

Bay 184

33050/B

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28770109_0007









SUPPLÉMENT
AUX
SIÈCLES LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE,
OU
NOUVEAU DICTIONNAIRE
HISTORIQUE, CRITIQUE, ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

CONTENANT : 1°. Les principaux traits de la vie des auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages ; 2°. Des Notices bibliographiques sur les auteurs vivans ; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, etc.

PAR N.-L.-M. DESESSARTS, ET PLUSIEURS BIOGRAPHES.

TOME SEPTIÈME.

A PARIS.

Chez l'Auteur, Libraire, Place de l'Odéon.

AN XI. (1803.)

20158



AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

Cet ouvrage fut commencé pendant la tourmente révolutionnaire. En m'occupant de la recherche des matériaux dont j'avais besoin pour élever ce monument à la gloire des savans et des gens de lettres qui ont honoré la France par leur génie et leurs talens, je n'avais d'autre but que celui de détourner mes yeux des tableaux effrayans, qui s'offraient à tous les regards. Un heureux changement s'est fait depuis dans les destinées de ma patrie ; j'ai terminé mon travail sous des auspices plus favorables. Grâces immortelles soient rendues au génie tutélaire qui a fermé l'abîme que l'anarchie avait ouvert, et dont chaque jour voyait augmenter la profondeur. En se rappellant combien d'obstacles il eut à vaincre, combien de maux il eut à réparer, de plaies à cicatriser, de passions à calmer, de cœurs aigris à réunir, l'impartiale postérité sera forcée d'avouer que la tâche qu'il s'était imposée était

au-dessus des forces humaines : cependant ce qui paraissait impossible, s'est opéré sous nos yeux avec une facilité qui tient du prodige ; tant il est vrai qu'on ne peut assigner des bornes à ces génies rares qui paraissent quelquefois sur la scène du monde pour réparer les malheurs de l'humanité !

Les fastes de l'histoire présentent bien des exemples de conquêtes qui ont changé la face des nations ; mais on n'en trouve aucun qui puisse être comparé à la grande idée que le restaurateur de la France a conçue, et qu'il a exécutée avec un succès qui a étonné le monde entier.

Si la République française a été placée au premier rang de plus grandes puissances de l'Europe par la valeur de ses armées et le génie du héros qui a donné la paix au monde, qui oserait lui disputer la supériorité qu'elle a acquise par les productions de ses écrivains dans presque tous les genres. Aussi, est-ce une vérité incontestable que dans la carrière des sciences et des lettres, comme dans celle des armes, le peuple

français ne connaît point de rivaux ; le héros qui s'est couvert de gloire à la tête des armées, et l'homme de génie qui a agrandi le domaine des sciences, ont également droit à la reconnaissance de la postérité, et sur-tout à l'immortalité que donne l'histoire. Rappeler ce qu'ils ont fait l'un et l'autre, c'est offrir des exemples aussi honorables qu'utiles pour l'humanité.

Tel est le but que je me suis proposé en publiant les Siècles Littéraires de la France.

C'était sans doute une entreprise difficile que celle d'offrir le tableau général des progrès que les sciences et les lettres ont faits en France. J'ai osé l'exécuter ; mais je me plais à le répéter ici : je dois le succès de mon ouvrage aux talens et aux lumières des gens de lettres et des biographes qui ont concouru avec moi à élever ce monument.

Je ne me suis point dissimulé qu'il était presqu'impossible qu'il n'y eût pas des omissions dans un ouvrage aussi immense ; c'est aussi pour prévenir cet inconvénient inséparable de ce genre de travail, que je n'ai cessé d'appeler la critique,

de demander des conseils aux bibliographes les plus instruits, et de m'entourer de tous les secours qui pouvaient perfectionner mon ouvrage. Comme j'ai profité de tous les renseignemens qui me sont parvenus pour rectifier les erreurs qui m'étaient échappées dans mes six premiers volumes, j'ose espérer que le public recevra avec bonté le supplément que je lui offre aujourd'hui. Je n'ai d'ailleurs rien négligé pour le rendre digne de la bienveillance avec laquelle il a daigné accueillir mes six premiers volumes.

En parcourant ce supplément, on sera facilement convaincu que ce n'est ni pour les hommes de parti, ni pour les factions que j'ai formé le plan des Siècles Littéraires de la France. En traçant les portraits des gens de lettres et des savans, je n'ai suivi d'autre impulsion que celle de la justice et de la vérité; je les ai peints tous avec leurs vertus et leurs faiblesses. Les grandes réputations, loin d'être à mes yeux des objets d'une admiration servile, ont été appréciées avec d'autant plus de sévérité, que les erreurs des hommes célèbres sont plus dangereuses par la tendance naturelle qu'on a à imiter

jusqu'aux défauts des grands écrivains ; mais cette sévérité n'a jamais dégénéré en critique amère. En prononçant sur les productions du génie et de l'esprit, je n'ai point oublié les égards qui leur sont dus. On trouvera cependant, je dois l'avouer, deux ou trois articles où l'on remarquera que j'ai, peut-être, jugé avec rigueur les productions des écrivains que ces articles concernent ; mais je préviens que je n'ai fait usage dans cette occasion que du droit d'une légitime défense. Attaqué par ces écrivains d'une manière aussi injuste que peu décente, j'ai dû leur repondre et je l'ai fait avec beaucoup plus de ménagement qu'ils n'en ont eu pour moi. Je me suis d'ailleurs interdit toute espèce de personnalités : je n'ai parlé que des talens littéraires des auteurs, et je me suis conformé entièrement à la maxime : *Dicere de vitiis sed parcere personis*, qui devrait être sans cesse sous les yeux des écrivains dans tous les genres et surtout des écrivains polémiques.

Comme ce dictionnaire est principalement consacré à la bibliographie, j'ai pensé que le bibliophiles me sauraient gré d'avoir mis à la tête de ce supplément, une notice historique sur les

livres et sur les bibliothèques. Elle mérite d'autant plus leur attention, que j'en ai puisé les matériaux dans les meilleures sources. Ceux qui voudront avoir des connaissances bibliographiques plus approfondies pourront consulter le Dictionnaire (1) raisonné de Bibliologie que M. Peignot, bibliothécaire de la Haute-Saône, vient de publier. Ce Dictionnaire, qui est actuellement en deux volumes in-8°., va être augmenté d'un troisième volume, qui servira de supplément, et qui contiendra une table générale et raisonnée des matières.

---

(1) On trouve ce Dictionnaire chez Villiers, libraire, rue des Mathurins, et chez Désessarts, libraire place de l'Odéon.

NOTICE HISTORIQUE

Sur les Livres, sur les Bibliothèques, et principalement sur la Bibliothèque Nationale de France.

L'ORIGINE des livres est inconnue. Ceux de Moïse sont regardés comme les plus anciens parmi les livres saints : cependant, plusieurs savans ont prétendu que ces livres n'étaient pas les premiers qui aient existé ; mais cette assertion n'est appuyée sur aucune preuve.

Parmi les livres profanes, les poèmes d'Homère sont les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous. Quelques auteurs grecs parlent de soixante-dix livres qui sont antérieurs à ceux d'Homère : tels que les livres d'Hermès, d'Orphée, de Daphné, d'Homs, de Linnus, de Palamède, de Zoroastre, etc. ; mais il ne nous reste aucun fragment de la plupart de ces livres, ou ce qu'on nous donne pour eux, est véritablement supposé. Le P. Hardouin a poussé la défiance, on pourrait dire l'incrédulité, jusqu'à soutenir que tous les anciens livres tant grecs que latins, excepté pourtant quelques-uns, avaient été composés dans

le treizième siècle par une société de savans, sous la direction d'un certain Severus Archontius ; mais il suffit de présenter ce système, qui n'a été enfanté que par une imagination en délire, pour en faire sentir le ridicule.

Au reste, on remarque que les plus anciens livres des grecs sont en vers, et qu'Hérodote, le premier de leurs historiens, est postérieur à Homère de 400 ans.

Le même usage, qui se remarque chez presque toutes les autres nations, paraît assurer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le droit d'aînesse à la poésie sur la prose.

On s'est plaint dans tous les tems de la multitude prodigieuse des livres. Salomon se plaignait, il y a trois mille ans, qu'on en composait sans fin.

Un écrivain oriental a dit qu'il était plus facile d'épuiser l'Océan, et d'en compter les grains de sable, que de compter les livres qui existent.

Jamais peut-être ces plaintes ne furent plus fondées que depuis quelques années. Il est vrai que la lecture est devenue un besoin dans l'état actuel des sociétés, et que les livres sont d'un usage indispensable pour toutes les classes qui ont reçu de l'éducation.

Ceux

Ceux qui veulent s'instruire des règles qui servent à faire connaître les livres, doivent consulter les auteurs qui ont écrit leur histoire, tels que Jean-Albert Fabricius pour les grecs et les latins; Wolfius pour les hébreux; Boëcler pour les principaux livres de chaque science; Struvius pour les livres d'histoire, de jurisprudence et de philosophie; Lambecius pour la bibliothèque impériale à Vienne; Lelong pour les livres sacrés et les historiens de France, etc.; Maittaire, Lacroix-du-Maine, Duverdier, Fouchet, Colomiès, Baillet, Dupin, dom Cellier, Desfontaines, Bayle, Bernard, Basnage, etc. pour les livres français.

Les livres se divisent en deux classes: en livres communs et en livres rares. Ces derniers se divisent encore en deux classes; les uns sont rares absolument par eux-mêmes, vu le peu d'exemplaires qu'il y en a eu d'imprimés, et les autres ne sont rares qu'à certains égards: les premiers sont donc d'une rareté absolue, et les seconds d'une rareté relative; c'est à ces deux points que se rapportent toutes les règles concernant la rareté des livres et des éditions.

Les livres dont la rareté est absolue, sont, 1°. les ouvrages dont on a tiré très-peu d'exemplaires, comme les Considérations sur les coups d'Etat, de Gabriel Naudé, imprimées à Rouen,

en 1630, in-4°. : on assure qu'il n'y en a eu que douze exemplaires de tirés; Colomiès prétend qu'il y en a eu plus de cent; 2°. les ouvrages que l'on a supprimés avec beaucoup de rigueur; 3°. ceux qui ont été entièrement détruits par quelqu'accident funeste, tels que les ouvrages d'Helvétius (Jean), réduits en cendres par un incendie qui dévora sa maison; rien de plus rare que la seconde partie de sa *Machina cœlestis*, qui aurait été réduite au néant, s'il n'en eût donné quelques exemplaires à ses amis avant l'incendie; 4°. les ouvrages qui n'ont été imprimés qu'en partie, et qui n'ont point été achevés; 5°. Ceux imprimés sur du papier beaucoup plus grand que celui dont on s'est servi pour le reste de l'édition, ou sur du papier vélin; 6°. les ouvrages imprimés sur vélin, dont on ne tire ordinairement que deux ou trois exemplaires; 7°. enfin, les anciens manuscrits avant ou après l'invention de l'imprimerie.

Les livres dont la rareté est relative, sont, 1°. les grands ouvrages, tels que l'*Acta sanctorum*, la Grande Bibliothèque des pères; la *Bibliotheca maxima pontificia* de Rucarbeti; la *Gallia christiana*, etc., etc.; 2°. les pièces volantes; 3°. les histoires particulières des villes; 4°. les histoires des académies et sociétés littéraires; 5°. les vies des savans; 6°. les catalogues des bibliothèques pu-

bliques et particulières ; 7°. les livres de pure critique ; 8°. les livres d'antiquités ; 9°. les livres qui traitent des arts curieux ; 10°. les livres écrits en langues peu connues, ou ceux en style macaronique ; les livres des rabbins, des caraïtes, arabes, persans, grecs, sans version, sont très-rares ; Merlin Cocaïe, ou Théophile Folengio, Antoine de Aréna Passavantius, ou plutôt Théodore de Bèze, ont donné des ouvrages macaroniques très-rares et très-recherchés lorsqu'ils sont de la bonne éditon.

Aux deux classes de livres rares dont nous venons de parler, ajoutons les livres condamnés, tels que, 1°. les livres qui traitent des arts superstitieux, comme de la géomancie, de la chiromancie, de la phisionomie et métoposcopie, de la magie, de la cabale, etc., etc. ; 2°. les livres paradoxes et hétérodoxes ; 3°. les livres obscurs ; 4°. les livres séditieux ou préjudiciables à la société, les satyres et libelles diffamatoires.

Pour bien classer une bibliothèque, il ne suffit pas d'avoir une idée vague de la matière que renferment les livres, il est nécessaire encore de bien connaître toutes les branches de cette matière, si l'on veut suivre leur enchaînement, leur liaison et mettre chaque partie à la véritable place qui lui convient.

Le meilleur système qu'on puisse adopter dans

l'arrangement d'une bibliothèque est celui qui rapproche toutes les parties qui ont de l'analogie entr'elles. Il faut sur-tout que les grandes divisions soient faites avec une exactitude scrupuleuse ; car il serait ridicule de trouver un roman à côté de l'évangile, un livre de morale à côté de l'Aretin, et les Mille et une Nuits à côté de la Bible. Nous ne citerons que ces exemples pour prouver combien on doit faire attention au classement des livres.

Dans tous les pays, lorsque la civilisation s'y est perfectionnée, on y a établi des bibliothèques. Ce luxe des souverains et des grandes nations a toujours été un signe non-équivoque des progrès des connaissances humaines.

Nous ne citerons pas au nombre des bibliothèques, celle qu'on gardait dans le temple des Hébreux ; elle n'était composée que des livres sacrés et sous ce rapport, elle n'a rien de commun avec les grandes bibliothèques qu'on forma dans la suite chez les autres nations.

Selon Diodore de Sicile, Osymandias, contemporain de Priam, roi de Troye, fut le premier qui fonda une bibliothèque en Egypte. Il fit écrire sur le frontispice de cette bibliothèque ces mots : *Le Trésor des remèdes de l'ame* ; mais la plus grande et la plus magnifique bibliothèque de l'E-

gypte fut celle des Ptolomée à Alexandrie. Elle fut commencée par Ptolomée Soter et composée par les soins de Démétrius de Phalère, qui forma une collection de 54800 volumes. Joseph dit qu'il y en avait 200 mille, et que Démétrius espérait en avoir dans peu 500 mille. Il est certain qu'elle s'augmenta sous ses successeurs, et qu'enfin on y compta jusqu'à 700 mille volumes.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules César, assiégé dans un quatier d'Alexandrie à faire mettre le feu à la flotte qui était dans le port; malheureusement, le vent porta les flammes plus loin que César ne voulait, et le feu consuma cette fameuse bibliothèque.

Quelques auteurs prétendent qu'il n'y eût que 400 mille volumes de brûlés et que de ses débris on forma la nouvelle bibliothèque de Sérapion, qui devint immense en peu de tems; mais après diverses révolutions sous les empereurs romains, Amry, général des Sarrasins, la détruisit entièrement sur un ordre du calife Omar. Les livres de cette bibliothèque servirent à chauffer les bains publics d'Alexandrie pendant six mois.

Valère-Maxime dit que le tyran Pysistrate fut le premier qui établit une bibliothèque dans la Grèce. Après sa mort, les Athéniens l'augmentèrent considérablement; mais tous les livres

dont elle était composée furent transportés en Perse par Xerxès lorsqu'il se fut rendu maître d'Athènes.

Dans les premiers tems de Rome, les Romains n'avaient point de livres, et par conséquent point de bibliothèques; par la suite ils en eurent de publiques et de particulières : dans les premières, étaient les édits et les lois touchant la police et le gouvernement de l'Etat ; les autres étaient celles que chaque particulier formait dans sa maison, comme celle que Paul-Emile apporta de Macédoine après la défaite de Persée. Il y avait aussi des bibliothèques sacrées qui regardaient la religion des romains ; elles étaient ordinairement composées des livres sybillins, des livres pontificaux, des livres rituels, des livres des augures, des aruspices, des livres achérontiques, des livres fulminans et des livres fatals. Voilà à-peu-près ce que l'on sait des bibliothèques publiques des romains. A l'égard des bibliothèques particulières, l'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage, le sénat fit présent à la famille de Régulus de tous les livres qu'on avait trouvés dans cette ville ; qu'il fit traduire en latin vingt-huit volumes composés par Magon, carthaginois, sur l'agriculture. Plutarque assure que Paul-Emile distribua à ses enfans la bibliothèque de Persée, roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome ;

mais Isidore dit positivement qu'il la donna au public. Asinius Pollion fit plus; il fonda, exprès pour l'usage du public, une bibliothèque qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avait vaincus, et du grand nombre de livres de toutes espèces qu'il acheta; il l'orna des portraits des savans, et entr'autres de celui de Varron. Varron avait aussi une magnifique bibliotheque. Celle de Ciceron ne devait pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à songoût et à son rang; mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préférait à tous les trésors de Crésus. Plutarque parle dela bibliothèque de Lucullus comme l'une des plus considérables du monde. La bibliothèque de César était digne de lui, et rien ne pouvait contribuer davantage à lui donner de la réputation que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle bibliothèque près du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvénal et Perse en parlent comme d'un endroit où les poëtes avaient coutume de réciter et de déposer leurs ouvrages.

Vespasien fonda une bibliothèque près le temple de la Paix, à l'imitation de César et d'Auguste. Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes bibliothèques était celle de Trajan, qu'il appella

de son propre nom la *bibliothèque Ulpienne* ; elle fut fondée pour l'usage du public ; et, selon Raphaël Volateran, l'empereur y avait fait écrire toutes les belles actions des princes et les décrets du sénat, sur des pièces de belle toile qu'il fit couvrir d'ivoire. Il y avait encore à Rome une bibliothèque considérable, fondée par Simonicus, précepteur de l'empereur Gordien ; qui contenait plus de 80 mille volumes choisis.

Dans le moyen âge, les barbares qui inondèrent l'Europe détruisirent les bibliothèques et les livres en général ; leur fureur fut incroyable, et causa la perte irréparable d'un nombre infini d'excellens ouvrages. Le premier de ces tems-là qui eut du goût pour les lettres, fut Cassiodore, favori et ministre de Théodoric, roi des Goths qui s'établirent en Italie, et qu'on nomma Ostrogoths. Cassiodore, fatigué du poids du ministère, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la prière et à l'étude : il y fonda une bibliothèque pour l'usage des moines, compagnons de sa solitude. Dans la suite, Charlemagne en fonda une à l'île Barbe, près de Lyon. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de Saint-Boniface, l'apôtre de l'Allemagne.

La première bibliothèque publique qui fut établie dans Rome moderne, fut fondée par le pape

pape Nicolas V. Elle n'était composée d'abord que de six mille volumes de livres rares; mais depuis elle est devenue une des plus considérables de l'Europe. Elle contient un grand nombre d'ouvrages rares et anciens, entr'autres deux copies de Virgile qui ont plus de mille ans : elles sont écrites sur du parchemin, de même qu'une copie de Térence, faite du tems d'Alexandre Sévère, et par son ordre. On y voit les Actes des apôtres en lettres d'or; ce manuscrit était orné d'une couverture d'or enrichie de pierreries, et fut donné par une reine de Chypre au pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillèrent de ses riches ornemens lorsqu'ils saccagèrent Rome. Il y a aussi une bible grecque très-ancienne; les sonnets de Pétrarque, écrits de sa propre main; les ouvrages de Saint-Thomas d'Aquin, traduits en grec par Démétrius Cydonius, de Thessalonique; une copie du volume que les Perses ont fait des fables de Locman, que Huet a prouvé être le même qu'Esope. On y voit aussi une copie des cinq premiers livres des annales de Tacite, trouvée dans l'abbaye de Corwey. Outre le grand nombre d'excellens livres qui sont l'ornement de la bibliothèque du Vatican, il y a encore plus de dix mille manuscrits dont Angelus de Rocca a publié le catalogue.

Nous ne parlerons pas ici de toutes les grandes

bibliothèques qui ont existé ou qui existent en Europe; nous nous bornerons, avant de présenter le magnifique tableau de la Bibliothèque nationale de France, a indiquer sommairement les plus considérables soit par la quantité, soit par le choix des livres.

De ce nombre, sont à Copenhague la bibliothèque de l'Université, et celle fondée par Henry Nantzau, gentilhomme Danois.

Celle que le Czar Pierre Ier. établit à Pétersbourg. La bibliothèque impériale de Petershof est une des plus belles et des plus riches de l'Europe.

Il y a une bibliothèque considérable à Amsterdam; mais on prétend qu'il n'y a pas d'ordre dans la distribution et l'arrangement des livres,

L'Angleterre, et encore plus l'Irlande, ont eu de savantes et riches bibliothèques que les incursions fréquentes des habitans du Nord détruisirent dans la suite. La plus fameuse était celle d'York, fondée par Egbert, archevêque de cette ville.

Une autre bibliothèque, celle de Richard de Bury, évêque de Durham, a été très-célèbre.

L'Angleterre possède encore aujourd'hui des bibliothèques très-riches, surtout en manuscrits

anciens ; celle qui a la plus grande réputation, est la bibliothèque Bodleine d'Oxfort. On assure que c'est la plus considérable des bibliothèques des Universités de l'Europe, et qu'elle l'emporte sur les plus grandes bibliothèques, excepté sur la Bibliothèque nationale de France, et sur celles de Vienne et de Rome.

L'Allemagne a un grand nombre de bibliothèques : les plus célèbres sont celles de Leypsick, de Francfort sur l'Oder, de Dresde, d'Augsbourg.

La bibliothèque royale de Berlin est très-nombreuse. Les livres sont très-richement reliés. On y trouve des manuscrits ornés d'or et de pierreries du tems de Charlemagne.

La bibliothèque de l'empereur à Vienne contient plus de 100 mille volumes, parmi lesquels on distingue un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs et latins.

Les dominicains ont une superbe bibliothèque à Naples.

La bibliothèque de Saint-Ambroise à Milan, est considérable. Elle contient beaucoup de manuscrits.

Celle de Florence présente une réunion pré-

cieuse de livres dans tous les genres et dans toutes les langues. Elle renferme d'ailleurs des manuscrits infiniment curieux.

La plus considérable des bibliothèques de l'Espagne est celle de l'Escurial. Elle contient un grand nombre de livres arabes, et trois mille manuscrits dans cette langue. Il y a aussi beaucoup de manuscrits grecs et latins.

Lisbonne a plusieurs bibliothèques publiques; celle de la place du Commerce est remarquable par plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle. On trouve dans celle des bénédictins de *Nossa senhora de Jesus*, une belle collection d'ouvrages portugais et espagnols. La littérature italienne y est bien composée, et beaucoup mieux que la littérature anglaise, parce que les Portugais apprennent rarement l'anglais. La troisième bibliothèque publique est celle de Saint-Vincent de Fora, qui contient une collection complette des ouvrages portugais.

Après avoir indiqué d'une manière rapide les grandes bibliothèques tant anciennes que modernes, il nous reste à esquisser le magnifique tableau de la Bibliothèque Nationale de France. Avant de le tracer, nous croyons devoir citer encore quelques anciennes bibliothèques françaises qui ont eu de la célébrité.

La plus riche et la plus considérable des anciennes bibliothèques connues en France, était celle qu'avait Tonnance Ferréol, dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la rivière du Gardon.

Chaque monastère avait aussi une bibliothèque; un moine était proposé pour en prendre soin: c'est ce que portait la règle de Tarnat et celle de Saint-Benoît. Dans la suite des tems, les bibliothèques des moines devinrent célèbres. On y conservait les livres de plusieurs siècles, dont on avait soin de renouveler les exemplaires. C'est à ces bibliothèques qne nous devons la conservation des ouvrages des anciens. De-là, en effet, sont sortis presque tous ces excellens manuscrits qu'on voit aujourd'ui en Europe, et d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellens ouvrages en tout genre de littérature. Dès le sixième siècle, on commença, dans quelques monastères, à substituer au travail pénible de l'agriculture, l'occupation de copier les anciens livres, et d'en composer de nouveaux. C'était l'emploi le plus ordinaire et même l'unique des premiers cénobites de Marmoutier.

Les bibliothèques publiques les plus célèbres, étaient, avant la révolution, celles du roi, de Saint-Victor, du collége Mazarin, de la Doctrine

Chrétienne, des Avocats et de Saint-Germain-des-Prés ; celle-ci était une des plus considérables par le nombre et par le mérite des anciens manuscrits. Les autres bibliothèques qui jouissaient de quelque réputation avant la révolution, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, étaient celle de Sainte-Geneviève, à laquelle on avait réuni le riche cabinet de médailles que le régent avait formé ; celles de Sorbonne, du collége de Navarre, des prêtres de l'Oratoire et des Jacobins. Celle de Falconnet, très-précieuse par le nombre et le choix des volumes, pouvait être mise au rang des bibliothèques publiques, puisque les gens de lettres avaient la liberté d'y aller faire des recherches dont ils avaient besoin. Celle de De Boze contenait peut-être la plus riche collection qui ait été faite de livres rares et précieux dans les différentes langues. Nous ne devons pas passer sous silence la bibliothèque de M. Gaignat, dont le catalogue fait suite à la bibliographie instructive de Debure. La bibliothèque de M. le duc de la Vallière était bien plus nombreuse : le catalogue a deux parties ; la première, qui renferme les livres rares, a été faite par Debure aîné, en trois forts volumes *in*-8°. ; elle contient 5668 articles, qui ont rapporté 454,677 liv. 8 sous. Cette vente a eu lieu depuis le 12 janvier jusqu'au 5 mai suivant ; la seconde partie, faite par Nyon l'aîné, en 6

gros volumes *in*-8°., renferme 26,537 articles : elle a été vendue entièrement au marquis de Paulmy, qui l'avait réunie à sa supperbe bibliothèque, qui fut achetée par le comte d'Artois. C'est aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal, qui doit être réunie dans les bâtimens du palais du Sénat Conservateur, au Luxembourg.

Passons maintenant à la bibliothèque nationale que l'on regarde, avec raison, comme la plus riche et la plus magnifique qui ait existé. Son origine est assez obscure; formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer à quel roi de France elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années et diverses révolutions, qu'elle est enfin parvenne à ce degré de magnificence, et à cette immensité qui la placent au premier rang. Quand on supposerait qu'avant le quatorzième siècle les livres des rois de France ont été en assez grand nombre pour mériter le nom de bibliothèques, il n'en serait pas moins vrai que ces bibliothèques ne subsistaient que pendant la vie de ces princes : ils en disposaient à leur gré, et, presque toujours dissipées à leur mort, il n'en passait guère à leurs successeurs que ce qui avait été à l'usage de leur chapelle. Saint-Louis, qui en avait rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfans; il en fit quatre portions égales,

non compris les livres de sa chapelle, et la légua aux jacobins, aux cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont et aux jacobins de Compiègne. Philippe-le-Bel et ses trois fils en firent de même. Ce n'est donc qu'aux règnes suivans que l'on peut rapporter l'établissement d'une bibliothèque royale, fixe, permanente, destinée à l'usage du public, en un mot, comme inaliénable, et comme une des plus précieuses portions des meubles de la couronne.

Charles V, dont les trésors littéraires consistaient en un fort petit nombre de livres qu'avait eu le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondemens de la bibliothèque nationale d'aujourd'hui. Il était savant, et son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres : aussi sa bibliothèque fut-elle considérablement augmentée en peu de tems. Il la logea dans une des tours du Louvre, qui, pour cette raison, fut appelée la Tour de la librairie. Afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent. Cette bibliothèque était composée d'environ 910 volumes, nombre remarquable dans un tems où les lettres n'avaient fait encore que de médiocres progrès en France, et où, par conséquent, les livres devaient être assez rares. Ce

prince

prince tirait quelquefois des livres de sa bibliothèque du Louvre, et les faisait porter dans ses différentes maisons royales. On prétend qu'on y voyait des traductions d'Aristote, de Tite-Live et de Valère-Maxime. La plupart des livres étaient couverts de riches étoffes et enluminées avec soin : on les divisait en trois parties; la première était composée des bibles latines et françaises, des missels, des pseautiers et des livres de dévotion; la seconde, des traités d'astrologie, de géomancie et de chiromancie ; des livres de médecine, la plupart traduits de l'arabe ; des historiens et de quantité de romans en prose et en rimes ; enfin, la troisième classe comprenait des chroniques, des histoires générales et particulières, surtout la vie de Saint Louis et quelques relations des guerres d'outre-mer. On traduisait beaucoup dans le siècle de Charles V; quantité d'ouvrages grecs, latins, espagnols et italiens furent traduits en français. Parmi les traducteurs de ce temps, on distingue Nicolas Oresme, à qui l'on doit la traduction de la politique et de la morale d'Aristote, Evrat de Conti, Jean Goulain, Gilles l'Augustin, Jean de Vignay, Jean du Bagnay, Jean Dandin, Denis Foulechat, Jacques Bauchat, etc.

Charles VI tira aussi de sa *bibliothèque* plusieurs livres qui n'y rentrèrent plus; mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il

faisait de temps en temps. Cette *bibliothèque* resta à-peu-près dans le même état jusqu'au règne de Charles VII, pendant lequel, par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée, du moins n'en parut-il aucun vesge.

Louis XI, dont le règne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres : il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre ; il s'en forma une *bibliothèque*, qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et, selon toute apparence, de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être très-instruit, eut du goût pour les livres : il en ajouta beaucoup à ceux que son père avait rassemblés, et surtout une grande partie de la *bibliothèque* de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. On distingue aujourd'hui, parmi les livres de la *bibliothèque* nationale, ceux des rois de Naples et des seigneurs napolitains, par les armoiries, les souscriptions, les signatures, ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI et Charles VIII rassemblaient ainsi le plus de livres qu'il leur était possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles et Jean, comte d'Angoulême, son frère,

revenus d'Angleterre, après plus de 25 ans de prison, jetèrent, le premier à Blois, et le second à Angoulême, les fondemens de deux *bibliothèques*, qui devinrent bientôt royales, et qui firent oublier la perte que l'on avait faite par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont on croit que la plus grande partie avait été enlevée par le duc de Bettfort. Charles en racheta en Angleterre environ 60 volumes, qui furent apportés au château de Blois, et réunis à ceux qui y étaient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant parvenu à la couronne, y réunit la *bibliothèque* de Blois, au milieu de laquelle il avait, pour ainsi, été élevé; et c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs, Louis XI et Charles VIII; et pendant tout le cours de son règne, il augmenta ce trésor qui devint encore bien plus considérable lorsqu'il y ajouta la *bibliothèque* que les Visconti et les Sforce, ducs de Milan, avaient établie à Pavie, et en outre les livres qui avaient appartenu au célèbre Pétrarque. Rien n'est au-dessus des éloges que les écrivains de ce temps là font de la *bibliothèque* de Blois : elle était l'admiration, non-seulement de la France, mais encore de l'Italie. François Ier, après l'avoir augmentée, la réunit, en

1544, à celle qu'il avait commencé d'établir au château de Fontainebleau plusieurs années auparavant. Une augmentation si considérable donna un grand lustre à la *bibliothèque* de Fontainebleau, qui était déjà, par elle-même, assez riche. François Ier. avait fait acheter en Italie beaucoup de manuscrits grecs, par Jérôme Fondule, homme de lettres en grande réputation dans ce temps-là : il en fit encore acheter depuis par les ambassadeurs à Rome et à Venise. Ces ministres s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup de soin et d'intelligence. Cependant ces différentes acquisitions ne formaient pas au-delà de quatre cents volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger par-là combien les livres étaient peu communs alors. La passion de François Ier. pour les manuscrits grecs, lui fit négliger les latins et les ouvrages en langues vulgaires étrangères. A l'égard des livres français qu'il fit mettre dans sa *bibliothèque*, on en peut faire cinq classes différentes : ceux qui ont été écrits avant son règne; ceux qui lui ont été dédiés; les livres qui ont été faits pour son usage ou qui lui ont été donnés par les auteurs; les livres de Louise de Savoie, sa mère ; et enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur, ce qui ne fait qu'à-peu-près 70 volumes. Jusqu'alors il n'y avait eu, pour prendre soin de la *bibliothèque* royale, qu'un simple garde en titre. François Ier. créa la charge de bibliothé-

a ire en chef, qu'on appela long-temps, et qui, dans les provisions, s'appelait encore avant la révolution, *Maître de la librairie du roi.* Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi, et ce choix fit également honneur au prince et à l'homme de lettres. Pierre du Chastel ou Chatellain lui succéda : c'était un homme fort versé dans les langues grecque et latine. Il mourut en 1552, et sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand-conseil, homme très-savant, surtout dans les mathématiques. La *bibliothèque* de Fontainebleau paraît n'avoir reçu que de médiocres accroissemens sous les règnes des trois fils de Henri II, à cause sans doute des troubles et des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné et accusé de donner dans les opinions nouvelles en matière de religion, s'enfuit de Paris en 1557, et se retira à Sancerre en Berry, où il mourut de chagin trois ans après. Jacques Amyot, qui avait été précepteur de Charles IX et des princes ses frères, fut pourvu, après l'évasion de Montdoré, de la charge de maître de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts et aux sciences. On ne croit pas que, excepté quelques livres donnés à Henri III, la *bibliothèque* royale ait été augmentée d'autres livres que de ceux de priviléges. Tout ce que put faire Amyot, ce fut d'y

donner entrée aux savans, et de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avaient besoin. Il mourut en 1593, et sa charge passa au président Jacques-Auguste de Thou, si célèbre par l'histoire de son temps qu'il a écrite. Henri IV ne pouvait faire un choix plus honorable aux lettres ; mais les commencemens de son règne ne furent pas assez paisibles pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avaient perdu pendant les guerres civiles. Sa *bibliothèque* souffrit quelques pertes de la part des factieux. Pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter au collége de Clermont, à Paris, la *bibliothèque* de Fontainebleau dont les savans n'étaient pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande bible de Charles-le-Chauve. Cet exemplaire avait été conservé depuis le règne de cet empereur dans l'abbaye de Saint-Denis. En 1599, on réunit à la *bibliothèque* royale celle de Catherine de Médicis, composée de 800 manuscrits grecs et latins. Quatre ans après, cette *bibliothèque* passa au collége de Clermont chez les cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le président de Thou mourut en 1617, et François de Thou, son fils aîné, qui n'avait que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie. Pendant la minorité du jeune bibliothécaire, la direc-

tion de la *bibliothèque* fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages. La *bibliothèque royale* s'enrichit peu sous le règne de Louis XIII ; elle ne fit d'acquisitions un peu considérables que les manuscrits de Philippe Hérault, évêque de Chartres, au nombre d'environ 418 volumes et 110 beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, achetés, aussi bien que des caractères syriaques, arabes et persans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Brèves, qui avait été ambassadeur à Constantinople. Ce ne fut que sous le règne de Louis XIII, que la *bibliothèque royale* fut retirée des cordeliers pour être mise dans une grande maison de la rue de la Harpe, appartenant à ces religieux. François de Thou ayant été décapité en 1642, l'illustre Jérôme Bignon lui succéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint, en 1651, pour son fils aîné nommé aussi Jérôme, la survivance de cette charge. Quelques années après, M. Colbert fit donner à son frère Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy ; celui-ci légua sa *bibliothèque* au roi : Louis XIV l'accepta par lettres-patentes le 16 avril 1651. Hippolyte, comte de Béthune, fit présent au roi, à-peu-près dans le même temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes au nombre de 1923 volumes, dont plus de 950 sont remplies de lettres et de

pièces originales sur l'histoire de France. Nous n'entrerons point dans le détail des différentes acquisitions importantes dont la *bibliothèque* est redevable à Colbert, qui avait une passion extraordinaire pour les livres. Ceux qui voudront les connaître dans toute leur étendue, peuvent consulter le Mémoire historique qui est à la tête du catalogue de la *bibliothèque du roi*, p. 26 et suivantes. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne ; c'est un recueil de pièces concercant les affaires de l'état, qu'Antoine de Loménie, secrétaire d'état, avait rassemblés avec beaucoup de soin, en 340 volumes. Colbert, trouvant que la *bibliothèque du roi* était devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison de la rue de la Harpe, la fit transporter, en 1666, dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel était le grand recueil du cabinet des estampes de l'abbé de Marolles, et autres raretés, fut retiré du Louvre et réuni à la *bibliothèque du roi*, dont ils font encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrace de Fouquet, sa *bibliothèque* fut saisie et vendue : le roi en fit acheter plus de 1300 volumes, outre le recueil de l'histoire d'Italie. Comme les livres de privilége étaient doubles, on fit des échanges ; c'est par ce moyen qu'on se procura, en 1648, l'acquisition de tous les manuscrits

et

et d'un grand nombre de livres imprimés qui étaient dans la *bibliothèque* du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ces manuscrits, qui était de 2156, il y en avait 102 en langue hébraïque, 343 en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales; le reste était en langues grecque, latine, italienne, française, espagnole, etc. Les livres imprimés se montaient à 3678. La *bibliothèque du roi* s'enrichit encore peu de tems après par l'acquisition que l'on fit à Leyde d'une partie des livres du savant Golius, et par celle de plus de 1200 volumes manuscrits ou imprimés de la *bibliothèque* de Gilbert Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'était particulièrement appliqué à l'étude et à la recherche des livres orientaux. Colbert fit encore demander dans le Levant les meilleurs manuscrits en grec, en arabe, en persan, etc. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des correspondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la *bibliothèque du roi* des trésors de toute espèce. En 1670, Louis XIV enrichit cette *bibliothèque* d'un fonds nouveau, c'est-à-dire, des belles estampes qu'il fit graver lui-même. Colbert mourut en 1683. Louvois, comme sur-intendant des bâtimens, exerça à cette *bibliothèque* la même autorité que son prédécesseur, et acheta de Bignon la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde de la librairie dont s'étaient démis volon-

tairement les Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies furent expédiées en 1684 en faveur de Camille Letellier, qu'on a appelé depuis l'abbé de Louvois. M. de Louvois employa, comme Colbert, nos ministres dans les cours étrangères pour procurer de nouvelles richesses à la *bibliothèque;* en effet, on en reçut, en 1685, 1686 et 1687, pour des sommes considérables. Le père Mabillon, qui voyageait en Italie, en rapporta près de 4000 volumes imprimés. La mort de Louvois, arrivée en 1691, produisit quelque changement dans l'administration de la *bibliothèque du roi.* La charge de maître de la librairie avait été exercée jusqu'alors sous l'autorité et la direction du sur-intendant des bâtimens; mais le roi fit un réglement, en juillet 1691, par lequel il ordonna que l'abbè de Louvois jouirait et ferait les fonctions de *maître de la librairie, intendant et garde du cabinet, des livres, manuscrits, médailles, etc. et garde de la* bibliothèque royale, *sous l'autorité de sa majesté seulement.* En 1697, le père Bouvet, jésuite missionnaire, apporta de la Chine 49 volumes chinois que l'empereur envoyait en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise que l'on a cultivée en France; mais il s'est depuis considérablement multiplié. A l'avénement de Louis XIV au trône, sa *bibliothèque* était de 5000 volumes; à sa mort il s'y en trouva plus de 70,000, sans

compter le fonds des planches gravées et estampes. Sous Louis XV, cette *bibliothèque* s'est encore accrue singulièrement. Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans, légués au roi en 1660, il s'était trouvé quelques volumes de plantes et d'animaux que ce prince avait fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vélin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets. Ce travail a été continué sous Colbert, et jusqu'en 1728, tems auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil : depuis quelques années il a été repris avec beaucoup de succès, et forme aujourd'hui une suite de 2500 feuilles représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux et des papillons. La *bibliothèque du roi* perdit, en 1728, l'abbé de Louvois; et l'abbé Bignon lui succéda; il se défit alors de sa *bibliothèque* particulière pour ne s'occuper que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample et fort curieuse de livres chinois, tartares et indiens qu'il avait. Il fit l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre et de ceux de Baluze, au nombre de plus de mille. En 1721, l'abbé Bignon demanda au régent que l'on plaçât la *bibliothèque royale* à l'hôtél de Nevers, rue de Richelieu, où avait été la banque du tems du systême : sur les ordres du prince, on y transporta, sans délai, tout ce qu'on put de livres; mais les différentes difficultés qui se présentèrent

furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres-patentes par lequelles le roi affecta, à perpétuité, cet hôtel au logement de sa *bibliothèque.* Les vastes appartemens qu'occupe encore aujourd'hui cette *bibliothèque*, ont été décorés avec beaucoup de magnificence ; les livres arrangés avec beaucoup d'ordre et de soins, et le catalogue très-bien fait. Tout cela a été l'ouvrage de l'abbé Sallier, professeur en langue hébraïque, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; nommé, en 1726, commis à la garde des livres et manuscrits, ainsi que de Melot, aussi membre de l'Académie des belles-lettres. Pendant le cours de l'année 1728, il entra dans la *bibliothèque du roi* beaucoup de livres imprimés : il en vint de Lisbonne, donnés par les comtes d'Ericeira; il en vint aussi des foires de Leipsick et de Francfort pour une somme considérable. La plus importante des acquitions de cette année fut faite par l'abbé Sallier à la vente de la *bibliothèque* de Colbert; elle consistait en plus de mille volumes. Mais de quelque mériteque puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celles que le ministère se proposait en 1728. L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople avait fait naître, en 1727, à l'abbé Bignon l'idée de s'adresser, pour les livres qui sortiraient de cette imprimerie, à Zaïb Aga, lequel, disait-on, en avoit été nommé le directeur, et pour avoir aussi le catalogue des manuscrits

grecs et autres qui pourraient être dans la *biblio-thèque* du grand-seigneur. L'abbé Bignon l'avait connu en 1721, pendant qu'il était à Paris à la suite de Mehemet-Effendi, son père, ambassadeur de la Porte. Zaïb Aga promit les livres qui étaient actuellement sous presse ; mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avait personne à Constantinople assez habile pour le faire. L'abbé Bignon communiqua cette réponse au comte de Maurepas, qui prenait trop à cœur les intérêts de la *bibliothèque du roi*, pour ne pas saisir avec empressement cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverrait à Constantinople des savans qui, en se chargeant de le faire, pourraient voir et examiner de près cette *bibliothèque*. L'abbé Sevin et l'abbé Fourmont, tous deux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, furent chargés de cette commission. Ils arrivèrent au mois de décembre 1728 à Constantinople ; mais ils ne purent obtenir l'entrée de la *bibliothèque* du grand-seigneur ; ils apprirent seulement, par des gens dignes de foi, qu'elle ne renfermait que des livres turcs et arabes, et nuls manuscrits grecs ou latins, et ils se bornèrent à l'autre objet de leur voyage, qui était de recueillir tout ce qui pouvait rester des monumens de l'antiquité, dans le Levant, en

manuscrits, en médailles, en inscriptions, etc. L'abbé Fourmont parcourut la Grèce pour y déterrer des inscriptions et des médailles ; l'abbé Sevin fixa son séjour à Constantinople, et, secondé du pouvoir du marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il parvint à rassembler, en moins deux ans, plus de six cents manuscrits en langue orientale ; mais il perdit l'espérance de rien retrouver des ouvrages des anciens grecs dont on déplore la perte. On est redevable au comte de Maurepas de l'établissement des enfans ou jeunes élèves de langue qu'on instruisait à Constantinople aux dépens de l'Etat. L'abbé Bignon, non content des trésors dont la *bibliothèque du roi* s'enrichissait, prit des mesures pour faire venir des Indes les livres qui pouvaient donner en France plus de connaissance qu'on en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêtèrent avec un tel empressement à ses vues, que, depuis 1729, il fut fait des envois assez considérables de livres indiens pour former, dans la *bibliothèque du roi*, un recueil en ce genre, peut-être unique en Europe. Dans les années suivantes, cette *bibliothèque* s'accrut encore par la remise des plus précieux manuscrits et par des acquisitions considérables Nous n'entrerons point dans d'autres détails sur cette célèbre *bibliothèque* que l'on nomme maintenant *nationale*.

Ceux qui ont le plus contribué à son aggrandissement, soit par leurs talens, ou leur puissance, sont les Colbert, les Louvois, les Maurepas, les Bignon, les Sallier, les Melot, les Sevin, et en général tous les savans qui ont eu quelque part, soit à l'administration, soit à l'organisation, soit à l'entretien de cet immense et magnifique établissement dont la France a droit de s'enorgueillir.

Nous terminerons cette Notice en annonçant le projet qui a été soumis depuis peu au gouvernement par un ministre qui cultive les sciences avec le plus grand succès : ce ministre, qui n'a d'autre but que celui de seconder les vues d'amélioration dont le gouvernement s'occupe dans toutes les parties de l'administration, lui a proposé de placer les richesses littéraires que renferme la *bibliothèque nationale*, dans les vastes et superbes bâtimens du Louvre. Lorsque ce dépôt précieux sera mis dans ce nouveau sanctuaire des sciences, des lettres et des beaux arts, quel homme n'éprouvera pas, à la vue de cette magnifique colonade, (ce Chef-d'œuvre de l'architecture française, bien fait pour servir de péristile au temple consacré au génie,) Quel homme, dis-je, n'éprouvera pas tous les sentimens de respect et d'admiration que tout ce qui peut élever l'ame et aggrandir la pensée, fait naître ! Aussi, n'en doutons pas, la postérité

aimera à se rappeler que la nouvelle destination de ce monument, digne d'une grande nation, fut indiquée par le ministre Chaptal au premier consul Bonaparte; elle n'oubliera pas surtout que, dans cette circonstance, le restaurateur de la France s'est empressé de donner un nouvel exemple du désir qu'il a d'augmenter la gloire nationale, qui désormais demeurera inséparable de celle qu'il a si justement acquise.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons avec cette complaisance qu'un orgueil légitime, fondé sur l'amour de la patrie, nous inspire, que le français ne connaît point de rivaux, ni dans la carrière des armes, ni dans celle des sciences et des arts. Nous osons ajouter qu'aucune nation ne pourra jamais élever un monument aussi majestueux que celui que le gouvernement destine pour contenir toutes nos richesses littéraires; et nous pouvons enfin prédire que ce monument sera éternellement l'objet de la reconnaissance des Français et celui de l'admiration de tous les étrangers qui viendront visiter la premiere cité du monde, qui, plus qu'aucune autre, mérite d'être appelée La Capitale des sciences et des beaux arts.

LES SIÈCLES LITTÉRAIRES DE LA FRANCE.

ABAUZIT, (F.) *aj.* — Œuvres diverses, Londr. 1770 et 1773, 2 vol. *in*-8°.

ACCARIAS de Serionne, *aj.* Intérêt des Nations de l'Europe, 1766, 2 vol. *in*-4°. ou 4 vol. *in*-12. — Richesse de la Hollande, 1768, 3 vol. *in*-12.

ACHER, juge du tribunal d'appel d'Amiens et membre de la société philotechnique, a fait un abregé des vies des Hommes illustres, dont il n'a publié que quelques vol.

ACHOPARD, ou ACOPART, mathématicien du XVIe siècle, a laisse un livre intitulé *Prognostications*, imprimé à Rouen, 1552.

ADAM, (Nicolas) né à Paris, fut éleve de Louis Lebeau, et professa pendant plusieurs années au collége de Lizieux, avec distinction, l'éloquence. Lié d'amitié avec le ministre Choiseul, il fut envoyé en qualité de chargé d'affaires auprès de la république de Venise pendant 12 ans. De retour en France, il a donné des Grammaires élémentaires; la première a paru sous ce titre. — La vraie manière d'apprendre une langue vivante ou morte, par le moyen de la langue franç. ou Grammaire nationale, Paris, Morin, 1780, réimprimée plusieurs fois. — Grammaire latine. — Grammaire italienne, anglaise, allemande. — Les quatre chapitres, petit ouvrage de morale, qu'il avait présenté sous 4 faces en bon et mauvais latin, en bon et mauvais français. — Une traduct. lit. de Phèdre et d'Horace, du roman ang. de Rasselas et de quelques autres petits ouvrages anglais, et une édition des fables de Phèdre, en italien. Tous ces ouvr. sont du format petit *in*-8°. Il avait le projet de composer une grammaire grecque, à l'instar de celles qu'il avait deja faites et avec les mêmes exemples. On doit des éloges à sa methode.

Cet estimable auteur parlait presque toutes les langues de l'Europe, et possedait à un rare degré le talent précieux de communiquer ce qu'il savait. Ses mœurs étaient douces et pures, sa probité à l'epreuve, ses connaissances

variées, en astronomie, en physique, en histoire naturelle, en politique. Il désirait ardemment une réforme devenue nécessaire dans l'enseignement. Il aimait sa patrie et accueillait avec plaisir les jeunes gens qui annonçaient des dispositions. Il est mort en 1792, à l'âge de 76 ans.

ADON, savant et pieux archev. de Vienne en Dauphiné où il est mort en 857, âgé de 76 ans. Nous avons de ce prélat, Martyrologe romain. Anvers, 1613, Chronique universelle, *in-fol.* Ce dernier ouvrage est cité par les auteurs les plus exacts.

ADRY, (J. Fel.) né en 1749, à Vincelotte, dans le diocèse d'Auxerre, ci-devant de la congr. de l'Oratoire, et bibliothécaire de la maison de la rue Saint-Honoré.

Discours pour la distribution des prix de l'Ecole de de Dessin de la ville de Troyes, prononcé en présence du parlement, le 6 septembre 1787. Troyes, 1787, *in*-8°.

Quelques ouvrages inédits du célèbre Richer, dans le Journal Encyclopédique, et quelques ouvrages de Nicolas de Clemangis, qui ne sont point dans la collection de Lydius. Ces deux articles sont suivis d'une liste des ouvrages non imprimés de Richer et de Clemangis.

Plusieurs articles dans le Mag. encycl. — Supplé. aux différentes édit. des fables de Lafontaine. — Une édit. de la vie de Marie de Hautefort, duch. de Schomberg, dame d'atours de la reine A.-M.-Mauricette d'Autriche, par une de ses amies, ouv. imp. pour la première fois sur manusc. tiré de la bibliot. de M. Beaucousin, avec une préface et des notes, 1799, *in*-4°.

Histoire de la vie et de la mort tragique de Victoria Accorambona, duchesse de Bracciano, 1800, *in*-4°.

Notice sur Boccace, trad. en partie de Tiraboschi, et où l'on rétablit plusieurs faits de la vie de cet homme célèbre, 1802, *in*-8°.

Plusieurs préfaces à la tête de nouvelles édit. de différens ouvrages de Cicéron, de Juvenal, de Montesquieu, données par Barbou, du père de Lignac, de Charpentier, de l'Acad. française, etc.

Il a traduit l'ouvrage de Humfrey Hody : *de Græcis illustribus ;* mais cette traduc. n'est pas encore imprimée.

Il s'occupe d'un catalogue raisonné de toutes les édit. des Elzevirs, surtout de petit format, qui doit être précédé d'une Notice très-étendue sur ces célèbres imprimeurs, dont la famille, qui subsiste encore, a produit un vice-amiral; c'est lui enfin qui a fourni la partie hébraique dans les essais de traduc. interlineaire en 5 et 6 langues, publiées par Boulard en l'an 1802.

AGAR, professeur de belles-

lettres de l'Ecole centrale du depart. du Lot. — Discours lors de la distribution des prix an 8. — Discours en vers sur l'amitié, lu au Lycée de Paris le 7 ventôse an 9.

Agier, (J. P.) *aj.* du mariage dans ses rapports avec les lois francaises, an 9, 2 vol. *in*-8°.

Agneaux, (R. et A. d') traduction des Œuvres de Virgile, en vers français, 2e. édition, 1607, *in*-8°.

Aignan, (C.) Essai sur la critique, poëme en trois chants, suivi de deux discours philosophiques, traduction en vers libres de l'Anglais de Pope, 1 vol. *in*-8°. Paris, 1801. Egron.

Ailhaud, *aj.* mort le 22 septembre 1800.

Albert, (Jean) docteur et avocat au parlem. de Toulouse, vivait dans le 17e. siècle. On a de lui : Arrêts de la cour du parlement de Toulouse. La première édition a paru en 1686. La dernière édition a été imprimée à Toulouse, *in*-4°. 1731.

Albisson, lois municipales de Languedoc. — Discours sur l'origine des municipalites diocésaines de Languedoc, et sur leur nature.

Aleman, (Louis-Augustin) avocat, né à Grenoble, en 1653. On a de lui 2 volumes d'un Journal histo. de l'Europe, sur le plan du Mercure et du Magasin Encyclopédique, ainsi que quelques autres ouvrages de critique. Il fut l'éditeur du livre intitulé : *Remarques nouvelles de Vaugelas sur la langue française.* Paris, 1690, *in*-12°. Il y joignit une préface assez curieuse, et quelques observations souvent peu justes.

Almaric, *lisez* Amalric, (François-de-Sales) était avant la révolution, chanoine de la cathédrale de Verdun, vicaire-général de ce diocèse et de celui de Tulles, membre de l'assemblée générale du clergé de France, en 1788; il s'était fait connaître d'une manière avantageuse comme prédicateur. Il avait prêché la Cène à Versailles, et depuis, l'Avent. A la mort de madame Louise, prieure des Carmelites de S. Denis, il prononça son oraison funèbre dans leur église; cette oraison funèbre a été imprimée. Il a inséré dans l'ancien *Mercure*, dans l'*Almanach des Muses*, et dans la *Clef des cabinets des Souverains*, plusieurs pièces de poésies, et dans ce dernier journal, dont il fut long-tems le rédacteur, un grand nombre de morceaux de politique, de morale et de littérature. Il vient de publier, chez Bernard, libraire, quai des Augustins, *un cours de Morale à l'usage des jeunes demoiselles*, en 2 vol. petit *in*-12°.

Amanton, (C. N.) Voyez l'addition à la fin du 6e. vol., et, au lieu de : né le

le 20 janvier 1790, *lisez* 1760. Il a traité une question importante relative aux cheptels, dans la feuille du cultivateur. — Il a inséré des notices dans le journal de la Côte-d'Or, et recueilli les jugemens remarquables des conseils de guerre et de révis. de la 18°. div. mil. Il vient de donner un apperçu des moyens provis. qui pourraient être employés pour faire cesser la mendicité dans la ville d'Auxonne, applicables à toutes les villes d'une population égale ou inférieure, in-8°. Dijon, an X, (1802).

Amelin, (Jean de) né à Sarlat, au XVIe. siècle. — Son principal ouvrage est une traduction de Tite-Live, dont le seul mérite est de porter la citation du nom vulgaire des villes et rivières dont fait mention cet auteur, précaution qu'on ne devrait jamais oublier, quand on veut apprendre l'histoire ancienne aux modernes. Amelin a écrit : — *Hymne au duc de Guise.* Paris, 1558. *Eloge du Saint-Sacrement et de la Vierge.* Bordeaux, 1598. *Traduction de quelques décades de Tite-Live.* Paris, 1559 : *Les harangues et concions militaires de Tite-Live.* Paris, 1597, (Vascosan), *in*-8°.

Ameline, (Claude) archidiacre de Paris, y naquit en 1633. Ayant fini ses études, il suivit le barreau, devint avocat, et plaida quelques causes avec succès. Dégouté du monde, à l'âge de vingt-sept ans, il entra à l'Oratoire en 1660. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égaremens.* Il mourut le 23 septembre 1708, âgé de 75 ans.

Amiet, (C.) — Essai sur les différences constantes et accidentelles résultantes de l'organisation et de l'education, considérées sous le rapport de la santé et de la maladie depuis la naissance jusqu'à la puberté. 1799. 8.

André, (J. F.). Choix de voyages modernes, traduit de l'Anglais, de John Adam, 2 vol. *in*-8°. Paris, an 9. Tardieu.

Angelome, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Luxeu en Bourgogne, vivait dans le 9e. siècle. Nous avons de lui — des stromates ou tapisseries sur les IV liv. des rois et sur le cantique des cantiques. Ce sont des commentaires allégoriq. et mystiques, où il a mêlé des passages de plusieurs pères de l'église, suivant le goût de son siècle. — Un traite des offices divins, imprimé à Rome en 1666.

Angennes, (Claude d') né à Rambouillet, et mort évêque du Mans, en 1601. D'abord conseiller au parlement de Paris, puis envoyé de France en Toscane, et en-

suite conseiller d'Etat. Il se distingua dans toutes ces places. On ne connaît de lui qu'une lettre contre l'attentat de Jacques Clément. Paris, 1591. *in*-8°.

ANQUETIL, (L. P.) aj. — Précis de l'histoire universelle, nouvelle édition, en 12 vol. *in*-12, an 10. — Fastes Juifs, romains et français, 2 vol. *in*-12°. — Motifs des guerres et des traites de paix de la France, pendant le règne de Louis XIV, etc. *in*-8°.

ANQUETIL Duperron, aj. — Recherches géographiques et historiques sur l'Inde, 1786 et 1787, 2 vol. *in*-4°.

ANSART, (A. J.) aj. Histoire de S. Fiacre, 1784, *in*-12.

ANSÉGISE, se fit moine dans le monastère de Fontenelle. Charlemagne, qui l'estimait, le mit à la tête de cette abbaye en 825. Anségise y fit revivre l'esprit de S. Benoît, y rétablit les édifices, en ajouta de nouveaux, augmenta la bibliothèque, et en devint comme second fondateur. Il mourut en 833. On lui est redevable du premier recueil des Capitulaires de nos droits; il en forma un corps d'ouvrage divisé en quatre livres. Cette collection a été fort célèbre. Charles-le-Chauve la citait comme ayant force de loi dans l'usage public. — L'édition la plus complette que nous en ayons, est celle que Baluse a insérée dans ses Capitulaires.

ANTOINE, (P. J.) membre de l'académie de Dijon et de la société des sciences et arts de Besançon. *aj*. Découverte des ruines d'un monument triomphal, qui a existé depuis environ l'an 560 avant J. C., dans la très-antique cité de *Divio*, aujourd'hui Dijon, *in*-8°. Paris, vendemiaire, an X. — Projet pour la formation d'un corps d'ouvriers d'Etat, pour les travaux des routes, des canaux et autres constructions, *in*-8°. Paris, brumaire, an X.

ANTONELLE, (P. A.) *aj*. Motifs de ses opinions au tribunal révolutionnaire, *in*-8°.

ANTRAIGUES, (le comte d') *aj*. Réponse au coup-d'œil de Montesquieu. — Réflexions sur le divorce, *in*-8°. — Dénonciation de l'assemblée nationale aux Français catholiques, 4e. édition, 1792, *in*-8°. — Adresse à la la noblesse française, 1792. *in*-8°. — Sur les effets d'une contre-révolution, 1795.

ARBBAUD DE JOUQUES, (C.) traduction et imitation de quelques poësies d'Ossian, *in*-8°. Paris an 9, Pougens.

ARBOGAST, (L. F. A.) Aj. Rapport et projet de decret sur les livres élémentaires sur l'uniformité du sistéme des poids et mesures 1793.

ARCET, (d') A. Ce savant, qui est mort à Paris le 24 pluviôse an 9, (février 1801)

naquit le 26 septembre 1725, à Douazit, depart. des Landes. Une partie de sa jeunesse se passa dans l'adversité. Son père, qui était juge, voulait qu'il se préparât à lui succéder : un penchant irrésistible pour la physique lui faisait préférer l'étude de la médecine à celle de la jurisprudence. Il se vit donc forcé de quitter la maison paternelle, et de se rendre à Bordeaux pour s'y livrer à son goût pour la physique.

C'est par un tel combat sur le choix d'un état que commence l'histoire de presque tous les gens de lettres. Rarement les parens consentent-ils à ce que leurs enfans courent la périlleuse carrière des travaux de l'esprit, et certes on ne peut blâmer leur prudence. Mais ceux qui ont reçu de la nature la noble destination d'éclairer leurs semblables sentent leurs forces, et ne sont sensibles qu'au charme qu'on éprouve à la recherche de la vérité qui fait mépriser l'indigence et l'abandon momentané des hommes. D'Arcet subit complétement cette terrible épreuve. Son père lui refusa toute espèce de secours, et transporta son droit d'aînesse aux enfans d'un second lit ; ensorte qu'il se trouva bientôt dans une détresse si profonde, qu'il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons de latin aux enfans d'un savetier.

Heureusement pour lui, un de ses camarades d'études, Roux, connu depuis à Paris comme professeur de chimie aux Ecoles de médecine, approchait du célèbre Montesquieu : il lui fit part de la situation de d'Arcet, et l'engagea à se le faire amener. Le président, voyant un jeune homme spirituel, instruit, modeste, et qui ne paroissait pas né pour cette infortune, prit à lui l'intérêt le plus vif ; et s'étant assuré de l'honnêteté de ses mœurs et de l'étendue de ses connaissances, il lui confia l'éducation de son fils, et l'amena à Paris en 1742.

D'Arcet obtint bientôt l'estime et l'amitié de son protecteur, et devint le confident de ses travaux. Cette confiance intime ne finit qu'avec la vie de Montesquieu, et ce fut même alors que celui-ci lui en donna la plus grande preuve. L'auteur immortel de l'Esprit des Lois, poursuivi et persécuté par des fanatiques jusques sur son lit de mort, pour rétracter des passages de son livre, s'apperçut que ceux qui l'obsédaient, désespérant de réussir dans leur entreprise, voulaient au moins glisser dans ses papiers quelque écrit qui contiendrait une rétractation, et qu'on donnerait comme de lui quand il ne serait plus. Ses parens étaient gagnés, et ses amis absens : ce fut à d'Ar-

cet qu'il eut recours ; il lui remit les clefs de ses manuscrits ; et celui-ci fut obligé d'employer la force pour ne pas se les voir arracher. Ce dernier acte, par lequel son ami lui léguait en quelque sorte le soin de son honneur, l'avait touché au point que c'était celui des événemens de sa vie qu'il rappelait avec le plus de complaisance, et il ne le faisait jamais sans une vive émotion.

L'éducation du jeune *Secondat* sous les yeux d'un père tel que Montesquieu, avait obligé d'Arcet à faire une étude approfondie des belles-lettres ; il en a fait preuve dans les notes dont il a enrichi le *Traité des questions naturelles de Sénèque.*

Tout en s'occupant de son élève, d'Arcet continuait à étudier la médecine, et de toutes ses branches c'était la chimie qui le charmait le plus, parce que c'était celle qui lui paraissait la plus féconde en vues nouvelles et utiles. Son application le rendit bientôt l'élève chéri de Rouelle, qui lui-même s'était, à force de travail, élevé de la condition d'un pauvre paysan au rang des professeurs célèbres.

Rouelle était un de ces hommes qui, par une grande vivacité d'élocution, par des idees hardies, une méthode vaste et simple à la fois, savent communiquer, même aux gens du monde, l'enthousiasme dont ils sont remplis pour leur art.

Un jeune colonel, passionné pour toutes les sortes de renommées, M. de Lauraguais, faisait les frais de ses cours, et fréquentait souvent son laboratoire. Il y fut bientôt frappé du zèle et de l'intelligence de d'Arcet et de son ami Roux, qui était venu le trouver à Paris. *Celui-ci*, disait M. de Lauraguais, *avait cet esprit qui promet de la capacité ; mais il était atrabilaire. D'Arcet était bon, simple et gai. Je demandai à Roux son amitié ; mais je donnai la mienne à d'Arcet, et dès-lors nous fûmes inséparables.*

Le hasard voulut que les premiers travaux communs des deux nouveaux amis, fussent fort étrangers à cette chimie qui les avait liés, et, au lieu de laboratoire, ce fut dans les camps que d'Arcet eut d'abord à suivre son protecteur.

Il fit avec lui la campagne de 1756, et assista à la bataille d'Hastembeck. Il la vit de près, car un boulet à ricochet l'ayant couvert de terre, son cheval effrayé l'emporta au milieu de la mêlee. Des officiers de sa connaissance voulaient le faire retirer : *Non*, dit-il en riant, *je ne serais peut-être pas venu ; mais puisque j'y suis, je suis bien aise d'observer par moi-même*

les gens qui font, pour vivre, le métier de s'entre-tuer.

Pendant la campagne de 57, M. de Lauraguais et d'Arcet profitèrent de l'occupation du pays d'Hanovre pour visiter les mines du Hartz. Ils y passèrent, à diverses reprises, plusieurs jours sous terre, ayant seulement soin de s'informer de tems en tems de ce qui arrivait dessus. Ils apprirent trop tôt que M. de Soubise venait d'y être battu à Rosbach, et ils se hâtèrent de rejoindre l'armée, où ils se trouvèrent à la defaite de Crevelt. Le régiment de M. de Lauraguais y ayant été détruit, il aima mieux venir faire de la chimie que d'en lever un autre, et il ramena d'Arcet à Paris.

Rien ne fut épargné dès-lors pour leurs expériences communes, et sur-tout pour leurs recherches sur les arts : les principales eurent la porcelaine pour objet.

M. de Lauraguais et d'Arcet firent, les premiers en France, une porcelaine dure et infusible. Les expériences de d'Arcet ne donnèrent pas toutes de belles porcelaines, mais toutes fournirent des faits utiles à la science, et il les recueillit sous le titre de *Mémoire sur l'action d'un feu égal, violent et continué pendant plusieurs jours, sur un grand nombres de terre, de pierres et de chaux métalliques*, 1766 et 1770.

Un Allemand, nommé Pott, avait traité le même sujet; mais d'Arcet essaya beaucoup plus de substances; et comme il employait un feu bien plus actif, il obtint souvent d'autres résultats. La minéralogie gagna à ce travail une meilleure distribution de ses substances, et la peinture en émail plusieurs couleurs nouvelles.

Ce même feu lui donna occasion de répéter le premier en France, et de varier les expériences que l'empereur François Ier. avait faites sur le diamant.

D'Arcet inventa ensuite un alliage metallique remarquable par la propriété singulière de se fondre à une chaleur moindre que celle de l'eau bouillante. On lui doit encore la détermination de l'énorme quantité de substances nutritives contenue dans les os, quantité qui surpasse celle que fournirait un poids égal de chair; et il avait annoncé depuis longtems dans ses cours la possibilité d'extraire des os un produit semblable au suif. Ce n'est pas par ses découvertes seulement qu'il faut juger d'Arcet. Pendant dix-huit ans qu'il fut professeur au collége de France, il répandit les lumieres de la chimie dans les ateliers des arts, et forma plusieurs des maîtres actuels de la science.

Chimiste des manufactures de

Sèvres et des Gobelins, il y perfectionna dans l'une, les procedés de la cuisson, dans l'autre ceux de la teinture.

Inspecteur des essais à la monnaie, il sut effrayer par une probité sévère ces intrigants que la pénurie des finances et la faiblesse du gouvernement attirérent pendant quelques années.

Membre de ces grands corps scientifiques appelés à eclairer le gouvernement sur les matières de leur ressort, les gens de lettres sur les ouvrages qu'ils leur présentent, les artistes sur les machines qu'ils inventent, espèces de tribunaux où les rapporteurs ont plus d'autorité qu'ailleurs, parce que les juges ne possèdent pas également bien toutes les branches des sciences sur lesquelles ils ont à prononcer, et où ces rapporteurs ont par conséquent besoin d'être, s'il est possible, encore plus délicats et plus laborieux, il se distingua toujours par son rare discernement et par sa sévère justice.

La plus belle occasion qu'il eut de faire preuve d'une noble impartialité, fut quand la nouvelle chimie, armee de ses expériences, de sa nomenclature et de ses formules, vint combattre l'ancienne, corps à corps, et que, nommé par l'académie des sciences, l'un des juges de ce grand défi, il lui fallut prononcer entre des opinions appuyées de l'assentiment d'un siecle entier, et des idées qui n'avaient encore de soutien qu'elles-mêmes; entre la théorie qu'il avait enseignée toute sa vie, et celle de la découverte à laquelle il n'avait eu aucune part. Cette dernière circonstance dit assez à tous ceux qui connaissent des gens de lettres, combien il fallait qu'il eût de franchise pour non seulement ne point s'opposer à cette nouvelle doctrine, mais même pour l'introduire peu-à-peu dans ses ouvrages et dans ses cours, à mesure qu'il en constatait les bases.

D'autres questions d'un intérêt immédiat, et non-moins générales, furent encore soumises à son jugement, et lui demandèrent de longs travaux : telles furent celle de l'existence de l'or dans les cendres des végétaux, celle de sa dissolution dans l'acide nitrique, celle de l'épuration du metal des cloches. Partout il montra la même justice et la même sagacite.

On voit que tous ces travaux de d'Arcet furent modestes comme lui. Il chercha toujours plus l'utilité que la gloire. Tel fut d'Arcet comme savant et comme chimiste.

D'Arcet a joui du rare bonheur de n'avoir jamais connu d'ennemis. Eh ! qui aurait pu l'etre ? Sa modestie inalterable, sa candeur, son

affabilité, rendaient impossible toute espèce de rivalité d'amour-propre avec lui : son ame ne pouvait pas plus en être atteinte que son caractère ne permettait aux autres d'en concevoir. Juste et bienveillant pour tous ceux qui cultivaient les sciences, il était considéré de tous. Mais pendant le règne horrible de la terreur, quel homme de bien ne fut pas au moins menacé ? d'Arcet fut quelque tems dans le plus grand péril. Les sciences lui fournirent un défenseur courrageux qui le sauva.

Il existait au comité de salut public plusieurs dénonciations contre lui ; mais celle qui l'accusait d'avoir été lié avec le duc d'Orléans, équivalait alors à un arrêt de mort. Cependant les rapports de d'Arcet avec ce prince les honoraient tous deux ; ils étaient bien antérieurs à la révolution et sur-tout fort étrangers à la politique. Le duc d'Orléans avait excité d'Arcet à publier ses belles expériences sur la combustion du diamant ; d'Arcet lui avait fait deux cours de chimie, et ces relations avaient attaché le prince au chimiste, mais la révolution interrompit naturellement ces relations.

Il était sans doute bien injuste de lui faire un crime d'avoir été lié avec le duc d'Orléans ; mais à cette affreuse époque on ne se donnait pas souvent la peine de chercher des prétextes pour immoler des victimes. Ce ne fut que long-tems après que le hasard apprit à d'Arcet qu'il devait la vie au chimiste Fourcroy, qui, comme membre de la convention, était parvenu à se saisir des dénonciations, sous prétexte de les examiner. Pressé par Robespierre d'en rendre compte, il prit courageusement la défense du denoncé, expliqua la nature de ses rapports avec le duc d'Orléans, attesta qu'ils avaient eté utiles aux sciences et irréprochables pour le savant. Mais il fallut y revenir plusieurs fois, pour arracher ce septuagénaire au tyran qui l'avait compté parmi les proscrits.

Enfin, Fourcroy l'emporta, et mit plus de soins à cacher cette belle action, qu'elle ne lui avait coûté d'efforts. D'Arcet en parlait souvent à ses amis.

L'excellent tempérament de d'Arcet, sa vie sobre et réglée, semblaient lui promettre encore de longs jours. On le citait comme un de ces exemples rares d'une vieillesse avancée, sans aucune infirmité. Mais tout-à-coup il fut assailli si violemment, que la médecine, qu'il avait tant honorée, ne put lui être d'aucun secours. Il vit avec calme approcher son heure dernière, et il expira entouré de sa famille désolée, à l'âge

de 76 ans. Plusieurs gens de lettres ont payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de d'Arcet, entr'autres le savant professeur Cuvier, membre de l'Institut national ; et nous aimons à consigner ici que nous devons à ce célèbre naturaliste les principaux traits dont nous avons enrichi cet article.

Archambault, (mlle.) née à Laval, dans le Maine, est auteur d'une dissertation sur cette question : *Lequel de l'homme ou de la femme est le plus capable de constance ;* ou *la cause des dames soutenue, etc.* Paris, 1750, *in*-12.

Arçon, (C. E. le Michaud d') Aj. — mort en messidor de l'an 8, à l'âge de 67 ans, naquit à Pontarlier en 1733. Son père, qui était à-la-fois jurisconsulte profond et orateur distingué, le destina à l'état ecclésiastique, et lui procura un canonicat à l'abbaye de Montbenoit. Mais cet avantage ne séduisit pas le jeune d'Arçon. Une passion dominante pour les opérations militaires, avait déja disposé de lui. Il s'exerçait continuellement à dessiner et à tracer des ouvrages de fortifications. Son père ne fit d'abord qu'une légère attention à cette répugnance. Mais le jeune d'Arçon fixa son attention en substituant de sa propre main, l'habit d'ingénieur à celui d'abbé, dans un portrait où l'on venait de le peindre.

Cette déclaration muette, mais éloquente, fit l'impression qu'il en attendait ; dès ce moment, le père ne s'occupa plus que du soin de seconder les desirs de son fils. L'occasion se présenta d'en parler à M. du Vivier, ingénieur en chef, qui allait visiter le château de Joux; cet ingénieur fut si content des dispositions de d'Arçon, qu'il promit de le faire entrer dans le corps du génie, aussitôt qu'il aurait acquis les connaissances nécessaires dans la géométrie et dans la mécanique; ce qui engagea son père à l'envoyer à Besançon, où il étudia sous un bon professeur. Ayant été ensuite à l'école de Mézières, en 1754, il fut reçu ingénieur l'année suivante.

Le début de son service militaire n'offrit rien de remarquable, si ce n'est une heureuse passion pour son état, qui lui faisait employer avec fruit, la plus grande partie de son temps, qu'une vivacité naturelle, et presqu'impétueuse, aurait pu rendre sans cela très-funeste.

Cette époque de la vie, qui est communément la plus obscure, est pourtant la plus intéressante, puisque c'est celle où le germe des grands talens se développe en silence. Le gén. d'Arçon commença à essayer les siens dans la guerre de sept ans, où il fut employé pendant les deux der-

nières campagnes. Il se distingua en 1761, à la défense de Cassel, quoiqu'il n'y servît encore que dans les grades subalternes.

La paix ayant été faite, on l'envoya en résidence, selon son rang, dans différentes places; mais il ne tarda pas ensuite à être désigné pour sortir de la ligne commune. Il fut employé depuis dans l'armée franç., qui fit avec celle d'Espagne le siége de Gibraltar.

Depuis long-temps on travaillait à la carte des Alpes frontières de France, sous l'inspection de M. de Bourcet, maréchal-de-camp dans le corps du génie, lorsque le gouvernement chargea le général d'Arçon d'y attacher celle du Jura et des Vosges. Ce dernier choisit en conséquence ses coopérateurs, et par la méthode qu'il introduisit dans l'exécution, l'on vit des officiers fournir dans une seule campagne, jusqu'à trente lieues quarrées de pays parfaitement détaillées.

Le chef de l'entreprise donnait lui-même l'exemple de l'exactitude et de la célérité. Ce travail lui procura l'occasion d'inventer une nouvelle manière de lavis à la sèche avec un seul pinceau, beaucoup plus expéditive et plus expressive que le lavis ordinaire. Il a fait de très-bons modèles en ce genre, qui a trouvé beaucoup d'imitateurs, et qui est une véritable conquête pour l'art.

Pendant la révolution, le général d'Arçon fut chargé de faire une reconnaissance au mont Saint-Bernard, pour faciliter le passage de l'armée française en Italie; mais quelques hommes alors très-puissans, le denoncèrent comme contre-révolutionnaire, et il s'estima heureux de pouvoir se faire oublier à Saint-Germain où il se retira pour vivre dans la plus grande obscurité.

Ses talens étaient cependant trop généralement connus et trop nécessaires, pour qu'on le laissât jouir pendant long-temps de cette tranquillité. Le projet d'invasion de la Hollande fit bientôt songer à lui; on le tira de son exil, et on l'employa à l'armée, en qualité de général divisionnaire.

L'on sait avec quelle rapidité il enleva plusieurs places aux ennemis, entr'autres Bréda, dont il sut intimider la garnison et les habitans, au point qu'ils se rendirent avant que le siége commençât. Mais cette campagne, dans un pays marécageux, fut très-funeste à sa santé. Ce fut dans cette circonstance que l'orage révolutionnaire devenant chaque jour de plus en plus menaçant, et ne distinguant souvent les hommes que pour sacrifier les plus utiles, il fut encore obligé de se remettre à l'écart, afin d'éviter les per-

cutions qui étaient alors les seules récompenses qu'il eût à esperer de ses services. On le consulta néanmoins jusques dans sa retraite, d'où il fut toujours utile au comité des fortifications, même pendant les années 93 et 94, que l'on nomme à juste titre *le temps de la terreur*. Il y rédigea aussi son dernier ouvrage, (Considérations militaires et politiques sur les fortifications) qui a été imprimé par ordre du gouvernement, et qui renferme l'extrait de ses meilleures pensées sur l'art qu'il avait pratiqué toute sa vie avec la plus grande distinction.

Ce fut à-peu-près à l'époque où il publia cet ouvrage, qu'ayant été invité à prononcer un discours sur l'art de la guerre et sur la fortification, pour l'ouverture du cours de l'Ecole polytechnique, il s'en acquitta avec cette supériorité que l'on attendait de ses talens.

L'institut national l'associa à ses travaux, et la société d'agriculture, commerce et arts du départem. du Doubs, lieu de sa naissance, le plaça au nombre de ses membres, dès l'origine de son établissement. La nature n'avait rien négligé pour rendre le général d'Arçon intéressant; son physique parlait en sa faveur. Il était d'une taille moyenne, bien proportionnée, et d'une physionomie agreable. La vivacité de son esprit pétillait dans ses regards, et sa conversation, alternativement enjouée ou sérieuse, était toujours très-animée. Il fut bon père et bon ami. Il s'etait retiré dans le sein de sa famille, lorsque la révolution du 18 brumaire le rappela dans la capitale. Désigne par le premier consul pour être membre du sénat conservateur, il fut admis sans obstacle; mais à peine eût-il le tems d'exercer ses nouvelles fonctions, qu'une maladie aiguë, occasionnee par une invasion de la bile dans le sang, l'enleva aux sciences et à l'amitié.

Outre les ouvrages que nous avons cités dans notre premier vol., *aj.* Considérations sur le génie de Vauban, 1786, *in*-8°.

Arçons, (César d') avocat de Viviers, mort à Bordeaux en 1681. Il a laissé des écrits sur la physique et sur le jansénisme, qui sont tous également obscurs, et dont voici les titres: Du flux et reflux de la mer. Rouen, 1654, *in*-8°. — Systême du monde, ou le nombre, la mesure et le poids des cieux et des élémens, selon l'écriture sainte, présenté à M. l'abbé Dussault, pour en faire la dédicace au sauveur du monde sur l'autel de Saint-Seurin. Bordeaux, 1666, *in*-4°. — Œuv. complettes, 1667, *in*-4°.—Dissertations sur quelques questions théo-

logiques. Bruxelles, 1680, *in*-4°.

Arnal, (Jean d') avocat et clerc-secrétaire de Bordeaux, où il vivait au commencement du XVII siècle.

On a de lui quelques ouvrages qui ne sont guères connus hors de cette ville, pour laquelle ils furent écrits. Ils consistent en des compilations indigestes, qui ne supposent que de la patience dans leur auteur. Le principal est la première continuation de la chronique Bordelaise, ouvrage d'une utilité locale par rapport aux recherches, mais sec et pesant. D'Arnal est cependant le plus intéressant et le moins aride des chroniqueurs de Bordeaux. Il a de l'érudition et de l'exactitude. Quelques bibliographes le confondent avec d'Arnalt d'Agen et le P. Darnal. Les écrits de ces trois auteurs se ressemblent assez, soit par le genre des recherches, soit par la dureté du style. Leurs noms et leur peu de célébrité, sont, il est vrai, presque communs à tous trois. Mais ce sont des personnes bien distinctes. Voici le titre des ouvrages de d'Arnal : Suppl. des chroniques de Bordeaux, 1619; *in*-4°. — Instruction pour la conservation de certains droits de ville. Bordeaux, 1620, *in*-8°. — Priviléges des bourgeois de Bordeaux, 1618, *in*-4°.

Arnalt, (Jean d') procureur du roi au présidial d'Agen au XVI siècle, né à Villeneuve du Lot. Dans un discours prononcé à l'ouverture de son tribunal, il a fait entrer de longues, fastidieuses et puériles recherches sur les antiquités de l'Agenois. Il n'est pas d'auditoire assez bénévole pour entendre cette dissertation aussi pesante que barbare. Elle forme un gros *in*-8°. intitulé : Harangue solemnelle faite aux ouvertures des plaidoyeries de la sénéchaussée d'Agenois. Paris, 1606. On confond cet auteur avec un autre.

Arnaud, (F.) *aj.* Eloge d'Homère. — Portrait de Jules-César dans différens recueils.

Arnauld. Principes de lecture, 1 vol.

Arnould, *aj.* Système maritime et politique des Européens pendant le XVIII siècle fondé sur leurs traités de paix, de commerce et de navigation, 1797, in-8.

Arnoux, (Laffray) né à Gap en Dauphiné, le 19 sept, 1735, mort à Paris le 19 sept. 1794. Vie privée de Louis XV. 1781. — Annales de la monarchie française depuis son origine jusqu'à la mort de Louis XV.

Arragon, (J. L. d') L'anti-Lalande, ou réfutation de la lettre du célèbre astronome Lalande, *in*-12°. an 9.

Artaize, (d') Reflexions

d'un jeune homme, 1786, 2. v. — Dégradation de l'hom. en société, 1787, *in*-12.

Assier-Perricat, père; on a de lui : Nouv. traité sur la construction et l'invention des nouveaux baromètres, thermomètres, hygromètres, aréomètres et autres découvertes de physique expérimentale, *in*-8°. an 10.

Atal. Les deux commissaires. — L'Elève de la Nature. — Une faute de l'Amour, op. com. 1795.

Aubonneau, (d'). Un mot sur les colonies françaises et particulièrement sur St. Domingue, 1800, in-8.

Aubry. (C.-L.) *aj.* Cours public en 4 leçons, sur l'application du calcul décimal à toutes les opérat., *in*-12, an 9.

Aubry, inspecteur général des turcies et levées, et membre de diverses acad.; a donné, 1°. Mémoires sur différentes questions de la science des constructions publiques et économiques qui ont successivement remporté le prix des acad. 1 vol. *in*-4°., imprimés à Lyon, 1790. 2°. Rapport sur les événemens de la crue de la Loire en 1790, dans lequel il propose un nouveau système de levées, brochure *in*-4°.

Aubry, (J. B.) ex-bénédictin, né à Deyvilles, départ. des Vosges. *aj.* Outre plusieurs morceaux insérés dans différens journaux, il a donné au public, en 1776, l'Ami philosophe et politique, brochure *in* 12. En 1782, Questions philosophiques sur la religion naturelle etc., 1 vol. *in*-12. — En 1783, Lettres critiques sur plusieurs questions de la Métaphysique moderne etc. *in*-12°. — En 1790, Théorie de l'ame des bêtes, et de celle qu'on attribue à la matière organisée, etc. La même année, Leçons métaphysiques sur l'existence de la nature de Dieu. — En 1791, Questions aux philosophes du jour sur l'ame et la matière. — En 1801, an 9, Anti-Condillac, ou harangue aux idéologues modernes etc. — En 1802, an 10, Nouvelle Théorie des êtres, avec laquelle on découvre et on réfute aisément les principes sophistiques, contradictoires et absurdes répandus dans la logique de Condillac, et dans les ouvrages métaphysique de Voltaire, sur l'ame, ses facultés, l'origine de ses connoissances et l'art de raisonner.

Audebert, jurisconsulte, né à Orléans en 1618. Ses talens lui procurèrent des lettres de noblesse en France, et son Eloge de Venise lui mérita de cette ville le collier de l'Ordre de S. Marc. Nous avons de lui un recueil de poésies latines, publiées à Hanovre en 1603, *in*-8°.

Audebert, (Jean-Bapt.), né à Rochefort en 1759, mort à Paris en 1800, *aj.* — Ce

célèbre graveur, qui fut un observateur profond des animaux, s'appliqua tout entier à cette partie de l'hist. nat. Ses productions tiennent le premier rang parmi les collections les plus precieuses en ce genre. Il publia d'abord l'hist. nat. des singes, des makis et des galéopithèques, 1 vol. gr. *in-fol.* fig. impr. en couleur, Paris, Desray, an 8 (1800). Aussitôt que cet ouv. parut, il fit une grande sensation dans le public, et il fut accueilli d'une manière distinguee par les professeurs du Muséum d'hist. nat. de Paris, qui en firent alors une mention très-honorable pour l'auteur et pour l'ouvrage, dans un rapp. au ministre de l'interieur. Ce rapport est imprimé en tête du vol. Les amateurs trouvèrent fort curieux de joindre à leurs collec. une produc. aussi considér. dont le texte, les dessins et la gravure sont l'œuvre d'un seul homme. Audebert, encouragé par ce succès, entreprit l'hist. nat. et génér. des colibris, des oiseaux-mouches, des jacamars et des promerops, 1 vol. grand *in-fol.* fig. impr. en couleur, Paris, Desray, an 2 (1800). Quand la mort enleva Audebert à ses travaux, il commençait l'hist. nat. et génér. des grimpereaux et des oiseaux de paradis, 1 vol. gr. *in-fol.* fig. impr. en couleur, Paris, Desray, an 11 (1802) L'éditeur a fait terminer ces deux derniers ouvrages avec autant de perfection que ce qui avait été dirigé par l'auteur même en ce qui concerne les beaux arts et la fidélité des figures. Quant à la partie historiq. et descriptive, elle a été continuée par L. P. Vieillot, naturaliste modeste et éclairé, qui a voyagé et étudié une partie de ces oiseaux vivans dans leur pays natal. Il avait communiqué à Audebert des individus tres-curieux, qu'il avait rapportés de ses voyages; il lui avait aussi remis des notes fort intéressantes, fruit de ses propres observations. Dans ces deux derniers ouvrages, Audebert s'est encore surpassé en imitant, à l'aide de procédés nouveaux, quoique Buffon l'eut jugé impossible, l'éclat, le velouté, les reflets changeans de l'or et de toutes les couleurs métalliques dont la nature a paré le plumage de ces beaux oiseaux. Ici rien n'a été négligé ni omis; les attitudes et les couleurs naturelles sont si bien rendues par les figures, que l'illusion est complète; on croit y voir des oiseaux vivans. Audebert est le premier qui ait imaginé de faire imprimer en couleur, avec une seule planche, les fig. en hist. nat. Il est le seul auteur dont les fig. d'animaux offrent les caractères particuliers à chaqueespèce. Il a su diposer

la

gravure d'une manière particulière et propre à sa méthode, qui lui a valu la prééminence en ce genre, puisque jusqu'ici, soit en France, soit chez l'etranger, on ne peut rien citer comme objet de comparaison. Il s'occupait par delassement à empailler des quadrupèdes et des oiseaux, et il a formé son cabinet lui-même (1). Il avait commencé à peindre les anim. carnassiers et les chauve-souris, qu'il devait publier après avoir fini les oiseaux, et il se proposait de terminer ses travaux par une hist. nat. de l'homme dans les quatre parties du Monde. Ce projet le flattait beaucoup; mais il ne se dissimulait pas combien il était difficile de décrire et de figurer toutes les passions qui agitent l'espèce humaine. C'est en méditant cette courageuse entreprise, qu'il est mort à Paris à l'âge de 42 ans.

Audibert-Ramatuelle, ancien officier de la marine. — Cours élémentaire de tactique navale, *in*-4°. avec 68 planches, Paris, Beaudouin, an 9 (1800).

Audrein, *aj.* Discours à la jeunesse, 1790, *in*-8°.

Auffray, — Considérations sur les manufactures dans les villes maritimes et commerçantes, 1768, *in*-8°.

(1 Desray, libraire, possède actuellement le cabinet d'Audebert.

Aulnaye, (de l') *aj.* — Né à Versailles le 7 juillet 1759. Il a publié les ouv. suivans: 1°. — Les abeilles d'Aristée, épisode du 4e. liv. des Géorgiques de Virgile. Paris, Cailleau, 1780, *in*-8°. 16p. — 2°. Nisus et Euryale, épisode du 9e. liv. de l'Enéïde de Virgile, Paris, Clousier, 1781, *in*-8°., 16 p. — 3°. Lettre sur les nouveaux Stabat, donnés cette année au concert spirituel, avril 1781, 8°. 8 p. — 4°. Mémoire sur la nouvelle harpe de M. Cousineau, Paris, Lamy, 1782, *in*-12, 40 p. — 5°. Lettre à M. Dupuy, secrétaire perpetuel de l'ac. des inscriptions et belles-lettres, sur les échelles musicales, insérée dans le journal des savans, février, 1783. — 6°. Mémoire sur un nouveau systême de notation musicale, systême par lequel, sans le secours des portées, ni des clefs, on peut exprimer chaque son du clavier par un caractère particulier, avec 3 pl., inséré dans le n°. 2 des memoires du musee de Paris, Paris, Moutard, 1785, *in*-4°. — 7°. Le discours préliminaire et les explications de l'édition franç. des peintures des bains de Titus, publiés par Ponce, *in-fol.* — 8°. Une biographie très-étendue d'Abailard et d'Héloïse, à la tête de la belle édition, que Fournier jeune a publiée des lettres de ces

deux amans, Paris, 1796, *in*-4°. *fig.*, 114 p.

Authenak, (J. B.). Ode sur la bataille de Marengo *in*-12.

Avalle. — Tableau comparatif des productions des colonies françaises aux Antilles avec celles des colonies anglaises, espagnoles et hollandaises de l'année 1787 à 1788, suivi de l'établissement et mouvement d'une sucrerie pendant le cours d'une année. 1800, *in*-4°.

Averdy, (de l') *aj.* Tableau raisonné et méthodique des ouvrages contenus dans les mémoires de l'ac. des inscriptions, 1791, *in*-4°.

Avost, (Jerôme) né à Laval en 1558, se distingua parmi les savans de son siècle. Il etait versé dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole. Ses principaux ouvrages sont : 1°. Les amours d'Ismene et de la chaste Isménie, écrites en grec par Eustathius, etc. Paris, 1582, *in*-16. — 2°. Dialogues des graces et excellences de l'homme, ensemble de ses misères et disgraces, etc., traduits de l'italien, etc. Paris, 1583, *in*-8°. — 3°. Essais de Jérôme d'Avost sur les sonnets du divin Pétrarque, avec quelques autres poésies de son invention, Paris, 1584, *in*-8°.

Aygaleuq, (F.) Dissertation sur la fièvre inflammatoire, *in*-8°., an 9.2e. édit.

Aymé, proscrit au 18 fructidor. — Déportation et naufrage, avec quelques observations sur la Guyanne française et sur les nègres, 1800, an 8.

B

Bablot, (Benjamin-Louis-Nicolas) *aj.* Médecin à Châlons, né à Vadenay, département de la Marne, le 9 septembre 1754, est auteur des ouvrages suivans : Adieux de mlle. Noël à la ville de Châlons-sur-Marne, 12 mars 1788, *in*-8°. 2 editions. — Lettre au docteur Grunwald sur les vertus de la poudre de crapaud dans les cas d'hydropisie, imprimée dans la gazette salutaire, année 1785, n°. 22. — Lettre sur un moyen singulier de se débarasser des glaires de l'ésophage et de l'estomac, (mai 1786) imprimée dans la gazette de santé, n°. 24 et 25 de l'année 1786, et dans le tome 3 des Nouvelles instructives du docteur Retz. — Observation sur une colique de *miserere*, imprimée dans le 69e. vol. du journal de médecine, cahier d'octobre 1786. — Qualités essentielles qu'exige la profession d'apoticaire ; extrait traduit du Dispensaire latin de Valerius Cordus, (14 novembre 1786) imprimé dans le tome 3 des Nouvelles instructives du docteur Retz. — Mémoire à consulter sur une impuissance provenante d'une cause morale, imprimé dans la ga-

zette salutaire, n°. 50, de l'année 1786, et dans la gazette de santé, n°. 45, de la même année. — Lettre sur les présages des songes, imprimée par extrait dans la gazette de santé, n°. 35, de l'année 1797. — Mémoire sur cette question proposée par l'acad. de Châlons-sur-Marne, dans sa séance publique du 24 août 1787 : Quelles sont les causes les plus ordinaires de l'émigration des gens de la campagne vers les grandes villes, et quels seraient les moyens d'y remédier ? manuscrit. Ce mémoire a obtenu le premier *accessit*, et celui du cit. Boncerf a été couronné. — Moyens de rendre la loterie royale de France utile au gouvernement, sans nuire directement ni indirectement au peuple etc. — Le Caducée, ou organisation du département de la Marne, *in*-8°. 1790. — Deuxième session de l'assemblée electorale du département de la Marne, ou 2e. partie du Caducée, *in*-8°. Châlons, 1791. — L'observateur du département de la Marne, *in*-8°. Châlons, 1790 et 1791. — L'abolition des cloîtres, épître en vers, imprimée dans le 7e. volume du Mercure universel. — Adresse du conseil général permanent de la commune de Châlons, à l'assemblée nationale, 13 sept. 1792, contre les calomnies de Billaud-Varennes. — Autre adresse au nom de quelques cit. de Châlons à la convention nat., pour la protection de tous les cultes, 19 octobre 1792. — Autre adresse du conseil général de la commune de Châlons à la convention nationale, sur les divis. intestines, scandaleuses et fatales au repos de l'Etat, *in* 4°. de 8 p., 12 mai 1793. — Rapport sur la contagion des cimetières, 17 juin 1793. — Discours sur les maux qu'enfante l'ignorance des lois, *in*-4°., 7 frimaire an 3. — Réflexions sur les dangers des bains, pour certaines personnes, à l'eau courante des rivières, et moyen de parer à la crainte de se noyer, *in*-8°. Châlons, an 4. — Jamais et Demain, *in*-8°. — Poëme sur la nécessité d'une religion, la religion naturelle, *in*-8°., an 5. — Des moyens de prévenir les délits dans la société. Sous presse. — Observation sur une rage spontannée, ayant sa cause dans la seule peur de l'eau courante, 27 messidor an 7. — Il a travaillé au journal de la Marne.

Bachelier-d'Agès (P. G). De la nature de l'homme, et des moyens de le rendre plus heureux, *in*-8°. an 9.

Bacon, *aj.* — Traité d'equitation et des maladies hippiatriques, d'après les principes de Bourgelat, dont il était l'élève, 1776. — Manuel du jeune officier,

1781, 5e. édition, dont une (1793) sous le titre d'Essai sur la theorie militaire. — Esprit et précis historique des assemblées des notables, 1787. — Memoire sur la question de savoir si en France le haut clergé est, par un droit constitutionnel, exempt de contribuer aux charges de l'Etat, 1787. — Sur la necessite des benéfices en faveur du ci-devant Ordre royal et militaire de S. Louis, à l'instar de l'Ordre de Malte, 1789. — Opinion sur l'état de la France, sur le defaut de numeraire et sur les moyens d'y remédier, 1791. — La raison aux Français, opinion sur la liste des candidats, designés pour présider à l'éducation du fils du ci-devant roi — Réflexions politiques sur la necessité de donner une grande force au pouvoir exécutif. — Nouvelle histoire numismatique de différens peuples anciens et modernes, et de tous les papiers-monnaie de l'Europe, 1792. — Ouvrage sur les mœurs, an 3. — Opinion sur le traite de Campo-Formio, an 6. — Recherches sur les origines Celtiques Bugesiennes, 2 vol. *in*-8°. avec fig., an 6. — La raison aux Français, analyse de la constitution de l'an 8, an 8. — Il est l'inventeur d'une tinette ou chaudière économique, destinée à menager les combustibles, et approuvée par l'acad. des sciences, le 12 dec. 1787. — Il est retire à Lyon, sa patrie.

Bacoue, (Léon) Bacovius, poëte latin, né à Castel-Jaloux, dep. de Lot et Garonne, mort évêque de Pamiers en 1694, à l'âge de 94 ans. De simple cordelier, il devint évêque, et ce fut son poëme de l'educ. d'un prince qui lui valut cette faveur. Les ouvrages de Bacoue ne méritaient point une pareille distinction. Ce ne sont proprement que des amplifications de collège. Ils sont intitules : *Delphinus, seu de primæ principis institutione, libri sex* ; Lyon, 1688, *in*-8°. *Carmen panegyricum primum et secundum, Ludovico XIV* ; Paris, *in*-4°. Les vers de Vanière et de Dufresnoy, quoique bien moins récompensés, ont un tout autre merite. La postérité en garde le souvenir. Ceux de cet auteur furent oubliés dès son vivant.

Bagot, commis de la marine ; a publie en l'an 9, La Paulme, poême. — Revue de la marine franç. depuis son origine jusqu'a nos jours.

Baignières, méd. — Traité des maladies des femmes enceintes, des fem. en couche, et des enfans nouveau-nés, etc., rédigé d'après les leçons d'Ant. Petit (avec Perrat) 1798. 2. v. *in*-8°,

Bailly, (J.-S.) *aj.* Astronomie indienne, 1787, *in*-4°.

Balestrier — Canilhac,

(Louis-Sauveur) membre de diverses soc. polit. et lit., né à, Lausargues près Montpellier, le 4 oct: 1753. Outre les ouvrages que nous avons cites, *aj.* — La bibliothèque de l'homme public, 28 vol. *in*-8°., dont il a donné le plan et à laquelle il a fourni le plus grand nombre d'articles. — Une geographie en vers techniques de la France, divisée en regions, dép. et dist., avec des notes historiques, géographiques et commerciales, rédigée en style lapidaire. — Le manuel des autorités constituees et de tous les fonctionnaires publics, 2. vol. *in*-8°. — Des leçons hebdomadaires, ou journal d'education, dans lequel on conduit l'elève par degrés insensibles, des notions les plus simples aux connaissances les plus abstraites de chaque science.

Ballanche, fils (V.-S.) Du sentiment considéré dans ses rapports avec la litterature et les arts, gr. *in*-8°. Lyon.

Ballière, *aj.* Mort en 1801. Une nouv. édit. du *gazophilacium linguæ græcæ*, de Phil. Cattier, Paris, 1791, *in*-8°.

Banau, (J.-B.) — Histoire naturelle de la peau, et de ses rapports avec la santé et la beauté du corps, renfermant les vrais moyens de guérir les affections dartreuses et les maladies chroniques, avec des observations importantes sur la naissance et le caractère moral des enfans, et sur la durée de la vie; grand *in*-8°.

Bannelier, (Jean) avocat de Dijon: a éte l'éditeur des traités de Davot, sur diverses matières de droit, suivant l'usage du parlement de Bourgogne, 3. vol. *in*-12. Il y a joint des notes utiles. Nous avons encore de Bannelier une continuation de cet ouvrage en 5 vol., avec un autre vol. publié en 1768, contenant la table générale des 8 vol. précédens.

Baour-Lormian (L. P. M. Franç.) *aj.* — Mon premier mot, 1797, *in*-8. — Les trois Mots, Satire, 1799, *in*-8°. — Ossian, poésies galliques en vers franç. 1800, *in*-18.

Barbault-Royer, voyage dans les dép. du Nord, de la Lys, de l'Escaut, etc. pendant les années 7 et 8, *in*-8°., an 9.

Barbier, (Ant.-Alex.) ancien membre de la commission temporaire des arts, adjointe au comité d'instruction publique; aujourd'hui bibliothécaire du conseil d'Etat, né à Coulommiers, dépar. de Seine et Marne, le 11 janvier 1765. On a de lui, dans le Mercure Franç. des années 4, 5 et 6, plusieurs morceaux de littérature et de bibliographie. Les premiers sont des extraits d'ouvrages nouveaux. Les derniers sont: Une lettre sur l'histoire de Marie Stuart,

publiée par Mercier, de Compiègne, 1793, un vol. *in*-8°., et an 4, 2 vol. *in*-18. Cet éditeur ayant réussi à vendre sans réclamation de la part des gens de lettres, l'édition *in*-8°. de cette histoire, qu'il présentait comme la reimpression d'un ouvrage excessivement rare, crut qu'une seconde édition se débiterait encore, sans qu'on dévoilât sa supercherie. Antoine-Alexandre Barbier prouve dans sa lettre que Mercier, de Compiègne n'a fait que reproduire un article de la cour sainte du jésuite Caussin. — Une lettre sur le gouvernement civil de Locke, et particulièrement sur les différentes éditions de la traduction française de cet excellent ouvrage. — Une lettre sur l'Aristenete grec et sur l'Aristenete franç. avec des changemens et des additions; cette lettre est devenue un court essai sur l'auteur et sur les éditions, traductions et imitations de l'ouvrage grec intitulé: Lettres d'Aristenete. Felix Nogaret a inséré cet opuscule en l'an 8, dans le 2e. vol. de l'Antipode de Marmontel. — Une lettre sur un des premiers essais lit. de Voltaire, c'est-à-dire, sur une critique du prix de poésie, donné par l'acad. franç. en 1713, pour lequel Voltaire concourut, et qui fut remporté par l'abbe du Jarry. Elle se trouve à la suite des réflexions de Fénélon sur la réthorique et la poétique, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1717, *in*-12 — Les amateurs de la botanique et de la poésie latine doivent à Antoine-Alexandre Barbier, l'édition *in*-12 qui parut en l'an 5, à Paris, chez Drost aîné, imprimeur, rue Tiron-Saint-Antoine, du charmant poëme intitulé: *Connubia florum*, par le docteur Delacroix, avec la traduction franç., et des notes tirées, pour la plupart, de la belle édition *in* - 8°. de ce poëme, publiée en 1791, à Bâle, par le chevalier Baronet Richard Clayton. — Le Magasin encyclopédique des années 8, 9 et 10, contient de lui plusieurs morceaux de bibliographie. Il a aussi fourni quelques articles au Moniteur et à la Clef du Cabinet des Souverains. Il rédige depuis deux ans le catalogue de la bibliothèque du conseil d'Etat, qui sera composé de 2 vol., petit *in-fol.* d'environ 600 p. chacun. L'impression du premier est terminée. Le second est sous presse. Le cit. Barbier a déposé dans ce catalogue le fruit de douze années de recherches sur les écrivains anonymes et pseudonymes. C'est une des parties les plus curieuses et les moins connues de l'histoire lit. Considéré sous ce rapport, ce catalogue fera suite aux ouvrages de Placcius et de Mylius.

Barbot, chanoine de Saint-

Emilion près Libourne, sa patrie, où il vivait au commencement du XVII[e]. siècle. Il a laissé un livre intitulé ; Privilèges du Chapitre de Saint-Emilion, avec un Dyptique des illustres personnages qu'il a produits. Bordeaux, 1626, *in*-8°. Il y a des recherches historiques dans cet ouvrage. Cette famille a produit des hommes recommandables dans la Gironde. On peut citer entr'autres J. Barbot, amateur et magis. recommandable, qui laissa une riche bibliothèque à l'acad. des sciences de Bordeaux, dont il fut un des fondateurs. Montesquieu, qui l'honora de son amitié, en parle avec distinction dans ses lettres familières. Il le consulta utilement pour l'Esprit des Lois. Barbot a placé plusieurs dissertations intéressantes dans les mémoires de l'acad. de Bordeaux.

Barré-S.-Venant, colon de Saint-Domingue. Des colonies modernes sous la Zône torride. Un vol. *in*-8°.

Barruel, (Et.) *aj.* La physique réduite en tableaux raisonnés, *in*-4°. an 9.

Barruel de Vauvert, *aj*: (Ant.-Joseph de) né à Beauvert, dans le ci-devant Languedoc, en Janvier 1756.

Bas, (P.-L.) *aj.* Cinthélia ou une sur dix mille, trad. de l'Angl. de Walker. 1798. 4 vol. *in*-12. — La Famille napolitaine, roman par miss Exter, trad., 1798, 3 vol. *in*-12. — Le château de Gallicie, trad. de l'angl. de M. Hugill, 1798, 2 vol. *in*-12. — Promenades instructives d'un père et de ses enfans, trad. de l'angl. d'Elis. Helme, 1799, 3 vol. *in*-8°. — Théodore Cyphon ou le Juif bienfaisant, par G. Walker, trad. 1799, 2 vol. *in*-12. — Bonheur et Vertu, ou, Il était tems, 1799, *in*-12. — Antoine, ou le crime et les remords, 1799, 3 vol. *in*-12.

Basan, (François) *aj.* Catalogue raisonné des différens objets de curiosité qui composaient le cabinet de M. Mariette, 1775, *in*-8°.

Basse, (Pierre-Antoine) Elémens de la langue allemande, 1800, *in*-12.

Bastays, (de la). Précis d'une nouvelle théorie sur les maladies chroniques, les purulentes, les scorbutiques, nerveuses, dartreuses, un v. *in*-12.

Basterèche, (Léon) un des régens de la banque de France. Essai sur les monnaies, *in*-4°., Paris, Gougeon fils.

Bastien, (Jean-Franç.) *aj.* Diction. Botanique et Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les préparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine, d'après les meilleurs auteurs, avec les

noms des plantes selon les systêmes de Tournefort et de Linne, grand *in*-8°., 2 vol. avec figures. — Une édition complette des Œuvres de Sterne, 6 vol avec fig. — Les Œuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert, *in*-8°., 15 vol. avec le portrait de l'auteur. — Œuvres de Boileau, 2 vol. *in*-8°. avec fig.

Bataillard. L'Ami des peuples et des gouvernemens, ou les Principes et les Lumières de la saine philos., etc.

Baudeau, (Nicolas) *aj.* après Ephémérides du Citoyen, ou Chronique de l'Esprit humain, ouvrage périodique: 1756 — 65, 8 vol. *in*-8°., 1767 — 71, 12 vol. continuees par P.-Simon Dupont, finit en mars, 1772. — Nouvelles Ephemérides Econom. par Baudeau, 1775. — Lettres d'un citoyen à un Magistrat sur les vingtièmes et autres impôts, 1768, *in*-12.

Baudin, (Pierre-Charles-Louis) naquit à Sedan, le 18 oct. 1748, d'Anne-Alexandre Baudin, lieutenant-général du bailliage de Sedan, et de Charl.-Louise de Lafeuille, sa femme, qui tenait, par des alliances, aux premières familles de l'ancienne magistrature. Son père le destinait au barreau; il l'envoya à Paris, et le remit entre les mains d'un instituteur qui avait été l'élève de Rollin et de Coffin, et qui lui fit suivre au collège de Louis-le-Grand ses cours d'étude. Baudin prit le caractère propre des elèves formés à l'école de Rollin, et qui a été très-remarquable parmi nous: c'était un esprit d'ordre, un attachement à ses devoirs, une sevérité de morale qui les distingua presque tous. Ses camarades lui donnaient le nom de *Caton.* Baudin, après ses cours de droit, se fit recevoir avocat. Deux magistrats qui remplissaient des fonctions éminentes, Joly-de-Fleury et Gilbert-de-Voisins, destinaient leurs enfans au barreau. Ces deux magistrats formèrent une conférence pour l'instruction de leurs enfans. Baudin y fut invité, et en fut bientôt l'ame. Ses talens et cette sagesse qui consistent à bien faire tout ce qu'on fait, lui valurent d'être admis dans la société intime des deux magistrats. Baudin était sur le point de débuter au barreau au moment de l'exil de 1770. Malgré les offres les plus séduisantes, il resta fidèle à la cause des magistrats exilés. Il se retira à Sedan, auprès de son père, et reparut avec les parlemens, dans le dessein de reprendre les travaux qu'il avait abandonnés. Mais une circonstance, ou plutôt un écueil qu'il trouva au sein de l'amitié, le jetta dans une autre carrière. Gilbert-de-Voisins, son ami, avait deux enfans. Je cherche pour

pour eux un instituteur, disoit-il souvent à Baudin; mais j'en veux un qui vous ressemble, et qui ait votre sagesse et vos talens. Baudin entend à demi-mot, et consent à élever les enfans de son ami. La difficulté était de gagner Baudin père, qui désaprouvait ce projet. Gilbert, accompagné de Desjobert, l'ami intime de Baudin, part en secret pour Sedan. Le père cède aux instances du magistrat et de l'ami de son fils; Baudin devint l'instituteur des enfans de Gilbert, dont le procédé sans doute, fut plein de délicatesse; mais ce procédé était intéressé, celui de Baudin fut pleinement généreux. Baudin se maria en 1783; il revint à Sedan, où il fut pourvu de l'emploi de directeur des postes de cette ville. Nommé maire de Sedan en 1790, il développa des qualités qui le firent nommer successivement à l'assemblée législative, ensuite à la convention, et lorsque la convention fut remplacée par une législature tirée de son sein, Baudin, nommé à une immense majorité par son département, le fut encore par dix-huit autres de la république. Enfin, en germinal an 6, l'assemblée électorale du départ. des Ardennes, le nomma au conseil des anciens, à l'unanimité. Il fut successivement président de toutes les assemblées législatives dont il a été membre: l'estime de ses collègues l'appela constamment aux commissions les plus importantes: il était de la commission des onze, qui prépara la constitution de l'an 3. Lors de l'établissement de l'institut nat., Baudin en fut nommé membre. Il était très-assidu aux séances; il discuta, dans le calme des assemblées, les causes de l'esprit de faction, leur influence, leurs résultats dans les différens gouvernemens; il traita de la nature et des effets de l'ostracisme; de la loi, et du style qui lui convient; de la liberté de la presse, de la liberté des cultes qu'il définit la liberté de la pensée, et qu'il veut qu'on tolère tous, pourvu qu'aucun ne soit intolérant. Tous ses mémoires sont des traités complets, mais courts. C'est ce même sentiment moral qui saisit tout ce qui est juste et honnête, qui porta Baudin à s'élever avec force au sein de l'inst. contre l'indécence des inhumations. Vers la fin de vendémiaire an 8, à la nouvelle des plus glorieux succès que nos armées remportaient de tous les côtes, Baudin partagea les sentimens qu'ils étaient faits pour inspirer à tout Français. Une nouvelle plus heureuse encore, mais bien inattendue, vient redoubler les excès de sa joie: il apprend qu'un frêle vaisseau est arrivé à Fréjus,

que Bonaparte a touché le sol de la république. Ivre de félicité, son cœur se livre à toutes les esperances. Mais oppressé par la vivacité de sa joie, en rentrant dans son paisible asyle, le 21 vend., il tombe, il succombe et meurt ; ses dernières paroles sont d'invoquer son vieux père, et de prononcer les noms de victoire et de Bonaparte.

BAYARD, (Jean-Baptiste-François) *aj.* Mort le 2 août 1800, à l'âge de 50 ans.

BEAUCHAMP, (Joseph) associé de l'Institut nation. né à Vesoul le 19 juin 1739. — Lettres de Bagdad de 1793, à Lalande. — Notices sur la Perse, 1800.

BEAUDEUX. (Nicolas.) — L'arithmétique universelle de Newton, traduit du latin en français, avec des notes explicatives, 2 tomes en un vol. *in*-4°. avec 14 planch. an 10.

BEAUHARNAIS, (madame de) *aj.* — Anaxis et Théone, poëme en 3 chants, suivi de poësies fugitives, 1 vol. *in*-8°. — Les Amans d'autrefois, 3 vol. — Volsidor et Zulmenie, vrai conte de Fées, d'une très-jeune personne. — Une brochure à la mémoire de madame Dubocage, 1 vol. an 11 (1802.) — Cet hommage rendu par une rivale à la mémoire d'une femme justement célèbre, fait l'éloge de la sensibilite et du goût de l'Auteur de cette estimable production.

BEAUJOUR, tribun. *Voyez* l'addition à la fin du 6e vol.

BEAULIEU. (Charles-Gilloton) Un Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture des grains, impr. en 1786, sous le privilége de l'acad. des sciences, dont il avait obtenu l'*accessit.* En 1787, Beaulieu présenta à l'assemblée des Notables, 1°. un Mémoire qui a été impr. en 1788, dans les Ephémérides du citoyen, sur les effets ruineux de l'impôt sur les cuirs et sur la necessité d'en supprimer la régie ; 2°. cinq autres mémoires sur la necessité de suppr. les impôts sur le vin, le sel, le tabac, les papiers, cartons et livres, et sur les actes judiciaires : toutes ces suppressions ont été faites par la 1re assemblée nationale. Principes du gouvernement et projets de réforme dans toutes les parties de l'administ., 1 vol. *in*-8°. mars, 1789. Procès de la noblesse et du clergé, d'après les faits extraits de l'hist. de France, 1 vol. *in*-8°. mars 1789. — De la liberté de la presse, principal moyen d'instruction et de réforme, mars 1789. — De l'aristocr. franç. ou réfutation des prétentions de la noblesse, et de la necessité d'en suppr. l'héredité, 1 vol. *in*-8°. avril 1789. — De la nécessité de vendre les biens de l'Eglise et ceux des Ordres de

chevalerie pour payer la dette publique, mai 1789. — En juin 1789, 6 mém. présentés à l'assemb. nation. sur la nécessité de suppr. le droit de franc-fief, les substitutions fonc. le droit d'aînesse, la chasse et les capitaineries, les droits féodaux et les péages inutiles. — Démonstration des vices de l'impôt territorial en nature. — Recherches sur la science du gouvernement, trad. de l'ital. 2 vol. *in*-8°. — Réflexions sur la nécessité d'établir l'enseignement de la science de l'économie politique. — Et beaucoup de mém. sur des questions d'économie politique.

Beaumelle, (La) *aj.* — On nous a fait un reproche d'avoir tiré le jugement que nous avons porte sur cet ecrivain, de l'auteur des Trois siècles de la littérature, qui s'est déclaré ouvertement l'ennemi de Voltaire, et ce reproche est fondé. Pour donner a cet article tout le développement que l'impartialité exige, nous opposerons au jugement de Sabattier celui de Laharpe, qu'on n'accusera pas de n'avoir pas aimé Voltaire. « Il est bien extraordinaire, dit Laharpe, que du vivant d'un homme on s'empare de son ouvrage pour le déchirer et le diffamer. On dit dans les notes sur la Henriade, que M. de Voltaire a déshonore la mémoire d'Henri IV : n'est-on pas révolté de cette absurde insolence? En général, ces notes critiques sont du ton et du style d'un ecolier qui juge un maître, c'est-à-dire qui l'outrage avec ignorance. Labaumelle avait de l'esprit, mais il ne se connaissait point en poësie. Il y a des observations justes dans son commentaire; et sur quel ouvrage n'en ferait-on pas? mais il a tort le plus souvent, et quand il a raison, ce n'est pas la peine de l'avoir. Ce sont de lourdes critiques sur de légers défauts; quelquefois même il se méprend sur le sens des vers qu'il censure. Quant au fond de l'ouvrage, il trace un plan nouveau de la Henriade, et ce plan n'est qu'une mythologie triviale qui aurait mal figuré dans un sujet moderne. Labaumelle n'avait ni assez de goût, ni assez de connaissance pour s'apercevoir que l'éloignement des temps ou des lieux peut seul, dans un poëme, faire admettre ces sortes de fictions; que M. de Voltaire ne pouvant les placer dans un sujet trop récent, y avait suppléé, autant qu'il avait pu, par des beautés neuves et philosophiques, qui à la vérité ne remplacent pas l'intérêt, mais qui sont au moins des ornemens que le talent seul est capable d'inventer. A l'égard du style, en exceptant quelques endroits négligés, il est en général, noble, élégant, harmonieux, et se relève de temps en temps par

des morceaux pleins de grandeur ou de charme ; voilà la vérité. Mais Labaumelle était d'ailleurs ennemi trop passionné pour la reconnaître, quand même il l'aurait sentie. L'origine de ses démêlés avec M. de Voltaire est ancienne et connue. Il y eut entre M. de Voltaire et lui une scène très-violente, racontée fort plaisamment dans des lettres que Labaumelle a imprimées depuis. Le siècle de Louis XIV paraissait dans ce moment : Labaumelle en fait une edit. subreptice avec des notes injurieuses, qu'il vend 70 ducats à un libraire de Francfort. Ce procédé était inexcusable. M. de Voltaire répondit par un mémoire qui est un chef-d'œuvre ; le ton noble et décent de la supériorité et la bonne plaisanterie y règnent d'un bout à l'autre ; il n'a pas toujours eu le même ton depuis. Labaumelle répliqua par un vol. de lettres sur le siècle de Louis XIV, et sur ses démêlés avec l'auteur, et il faut convenir que ces lettres sont le meilleur ouvrage polémique qu'on ait jamais imprimé contre M. de Voltaire : elles sont pleines d'esprit et de sel. Il n'a pas la grossière mal-adresse de Fréron, qui va toujours niant le talent et le génie de quiconque le méprise. Labaumelle convient de tous les avantages de M. de Voltaire, et il attaque très-malignement les faiblesses et les travers dont il n'y a point de grand homme qui ne soit susceptible, mais qui, présentés par une main ennemie, forment un tableau de ridicule. M. de Voltaire en a conservé un ressentiment implacable qui l'a porté depuis à des excès peu dignes de lui. On a vu l'apôtre de la tolérance, M. de Voltaire, reprocher à Labaumelle d'être huguenot. Si quelque chose eût pu adoucir M. de Voltaire, c'était le sort qu'éprouva Labaumelle. Il avait eu l'imprudence d'insérer dans ses notes sur le siècle de Louis XIV, des phrases injurieuses à la maison d'Orléans ; il fut mis à la Bastille, où il resta treize mois. Il travaillait alors à ses mémoires sur Mad. de Maintenon, auxquels il joignit la collection des lettres de cette favorite célèbre. Ce livre eut un prodigieux débit, fondé sur la grande curiosité qu'inspirait encore la cour de Louis XIV. A mesure que cet attrait a diminué, le livre a perdu de son succès. On n'a plus vu dans les lettres de Mad. de Maintenon, qu'une femme dont l'esprit naturel s'est encore embelli des agrémens et de la délicatesse d'une cour éclairée et polie, mais dont la tête étroite, dénuée de vues et de connoissances, s'est encore rétrécie par une dévotion mesquine et pusillanime,

plus faite pour le cloître que pour la cour ; qui ne connoît d'autre devoir que celui de plaire à Louis XIV, d'autre merite dans les généraux, que celui d'aller à la messe, d'autre talent dans les ministres, que celui de lui être dévoues ; enfin, qui ennuyée d'un rang qu'elle ne peut pas remplir, n'y tient que par la vanite, et à besoin de confier à un directeur toutes les petitesses d'un esprit qui n'était pas né pour commander. Quant aux mémoires rédigés par Labaumelle, les hommes instruits y virent beaucoup d'anecdotes suspectes et d'ignorances prouvees, et ne goûtèrent que médiocrement un style quelquefois précis, ingénieux et energique, mais le plus souvent romanesque, décousu, plein d'affectation et d'inégalite. Labeaumelle s'étoit retiré au Carlat, où il était ne ; c'est-là qu'il imagina, pour se venger, de commenter la Henriade, et d'attacher ce commentaire à la Henriade méme, afin qu'il durât autant qu'elle. Il a du moins eu l'esprit de sentir qu'un bon ouvrage appartenait à l'immortalité, et qu'une mauvaise critique appartenait à l'oubli. Il a voulu que les monumens de sa haine vécussent autant que ceux du génie de son ennemi, et dans ce dessein, il les a réunis ensemble, comme on graverait une satire sur le marbre qui représenterait un grand roi. Je veux, disait-il en parlant de M. de Voltaire, barbouiller le portrait de sa maîtresse ».

Beaumetz, ex-constituant. Code pénal des jurés et de la haute cour nat. 1792, *in*-12.

Beaupoil de St.-Aulaire, Considérations sur quelques intérêts de l'Europe. La Haye, 1792, *in*-8°. — Des destinées de l'Europe, Londres, 1797, *in*-8°.

Beauroche, (G.) Epître à Bonaparte, *in*-12, an 9.

Beaussier, (l'abbé) a publié à Tours, en 1779, chez Vauquer, des mémoires sur la réforme des thermomètres.

Beaussol, (Pierre de) *aj.* Mort en l'an 7.

Beauvais, (J.-B.-C.-M) évêque de Sénès, *aj.* Oraison funèbre de M. Léger, curé de Saint-André-des-Arcs.

Beauvais, (B.-P.) général. Apperçu sur la guerre de la Vendée, extrait de ses mémoires manuscr., Londres, 1798, *in*-12. Postscriptum à l'Hist. de la Vendée, suivi d'observations polit. et d'une lettre à l'empereur de toutes les Russies, 1799, *in*-8°.

Béchet, (J.-B.) sécrétaire général de la prefecture du Jura, ancien avocat, a donné : Notions faciles et indispensables sur les nouveaux poids et mesures, avec des tables de comparaison, etc, et le tarif des prix proportionnés, *in*-12, Lons-le-Saulnier, messidor an 9.

BEFFROY DE REIGNY, (L. A.) dit le Cousin Jacques, *aj.* Son Dictionnaire onomatique des hommes et des choses n'avait pas encore paru lorsque son article a été imprimé ; il a publié les lettres A, B et C de ce dictionnaire dont les livraisons ont été ensuite suspendues. Nous avouerons que cet ouvrage ne remplit pas l'idée que l'auteur en avait donnée dans son prospectus. Il est louable sans doute de chercher à corriger les hommes ; mais il est des convenances qu'il faut respecter. L'auteur du Dictionnaire onomatique des hommes et des choses, a manqué le but qu'il devait se proposer. Il aurait dû calmer les passions au lieu de les irriter. Forcé quelquefois de se rétracter, il est convenu lui-même des erreurs dans lesquelles il était tombé. Il a d'ailleurs distribué souvent la louange et le blame avec trop de légèreté. En se montrant ainsi l'écho des passions, il a privé son ouvrage de l'estime qu'une constante et inébranlable impartialité pouvait seule lui procurer. L'auteur de cet article n'a lieu que de se louer de la manière, dont le Cousin Jacques l'a traité ; mais s'il lui doit des remerciemens pour les éloges qu'il a bien voulu lui donner, il n'en doit pas moins relever, par amour pour la vérité, les défauts qui déparent le Dictionnaire onomatique des hommes et des choses. On peut faire rire en intéressant la malignité ; mais il n'y a que les ouvrages utiles qui procurent une gloire durable. Si le Cousin Jacques continue son travail, nous l'invitons à mieux choisir les couleurs qu'il emploie pour tracer ses portraits, et surtout à se défier des anecdotes qu'on lui adresse. — *Article communiqué.*

BEJOT, professeur au collège de France, garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, membre de l'académie des inscriptions etc., mort en 178.., est auteur de plusieurs dissertations insérees dans les Memoires de cette académie.

BELLAMY. (Thomas) Le Petit Mendiant, roman faisant suite à la Fille Mendiante, 3 vol.

BELLART. Voyage à la rivière de Sierra Léona sur la côte d'Afrique, par J. Mathews, trad. de l'Angl. 1796, *in*-8°.

BELLAY, (Franç. - Phi.) ancien médecin des arm. des Alpes et d'Italie. — Galatée des médecins, trad. de l'Italien de Joseph Pasta, 1799, *in*-8°.

BELLECINGUE, (Pierre) ex-médecin de l'armée de Rhin et Moselle. Philosophie du chaud et du froid, Besançon et Paris, 1798, *in*-8°.

BELLIN, de la Fuye (L.) né dans la ville du Mans, en

1683, et mort à Paris en 1723, est auteur des ouvrages suivans : Nouvelles romanesques et galantes. — Les livres de Ciceron sur la nature des Dieux, trad. en fr. — Refutation de la démonomanie des sorciers de Jean Bodin. — Il a en outre composé plusieurs ouvrages de poésie.

BELLIN-LA-LIBORLIÈRE, (F. L.-M.) Célestine, ou les Epoux sans l'être. 1799, *in*-12. La nuit Anglaise ou les avantures jadis un peu extraordinaires, mais aujourd'hui toutes simples et communes de M. Dabaud, etc. 1799, *in* 12. — Anna Grenvill; roman histor. du Siècle de Cromwell. 1800, 3 vol. *in*-12.

BELLIN-DE-BALEU, lisez Belin-de-Ballu, (Jacques-Nicolas) *aj.* Maintenoniana, 1793, *in*-8°. — Le Prêtre, an 10, *in* 12.

BELLON, *voyez* BELON.

BELLOC, (J.-J.) Cours de médecine legale, théorique et pratique, 1 vol. *in*-8°., an 10.

BENAZIE, (Bern. de la) *Benasius*, savant chanoine d'Agen, sa patrie, où il est mort le 5 avril 1723, âgé de 89 ans. Il s'est occupé avec plus de patience et d'érudition que de goût, et de saine critique, de recherches sur des matières ecclésiastiques. Nous avons de lui : Oraison funèbre de Mascaron, Agen, 1703, *in*-4°. — Entretien sur la lettre d'Eusèbe, le Romain *in*-12. — *Dissertatio de tempore quo primò evangelium est prœdicatum in Galliis*, Toulouse, 1691, *in*-12. — Défense de l'antiquité des Eglises de France contre Delaunay, Agen, 1696, *in*-12. — *Prœconium divi caprasii ejusque episcopalis dignitas*, Agen, 1714, *in*-12. — Apologie de l'Eglise Romaine, Agen, 1692, *in*-12, Indépendament de ces ouvrages, Benazie a laissé beaucoup de recherches manuscrites sur l'hist. civile, ecclesiastique et lit. de l'Agenois. Elles sont entre les mains de Jos. Labrunie, son compatriote, qui les a mises en ordre et les a continuees jusqu'à nos jours, et auxquelles il a fait beaucoup de changemens utiles et de judicieuses remarques. On nous a assuré qu'il a reconnu que les recherches bibliog. de Benazie étaient souvent très-hasardées, et que pourvu qu'un écrivain eût résidé ou imprimé dans l'Agenois, cet auteur ne fesait pas difficulté de le faire naître dans ce pays. Il était plus laborieux que judicieux. Cependant on lui doit d'avoir le premier débrouillé l'his. de sa patrie.

BENOIT a donné Laurent de Médicis, *in*-12, an 9.

BERARD, de Briançon. Mémoire sur un photophore ou lampe paraboloide qu'il a in-

ventée et fait exécuter, quoiqu'aveugle. — Il a envoyé un exemplaire d'un ouvrage intitulé : Mélanges physico-mathématiques, imprimés par ordre du ministre de l'intérieur, et contenant le mémoire ci-dessus et plusieurs autres. Paris, Leclere, an 9.

BERGIER, (A.) Instruction facile sur l'exercice de la faculté de disposer à titre gratuit, *in*-12, an 9. — Traité manuel du dernier état des justices de paix, au 30 floréal an 10, contenant leur organisation définitive en bureaux de conciliation, en tribunaux civils de premier degré, et en trib. de police, etc. vol. *in*-8°.

BERLIQUET, (M.-J.) ci-devant avocat au parlement ; a publié à Bordeaux en 1788, La nation à ses magistrats sur la révolution du 8 mai 1788, et sur la rentrée des cours souveraines, discours suivi de vers.

BERNADAU, (Gabriel) jurisconsulte de la Marche, originaire de Gueret, mort à la Rochelle, sur la fin du XVII siècle. Il est auteur d'un ouvrage curieux et assez bien écrit, publié en faveur de cette ville, contre certaines usurpations du fisc, sous le titre : Défense de la noblesse, des maires et échevins de la Rochelle, contre les prétentions et le libelle ou *factum* de Th. Bousseau sur le droit de commune, mairie et échevinage de la même ville, 1663, *in*-4°.

BERNADAU, jurisconsulte et homme de lettres à Bordeaux. *Voyez* l'addition à la fin du 6e. vol.

BERNARD, (Maurice) jurisconsulte du Velay au XVII siècle; est auteur d'un recueil de jurisprudence franç. où les questions les plus journalières sont discutées avec clarté et précision. Il est intitulé : Diverses observations de droit, Paris, 1679, *in*-4°. — Il y en a une nouvelle edition avec d'excellentes notes, publiée à Bordeaux, en 1717, par Faulte, savant jurisconsulte de cette ville.

BERNARDEAU, (Laugier de la) gentilhomme provençal, auteur d'un livre de mélanges qui a paru sous ce titre : Portrait hist. de Louis XV dans la paix et dans la guerre, avec plusieurs pièces en prose et en vers sur les mêmes sujets. Paris, 1744, *in*-8°.

BERRIAT, (Saint-Prix) membre du lycée de Grenoble. Extrait méthodique de la vie de Marcus Brutus, par Plutarque. — Notice sur la vie et les ouvrages de Plutarque. — Mémoire sur la filature à froid de la soie, inséré dans le tome 4, 2e. année, du Magasin encyclop. — Extrait méthodique de la vie de Caton d'Utique, par Plutarque. — Extrait raisonné des recherches sur la population de la France, par Moheaut

Moheau. — Notice hist. sur Liotard, botaniste à Grenoble, inserée dans le Magasin encycl., tome 2, 4e. annee. — Memoire sur le plâtre, considéré comme engrais, insere dans les Annales de l'agriculture franç., tome 11. — Notice d'un manuscrit original de la bibliothèque de Grenoble, contenant une partie des œuvres d'Antoine Astezan, d'Aost en Piémont, secrétaire du duc d'Orléans, inseré dans le Magasin encyclop., 8e. annee, tome 1er.— Memoire sur les progrès de la population de la France, et en particulier de la ville de Grenoble, pendant la révolution. — Description des repas d'Humbert II, dernier dauphin de Viennois, insérée dans le Magasin encycl. 7e. année, tome 6. — Discours prononce à l'ouverture du cours d'economie politique de l'Ecole centrale, insere dans les memoires d'économie politique du sénateur Rœderer, tome 1. pag. 382. Annuaire statistique du dép. de l'Isère, *in*-16.— L'Amour et la Philosophie, roman, 5 vol. *in*-12, Paris, Lavillette. — Notice sur la vie et les ouvrages du président de Valbonnais, insérée dans le Magasin encyclop. 7e. annee, tome, 2. — Annuaire statistique de l'Isère, *in*-16, de 192 pag., an 10. — Annuaire statistique de l'Isère, *in*-16, de 208 pag., an 11.

Berr, (Michel). Appel aux nations et aux rois, *in*-8°., Strasbourg, 1801, an 10.

Bertaud, évêque de Séez, né en 1552, mort le 8 juin 1611, suivant l'épitaphe que lui fit Bry de la Clergerie, et le 6 juin, suivant Huet dans son origine de Caen. L'hist. manusc. du diocèse de Séez, par Prouvère, fixe sa mort le 13 juin 1611. Ses œuvres furent imprimées en 1620, 1 vol. *in*-8°., et en 1633 1 vol. *in*-4°. On voit son portrait parmi la collection des évêques de Séez, à la biblioth. de l'école centrale à Alençon.

Berthelot de la Villeurnoy, (Mad.). Tableaux de l'hist. univers., ou l'ensemble de chaque siècle, presenté successivement depuis les premiers âges du monde jusqu'au règne de Tibère, 1 vol. *in*-12, Paris, an 9. Bernard.

Berthier, (G.-F.) *aj.* Réfutation du Contrat-Social, *in*-12.

Berthier, (J.-B.-C.). Félix et Léonore, ou les Colons malheureux, 2 vol. *in*-12, Paris, Maradan.

Berthier, général et ministre de la guerre; *voyez* l'addition à la fin du 6e. vol.

Berthre de Boursineaux, (O.-V.-G.). Precis hist. de la guerre civile de la Vendée, depuis son origine jusqu'à la pacification de la Jaunaie, grand *in*-8°., avec une planche gravée. Buisson.

Bertin (René-Joseph) médecin. Doctrine médicale simplifiée ou éclaircissement et confirmation du nouveau systême de médecine de Brown, par Weikard, avec les notes de Jos. Frank. ouvrage trad. 1798, 2 vol. *in*-8°.

Bertin, (T.-P.) *aj.* Mirano ou les Sauvages, roman *in*-12, trad. de William Richardson, 1797, an 5, Paris, 1 vol. — Edgard ou le pouvoir du remords, roman trad. de l'ang., 2 vol. *in*-12, Paris, an 8. — Une grande partie de la traduction de l'ang. des mémoires sur les établissemens d'humanité imprimé par ordre du ministre de l'intérieur, François de Neuchâteau, et notamment les 25 et 26. numéros, composés de l'hist. des lois des pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs, par Thomas Ruggles, publiée par Adrien Duquesnoy, en l'an 10, Paris, Agasse.— Miss Glamour ou les hommes dangereux, roman trad. de l'ang., 2 vol. *in*-12, Paris, an 9. — Encycl. comique, ou recueil angl. de gaiétés, de plaisanteries, de traits d'esprit, de bons-mots, d'anecdotes, etc. version libre de l'angl., 2 vol. *in*-12, fig. — La vie de François Bacon, chancelier d'Anglet., suivie des maximes de cet illustre auteur, Paris, 1788. — Les Rieurs ang., ou supplément à l'Encycl. comique, trad. libre de l'angl., 2 vol. *in*-12.

Bertolio, (ci-devant avocat) a travaillé au répertoire universel de jurisprudence, et à l'encycl. méthodique ou dictionnaire de droit. — En 1790, il prononça un discours dans l'église métropolitaine, le 13 juillet, à la cérémonie du *Te-Deum*, suivant le vœu du corps des Electeurs de 1789, dont il était membre. — *Ultimatum* à M. l'evêque de Nancy. — Nouvel équilibre polit. à établir en Europe, ou mes idées sur les conditions de la paix continentale à conclure, *in*-8°., Paris, an 9. Buisson.

Bertrand, (J.-B.) né à Cernay-les-Reims, dép. de la Marne, le 8 sept. 1764, professeur de législation, membre de plusieurs sociétés. Dissertation grammaticale intitulée : Il y a des cas dans toutes les langues, et c'est une erreur de croire qu'il n'y en a point dans les noms franç. — Un mémoire lu à l'Institut sur la figure des chiffres. — Un plan d'éducation et un programme d'un cours de langue franç. basé sur la métaphysique du langage.

Bertrand. L'escrime appliquée à l'art milit., *in*-8°.

Bertrand de Molleville, (A.-F.) Hist. de la Revol. de France, pendant les cinq dernières années du règne de Louis XVI, 7 vol. *in*-8°. an 9.

Bertrand, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, a publié un projet de rendre le Doubs navigable, pour opérer la jonction du Rhône au Rhin, 1792. — Système de navigation fluviale, brochure *in*-4°., Perronneau, 1793.

Besse, (Pierre de) Limousin, prédicateur du roi. Il a publie 6 vol. de sermons sous le titre de Conceptions Théologiques. C'est un recueil d'amplifications du plus mauvais goût, pour le fonds et pour le style. L'érudition y est prodiguée sans mesure et les auteurs profanes cités avec les Pères de l'Eglise. Besse mourut en 1639.

Bessin, (Alex.-Jacques) curé de Plainville, dép. de l'Eure, de l'ancienne acad. de Rouen, ci-devant professeur à Versailles, au collège d'Orléans, né à Glos-sous-l'Aigle, en 1734. Epître à M. le duc de Bouillon; élégie sur la mort de M. Rance, curé de Versailles. — Poême sur la mort de M. le duc de Bourgogne, 1761. — L'école du sage, poëme à l'occasion de la mort du Dauphin, 1766. — Le Manuel de l'instituteur. — Le Prêtre, ou idée du sacerdoce, poëme inédit, en 4 chants.

Bexon, (Scipion) juge et vice-président du tribunal de première instance de Paris.— Parallèle du Code pénal d'Angleterre, avec les lois pénales franç., et considérations sur les moyens de rendre celles-ci plus utiles, *in*-8°., an 9. — Developpement de la théorie des lois criminelles, par la comparaison de plusieurs législations anciennes et modernes, notamment de Rome, de l'Angl. et de la France, suivi de l'application de cette théorie, dans un projet de code criminel, correctionnel et de police, 2 vol. *in*-8°., an 10, Paris, Garnery.

Bichat, (Marie-François Xavier) naquit à Thoirette, dép. du Jura, le 14 nov. 1771, Son père était medecin. Au sortir de l'enfance, ses parens l'envoyèrent au collège de Nantua pour y faire ses humanités. L'amour du travail, son respect pour ses maîtres, son attachement pour ses condisciples, firent alors du jeune Bichat un de ces sujets précieux qui laissent entrevoir quels seront dans la suite la moralité et le mérite de celui qu'on admire déjà comme élève. En 1788, il entra au séminaire de Saint-Yrénée, à Lyon, pour y terminer ses études par son cours de philosophie. Bichat se distingua constamment dans les deux maisons où il fut élevé, par sa douceur, sa modestie et ses succès. Il remporta chaque année des prix au collège de Nantua, et soutint à Lyon des exercices publics sur la physique et les mathématiques, avec la plus grande

distinction. La révolution paralysant ensuite tous les genres d'instruction, Bichat quitta Lyon, revint dans sa famille, reçut de son père les premiers élemens de l'anatomie; mais son goût predominant pour les mathématiques, le reporta à Lyon, où il continua à les étudier, en même tems qu'il suivait le cours d'anatomie et les visites du grand hôpital. Enfin, la tourmente revolutionnaire transformant cette brillante cité en un vaste champ de depopulation et de mort, il vint chercher dans l'ecole de Desault, un abri contre la persécution qu'éprouvaient alors les jeunes gens de son âge. Bichat arrive à Paris en 1793. Depourvu de toute espèce de recommandation, livré à lui-même, et uniquement occupé de se soustraire à la réquisition dans laquelle il était compris, il fréquente les cours de Desault, et après un mois de séjour à Paris, il est enfin remarqué par cet homme célèbre. Bientôt il est admis à faire quelques pansemens à l'Hôtel-Dieu; ensuite il fit dans l'amphitéâtre où se fesaient les leçons cliniques, les observations des máladies dont il suivait la cure, et par-tout il se fit distinguer par son zële et sa modestie. Ses observations étaient rédigées avec tant de méthode, tant de precision, tant de clarté, que Desault voulut rapprocher de lui un talent qui pouvait servir si puissamment un art que lui-même cultivait avec tant d'éclat. Il admit Bichat chez lui, l'adopta, et depuis cette époque, Bichat fut associé à ses travaux et à sa gloire. Telle est l'origine de la réputation de Bichat. Malheureusement pour lui, il ne put long-tems jouir de la bienveillante amitié de Desault; la mort enleva ce dernier en 1795, et laissa à son élève les regrets de la perte d'un père adoptif, et la tâche honorable de publier les matériaux qu'il avait accumulés dans son journal de chirurgie. Bichat remplit la fonction difficile de rendre les idées de son maître; et l'on doit s'étonner de tout ce qu'il osa entreprendre à cette époque. Il se livrait avec ardeur aux travaux de l'enseignement, préparait lui-même ses leçons, dirigeait les etudes anatomiques de cent élèves, et publiait en même tems les œuvres chirurgicales de son maître. Toutes ces occupations ne l'éloignèrent jamais de ses amis; il sentait au contraire davantage le besoin d'oublier auprès d'eux les fatigues d'une vie aussi active; et c'est à ce besoin que remonte l'époque de la formation de la Société medicale. C'est dans les actes de cette société qu'il retrouve ses premières vues sur les membranes et sur la distinction des deux vies. Son mémoire

sur la membrane synoviale des articulations, chef-d'œuvre de logique, de précision, de methode analytique, donna une juste mesure de tout ce que Bichat pouvait entreprendre. Son travail sur les membranes qu'il inséra dans le deuxième volume des actes de la Societe médicale, n'était que le précis du grand ouvrage qu'il publia bientôt sur le même sujet. Il ne l'entreprit qu'en multipliant des experiences souvent dangereuses, en faisant de nombreuses ouvertures de cadâvres, et en se livrant à l'observation attentive des phénomènes morbifiques. C'est alors qu'embrassant l'art dans sa totalite, il commença à s'adonner à la médecine. Son traite des membranes fixa les yeux de tous les savans : on n'avait rien vu depuis les traités des glandes et du tissu muqueux par Bordeu, qui pût être comparé à cet ouvrage. C'est dans son traité des membranes que l'on trouve le jet de toutes les vérités, que par la suite il a développées dans ses Recherches physiologiques sur la vie et la mort, ainsi que dans son anatomie generale. Au milieu de tous ses travaux, Bichat ne négligeait pas son occupation favorite, l'enseignement. Son école, chaque jour plus nombreuse, formait des élèves qui répandaient sa doctrine, repétaient ses préceptes, et établissaient sur les fondemens les plus solides, la reconnaissance, l'estime et la réputation de leur jeune maître. Bichat méritait cette récompense; elle fut toujours pour lui, la source des sentimens les plus doux, et c'est faire l'éloge de son cœur que d'avouer qu'elle a beaucoup contribué à soutenir son zèle dans les travaux rebutans auxquels il se livrait. Ses leçons n'étaient point une occupation mécanique dans laquelle le professeur s'empresse de s'acquitter des engagemens qu'il contracte avec ses disciples; elles n'étaient pas non plus un passe-tems stérile, une conversation périodique et fastidieuse : elles présentaient au contraire, l'image du commerce réciproque de l'amitié instruite, et de l'amitié qui cherche à s'instruire; doit-on s'étonner qu'elles aient eu pour lui des charmes, et qu'elles lui aient fourni les moyens d'exécuter son immortel ouvrage de l'Anatomie générale ? Bichat composa et publia cet ouvrage dans l'espace d'une année. C'était pendant la nuit qu'il travaillait. On aura peine à croire que jamais il ne copia une seconde fois ce qui devait, le lendemain, être soumis à l'impression. L'anatomie générale était à peine publiee, lorsqu'il fit paraître deux vol. de l'anatomie descriptive. Qui peut calculer jusqu'où Bichat

eût étendu ses recherches ! qui peut prévoir quel eût été le terme de sa gloire, si la mort ne fût venue arrêter le cours d'une existence à laquelle se rattachera toujours le souvenir de toutes les vertus aimables et de la modestie qui, chez lui, s'identifiait avec le mérite ! Chaque jour lui offrait de nouveaux triomphes; chaque jour il reculait les bornes de l'art, et bientôt il eût surpassé les hommes célèbres qui l'avaient précédé dans la carrière qu'il a éclairée d'une manière si brillante. Bichat, livré au genre de vie le plus fatigant, portait depuis long-tems le germe de l'atteinte funeste à laquelle il devait succomber. Sans cesse, dans son laboratoire d'anatomie, ou dans les salles de l'Hôtel-Dieu, il puisait dans l'atmosphère les élémens d'une destruction prochaine. Occupé, le 19 messidor, à examiner les progrès de la putréfaction de la peau, une odeur infecte s'élevant du vase où il la faisait macérer, éloigna de lui les élèves compagnons ordinaires de ses travaux. Il eut seul la témérité de poursuivre ses recherches dans un endroit bas et humide. En sortant de ce laboratoire, il fit une chûte sur la totalité du corps; des syncopes en furent la suite, et quelques jours après se déclarèrent tous les simptômes d'une fièvre ataxique, qui l'enleva à l'amitié et aux sciences le 3 thermidor an 10. Le docteur Corvisart, qui fut l'ami de Bichat, voulant honorer sa mémoire, a rappelé au gouvernement ses services et ceux de Desault. Le premier consul a ordonné que le maître et l'élève auraient un monument dans le lieu même où ils avaient employé leurs utiles talens au soulagement de l'humanité souffrante. Les ouvrages de Bichat sont : Recherches physiologiques sur la vie et la mort, Paris, *in*-8°. — Anatomie générale, appliquée à la physiologie et à la médecine, Paris, an 10, 4 vol. *in*-8°. — Traite complet d'anatomie descriptive, 4 vol. *in*-8°.

BIGOT, (Guillaume) né à Laval, versé dans la medecine, la philos. et la lit., fut un des ornemens de son siècle, d'après le témoignage de Jules-César Scaliger, de Gabriel Naudé et de Melancthon. On a de lui : *Guillelmi Bigotii, Lavallensis, carmina, Basileæ*, 1536. — *Guillelmi Bigotii, Lavallensis, christianæ philosophiæ prœludium ; opus tum aliorum, tum hominis substantiam luculentis expromens rationibus; Tolosæ*, 1539, in-4°.

BILLARDON-SAUVIGNY. Moralités hist. et allégor. en vers, sur les événemens les plus intéressans pour la nation franç. *in*-12, an 9.

Binet, (René) né à Notre-Dame-du-Thil près Beauvais, le 2 janvier 1732, professeur des langues anciennes à l'école centrale du Pantheon, à Paris. Discours prononcé à la rentree des écoles centrales de Paris, le 1 brumaire an 7.

Biot, (J.-B.). Traité analytique des courbes et des surfaces du second degré, 1 vol. *in*-8°. avec 5 planches.

Biron. Discours sur les moyens d'utiliser ses lectures, *in*-12.

Bitaubé. *aj.* Hermann et Dorothée, poëme allemand de *Goethe*, trad. en franç. *in*-18, an 9.

Blaise. Barême des transactions entre particuliers.

Blanc, (de Guillet. A. le) *aj.* Traduc. en vers du commencement de l'Anti-Lucrèce dans le Mercure.

Blanc de Volx. Coup d'œil politique sur l'Europe à la fin du 18e. siècle, 3 vol. *in*-8°. — Des causes des révolut. et de leurs effets, 1800, 2 v. *in*-8°.

Blanchard, (P.) *aj.* — Le Buffon de la jeunesse, ou Abrégé de l'hist. des trois règnes de la nature, ouvrage élémentaire à l'usage des jeunes gens, 5 vol. ornés de 57 planch. seconde édit. corrigée et augm., Paris, Leprieur. — Simplicie ou Voluptés d'amour, *in*-18, an 9.

Blanchet, (Jean) naquit en 1724, à Tournon en Vivarais, d'une famille très-honnête, et fit dans le collége de cette ville de fort bonnes études sous les jésuites. Ceux-ci voulurent se l'attacher et l'envoyèrent à la Flèche, où il professa pendant quelques années. Ne se sentant pas de vocation pour cet ordre ni pour cet état, il y renonça au bout de 4 à 5 ans, et se rendit à Paris, qui est la véritable patrie des lettres. Il s'y livra à l'étude avec non moins de goût que de disposition. La médiocrité de sa fortune l'obligeant d'y suppléer par un état utile, il étudia en médecine, et y fut reçu docteur. Il fut bientôt dispensé d'en faire profession par un mariage avantageux qu'il fit et qu'il dut à l'honnêtete de ses mœurs et aux agremens de son esprit. La fortune de la veuve qu'il épousa le mit à même de cultiver les lettres avec autant de facilité que de succès. Les fruits de son esprit et de ses travaux furent successivement : — Idée du siècle littéraire ; l'Homme éclairé par ses besoins ; la Logique du cœur et de l'esprit ; l'Art du chant et un Roman moral. Tous ces ouvrages, qui respirent les meilleurs principes, sont écrits d'un style correct, pur, précis et parsemés d'une érudition saine et variée. Il était d'un caractère égal et plein d'aménité, d'un commerce sûr et agréable, possédant le ton de la bonne compagnie et l'esprit de la conversation à un degré peu

commun. Il mena au sein de l'étude et de l'amitié la vie la plus heureuse, et il n'eut à souffrir que de sa mauvaise santé qui, s'altérant de jour en jour par des veilles et des travaux forcés, le fit languir et abrégea le cours de sa vie. Il mourut à Paris fort regreté de ses amis en 1778, année si fatale aux lettres.

BLANCHET, (l'abbé) *aj.* — né le 26 janvier 1707, mort le 29 janvier 1784, est un des écrivains du 18e. siècle dont la vie privée est la plus féconde en anecdoctes curieuses et intéressantes. C'est moins l'auteur que nous allons offrir à nos lecteurs, que l'homme aimable qui, ayant souvent réuni tout ce qu'il fallait pour être heureux, s'est imaginé pendant près de 50 ans que le malheur le poursuivait. Sa misantropie, beaucoup plus douce que celle de J. J. Rousseau, a cependant quelques rapports avec celle du citoyen de Geneve, avec cette différence remarquable que ce dernier employa toute sa vie à se rendre célèbre, à poursuivre sans relâche toutes les chimères de la gloire, et à lutter avec tous les fantômes d'un amour-propre exalté, tandis que l'abbe Blanchet, toujours modeste, toujours se défiant de ses forces, a usé toute sa vie à rechercher l'obscurité avec autant d'ardeur que J. J. Rousseau en mettait pour obtenir la plus grande célebrité. Un caractère aussi etrange mérite d'être approfondi : c'est ce qui m'a détermine a ajouter de nouveaux développemens à la biographie de cet estimable écrivain. L'abbe Blanchet fit ses études au collège de Louis-le-Grand. Les jesuites ne tarderent pas à distinguer le beau naturel et les talens de ce jeune homme, qui devint bientôt le confident de ses camarades et l'ami de ses maîtres. Ceux-ci le comblèrent de tant de bontés que, par reconnaissance, il se méprit sur sa vocation. En 1724, il entra au noviciat ; mais il n'y resta pas long-tems. Dejà tyrannisé par un ascendant secret, par une inquietude dont il ne connaissait pas le principe, et qui n'etait que l'amour si naturel de l'indépendance et de la liberté, il se sépara de ses maîtres, ou plutôt de ses bienfaiteurs ; mais ce fut avec tant de sensibilité, qu'ils le regrettèrent, et ne le perdirent jamais de vue. Rendu à lui-meme, sans appui, sans fortune, il se proposa un but conforme à des principes, dont rien n'a jamais pu le détourner. Il prit le parti de se consacrer tout entier a l'éducation de la jeunesse. Il n'eut pas la peine de chercher : on le prevint, on l'annonça. Ses anciens maîtres veillaient sur lui à son insu. Les pères Brumoy, Bougeant

geant, Castel et l'ingénieux Gresset, qu'il avait aimés de préférence, lui avaient procuré une sorte de réputation. D'ailleurs Bouvart, déjà célèbre, et de Gennes, fameux avocat, tous deux compatriotes et amis de l'abbé Blanchet, le firent connaître et rechercher par ce qu'il y avait de plus grand en France. Déjà des personnes titrées voulaient lui confier l'espoir de leurs maisons : il préféra d'abord de se livrer à l'institution publique. Il professa avec distinction les humanités et la rhétorique, dans deux colléges de province. M. de Mérinville, évêque de Chartres, témoin de son zèle et de ses succès, mais qui voyait que sa santé commençait à s'altérer, lui offrit un canonicat, à condition qu'il se ferait prêtre : monseigneur, lui répondit-il, je suis trop honnête homme pour cela ; ensuite il exposa ses motifs, et ce vertueux prélat ne put pas s'empêcher de les approuver ; le fait est qu'il ne se croyait pas digne de cet important ministère, et il eut cela de commun avec l'illustre Nicole son compatriote. Sa santé, qui dépérissait sensiblement, le força de descendre aux éducations particulières, souvent plus utiles que les autres ; mais cette considération n'entrait pour rien dans ses calculs : il ne songeait qu'à faire le bien, et il l'a fait. Il parut enfin plus content de son sort. M. de Chavannes, magistrat respectable, lui donna un premier indult qu'il oublia de placer, et qu'il garda pendant cinq ans ; il lui en donna un autre, qui lui valut un canonicat dans la cathédrale de Boulogne-sur-Mer. Il part, et dans sa première lettre : « Me voilà donc arrivé à Boulogne ; il ne s'agit plus que de savoir si j'y resterai ; c'est ce qu'aucun mortel ne saurait décider, et je ne l'ose moi-même quoique, sur cet article, je doive être plus savant qu'un autre, etc. » C'est à partir de cette époque, que les scrupules, l'indécision et les singularités de l'abbé Blanchet, allèrent toujours en augm. Son chapitre le pressa d'entrer dans les Ordres : il répondit comme la première fois, et donna sa démission pure et simple entre les mains de M. de Mirepoix, qui lui donna huit jours pour y songer. Il persista. Délivré de son canonicat, il reprit ce qu'il appelait, en riant, son collier de misère, et dont il fut le premier à plaisanter : « Puisqu'il faut ramer, disait-il, je rame d'assez bonne grace et même assez gaiement, etc. ; » et il s'honora constamment du titre de précepteur. En général, la vie humaine se passe presque toute entière à desirer, à poursuivre les honneurs et les richesses ; la vie de l'abbé Blanchet est surtout remarquable

par les obstacles qu'il ne cessa d'opposer à la fortune, qui vint plusieurs fois le chercher et sans qu'il y songeât. On le fait interprète à la bibliothèque du Roi, pour les langues italienne, espagnole et anglaise. Après y avoir un peu rêvé, il va trouver M. Bignon : — Je vous entends, monsieur, lui dit le bibliothécaire du roi ; mais nous ne recevrons point la démission de votre place d'interprète, comme M. de Mirepoix a reçu celle de votre canonicat de Boulogne. Au reste, ajouta-t-il, il s'agit ici d'une récompense et non d'un emploi. — Ainsi, l'abbé fut condamné à toucher cent pistoles, qui lui ont été comptées jusqu'à son dernier soupir. On venait de le faire interprete, à condition de ne rien interpréter. On le fit censeur, à condition de ne rien censurer, et seulement pour le gratifier de nouveau : cette fois il n'en eut pas le démenti; il accepta le titre et refusa la pension. La victoire remportee sur les répugnances éternelles de l'intraitable abbé, encouragea ses amis, les rendit plus entreprenans; car les premiers services en attirent presque toujours d'autres. Ils le firent nommer garde des livres du cabinet du roi, place honorable et lucrative; mais après lui en avoir appris la nouvelle, ils ne lui laissèrent pas le temps d'y réfléchir : — Il faut partir, lui dirent-ils, et sans délai. — Plus étourdi d'abord que consterné de ce nouveau coup de fortune, il écrit à son ami : « Je pars demain pour Versailles, et je compte que mes livres y arriveront après demain. Hélas ! j'ai grand peur que mes chers livres et moi, nous ne revenions bientôt. » Il arrangea, avec beaucoup d'intelligence, la bibliothèque qui lui avait été confiée. D'ailleurs, il se conduisit au gré du prince, et même des courtisans, qui recherchaient son entretien, quoiqu'il ne les flattât point. En commerçant avec eux, du fond de sa conscience, il eut le talent d'etre vrai sans rudesse, honnête sans familiarité. Il observait scrupuleusement tous les égards de convention dont les nuances lui étaient parfaitement connues. On avait beau l'appeler *Mon cher*, il répondait toujours *Monsieur* ; et c'est ainsi qu'il évita certains retours humilians, qu'entraînent presque toujours les commerces inégaux. Cependant, comme il périssait de chagrin et d'ennui, comme il le déclare lui-même, il quitta sa place, et il prit le parti d'aller cacher à Saint-Germain-en-Laie, les restes d'une vie dont il croyait le terme plus prochain qu'il ne l'était ; car il y a langui, dans la tristesse, pendant près de dix-sept ans.

Il ne se fut pas plutôt réfugié dans ce dernier asyle, qu'il prouva bien qu'on ne change point de caractère en changeant de demeure. Dès qu'il eut essayé de ce nouveau séjour, il s'en expliqua dans ces termes : « Pour moi, vous le savez, qui n'ai guère connu le bonheur, je vais le connaître encore moins que par le passé. Je suis consumé par une mélancolie cruelle, que je ne puis plus vaincre, et contre laquelle je ne trouve ici aucune ressource. Depuis six semaines, je vis comme un ours dans ma tanière, sans oser faire ni recevoir la moindre visite. Cela finira bientôt, s'il plaît à Dieu ; car selon toute apparence, je mourrai bientôt de pure tristesse. En attendant, monsieur, conservez-moi les sentimens dont vous m'honorez: il me semble que tant que j'aurai l'amitié d'un homme si sage, je ne pourrai pas devenir fou, comme je l'appréhende quelquefois, etc. » S'il ne perdit pas la raison, il faut convenir qu'elle fut souvent offusquée par de sombres vapeurs. La vue de la mort toujours présente, et la crainte des jugemens de Dieu, le mettaient quelquefois hors de lui-même, de sorte que tout ce qui devait le rassurer, ne servait qu'à l'intimider de plus en plus. Loin de l'affliger par des reproches inutiles, ses amis furent les premiers à l'excuser. Ce qu'il redoutait le plus, c'était les porteurs de billets et les exprès qu'on lui dépêchait quelquefois ; il en pâlissait d'avance : « Vous ne sauriez croire, écrivait-il à son ami, combien c'est un rude exercice pour moi, que de manier une plume : il y a des jours où j'aimerais mieux faire deux lieues à pied, que d'écrire deux lignes, etc ». Lorsqu'il ne dépendit plus que de lui-même, il ne put pas souffrir les besognes pressees et sur-tout de commande, à moins qu'elle ne lui parussent indispensables ; nous allons en rappeller un trait fort bisare, pour ne rien dire de plus, et qu'il s'est toujours reproché. L'amitié dont l'honorait un très-grand seigneur, non moins recommandable par ses mœurs que par ses talens et par son esprit, fut l'un des principaux motifs d'un petit voyage qu'il fit en Angleterre. Il n'y etait arrivé que depuis peu de jours, lorsque M. le duc de***, alors ambassadeur en cette cour, se trouva pressé de joindre à une dépêche importante, la traduction de quelques discours prononcés au parlement d'Angl. Le duc partagea cette tâche en trois parties : il s'en réserva une, remit l'autre à son sécrétaire, et précipitamment envoya la troisième à l'Abbé, qui savait très-bien l'Angl., et s'amusait souvent

à traduire les plus beaux morceaux écrits en cette langue. Le pauvre abbé voit arriver à l'improviste le paquet de l'ambassadeur : dès qu'il eut appris ce qu'il contenait et ce qu'on lui demandait, il s'écria : O ciel ! comme on me traite !...... C'est justement le jour de ma *blanchisseuse*, et l'on me charge comme un baudet ! Que faire ? que devenir dans ce maudit pays ? il fit son paquet et se sauva. Ce qu'il y eut de mieux, c'est qu'après cette incartade, M. le duc de***, qui connaissait parfaitement son homme, le plaignit et ne l'en aima pas moins. Cependant, il s'attachait plus par les services qu'il rendait, que par ceux qu'il recevait ; et c'est pourquoi il recherchait avec bien plus d'empressement, ceux qui avaient besoin de lui, que ceux qui pouvaient le seconder dans l'occasion. La détresse des autres se peignait sur son visage, et quand il soupçonnait que quelqu'un de ses voisins manquait du nécessaire, il ne pouvait pas se resoudre a prendre les moindres alimens avant de les avoir secourus. Pourquoi n'a-t-il jamais manque d'assister un aveugle ? c'est que, disait-il, ces infortunés sont denués de l'organe qui commande la pitié, et qu'il faut les rechercher avec d'autant plus de soin qu'ils sont plus négligés. Quant à ses ouvrages, ils ne sont que l'expression de ses propres sentimens. On ne voit pas que l'abbé Blanchet ait jamais eu d'autre but, en exerçant son esprit, que de remplir son cœur de sentimens honnêtes, que de se rendre de plus en plus agréable à ceux qu'il fréquentait. Quoiqu'il ait parfaitement réussi à ces deux égards, il n'en est pas moins prouvé que l'esprit est comme la richesse, que souvent il sert plus aux autres qu'au propriétaire. L'abbé Blanchet étudia long-tems et n'oublia rien. Il s'attacha surtout à l'art de bien narrer, tant en prose qu'en vers : cet art, en fait de litterature, lui paraissait la clef de tous les autres. Il s'y disposa par la lecture réfléchie des bons auteurs latins, ital., espag. et angl., sans négliger sa propre langue, dont il avait appris les finesses, dans les cercles choisis où l'idiôme national s'épure et se maintient. Pour se perfectionner, en même tems, dans l'art d'écrire et de parler, il eut recours au moyen le plus sûr ; il se mit à traduire : ce qu'il appellait en badinant, verser du français dans les moules des Anciens, afin, disait-il, de l'accoutumer aux belles formes. Il s'exerça d'abord sur Tite-Live et Tacite. Il ne reste de ses nombreux essais que deux grands morceaux de traduction fort intéressans. Le premier de ces

morceaux est l'Histoire de la Famille d'Hiéron, par Tite-Live; le second, est la conjuration de Pison contre Néron, par Tacite. Du latin il passa à d'autres langues : ce fut alors qu'il imita quelques contes espag. et angl., et qu'il entreprit de trad. ce qu'ont de plus ingénieux le Spectateur et quelques autres journaux qui parurent en Angleterre presqu'en même tems. Après avoir traduit, il voulut composer. Il publia dans sa jeunesse une ode contre les incredules. On dit un jour à l'abbé Blanchet qu'on attribuait les vers suivans aux poëtes les plus galans qui ne s'en défendaient pas; il répondit : Je suis charmé que les riches adoptent mes enfans.

Sur une jeune personne habillée en Religieuse.

Que cette Vestale a d'appas !
Heureux celui qu'elle aime !
Le bandeau ne lui messied pas,
Il semble un diadême;
Et s'il était deux doigts plus bas,
Ce serait l'amour même.

Son talent pour la poésie et toutes les bagatelles ingénieuses qui parurent sous d'autres noms que le sien, le firent moins rechercher, même par ceux qui savaient son secret, que le charme de ses entretiens. Ceux qui l'ont fréquenté dans ses belles années, conviennent qu'il les enchantait par des récits toujours variés, ou par des réflexions tour-à-tour sérieuses et badines, que l'a-propos, le tour et l'expression rendaient originales, lors même qu'elles n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Pour exciter la curiosité, il jetait habilement et en peu de mots, l'exposition, le nœud et le denouement de l'histoire la plus compliquée. Quand on se taisait, il gardait le silence, et faisait, quelque tems après, une autre tentative. Mais le plus souvent on lui demandait des détails; et c'est alors qu'en ne paraissant qu'obéir, il se développait avec aisance, prenant bien garde sur-tout de fatiguer ses auditeurs; car, disait-il, je ne sache rien de plus ennuyeux qu'un.... qu'un ennuyeux. Que l'on ne croie pas cependant que sa conversation sentît l'apprêt : elle était simple, facile, naturelle, et les innocens artifices qu'il employait pour plaire, ne portaient aucun prejudice à sa naïveté; car, quoique fin, il était naïf. Lafontaine a prouvé que ces deux qualités ne sont pas incompatibles. Bouvart étant, il y a environ 50 ans, à toute extrêmité, dit à son ami Blanchet : du caractère dont je te connais, tu ne feras jamais rien pour ta fortune : il y a grande apparence, mon ami, que je n'irai pas loin; et quand je serai mort, que deviendras-

tu ? — L'abbé voulait répondre ; mais le malade profitant de son avantage, lui imposa silence, et dicta ses volontés : — J'entends que ta vie durant tu jouisses des dix mille écus que j'ai gagnés .. ne t'effarouches point, le fonds retournera à ma famille. M. Bouvart en revint. Quelque tems après, l'abbé raconta ce trait à madame la duchesse d'Aumont, qui en fut si ravie, qu'elle le pria de recommencer. — Bon, madame! ce que je viens de vous dire n'est rien en comparaison de ce qui suit : quand mon pauvre Bouvart fut hors d'affaire, est-ce que je ne le trouvai pas tout honteux d'en être revenu ? tels furent le caractère, l'esprit et les talens de l'abbé Blanchet. Quand il sentit que sa fin s'approchait, il dit que tout son regret était de laisser après lui tant d'êtres malheureux? oh s'il était donné à un mortel, ajouta-t-il, de pouvoir léguer le bonheur! Ces dernières paroles prouvent toute la bonté de son ame. Aussi sa mort laissa de profonds regrets à ses amis, et sa mémoire est restée chère aux gens de bien.

Boccage, (mad. du) *aj.* Elle naquit à Rouen en 1710, elle est morte en thermidor de l'an 10 (août 1802). Elle a, comme on le voit, fourni une carrière presqu'aussi longue que celle de Fontenelle, et plus longue que celle de Voltaire, avec lesquels elle a parcouru le 18e. siècle à quelques années près. La vie de mad. du Boccage fut constamment semée de fleurs. Son époux, qui était receveur des tailles à Dieppe, la rendit heureuse, et sa mort fut peut-être l'unique chagrin qu'elle éprouva dans sa vie. Elle n'était plus de la première jeunesse lorsqu'elle débuta dans la littérature. Une fortune aisée l'avait mise à portée de vivre à Paris, d'y cultiver ses dispositions et son goût pour l'étude, d'y voir les gens de lettres, et de former son goût avant d'entrer elle-même dans la carrière. Le duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie, avait fondé un prix dont la distribution devait alterner entre les belles-lettres et les sciences, et que devait décerner l'acad. des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. En 1746, madame du Boccage eut la premiére l'avantage de remporter ce prix, par un poëme que l'on trouve dans le Mercure du mois de sept. de la même année ; elle avait alors, comme on le voit, 36 ans. En 1758, elle publia son Paradis Terrestre, imité de Milton. Gasparo Gozze l'a traduit en italien : cette traduction a paru à Venise en 1758. En 1749, elle mit au jour le Temple de la Renommée, imité de Pope, et les

Amazones, tragédie; cette pièce eut onze représentations. En 1756, madame du Boccage prit un vol plus élevé en publiant un poëme épique en six chants, intitulé la Colombiade, ou la Foi portée au Nouveau-Monde. Dix membres de l'acad. de Milan se réunirent pour traduire ce poëme, et chacun se chargea d'un chant. Il en parut une traduction allemande, en prose, à Glogow en 1762, et le comte Maldonado le traduisit également en vers espagnols. Il reste encore de madame du Boccage une traduction en ital. de la Conjuration de Valstein, qu'elle entreprit pour s'exercer dans cette langue, et que le cardinal Passionei a fait imprimer; une oraison funèbre du prince Eugène de Savoie, qu'à son tour, par reconnaissance, elle traduisit de l'italien de ce même cardinal; la Mort d'Abel, poëme en cinq chants, traduit de Gesner: des lettres sur l'Angl., la Hol. et l'Italie, adressées à mad^e Duperron sa sœur, et quelques poésies sacrées. Tant de travaux, presque tous couronnés par le succes, méritèrent à madame du Boccage l'entrée des acad. de Rouen, de Lyon, de Bologne, de Padoue, de Florence et des Arcades de Rome. Dans ces derniers temps, l'Athénée des arts de Paris, et l'Athenée de Lyon se l'associèrent. Elle mérita d'être célébrée par les poëtes et les savans les plus distingués du dernier siècle; entr'autres, par madame de Beauharnais, qui, par les talens, l'amabilité et la gloire, a tant d'analogie avec elle; par Voltaire, Maty, la duchesse d'Arcé, Barthe, etc. Fontenelle, à 99 ans, fit pour mettre au bas de son portrait, les vers suivans.

Autour de ce portrait couronné
par la gloire
Je vois voltiger les amours;
Et le temple de Gnide et celui
de Mémoire
Se le disputeront toujours.

Bohier, (Nicolas) et non Boyer, en latin *Boïrius*, savant jurisconsulte du 16e. siècle, né à Montpellier. Il fut d'abord avocat et professeur en droit à Bourges, puis conseiller au Grand-Conseil, ensuite président à Mortier au parlement de Bordeaux, où il est mort le 10 mai 1539, âgé d'environ 70 ans. C'est ce qu'on apprend de positif sur son nom et sa patrie (jusqu'ici défigurés par les biographes) dans l'eloge publie par le premier éditeur de ses décisions. Cet ouvrage, le meilleur de ceux qui nous restent de Bohier, fut très-repandu de son temps, et jouit encore de quelque crédit, malgré sa diffusion. L'auteur fut un magistrat très-integre, un écrivain très-labo-

rieux, un citoyen très-estimable. En mourant, il légua son bien à l'hôpital de Bordeaux, où l'on voit encore son mausolée. Ses ouvrages, tous écrits en latin un peu tudesque, annoncent beaucoup d'erudition, mais peu de méthode. Ils abondent plus en citations qu'en raisons, dit Bretonnier. En voici la liste exacte : *Aureæ decisiones senatûs Burdigalensis.* La meilleure édition est de 1690, *in-fol.* Corbin en a donné une traduction. — *Commentaria in consuetudines Bituricenses*, Bourges, 1543, *in-4°.* — *Tractatus de officio et potestate Legati à Latere, in regno Franciae*, Lyon, 1509, *in-8°.* — *Boërii consilia*, Venise, 1574, *in-8°.* — *Tractatus de Seditiosis*, 1510, *in-12.*

Boileau-de-Buillon, (Gilles) commissaire et contrôleur de Cambray, durant les guerres, auteur de quelques ouvrages et de plusieurs traductions, dans le 16e. siècle, etait natif de Buillon, ou Bouillon en Lorraine près Mezières, selon Lacroix-du-Maine. D'autres écrivains disent qu'il était flamand. Il a traduit de l'espag. en franç. les commentaires du seigneur dom Loys d'Avila et de Cuniga, grand commandeur d'Alcantara, contenant les guerres d'Allem. faites par l'empereur Charles V, roi des Espagnes, années 1547 et 1548, dédies au seigneur Desessarts, commissaire de l'artillerie, et imprimés à Paris, *in-8°.*, par Vincent Sertenas, 1551, avec annotations très-doctes, et scholies du traducteur, servant à la discipline militaire, et à plus ample intelligence de ladite guerre, avec les situations et étymologies des lieux et villes y mentionnés. Il a aussi traduit du latin les livres d'Albert Diour, touchant la fortification des villes, et les mémoires de Sleidan sur la tactique et la levée du siège de Metz, par l'empereur Charles V en 1552. Mais on ne sait si ces deux ouvrages ont été imprimés. Il a écrit sous le nom de Darinel, Pasteur des Amadis, la sphère des deux Mondes, avec un épithalame, sur les noces et mariage de très-illustre et sérénissime prince dom Philippe, roi d'Angleterre, commentés, glosés et enrichis par lui de plusieurs fables poëtiques, imprimées à Anvers, chez Jean Richard, 1555, *in-4°.* Il a traduit de l'espag. le 11e. livre d'Amadis de Gaule, pour servir de suite aux huit premiers, traduits par le seigneur Dessessarts. Cette traduction qui a paru depuis sous le nom de Claude-Benoît Champenois, fut d'abord imprimee sous son nom, pour Vincent Sestenas, chez Etienne Groulleau, à Paris, 1551, *in-fol.* et par lui dédiée à la reine Marie

Marie de Hongrie de Bohême, infante d'Espagne, régente et gouvernante pour l'empereur en ses Pays-Bas, ainsi qu'il en parle en la préface de son livre de la Sphère des deux Mondes, où il se plaint amèrement de l'injuste usurpation de Claude Collet, qui s'etait indignement approprié sa traduction. Il passa quelque temps à Liège, pendant lequel il écrivit un traité des Causes criminelles, extrait des lois impériales, et parlant des articles qui touchent la vie et le corps de la personne délinquante, enrichi de textes et allégations latines, imprimé à Anvers, chez Jean Bellère, 1555, *in*-18, et réimprimé à Lyon, par François Durelle, 1570. Cet ouvrage est dédié à Messeigneurs les Mayeur et quatorze echevins de la ville de Liège. Il leur rend grâces de la protection par eux accordée tant à lui qu'à ses ancêtres Jehan Boileau, surnommé de Buillon, son aïeul, lequel étant devenu prisonnier de guerre d'alors, demeura par deçà surnommé le capitaine Liegeois, comme fut aussi son frère André Boileau de Buillon, seigneur de Potière-la-Haute, etc. Il avait beaucoup voyagé, et était fort versé en beaucoup de langues. Lacroix-du-Maine et Duverdier, ont tous deux parlé de cet auteur en leurs bibliothèques.

Boinvilliers, (J.-E.-J.-S.) de l'Institut national, de la société acad. des sciences, etc. aj. —*Phædri, Cæsaris Augusti Romanorum Imperatoris liberti, fabulæ in quatuor libros ex-æquo divisæ, ab omni genere obscenitatis expurgatæ, etc. Cui operi accessit mytholog a latinè convertenda*, 1 vol. in-12. — *Apollineum opus in gratiam alumnorum à Musis collectum et editum, cui accessit prosodia latina, seu manuductio ad Parnassum, ad usum scholarum; ministro interiorum Gall æ rerum dicatum.* — *Apollinei operis carmina difficillima, redditi quibus priores numeri, in gratiam Professorum edita. Færni Cremonensis fabulæ centum, notis illustratæ, nec non, partìm interjectâ versibus interpretatione gallicâ, accommodatæ in gratiam tyronum qui Phædri fabulas interpretaturi sunt, et adusum Lycæorum; recentissima editio Pontifici maximo dicata.* — Saint-Alme et Zulime *ou* l'Ile fortunée, aventure singulière et véritable lors de l'expédition des Français en Egypte et en Syrie, traduite de l'allemand, et publiée par Boinvilliers et Facquet, 1 vol. *in*-12. Grammaire raisonnée *ou* cours théorique et pratique de la langue française, à l'usage des personnes qui veulent connaître et mettre en pratique, non-seulement les règles avouées depuis long-temps par les plus habiles grammairiens,

mais encore des règles tout-à-fait neuves ou peu connues. 2 vol. — Leçons d'orthographe française et de ponctuation, ou cacographie extraite de l'ouvrage précédent, à l'usage des écoles secondaires et des personnes à qui la règle des participes n'est pas familière. — Corrigé de la cacographie à l'usage des instituteurs, — Corrigé de la cacologie à l'usage des professeurs. — Un grand nombre de pièces de vers.

Boisgelin, (Jean-de-Dieu Raimont de) *aj.* Evêque de Lavaur en 1765, archevêque d'Aix en 1770, archevêque de Tours en 1802, né à Rennes en 1732. En 1766, il prononça l'oraison funèbre du roi Stanislas. — En 1767 celle de la dauphine. En 1776, le discours du sacre. — En 1802, le discours à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques. Outre les ouvrages que nous avons cités dans notre premier vol. et ceux que nous venons d'indiquer, on a encore de M. de Boisgelin un recueil de ses écrits et de ses discours pendant l'assemblée constituante, dont il était membre, et il est l'auteur de l'exposition des principes, signée par tous les évêques de France, et du compte rendu par les évêques députés.

Boismond, (N.-T. de) *aj.* Discours prononcé à une assemblée de charité, 1782, *in*-12.

Boiste, (Pierre-Claude-Victoire) homme de lettres, imprimeur, né à Paris, en 1765. On a de lui, comme homme de lettres, un Dictionnaire de la langue française, extrait comparatif de tous les dictions. 1 vol. *in*-8°., oblong. La 1ère. édition a été promptement épuisée. La 2e. est sous presse et paraîtra dans peu. — Un poëme en prose, intitulé l'*Univers*, dans lequel il a essayé de peindre les grands phénomènes de la nature et des principaux événemens de l'histoire de l'homme, *in*-8°. avec figures. La première édition de ce poëme est épuisée; il en prépare une 2e. entièrement refondue. Comme imprimeur il a donné les tables de Blair, les cartes biographiques de Priestley, traduites en franç. par Chantreau. Ces tables et ces cartes avaient été gravées en Angleterre, où l'on n'avait pas cru qu'il fût possible de les imprimer. L'imprimeur Boiste a surmonté toutes les difficultés; il a même surpassé la précision et la netteté de la gravure dans cet ouvrage, que les connaisseurs ont placé au rang des chefs-d'œuvres. Il a encore imprimé les tableaux, ou miniatures typographiques, qui terminent l'ouvrage sur la Révolution par Prudhomme.

Bonald, (L.-G-A de). —

Sur le divorce, *in*-8°. — La législation primitive, 3 vol. *in*-8°., Paris, an 11 (1802) Leclere.

Boniface, (Hyacinthe) célèbre avocat au parlement d'Aix, né à Forcalquier, en 1612, mort en 1695. Les jurisconsultes font beaucoup de cas de sa collection des arrêts notables du parlement de Provence, Lyon, 1708, 6 vol. *in-fol.*

Bonnamy, général de brigade, alors chef de l'état-major de l'armée de Naples. — Coup-d'œil rapide sur les opérations de la campagne de Naples jusqu'à l'entrée des Français dans cette ville. 1799.

Bonnaterre, (P.-J.) *aj.* — Notice historique sur le sauvage de l'Aveyron, *in*-8°. an 9.

Bonnet. — Tableau politique de la France régénérée, *in*-8°., an 9. — Des Etats-Unis de l'Amérique à la fin du 18°. siècle, 2 vol. gr. *in*-8°. Maradan.

Bonneville, (F.) graveur. — Portraits des personnages célèbres de la révolution avec des notices raisonnées sur chacun de ces portraits, 4 volumes *in*-4°., Paris, Bonneville.

Bonnier-d'Arcof, membre de la convention nat., ministre plénipotentiaire à Lille et à Rastadt, massacré en revenant de Rastadt près cette ville, le 28 avril 1799. Recherches histor. et polit. sur Malte, 1798, *in*-8°. — Plusieurs autres écrits pendant la Révolution.

Borda, (J.-C.) de l'Inst. nat., de la ci-devant Acad. des sciences, chef de division dans la marine, naquit à Dax le 4 mai 1733, de Jean-Antoine de Borda et de Marie-Thérèse de Lacroix. Comme nous n'avons inséré qu'une très-courte notice biogr. sur ce savant distingué, nos lecteurs nous sauront gré certainement de donner ici plus de développement aux détails de la vie de cet homme justement célèbre. Borda commença ses études à Dax dans le collège des Barnabites, et annonça les dispositions les plus heureuses. Son professeur dictait en français, l'élève écrivait en latin; et, par une fraude bien excusable, il faisait en même-temps, dans des termes différens, une seconde traduction, qu'il donnait à son voisin. Il acheva ses études sous les Jésuites de la Flèche avec la même distinction; tous les ans les prix proposés étaient pour lui l'occasion de plusieurs triomphes. D'aussi heureuses dispositions n'avaient pas échappé à ses maîtres. Ils lui proposèrent d'entrer dans leur Ordre; mais un goût déjà prononcé pour les mathém. l'entraînait vers un autre but. Les jésuites en lui marquant leurs regrets, lui

promirent une carrière brillante. Il ne rentra dans sa famille que pour y éprouver une contradiction la plus pénible qui puisse affliger un jeune homme ardent qui a conçu une passion exclusive. La géométrie, qu'il n'avait fait encore qu'entrevoir ; avait éveillé dans lui cette passion. Il voulait la satisfaire en entrant dans le génie militaire; mais son père avait d'autres vues. Chargé de onze enfans avec très-peu de fortune ,obligé de soutenir deux de ses fils qui étaient au service, il regardait la magistrature comme un moyen de procurer à son fils un établissement moins dispendieux. Le jeune Borda se soumit avec répugnance, et tout le fruit de cette contrainte fut la perte de quelques années précieuses de sa jeunesse. Enfin, par les sollicitations d'un bon religieux ami de la maison, autant que par les instances de sa mère, il obtint la permission de se livrer tout entier à sa science favorite; il fit des progrès si rapides, qu'en 1753, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans, il fut trouvé digne d'être présenté à d'Alembert. Voici l'opinion qu'il donna de lui à ce savant illustre : « Il ira certainement très-loin, disait d'Alembert dans une lettre écrite à un des parens de Borda ; je voudrais que sa position pût le faire songer à l'académie : ce sera un très-grand sujet à coup sûr ». Un témoignage d'estime aussi illustre fit renoncer Borda, pour quelque temps, au service du génie qui l'aurait éloigné de Paris. Admis dans les Chevau-légers, il y fit connaître et aimer l'étude des mathématiques, et devint lui-même le professeur de ses camarades. En 1756, il lut à l'acad. un mémoire sur le mouvement des projectiles, qui obtint une mention particulière dans l'histoire de cette société savante ; et la même année il reçut une autre preuve d'estime bien plus agréable pour lui; il fut nommé associé de l'académie. Aide-de-camp de M. de Maillebois dans la campagne de 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck le 26 juillet. Mais ce genre de service l'éloignait des sciences; il revint à Paris, où, s'étant présenté pour le génie, il fut reçu sans examen et employé sur-le-champ dans les ports. Cette dernière circonstance décida du reste de sa vie. A la vue de la mer, il accorda à cet élément et à la navigation une préférence qui ne s'est point démentie. Son premier essai fut l'examen des théories sur la résistance des fluides. Son travail fut le sujet de deux mémoires, l'un de 1763, l'autre de 1767 : Borda termine le second par cette phrase remarquable et vraie : « La théorie ordinaire du

choc des fluides, dit-il, ne donne que des rapports absolument faux. Il serait inutile et même dangereux de vouloir l'appliquer à la construction des vaisseaux ». Il fit en 1766 un autre mémoire sur l'écoulement des fluides qui entrent dans un vase ou qui en sortent par une ouverture. En 1767, il examina dans un mémoire quelle est la position qu'il faut donner aux vannes des roues hydrauliques et aux roues elles-mêmes, pour qu'elles reçoivent de la part du courant d'eau la plus puissante impulsion. L'année suivante il composa un autre mémoire sur le calcul et sur la meilleure construction des pompes. Ces recherches le conduisirent à plusieurs conséquences qu'il vérifia sur-le-champ par d'heureuses applications, et dont le résultat devait être la réforme de quelques vices notables qu'il reconnut dans les pompes des vaisseaux. Le dernier ouvrage de Borda qui se trouve dans l'Histoire de l'Académie, est un mémoire sur la theorie des projectiles, en ayant égard à la résistance de l'air. Le genre et le succès de ses recherches avaient attiré sur lui l'attention de M. de Praslin, ministre de la marine, qui résolut de l'attacher au service de mer. L'esprit de corps s'opposait à cette promotion, l'usage et l'intérêt personnel appuyaient la résistance du corps de la marine; mais le ministre tint ferme, et, par une exception aussi rare qu'honorable, Borda fut transporté en 1767, de l'arme du génie dans la marine militaire, avec le grade de sous-lieutenant de port. Sa première campagne est de 1768 : il ne fit en quelque sorte dans ce voyage que prendre possession de l'élément qui venait de l'acquérir, et faire la reconnaissance du théâtre des expéditions importantes qui bientôt lui seraient confiées. Depuis plusieurs années le gouvernement excitait par des encouragemens, et l'académie des sciences invitait par des prix, les artistes à perfectionner les montres marines. En 1771 la frégate *la Flore* fut armée pour éprouver en mer les nouvelles montres et plusieurs instrumens nouvellement proposés. L'académie nomma pour ses commissaires Borda et Pingré. M. de Verdun, lieutenant de vaisseau, qui commandait la frégate, était commissaire pour le gouvernement. La relation de ce voyage a fait voir combien les commissaires ont mis de zèle et de soin à remplir cette honorable mission. Une autre expédition non moins importante suivit celle-ci de près; Borda en eut le commandement et la direction. Il s'agissait de déterminer la position des îles Canaries.

Borda, élevé au grade de lieutenant de vaisseau en 1775, partit l'année suivante pour cette expédition, monté sur la frégate *la Boussole*, et ayant sous ses ordres l'*Espiègle*, commandé par M. de Puységur. Ce voyage plein d'observations utiles et curieuses, n'a point été publié. Pendant le cours de la campagne mémorable de M. d'Estaing, Borda fut major-général de notre armée navale; la sagesse de son administration, son économie prudente et parcimonieuse, et l'ordre admirable de sa comptabilité, ont été dignes de servir à jamais de modèle à tous les généraux et à tous les ordonnateurs. Aucune idée grande et utile n'échappait à son génie observateur. Le défaut d'uniformité dans la construction des vaisseaux dont se composaient nos armées navales éveilla ses réflexions. De-là résultait une discordance dans les mouvemens et un défaut d'ensemble dans l'exécution des signaux. De retour en France, il fit adopter cette idée au gouvernement. Le ministre ordonna aux constructeurs d'envoyer le plan d'un vaisseau de 74 canons, et Borda fut leur juge. En 1781 il eut le commandement du vaisseau *le Guerrier*, et en 1782 celui du *Solitaire*, vaisseau de 64 canons, avec ordre d'escorter un corps de troupes qu'on envoyait à la Martinique. Il rendit les troupes à leur destination, et s'étant réuni à l'escadre commandée par M. de Grasse, il reçut de lui l'ordre de s'établir en croisière avec quelques frégates dans les parages voisins. Par une circonstance malheureuse, mais fréquente en mer, à la suite des ténèbres d'un épais brouillard, il se vit au milieu de huit vaisseaux de guerre anglais dont la vue lui avait été dérobée par les vapeurs. Il usa de toutes ses ressources pour échapper à des forces si supérieures aux siennes; mais obligé d'en venir au combat, il se défendit avec autant de sang-froid que de courage. Quoiqu'entièrement désemparé, il soutint le combat, pour laisser aux vaisseaux qu'il commandait, le temps de se mettre hors de danger. Enfin il fallut céder, et *le Solitaire* fut rendu dans l'état d'un vaisseau naufragé. Il fut traité avec distinction par les Anglais, et renvoyé en France sur sa parole; mais le chagrin de cette fatale catastrophe, et les fatigues de trois campagnes de guerre affaiblirent sa santé, et lui donnèrent des infirmités qui tous les ans prirent des caractères plus alarmans et abrégèrent le cours de sa vie. Dès 1771 il avait senti que l'octant de Hadley, instrument le plus utile et le plus usuel de tous ceux qu'on emploie à la mer, pouvait être perfectionné. En

1777, il fit exécuter son cercle entier de réflexion, et il fit la description de cet instrument dans un ouvrage publié en 1787. Il reste à rappeller ce qu'il a fait pour la détermination des bases du nouveau système métrique. Il fut un des commissaires nommés par l'académie, en 1790, pour choisir les bases du système. Chargé, avec deux de ses confrères, de mesurer la longueur du pendule, il inventa une manière simple, commode, ingénieuse, de le mesurer avec une extrême précision. Cette méthode, fréquemment employée depuis dans le cours des opérations, est connue des artistes et mise aujourd'hui en pratique dans leurs ateliers. Il inventa la forme donnée aux règles avec lesquelles on a mesuré les bases trigonométriques. Le moyen qu'il employa pour faire connaître l'influence de la chaleur sur ces règles, a enrichi la physique d'un nouveau thermometre plus sûr, plus étendu, plus comparable que nos thermomètres ordinaires. Les expériences qu'il a faites pour en déterminer la marche ont été le sujet d'un mémoire aussi précieux par ses résultats que piquant par ses procédés ingénieux. Cette grande entreprise l'avait fortement intéressé dès l'abord; elle était devenue, dans ses dernières années, un objet de prédilection pour lui. Il ne restait plus qu'à recueillir l'honneur attaché au succès: Borda n'eut pas cette satisfaction; ses infirmités s'étaient accrues par la rigueur de l'hiver. Il negligea quelque temps d'appeler des secours, et lorsqu'il consentit à les recevoir il n'était plus temps. Il mourut au mois de ventôse an 7, ayant vu arriver la mort jusqu'à lui sans que la tranquillité de son ame en parût altérée. Borda joignait au talent qui aggrandit la science, celui qui sait l'appliquer. Il tendait naturellement à s'élever toujours vers la lumière, mais il s'arrêtait avec plaisir où le demandait l'utilité. C'était un de ces génies qui savent ployer leurs aîles lorsqu'il est devenu moins nécessaire à la société d'acquérir de nouvelles connaissances, que de jouir de celles qu'elle possède. Au reste, Borda avait une grande variété de connoissances et une grande étendue d'esprit. Il voyait dans leurs rapports les objets les plus éloignés les uns des autres. Il n'y avait pas de conversation où il ne jetât un mot saillant, pas de discusions où il n'apportât de la lumière. Cette sorte d'universalité paraît caractériser les hommes supérieurs dans tous les genres. La société de Borda était douce et aimable. Il avait dans le caractère cette gaîté franche et naïve qui n'appartient qu'aux ames

pures, aux esprits droits. Il a été pleuré par l'amitié et par les sciences. Deux membres de l'Institut, Lefevre-Gineau et Rœdérer ont jetté des fleurs sur la tombe de Borda.

Bory, (Gabriel de) *aj.* — membre de l'Inst. nat., mort en l'an 10.

Bosc, (J.) membre du tribunat. — Essai d'améliorer l'agriculture, les arts et le commerce en France, *in*-12, an 9. — Considerations sur l'accumulation des capitaux, et les moyens de circulation chez les peuples modernes, 1 vol. *in*-8°.

Bosc, (L. A.) membre de plusieurs societés savantes. — Hist. naturelle des coquilles, des vers et des crustacés, contenant leur description, leurs mœurs et leurs usages, avec figures, 10 vol., grand *in*-18, Paris, an 10. Cette hist. fait partie de la collection format *in*-18 de l'Hist. nat. publiée par Déterville, qui vient d'être terminee, et qui a obtenu un succès mérité.

Bosc, ancien principal d'un des colléges de Toulouse. — Du mécanisme de l'Univers; du rapport de la matière à l'espace qui la contient, et de celui de l'espace à la matière qui détermine la cause de son mouvement, du principe de toutes choses, qui nous fait voir, comment tout existe se forme, se détruit etc. 1799, *in*-12.

Bosio. — Traité élémentaire des règles du dessin, 2e. édition, revue et corrigée, avec beaucoup de figures, Moutardier.

Bosquillon, médecin, *aj.* — Traité de la gonorhée virulente et de la maladie vénérienne de B. Bell; traduit sur la seconde édition anglaise, 2 vol. *in*-8°. avec planches. — Des lettres sur l'hydrophobie, en l'an 11.

Bottu, avocat, est auteur des remarques sur le livre intitulé: Amusement philosophique du langage des bêtes, du P. Bougeant.

Boucher, la Science des négocians et teneurs de livres, 1 vol. *in*-4°. an 9. — Institutions commerciales, traitant de la jurisprud. marchande, des usages du négoce, d'après les anciennes et nouvelles lois, etc. vol. gr. *in*-4°. Levrault.

Boucher-la-Richardière, *aj.* — De l'influence de la Révol. franç. sur le caractère nat. 1798, *in*-8°. La régénér. de la répub. d'Athènes, *in* 8°.

Boucheseiche, (J. B.) *aj.* — Membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Outre les ouvrages indiqués dans notre 1er. vol. Il a donné la Description hist. et géogr. de l'Indostan, par James Rennell, ingén. général dans le Bengale, trad. de l'anglais, sur la 7e. et dern. édit. ornée de 11 cartes an 8, (1800). — Une 3°. édit. de ses Notions élém. de géograph. *in*-12. —

Un

Un Discours sur les moyens de perfectionner l'organisation de l'enseignement public.

Bouchet la Getière, (Antoine-François) ci-dev. insp. des Haras, mort le 10 mai 1801. — Observ. sur les différentes qualités du sol de la France relativement à la propagation des meilleures races de chevaux, 1798....

Bouchu, (N.....) né à Langres en .... mort à Arc en Barrois en .... a travaillé à la partie des forges, dans l'Encyclop. 1[re]. édit *in-fol.* Il est en outre auteur de l'Art des forges et des fourneaux à fer.

Boudet, (A. G. G.) jurisconsulte. . . — Reflexions sur la nécessité de clore la liste des émigrés, 1800, *in-8°.* — Défense des parens des émigres contre le fisc, pour l'intérêt véritable de la république, ou démonstration de la nécessité de révoquer la loi du 9 floréal an 3, suivie de la collect. des lois et arrêtés relatifs à cette matière, 1800, *in-8°.* — Traité sur les domaines engagés et sur la loi du 14 vendémiaire an 7, 1800, *in-8°.* — Traité des rentes foncières, 1800, *in-12.*

Boudier de la Jousselinière, lisez, mort le 16 nov. 1733, au lieu de 1723.

Bouffey, médecin, *aj.* — Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies, *in-12*, an 9.

Boufflers, *aj.* — Discours sur la littérature prononcé à l'acad. de Berlin an 9, *in-8°.* — Discours sur la vertu, 1 v. *in-8°.* — Ses œuvres, 1 v. *in-8°.*

Bouhours, tom. I[er], pag. 339; au lieu d'Empereur des muses, lisez, Empeseur, etc.

Bouillerot, (Louis-Joseph) né à Troyes en 1743, associé du Lycée du départ. de l'Aube, correspondant de la ci-devant société des Neuf-Sœurs des Paris, a publié — Epître contre le duel, 1765; — Discours pour la première communion, 1783; — Recueil de Discours patriot. 1791; — Discours sur les moyens d'établir la paix et le bonheur de la France, an 3; — Discours sur la liberté du culte et la rentree dans les temples; — Discours pour la paix conclue avec l'empereur, an 6; — Pensées sur les écrivains et les gens de lettres, an 7.

Bouillerot, (Rol.-Tho.) curé de Saint-Gervais, *aj.* — mort le 23 mai 1784. Son article contient deux ouvrages qui appartiennent au précédent. Le curé de Saint-Gervais n'est auteur que d'un Discours qui fut imprimé en 1761.

Bouillé, (le ci-devant marquis de) — Des Mémoires sur la révol. franç. Londres, 1797, 2 vol. *in-8°.*

Bouilly, (Jean-Nicolas) membre de la Société philotech. né auprès de Tours le 14 janvier 1763, *aj* — a donné

avec succès, à différens spectacles de Paris, outre les pièces que nous avons citées, celles qui suivent : — au théâtre Français, René Descartes, coméd. en 2 actes et en prose, jouée le 4e jour compl. an 4 : — la Famille améric., com. lyrique en 1 acte, musiq. de Daleyrac, jouée le 1er nivôse an 4 ; — Zoé, ou la Pauvre petite, com. lyr. en 1 acte, musiq. de Plantade, jouée le 14 mes. an 8 ; — au th. Feydeau, Léonore, ou l'Amour conjugal, drame lyr. en 2 actes, musiq. de Gaveaux, joué le 1er vent. an 6 ; — une Folie, com. lyr. en 2 actes, (en société avec Jos. Pain), musiq. de Méhul, jouée le 15 germ. an 10. — Au Vaudeville, — Teniers, en 1 acte, joué le 23 fruct. an 8 ; — Florian, en 1 acte, joué le 27 niv. an 9 ; — Berquin, ou l'Ami des enfans, en 1 acte, joué le 16 frim. an 10 ; — au th. de la Cité, un drame en 3 act. et en prose, joué le. . an 5 ; — au th. de Tours, la Migraine, ou la Matinée à la mode, com. en 1 acte et en vers. — Toutes ces pièces ont été imprimées.

Boulard, (A. M. H.) *aj*, — Cet estimable et laborieux traduc. a publié plusieurs ouvr. utiles aux jeunes gens qui veulent apprendre les langues étrangères. On doit lui savoir gré, au milieu de ses occupations importantes, de consacrer ses instans de loisir à composer des livres élémentaires qui lui assurent des droits sur la reconnaissance publique, et surtout sur celle des habitans des départ. réunis à la rép. franç. En les familiarisant avec notre langue, il leur rend un véritable service. Voici les nouvelles trad. que (A. M. H.) Boulard a publiées depuis que son artic. a été imprimé en l'an 8, (Sec) dans notre ouvrage. Avant de citer ces productions nouvelles, nous observerons que l'infaillible docteur en philosophie M. Ersch, auteur de la France littéraire, imprimée à Hambourg, attribue à (A. M. H.) Boulard un ouv. intitulé : les Souvenirs d'un roi pendant son voyage de Cheltenham, ouv. traduit de l'ang. en 1791. Nous pouvons attester non-seulement que cette traduction n'est point de (A. M. H.) Boulard, mais encore qu'il ne la connaît pas et qu'il ne l'a jamais lue. D'après de pareilles erreurs, sied-il à M. Ersch de nous faire un reproche des plus légères omissions (1)?

Depuis l'an 8, (A. M.) Boulard a publié l'Eloge de Tiraboschi, trad. de Lombardi ; — les Quatrains de Pibrac, trad. en vers grecs et latins par Florent Chrestien, ac-

(1) Voyez sa critique des siècles littéraires de la France dans le Magasin Encyclopédique à laquelle nous avons répondu dans le même journal.

compagnés d'une trad. interlinéaire des vers grecs; — les Distiques de Caton en vers latins, grecs et français, suivis des Quatrains de Pibrac, trad. en prose grecque, par Dumoulin, le tout avec des trad. interlinéaires ou littérales du grec. — Traductions interlinéaires des 6 langues allemande, suédoise, danoise, anglaise, portugaise et hébraïque, contenant la trad. d'Herman et Dorothée en allemand, et celle du 1er acte de Mérope en suédois, an 10. — Essai de trad. interl. des 5 langues holland. allem. danoise, suéd. et hébr. Ouvrage contenant la trad. des Distiques de Caton en hol. des Fables de Lessing en danois, de l'Homme des Champs en allemand.

Boulard, (S.) impr. libr. à Paris. — Manuel de l'impr. 1791, *in*-8°. — La Vie et les Avent. de Ferd. Vertamont et de Maurice son oncle, 1791, 3 vol. *in*-12. — Le Roman de Merlin l'Enchanteur, remis en bon franç. et dans un meilleur ordre, 1797, 3 vol. *in*-12. —— Les Enfans du Bonheur, ou les Amours de Ferdinand et Mimi, 1798, 3 vol. *in*-8°.

Boullault, (M. J.) — La Mort de Cadet Roussel, Folie ou non, en 1 acte, mêlée de vaudevilles, préc. de la Tabagie, Prologue en prose et en vaudev. 1798, *in*-8°.— L'Auteur dans son ménage, Tableau anecd. mêlé de vaudev. 1799, *in*-8°. — La Mendiante de qualité, Anecdote franç. *in*-12.

Boullengbr, né à Lizieux. — Trad. de Denis d'Halicarnasse, 2 vol. *in*-4°.

Bourbon-Conti, (Stephanie-Louise) — Mém. hist. de St. L. Bourbon-Conti, écrits par elle-même, 2 vol. gr. *in*-8°.

Bourdigné, Charles et Jean de) frères, prêtres natifs d'Angers, au 15e. siècle.—Le premier est auteur de la Légende joyeuse de Faifeu, Paris, 1723, *in*-12. Elle contient les Aventures en vers d'un jeune homme qui met en œuvre toutes sortes d'espiégleries, pour arriver à ses fins. Il y a de l'esprit et de la gaîté dans cet ouvrage. — L'autre frère a publié l'Histoire agrégative des Annales et Chroniques d'Anjou et du Maine. Angers, 1529, *in-fol.* Il y a des Fables et peu d'intérêt dans cet écrit.

Bourgoing, *aj.*— Coup-d'œil polit. sur l'Europe, à la fin du 18e. siècle, 2 vol. *in*-8°. an 9.

Bourguignon a fait un Mémoire sur le jury, qui a obtenu un prix à l'Inst. nat.

Bourlet de Vauxcelles, (lisez Simon-Jérôme) *aj.* mort le 26 vent. an 10. (mars 1800) — L'abbé de Vauxcelles, naquit à Versailles en 1734, de parens honnêtes qui habitaient le château. Ac-

coutumé dès l'enfance aux manières polies du monde qu'il fréquentait, il en avait pris le ton qu'il conserva toute sa vie. Il montra de bonne heure les plus heureuses dispositions; elles furent cultivées par les excellentes leçons qu'il reçut des Coffin et des Lebeau, au collége de Beauvais, où il fit ses études avec les Thomas et les Delille. En sortant de l'Université, ses talens le portèrent naturellement vers l'éloquence. Il devint prédicateur du roi, et l'oraison funèbre du comte d'Eu, prince de Dombes, qu'il prononça, lui valut une abbaye et la place de bibliothécaire à l'Arsenal. Il voyagea en Italie et s'y distingua par son amabilité et ses connaissances. Pendant la révol. il fut proscrit avec Laharpe et Fontanes. L'abbé de Vauxcelles a cultivé les lettres en amateur. Beaucoup de morceaux de critique et de littérature, sont sortis de sa plume élégante; mais il n'a jamais pris la peine de faire un ouv. Les journaux contiennent un grand nombre de Dissertations littéraires qui font l'éloge de son goût. Outre les ouv. que nous avons cités dans notre 1er. vol. on a encore de lui, — trad. du Traité d'Addisson sur les médailles. — Le Discours prél. de la nouv. édit. des Lettres de Mme. de Sévigné en 10 vol. *in*-12, qui est sortie des presses de Bossange, Masson et Besson. — Le Discours prél. de la nouv. édit. de l'Education des filles par Fenelon, *in*-12, Leclere. Lorsque la mort l'a enlevé, il s'occupait d'une nouv. édit. des Oraisons fun. de Bossuet, à la tête de laquelle il se proposait de mettre un Disc. prel. L'abbé de Vauxcelles a été un des coopérateurs de la nouv. édit. du Dict. de l'Acad. fr. publiée par Schmitt. — Il a encore publié des Lettres sur Constantinople, de M. l'abbé Sevin, suivies de plusieurs Lettres de M. Peyssonel, contenant des détails curieux sur l'Empire ottoman, etc.

Bousquet, ancien chirurgien, a donné à Avignon, en 1780, des Réflexions sur l'état présent de la chirurgie dans les petites villes et villages.

Bouvard, astronome adjoint au Bureau des longitudes, a eu part à la Connaissance des Temps. — On y trouve la découverte qu'il a faite de 4 comètes. Il a eu part à la rédaction du Calendrier et de l'Annuaire de la répub. pour les années 5, 6, 7, 8, 9 et 10. L'Inst. nat. a fait impr. un Mém. de cet astronome sur les résultats de 113 éclipses observées par les Chaldéens, les Arabes, les Grecs et les Savans de l'Europe, dans le 15 et le 16e. siecles. — Il remporta un prix à l'Inst. en l'an 8, sur les moyens mouvemens de la lune. — Il a enfin présenté à

l'Inst. un Mém, sur la détermination numerique de toutes les inégalités, tant séculaires que periodiques des 7 planètes principales.

Bouvet, (Joachim) né au Mans en 1665, embrassa l'inst. des jésuites en 1683, et mourut à Pékin, en Chine, en 1720; il a publié les Relations suivantes de ses voyages à la Chine, en qualité de missionnaire. — *Première relation :* Voyage de Brest à Siam, à bord du vaisseau de M. le chevalier de Chaumont, ambsasadeur de France auprès du roi de Siam. — *Seconde relation :* Voyage de Siam à Pekin, par Macao. — *Troisième relation :* Voyage de Pékin à Brest. — *Quatrième relation :* Voyage de la Rochelle à Canton et de Canton à Pékin. — On a encore de lui, entr'autres ouvrages : Portrait hist. de l'emper. de la Chine présenté au roi (Louis XIV). Paris, 1697, *in*-12, livre fort rare, dont on trouve un extrait dans la biblioth. lit. du Maine, par Ansart.

Boyer. (Q.) Traité complet d'anatomie, 4 vol. *in*-8°. an 9.

Brach, (Pierre de) né à Bordeaux en 1549. Ami de Ronsard, il avait pris ce poëte pour modèle, et rimait de sa force. Brach n'était cependant pas sans imagination; mais ses idées sont triviales, et ses vers durs et sans grâces. Il en a laissé 4 vol. qui sont peu connus, quoique sortis des presses d'Etienne et de Millanges. En voici le titre : — Poësies diverses en 3 livres, Bordeaux, 1576, in-4°. — Aminthe, fable bocagère, avec Olympe de l'Arioste, Bordeaux, 1584, *in*-4°. — Imitations poëtiques, Bord. 1587, *in*-4°. — Quatre Chants de la Jérusalem délivrée, en vers, Paris, 1590, *in*-8°.

Bremont. Considérations sur la disponibilité des biens par donation et testam. in-12, an 9.

Brémontier, ingénieur en chef à Bordeaux, — a donné un Mémoire très-intéressant sur les moyens de fixer les dunes entre Bayonne et l'embouchure de la Gironde. L'Essai des moyens de l'auteur, fait par ordre du gouvernement, a été couronné du plus grand succès.

Bressy. (Jos.) *aj.* — Théorie de la contagion, et son application à la petite vérole, à la vaccine, à leur inoculation et à l'hygiène, volume *in*-12.

Breton. (J. B. J.) — Procès de François Duval, sourd et muet de naissance, accusé de vol avec effrac. *in*8°. an 9. — Contes moraux anglais, ou le Legs de l'amitié, trad. de l'ang., 2 vol. *in*-12. Dufour. — Voyage dans la ci-devant Belgique et sur la rive gauche du Rhin, orné de 13 cartes et de 38 estamp. et accompa-

gné de notes instr. 2 vol. gr. *in*-8°.

Brevannes. (Henri de) — Le Printemps, poëme trad. de l'allem. de M. Kleist, suivi de l'Amour, poëme en 2 ch. 1794.

Brewer. — Biblioth. germ. médico-chirurgale, seconde année, *in*-8°. an 9. Essai sur le Galvanisme, extrait du 8e. vol. de la Biblioth. germ. médico-chirurgicale, *in*-8°. Croullebois.

Bréz, *aj.* — Recherches sur l'existence du frigorique et sur son réservoir commun, *in*-8°. an 9.

Bridon, (J. F.) habile avocat de Dijon, apostillateur de Menelet, son compatriote, et oublié comme lui par les biographes. Bridon a revu et augmenté le Traité des péremptions d'instances, dont il a publié une nouv. édit. en 1750. Cet ouvrage est très-estimé des gens de loi.

Brillat-Savarin. — Vues et Projets d'économie politique, *in*-12. Giguet et Michaud.

Briot, (Pierre) est auteur d'une mauvaise relation, intitulée : — Histoire de l'état présent de l'Empire ottoman, trad. de l'ang. Paris, 1670, *in*-4°.

Briquet, (H. A.) *aj.* Justification du citoyen H. A. Briquet, an 3, 1795, *in*-8°. de l'impr. de Jousserant, à Rochefort. — Edit. de l'Almanach des muses de l'Ecole centrale des Deux-Sèvres, pour les années 9 et 10 de la répub. Niort, *in*-12. avec grav. de Gaucher.

Briquet, (Marguerite-Ursule-Fortunée Bernier) épouse du précédent, de la Société des belles-lettres de Paris, née à Niort le 16 juin 1782 : — Des Pièces fugitives, en prose et en vers, insérées dans l'Almanach des muses de l'Ecole centrale des Deux-Sèvres ; — une Ode sur les vertus civiles, lue à la Société des belles-lettres. Cette Ode a été trad. en vers italiens par l'evèque de Canosa, le célèbre Forges-Davanzati, et imprimée avec la trad. Paris, chez Pougens, an 10 ; — Ode sur la mort de Dolomieu, precedée d'une Notice sur ce naturaliste. Paris, chez Pougens, an 10. — Ode à Lebrun, sous presse. Un Diction. histor. et litt. des Françaises et des Etrangères naturalisées en France, connues par leurs ecrits, ou par la protection qu'elles ont accordée aux gens de lettres. Cet ouvrage a été annoncé dans les journaux ; mad^e Briquet a fourni quelques articles à la biblioth. franç.

Brizard, (G.) *aj.* De l'Amour de Henri IV pour les Lettres, 1785, *in*-18.

Brosses, (C. de) *aj.* De la formation méchanique des langues, 1767, 2 vol. *in*-12. Fragmens de Salluste. — Voyage en Italie, ouv. posthume, 3 vol. *in*-8°. Paris, an 7, (1799).

Brugière a donné en 1789: Relation de ce qui s'est passé à l'assemb. du clergé de Paris, *intrà muros ;* — Doléances des pretres des paroisses de Paris; — en 1791, Discours patriot. au sujet des brefs du pape, impr. à la sollicitation de l'assemb. gén. de la div. de l'Ars. — La Lanterne sourde, ou la Conscience de M***, ci-dev. évêque de***, éclairée par les lois de l'Eglise et de l'Etat, sur l'organ. civile du clergé. — Le nouveau Disciple de Luther, ou le Prêtre * * *, convaincu par les lois d'être un concubinaire publiquement scandaleux, et comme tel, digne d'être condamné à la pénitence canonique. — Reflexions d'un curé constitut. sur le décret de l'assemb. nation. concernant le mariage. — Lettre d'un curé sur le décret qui supprime le costume des prêtres. — Instruction pastorales sur les brefs du pape. — En 1793, Lettre d'un curé, du fond de sa prison à ses paroissiens, pour les consoler dans la triste situation où ils se trouvaient abandonnés à eux-mêmes et privés de tout secours spirituel ; — Eloges funèbres de MM. Sanson et Minard, prononcés dans l'égl. de Notre-Dame à Paris, en présence de plusieurs evéq. le 4 fév. et le 2 mai 1798. — Dans l'an 8, Instruct. sur le jubilé et sur les indulg.— Avis aux fidèles sur la rétractation du serm. civ. faite par le curé et le clergé de***, et leur rentrée dans le le sein de l'Egl. — Appel au peuple chrétien contre l'admission de la langue franç. dans l'administrat. des sacremens. — Instruction cathol. sur la dévotion au sacré cœur de Jésus.

Brun, (Laurent le) jésuite, *aj.* — *Apparatus Virgilii poëticus*, Livre classique, dont il a été fait un grand nombre d'éditions.

Brun, (le consul le) membre de l'Instit. nat. *aj.* — Ce savant et élégant traduc. d'Homère et du Tasse, s'est occupe, depuis que son article a été insére dans cet ouvrage, d'une nouv. édit. de sa traduc. du poëme de la Jérusalem deliv. Quoiqu'elle jouît d'une estime méritée et qu'elle eut fait oublier les autres traduc. qui avaient paru de ce poëme, le consul le Brun l'a encore retouchée. Les changem. qu'il y a faits feront rechercher avec empressement cette nouv édit. qui est sortie des presses de Bossange, Masson et Besson, en 2 vol. *in-*°. ornes de superbes grav. Tous ceux auxquels les langues anc. ne sont pas familières, desirent que le consul le Brun puisse, au milieu de ses occupations importantes, publier promptement sa traduc. complette d'Homère ; ce sera un nouveau service qu'il rendra aux amateurs de la belle antiquite.

Brun, (J. B.) ex-professeur des sciences et belles-lettres. — Mémoire sur cette question proposée par l'Instit. nat. — l'Emulation est-elle un bon moyen d'éducation? 1 vol. *in*-8°. Paris, an 9, Bernard.

Brun, (Pierre le) est Rédacteur d'un nouveau Journal des causes célèbres.

Brun, (J. A.) est auteur des ouvrages suivans : — le Triomphe du nouveau Monde, ou Réponses académiques formant un nouv. système de législation et de confédération, fondé sur les besoins actuels des nations agricoles-commerçantes, et adapté à leurs diverses formes de gouvernement, 2 vol. *in*-8°. en 1785. — Nouveau Plan de législation financiere, relatif aux circonstances présentes, broc. *in*-8°. — Lettres sur le ministère de M. Necker, concernant les emprunts, les impôts, le crédit public, le taux de l'intérêt et l'extinction de la dette publique. — Aux Notables assemblés — La France régénérée. — le Nœud Gordien sur les Etats Généraux. — Le point de ralliment des citoyens franç. sur les bases d'une constitut. et sur les pouvoirs des députés. — Question décisive mise à la portée de tout le monde : Dépend-il encore des députés aux Etats-Généraux de décider si l'on y opinera par tête ou par Ordre? — Réponse laconique aux observations sommaires sur les biens ecclésiastiques. — Motions d'un campagnard sur la déclaration des droits. — Doutes sur les principes du jour concernant une constitut. nat. — Lettre au président de l'assemb. nat. sur les avantages politiques à retirer d'un 1er. décret concernant les municipalités et les districts. — Les Destinées de la France, ou Solution du problême des assignats. — Le Coup foudroyant, ou le Fisc anéanti, la dette et l'impôt organisés, les droits féodaux rachetables rachetés, les accapareurs d'argent confondus. — Eclaircissement décisif sur la quest. des jurés ; — Coup-d'œil sur les lois à former par la conv. nat. an 3. — Science de l'organisation sociale démontrée dans ses premiers élémens, ou nouv. Méthode d'étudier l'histoire, les voyages, l'économie politique, la morale, le droit des nations, et d'assurer le succès de l'enseignement public, 1 vol. *in*-8°. an 7.

Brun-Tossa. (le) — Le Cabaleur, com. en 1 acte, mélée d'ariettes, 1794, *in*-8°. Alexandrine de Banny, ou l'innocence et la sceleratesse, anecd. histor. 1797, *in*-12, — L'honnête Aventurier, com: en 1 acte, en vers, 1798, *in*-12. — Le Terne à la loterie, ou les avantures d'une jeune dame, écrites par elle-même et trad. de l'ital. 1800, *in*-18.

Brunck, (Richard-Philippe-Frédéric) né en 1729, ancien commissaire-ordonnateur des guerres, membre associé de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, et depuis de l'Institut. nat. connu par ses travaux dans la lit. grecque et par les belles édit. qu'il publia à grands frais. On a de lui : *Analecta veterum poetatarum græcorum*, en 4 vol. *in*-8°., Strasbourg, 1772, 1773, 1776, 1785. — *Anacreontis carmina è manuscriptis codicibus et doctorum virorum conjecturis emendata*, 3 éditions successives, Strasbourg, 1778, 1786. — *Aeschyli, tragœdiæ, Prometheus, Persae et Septem ad Thebas; Sophoclis Antigone; Euripidis Medea; ex optimis exemplaribus emendatœ*, Strasbourg, 1779, *in*-8°. — *Apollonii Rhodii Argonautica, è scriptis octo veteribus libris, quorum plerique nondum collati fuerunt, nunc primum emendata, edita. Argentorati*, 1780. — *Aristophanis, comœdiœ, ex-optimis exemplaribus emendatæ*, Strasbourg, 1783, 4 vol. *in*-4°. et 6 *in*-8°. — *Gnomici poetœ græci ad optimorum exemplarium fidem emendavit, Argentorati*, 1784, *in*-8°. — *Publii Virgilii Maronis, Bucolica, Georgica et Æneis ad optimorum exemplarium fidem recensuit, Argentorati*, 1785, grand *in*-8°. — *Sophoclis quæ extant omnia, cum veterum grammaticorum scholiis, ad optimorum exemplárium fidem recensuit, versione et notis illustravit, deperditorum fragmenta collegit, Argentorati*, 1786, 2 vol. *in*-4°., 4 vol. *in*-8°. — *Publii Virgilii Maronis opera*, grande et belle édition, Strasbourg, 1789, *in*-4°.

Buache, de l'Institut, *aj*. Géographie élém. anc. et mod. 1772, 2 vol. *in*-12.

Buc'hoz, (J.P.) *aj*. — Manuel floréal des plantes, *in*-8°. an 9; — Manuel tabacal et sternutatoire des plantes, *in*-8°. an 9; — Traité de la cult. des arbres et arbustes qui peuvent passer l'hiver en plein air, 3 vol. *in*-12. — Nouvelle Médecine domest. tirée principal. des végét. de la France, 2 vol. *in*-12. an 9.

Buat-Nancay, (L. G.) *aj*. — Elémens de la politique, 1773, 6 vol. *in*-8°. — Remarques d'un franç. sur l'admin. des finances de Necker, 1785, *in*-8°.

Bulliod, (Pierre) jésuite de Lyon. — Il a écrit des Mémoires litt. en mauvais latin, sur ses plus illustres compatriotes; ils sont intitulés : *Lugdunum sacro-profanum, seu de Claris, illustribusque Lugdunensibus, Forensibus et Bellijocensibus*, Lyon, 1647, *in*-4°.

Brugnières, (J.T.) *aj*. — Quelques idées sur la situat. du commerce en France, *in*-8°. an 9; — Discussion polit. sur l'usure et le prêt sur gages, *in*-12. — Nécessité de la

paix et moyen de la rendre durable, *in*-8°. an 9.

BRUNEL, (J.) Cours de mythologie, orné de morceaux de poésie ingénieux, agréables, decens et analogues à chaque article, *in*-12, an 9.

BRUUN-NÉERGARD. (T. C.) Les Loisirs d'un étranger à Paris, 1 vol. *in*-18 an 10; — Journal du dernier voyage de Dolomieu dans les Alpes, 1 vol. *in*-8°.; — de l'etat actuel des Arts à Genève, *in*-8°.

BUSSAC. (A. L.) Moyens de conserver et d'améliorer les forêts nationales, an 9.

C

CABANIS, (P. J. G.) membre du Sénat conservateur, de l'Institut, de l'Ecole et Société de Medecine de Paris, de la Société philosophique de Philadelphie, etc. *aj.* — Lorsque nous avons inséré la notice de quelques-unes des product. du sénat. Cabanis, il n'avait pas encore publié son ouvr. intitulé : Rapports du physique et du moral de l'homme. Cet ouvrage n'a paru qu'en l'an 10, (1802, et il est composé de 2 vol. *in*-8°. Ce livre a été l'objet des éloges des philosophes et de la critique des hommes religieux. On a aussi prétendu que cette production était faible sous le rapport des connaissances médicales, et que le système qu'elle tendait à établir etait bien éloigné d'être appuyé sur des preuves satisfaisantes pour les gens de l'art. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage fait honneur à la plume de l'auteur; c'est un essai sur des questions dont l'importance égale la difficulté, et ce n'est point avec des plaisanteries, comme quelques journalistes l'ont fait, qu'on répond à un ouvrage sérieux, qui a dû coûter un travail immense à son auteur; mais en suivant sa marche et en discutant pas à pas ses principes dans le même ordre qu'il les a développés. Outre les ouvrages que nous avons indiqués dans notre second volume, le sénateur Cabanis a donné quelques essais de traduct. d'Homère, qui ont été insérés dans le poême des Mois de Roucher; — un Ecrit sur les secours publics en 1788; — un Recueil de traduct. de l'allem. en l'an 6; — beaucoup de morceaux répandus dans les mem. des sociétés savantes et dans les journaux. — des Discours sur la politique et la legislation, prononcés à la tribune du conseil des cinq cent et des commissions qui furent nommées au 18 brum. — depuis cette epoque, il a publie les Rap-

ports du physique et du moral de l'homme, en 2 vol. *in*-8°.

CACHIN, (J. M. F.) ingénieur en chef des ponts et chaussées, a fait paraître en l'an 7 un Mémoire sur la navigation de l'Orne-inférieure qui a été présenté à l'Institut, et dont il a autorisé l'impression.

CADET DE VAUX, *aj.* — Instruct. sur l'art de faire le vin, *in*-12. an 9; — Mém. sur la peinture au lait, suivi des observ. de d'Arcet, et terminé par de nouv. observ. d'après des expér. faites par Taillepied, *in* 8°.

CAHAISSE. (A.) Hist. d'un perroquet, écrite sous sa dictée, vol. *in*-12. an 10.

CAIGNIEZ. — Le Jugement de Salomon, com. en 3 actes, *in*-8°. Barba.

CAILHAVA, *aj.* — Etudes sur Molière, ou observ. sur la vie, les mœurs, les ouvr. de cet auteur, et sur la manière de jouer ses pièces, pour faire suite aux diverses édit. des Œuvres de Molière, *in*-8°. Debray.

CAILLARD, ex-ministre de la répub. franç. à Berlin, garde des archives du ministère des relat. extér. — Mém. sur la révol. de la Holl. de 1787.

CALLARD, (Jean-Baptiste) membre de l'acad. de Caen, profes de médec. dans l'univ. de cette ville, y mourut en 1718. C'était un méd. éclairé et un cit. zélé. On lui doit le 1er. établissement d'un jardin de Botanique à Caen. Il est connu par un ouvr. estimé, dont la dern. édit. parut en 1693, *in*-12. sous ce titre: *Lexicon medicum etymologicum.* Il en préparait une édit. *in-fol.* augmentée des trois quarts, lorsque la mort l'enleva.

CALLET, *aj.* mort le 14 nov. 1798. — Supplément à la trigonométrie sphérique et à la navigation, de Bezout.

CALONNE, (Alex. de) ex-contrôl. gén. des finan. mort à Paris à 66 ans, le 7 brum. an 11, (le 29 oct. 1802.) Calonne avait fait d'excellentes études dans l'univer. de Paris. Il fut le condisciple des écriv. les plus distingués de la fin du dernier siècle. Ayant été destiné par sa famille à la magistrature, il exerça avec succès les fonctions d'avocat. Nous ne le suivrons pas dans sa carrière judiciaire; nous passerons rapidement à l'époque où après avoir été employé en qualité de maître des requêtes dans la fameuse commission chargée de juger M. de la Chalotais, on lui donna pour récompenser son zèle, une place d'intendant. Dans cette place importante, Calonne fit preuve de talent, et quelques années après, il fut nommé contrôleur général des finances. En entrant dans ce ministère, Calonne eut à lutter contre les partisans nombreux de M. Neker

son prédécesseur. Ce dernier, qui croyait de bonne foi que personne n'était en état de le remplacer, et sur-tout de faire comme lui le bonheur de la France, employa tous les moyens imaginables pour donner des degoûts à Calonne. Il s'éleva une petite guerre polémique entre les deux rivaux et leurs partisans. Si leurs fautes n'eussent pas eu des suites aussi funestes qu'elles en ont eu pour la France, on aurait pu s'amuser de ces ridicules combats de l'amour propre et de l'ambition; on aurait pû juger avec indifférence ces deux athlètes; mais depuis qu'on a fait la triste expérience de leurs systêmes de finance, et de leurs vaines théories, on ne peut que gémir sur le sort des nations qui sont condamnées à attendre leur bonheur ou leur malheur des bons ou des mauvais calculs de quelques hommes qui essayent sur les corps politiques leurs prétendus moyens de guerison, comme les charlatans essayent des remèdes nouveaux sur les malades qui ont recours à eux. Au reste, Calonne après avoir éte quelque temps contrôleur général, et apres avoir provoqué l'assemblée des notables, qui ne produisit d'autre effet que celui de découvrir entièrement la profondeur de l'abîme qui menaçait d'engloutir la France, fut renvoye, et M. Néker le remplaça. Tout le monde sait maintenant apprécier ces deux ministres, dont l'un (Calonne) prit le parti de se retirer en Angleterre, et l'autre se réfugia dans les premiers instans de la revolution en Suisse, sa patrie. Calonne en se fixant à Londres et en s'y mariant avec une riche veuve française, parut d'abord ne vouloir jouer d'autre rôle que celui d'amateur des beaux arts; mais lorsque la révolution éclata, il entra dans l'arène, et publia un grand nombre de brochures contre tous les changemens qui s'opéraient en France. Nous avons indiqué la plupart de ces productions de circonstance dans notre second volume, où se trouve l'article de Calonne. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les ouvrages de cet ex-ministre annoncent un talent distingué. On y trouve la touche d'un écrivain élegant et instruit, et nous ne balançons pas à dire que si Calonne se fût entièrement livré aux lettres et au commerce des muses, il eût obtenu des succès mérites dans cette carriere brillante et difficile. On assure qu'il laisse des manuscrits précieux. Sa mort inattendue, dans un âge où il pouvait encore travailler, est une perte pour les progres de la science économique. Il eût pu rectifier ses erreurs, et donner sur-tout des con-

naissances utiles sur l'administration des finances de l'Angleterre, qu'il avait été à portée d'apprecier. — Ajoutez aux productions que nous avons dejà citées, les suivantes qui ont paru depuis. — Des finances publiques de la France, *in*-8°., Londres 1797. — Lettre à l'auteur des Considérations sur l'état des affaires publiques au commencement de l'année 1798, *in*-8°., Londres, 1798.

CALVEL, (Etienne) *aj.* Ci-devant professeur au collège de Toulouse, membre de l'acad. des jeux floraux et du musée de cette ville; de celle des sciences, inscriptions et belles-lettres de Châlons-sur-Marne, et de plusieurs autres soc. lit. ou d'agricul. — Belise, ou les Deux Cousines, 2 vol. — Les Deux Amis, ou le comte de Meralbi, 4 vol. — L'Encyclopédie lit., ou Dictionnaire raisonné d'éloquence et de poésie, 3 vol. *in*-8°. — Un discours à l'occasion du prix de Vertu, que l'administration de l'hôpital général de Toulouse fesait distribuer tous les ans, aux pauvres les plus industrieux et les plus sages. — Des arbres fruitiers Pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, avec la manière de les élever et d'en faire un objet d'utilité et de décoration. — Un mémoire non imprimé sur le papillon qui dévore le blé, qui a remporté le prix à l'acad. d'agriculture d'Auch, ainsi qu'un autre sur la destruction de la folle avoine, si nuisible aux récoltes dans les départemens méridionaux. — Il a fait souvent insérer dans les journaux des morceaux de littérature en prose et en vers. La plupart de ses ouvrages manuscrits ont été pillés ou brûles pendant le règne de la terreur, lorsqu'il fut arrêté comme suspect, et mis dans les prisons d'Andely. On doit sur-tout regreter la perte de ses observations et de ses expériences sur la circulation, ou le flux et reflux de la sève dans les arbres, sur sa décomposition et son mêlange avec l'air et avec un grand nombre d'animaux microscopiques quicirculent avec elle. Il avait fait pendant plus de dix ans consécutifs des recherches et des expériences très-curieuses sur l'influence de la lumière et des ténèbres dans la végétation des plantes et arbustes. Elles semblaient prouver que le soleil agit sur les végétaux, non seulement comme principe, ou cause de la chaleur, mais même comme corps lumineux.

CAMBACÉRES. *aj.* — Ancien archidiacre de l'église de Montpellier, mort au mois d'octobre, 1802. — L'abbé de Cambacérès, fils d'un conseiller de l'ancienne cour des comptes, aides et finances du Languedoc, était né en

1721 dans la ville de Montpellier. Dans sa première jeunesse, une constitution délicate lui servit de prétexte pour rejetter toute etude sérieuse, et ne goûter que les belles-lettres. L'etat ecclesiastiques sembla lui inspirer un nouvel esprit. Le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, instruit qu'il employait au travail une partie de la nuit, ne douta point qu'il ne réservât ces veilles mystérieuses pour des études étrangères à son état. Il parvint à le surprendre, et le trouva profondément absorbé dans la lecture de Saint-Jean-Chrysostôme. En le pressant de questions, il l'obligea de convenir qu'il relisait pour la 7e. fois ces homélies si fameuses, dont l'éloquence brûlante et sublime, avait semblé ne pouvoir être égalée jusqu'au siècle où elle a été surpassée par Bossuet. Dès-lors la vocation du jeune séminariste fut décidée : non qu'il espérât reproduire dans la chaire ce grand caractère de l'éloquence, mais il avait remarqué qu'elle est plus nécessaire pour les occasions d'éclat que pour l'instruction habituelle des chrétiens, et que si l'on admire sans partage les oraisons funèbres de Bossuet, on choisit dans ses sermons. Il n'en est pas de même des sermons de Bourdaloue, qu'il adopta pour son maître. On pourra être surpris de cette préférence, si l'on observe que Massillon, le rival de Bourdaloue dans la chaire, lui offrait des modèles plus séduisans pour le charme et l'élégance du style, et plus analogues au caractère qu'offraient deja les premiers essais du jeune orateur. Il semblait même devoir être conduit à preférer ce genre d'elocution par un suffrage bien honorable, par celui de l'acad. franç. Appelé à prononcer le panégyrique de Saint-Louis devant ces juges si éclairés, qui par un goût marqué pour les fleurs de l'élocution, avaient produit un genre de style dont elles fesaient le caractère, il sut les étonner par ce merite même. L'admiration générale fut marquée par une exception bien flatteuse : on oublia que les applaudissemens avaient été jusqu'alors interdits, et le talent de l'orateur arracha pour la première fois, ce qui depuis a éte accordé à l'usage. Après un succès si bien fait pour le séduire, l'abbé de Cambacérès eût été bien excusable d'adopter dans la chaire un genre d'éloquence pour laquelle son talent ne pouvait plus être conteste. Il lui suffit de faire voir ce qu'il était en état de faire, par un sermon sur la Vertu, où il développa l'excellence des vertus chrétiennes sur celles qui n'ont pas la religion pour principe. Si les agrémens du

style peuvent être excusés dans la chaire, c'est quand ils servent, comme dans ce discours, à la parure de la vertu ; et le charme qu'il a répandu dans cet éloge si brillant, nous paraît le plus bel éloge de celui qui savait si bien la sentir et la peindre. Dans tous ses autres sermons, il a constamment préféré la manière de Bourdaloue, et rien n'égalait son estime pour cet illustre prédicateur. On peut expliquer par ce sentiment de préférence qu'il avait montré pour Bourdaloue, le caractère que l'abbé de Cambacérès a donné à ses sermons. Ils sont remarquables par l'abondance des idées qui se succèdent avec rapidité, toujours plus pressantes et plus vigoureuses, par la variété des expressions et la vivacité des tours de phrases, par une élocution dont le nerf, souvent très-prononcé, n'exclut jamais la noblesse, et même une certaine pompe de style. Ce genre d'éloquence était alors nécessité plus que jamais par les efforts que les progrès de l'irréligion exigeaient des orateurs chrétiens, et par la nature des vérités que ses effets toujours plus funestes appelaient désormais si fréquemment dans leurs chaires. L'abbé de Cambacérès fit voir que, dans de telles circonstances, il ne savait jamais éluder les rigoureuses obligations de son ministère. Lorsqu'en 1757, il fut appelé à prêcher devant le roi, il n'hésita pas à retracer avec force les désordres publics et leur véritable source ; il osa même faire remarquer dans les progrès de l'irréligion le présage de la décadence de l'Etat. Tous les courtisans s'attendaient à voir punir cette hardiesse vraîment évangélique, et le témoignèrent même à Louis XV. Il n'a fait que remplir son devoir, répondit ce prince. L'abbé de Cambacérès continua son utile ministère jusqu'au moment où l'âge ayant affaibli ses organes, ne lui permit plus d'en remplir les nobles devoirs. Il fit alors imprimer le recueil de ses sermons, et l'estime publique qui s'accrut par leur lecture, attesta la solidité du mérite qui avait commencé sa réputation : l'édition fut rapidement épuisée. La nécessité d'en publier une nouvelle en 1787, produisit le morceau le plus achevé, qui nous paraisse être sorti de sa plume. Ce fut un discours préliminaire, où toutes les preuves de la religion sont réunies avec tant de méthode, de clarté et de force, qu'il eût pu suffire à sa réputation, si elle n'eût pas été déjà solidement établie parmi ceux qui savaient encore apprécier ce genre d'ouvrages. L'abbé de Cambacérès fut recherché par les littérateurs les plus distingués,

et admis avec empressement dans leur société, dans celle sur-tout qu'ils formaient chez madame du Boccage. Il n'est jamais parvenu aux premieres dignités de l'Eglise, ou l'appelaient ses talens distingués pour la chaire, soit que la liberté qu'il avait montrée à la cour, eût eloigné de lui les graces du prince, soit que son caractère aussi modeste et simple qu'il était noble, lui eût interdit les grands succès de l'ambition; avant la révolution il n'était qu'archidiacre de Montpellier; aussi, lorsqu'elle a renversé toutes les fortunes ecclesiastiques, elle n'a pu lui enlever qu'une fortune médiocre; mais quand un sage retour au bon ordre a rappelé les hommes de talens dans les places du gouvernement, et les ministres de l'Eglise dans leurs temples, il a dû au rang éminent où les deux fils de son frere ont été élevés, plus de distinction et d'eclat qu'il n'aurait pu jamais en esperer pour lui-même. Quand ce respectable vieillard a succombé à sa dernière maladie, il a rappelé avec complaisance les consolations attentives de ses neveux, qui lui avaient rendu chers jusqu'à ses malheurs, et les vœux touchans de la reconnaissance se sont mêlés dans sa bouche à ses dernières expressions.

Cambis, (J.-L.-Dom.) *aj.* — Catalogue raisonné de ses manuscrits, 1770, *in*-4°.

Campet, (P.) — Traité pratique des maladies graves qui règnent dans les contrées situées sous la zône torride, et dans le midi de l'Europe, *in*-8°.

Campenon a donné une edition des œuvres choisies de Ronsard, à la tête de laquelle il a mis un discours sur la langue française.

Canolle, (A.-J.) membre du Lycée des sciences et arts à Poitiers, *aj.* — Vues générales sur les moyens d'utiliser les defenseurs de la patrie invalides, 1798, an 8. — Des sciences positives et de leur application à l'industrie, 1798, an 8.

Capréral, fils. — La Henriade en vers latins, *in*-12.

Carbonel, (F.) — *Pharmaciæ Elementa*, gr. *in*-8°., an 9.

Carmoy, (N.) Docteur en médecine à Paray-le-Monial, de l'acad. de Dijon, a donné: — Observations sur l'électricité medicale. — Mémoire de l'acad. de Dijon, 1er. sem. 1784. — Réflexions sur les effets des commotions électriques 1er. sem. 1785.

Carnot, *aj.* — Essai sur les machines en general, 2e. edition, *in*-8°. an 9, Deprat. Geométrie de position, *in*-4°. — Reponse à la lettre de M. de la Clos sur Vauban, *in*-8°. — Réponse au rapport fait

fait sur la conjuration du 18 fructidor, *in*-8°.

CARRÉ, (J.-B.)— Panoplie, ou réunion de tout ce qui a trait à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours, 1797, 2 vol. *in*-4°.

CARRÈRE, (J.) docteur en médecine, médecin de l'hôpital d'Elne en Roussillon, mort dans cette ville en juin, 1767. Il exerça la médecine avec distinction dans sa patrie, où il jouit d'une grande réputation; il donna: — *Animadversiones in circulatores, Perpiniani*, 1714, in-4°. — *De Febribus, Perpiniani*, 1718, in-4°. — Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres, Perpignan, 1721, *in*-8°. Cet ouvrage tend à faire voir l'inutilité et souvent le danger des différentes méthodes que le peuple emploie pour la guérison des fièvres intermittentes.

CARRÈRE, (Thomas) naquit à Perpignan, le 11 février 1714. Il prit d'abord l'habit ecclésiastique, qu'il quitta pour se livrer à l'étude de la medecine. Il fut reçu docteur en médecine de l'université de Perpignan, le 22 janvier 1737. Il se présenta peu de temps après au concours d'une chaire de médecine vacante dans la meme universite, et fut nomme professeur au mois d'octobre de la même année. Nomme recteur de la même université, le 7 janvier 1752, il entreprit de rétablir cette compagnie dans son ancien lustre; il conçut des projets, il donna des plans, il indiqua des moyens, il se procura des protecteurs, enfin il parvint à ses fins; aussi, à la fin de l'année de son rectorat, l'université lui donna-t-elle la qualité de commissaire perpétuel. Il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Perpignan, le 12 février 1753, correspondant de la société royale des sciences de Montpellier, en 1757; médecin du roi près la cour du conseil souverain du Roussillon, et chargé exclusivement de plusieurs commissions qui prouvèrent la confiance que le ministère avait en ses lumières; il devint doyen perpétuel de la faculté de medecine, le 25 mai 1761, et *Protomédic* de la province du Roussillon, le 30 juin suivant. Ce médecin jouissait de la réputation la plus etendue et d'une confiance générale, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie grave qui le conduisit au tombeau le 26 juin 1764. Il a publié plusieurs ouvrages. — Réponse à une question de médecine, dans laquelle on examine si la théorie de la botanique est nécessaire à un médecin, Narbonne, 1740, *in*-4°. Elle est adressée à P. Barrère. — Lettre d'un médecin de province à M. L***,

médecin de la faculté de Perpignan, 1743, *in*-4°. — Réponse à la lettre raisonnée de M. L***, 1743, *in*-4°. — Lettre à M. Gouraigne, médecin de la faculté de Montpellier, 1743, *in*-4°. — Réflexions sur les éclaircissemens que M. Simon a donnés au sujet de la maladie d'un officier d'artillerie, 1744, *in*-4°. Ces ouvrages sont relatifs au traitement de la péripneumonie catarrhale. — *An phthisi pulmonari aquæ Prestenses ? etc. Perpiniani*, Regnier, 1748, *in*-4°. L'auteur se fonde sur des observations pratiques pour prouver l'utilité des eaux de la Preste en Roussillon dans la phthisie pulmonaire. — Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflent, Perpignan, 1754, *in*-12. — *De hominis generatione*, *Perpiniani*, 1754, in-4°. — Dissertation sur l'impossibilité de reconnaître par l'ouverture des cadâvres, les causes des maladies, 1755, *in*-12. Il y est question principalement des précautions à prendre dans l'ouverture des cadâvres, pour ne point confondre les causes avec les effets, et des moyens de les distinguer. — Traité des eaux minérales du Roussillon, Perpignan, Regnier, 1755, *in*-8°. On trouve ici les analyses chimiques de toutes les eaux minérales de la province du Roussillon au nombre de quatorze, avec des observations pratiques sur leurs propriétes et leurs usages dans les maladies. — *De Sanguinis putredine*, *Perp'niani*, Reguier, 1759, *in*-4°. — *De hœmatos copiâ*, *Monpeleis*, 1754, in-8°. C'est un recueil de recherches, d'observations et d'expériences, qui tendent à prouver combien l'inspection du sang après la saignée est infidelle, propre à induire en erreur, par conséquent inutile. L'auteur prouve victorieusement qu'on ne peut et qu'on ne doit en déduire aucune conséquence pour connaître les causes et établir le traitement des maladies.

Carrère, (J.-B.-F.) *aj.* Ce médecin, est encore connu par plusieurs ouvrages de littérature, dont la plupart ne portent point son nom; par 2 v. de poésies franç., 1 vol. de pièces de théâtre, un abrégé historique de la province du Roussillon, un autre du comté de Foix, un autre du duché de Valois et du comté de Senlis, un autre du Dauphiné, deux romans, une histoire des révolutions de la monarchie française. Il est au moment de mettre sous presse un travail considérable sur l'Espagne, qui aura 6 vol. *in*-8°. Il y a réuni des notions intéressantes sur l'agricultures, les manufactures, le commerce de ce royaume, sur l'état des sciences, de la littérature, des arts de ce même pays, beaucoup d'ob_

servations sur la topographie, la physique, la météorologie, beaucoup de recherches sur l'histoire naturelle, etc.

Caseneuve, (Pierre de) prêtre toulousain, mort en 1652, à 61 ans. C'était un savant modeste et désintéressé. Les Etats du Languedoc lui ayant offert une pension pour continuer l'hist. des comtes de Toulouse, qu'il avait entreprise, il refusa la pension et reprit le travail, disant qu'il était assez récompensé par le plaisir d'être utile à son pays. Les écrits de Caseneuve sont pleins de recherches utiles. Ils sont intitulés : Le Franc-alleu du Languedoc, Toulouse, 1645, *iu-fol.* — L'origine des Jeux Floraux. — La Catalogne Française, 1644, *in*-4°. — Vie de Saint-Edmond, *in*-8°. — Caritée, Toulouse, 1621, *in*-8°. On a encore de lui les Origines Françaises, qui ont été insérées dans le dict. Etymologique de Ménage.

Cassas, un des artistes qui ont accompagné l'auteur du voyage de la Grèce, l'ex-ambassadeur Choiseul-Gouffier, à Constantinople. Il a donné un Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte, qui a paru par livraisons, grand *in-fol.*

Castel, *aj.* — Histoire naturelle des poissons, avec les figures dessinées d'après nature, par Bloch, 10 vol. *in*-8°., an 9, Déterville. — Les Plantes, poême, nouvelle édition, Paris, an 10, Déterville. — Voyez son article dans l'addition qui est à la fin du 6e. vol.

Castera. *aj.* — Voyage dans le Nord de la Russie asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadyr, et sur les côtes de l'Amérique, fait par ordre de l'impératrice de Russie, Catherine II, depuis 1785 jusqu'en 1794, par le commodore Billings, rédigé par M. Sauer, sécrétaire-interprète de l'expédition, et traduit de l'anglais avec des notes, 2 vol. *in*-8°., avec un vol *in*-4°., contenant quatorze planches et une grande carte gravées en taille-douce. — Relation de l'ambassade angl., envoyée en 1795 dans le royaume d'Ava, ou l'empire des Birmans, par le major Michel Symes, chargé de cette ambassade; suivie d'un voyage fait en 1798 à Colombo, dans l'île de Ceylan, et à la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale de l'Afrique. — De la description de l'île de Carnicobar et des ruines de Mavalipouram, traduits de l'anglais, avec des notes, 3 vol. *in*-8°., et 1 vol. *in*-4°. de pl. — Ambassade au Thibet et au Boutan, contenant des détails très-curieux sur les mœurs, la religion, les productions et le commerce du Thibet, du Boutan et des Etats voisins;

et une notice sur les événemens qui s'y sont passés jusqu'en 1793, par M. Samuel Turner, chargé de cette ambassade, trad. de l'angl. avec des notes, en 2 vol. *in*-8°., avec un vol. de planches. Ces divers ouvrages se trouvent chez Buisson.

Castets, (Dominique) médecin, natif de Tarbes, bibliothécaire de l'acad. des sciences de Bordeaux, et démonstrateur de botanique en cette ville, où il est mort en juillet 1764. Il a traduit de l'angl. : Essai sur la construction et comparaison des thermomètres et sur la communicat. de la chaleur, 1751, *in*-12. — Explication des premières causes de l'action et de la gravitation, 1751, *in*-12.

Castillon, (J.) *aj.* — Mort à Toulouse, le premier janvier 1799, âgé de 80 ans. — Odazis, roman philosophique, la Haye.

Cathalon-Coture, *lisez* Cathala-Coture, (Ant.) avocat, natif de Montauban, mort subdélégué d'Auch, en 1724, âgé de 72 ans. Ses vertus l'ont rendu plus recommandable que ses écrits. Ils ne sont pas connus au-delà de sa patrie, et n'ont guères ajouté à nos richesses littéraires. Cathala est auteur de quelques pièces fugitives en vers et en prose, qui ont paru dans les Recueils du temps, et d'un mémoire sur la généralité de Montauban, inséré dans l'Etat de la France de Boulainvilliers. Son plus grand ouvrage, quoique publié dans ces derniers temps, n'a pas fait grande sensation. Il a paru sous le titre d'Histoire politique, littéraire et ecclésiastique du Quercy, Montauban, 1785, 3 vol. *in*-8°. Les recherches en sont savantes; mais pesament écrites. L'éditeur aurait dû en rajeunir et varier le style.

Catineau, (P.) imprimeur-libraire. Nouveau dictionnaire de poche de la langue française, avec la prononciation, composé sur le système orthographique de Voltaire, contenant plus de cinq mille mots ou omis dans le dictionnaire, ou francisés depuis peu d'années, vol. *in*-8°., an 10.

Catteau, (Jean-Pierre) — Tableau général de la Suède. — Tableau des Etats Danois, considérés sous les rapports du mécanisme social, 3 vol. *in*-8°., Paris, an 9, Treuttel.

Cattier, (Philippe) avocat au parlem. de Paris, avait une connaissance assez approfondie des langues hébraïque, grecque, latine, italienne, franç. et holland. — Nous avons de lui une Oraison funèbre, d'Anne d'Autriche en latin des vers grecs, latins et franç. etc. — Il a aussi publié depuis 1647 jusqu'en 1667, plusieurs Opuscules pour faciliter l'étude et la connaissance du grec et du

latin. Voici les titres des plus intéressans : — *Exercitationes quatuor ex quibus discere estquo pacto bibliotheca græca instituenda sit, et studia litterarum dirigenda. Parisiis, Antonius Stephanus*, 1647, *in*-4°. — Cet Antoine Etienne a été le dernier imprimeur de la 1re. famille des Etienne, qui a versé tant de lustre sur l'imp. franç. Il vécut jusqu'à 80 ans. Il est douloureux de voir dans l'hist. litér. qu'il ait fini ses jours à l'Hôtel-Dieu. Philippe Cattier s'est apparemment brouillé avec lui ; car j'ai vu un exemplaire de ses *Exercitationes quatuor*, intitulé : *Quæstiones academicæ*, *Parissis*, 1667 : *les exemplaires se vendent chez l'auteur*, quoique les deux pr. pages et la dernière seulement ayent été réimpr. — *Gazophilacium græcorum, hoc est methodus admirabilis secundùm quam intrà horæ spatium possit quis addiscere innumera vocabula græca derivata. Parisiis, exemplaria distribuentur apud authorem, ex quo plura melioraque audietis quam à bibliopolâ*, 1651, *in*-4°. — Peu d'auteurs se sont permis de s'expliquer ainsi sur le compte des libraires. Henri-Jacques ven Bashuysen a fait réimprimer cet Opuscule en 1708, *in*-8°. à Hanovre. Il en existe une autre édit. ainsi intitulée : *Philippi Cattierii Gazophilacium græcorum, cum auctario Frid, Lud. Abresch, Trajecti ad Rhenum*, 1757, petit *in*-8°. Enfin, M. Ballière de Laisement de Rouen, fit faire à ses frais, à Paris, chez Didot le jeune en 1790, une nouv. édit de cet ouv. C'est un *in*-8°. de 48 pag. On n'y trouve pas differens morceaux qui sont dans la 1re. édit., savoir — une Epître dédic. au médecin Laigneau, et 3 pièces de vers en l'honneur de l'auteur, dont une est d'Isaac Cattier, médecin, qui était parentde Philippe Cattier. — *Gazophilacium latinorum, hoc est methodus secundùm admirab. quam intrà horæ spatium possit quis addiscere innumera vocabula latina derivata*, *Parisiis*, 1665, *in*-4°. — *Hortus augusti in quo radices linguæ latinæ revirescunt*, *Parisiis*, 1667, *in*-4°.

CAUCHY, secrétaire général du Sénat conservateur, a fait fait une Ode latine au général Bonaparte, 1er. consul, dont il a publié en même-temps la traduct. en franç. Plusieurs strophes de cette Ode annoncent un talent distingué dans ce genre, d'autant plus précieux, qu'il devient chaque jour plus rare depuis que les muses latines ne comptent pas autant de favoris que l'anci. Université leur en procurait.

CAUSSIN, (J. J. A.) *aj.* — Hist. du siècle, trad. de l'arabe de Navairi, *in*-8°. Jansen. — Voyage en Sicile, dans la grande Grèce et au Levant, par le baron de Riedsel. —

Expédition des Argonautes, ou la Conquête de la Toison d'or, poëme en 4 chants, trad. du grec, 1 vol. *in*-8°. Moutardier.

Caux, (G. de) *aj.* — Un recueil de fables trad. en latin, de la Fontaine, publié à Rouen, en 1738, par l'abbé Pans.

Caux de Montlebert, (Gilles) parent de Corneille. — Lysimachus, tragédie.

Cavayé, (Pierre) Instituteur du dep. du Tarn. — Le nouvel Emile, Toulouse, 1799, *in*-12.

Cazedepatz, jésuite béarnais, a cherché à justifier la vie tumultueuse de l'archev. Henri de Sourdis, (qui fut tout-à-la-fois prêtre, guerrier, négociateur, canoniste, homme de cour et réformateur de l'Eglise) dans un petit livre intitulé : — Oraison funèbre de Henri de Bethune d'Escoubleaux de Sourdis, archev. de Bordeaux, Bordeaux, 1680, *in*-8°.

Centon a traduit les Œuv. complettes d'Homère en vers franç. Paris, 1615, *in*-8°.

Cerutti, *aj.* — Nous n'avons pas donné assez de développement au jugement que nous avons porte sur le genre de talent de cet écrivain, trop loué sans doute par ses amis, et peut-être pas assez estimé par ceux qui font profession de n'être jamais contens d'aucune production litter. Entre ces deux extrêmes, il y a un juste milieu qui doit servir de base au jugement des esprits sages et éclairés. On a reproché, avec raison, à Cerutti d'avoir employé un peu de charlatanisme pour se créer une réputation bien supérieure à ses droits réels. On se rappelle en effet que tout-à-coup toutes les bouches de la renommée furent occupées à vanter ses rares talens. Quelques flatteurs poussèrent même la complaisance jusqu'à lui supposer du génie. C'était dans les commencemens de la révol. Malheureusement ces recommandations officieuses de l'amitié ne produisent que des succès éphémères, et l'impartiale postérité n'a aucun egard aux éloges trop souvent prodigués à la mediocrité ou à des talens ordinaires : c'est ce qui est arrivé à Cerutti. On l'a trop loué quelques instans avant et après sa mort. Le temps est venu où ses prod. doivent être appréciées. — Son Apologie des jesuites, qui est un de ses prem. ouvr. n'est qu'une déclamation scholastique. — Il a donné ensuite l'Aigle et le Hibou, espèce d'apologue en vers. C'est un aigle qui veut apprendre à régner, et qui parcourt tous les climats pour étudier les gouvernemens. Le hibou désigne les ennemis de la philosophie et des lumières, le fanatisme et l'ignorance que l'aigle bannit loin de lui. « La leçon et l'intention, dit

un critique célèbre, peuvent être fort bonnes; mais toute cette description des différentes monarchies ou répub. qui couvrent le globe, est un lieu commun usé, qui ne peut plus être permis qu'autant qu'on saura l'attacher à un plan, et en tirer des idées nouvelles et de grands résultats. On ne voit au contraire dans Cérutti qu'un auteur qui fait des phrases et aligne des mots sur des objets qui ont été traités cent fois et cent fois mieux. Dans cette fastidieuse uniformité de tournures et d'expressions communes, on rencontre de temps en temps des termes impropres ou recherchés, autre défaut d'écolier qui se trouve aussi dans les notes, quoiqu'en général elles vaillent mieux que les vers. Il y en a quelques-unes où il y a de l'esprit; mais c'est toujours un esprit appris. L'auteur n'a point d'idées; il cherche à orner celles que sa mémoire lui rappelle. Il compose comme un jeune rhétoricien, et l'antithèse est surtout sa figure favorite. Ce serait ici l'occasion de rappeler ce mot qui est d'un grand sens: l'auteur qui veut toujours avoir de l'esprit, ne réussit qu'à le montrer, ce qui est bien peu de chose. » — Sa trad. d'une épitaphe grecque trouvée sur une pierre sépuchrale, dans une fouille faite à Naples en 1756, est accompagnée d'une dissertation sur les monumens antiques, dans laquelle l'auteur a semé beaucoup d'idées sur des objets de littérature et de goût, dont cette épit. semble n'avoir été que l'occasion ou le prétexte. Il est difficile de faire un ouvrage et très-aisé de faire des fragmens; et Cerutti, qui ne dissimule pas lui-même combien ses notes sont souvent loin du sujet, étoit à-peu-près en écrivant, comme Diderot dans la conversation: il ne lui fallait qu'un texte quelconque pour parler de tout, n'importe comment ni pourquoi. Dans une pièce en vers sur le charlatanisme l'auteur passe toute mesure; car avec sa méthode on pourrait, sous prétexte que le charlatanisme se mêle de tout, faire un résumé d'hist. univer. — Son Poême sur les échecs est écrit avec une grande facilité, et vu la nature du sujet qui est si éloigné de la poésie, c'est une espèce de tour de force; et en effet, c'est un défi de société. Tous ces morceaux sont d'une plume ingénieuse et facile, dont le progrès est au-delà de ce qu'on pouvait attendre de ses premières productions, mais qui n'a jamais été réglée par le goût. Ce qu'il y a de mieux, sans contredit, se trouve dans les notes sur l'épitaphe grecque, qui sont la plupart bien pensées et bien écrites; et quoiqu'il y ait encore des idées

fausses et des inégalités de style, quoique l'auteur affecte trop souvent de procéder par la définition et l'analyse, même sur les objets qui n'en sont pas susceptibles, cependant il n'y a nulle comparaison entre cette production et la pièce de l'aigle et du hibou, du même auteur. Il y a dans le poëme sur les échecs des vers heureux. Il résulte de ces observat. que Cerutti n'était pas né poëte, et que, comme ecrivain en prose, il avait plus de mémoire que d'imagination. Sa plume a sans doute produit des choses ingénieuses; mais l'affectation et la recherche se montrent trop à découvert dans presque tous ses ouvr.

Cessac, (de). Supprimés cet article dans l'addition qui est à la fin du 6e. volume : c'est un double emploi de l'article *Lacuée*. Voyez cet article dans notre 4e. vol.

Chabert, (Philippe) associé de l'Inst. nat. pour l'art vétérin, *aj.* — Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets, (avec Huzard) 1790, *in*-8°. 2e. 3e. édit. 179:4e. édit. on y a ajouté la dern. loi sur les malad. contagieuses, 1797, *in*-8°. — Instr. et observ. sur les malad. des animaux, (avec Flandrin et Huzard) — Du Sommeil — 2e. édit. 1800, *in*-8°. — Instr. sur la peripneumonie dans les bêtes à cornes, 179: *in*-8°. — Instruc. sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes, 1797, *in*-8°. — Des organes de la digestion dans les animaux, à l'usage des élèves de l'Ecole vétér. 1797, *in*-8°. Il a donné des mém. dans le recueil de la Soc. d'Agricult. et dans la feuille du Cultivateur.

Chabert, profes. de mathém. et géogr. au bureau des Ponts et Chaus. membre de la Soc. des scienc. et des arts de Grenoble. — Démonstrat. géom. de la proposition suivante: 3 cercles inégaux étant donnés de grandeur et de position sur un plan, si l'on mène des tangentes 2 à 2, jusqu'à ce qu'elles se coupent, les trois points d'intersection qu'on obtiendra de cette manière, seront en ligne droite, an 7; — Résolut. d'un problême d'algèbre, connu sous le nom de problême des annuités, an 8. — Formule du binôme de Newton, par les Coëfficiens indéterminés, an 9. — Problême d'algèbre, relatif aux intérêts viagers et ordinaires, présentant quatre questions à resoudre, an 10.

Chabrit, (Pierre) *aj.* mort en 1785.

Chadirat, Bordelais, est auteur de l'Uranie de Lucidor; Bordeaux, 1615, *in*-12. C'est un écrit, moitié de controverse et moitie de morale, où il y a d'ailleurs peu d'imagination et point de style.

Chadrin. Odes au premier consul, *in*-12. an 9,

Chalain. Cordelia, ou Faiblesse excusable, hist. de la vie telle qu'elle est, 2 vol. *in*-12. an 9.

Chalvet, (P. V.) *aj.* professeur d'hist. à l'Ecole centr. de Grenoble, et membre de la Soc. des sciences et des arts de la même ville. — Discours hist. sur les savans et gens de lettres du ci-dev. Dauphine. (Ce discours a été imprimé dans la bibliothèque du Dauphine; an 4. — Rapport sur la translation du mausolée de Bayard, de l'ancienne église de la Plaine au Musée de Grenoble, an 5. — Mem. sur la législation de Moïse et les mœurs des Hébreux. — Notice sur l'hist. et les antiq. du depart. de l'Isère. — Eloge hist. du cit. Moreau de Veronne, an 9. — Discours servant d'introduction à un cours de philosoph. an 10. — Il a publie en outre les ouvr. suivans: — Biblioth. du Dauphiné, 1 vol. *in*-8°. — Discours sur l'etude de l'hist. anc. *in*-8°.

Chambon. La Table des lois, arrêtés et circulaires relatifs à l'administr. milit. an 9. — Table des lois, arrêtés et circulaires, depuis le regime constitut. jusqu'au 1er. vend. an 8, gr. *in*-8°. an 9.

Chambon.... — Manuel de l'éducation des abeilles, ou manière sûre et facile de les conserver, de les multiplier et d'en tirer un grand profit, par A. Ch. extrait de Réaumur, et enrichi d'observat. nouv. et de notes interessantes approuve par l'Inst. nat. 1798, *in*-8°.

Chambrai de Chantelou, (Rolland - Freard de) C'était un amateur distingué des arts. Il le prouve par son parellèle de l'architect. antique avec la moderne; Paris, 1650. *in-fol.* — et par son Traité de la peinture, trad. de Léonard de Vinci; Paris, 1651, *in-fol.* Ces ouv. bien accueillis dans le temps, sont encore estimes aujourd'hui.

Chambrier, de) — Essai sur le droit des gens, 1795, *in*-4°.

Chambrière-Bissac. (J. A. M.) — Recueil des nouv. lois relatives à la forme de proceder pardevant les tribunaux civils et de commerce rendues depuis la revol. jusques et inclus le mois de prairial an 6, 1798, *in*-8°.

Chamfort, *aj.* — On a encore de lui un Discours sur cette question proposée en 1769 par l'Acad. de Marseille, — Combien le genie des grands hommes influe sur l'esprit de leur siècle. — En annonçant dans notre second vol. l'edit. que Ginguené a publ. des œuv. de Chamfort, nous aurions dû ajouter que cette edit. qui est composee de 4 vol. *in*-8°. aurait eu plus de succés, si l'éditeur se fût plus occupe de la gloire de l'auteur, que du

soin de répandre ses opinions et ses idées. On a remarqué, avec raison, que la longue notice qu'il a mise à la tête du 1er. vol. était ecrite avec aigreur : on y trouve en effet à chaque page des déclamations et des lieux communs qui en rendent la lecture fatigante. On est surtout choqué d'y trouver des anecd. qui paraissent entièrement opposées au caractère connu et à l'esprit délicat de Chamfort, telles que celle que nous allons citer. L'éditeur raconte que Chamfort, dans un voyage qu'il fit en Hollande avec deux ci-dev.gentilshom. français se promenait un jour dans un yacht, sur un canal. Quelqu'un ayant rapporté un trait d'un gentilhomme franç. Chamfort prit la main de ses deux compagnons, et leur secouant fortement le bras, leur dit : — Connaissez-vous rien de plus plat, rien de plus bête qu'un gentilhomme français. Si cette platitude grossière est sortie de la bouche de Chamfort, tous les bons esprits conviendront que son éditeur, au lieu de la recueillir, aurait dû la condamner à l'oubli; et nous ne doutons pas, nous qui avons aussi connu particulièrement Chamfort, que s'il eût présidé lui-même à l'édit. de ses Œuv. il se serait empressé de supprimer une anecd. pareille. Nous sommes d'ailleurs étonnés que l'auteur de la Confession de Zulmé et d'un grand nombre de poésies fugit, qui faisaient, avant la révolut. les delices de la meilleure compagnie, n'ait pas senti combien il était inconvenant de charger la mémoire de son ami, d'une sottise que rien ne peut justifier; car il serait absurde que l'éditeur eut voulu prouver, avec l'autorité de Chamfort, qu'il n'y avait rien de si plat, rien de si bête qu'un ci-devant gentilhomme français. Cette assertion outrage d'autant plus la vérité et le bon goût, qu'il n'est point d'homme un peu instruit qui ne se rappelle les noms célèbres des écrivains de cette classe qui sont inscrits dans les fastes de la rép. des let. Puisque l'éditeur de Chamfort paraît les avoir oubliés, nous allons lui en rappeler quelques-uns auxquels il aura sans doute la complaisance d'accorder de l'esprit et même des talens : tels que les Richelieu, les la Rochefoucault, les l'Hôpital, les Montaigne, les Seguier, les Caylus, les Sully, les Nivernois, les la Fare, les Chaulieu, les Saint-Evremont, les Fénélon, les d'Aguesseau, les Bernis, les Saint-Aulaire, les Boufflers, les Talleyrand, les Montesquieu, les Choiseul-Gouffier, les Boisgelin, les Châtelux, les Paulmy, les Tressan, les Ségur, les Lauraguais, les Condorcet, les Dolomieu, les Mirabeau, etc. etc. Nous pourrions en-

core lui citer son illustre compatriote Descartes; mais nous en avons dit assez pour prouver que le propos attribué à Chamfort choque toutes les convenances.

CHAMPAGNE. — *Voyez* l'addition qui est à la fin du 6e. vol.

CHAMPEAUX, adjudant-commandant. Etat militaire de la république franç. pour l'an 10.

CHAMPELLE, (C.) — Essai sur le traitement du cancer, ulcères malins, etc. 2 feuil. *in*-8°. an 9.

CHAMPIGNY, (de) —Exam. du ministère de M. Pitt, trad. de l'angl. avec des notes, La Haye, 1764, *in*-8°.—Réflexion sur le gouv. des femmes, Lond. 1770, *in*-8°.

CHAMPS. (L. D.) — Nouv. Barême, ou Tables de réduction de l'argent d'Angleterre; de l'ancien et du nouvel argent de France et celui d'Hollande, gr. *in*-8°. an 9.

CHANFAILLY, mort au commencement du 18e. siècle, est auteur des Antiquités de la ville d'Alençon, 1 vol. *in*-16.

CHANGEUX, mort à Paris, en octobre 1800.

CHANIN, jurisc. — Manuel des jurés, ou Essai sur la preuve en matière criminelle, 1800, *in*-8°.

CHANLAIRE, (P. G.) *aj.* — Organis. judic. du territ. du trib. d'appel de Paris, *in*-8°. — Nouvel Atlas de la France, divisé par depart. arrondis. communaux et cantons, contenant l'anc. subdiv. d'après la loi du 28 pluv. an 8, et la nouvelle, conformém. à la loi du 8 pluv. an 9. Un vol. *in*-4°. contenant 103 cartes enlum.

CHANTEREYNE, (V. Avoine) substitut du commis. du gouv. près le trib. d'appel à Caen, né à Cherbourg le 23 juin 1762, membre de l'Acad. des sciences et belles-lettres et de la Soc. d'agricult. de Caen, auteur d'un Essai sur la réforme des lois civiles, format *in*-8°. imprimé en 1790 à Paris. *aj.*—D'un Disc. prononcé a la rentrée du trib. d'appel en l'an 11, imprimé par ordre du trib. à Caen, format *in*-8°. — De plusieurs mémoires imprimés dans des affaires particulières dans le temps qu'il exerçait la profession d'avocat au ci-devant parlement de Paris.

CHANTREAU, *aj.* — est né à Paris vers la fin de 1741, et est fils d'un avocat aux Conseils. Il a été professeur de langue franç. dans une Ecole milit. en Espagne, où il a publié une Gram. franç. intitulée: *Arte de hablar bien Frances*, Madrid, 1 vol. *in*-4°. Elle a eu 6 édit. — A son retour en France, il a publié un Diction. nat. et anecd. des mots et usages introduits par la révolution *in*-8°. L'ouvrage parut sous le nom de M. l'Epithète à Politicopolis. — Un Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits pour les

écoles nationales, 1 vol. *in*-8°., an 3, 1795. — Les tables chronolog. de John Blair, 1 vol. *in*-4°. — Une table raisonnee des matières contenues dans les œuvres de Voltaire, édition de Beaumarchais en 70 vol.; cette table forme les 71 et 72e. vol. — Rudimens de l'histoire en deux parties, l'une traitant des notions qu'il faut acquerir pour etudier l'histoire d'une nation, et la seconde de la methode de l'étudier.

Chaptal, (J.-A.-C.) *aj.* — Ministre de l'interieur. Ce savant a acquis une reputation justement meritee, comme administrateur et comme chymiste; mais c'est à l'histoire qu'il appartient de recueillir le bien qu'il a fait comme ministre. Nous ne le considererons ici que sous le rapport des progrès qu'il a fait faire à la science qu'il a cultivée avec tant de succès, et dont il agrandit chaque jour le domaine par ses découvertes nouvelles. En dirigeant les progrès de nos connoissances vers l'accroissement de nos richesses, il a rendu la chymie une des sources du commerce, en faisant surtout servir les résultats de la science au perfectionnement de la manipulation. On lui doit d'excellens procedés sur la distillation des vins, qui, depuis Arnaud de Villeneuve, n'avait reçu que quelques ameliorations presqu'insensibles. Il a remplacé la pozzolane par des terres ocreuses très-abondantes dans les departemens meridionaux; naturalise la barille d'Espagne dont on a tire de la soude de même qualité que celle d'Alicante; employe le premier des substances volcaniques dans la verrerie; composé avec la lessive des cendres des foyers, un savon excellent pour fouler les étoffes; établi à Montpellier un grand attelier de produits chymiques, à l'instar duquel Marseille s'est empressée de former le sien; il a enfin répandu les lumières de la chymie dans la France et surtout dans le midi, où cette science etait en quelque sorte inconnue, et où le commerce en a retire les plus grands avantages. Voici la note des ouvrages que nous n'avons pas indiques dans notre second vol., et qu'on doit aj. à ceux qui y sont cites : Tableau des principaux sels terreux et substances terreuses, *in*-8°., 1798. — Essai sur le perfectionnement des arts chymiques en France, *in*-8°., Deterville, 1800. — Rapport sur l'instruction publique, *in*-8°., Déterville, 1800. — L'article *Vin* dans le 10e. vol. du cours d'agriculture de Rozier. — Traité theorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire le vin, les eaux-de-vie, vinaigres simples et composés, Paris, an 10, 1801,

Delalain. — Beaucoup de mémoires et de dissertations dans les recueils des sociétés savantes. Il a eu part à plusieurs ouvrages qui ont paru, et à d'autres qui sont sous presse, et qui sont le fruit des travaux et des recherches des savans les plus distingués dans la chymie et dans l'histoire naturelle. Ceux qui s'intéressent au progrès des sciences physiques apprendront avec plaisir que le savant chymiste Chaptal est un des collaborateurs de la grande entreprise du nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, dont Déterville, libraire, est l'éditeur, et dont il a déjà publié 6 vol. *in*-8°. avec figures. Ce grand ouvrage, dont la rédaction est confiée à des naturalistes et à des savans connus par leurs travaux, leurs expériences et leurs découvertes, sera composé de 20 vol. *in*-8°. D'après le plan que nous avons lu, ce sera une véritable encyclopédie de l'histoire naturelle.

Chapuis, (S.) — Du mariage et du divorce, considéré sous le rapport de la nature, de la religion et des mœurs, 1799, *in*-12.

Charas, (Henri-Adrien) membre du collège de pharmacie de Paris. On a de ce chymiste une traduction de la *Flora Saturnisans*.

Charbuy. *aj.* Voyage d'Orléans, *voyez* le recueil des petits Voyages.

Chardon, maître des requêtes et procureur général du conseil des prises. — Essai d'Histoire naturelle et civile de Sainte-Lucie. — Mémoire sur l'île de Corse. — Code des Prises ou recueil de la législation sur la course en mer, et sur l'administration des prises depuis 1400 jusqu'à nos jours, 1784, 2 vol. *in*-4°.

Chargey, (de) né à Dijon. On a de lui: — Entretien d'un Musicien Français avec un Gentilhomme Russe, sur les effets de la musique moderne, ou Tableau des concerts de Province, avec des lettres à l'acad. de Dijon, à d'Alembert, Marmontel, J.-J Rousseau, etc., *in*-8°., Dijon, 1773.

Charlemagne, (A.) *aj.* — Le Souper des Jacobins, comédie, 179[illegible]. — Les Deux Bossus, ou le Bal du Diable, suivi d'une épître aux auteurs de la Décade philosophique, 1798. — Les Paroles et la Musique, pièce en vaudeville, 1799 *in*-8°. — Les Voyageurs, com. en 3 actes et en vers, 1799, *in*-8°.

Charles, professeur de physique expérimentale à Paris, et membre de la ci-devant acad. des sciences, a fourni divers articles dans la partie des mathématiques de l'encycl. méthod., et plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'académie.

Charles de St.-Paul. *aj.* — Mémoire pour l'histoire

de Richelieu, *in-fol*, et 3 vol. *in*-12. Ils ont ete traduits en latin.

CHARMET, anc. chanoine d'Ingrande. — Essai sur les connaissances de l'Homme, par un Solitaire des bords de Vienne, 1781, *in*-12.

CHARMILLY, (Venault de) — Lettre à M. Bryan Edwards, en réfutation de son ouvrage intitulé : Vue hist. sur la colonie française de St.-Domingue, Londres, 1797, *in*-4°.

CHARPENTIER. — L'art de parler et d'écrire correctement, 1798, *in*-8°.

CHARPENTIER, (F.) *aj.* — Voyage au Vallon Tranquille, 1673, *in*-12, 2e. édition en 1796, par MM. Mercier-Saint-Leger et Adry avec une preface et des notes servant de clef.

CHARRON, (J.-B.-A.) — L'Utile et l'Agreable, *in*-12, 1 cah. 1800.

CHAS, (J.) de Nismes.— Tableau histor. et polit. de la dissolution et du retablissem. de la monarchie angl. depuis 1625 jusqu'en 1702, 1799, *in*-8°.— Hist. polit. et philosoph. de la révol. de l'Amér. septentr. 1800, *in*-8°. — Sur Bonaparte, 1er. consul de la république française, 1800, *in*-8°.

CHATEAUBRIANT. — Cet écrivain s'est fait connaître depuis que notre ouvrage a paru par des productions qui ont obtenu les plus grands éloges, et donné lieu à la critique la plus severe. Les uns l'ont prône avec enthousiasme et les autres l'ont déchire avec fureur. Il publia à Londres en 1797 : Essai historique, politique et moral sur les revolutions anciennes et modernes, considerees dans leurs rapports avec la revolution française de nos jours, *in*-8°. — Quelque temps après son retour en France, il a fait paraître le roman d'Attala, 1 vol. *in*-18, qui a eu plusieurs éditions. — En l'an 10, il a donne le Génie du Christianisme, 5 vol. *in*-8°., Paris, Migneret.

CHATEAUNEUF. (de) — Idylles de Théocrite, mises en vers franç. Amsterd 1794, *in*-8°. — Paraboles de l'Evang. mises en vers franç. — Hambourg, 1795, *in*-4. Cornelius Nepos, trad. en franç. à l'usage de la jeunesse militaire, 1800.

CHAUDON, (L.-Mayeul) *aj.* — Ce savant et modeste auteur du Diction. histor. dont il y a eu 7 édit. et dont la dernière est en 9 vol. *in*-8°. s'occupe d'une edit. de cet ouvr. qui s'impr, actuellement à Lyon, et qui sera, suivant le *prospectus* qu'on a répandu, composée de 12 vol. *in*-8°. Ce monument hist. et littér. est attendu avec impatience.

CHAUMELZ, (Léonard) conseiller à la cour des Aides de

Bordeaux, auteur d'un gros Livre de complimens, à l'occasion des fêtes données dans cette ville à la reine Anne d'Autriche. Dans ce mélange de prose et de vers latin et franç. il n'y a pas une idée vraiment marquante. Il est intitulé: — Devises et Panégyriques pour la reine, Bordeaux, 1667, *in*-4°.

CHAUMONT-QUITRY. (Guy) — Essai sur les causes qui, depuis le 18 fruct. devaient consolider la répub. en France et sur celles qui ont failli la faire périr, 1799, *in*-8°. — De la persécution suscitée par J. Fr. Laharpe contre la philosophie et ses partisans, en reponse à son écrit: du Fanatisme dans la langue révol. 1800, *in*-12.

CHAUSSARD, (P.) *aj.* — Histoire des expeditions d'Alexandre, redigee sur les mém. de Ptolemée et d'Aristobule, ses lieutenans, par Flave-Arrien de Nicomèdie, traduct. nouv. augmentée d'un grand nombre d'observ. et de notes, 3 vol. *in*-8°. et 1 vol. d'atlas, *in*-4°. Genets.

CHAUSSIER. (Hector) — Le Tombeau et le Pacha, etc. (avec BIZET) — Le gros Lot, ou une Journée de Jocrisse au palais Egalité, 1800, *in*-12. — Un trait d'Helvétius, com. en 1 acte, mêlé de vaudevilles (avec CHATEAUVIEUX et BONEL) 1800, *in*-8°.

CHAUSSIER, *aj* — Prof. à l'Ecole polytechn. associé de l'Istitut nat. et membre de la la Soc. philom. — Précis du systême de nomenclat. méthod. de l'anat. 1797. — Précis de squéletologie 1797. — Tableau synoptique des muscles de l'homme suiv. la classific. et la nomencl. du profes. Ch. Paris, 1797, 4°. — Table synopt. des artères et veines, 1797. — Table synopt. des nerfs de l'homme, 1797. — Table synopt. des propriétés charact. et des principaux phénomènes de la force vitale, 1798 et 99. — Table synopt. du plan général des divisions et sous-divisions principales du cours d'anat. 1799, *fol.* il a fourni des art. au Journal de l'Ecole polytechn. et au Diction. de chimie, pharmacie et métallurgie de l'Encyclop. methodique.

CHAZET, *voyez* l'addit. à la fin du 6e. vol. *aj.* — Le Bouquet de roses ou le Chansonnier des grâces, pour l'an 10, contenant un choix de romances, ariettes, vaudevilles, madrigaux, fables, etc. vol. *in*-18. Favre.

CHÉVALIER, (J. B. le) *aj.* — Un des des gens de lettres (1) qui ont accompagné l'auteur du Voyage de la

1 Citer les noms de l'abbé Delille, de Danse de Villoison, etc., qui furent du nombre, c'est rappeler des noms chers aux sciences et aux lettres. Voyez l'article de l'ex-ambassadeur Choiseul-Gouffier dans notre deuxième volume et dans ce supplément.

Grèce l'ex-ambassadeur Choiseul-Gouffier à Constantinople. Depuis que son article a été imprimé dans notre 2e. volume, le chevalier a publié un Voyage de la Propontide et du Pont Euxin, en 2 vol. *in*-8°. avec 6 cartes, Paris, an 8, 1800, Dentu. — Il a encore donné une 3e. édit. considérablement augmentée du Voyage de la Troade, en 3 vol. *in*-8°. avec atlas *in-fol.* Paris, an 10, 1802, Dentu. — Il serait à desirer que la librairie française offrît souvent des voyages aussi intéressans que ceux de la Troade et de la Propontide.

Chevignard, (A.-T.) *aj.* — L'Ecole des Mœurs, instructions élémentaires pour tous les cultes religieux, *in*-18, an 9.

Chezy, inspecteur-général des ponts et chaussees, et directeur de l'école des ponts et chaussées, mort à Paris, en l'an 8. — Il a donné un mémoire sur les niveaux, qu'il a ingénieusement perfectionnés. Cet ouvrage se trouve dans le tome 5 des memoires présentés à l'académie par les savans étrangers. — Une nouvelle méthode pour la construction des équations indeterminées qui se rapportent aux sections coniques. Elle a ete dévelopee et publiee par Prony. — Un memoire qu'il a fait avec Perronet pour le projet du canal de Bourgogne, dont l'exécution a eté commencée en 1775; ce memoire est rapporté dans les œuvres de Perronet. — La description du projet du canal de l'Yvette par Chezy et Perronet. — Cet habile mathématicien a donné la solution d'un grand nombre de problêmes intéressans relatifs aux routes, aux ponts, aux canaux et autres constructions publiques. Il a été en un mot l'adjoint de Perronet dans la plupart des grands travaux que ce célèbre ingénieur a été charge de projetter et de faire executer.

Chilliat, (Michel) de Lyon, est auteur d'une mauvaise compilation intitulee : Méthode pour apprendre l'histoire de Savoie, Paris, 1697, *in*-12.

Chiniac de Labastide, (P.) *aj.* — Juge au tribunal d'appel séant à Agen, de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen et de la société des sciences et arts de Montauban, né le 5 mai 1741. — Il a publié les ouvrages suivans : — Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau commentaire du discours touchant les libertés de l'Egl. Gallicanne, 1766, *in*-12. — Dissertation sur l'établissement de la religion dans les Gaules, 1770, *in*-12. — Histoire des capitulaires des rois des Français, 1779, *in*-8°. — Essais de philosophie morale, 1801, 5 vol. *in*-8°.

Chiniac de Labastide, Jean-

(Jean-Baptiste) né le 15 octobre 1747, et décédé en 1768, a publié l'ouvrage suivant : Le Miroir fidèle, ou entretiens d'Ariste et de Philindor, 1766, *in*-12.

Chiniac de Labastide, (Mathieu) magistrat de sûreté du 5e arrondissement de Paris, né en septembre 1739, et décédé au commencement de messidor an 10. — Il a donné : Histoire de la littérature franç., 2 vol. *in* 12. — Dissertation sur les Basques, contenant l'explication de divers passages des commentaires de César, *in*-8°. de 502 p. — Nouvelle traduction des commentaires de César en manuscrit.

Chirac, (Pierre) un des réformateurs de la médecine en France, membre de l'académie des sciences et de la société impériale des Curieux de la nature, conseiller d'État et premier médecin du roi, né à Conques en Rouergue, mort à Marly, le premier mars 1732, âgé de 82 ans. Les leçons qu'il dicta pendant dix ans à l'école de médecine de Montpellier, les soins qu'il donna aux armées du Roussillon et d'Italie, les services qu'il rendit à la Rochelle et à Marseille, dans les maladies contagieuses manifestées dans ces deux villes, une doctrine fondée sur l'observation, et ce qui vaut mieux, une pratique sûre et heureuse, lui ont mérité la réputation d'un des premiers médecins de son temps. Il est regardé comme le fondateur du système de médecine active, appellé de son nom, le *Chiracisme.* Les preuves du talent de Chirac se trouvent dans les cahiers qu'il dictait étant professeur, et dans le mérite des élèves qu'il a formés. On ne connaît de lui que 3 ouvrages imprimés. Ils sont intitulés : *Quæstio medica utrum absolutâ vulnerum suppuratione ad promovendam cicatricem præstent detergentia salino-aquæ*, Montpellier, 1707, *in*-8°. — Observations de chirurgie sur les plaies, 1742 : *in*-12. — Dissertations et consultations de MM. Chirac et Sylva, Paris, 1744, 2 vol. *in*-12. A sa mort, Chirac légua 30,000 francs pour l'entretien de deux nouveaux professeurs de médecine à Montpellier. Il avait même résolu d'employer son crédit et sa fortune pour l'établissement d'un comité de correspondance entre tous les médecins de France. Cette institution, destinée à hâter les progrès des lumières en médecine, a depuis été en partie réalisée par la société royale de médecine.

Choiseul, (ministre). Nous avons de lui des mémoires en 2 vol. *in*-8°.

Choiseul-Gouffier, (Gabriel-Auguste de) *aj.* — Membre de l'acad. franç. et de l'acad. des inscriptions, ex-

ambassadeur à Constantinople. — Parmi les voyageurs éclairés qui se sont distingués par les découvertes qu'ils ont faites des monumens de l'antiquité, on citera toujours avec éloge le nom de M. de Choiseul-Gouffier. A l'âge de 22 ans, il quitta le séjour de Paris pour aller parcourir la Grèce, et rechercher les vestiges de son ancienne splendeur; il visita toutes les îles de l'Archipel, les côtes de l'Asie Mineure, la Troade, et revenant ensuite de Constantinople à Athènes, il remonta vers le Nord par le détroit des Thermopyles, la plaine de Pharsale, la vallée de Tempé jusqu'en Dalmatie. C'est le voyage de Grece le plus complet, qui ait encore été fait, et la première expédition de ce genre qu'aucun français eut tentée. Il a publié un premier volume sous le titre de Voyage Pittoresque de la Grèce, accueilli par tous ceux qui chérissent les nombreux et brillans souvenirs que nous offre cette terre classique; mais il sut apprécier un succès, qui, à beaucoup d'égards, ne pouvait être attribué qu'au desir de l'encourager; il envoya dès-lors des artistes à Athènes pour y continuer ses premieres recherches, et il se proposait d'y retourner lui-meme, lorsqu'il fut nommé en 1784, ambassadeur près la Porte-Ottomane. Malgré l'importance politique de cette place, et malgré le travail assidu qu'exigeait l'administration de notre utile commerce du Levant, il redoubla d'efforts en faveur des sciences et des arts. Il sut multiplier les moyens d'enrichir leurs domaines. Son premier soin fut d'établir un observatoire au palais de France à Péra, et un autre sur la côte du Bosphore vers la Mer-Noire. Les observations répétées aux deux extrêmités de cette longue baye, acquirent ainsi toute la certitude dont elles sont susceptibles; elles servirent à déterminer un méridien, qui, passant par le sommet du dôme de Sainte-Sophie, devient à jamais une ligne invariable à laquelle se rejoignent les opérations qui ont été faites depuis, et toutes celles qui pourront l'être dans la suite. La Propontide, l'Hellespont, la Troade et tout le nord de l'Archipel furent levés avec une exactitude dont les cartes elles-mêmes pourront seules donner une juste idée. Pendant que ces travaux d'une utilité supérieure, occupaient l'astronome et les ingénieurs, dont l'auteur du Voyage de la Grèce, avait eu le bon esprit de s'assurer les secours, il chargea de nouveau un artiste intelligent, de suivre ses premieres recherches et ses fouilles sur le sol d'Athènes. Ayant obtenu la permission d'établir des

échafauds autour du temple de Minerve, il parvint à faire mouler tous les bas-reliefs qui ornent encore les superbes ruines de cet édifice. Ce sont lesseuls ouvrages bien constatés de Phidias, et s'ils n'ont pu être exécutés de sa main, ils l'ont au moins été sous sa direction par ses elèves et d'après ses dessins. Tandis qu'un artiste parcourait l'Attique et le Peloponese, un autre artiste était envoyé en Syrie et en Egypte, avec des moyens de tous genres, et tels que n'en avait encore réunis aucun voyageur. Il dessina dans le plus grand détail les riches monumens de Palmyre, de Balbec, et tous ceux qui dans le reste de ces contrées peuvent mériter quelqu'intérêt; mais ces dessins, ces plans si nombreux exigeaient le concours de plusieurs artistes sédentaires et laborieux, pour être parfaitement rédigés. M. de Choiseul-Gouffier choisit le séjour de Rome, comme le plus propre à remplir cet objet; c'est dans cette antique capitale des beaux arts qu'a été exécutée cette riche collection de magnifiques dessins. L'auteur du Voyage de la Grèce, annonce qu'il va reprendre ses travaux, trop long-temps suspendus. On ne peut sans doute qu'applaudir à ses nouveaux efforts pour enrichir le domaine des beaux arts, et l'on assure que le public ne sera pas long-temps sans jouir des decouvertes precieuses de ce savant voyageur.

Choul, (Guillaume du) *aj.* — Le Promptuaire des médailles. — Le Traité des bains des Grecs et des Romains.

Chrétien, (Philippe) avocat de Grenoble, auteur d'un recueil d'Arrets notables donnés ès cours souveraines et sièges presidiaux de France, sur les matières les plus fréquentes, Paris, 1560, *in*-12.

Clausse. — Prècis sur l'amenagement et l'administration des forêts et bois nationaux de la république franç. avec quelques observations sur un ouvrage du citoyen Perthuis, *in*-8°., an 9.

Clémendot. — Cours de Lecture, ou nouveau Syllabaire français, 1798, *in*-8°.

Clément, (J.-M.-B.) *aj.* — Les amours de Leucippe et de Clitophon, nouvellement traduit du Grec, *in*-12, an 9.

Clément-de-Boissy, (Ath.-Alex.) naquit à Créteil près Paris, le 16 sept. 1716, et mourut à Sainte-Palaye, le 22 août 1793 Il fut reçu conseiller maître en la chambre des comptes de Paris, le 13 juillet 1745. S'occupant principalement des fonctions de sa charge, il employa 30 années de sa vie à travailler à un ouvrage fort étendu sur la jurisdiction et et la jurisprudence de la

chambre des comptes, qui forme un recueil de plus de 80 cartons, *in-fol.* Il y a en outre des sous-extraits sur chaque matière, et des tables pour y faciliter les recherches. Cette interessante collection a été donnee et deposée par son fils (Clement de Blavette) à la bibliothèque nationale, le 9 brumaire an 6. Le plan de ce travail, en forme de table de matières, a été imprimé par ordre de la chambre des comptes, en 1787, à Paris, chez Cellot, 52 pages *in-4°*. Clément de Boissy composa pour ses enfans, sous le titre d'Enfant Grammairien, un ouvrage qui contient des principes de grammaire générale mise à la portée des enfans, le rudiment et la syntaxe de la langue latine, une méthode française latine. La première édition de ce livre fut faite à Blois, en 1755, 1 vol. *in-12*. Il en a fait faire, en 1777, à Paris, chez Cellot, une 2e. édit., intitulée Grammaire latine, *in-12*, divisée de même en quatre parties, et il fit paraître en même-temps un petit traité sur l'art des langues, *in-12*, où il présente un plan nouveau pour apprendre la langue latine et toute autre langue vivante ou morte. En 1777, il publia le Livre des Seigneurs, ou le Papier-Terrier perpétuel, en un petit vol. *in-4°*. En 1702, il donna au public un ouvrage sur l'hist. naturelle et la physique, intitulé l'Auteur de la nature, 3 vol. *in-12*, Paris, Cellot. Ce magistrat, qui etait rempli de principes et de sentimens de religion, avait aussi entrepris d'extraire ce qu'il y a de plus instructif et de plus touchant dans les livres des plus célèbres écrivains sur l'hist., la doctrine et la morale des Saintes écritures. Il a fait imprimer plusieurs traités détachés, savoir, en 1787, De la grâce de Dieu et de la Prédestination, 1 vol. *in-12*; en 1788, Jésus-Christ notre Amour, c'est-à-dire digne de tout notre amour dans ses mystères et par tous ses bienfaits, un vol. *in-12*, et le Traité de la prière, 1 vol. *in-12*, et en 1791, le Mépris des choses humaines, 1 v. *in-12*. Il avait dès 1767, donné un Abrégé et Concorde des livres de la sagesse, Paris, 1 vol. *in-12*; en 1789, un Abrégé de tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament, sous le titre de Manuel des Saintes écritures, 3 vol. *in-12*; en 1792, l'Imitation de Jesus-Christ, 1 vol. *in-12*. Outre ces ouvrages, on lui attribue quelques brochures de circonstances : en 1771 et 1772, Vues pacifiques sur l'état actuel du parlement, le Maire du Palais, et les Filets de monseigneur de Maupeou; en 1791, de l'Election des Evêques et nominations des Curés, d'après les monu-

mens de l'histoire ecclésiastique, etc.

Clermont-Tonnerre, *aj.* — Opinion sur l'affaire d'Avignon, du 2 mai 1791, *in*-8°. Declaration sur la même affaire du 5 juillet 1791, *in*-8°. — Nouvelles observations sur le comité des recherches, sur les causes des troubles, etc., 1791, *in*-8°.

Clery, valet de chambre de Louis XVI. — Mémoires ou Journal de ce qui s'est passé dans la tour du Temple pendant la détention de Louis XVI, avec des détails sur sa mort, Londres, 1798, 8°.

Cochin, (J. M.) — Mémoire sur la Navigation de l'Orne-Inférieure, ou projet des ouvrages à exécuter pour l'établissement d'un grand port de commerce sous les murs de Caen, et un port militaire sur le rivage de Coleville, suivi d'un rapport fait à l'Institut. nat. par le citoyen Prony, 1799, *in*-4°.

Coiffier, (Henry) naquit en 1770, au château de La-Faie, dép. de l'Allier. Outre quelques romans, quelques traductions et des articles de littérature dans les journaux, il publia en 1800, le Chevalier Noir, nouvelle du 8e. siècle, 1 vol. *in*-12. — En 1801, an 9, 2 vol. de Nouvelles sous le titre de *Ouliana*. — En 1802, an 10, Aristippe, traduction libre de l'allemand de Wieland, 5 vol. *in*-8°. Seconde édition, 7 vol. *in*-12. — Tous les articles de la Bibliotheque des Romans, signes H. C., ou Henri C. sont de lui.

Cointreau, (A. L.) Dissertation sur le Vase d'or trouvé à Rennes, le 26 mars 1774, lue à l'Inst. nat. le 25 fruct. an 9, 70 pages *in*-4°., Pougeus.

Collet, (Pierre). — Au lieu de Vie de M. Bourdon, *lisez* Boudon.

Collin-d'Harleville, *aj.* — Melpomène et Thalie, poëme allegor. en 2 chants, 1799, *in*-8°. — Plusieurs pièces de vers lues à l'Instit. nat. 1799, *in*-8°. — Les Mœurs du Jour ou l'École des jeunes Femmes, comédie en 3 actes, en vers, 1800, *in*-8°.

Collomb, (B.) ancien professeur en chirurgie et membre de la ci-devant acad. de Lyon. — Œuvres méd., chirurg., contenant des observations et des dissertations sur diverses parties de la médecine et de la chirurgie, Lyon, 1798.

Colonie, (Jean-Martin de la) brigadier des armees de l'empereur, né en Périgord, et mort à Bordeaux, le 26 nov. 1759, âgé de 85 ans. — Après s'être retiré du service de la Bavière; où il se distingua, il publia la relation de ses campagnes dans des Mémoires qui portent son nom. Il y en a une édition de Francfort, 1730, et de Bruxelles, 1737; toutes deux

en 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage est plus estimé des militaires que des gens de goût. Il est bon pour faire connaître les circonstances des guerres et des négociations du temps en Allemagne et en Turquie. On y desirerait moins de prolixité dans la narration des faits et plus de correction dans la manière dont ils sont écrits. La Colonie est auteur d'une histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux, Bruxelles, 1760, 3 vol. *in*-12. Le style de cet ouvrage est négligé, et les grands événemens de l'hist. générale de France y sont mêlés avec les faits particuliers, de façon que l'interêt de ceux-ci est diminué par le récit des autres, et que ce hors d'œuvre rend cette lecture pénible. Cependant on ne peut nier qu'une pareille entreprise ne fut infiniment louable, sur-tout dans un temps où Bordeaux n'avait pas encore d'historien. La Colonie est le premier qui ait écrit pour cette ville, et quoique son travail ne soit pas assez soigné, cependant il est le plus estimé pour l'exactitude des faits et l'étendue des recherches. Ses écrits portent le cachet de la vérité, mais non de l'agrément. Il peut dire comme son compatriote Montluc, qu'il a été plus soigneux de bien faire que de bien dire.

Combes-Dounous, (J. J.) — Introduction à la philosophie de Platon, trad. du texte grec d'Alcinoüs, philosophe Platonicien, *in*-8°., an 9. — Il a donné depuis une traduction des Dissertations de Maxime de Tyr, philosophe Platonicien, et il l'a enrichie de notes critiques, historiques et philos., 2 vol. *in*-8°., an 11, 1802, Paris, Bossange.

Comeiras, (Vict.) — Géographie moderne et univers. precédée d'un traité de la Sphère et d'un précis d'Astronomie, par Nicolle de la Croix, nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augm., 1800, 2 vol. *in*-8°.

Comeiras, (Delpuech). — Considérations sur la possibilité, l'interêt et les moyens qu'aurait la France de rouvrir l'ancienne route du commerce de l'Inde, accompagnées de recherches sur l'Isthme de Suès, et sur la jonction de la mer Rouge, 1798, *in*-8°. — La voix du Sage, ou l'intérêt des peuples bien entendu dans l'exercice du Droit de guerre et de conquête, 1799, *in*-8°.

Condillac, *aj.* — Tome 2, page 164, *lisez* : Essai sur l'origine des connaissances humaines.

Condorcet, (S.-Grouchy, veuve de). — Théorie des sentimens moraux, etc., suivie d'une dissertation sur l'origine des langues, par

Adam Smith, trad. de l'anglais sur la 7e. et dernière édition, 2 vol. *in*-8°., Paris, 1798, Buisson.

CONSTANT-DE-LA-MOLLETTE, *lisez* Contant-de-la-Mollette, (Philippe du).

COP, (Michel) recteur de l'université de Paris, professeur au collége de Sainte-Barbe et l'ami de Calvin, osa en 1536, faire connaître dans un sermon attribué à Calvin les idées de réforme qu'il avait adoptées; on déféra Cop au parlement de Paris; mais il eut le bonheur de s'échapper: il se réfugia à Bâle, et de-là il se fixa à Genève, où il exerça le ministère depuis 1549 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1557; on lui donna la bourgeoisie en 1554. On a de lui: — Exposition familière des proverbes de Salomon, en forme de briéves homélies, contenant plusieurs saintes exhortations relatives au temps présent, *in*-4°. Genève, 1556. — Exposition familière du livre de l'Ecclésiaste, par Michel Cop, *in*-8°., Genève, 1557.

COPPENS. — Observations sur l'organisation des tribunaux de commerce maritime et leurs attributions, extrait d'un rapport fait en 1792, au comité de la marine de l'assemblée Législative, projet de loi et réflexions, 108 p., grand *in*-8°., an 10.

COQUEAU, né à Dijon, décapité en 1793, a fait imprimer: — Détail des circonstances relatives à l'inauguration du monument placé le 20 juin 1790, dans le jeu de paume de Versailles, etc., Paris, 1790, *in*-8°.

CORANCEZ père, a travaillé long-temps au Journal de Paris.

CORANCEZ fils, (J. G.) employé à l'expéd. d'Egypte. — Precis d'une nouvelle methode pour réduire à de simples procédés analytiques la demonstration des principaux théorèmes de la géométrie et de la dégager des figures de constructions qu'on y a employées jusqu'à present, 1798, *in*-4°. — De J. J. Rousseau, extrait du Journal de Paris, 1798.

CORAY. — Introduction à l'étude de la nature et de la médecine, trad. de l'allem. de Selle, Montpellier, 1795, *in*-8°. — Observations de médecine, trad. de l'allem. du docteur Selle, *ib.*, 1796, *in*-8°. — Le Vade-mecum du medecin, ou Précis de médecine pratique, extrait des ouvrages des plus célèbres médecins, trad. de l'angl., 1796, *in*-8°. — Esquisse d'une histoire de la médecine et de la chirurgie depuis leur commencement jusqu'à nos jours, trad. de l'angl. de W Black, 1798, *in*-8°. — Les Caractères de Théophraste d'après un manuscrit du Vatican contenant des additions qui n'ont pas encore paru en France,

édition nouv., avec le texte grec, des notes critiques, un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Theophraste et son portrait d'après l'antique, 1799, *in*-8°. Traité d'Hippocrate, des airs, des eaux et des lieux, traduct. nouv. avec le texte grec, collationné sur deux manuscrits, des notes critiques et historiques, 1800. 2 vol. *in*-8°. — Il a donné des remarques à la traduction de Thucydide par Levesque et à l'édition de Xenocrates de *Alimentis et Aquatilibus*. — On a de lui *Emendationes in Hippocratem* dans le Musei lit. Conspectus de M. Burgess.

CORBAUX *junior*, (F.) Dictionnaire des Arbitrages des changes, an 9.

CORBELIN, *aj.* — Le guide de l'enseignement musical, ou méthode élémentaire et mécanique de musique, ouvrage qui, si l'on veut obtenir des progrès rapides, doit précéder l'étude du chant et des instrumens, servir d'introduction aux méthodes et solféges publies jusqu'à ce jour et avec lequel on peut facilement apprendre seul la lecture musicale, et même l'enseigner avec plus de succès que par les anciennes méthodes.

CORBERON, (Nicolas de) avocat géneral au parlement de Metz, où il est mort le 19 mai, 1650. Nous avons de lui un bon recueil de ses plaidoyers, Paris, 1698, *in*-4°.

CORBIN. — Dissertation sur le rétablissement de l'instruction publique en France, 1800, *in*-8°.

CORDIER, (E.) *aj.* — Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame et sur la religion, *in*-8°. an 10. — Eloge de Massillon. — Discours intitulé: La France ne sera sauvée que sous l'empire des bonnes mœurs. — L'Abeille Française. — Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir, discours.

CORMILIOLLE, (P. L.) né à Paris, en 1739, de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris. Cet auteur donna en 1783, une traduction en prose du poëme de la Thébaide de Stace, en 3 vol. *in*-12, à Paris, chez Hardouin, libraire. Encouragé par l'accueil favorable que le public et les gens de lettres firent à son travail, il traduisit l'Achilleide et les Sylves du même auteur, qu'il fit imprimer en l'an 10, 1802, chez Demoraine, imprimeur-libraire, 2 vol. *in*-12. Ce dernier ouvrage manquait à la littérature, et était desiré depuis long-temps. Il complette la collection des Œuvres de Stace et celle des traductions des anciens poëtes latins.

CORMON, (J. L. Barthélemi). — Dictionnaire portatif et de prononciation, espagnol-français et français-espagnol, 2 vol. *in*-8°., an 9.

CORVISART, (J. N.) professeur

fesseur de médecine clinique interne de l'Ecole de santé de Paris, professeur de médecine au Collége de France et médecin adjoint à l'hospice de l'Université, médecin du Gouvernement. — Aphorismes sur la connaissance et la cure des fièvres publ. par Max. Stoll, traduits en français avec le texte latin, 1797, *in*-8°. Il est un des rédacteurs du journal de médecine, chirurgie et pharmacie.

Cossigny, (Charpentier) *voir* Charpentier.

Cosson, (P. Ch.) *aj.* — Mort en 1802.

Costa. — Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux, et en particulier dans la ci-devant Savoie, avec des recherches sur les principes et les moyens propres à augmenter la population, la vivification et le bien-être des peuples; nouvelle édition, 1 vol *in*-8°. avec figures et tableaux, Marchant.

Coste-d'Arnobat, de Bayonne, *aj.* — Mémoires de mademoiselle Dumesnil, 1801 *in*-8°.

Coste, (J. B. La) *aj.* — Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au parlement de Dijon, mort depuis la revolution, a donné le recueil de ses œuvres sous ce titre: Œuvres de M. L***, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, 2 vol. *in*-12, Dijon, 1789, nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur. On y trouve trois tragédies, Judith, David et Cléopâtre. Lacoste était homme de beaucoup d'esprit, jurisconsulte très-éclairé, l'un des orateurs les plus éloquens du barreau de Dijon, quoique plaidant sur des notes écrites sur une simple carte à jouer.

Coupé, *aj.* Journal des Soirées lit. 20 vol, *in*-8°. — Essai de traduct. des Lettres de l'Hôpital, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Spicilège de littérature ancienne et moderne, 2 vol. *in*-8°. 1802.

Courdavault, lieutenant d'invalides; il a donné le Sacre de Louis XVI, Ode, Dijon, 1779, *in*-8°.

Couret de Villeneuve, (L. P.) né à Orléans le 29 juillet 1749, *aj.* professeur à l'Ecole centrale du départ. de l'Escaut. — *Quinti Horatii Flacci poëmata, scholiis sive annotationibus illustrata*; *Aurelianis. Typis* Couret de Villeneuve, *regis typographi*, 1767; *in*-12. — On regarde ce vol. absolument conforme à l'édit. des Elzevirs, comme un chef-d'œuvre typograph. — Il a été chargé de l'impr. des 7 prem. vol. du Cours d'agricul. par l'abbé Rosier, ainsi que de la revision des Phrases Botaniques en latin: il y a inséré plusieurs artic. — Collect. des Poëtes ital. 21 vol. *in*-8°. Il est auteur du *Prospectus*, des Préfaces et des Notes d'*Apostolo Zeno*, le Corneille de l'Italie, 11 vol. *in*-8°. disposés avec la

nouv. orthographe. (très-rare) — Le Chronyomètre, ou le moyen de connaître la quantité de pluie tombée sur une surface dans un temps donné, trad. de *Landriani*, avec des notes, *in*-4°. *fig.* dans le Journal de phys. 1781. — De la Douleur et du Plaisir, trad. du comte de Veri, *in*-12. — De la Cuisine des odeurs, trad. de *Beccaria*, *in*-12. — Discours sur la population, *in*-8°. dans le Recueil de la société des Neuf-Sœurs. — Discours sur les rapports politiques de l'Italie libre avec la France, trad. de *Galdi*, *in*-8°. — Discours du représent. du peuple J. M. Chenier, sur la prise de la Bastille, trad. en latin par ordre de la commis. des inspect. *in*-8°. — Discours sur la prise de la Bastille, Gand, *in*-8°. messid. an 9. — Discours prononcé à une distribution des prix, Gand, *in*-8°. — Eloge de Kleber, général en chef de l'armée franç. en Orient, 1er. vend. an 9, Gand, *in*-8°. 2 édit. — Eloge funèbre de Bernard Coppens, profes. à l'Ecole centr. *in*-8°. Gand. — — Le Tresor du Parnasse, ou le plus joli des Recueils, 6 vol. *in*-12. 2 edit. — L'Anacréon franç. choix des meilleures chansons. 2 vol. *in*-8°. — La Biblioth. d'un homme qui veut rire, ou les facéties du siècle, 1 vol. *in*-8°. (rare) — Œuvres compl. de Vauvenargues, avec des notes et des préf. 2 vol. *in*-12. — Comparaison synonyque du *Botanicon Parisiense*, de Vaillant, avec la nomenclat. de Linné, manusc. *in-fol.* de 100 pag. — Le Franciscain, trad. en vers franç. en 4 chants. — Naissance, Vie et Avent. de la Liberté, roman politiq. Ces 3 ouvr. ont disparu dans la revol. — Cette note n'est qu'une réclamat. s'ils paraissent impr. *Prodromus Floræ Aurelianensis*, indag. Couret, *in*-8°. *Aureliæ*, 1784. — Lettres sur les Ecoles primaires, à Sicard, *in*-8°. 2 éditions. — L'Ami de l'enfance, ou choix de lectures à la portée de cet âge, *in*-12. 9 édit. — Manuel pratique et social, 1 vol. *in*-8°. Baudouin. — Le nouvel Erasté, ou les délassemens instructifs de l'enfance et de la jeunesse, 1 vol. *in*-12. la 2e. édit. sous presse, 2 vol. *in*-12. — Instructions famil. et républicaines sur les devoirs de l'homme, *in*-18. — Le petit Magasin économique, ou l'utile à tout le monde, Paris, Levrault, 1 vol. — Le Journal de la religion, 3 vol.) *in*-12. Paris, 1791. (rare) — Le Journal Orleanais, depuis 1771 à 1790, 2 vol. *in*-4°. — Calendrier histor. de l'Orleanais, vol. de 400 pag. 1771 à 1790, 20 vol. — Nouv. Dictionn. des passions, des vertus et des vices, ou la morale ecclectique des anciens et des modernes, 2 vol. *in*-8°. sous presse. — Exposition de l'origine et de la génération des

idées, 1 vol. *in*-8°. sous presse. — Elemens raisonn. de Grammaire générale, 1 vol. *in*-8°. — Barème et Manuel typograph. approuvé par l'Institut nat. *in*-8°. — Mém. biograph. et littér. ou hist. des grands hommes de l'Orléanais, 2 vol. *in*-4°. manusc. — Mem. sur les inond. de la Loire, sur les moyens de les rendre moins funestes et moins fréquentes, lu en séance publiq. 1788. — Mém. sur une corneille blanche, lu dans la séance publ. 1789. — Réflexions sur la nature des récompenses que l'on pourrait accorder aux citoyens qui ont bien mérité de l'humanité, an 7. — Le Fablier de l'enfance, ou les Fables de Lafontaine propres à cet âge, avec un diction. des mots dont la définition est expliquée, des notes sur les caractères des animaux, que cet inimitable auteur a mis en scène, 1 v. *in*-12. sous presse. — *Hortus Gandavensis*, *in*-12. — Programme d'un Cours de Grammaire générale, *in*-4°. 1802.

COURNAND, *aj.* — Il a donné en l'an 8 une traduct. en vers de l'Achilléide de Stace. Ses travaux étant principalement consacrés à l'enseignement de la lit. franç. au Col. nat. de France, les différentes parties qu'il traite dans son Cours, toutes les années, ne paraîtront que dans leur tems.

COUSIN, (Jacques-Antoine-Joseph). *aj.* — Il se distingua de bonne heure par l'amour du travail et le goût de la réflexion. A l'âge de 14 ans il avait terminé au collége d'Harcourt, l'un des plus célèbres de l'université de Paris, le cours de ses études littéraires. Il y apprit assez de latin non-seulement pour lire avec fruit les ouvrages écrits dans cette langue, mais encore pour l'écrire lui-même avec élégance et pureté, habitude qu'il a conservée toute sa vie; mais cette science n'était chez lui qu'un moyen d'en acquérir de plus réelles, et il se livra bientôt tout entier à l'étude des mathématiques, où il fit en peu de temps des progrès considérables. Son goût personel, d'accord avec les projets de sa famille, l'entraîna vers le génie militaire; mais au moment où cette carrière allait s'ouvrir devant lui, elle lui fut fermée par l'exclusion donnée à quiconque n'avait de noblesse que celle de la vertu et du talent. Cousin forcé de tourner ailleurs ses vues, les dirigea vers l'enseignement public, que la destruction des jésuites venait de rendre plus difficile. Pour se préparer à cette nouvelle destination, il embrassa dans ses études toutes les sciences comprises sous le nom de Phisico-Mathématiques. Les ouvrages qu'il publia depuis, montrent quel fut son succès. Appelé en 1766 à remplir au collége de France une chaire de phy-

sique, en qualité d'adjoint de Lemonnier, il professa 3.. ans cette partie de l'enseignement avec un zèle égal à ses talens, et qui, malgré l'austérité de son caractère, lui fit des amis de la plupart de ses élèves. Il existe dans ses manuscrits un discours latin prononcé lors de son installation dans cette chaire, et dont le but est de rechercher à qui nous devons la véritable manière d'étudier les sciences philos. L'auteur montre dans ce discours combien lui étaient familiers les ouvrages des anciens philosophes, et combien sur-tout il affectionnait ceux d'Archimède et d'Apollonius, dont il fait avec raison le plus grand éloge. Trois ans après, c'est-à-dire en 1769, Cousin fut nommé professeur de mathématiques à l'Ecole-Militaire, et la manière dont il remplit cette nouvelle tâche, ne fit qu'ajouter à la réputation qu'il s'était acquise. S'il eut un défaut, ce fut d'être plus savant que professeur; ce qui l'empêcha quelquefois de s'appesantir assez sur les élémens, pour former autant d'élèves que d'autres maîtres moins habiles que lui. Mais ce défaut n'en était point un pour l'académie des sciences où il fut reçu au mois de mars 1772 en qualité d'adjoint-géomètre. Ses travaux lui en avaient ouvert l'entrée: il justifia ce choix par les découvertes assez importantes qu'il consigna successivement dans ses mémoires. Il continuait cependant ses soins aux élèves de l'Ecole-Militaire, où il donna pendant sept ans des leçons aussi précieuses par le zèle qu'il y mettait, que par l'instruction profonde dont elles étaient remplies. C'était surtout à ceux qui montraient de grandes dispositions, qu'il se rendait utile, en leur communiquant ses précieux manuscrits sur le calcul intégral. Mais sa chaire du college de France et son assiduité à l'académie, l'obligèrent à renoncer à cet autre travail, dont le prix fut cependant senti. Une pension de 600 francs lui fut donnée en 1776: elle est motivée sur les services qu'il avait rendus en qualité de professeur de mathématiques à l'Ecole-Militaire. Il profita des momens de loisir que lui laissait cette diminution de ses élèves, pour publier en 1777, la première édition de ses leçons de calcul différenciel et de calcul intégral, en 2 vol. *in-8°.*, ouvrage qui atteste la profondeur, l'étendue et la précision de ses idées en géométrie. Il y explique les principes du calcul infinitésimal, avec le secours de cette méthode d'exhaustion par laquelle les anciens y suppléaient, mais qui ne suffisait pas pour le remplacer. En 1782, il annonça dans un discours lu à la rentrée du

collège de France, une introduction à l'étude de l'astronomie physique, et le gouvernement n'attendit pas la publication de ce nouvel ouvrage pour accorder à Cousin, en 1785, une nouvelle pension de 600 francs, en considération de ses services et de ses travaux pour le progres des sciences. De tels encouragemens ne pouvaient qu'animer le zele de Cousin, qui publia en un volume *in*-8°., en 1787, l'introduction qu'il avait promise. Il y rassemble sous un nouveau point de vue les nouvelles théories imaginées depuis Newton, et d'apres lui, pour l'explication du système du Monde. Il y expose dans un ordre lumineux et propre à en faciliter l'usage, les methodes des grands géomètres. Le rapport qui fut fait de cet ouvrage à l'académie, présente le travail de Cousin comme très-utile à ceux qui voudront approfondir l'astronomie physique, ou même en reculer les bornes. Mais déjà le mouvement imprimé à tous les esprits par la révotion française, avait suspendu les méditations philosophiques de Cousin, et appelé son attention sur des objets d'administration. En 1791, la confiance et l'estime générale dont il jouissait, le firent nommer officier municipal de la commune de Paris. Chargé en cette qualité de l'administration importante des subsistances, il améliora les asyles du pauvre, détourna le fléau de la famine qui menaçait Paris, et pourvut à la tranquillité de cette grande ville dans des momens difficiles. Il n'en partagea pas moins la haine que des révolutionnaires exaltés vouèrent à la municipalité que présidait l'infortuné Bailly. Il dût à cette haine une intervalle de repos dont il profita pour se livrer à ses études favorites. Enfermé au Luxembourg en 1793, avec une foule d'excellens citoyens dont on redoutait les talens et les vertus, il y composa pour leur instruction commune un traité élémentaire de physique aussi clair que précis, et qu'il a fait imprimer au sortir de sa prison en l'an 3. Il raconte, dans un avertissement qui est à la tête de cet ouvrage, comment les innocentes réunions dans lesquelles ils s'occupaient à charmer par l'étude des sciences et des arts, l'ennui de leur captivité, furent travesties en conspiration contre l'Etat; comment vingt-quatre de ces prétendus conspirateurs périrent sous le fer des bourreaux, et comment après avoir été lui-même appelé pour se rendre au tribunal révolutionnaire, il se vit écarter et remplacer sur la fatale voiture, par un de ses compagnons d'infortune, M. de Durfort: anecdote douloureuse dont il conserva toute sa vie un sen-

timent profond. Cousin avait composé dans la même prison, où il était encore en 1794, des élémens d'algèbre, destinés à servir d'introduction à son traité du calcul différenciel et du calcul intégral qu'il publia depuis; mais à peine fut-il échappé à ses chaînes qu'il en sortit avec une nouvelle ardeur pour le bien public. Son devoir lui fut plus cher que la vie, et plus d'une fois il affronta la mort pour le remplir, notamment dans les premiers jours de prairial an 3, lorsqu'une faction insensée voulut rétablir le règne de la terreur. Il était alors président de l'administration départementale de la Seine. Comme si la retraite lui eût donné de nouvelles forces, les affaires publiques ne nuisirent point chez lui à l'enseignement. Non-seulement il avait repris l'exercice de sa chaire au col. de France; mais en 1795, il fut nommé par un jury, profes. des Ecoles cent. pour les mathém. avec Bossut, Legendre, Montucla et Mauduit. L'Acad. des sciences, ainsi que les autres Acad. de Paris, ayant été remplacées par l'Institut nat. des sciences et des arts, il en fut un des premiers membres. En 1796, il publia le 1er. vol. en 1797, le second de son Traité de calcul différentiel et de calcul intégral, qu'il porta dans cette nouv. édit. à 2 vol. *in*-4°. Il y expose avec ordre et précision les théories qui ont occupé les géomètres les plus célèbres, depuis Descartes jusqu'à ceux de nos jours; il les soumet à un examen métaph. qui en éclaire les profondeurs et en écarte les difficultés. Cette entreprise ne peut avoir été conçue et exécutée que par le métaph. le plus profond et l'analyste le plus exercé. Ce travail n'étant que le perfectionnement d'un autre déjà publié, n'empêcha point Cousin de se livrer aux fonct. administr. Après avoir eté prêsid. de l'admin. départementale, il fut commissaire au Bureau centr. Ces occupations furent encore accompagnées de la public. d'un nouv. ouvr. Il fit paraître son Traité élém. de l'Analyse mathém. Cet ouvr. est le 1er. de ce genre qui ait paru; nul traité d'algèbre n'a encore réuni tant de matières dans un si court espace. Toutes les théories nécessaires pour l'intelligence du calcul intégral, y sont simplifiées, ou particulières à l'auteur. Cousin porta dans l'administ. de sa place de commissaire au Bur. centr. le même désintéressement, la même sagesse, la même fermeté dont il avait déjà fait preuve. Il rendit l'abondance en rendant au commerce la liberté; et lorsque le bien lui parut impossible à faire, il donna sa démission. Quelques mois après, il fut nommé membre du Conseil des anc.

Comme législat. il rendit de nouveaux services, et mérita d'être un des premiers membres du Sénat conservat. le 3 niv. an 8. Cousin aurait sans doute profité du loisir honorable dont il jouissait pour enrichir encore la science par de nouv. ouvr., s'il n'eut pas éprouvé, par intervalles, les atteintes douloureuses de la maladie qui l'a conduit au tombeau. Attaqué de la pierre, il feignit long-temps de s'abuser sur son état pour tranquilliser ses amis et sa famille; et lorsque des symptômes plus graves détruisirent cette erreur, un catharre, fixé sur sa poitrine et accompagné d'une toux violente, ne permit plus de songer à l'opération : il expira le 8 niv. an 9, à huit heures et demie du matin, dans la demeure qu'il occupait au palais du Sénat. Un de ses collègues, Lemercier, exprima dans la séance du même jour des regrets qui furent vivement partagés, et le lendemain, 9 niv. an 9, 30 décemb. 1800, au moment où ses restes furent confiés à la terre, le Sénat, l'Institut, les professeurs du collége de France assistèrent en corps à cette cérém. funèbre. Beaucoup d'autres savans et de citoyens accompagnèrent le convoi, et le cit. Lefevre-Gineau, son ami, son élève et son collègue au collége de France et à l'Institut nat. prononça sur sa tombe un discours plein d'abandon et de sentiment, où il retraçait en peu de mots les vertus, les talens, les services qui avaient honoré la vie de Cousin. « Les hommes que ses leçons ont formés, s'écria-t-il, sont en Europe maintenant au 1er. rang dans les lettres, tandis que les autres, dans les armées, servent la nation avec distinction ; tous se glorifient de l'avoir eu pour maître; tous ont cherché avec empressement à le conserver pour ami. Moi-même, dont il accueillait la jeunesse et qu'il honorait de son amitié, je dépose sur sa tombe la douloureuse expression de ma reconnaissance. C'est lui qui ouvrit en moi les sources de la pensée, et puisque l'instruction est si utile aux hommes, je lui dois un bienfait plus grand que celui de la vie.... Présent, comme homme public, aux plus terribles crises de la révol. il ne fut éloigné que dans les momens affreux où toutes les vertus étaient suspectes, et son ame fut inébranlable dans les cachots comme au timon des affaires. Il sortit de sa prison pour livrer à la presse un ouvr. qu'il avait composé sous le glaive des bourreaux... Il n'est plus; mais la postérité consacrant nos regrets, inscrira son nom parmi ceux des philosophes bienfaiteurs de l'humanisé. » La verité de cet éloge fut attestée par les

larmes de tous les auditeurs. — Le secrétaire-général du Sénat conservateur (Cauchy) a prononcé depuis l'éloge de Cousin dans une séance du Sénat. — On trouve ses ouvr. chez Bernard, libraire.

Couteulx de Canteleu, (le) — Banquier, Membre du Sénat conservat. — Rapport des Commissions nommées pour l'examen des Projets de banque. — Essai sur les contributions proposées en France pour l'an 7, sur celles qui existent actuellement en Angleterre et sur le crédit public, 1798, *in* 8°.

Coyer, (l'abbé) *aj.* — Œuvres complètes, 1782, 7 vol. *in*-12. Ce n'était pas sans doute un écrivain sans mérite et sans esprit; mais on doit le ranger dans la classe des auteurs qui, n'ayant pas des talens rares ne négligent aucuns des moyens qui peuvent les suppléer pour obtenir une gr. réputation. L'abbé Coyer fut toute sa vie postulant de l'Acad. franç. et inutilement, quoiqu'on y ait reçu quelquefois des gens qui ne le valaient pas. C'est lui qui avait imaginé de s'établir trois mois à Ferney, sans savoir si cela conviendrait à Voltaire. Ce dernier, effrayé de l'idée d'un si long séjour, fit à son hôte ce compliment: « M. l'abbé, savez-vous la différence qu'il y a entre dom Quichotte et vous? c'est qu'il prenait les auberges pour des châteaux, et vous prenez les châteaux pour des auberges. »

Crachet, — Exposition d'une nouv. doctrine sur la medecine des chevaux, etc. 1800, *in*-8°.

Cramer, (Charles-Frédéric) imprimeur-libraire à Paris. — Claire Duplessis et Clairant, ou Hist. de deux Amans émigrés, trad. de l'allem. 3 vol. *in*-8°. — Le comte de Donamar, trad. de l'allem. 4 vol. *in*-12. — La bataille d'Herman, Bardiet de Klopstock, trad. de l'allem. 1799, gr. *in*-8°. — Manuel de littér. classiq. ancienne, trad. de l'allem. 2 vol. gr. *in*-8°.

Crassous. (Paulin) — Du retablissement de l'ordre dans les finances par une organis. nouv. de la Tresorerie et de la Comptabilité, 1800, *in*-8°.

Créquy. — Vie de Catinat, 1774, *in*-12. — Eloge du Bailly du Froulley; ce dernier éloge n'a pas été imprimé.

Crételli, (la) aîné *aj.* — Cet Ecrivain vient de publier une partie de ses Œuvres en 3 gros vol. *in*-8°. Paris, an 10. Treuttel et Wurts. — On y remarque deux productions très-curieuses; la première est un Mem. qu'il a adressé au président de l'Institut. nat. pour faire valoir les droits qu'il a pour être admis dans ce corps litt. — La 2e. est un Roman dramat. en 2 parties, en 5 drames et en 15 actes.

Crételle (la) jeune, *aj.* Précis histor. de la Revolut., *in*-16,

in-16. an 9, Treuttel et Wurtz.

Cretté de Palluel, *aj.* — Mém. sur l'utilité qu'on peut tirer des marais desséchés, en général, et particulièrement de ceux du Laonais, vol. *in*-8°. de 118 pag. avec pl. — Cet excellent agriculteur est mort à Paris le 29 nov. 1797. Issu d'une famille très-ancienne dans l'agricult. Cretté (de Palluel) s'adonna dès sa jeunesse aux travaux agricoles qui occupaient son père; l'aisance de la maison paternelle, la défaveur de l'opinion sur ceux qui cultivaient alors la terre, l'exemple trop commun des fils de fermiers, qui accouraient cacher à Paris le métier et la condition de leurs pères, le temps même qu'il avait passé dans la capitale pour son éducation, ne purent point l'ébranler, il resta fidèle au rang et à l'état que ses ancêtres lui avaient désigné. A 16 ans, il eut toute la confiance de son père; déjà il était seul chargé d'une grande exploitation rurale; le poids prematuré peut-être d'une aussi grande gestion lui fit contracter insensiblement un caractère sérieux et réflechi; il était né cependant avec un cœur sensible, et sa conduite, dans tous les temps, fut celle d'un homme juste, doux et bienfaisant. Il choisit une femme dans une famille d'anciens cultivateurs; elle a fait son bonheur, et trois enfans sont issus de leur mariage. Cretté (de Palluel) cultivait ses terres avec autant d'activité que d'intelligence; il était renommé parmi les cultivateurs de la généralité, quand l'intendant de Paris l'appela un des premiers pour composer l'anc. soc. d'agricult. La formation de cette société où se trouvaient des hommes éclairés, propriétaires riches, et dont tous les membres au moins étaient pleins de zèle, lui fit, en quelque sorte, aimer davantage l'état de cultivateur; il était heureux de voir enfin rendre justice au premier des arts, de le voir apprécié et honoré; de se voir alors associé lui-même à des hommes que la constitution monarchique avait fait ducs et pairs, ou revêtus de grandes dignités; il était satisfait de voir que dans le lieu des séances les rangs et les états y étaient confondus par le desir commun de faire prospérer l'agriculture. Cretté (de Palluel) répondit bientôt à la confiance qu'il avait inspirée; sa propriété devint le théâtre continuel des expériences: de nombreux mémoires attestent et son dévouement et ses grandes connaissances; il était en un mot le directeur exécutif de la société d'agriculture. Il n'avait pas l'amour-propre de divulguer ses travaux. On ne pouvait lui faire un plus grand plaisir que de se

charger de rendre publics les résultats de ses expériences. On ne doit pas omettre cependant son écrit sur les dessèchemens, ouvr. digne de la reconnaissance publique, parce qu'il peut être très-utile dans tous les pays marécageux ; il en existe beaucoup d'autres sur les prairies artificielles, l'engraissement des bestiaux, les plantations, et sur beaucoup d'outils aratoires perfectionnés. La renommée a déjà beaucoup célébré Jacques Gouyer, d'Uster en Suisse, plus connu sous le nom de Kliyoogg, auquel ses concitoyens et quelques agronomes ont donné le surnom de *Socrate rustique*, et qui existait encore il y a peu d'années. Elle s'arrête aujourd'hui avec une égale complaisance sur Young, l'agronome. Mais qu'ont-ils donc plus fait que le cultivateur de Dugni, à peine connu de ses concitoyens? Quel homme montra plus d'intelligence et de zèle dans ses travaux agricoles, et une méthode mieux entendue dans l'ordre alternatif des cultures pour réduire et supprimer le systême des jachères? Quel homme montra plus de connaissance dans ladistrib. des bâtimens ruraux ; sa bergerie est un modèle pour la salubrité et la construction? Quel cultivateur en France et ailleurs donna une extension mieux combinée à toutes sortes de prairies artificielles? Kliyoogg est admiré par l'ordre de sa maison, par ses bienfaits et ses grandes connaissances. Cretté (de Palluel) ne le cède en rien pour toutes ces qualités; Young est déjà célèbre ; on voit en effet une différence entre l'agronome anglais et celui de la France ; c'est que si le 1er. a beaucoup écrit, le second au moins a beaucoup travaillé. Cretté, (de Palluel) ami de la liberté, fut député à l'assemb. législ., administ. du départ. de Paris, juge de paix du canton de Pierrefite ; il était aussi membre de la nouv. Soc. d'agricult. du départ. de la Seine, et il montra dans toutes ces places le zèle et les lumières d'un bon citoyen.

Creuzé-la-Touche, (J. Ant.) *aj.* — nâquit à Châtellerault au mois de sept. 1750, et mourut le 1er. vend. an 9. (en sept. 1800) Creuzé de la Touche, après avoir fait de bonnes études au collége de Niort et à l'univ. de Poitiers, fut envoyé à Paris par ses parens pour y suivre la carrière du barreau. Après avoir passé quelque temps dans la capitale, sa famille le fit recevoir capitaine du château de Châtellerault. Peu de temps après, Creuzé-la-Touche acheta la charge de lieutenant-général de la sénéchaussée de Châtellerault, qu'il a remplie avec honneur jusqu'à la révol. Il fut alors nommé à l'Assembl. constit.

Depuis il fut appelé au trib. de cassat. et ensuite envoyé à la Haute-Cour nat. à Orléans. Son départ. le choisit en 1792 pour être membre de la Convention. Le courage qu'il eut de s'opposer à la loi désastreuse du *maximum*, prouve la pureté de ses principes ; il fut forcé de s'éloigner de la tribune pendant le règne de la terreur ; mais dans ce tems de proscription, il donna un exemple d'humanité qui mérite d'être cité. On se rappelle que l'ex-ministre Rolland fut obligé de prendre la fuite après le 31 mai, et que sa femme fut enfermée à l'Abbaye, d'où elle ne sortit que pour aller attendre à la Conciergerie son arrêt de mort. Il était alors infiniment dangereux d'être humain envers ceux que les tyrans avaient proscrits : Creuzé-la-Touche brava cependant ce péril, et ne balança pas à recevoir chez lui la fille de Rolland, qui était sans asyle, et il lui prodigua les soins les plus tendres. Creuzé-la-Touche a continué d'être des deux Conseils successivement jusqu'au 18 brumaire, qu'il fut nommé membre du Sénat conservateur. Lors de l'établissement de l'Instit. il avait été choisi pour être un de ses membres. On trouve de lui, dans les mém. de cette Société sav. et littér. une Dissertation sur l'intolérance philosoph. et l'intolérance relig. qu'il lut le 27 messid. an 5. Avant la révolution la Soc. d'agricult. de Paris lui avait accordé un prix d'encourag. et depuis son rétablissem. cette Soc. l'avait admis au nombre de ses membres. On trouve dans les mém. de cette Soc. 2 mém. qu'il a faits sur la culture de la vigne, et un 3e. mém. sur la plant. des bois. Creuzé-la-Touche a recueilli des notes précieuses pour l'agricult. dans deux voyages qu'il avait faits en Suisse et en Hollande. Il serait à desirer que ces notes fussent publiées.

CREUZÉ. (Auguste) *Voyez* l'addition à la fin du 6e. vol.

CROMMELIN, (J. M. C.) de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, a fait imprimer : — Encyclopédie élém. ou Rudiment des sciences et des arts, 3 vol. *in*-12. Autun, 1775.

CUBIÉRES (P. L.) l'aîné, de la Soc. des sciences et arts de Paris. — Hist. abrégée des coquillages de mer, de leurs mœurs, de leurs amours, *in*-4°.

CUBIÉRES (Michel) jeune, *aj.* — Le Defenseur de la philosophie, ou Réponse à quelques satires dirigées contre la fin du 18°. siècle, satire, Paris, Moller et Desenne, an 8. — La Paix, ou le traité de Lunéville, poëme suivi de l'Epître à Virgile, et de l'Ode au Vengeur, Paris, Parisot, an 9. — Les petits Saints, ou Epître à

Chenier, pour servir de supplément aux nouveaux Saints, Paris, Parisot, an 9. — (Sous le nom de Palmézeaux) Boileau jugé par ses amis et par ses ennemis, ou le pour et le contre sur Boileau-Despreaux: c'est la seconde édit. très-augmentée de la lettre à M. de Ximenès sur l'influence de Boileau en littérat. Paris, Mongie, palais du Tribunat, an 10. — (Sous le nom de Palmézeaux) la seconde édit. de la mort de Molière, pièce histor. augmentée d'un acte, et précédée d'une lettre à Mercier de l'Institut, Paris, Hugelet, an 10. — (Sous le nom de Palmézeaux) la Diligence de Lyon, com. en 3 actes en prose, représ. sur le théâtre des jeunes Elèves, Paris, Hugelet, an 11.

Culant, (R. Alex.) *aj.* — L'Homéïde, poême, 1781, *in*-8°. — Ode sur la mort du duc de Brunswick, 1786, *in*-8°.

Cursol (Guillaume de) était conseiller au parlem. de Bordeaux, sa patrie, au 16e. siècle. Il a trad. du portugais un livre ascétiq. composé par H. Pinto, et qui a pour titre: — Image de la vie chrétienne, Paris, 1580 et 1603, 2 vol. *in*-12.

Cuvelier, (J. G. A.) — La Caverne, pantom. en 3 actes, 1793. — Quel Guignon, pantom. — La Mort de Turenne, pièce histor. et milit. à gr. spect. en 3 actes, mêlée de pantom. combats et évolut. (avec Bouilly) 1797, *in*-8°. — Les Faux-Monnoyeurs, ou la Vengeance, dr. en 3 actes mêlé de chants, 1797, *in*-8°. — L'Enfant du malheur, ou les Amans muets, com. féerie en 4 ac. en prose, mêlée de pantom. combats et danse, 1797, *in*-8°. — Frédegilde ou le Démon familier, drame à gr. spect. en 4 ac. mêlée de pantom. chants, danses et évol. milit. 1798, *in*-18.

Cuvier, profes. d'hist. nat. membre de l'Instut, etc. — *Voyez* l'addit. qui est à la fin du 6e. vol.

D

Damin, (Louis) *aj.* — Le Voyageur curieux et sentimental, 1800, *in*-8°. — La Mort de Kleber, scène lyrique, suivie d'une Ode sur la bataille de Marengo, 1800, *in*-8°.

Dammartin, (P. B. de) Rosebelle, Hist. du 13e. *in*-12. an 9.

Dampmartin, (Anne-Henri) *aj.* — né à Uzès, dans le ci-devant Languedoc, le 30 juin 1755, membre du Jury d'instruction du 2e. arrondissem. du départ. du Gard, et de

l'Acad. de Nismes. — Idées sur quelques objets militaires adressées aux jeunes officiers, Paris, 1784, Avignon, 1788, *in*-8°. — Un Provincial à Paris pendant 1789, Strasb. 1 vol. *in*-12. Essais de littér. à l'usage des dames, Amster. chez Heintsen, 1794, 2 vol. *in*-8°. — Fragmens littér. et moraux, Berlin, 1797, *in*-8°. — Evénemens qui se sont passés sous mes yeux durant le cours de la révolut. franç. Berlin, 1799, *in*-12. — Brassman, ou le Père inexorable, Paris, chez Ouvrier, an 10, 4 vol. *in*-12.

DARNAI, (Jean) bénédictin de Bordeaux a publié des Recherc. hist. sur cette ville, qui sont mal écrites et minutieuses. En voici le titre : — Eloge de la ville de Bordeaux, 1618, *in*-8°. — Narré véritable de la Vie de S. Maumoulin, Bord. 1618, *in*-8°. — *Statuta et Decreta reformationis Congregationis Benedictinorum*, Paris, 1605, *in*-8°.

DARU. (P.) *Voyez* l'addit. qui est à la fin du 6e. vol.

DASSIER. (J.B.) Poésies, *in*-12. an 9.

DASTROS, (Jean-Guillaume) né à Saint-Clar de Lomagne vers 1600. Il est auteur des Plaidoyers des 4 Elémens et des 4 Saisons, imprimés à Toulouse en 1643, 1700 et 1762, sous le titre de — *lé Trimflé de la lengo gascone*. Il y a des idées agréables, de l'imagination et de la poésie dans ce recueil.

DAUBASSE, (Arnaud) agréable poëte gascon, né à Moissac sur le Tarn, mort à Villeneuve d'Agen en 1720, âgé d'environ 60 ans. Ce fut le maître Adam, ou plutôt le Gondouly de son siècle. Toutes les pièces de vers qu'il a écrites dans la langue de ce dernier, sont aussi spirituelles qu'harmonieuses. Elles consistent en Epîtres, Satires, Impromptus, Epigrammes, Sonnets et Cantiques, dont le plus grand nombre est en patois agenois. Le Recueil en a eté publié sous ce titre : — Œuvres de Daubasse, Peignier en cornes, Villeneuve, 1796, *in*-8°. — Ce qu'il y a de singulier dans cet auteur, c'est que, simple fabricant de peignes, et ne sachant ni lire ni écrire, il fit des vers exacts, faciles, pleins de délicatesse, et qui annoncent la plus heureuse imagination. C'est à Daubasse qu'appartient ce joli Quatrain, (attribué jusqu'ici à un poëte provençal) adressé à une dame qu'il aidait à passer un ruisseau, sur un pont qu'on appelle *palanque*, dans l'idiôme du pays :

Bous sier bello cousno lou jour,
Xamay la neù n'estel pus blanque,
Et per passa lou riou d'amour,
Nou boudrio pas d'aute palanque.

DAUDIN. (F.M.) Recueil de mém, et de notes sur de

espèces inédites ou peu connues de mollusques, de vers, de zoophytes, *in*-12. an 9. — Hist. nat. des quadrupès ovipares, Traité élém. et complet d'ornithologie, tom. 1er. et 2e. *in*-4. an 9.

Daugis. Observations sur l'état actuel de la police générale de la républ. etc. *in*-8°. an 9.

Dautrême, (Jacques-Robert) *aj.* — mort professeur-émérite dans l'Univ. de Caen le 1er. février 1791.

David a donné une traduct. des Hist. fabul.

Davy-Chavigné, François-Antoine) né à Paris le 4 mai 1747, de la société libre des siences, lettres et arts de Paris, ci-devant auditeur des comptes. Il a publié à diverses époques plusieurs projets de monumens publics : — En 1775, un projet de biblioth. publique de jurisprudence.— En 1778, un projet de fontaine des Muses. — En 1781, un projet de pont triomphal. — En 1789, une colonne nationale.— En l'an 8, 1800, les plans, coupe, et élévation d'un pont en fer d'une seule arche de 182 pieds d'ouverture. — En l'an 9, 1801, il a publié un mémoire sur la construction des ponts en fer; et un recueil de sentences et de quatrains moraux extraits des meilleurs auteurs latins et français, et mis en ordre pour servir à l'instruction de la jeunesse sous le titre de Leçons d'un Père à ses Enfans.

Defrance, née Chompré. Odes d'Anacréon mises en vers, sur la traduction du C. Gail avec des notes par Gail, 1798, *in*-12. — Idylles de Jauffret sur l'Enfance et l'Amour maternel mises en vers, 1800, *in*-8°.

Degrange, (Edmond). Nouveau traité du change considéré dans sa nature et ses résultats. — La tenue des Livres rendue facile, ou Nouvelle Méthode d'enseignement à l'usage des personnes qui se destinent au commerce, 1 vol. *in*-8°.

Delagrave, (madame)— M. Ménard, ou l'Homme comme il y en a peu, 3 vol. *in*-12, an 10.

Delambre. Voyez l'addition au 6e. vol.

Delbarre, (F. T.) — Le Fratricide, ou les Mystères de Dusseldorf, roman trad. de l'angl. d'Anne-Marie Mackenzie, 1798, 3 vol. *in*-18. — Amélie de Beaufort, ou l'Inconstance fixée, 1799, 3 vol. *in*-18. — Zénobie ou la nouv. Coelina, 1799, 2 vol. *in*-12. — Auguste et Justine ou la Veuve Artificieuse, 1800, 2 vol. *in*-12.

Deleuze, (J. P. F.) — Les Amours des Plantes, poême en quatre chants, traduit de l'anglais de Darwin.

Delille. *aj.* — Ce poëte dont les productions ont eu et ont chaque jour les plus

brillans succès, a été comme tous les grands écrivains, en butte à la critique. Des rivaux jaloux lui ont reproché de n'avoir point de plan, de commencer par faire des morceaux détachés, et de chercher ensuite à faire un tout de ces différentes parties. Malgré ces reproches qui sont presque tous sans fondement, les critiques les plus sévères sont forcés de convenir que peu de poëtes français ont surpassé Delille dans les morceaux de poésie descriptive. Tout en effet y respire l'enthousiasme. Tout est fait de verve; tout est mouvement. C'est sur-tout dans le rythme et dans la période, que ce poëte porte l'art au premier dégré. Il a un charme inexprimable dans sa diction, qui est toujours pittoresque et naturelle. Les mêmes beautés ont été remarquées dans ses dernières productions. On attend avec impatience celles qu'il a annoncées : voici celles qui ont paru depuis que notre ouvrage a été imprimé : — L'Homme des Champs ou les Géorgiques Françaises, un vol. en différens formats. — Les Jardins, poëme, nouv. édition, un vol. en plusieurs formats. — Dithyrambe sur l'immortalité de l'Ame, suivi du passage du Saint-Gothard, en plusieurs formats. — Sous presse: le Malheur et la Pitié, poëme en quatre chants. — La traduction de l'Enéide en vers français. — Celle du Paradis perdu de Milton. — Le poëme de l'Imagination et celui des Trois Règnes de la nature.

Delisle de Salle. *aj.* — Il a fait un mémoire en faveur de Dieu, *in*-8°. On a encore de lui un recueil de mémoires adressés à l'Instit. national de France, sur la destitution de Carnot, de Pastoret, de Fontanes, etc., *in*-8°., an 9.

Delorcy, (F.) *lisez* Detorcy.

Demandre. — Dictionnaire de l'élocution française, 2 vol. *in*-8°.

Demaimieux. — Epitre familière au sens commun sur la Pasigraphie et la Pasilalie, *in*-12, Pernier. — Sylvestre, ou Mémoire d'un centenaire de 1675 à 1786, 4 vol. *in*-12. Pernier.

Demengeon, (J. B.) né à Hodigny près de Nancy, le 1 décembre 1764. Lettre sur les Prêtres séditieux et refractaires, 1795, *in*-8°. — Examen critique de la doctrine et des procédés du citoyen Sacombe dans l'art des accouchemens, ou Sacombe en contradiction avec les autres accoucheurs, avec la physique, avec la geométrie et avec lui-même, ouvrage terminé par une description de l'hospice et de l'école pratique d'accouchement de Copenhague, etc. 1799, *in*-8°. — Tableau historique d'un triple établissement réuni en un seul hospice

à Copenhague pour assurer des secours à la maternité et à l'enfance, avec beaucoup de détails intéressans sur les accouchemens et d'autres objets, 1799, *in*-8°. Il a encore publié, Traité sur la prononciation de la langue française, Leipzig, 1791, *in*-8°.

DEMORE, (J. F.) — Tribut de l'Amour aux Grâces, an 9.

DEMOROGUES, capitaine de vaisseau. — Tactique navale, ou Traité des évolutions et des signaux, 1798, *in*-4°.

DEMUSSET, (Louis-Alex.-Marie) né à la Bonnaventure, commune de Mazange en Vendômois. — De la Religion et du Clergé catholique en France, 10 mai, 1797.— Lettre de Philobasineus, 1797. — Le Duel, et l'amitié à l'epreuve de l'amour-propre et de l'amour, contes moraux, 1774. — Epître aux éditeurs des Etrennes du Parnasse, et pièces fugitives imprimées dans le même recueil, sous le nom de Billerie, de 1775 à 1782. — mémoire sur la confrérie de Saint-Georges en Franche-Comté, 1773. — Il a composé en société avec Jean-François Le Bourgoing, l'ouvrage intitulé: Correspondance d'un jeune Militaire, ou Mémoires du marquis de Luzigny et d'Hortense de Saint-Just, imprimée à Paris, sous le titre d'Yverdun, en 1778, 2 vol. *in*-12; réimprimée à Genève en 1779 en 1 vol. *in*-8°. et à Mastreicht en 1781, deux parties, format *in*-12. Il a donné seul une seconde édition de cette Correspondance en 1789.

DESAINT, (Pierre-Louis) né à Paris le 6 août 1754. — La Bergère novice, conte en prose, imprimé à Paris, 1773, — Il a rédigé pendant plusieurs années, avant la révol. l'Almanach de Versailles. — Il a travaillé au Calendrier des Spectacles, en société avec le cit. Blin de Sainmore. — Il a travaillé avec Dellain au nouveau Manuel musical, Paris, 1782, *in*-4°. et avec le même, aux Essais hist. sur la ville de Concarneau et le comté de Cornouailles, 1784. — Il a travaillé au Journal de Marine par Blondeau, Brest, 1778 à 1780. — Il a travaillé au Code des prises par Chardon, 2 v. *in*-4°. Imp. roy. — Il a fait la Table raisonnée des matières. — Il a fait les 2 pr. vol. du nouv. Code des prises, 3 vol. *in*-4°. Impr. de la républ. ans 7, 8 et 9. — Addit. et correct. pour un ouvr. intitulé: Indications des ouvr. et pièces de législ. relatives aux prises, etc. par le cit. Groult, imprimées dans le Journal de Marine, 1780. — Table chronol. des décrets et actes du Corps législ. concernant la Marine et les Colonies depuis 1789, *in*-4°. Paris, an 2. — Table chronol. et analyt. des lois rendues concernant la Marine et les

Colonies

Colonies depuis 1789, *in*-8°. an 3, 1re. édit. Imprim. de la républ. — *Idem*, an 6, 2e. édit. Impr. de la républ. — *Idem*, an 8, 3e. edit. impr. par ordre du Corps législatif, Paris, Beaudouin. — *Idem*, 2e. partie, an 10, Impr. de la républ. — *Idem*, 3e. partie, an 10, Impr. du Journal militaire. — Code de l'inscription maritime, 3 vol. *in*-12. ans 8, 9 et 10, Impr. de la républ. — Observ. sur le projet de résolution concernant l'inscription maritime présentées le 24 vent. an 7 au nom de la Commission de marine du Conseil des cinq-cents, *in*-8°. an 8, Patris. — Etat des arrondissemens, quartiers, syndicats et communes de l'inscription maritime, en vertu du réglement des Consuls du 7 floréal an 8, *in*-8°. an 9, Impr. de la republ. — Tableau des arrondissemens, quartiers et syndicats de l'inscription maritime et des administrateurs qui y sont affectés, *in*-8°. an 9, Imprim. du Journal militaire. — Lettre sur les Classes maritimes, insérée dans le Journal militaire, pluv. an 10. — Lettre imprimée dans le Journal des arts, an 10. concernant une lettre écrite par Voltaire à M, Pallu, intendant de Lyon, en 1744.

Desaugière, (J. J.) le jeune. — Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique, ouvrage trad. de l'allemand, de A. L. Heeren, 1800, 2 vol. *in*-8°.

Deschamps, pharmacien à Lyon, et membre de la Société de santé de la même ville. — Mémoire sur les Extraits, à l'occasion des dépôts qui s'y forment, avec démonstration de la fausse application de l'oxigène à ces dépôts, suivi de quelques observations sur la manière de préparer les extraits des végétaux en général et le sirop de Quina, Lyon, 1798, *in*-8°. — Réponse aux critiques faites de son Mémoire sur les Extraits, *Ib*. 1799, *in*-8°.

Deschamps, chirurgien en chef du grand hospice de l'Unité à Paris. — Traité historique et dogmatique de l'opération de la taille, 1796-97, 4 vol. *in*.8°. — Mémoires dans le Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris.

Desessarts, (N. L. M.) ancien jurisconsulte et membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, *aj*. — Il a redigé, avec plusieurs biographes, les 6 vol. des Siècles littéraires de la France, qui ont paru en l'an 9 (1800) et il s'occupe, dans ce moment, de la rédaction de ce Supplément, qui formera le 7e. vol. de cet ouvrage. Il a publié dans l'an 9 le 4e. vol. *in*-8°. qui complete l'édit. qu'il a donnée des vies des Hommes illustres de Plutarque. — Dans

l'an 10, un Tableau de la police de la ville de Londres, *in*-8°. — Les Œuvres complètes de Thomas, de l'Académie française, en 7 vol. *in*-8°. où l'on trouve les Œuvres posthumes de cet académicien, entr'autres, la Pétréïde, poëme épique, qui était attendu avec impatience.—Une nouv. édit. des Œuvres diver. de Duclos, secrétaire de l'Académie française et historiographe de France, en 5 vol. *in*-8°. — Ces 2 édit. sont précédées chacune d'une Notice détaillée de la vie et des ouvrages de ces 2 Académiciens. — Il a ajouté un 4e. vol. *in*-18. aux 3 qu'il avait publiés sur les crimes de Robespierre et de ses principaux complices. Ce 4e. vol. contient la vie et les crimes du ci-devant duc d'Orléans, avec le détail des circonstances qui ont accompagné son procès et son supplice. Il a également ajouté les tomes 19 et 20 aux procès fameux qui, avec 18 vol. qu'il avait donnés précédemment, complètent cet ouvrage, dont la collection est composée de 20 vol. *in*-12. Ce Recueil n'a pas été fait pour conserver seulement le souvenir de la juste punition des grands criminels; en dévouant à l'ignominie les scélérats qui ont outragé l'humanité par leurs forfaits, le rédacteur n'aurait rempli qu'une partie de son plan: pour l'exécuter en entier, il a élevé des monumens à la mémoire des victimes immolées par un tribunal de sang. Ainsi, cet ouvrage doit être considéré sous deux rapports, comme contenant l'histoire des grands criminels et celle des victimes infortunées qui ont péri sur l'échaffaud (1).

DESESSARTS. (le chevalier) Le Livre à la mode.

DESFERRIÈRES, (C. E.)— Mélanges de littérature et de morale, 1798, *in*-12.

DESFONTAINES. — Voyez l'addition, 6e. vol. *aj.* — La Mort d'Ernance, ou les Vic-

(1) Parmi les procès fameux insérés dans cette collection, nous indiquerons les suivans: ceux de Bailly, de Camille-Desmoulins, de Favras, de Joseph Lebon, de madame Roland, de Phélipaux, du féroce Carrier, de Chaumette, de l'évêque de Paris Gobel, de Loiserolles, d'Anacharsis-Cloots, d'Hébert, de l'ex-capucin Chabot, de l'abbé d'Espagnac, de Fouquier-Tainville, de Fabre-d'Eglantine, de Charlotte-Corday, de Lavoisier, de Manuel, de la jeune Renaud, de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just, de Dumas, de Brissot, de Vergniaud, de l'évêque Fauchet, de Lacroix, de Danton, de Despréménil, de madame Dubarry, de Laverdy, de Hérault de Séchelles, du général Custines et de son fils, de l'ex-ministre Malesherbes, de Linguet, des magistrats des ci-devant parlemens de Paris et de Toulouse, des fermiers-généraux, de Marie-Antoinette d'Autriche, de Madame Elisabeth, du général Miackzinsky Polonais, de Duport-Dutertre, ex-ministre de la justice, etc. etc.

times des guerres civiles, anecdote romaine, vol. *in*-12, figures.

Desforges, *aj.* — Jeanne d'Arc à Orléans, comédie en 3 actes, en vers, mêlée d'arietes, 1790. — Le Poëte, ou Mémoires d'un homme de lettres, écrits par lui-même, 1798, 4 vol. *in*-12. — Eugène et Eugénie, ou la surprise conjugale, histoire de deux enfans d'une nuit d'erreur et de leurs parens, 1799, 1 vol. *in*-12. — Edouard et Arabelle, ou l'Elève de l'infortune et de l'amour, ouvr. tiré des Mémoires secrets de deux familles anglaises, 1799, 2 vol. *in*-12. — Adelphine de Rostanges, ou la mère qui ne fut point épouse, histoire véritable, 1799, 1800, 2 vol. *in*-12.

Desorgues, (Théodore) à Paris. — Rousseau ou l'Enfance, poëme suivi des Transteverins et de poésies lyriques, 1794, *in*-8°. — Voltaire ou le pouvoir de la philosophie, poëme, 1799, *in*-8°. —Chant funèbre en l'honneur des guerriers morts à la bataille de Marengo, précédé d'autres essais lyriques, 1800, *in*-8°. — Des poésies dans l'almanach et le Journal des Muses.

Desoteux, (F.) — Traité historique et pratique de l'inoculation, *in*-8°., an 9.

Despaze. Voyez l'addition du 6e. vol.

Despréaux, de l'académie d'Angers, a fait imprimer: — La Boucle de Cheveux enlevée, poëme héroi-comique de Pope, traduit en vers franç., Paris, 1746, *in*-8°.

Des Renaudes, ex-tribun. — Vie de Julius Agricola, par Tacite, Traduction nouvelle avec le texte latin à côté, 1797, *in*-18.

Dessous, (E. T.). — Pensées de Ciceron, choisies et traduites en français par feu J. d'Olivet, avec le texte latin et une traduction italienne à l'usage des écoles publiques, vol. *in*-8°.

Devienne, (Dom de) a donné: — Nouvelle méthode pour apprendre à lire et à ecrire correctement la langue française, Paris, 1785, *in*-12.

Dezoller, maître de langue espagnole, mort à Bordeaux en 1791, âgé de 55 ans. Il a traduit en français l'ouvrage du docteur D. Joseph Flores sous ce titre: Spécifique nouvellement découvert à Guatimala, qui guérit le cancer et autres maux plus fréquens, Bordeaux, 1784, *in*-12.

Diannyere, (Ant.) *aj.* — mort en 1802.

Diderot. *aj.* — Parmi les écrivains du 18e. siècle dont les talens et les erreurs ont eu le plus d'influence sur les progrès et les égaremens de l'esprit humain, on placera toujours Diderot. Tout-à-tour prôné avec enthousiasme par ses partisans, et déchiré avec

fureur par ses ennemis, il est également difficile de fixer sa véritable réputation littéraire d'après les louanges qu'on lui a prodiguées et les injures qu'on s'est permises contre lui. Essayons d'ajouter de nouveaux traits au tableau que nous avons déjà esquissé de sa vie littéraire et privée dans notre second volume. Nous y avons mis en présence l'auteur des Trois Siècles de la littérature, et l'éditeur des œuvres complettes de Diderot. Dans l'apologie de ce dernier, on a reconnu le zèle de l'amitié et de la reconnaissance, tandis que dans l'autre, on a vu l'acharnement de la haine, qui employait tous ses moyens pour diminuer la gloire de l'écrivain, en relevant avec malignité tous ses défauts. Un littérateur célèbre a porté un jugement sur Diderot qui nous a paru mériter d'être placé ici : « Diderot vint fort jeune à Paris, dit Laharpe, dénué de secours et de fortune, mais dominé par cet attrait irrésistible qui entraîne vers la capitale tous ceux qui se sentent faits pour y jouer un rôle. Pour comble d'imprudence, il se maria; car l'infortune bien loin de diminuer l'activité de l'ame, ne sert qu'à l'augmenter, et ouvre aux impressions tendres un cœur qui a besoin d'être consolé. On raconte de lui dans ce temps une anecdote assez singulière. Il avait fait sur je ne sais quel sujet, une brochure qui n'a jamais été publiée, et qu'il ri a à un libraire ; celui-ci ne crut pas pouvoir en faire usage, mais y demêlant un homme d'un talent distingué, il la prit, lui en donna cent écus, et l'exhorta à travailler. Le jeune auteur porta cet argent à sa femme, qui lui demanda d'où il provenait ; il le lui dit ; mais cette femme simple et peu instruite, ne put jamais concevoir que quelques morceaux de papier pussent valoir une pareille somme, et dit à son mari qu'il avait fait une mauvaise action en trompant ce libraire, et qu'il devait s'en repentir. Diderot pressé de composer, traduisit de l'anglais l'histoire de Grèce par Stanian, ouvrage perdu dans la foule des histoires médiocres. Il donna un roman très-licencieux, *les Bijoux indiscrets*, ouvrage fort inférieur en ce genre au *Sopha* de Crébillon fils. Des Bijoux indiscrets aux Pensées philosophiques il y avait loin. Cet ouvrage était hardi et d'une tournure piquante. Il fit assez de bruit pour que l'auteur se crût obligé de le désavouer, et ce désaveu augmenta la réputation du livre et de l'auteur, rien ne donnant plus d'éclat à ces sortes de choses que la nécessité de les cacher. *L'Interprétation de la nature* ne valait pas les *Pensées*. Il avait été serré ; il fut obscur. La Lettre sur

les Aveugles, celle sur les Sourds et Muets étaient des essais informes, mais où l'on remarquait quelques vues fines et justes, parmi une foule d'erreurs ou de folies. L'*Essai sur le mérite et la vertu* n'était en général qu'une traduction de Schafsterbury; mais le traducteur y avait mis du sien, et l'ouvrage n'y perdait pas. Ce fut vers ce temps que ses connaissances littéraires et mathématiques le lièrent avec d'Alembert et Rousseau de Genève, et qu'ils formèrent ensemble le projet de l'Encyclopédie qui a peu servi à ces deux derniers, mais qui a fait la fortune de Diderot. Cet édifice immense et irrégulier fut originairement fondé sur l'amour des sciences, des lettres et de la philosophie. Le dessin avait de la majesté; les parties étaient sans proportions. Le vestibule était noble et de bon goût; on voyait dans l'intérieur quelques pièces de beau marbre, quelques jolies sculptures, quelques morceaux de marqueterie; de bons architectes y travaillaient avec des maçons médiocres. L'ennemi vint, on prit la fuite, et l'on mit sur le frontispice: *Pendent opera interrupta minæque murorum ingentes.* Un architecte plus opiniâtre que les autres resta seul; il invita les aveugles et les boiteux à mettre la main à l'œuvre; l'ouvrage fut achevé et défiguré; mais enfin l'édifice subsiste. Il en tombe de temps en temps quelques pierres sur ceux qui l'avaient élevé mais dans des temps plus favorables on se servira de ses décombres pour bâtir un beau monument. Il est certain que sans Diderot, jamais l'Encyclopédie n'aurait été achevée. D'Alembert s'était retiré de bonne heure, prenant pour sa devise, *Deus nobis hæc otia fecit.* Diderot ne s'est pas rebuté; il a fait lui-même grand nombre d'articles dans tous les genres, et s'il y en a beaucoup qui ne seront adoptés ni par le bon goût ni par la raison, il en est plusieurs où l'on trouve de la philosophie et du style. Au milieu de ce grand travail, il revoyait celui des autres. Enfin, il a fait la fortune des libraires, et commencé la sienne, que les bienfaits de l'impératrice de Russie ont achevée. Les correspondances que cet ouvrage lui procurait nécessairement avec tous les savans de l'Europe, ont étendu sa réputation chez les étrangers, et les services qu'il rendait aux sciences, ont ajouté à sa considération personnelle. Diderot qui avait une tête fort exaltée, rêva un beau matin qu'il avait découvert *un genre.* Il l'appelait le genre *honnête*, (ce qui supposait que les autres ne l'étaient pas) ou le genre *sérieux*, comme s'il se fut absolument défendu de faire ja-

mais rire, ce qui serait aussi peu raisonnable que de vouloir toujours faire rire. Il voulait que son genre fût en prose pour être plus près de la nature, et peut-être aussi parce que cela est plutôt fait. Il voulait transporter sur le théâtre la société telle qu'elle est, avec tous ses accessoires les plus indifférens; etcomme la société est quelquefois fort ennuyeuse, c'était un moyen d'être ennuyeux sur la scène en sûreté de conscience; ce qui rappelle un mot d'une femme de beaucoup d'esprit, sur une petite comédie intitulée le Souper, où l'auteur s'était efforcé d'imiter parfaitement tous les propos vagues, décousus et insipides que l'on peut tenir dans un repas. La pièce, disait cette femme, est d'une vérité à bâiller. Diderot poursuivant ses découvertes, voulait qu'on n'achevât guères les phrases, parce que dans la société l'on s'interrompt beaucoup; et c'est lui qui le premier imagina cette foule de points devenus depuis si fort à la mode, et qui disent très-commodément tout ce que l'auteur ne dit pas. Enfin il imagina de marquer à chaque ligne les tons, les cris, les gestes, les mouvemens, les trepignemens, les attitudes et toute la pantomime de la déclamation, ce qui était très-inutile à l'acteur s'il avait du talent, encore plus s'il n'en avait pas, et ce qui la plupart du temps était tout aussi inutile au lecteur. Avec toutes ces belles inventions annoncées d'un ton prophétique, il crut fermement avoir créé un genre, comme Platon croyait avoir créé un Monde. Mais quand on lut le Fils naturel et le Père de famille, ces deux modèles qui accompagnèrent sa nouvelle *Poétique*, il se trouva que ces deux drames étaient tout bonnement des romans dialogués en prose. A l'égard de la pantomime imprimée, on s'apperçut qu'à la vérité il était assez commode de mettre en interligne les mouvemens qu'il aurait fallu mettre dans le dialogue; mais que cette méthode facile ne réchauffait pas le lecteur. Le Fils naturel était une des plus étranges et des plus ennuyeuses déclamations qu'on eût jamais faites. Il n'a pu être joué que deux fois, et il est entièrement oublié. Le Père de Famille a plus d'intérêt et moins d'enflure: il est resté au théâtre. Sa poétique du théâtre est le premier ouvrage qui ait ébranlé les principes du bon goût, et qui ait ouvert la porte aux extravagances du paradoxe et à l'inondation des mauvais drames. Cela n'empêche pas qu'il n'ait rendu dans l'Encyclopédie de vrais services aux sciences mécaniques; car dans les sciences spéculatives ce n'a jamais été u'un de ces foux qui ne

doutent de rien. Il a été du petit nombre des savans qui ont eu de l'imagination, il est vrai; mais l'imagination seule, dénuée de jugement et de goût, ne produit pas un seul bon ouvrage, et c'est l'histoire de Diderot. Quelque temps avant sa mort, il quitta sa maison pour se faire transporter dans celle que l'impératrice de Russie avait fait arranger pour lui. Le curé de S. Roch, sur la paroisse duquel il est mort, se contenta de lui dire qu'un mot d'un homme tel que lui en faveur de la religion qu'il avait offensée, serait d'un exemple très-utile et très-édifiant. Les uns disent qu'il a cédé, les autres le nient. Il paraît qu'à cause de sa famille on a pris un grand soin de cacher ses derniers momens, ce qui rend la vérité très-difficile à savoir ». En rapprochant ce jugement de Laharpe de celui de l'auteur des Trois Siècles, et de l'apologie de Naigeon, on sera en état d'apprécier Diderot.

Diétrich. — Description des gîtes de minérai, forges, salines, verreries. etc. de la Lorraine méridionale, 5e. et 6e. parties, vol. *in*-4°, an 9.

Dinouart, (A. J. T.) *aj.* — Manuel des Pasteurs, 1768, 3 vol. *in*-12.

Disson, (Pierre-Gabriel) avocat, né à Dijon, a donné: — Précis des ordonnances, édits, déclarations, lettres-patentes et réglemens, dont les dispositions sont le plus en usage dans le ressort du parlement de Bourgogne, disposé par ordre alphabétique avec des notes, *in*-8°., Dijon, 1781.

Dognon. (J. F.) — Un Mois d'hiver d'Alphonse, ou Campagne galante d'un Hussard, 1799, *in*-12.

Dolomieu, (Déodat-Guy-Silvain-Tancrède Gratet de) *aj.* — naquit le 24 juin 1750. Dès le berceau il fut admis dans l'ordre de Malte. Son nom fut ajouté à cette liste sur laquelle on compte tant de noms fameux par de hauts faits et par d'honorables chaînes. On dirait que dès son entrée dans la vie, il fut voué à la gloire et au malheur. Embarqué à l'âge de 18 ans sur une des galères de son Ordre, il ne put éviter une de ces circonstances que la philosophie a si souvent déplorées, et où, malgré les progrès de la civilisation, la raison, l'humanité et la religion même, luttaient en vain contre l'honneur, l'habitude et le préjugé. Obligé de repousser une offense grave, il se battit contre un de ses confrères. Son adversaire succomba. Cependant, lorsqu'il fut de retour à Malte, l'estime et l'affection des chevaliers ne purent le sauver de la rigueur des lois. Des statuts révérés prononçaient les peines les plus sévères contre les membres de l'Ordre qui,

pendant le temps de leur service militaire, tournaient leurs armes contre d'autres ennemis que ceux de la chrétienté. Il fut condamné à perdre la vie. Le grand-maître lui fit grâce; mais cette grâce devait être confirmée par le pape. Ce pontife, que d'anciennes préventions rendaient peu favorable à l'Ordre, ne voulant rien faire pour un chevalier, la confirmation fut refusée. Plusieurs puissances de l'Europe s'intéressèrent en vain pour Dolomieu, auprès de Clément XIII ; le pape resta inflexible; et Dolomieu languissait, depuis plus de neuf mois, dans une triste captivité, lorsqu'une lettre, qu'il adressa au cardinal Torrégiani, premier ministre de Rome, obtint ce qu'on avait refusé aux têtes les plus illustres. Ses fers tombèrent, et il fut rétabli dans tous ses droits. Cependant Dolomieu était, pour ainsi dire, devenu un homme nouveau. La solitude de sa retraite, le silence qui l'entourait, le besoin d'échapper à l'inquiétude, au chagrin, à l'ennui, lui avaient inspiréle goût des meditations profondes. Il avait rappelé ses premières études ; ilavait acquis des connaissances nouvelles. A l'âge de 22 ans, il suivit à Metz le régiment des Carabiniers, dans lequel il avait été officier vers l'âge de 15 ans. Ce fut dans cette ville qu'il prit des leçons de chimie et d'histoire naturelle de Thirion, et ce fut dans le commencement de ses liaisons avec ce physicien, que Dolomieu traduisit en italien l'ouvrage de Bergmann sur les substances volcaniques. Il ajouta des notes à cet ouvrage, ainsi qu'à une traduction italienne de la minéralogie de Cronstedt. L'Académie des sciences voulant récompenser ses essais, lui envoya des lettres de correspondant. En recevant ce titre, qui le flatta d'autant plus qu'il ne s'y attendait pas, Dolomieu crut contracter une obligation nouvelle envers les sciences naturelles : il desira de les servir sans partage. Il se démit du grade qu'il avait dans les Carabiniers. Il quitta la carrière militaire. Libre alors de céder à ses penchans secrets, il commença ses voyages minéralogiques. Il entreprit de visiter les contrées fameuses distribuées autour de la Méditerranée, et de cette île de Malte, où il avait commencé sa noble vocation. Il alla d'abord en Sicile. N'ayant encore que 26 ans, doue de toute la force de l'âge, animé par toute l'ardeur que peuvent inspirer le bonheur de l'étude et l'espérance du succès, il parcourut les environs de l'Etna; il en rechercha les bases primitives; il en examina les laves entassées ; il en contempla les ruines; il en médita les vicissitudes

situdes; il en gravit les sommets; et parvenu au plus haut de ce mont terrible et dominateur, debout sur le bord de son immense cratère, portant au loin ses regards avides, au moment où le soleil élevé dans les airs découvrait à ses yeux le plus vaste horizon; ravi par la magnificence du spectacle admirable qui se déployait devant lui, ému jusqu'au fond de l'ame, transporté par le sentiment secret des triomphes qui l'attendaient, saluant la nature dont il allait découvrir les merveilles, il mesura, pour ainsi dire, la terre qu'il voulait décrire, et prit possession du domaine que son génie voulait conquérir. Descendu de l'Etna, il porta plusieurs fois ses pas vers le Vésuve, vers la chaîne des Apennins, vers ces lacs et montagnes de l'ancien Latium, qui sont des restes ou des produits de volcans éteints; vers les Hautes-Alpes, dont il parcourut les différentes directions, aborda les différens glaciers, affronta les pics élancés dans les nues, suivit les torrens, étudia la substance, la structure et les dégradations. Les îles de Lipari n'échappèrent pas à ses recherches. Il en publia la description en 1783. Mais cette année fut marquée par un événement qui repandit la désolation en Italie et la consternation dans le reste de l'Europe. La Calabre fut agitée par un violent tremblement. Un grand nombre d'infortunés en furent les victimes. Des phénomènes extraordinaires accompagnèrent cette grande secousse. Dolomieu se hâta d'aller visiter cette terre bouleversée, et de rechercher, au milieu de ses décombres, la cause de ces funestes événemens, liée de si près à la composition du globe, qu'il brûlait du desir de dévoiler un jour. En 1784, il soumit au public ses idées, non-seulement sur cette catastrophe; mais encore sur les effets généraux des tremblemens de terre, dans une dissertation d'autant plus curieuse, qu'il prouva, par des faits incontestables, que, dans la partie de la Calabre où la commotion avait fait le plus de ravages, toutes les montagnes étaient calcaires, sans aucune apparence de matières volcaniques; et, en 1788, il mit au jour un Mémoire sur les Isles-Ponces, ainsi qu'un Catalogue raisonné des produits de cet Etna qu'il avait observé avec tant de constance. Cependant Dolomieu était de retour dans sa patrie après cette époque à jamais fameuse du 14 juillet, où les lumières, la raison, le sentiment de dignité de l'homme et l'amour d'une noble indépendance, se montrèrent avec tant d'éclat. Digne ami de la Rochefoucault, il se rangea sous les drapeaux de la Li-

berté. Mais comme aucune fonction publique ne réclamait l'emploi de son temps, il publia plusieurs ouvrages pendant les premières années de la révolution française : l'un sur l'origine du basalte ; un second sur un genre de pierres calcaires qu'on n'avait pas distingué avant lui, et auquel la reconnaissance des naturalistes a donné le nom de *Dolomie ;* deux autres sur les roches, ainsi que sur les pierres composées ; et un cinquième sur l'huile de pétrole et sur les fluides élastiques tirés du quartz. On voit dans ces divers travaux les élémens de ces idées générales, dont la réunion devait former une vaste théorie. Pendant que Dolomieu se livrait à ses méditations, la révolution prenait une face nouvelle. Le torrent, qui renversait les anciennes institutions, entraînait, malgré leur résistance, la modération et la prévoyance, qui voulaient en créer de nouvelles. Tout était emporté par un mouvement rapide. Les têtes se troublèrent ; le sentiment exalté prit la place de la pensée réfléchie; des espérances chimériques, ou des craintes exagérées, achevèrent d'égarer les esprits ; les notions fausses, les idées absurdes, dénaturèrent tous les objets aux yeux d'une multitude sans expérience et menacée dans ses droits les plus chers ; la confusion devint universelle ; la vertu fut méconnue ; l'ambition du pouvoir et l'avidité des richesses, soutenues par la main invisible des ennemis de la France, et cachées sous le voile d'une hypocrisie perfide, firent lever sur la fidélité la plus pure, le fer dont on croyait punir les traîtres à la patrie. Dans cette nuit profonde, au milieu de cet orage épouvantable, la Rochefoucault fut frappé. Dolomieu, qui ne le quittait plus depuis que le danger planait sur sa tête, le soutint expirant dans ses bras, et bravant les satellites du crime, reçut les derniers vœux de son ami, ces vœux qu'il formait pour les objets les plus chers à son cœur, sa mère et sa femme, infortunés témoins de cette scène horrible. Proscrit à son tour, errant de retraite en retraite, il eut peu de momens à donner aux progrès des sciences. Il publia néanmoins deux mémoires, l'un sur les pierres figurées de Florence, et l'autre sur la constitution physique de l'Egypte. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il eut le courage d'exprimer ses regrets sur la mort de son ami, et de dénoncer à la postérité, des assassins dont le pouvoir répandait encore la terreur. Appelé depuis à l'Ecole des Mines, il y professa la géologie, et fit imprimer plus d'un mémoire sur la distribution méthodique de toutes les ma-

tières dont l'accumulation forme les montagnes volcaniques. Vers la même époque l'Institut national des sciences et arts ayant été établi, Dolomieu fut un de ses premiers membres. En moins de trois ans, on le vit faire succéder dix-sept nouveaux mémoires à ceux qu'on a indiqués, et voici les principaux sujets de ces travaux si multipliés. La nature de la *leucite*, son origine, et les circonstances dans lesquelles on la trouve ; le *péridot*, comparé avec la *chrysolite* de Werner ; l'*anthracite* combustible qu'il venait de faire connaître; le *schrol* volcanique, nommé *pyroxene* par un des plus grands minéralogistes de l'Europe ; la géologie des montagnes des Vosges ; la nécessité d'unir les connaissances chimiques à celles du minéralogiste ; la couleur regardée, à tort, comme caractère des pierres ; la chaleur des laves ; les principes qui doivent régler la distribution et la nomenclature des roches ; la fixation des limites de la minéralogie, de la chimie minérale, de la géologie, et de l'art du mineur. Bientôt il entreprit un nouveau voyage dans la France méridionale et dans les hautes Alpes. Il parcourut à pied, et le marteau à la main, les contrées arrosées par l'Allier, par la Loire et par le Rhône. Il suivit la grande chaîne des Alpes, qui s'étend depuis l'Isère jusqu'à la Valteline ; visita cette vallée si connue sous le nom d'*Allée - Blanche*, et dont les escarpemens remarquables sont de trois mille mètres ; examina le Mont-Rose, ce rival gigantesque du Mont-Blanc, auquel il cède à peine par sa hauteur, et qu'il égale ou surpasse par sa masse, ses montagnes subalternes, ses glaciers, et la variété des substances qu'il renferme. Il revit le Lac-majeur, le Saint-Gothard, le Valais, l'énorme suite de bancs verticaux de cette vallée du Rhône, et se retrouva, pour la cinquième fois, auprès des glaces du Mont-Blanc, illustrées par le séjour de son respectable ami, le célèbre Saussure. Après six mois, il revint à Paris avec une immense collection de roches et de pierres ; mais il apporta des richesses plus précieuses encore, qu'il se hâta de communiquer au public. Il fit imprimer le compte qu'il en rendit à l'Institut ; et c'est dans cet ouvrage, qui seul aurait fait la réputation d'un naturaliste, qu'il s'élève graduellement des faits particuliers aux résultats généraux. Quelque temps après, Dolomieu venait de commencer sur la minéralogie un ouvrage très-étendu, qui devait faire partie de l'Encyclopédie-Méthodique, lorsque le vainqueur de Lodi et d'Arcole entreprit cette mémorable expédition d'Egypte, dont la

politique, le commerce et la philosophie avaient inspiré le hardi projet. Les sciences et les arts devaient répandre tous les bienfaits de la civilisation moderne sur cette contrée fameuse, à laquelle l'Europe et l'Afrique ont dû une si grande partie de leurs progrès vers les lumières. Dolomieu fut au nombre des savans et des artistes qui accompagnèrent l'armée. La flotte française arrive devant Malte. Dolomieu qui avait ignoré que l'expédition commencerait par la prise de cette île, se renferme profondément affligé dans le bâtiment qui l'avait amené. Le grand-maître s'empresse de le demander pour un des pacificateurs. Le général en chef le choisit. Il va porter à ses anciens confrères les propositions du chef de l'armée. Malte cède aux Français. Dolomieu, attentif envers tous les chevaliers, et surtout à l'égard de ceux qui dans le temps où des dissentions intestines avaient agité l'Ordre, lui avaient été le plus vivement opposés, se conduit avec tant de générosité et de délicatesse, qu'un grand-officier maltais qui s'était montré son plus ardent antagoniste, lui déclare avec une loyauté digne de tous les deux, qu'il se reprocherait toute sa vie d'avoir été injuste envers lui. Cependant on arrive sur les côtes d'Egypte. Tout se soumet ou se disperse devant le Génie de la victoire. Dolomieu visite Alexandrie, le Delta, le Caire, les Pyramides, une partie des montagnes qui bordent la longue vallée du Nil. Il voudrait parcourir toutes les chaînes qu'elles forment, examiner toute cette partie du bassin de la Méditerranée qu'il voit pour la première fois, pénétrer jusqu'aux rives de la mer d'Arabie, remonter au-dessus des cataractes, s'enfoncer dans les sables de la Lybie. Les circonstances s'y opposent. Sa santé se dérange. Il est obligé de repasser en Europe. Dès le lendemain de son départ d'Alexandrie, le vent devint impétueux; l'eau entra dans le bâtiment avec violence; on jeta à la mer tout ce dont on put débarrasser le vaisseau; on fit des efforts extraordinaires: Dolomieu ne cessa de donner à ses compagnons l'exemple de l'intrépidité; mais l'épuisement des forces, et un découragement absolu, firent cesser le travail. On allait abattre les mâts et s'abandonner à l'orage, lorsqu'un vieux patron napolitain proposa de répandre autour du bâtiment du biscuit pilé et de la paille hachée. Cet expédient, qui parut d'abord ridicule, réussit néanmoins. Les voies d'eau furent fermées par ces fétus qu'entraînèrent les filets du fluide qui se précipitait dans le bâtiment. On renouvella cette ressource inattendue

aussi souvent qu'on put l'employer. Le vaisseau échappa à la submersion; et après avoir été agité par des vents affreux pendant près de huit jours, il fut repoussé par la tempête dans le golfe de Tarente, et entra dans le port au moment où il allait s'entr'ouvrir. Le lendemain, un matelot mourut de la peste. Mais un danger plus grand menaçait les Français. Depuis trois jours la sanglante contre-révolution de la Calabre avait commencé. Les Français furent faits prisonniers, mis à terre, et conduits, au milieu des cris de mort d'une multitude féroce, dans un cachot, ou Dolomieu, le jeune minéralogiste Cordier, son compagnon fidèle, le général Dumas et le général Manscour, furent entassés avec cinquante-trois de leurs compatriotes. Quelque temps après, ses compagnons d'infortune furent renvoyés dans leur patrie, et on précipita Dolomieu dans un cachot, éclairé par une seule ouverture, que par une précaution barbare, on fermait toutes les nuits. Cependant le jeune Cordier avait revu la France avec les lettres de Dolomieu. A l'instant la nouvelle de ses malheurs se répand dans la république, et retentit dans toute l'Europe. L'Institut national le réclame avec force. Le gouvernement français redemande un citoyen qui honore son pays. La société royale de Londres et son célèbre président, joignent aux vœux des savans français l'intervention la plus pressante. Les savans de l'Europe invoquent en sa faveur, et la justice, et l'humanité, et la gloire des lettres. Le roi d'Espagne écrit deux fois pour lui. Ses fers cependant ne sont pas brisés; il ignore même si son affreuse destinée est connue de ceux qu'il aime le plus. Peu de jours après éclata un de ces événemens qui décident du sort des Empires. L'admirable et rapide campagne terminée par la victoire de Marengo, affermit la république sur sa base, et régla les destins de l'Europe. Bonaparte donne la paix à Naples, et la première obligation imposée par ce traité, dont la philosophie conservera le souvenir, fut la délivrance de Dolomieu. Son retour au milieu de ses proches, de ses confrères, de ses amis, fut une sorte de triomphe littéraire. A peine arrivé dans le Muséum d'Histoire naturelle, il y donna un cours de philosophie minéralogique. Sa voix se fit entendre du haut de la chaire de Daubenton. Mais bientôt il nous quitta pour aller de nouveau visiter les hautes Alpes, qu'il nommait *ses cheres montagnes.* Il fit ce dernier voyage accompagné d'un savant danois, M. Néergaard, qui en a publié l'intéressante

relation, et le préfet du Léman. Il vit les plus hauts sommets des environs du Saint-Bernard, l'endroit fameux par le passage d'un second Annibal, les monts Gemmi, etc. Non loin de-là parurent à ses yeux les montagnes secondaires. En abandonnant les monts primitifs, Dolomieu, comme frappé d'un pressentiment secret, les considéra long-temps, se retourna plusieurs fois, et leur dit un long et triste adieu. Il revint à Lyon par Lucerne, les glaciers de Grindelwald, Genève, les terres de ses pères, où il reçut un accueil si touchant de ceux avec lesquels il avait passé son enfance; et il se hâta de partir pour Châteauneuf, où l'attendaient une sœur chérie et un beau-frère digne de seconder ses travaux par ses connaissances en minéralogie, ainsi que par la formation d'une des plus belles collections de substances minérales. Là, il roula de nouveau dans sa pensée le vaste dessein qu'il avait formé. Il voulait ajouter à toutes ses recherches deux grands voyages, l'un en Allemagne, pour lequel le célèbre Werner et d'autres minéralogistes habiles, devaient venir au-devant de lui, et l'autre en Danemarck, en Norwege et en Suède. Il aurait ensuite publié l'ouvrage qu'il avait médité sur la philosophie minéralogique, dans sa prison de Messine, et dont il venait de faire imprimer un fragment intitulé: De l'Espèce minéralogique. Ce fragment est un monument précieux de son génie et de ses malheurs. Il a été écrit dans son cachot de Sicile, sur les marges de quelques livres qu'on lui avait laissés. Le noir de fumée de sa lampe, délayé dans de l'eau, lui avait servi d'encre. Sa plume avait été un os péniblement usé contre une pierre. C'est dans ce fragment qu'il montre combien le défaut de règle constante dans la fixation des espèces minérales, a nui aux progrés de la minéralogie. Il aurait publié une méthode où cette théorie aurait dirigé la distribution et la description des espèces minérales. Il aurait élevé à un très-haut dégré la science géologique. Il allait acquérir une nouvelle gloire. Vains projets! triste condition humaine! une maladie imprévue l'abat; et il meurt dans les bras de sa sœur, de son frère Alphonse Dolomieu, de son beau-frère de Dréeet du législateur La Métherie, le frère de son ami intime, le savant naturaliste de ce nom.

Dominicy, (Marc-Antoine) savant jurisconsulte de Cahors, mort à Paris, le 10 mars 1653. Quoique nommé historiographe de France, il n'a rien écrit sur cette partie.

L'étude de la jurisprudence l'occupa seul, et ses écrits lui font honneur par des recherches curieuses, une critique judicieuse, et le style nerveux et méthodique. Aucun biographe n'a parlé de cet auteur, dont le nom ne méritait pas d'être condamné à l'oubli. Nous avons de Dominicy les ouvrages suivans :— *De Sudario capitis Christi asservato in Ecclesiâ Cadurcensi*, Cahors, 1640, in-4°. — *Disquisitio de Allodiis, in Narbonnensi et Aquitanicâ provinciis*, Paris, 1645, in-4°. — *Ad canonem concilii Agathensis et Illerdensis, sive de communione peregrinâ dissertatio*, Paris, in-4°. — *Assertor gallicus contrà vindicias hispanicas*, Paris, 1746, in-4°. — *Assertoris galliœ circa legis salicœ intellectum explicatio*, Paris. — *Ansberti familia rediviva*, Paris, 1648, in-4°. — *De Treugâ et pace in Bellis privatis*, Paris, 1649, in-4°.

Dominique a donné (avec Romagnesi et Riccoboni) le Sultan poli par l'Amour, parodie de Zaïre, Rouen, 1733, *in*-8°.

Donnant. — Voyez l'addition qui est à la fin du 6e. vol. et ajoutez : — Elémens de statistique traduit de l'angl. de Playfair, Paris, an 9, 1802, Batilliot. Elémens de cosmographie, ou introduction à la géographie universelle, 1 vol. *in*-12.—La Soirée d'automne, 2 vol. *in*-12.

Doppet, général. — Etat moral, physique et politique de la maison de Savoie, 1791, 2e. édition, 1792, *in*-8°. — Mémoires politiques et militaires, contenant des notices intéressantes et impartiales sur la révolution française, sur la révolution des Allobroges et la réunion de la Savoie à la France ; sur la guerre dite du Fédéralisme; sur la guerre des Pyrénées orientales jusqu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et la France, 1797, *in*-8°.

Dormoy, (madame) — Voyez son article dans notre cinquième volume sous le non *Ormoy* (d')

Dorival, (Jean-François-Félix) ex-président-chancelier de la cour souveraine de Bouillon, né à Sedan en 1756, est connu par : — Rapport général au peuple assemblé et à ses représentans, Bouillon, 1794, *in*-4°. de 472 pages.

Dralet. — L'art du Taupier suivant les procédés du citoyen Aurignac, 1798, *in*-8°.

Draparnaud. (J.) Discours sur la vie et les fonctions vitales, ou Précis de physiologie comparée, *in*-8°. Bossange.

Dreux Duradier, *aj.* — Essai sur les Lanternes.

Droz, *aj.* — Recueil des édits et declarations du roi, lettres-patentes, arrêts, etc. enregistrés au parlement d Besançon, 1771, *in-fo* 6 vol.

Droz, (Joseph) professeur de belles-lettres à l'École du département du Doubs, né à Besançon en 1773. — Essai sur l'art oratoire, 1 vol. *in*-8°. Paris, Renouard, an 8. — Des lois relatives aux progrès de l'industrie, ou Observations sur les maîtrises, les réglemens, les priviléges et les prohibitions, 1 vol. *in*-8°. Paris, Laran, an 9. — Discours sur le droit public, *in*-8°. an 10, et plusieurs Discours sur des sujets relatifs à l'instruction publique.

Dubignon de Redon. (Jean) Fables mises en vers, *in*-18. an 9.

Dubois. (L.) *Voyez* l'addition à la fin du 6e. vol.

Dubost. (J. F.) Méthode avantageuse de gouverner les abeilles, *in*-8°. an 9.

Duboucher, (Matthieu) homme de loi, né à Dax en 1757, mort à Bordeaux le 9 pluv. an 9. — Il est auteur d'un Drame révolutionnaire représenté sous le titre de Dorbesson, ou le Dévouement paternel, en vers en un acte, Bordeaux, 1796, *in*-8°. — L'Amitié, poëme, Bordeaux, 1797, *in-fol.* — Cora, épisode des Incas, opera en 3 actes, non représenté, Bordeaux, 1798, *in* 8°. Dans ces divers écrits, il y a quelque couleur de poésie, peu de chaleur et point d'intérêt. Duboucher a fait en outre quelques Mémoires judiciaires et divers articles de littérature dans les journaux. Il s'occupait, dans ces derniers temps, d'une Collection des jugemens notables rendus par les divers tribunaux de Bordeaux : le *prospectus* en a paru en brumaire an 9, *in*-4°.

Dubourguet. — L'Art du calcul astronomique des navigateurs, porté à un plus haut degré d'exactitude que celui auquel il était déjà parvenu, et démontré de manière à être fort aisément compris par tous ceux qui ont quelques notions des mathématiques et de l'astronomie, vol. *in*-4°. *fig.* an 10.

Dubroca, *aj.* — La Vie de Toussaint-Louverture, chef des noirs insurgés de Saint-Domingue, avec son portrait, *in*-8°. — Le Guide du jeune militaire, ou Instruction d'un père à son fils, sur l'art militaire, ses devoirs, les vertus et les talens qu'il exige, par le baron d'A***, nouv. édit. augmentée, 1 vol. *in*-12. — Principes raisonnés sur l'art de lire à haute voix, suivi de leur application particulière à la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie, ouvrage utile à tous ceux qui se destinent à parler en public, 1 vol. *in*-8°. an 11, 1802. — Itinéraire de la Louisiane, avec une carte, in-8°.

Dubut. (L. A.) — Architecture civile ; maisons de ville et de campagne de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de

différentes

différentes grandeurs, etc. 1er. cahier *in fol.*

Duchemin de la Chenaye, (Ferdinand-Camille) né à Dreux le 18 juin 1740, de la Société Philotecnique, de celle des sciences, lettres et arts de Paris, et de la Société d'Emulation de Rouen, ci-devant président, lieutenant-général, civil, criminel et de police de Mortagne au Perche, ci-devant de l'Acad. des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et de celle d'Agriculture d'Alençon, membre du premier Musée de Paris, etc. — Mes Adieux au collége Mazarin, 1758. — — Epître à madame de... 1759. — A madame. Elegie, 1764. — Stances à madame **, sur la mort de sa fille, 1766. — Ode à M. *** sur la naissance de sa fille, 1766. — Ode présentée à la reine sur sa convalescence, 1766. — Essai sur le caractère du magistrat, 1767. — Couplets sur le mariage de madame de B... 1768. — Etrennes histor. du diocèse de Séez et de la province du Perche, 1769. — l'Automne, Idylle : des Fables, des Epîtres et autres pièces fugitives. — Recueil de Discours et Harangues pour l'ouverture des audiences, et autres sur divers sujets. — Réponse d'un ancien magistrat à un curé sur la constitution civile du Clergé, 1791. — Tableau historique des prisons de Vendôme, avec diverses anecdotes de la révolution et du terrorisme, 1795. — Il a travaillé au grand vocabulaire français, 30 vol. *in*-4°. 1767. — au Traité *in*-4°. de l'Administration de la justice, 1771. — à la dernière édit. de Denisart, 1771, et à la nouv. Encyclop. méthod.

Duclos, de l'Acad. franç. *aj.* Desessarts, libraire, a donné en l'an 10, (1802) une édit. en 5 vol. *in*-8°. des Œuvres diverses de cet Académicien.

Ducos. (B.) — Henri, roman trad. de l'angl. de Rich. Cumberland, 1797, 4 vol. in-12. — La Femme de bon sens, ou la Prisonnière de Bohème, trad. de l'anglais, 1798, 3 vol. *in*-12. — L'Abbaye de Grassville, trad. de l'angl. 1798, 3 vol. *in*-12. — Maria ou le Malheur d'être femme, ouvr. posthume de Marie Wolstonecraft Godwin, imité de l'angl. 1798, *in*-8°. — Arundel, par Rich. Cumberland, traduct. 1799, 2 vol. *in*-8°.

Ducray-Duminil, *aj.* — Paul ou la Ferme abandonnée, 4 vol. *in*-12. an 10.

Dudeffant, (madame) — Quoique cette femme n'ait point été auteur, elle n'en a pas moins droit par les liaisons intimes qu'elle a eues avec les gens de lettres les plus distingués du dernier siècle, d'obtenir une place à côté de Mme. Geoffrin, dont nous avons parlé dans

cet ouvrage, et de m^lle^. de l'Espinasse, qui aura un article biographique dans ce volume. La maison de m^me^. Dudeffant était ouverte au mérite en tout genre. Elle avait de l'esprit naturel, un goût ennemi de toute affectation, un tact assez sûr, quand le caprice ou la prévention n'égaraient pas ses jugemens; mais souvent l'humeur dictait ses opinions, et ses liaisons ou ses inimitiés décidaient trop de sa manière de penser. Elle avait beaucoup vécu avec Voltaire, dans le temps qu'il était à Paris dans la société de Mme du Châtelet, de m^me^. de Luxembourg, alors duchesse de Boufflers et de m^me^. de la Vallière; mais dans les derniers temps de sa vie, il s'en fallait de beaucoup qu'elle lui rendît justice. Elle prétendait que depuis trente ans il ne faisait plus rien de bon, et il était diminué à ses yeux à mesure qu'il croissait dans l'opinion publique. Du reste, on savait qu'elle n'aimait dans ses amis que le plaisir que pouvait lui procurer leur société; car d'ailleurs il était difficile d'avoir moins de sensibilité et plus d'égoïsme; mais du moins elle ne prétendait pas à l'une, comme tant de gens qui n'en ont pas plus qu'elle, et avouait l'autre avec beaucoup de naïveté. Elle disait à Pontdeveyle, homme à-peu-près aussi indifférent qu'elle, et avec qui elle vivait depuis 40 ans : Pontdeveyle, depuis que nous sommes amis, il n'y a jamais eu un nuage dans notre liaison?— Non, madame. — N'est-ce pas parce que nous ne nous aimons guère plus l'un que l'autre? — Cela peut bien être, madame: et cela était vrai. Le jour de la mort de ce même Pontdeveyle, elle vint souper en grande compagnie; on lui parla de la perte qu'elle venait de faire. Hélas! il est mort ce soir à six heures : sans cela vous ne me verriez pas ici. Ce furent ses propres paroles, et elle soupa comme à son ordinaire, c'est-à-dire fort bien; car elle était très-gourmande. Quelques jours avant de mourir, elle parlait à m^me^. de Genlis d'une petite anglaise que cette dame élevait auprès d'elle, et qu'elle aimait passionnément. Vous aimez donc beaucoup cette enfant? Cela est bien heureux; je n'ai jamais pu rien aimer. C'est apparemment pour aimer quelque chose qu'elle avait voulu plusieurs fois être dévote; mais jamais elle n'avait pu en venir à bout. La première fois qu'elle se jeta dans la réforme, elle écrivait à propos de différentes choses auxquelles elle allait renoncer : pour ce qui est du rouge et du président, je ne leur ferai point l'honneur de les quitter. C'était le président Hénault, son amant depuis long-

temps, mais aussi froid qu'elle, et déjà vieux. C'est lui qui disait qu'il n'y avait rien de si heureux que de ne pas trouver sa maîtresse au rendez-vous, parce qu'on était sûr de n'avoir pas de tort. Les différentes tentatives que fit mme. Dudeffant pour embrasser la dévotion, ne lui réussirent pas. Elle se faisait lire les épîtres de Saint Paul par sa femme-de-chambre; car elle avait déjà perdu la vue; et s'impatientant de ne pas entendre le style de l'apôtre, comme elle aurait entendu un roman, elle s'écriait de temps en temps : mais, mademoiselle, est-ce que vous comprenez quelque chose à tout cela? Il paraît qu'il était de sa destinée de n'aimer rien, ni dans ce monde, ni dans l'autre. Elle avait pris, en dernier lieu, l'abbé Lenfant pour directeur : c'était un ex-jésuite et un prédicateur qui avait du mérite et de la réputation. Elle s'en dégoûta au bout de six mois, et si bien que, lorsque dans sa dernière maladie, le curé de St.-Sulpice vint la voir, elle lui dit ces propres mots : M. le curé, vous serez fort content de moi; mais faites-moi grâce de trois choses: ni questions, ni raisons, ni sermons. Elle était aveugle depuis 30 ans; elle en avait 84 quand elle est morte.

Dufau, médecin, *aj.* — Recherches théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Barbotan, ses bains et ses boues, sur les différentes maladies auxquelles ces secours conviennent et sur les remèdes qui doivent leur être associés, *in*-12, Bergerac, 1785.

Dufour, (L. M.) ancien professeur de belles-lettres à Rennes. — Le quatrième livre de l'Eneïde de Virgile, traduit en vers français, 1798, *in*-8°.

Dufrenoy, (Madame)— Santa-Maria, ou la Grossesse mystérieuse, roman trad. de l'anglais de Fox, 1800, 2 vol. *in*-12. — Le jeune Héritier, ou les Appartemens défendus, conte traduit de l'anglais de W Henley 1800, 2 vol. *in*-12.— Des poésies dans les Veillées des Muses.

Duhamel. — Dictionnaire allemand et français, contenant les mots techniques relatifs aux fonderies, aux bocards, aux laveries, aux différens procédés métallurgiques et docimastiques, *in*-8°. an 9.

Dumaniant. *aj.* — Laure et Fornando, fait historique de 1788, en prose et en quatre actes, *in*-8°.

Dumas, (Mathieu) général et conseiller d'État en 1801. — Journal ou témoignage de l'adjudant-général Ramel, l'un des déportés à la Guyanne après le 18 fructidor, Hambourg, 1799, *in*-8°. — Précis des événemens

militaires, ou Essai historique sur la guerre présente, avec des cartes et plans. Hambourg.

DUMAS, professeur de belles-Lettres aux Quatre-Nations, né à Metz. — Eloge de d'Alembert, 1787, *in*-8°.

DUMAY, (J. A.) *aj.*—A laissé manuscrit un rec. des mots consonnans, ou homonymes de la langue auglaise, *in-fol.*

DUMESNIL, (Marie-Françoise) ancienne actrice des Français. — Mémoires de M. F. D. en réponse aux mémoires d'Hipolyte Clairon, suivis d'une lettre du célèbre Lekain et de plusieurs anecdotes curieuses relatives au théâtre, 1799, *in*-8°.

DUMONT, (Etienne) a donné une traduction des traités de législation civile et pénale, précédés de principes généraux, de législation et d'une Vue d'un corps complet de droit, terminés par un essai sur l'influence des temps et des lieux relativement aux lois, par Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais, 3 vol. *in*-8°. Paris, Bossange, Masson et Besson, an 10, 1802.

DUPLANIL. *aj.* — Mort en 1802. — Médecine domestique, 5e. edition, revue, corrigée et considérablement augmentée sur la 10e. édition de Londres, 5 vol. *in*-8°., Moutardier. — La Médecine du Voyageur, 3 vol. *in*-8°. 1800.

DUPLESSY, (F. S.) — Des Végétaux résineux, tant indigènes qu'exotiques, ou description complète des arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes qui produisent des résines, avec les procédés pour les extraire; l'indication détaillée de leurs propriétés et usages dans la médecine, la pharmacie, l'art vétérinaire, la peinture, etc., 4 gros vol. grand *in*-8°., Delalain fils. — Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première contient la description des plantes qui produisent le camphre. La seconde partie a pour objet l'histoire du térébenthine, du baumier de Guyane, du méléze, des pins, des monorobées, des dammara et des résines qui en découlent. Les aromates et les végétaux vénéneux font le sujet de la troisième partie. La quatrième contient l'histoire des plantes dont on retire l'indigo, le vernis, la gomme élastique et les sucs résineux.

DUPONT, (P. S.) *aj.* — Mémoires sur la vie de Turgot, 1782, *in*-8°. — Observations sur la lettre de la Chambre du commerce de Normandie, 1788, *in*-8°. — Théorie du luxe.

DUPUGET, (Edme-Jean-Antoine) associé de l'Institut national et membre des sociétés d'agriculture et philomathique de Paris, naquit à Joinville en 1743, et mourut à Paris, le 24 germinal

an 9. Il reçut une éducation très-soignée, et lorsque dans la carrière militaire où sa naissance l'appelait, il choisit un corps, il préféra celui d'artillerie auquel il s'attacha. Il s'y distingua bientôt, en passant successivement par tous les grades ; il parvint de bonne heure à ceux de colonel et de maréchal-de-camp, sans que ses camarades se plaignissent de cet avancement rapide ; ils aimaient son caractère et reconnaissaient que par sa supériorité, il devait contribuer à la gloire de leur corps. Le gouvernement le regarda comme propre à remplir l'importante fonction d'inspecteur général des colonies pour la partie militaire ; il y passa les années 1784, 1785 et 1786, et fit sur l'objet qui lui était confié, un travail si important que des militaires et des savans estimables auxquels il communiqua une partie de ses manuscrits, attestent unanimement qu'on peut regarder son ouvrage comme un chef-d'œuvre, et un modèle précieux pour les hommes qui par la suite pourraient être chargés de semblables missions. Il ne s'était pas borné à cette seule occupation. Les avantages de sa place le mettant à portée d'avoir des ouvriers à sa disposition, il fit de précieuses recherches sur les bois propres à la marine ; il envoya au Muséum d'histoire naturelle de nombreux échantillons de ces différens bois ainsi que des caisses remplies de graines de plantes rares, et notamment celle du Baobab, qui était perdue au Muséum, et dont les nombreux individus actuellemunt vivans sont dûs à cet envoi. La minéralogie des Antilles était la branche de leur histoire naturelle la moins connue ; il s'y attacha avec plus de persévérance; il y donna presque tout le temps que le travail militaire dont il était chargé, pouvait laisser à sa disposition. Dans un mémoire intéressant qu'il a rédigé sur cette partie, il regarde toutes ces îles comme les débris d'un vaste continent déchiré et bouleversé par une irruption de l'Océan ; il y a trouvé partout des traces d'anciens volcans, et a décrit quelques soufrières, notamment à la Guadeloupe et à la Martinique. On lui doit l'indication de plusieurs substances métalliques et pierreuses qui ont fourni de nouvelles espèces à la minéralogie. C'est surtout dans la partie espagnole de Saint-Domingue, cédée dernièrement à la France, qu'il a observé le plus d'indices de minéraux précieux. Il a envoyé et rapporté un grand nombre d'échantillons et de notes qui pouvaient servir de matériaux à un travail intéressant. Il est à regretter que Dupuget n'ait presque rien

fait imprimer : on trouve à peine un petit nombre de mémoires de lui dans la collection du Journal des Mines ; mais ses resultats les plus importans étaient dans sa tête, dans son porte-feuille, et dans quelques rapports qu'il a remis à l'ancien gouvernement, et qui sont aujourd'hui perdus pour la science. Dupuget avait un caractère franc et ouvert, des manières affables, et un air de bonté qui ne le quittait jamais ; des actes de bienfaisance presque continuels, attestaient sa sensibilité ; mais il était peu expansif ; il semblait se contenter de tout ; parlait à peine à ses amis de ses chagrins, et craignait même de déranger ses domestiques, auxquels il n'avait jamais fait une réprimande. Le peu d'attention qu'il avait pour ce qui le regardait personnellement, a pu contribuer à sa perte ; car dans sa dernière maladie, il n'a appelé personne auprès de lui. Le quatrième jour seulement, il a consenti à faire venir un médecin ; mais il n'était plus temps. On espère que les amis de Dupuget mettront en ordre, et publieront les nombreux manuscrits qu'il a l issés.

Duquesnoy. — Recueil de Mémoires sur les établissemens d'humanité, traduit de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, etc. publies en français, *in*-8°.

Durand, (Jean-Baptiste-Léonard) avocat au parlement de Bordeaux, consul de France en Sardaigne et directeur-général au Sénégal, né à Userche, dép. de la Corrèse, en décembre 1742. — Il a publié en l'an 10, 1802, un voyage au Sénégal, ou mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissemens et le commerce des Européens dans les mers de l'Ocean atlantique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Serra-Léone inclusivement, suivis de la relation d'un voyage, par terre, de l'île Saint-Louis à Galam, et du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays, 2 vol. *in*-8°., ou 1 vol. *in*-4°., avec figures et atlas, Agasse.

Durand, (David) ministre français du temple de St.-Martin de Londres, et membre de la Société royale, né à Saint-Pargoire, dans le Bas-Languedoc, diocèse de Béziers, vers 1679. On ne trouve le nom de cet auteur dans aucun de nos diction. histor. il a cependant des droits réels au souvenir de la postérité, par les ouvrages dont il a enrichi la république des lettres. Historien, poëte, traducteur, philosophe, il a justifié ces differens titres par des productions plus ou moins recherchées. Les principales

sont : — Vie de Vanini, 1717, *in*-12. — La Religion des Mahométans, tirée du latin de Reland, 1721, *in*-12. — Histoire de la peinture ancienne, extraite de Pline, avec des remarques, 1725, *in-fol.* — Histoire naturelle de l'or et de l'argent, extraite du même Pline, avec des remarques, et un Poême sur la chûte de l'homme et sur les ravages de l'or et de l'argent, 1728, *in-fol.* — Histoire du seizième siècle, Londres, 1725, 1729, 6 vol. *in*-8°. et la Haye, 1734, 4 vol. *in*-12. — Onzième et douzième vol. de l'Histoire d'Angleterre, par Rapin Thoyras, la Haye, 1734, 2 vol. *in*-4°. — Académiques de Cicéron, trad. en français, avec des remarques, Londres, 1740, *in*-8°. Ce volume est d'une excessive rareté. Le cit. Capperonnier a procuré une nouv. édit. de cette traduct. en l'an 7, (1796) 2 vol. *in*-12. chez Barbou. Elle a été aussi réimprimée la même année en tête des Œuvres philosop. de Cicéron, trad. en français par divers auteurs, 10 vol. petit *in*-12 — Dissertation en forme d'entretien sur la prosodie française, Genève, 1760, *in*-12 à la suite du Traité de prosodie française, par d'Olivet. On distingue parmi les éditions de Télémaque, celle de Hambourg, 1731, *in*-12. enrichie des imitations des anciens poëtes, de nouvelles notes et de la vie de l'auteur. Les imitations des poëtes latins, beaucoup de notes et la vie de Fénélon ont été fournies par David Durand. Le savant Fabricius a fourni les imitations des poëtes grecs et des remarques importantes de géographie. Des critiques judicieux ont trouvé de la poésie et des images dans le poëme de David Durand, sur les ravages de l'or et de l'argent. Considéré comme prosateur, son style leur a paru naturel, mais inégal. Tel a été le sort de tous les réfugiés qui ont publié des ouvrages en français. Du reste, David Durand avait des connaissances variées et étendues. Il mourut à Londres le 16 janvier 1763, âgé de 84 ans. Il a dû laisser manuscrites la traduction du traité de Cicéron *de fato* et une vie de Jacquelot assez ètendue. Cet article est extrait d'une notice sur Durand et ses ouvrages, publiée tout récemment par Barbier, bibliothécaire du conseil d'Etat, dans le Magasin Encyclopédique.

Durande. *aj.* — Mort. — Mémoire sur la coraline articulée des boutiques, 1783. — Nouveau moyen de multiplier les arbres étrangers, 1784. — Memoire sur le champignon ride et sur les autres plantes de la même famille, 1785. Voyez Nouveaux Memoires de l'academie de Dijon, 1782 à 1785.

J. B. Volfius, ancien professeur d'éloquence de l'académie de Dijon, évêque de la Côte-d'Or, a fait l'eloge de Durande, lequel a été lu à la ance publique de la Société des sciences, arts et agriculture de Dijon, du 10 messidor an 7. Le fils de ce célèbre médecin, médecin lui-même, membre de la Société des sciences, arts, etc. de Dijon, de l'ancienne acad., suit les traces de son père, surtout dans la carrière spéculative de l'art de guérir.

DUREY DE MORSAN, *aj.* — Moyens de lire avec fruit, trad. du latin de Sacchini, 1787, *in*-12.

DUREY DE MEINIÈRES, *aj.*— Né d'une famille distinguée dans la robe, il a été président de la deuxième chambre des enquêtes au parlement de Paris. Aussi fidèle à sa compagnie qu'au bien public, aussi impartial qu'éclairé dans ses opinions, il a consacré la première partie de sa vie aux augustes devoirs de la magistrature. Quand le temps de la retraite fut venu, M. de Meinières commença une nouvelle vie, non moins laborieuse et non moins utile. Il suivit librement ses goûts; mais l'amour du travail tenait à son existence, et ses goûts furent toujours de servir les hommes. Il fut magistrat dans son cabinet, comme il l'avait été au Palais. C'est ici que M. de Meinières est moins connu et qu'il mérite plus de l'être. Il est auteur d'un ouvrage estimable qui fut le fruit de sa retraite et de ses délassemens, mais que la tranquillité de sa vie et la constance de son assiduité lui ont permis de porter à une étendue considérable. Il a consulté les registres du parlement, et il en a fait un dépouillement général. Des recueils, des extraits, des dissertations, des tables raisonnées sur toute espèce de matières historiques, politiques, critiques, forment plus de cent vol *in-fol.* On conçoit aisément l'utilité de cet immense ouvrage, qui doit servir à l'histoire de la jurisprudence, et où l'on peut éclaircir tant de points intéressans de notre histoire, de nos mœurs et de nos usages. On y trouve partout la sagesse des vues et la justesse d'esprit qui caractérisaient M. de Meinières. Les travaux qui font honneur ne font souvent rien au bonheur. Le bonheur est dans la conscience, il est dans la modération. M. de Meinières eut une probité rigide qui s'imposa des privations, et qui renonça à une grande fortune sacrifiée à sa délicatesse. Une modestie excessive l'a toujours fait échapper aux peines qui accompagnent les prétentions les mieux fondées. On ne peut avoir plus de simplicité et d'aménité dans les mœurs; on ne peut avoir été plus paisible

paisible. On le trouvait quelquefois sur la belle térasse des pavillons, prenant l'air dans un jour serein, et on comparait la sérénité de ce ciel pur à la tranquillité de son ame. M. de Meinières s'était remarié dans un âge où le cœur peut choisir encore, et où un esprit mûr sait éclairer son choix. Il avait épousé une femme distinguée par ses talens, et dont les ouvrages sont estimés. Leur union était touchante; leur séparation est le premier chagrin qu'ils aient connu. Cet hymen a prolongé ses jours et a rendu plus douce la fin de sa carrière. Il vivait entouré de la compagne qu'il s'était choisie et de ses enfans; et tout ce qui l'entourait était heureux par lui.

Duronceray (Pierre Laigneau) *aj.* — Homme de lettres et défenseur officieux à Alençon, membre du juri central d'instruction publique du département de l'Orne, associé correspondant de la société d'émulation de Rouen, né à Toury en 1772. Plusieurs journaux consacrés à la littérature et à la politique ont recueilli différens morceaux de poésie, de morale et de politique publiés par cet auteur, entr'autres : Le Repentir tardif ou Robespierre et Carrier, dialogue en vers (la scène est aux enfers). — Observations sur la question de savoir s'il serait possible et utile d'établir des censeurs en France comme autrefois à Rome. — Du Neuf thermidor, de ses ennemis secrets, des mesures à prendre contre eux. — Le Bouton de rose, romance. — Les Crimes de l'an 2, petit poëme. — Le Tableau du premier âge de la vie, suivi de Jules et Eléonore; plusieurs de ses dernières pièces ont été insérées en entier dans les mémoires de la société d'émulation de Rouen, *in*-8°., Rouen, an 8 et an 9. — Sous presse : Nouveaux délassemens du cœur et de l'esprit, ou Tablettes morales, religieuses et littéraires, et une seconde édition de son Opuscule moral, etc., considérablement augmenté, vol. *in*-12. — Comme défenseur officieux, il a publié plusieurs mémoires d'un grand intérêt. — Dans son article, tome 2, page 445, au lieu d'une religion sur le citoyen, *lisez* pour le citoyen.

Dusaulchoy. *aj.* — La Semaine politique et littéraire faisant suite aux Révolutions de France et de Brabant de Camille Desmoulins, 1792, *in*-8°. — Almanach du Peuple, 1792, *in*-12. — La Confédération générale des Fidèles et leur réunion au tombeau de Louis XVI, 1797, *in*-8°.

Dusausoir. *aj* — Epître aux détracteurs des Femmes, suivie du Portrait de l'Homme, stances, 1799, *in*-12.

Dutasta Laserre. — Le Code du bonheur social, ou les Mystères de la politique mis à la portée de tout le monde, 3 vol. *in*-8°. an 9.

Dutens, (Louis). Changez à son article inséré dans notre deuxième vol. ce qui suit : après la première édition des recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, *aj.* — 2e. édition en 2 vol. *in*-8°., 1776. La dernière édition a été faite à Londres, *in*-4°., en 1796. — Supprimez : institutions Leibnitiennes, etc. — Aux œuvres complettes de Leibnitz etc. *lisez* Genève et supprimez Paris, 1769. — Des pierres précieuses, etc., supprimez Florence, 1776, et *lisez* Paris, 1775.

Dutilleul. — L'art de formuler selon les règles de la chymie pharmaceut., ou petit dictionnaire manuel et portatif à l'usage des médecins, etc. traduit de l'allemand de J. B. Trommsdorff, vol. *in*-12, Levrault.

Dutouchet. — Traité sur l'origine de la philosophie, des sciences et des arts, *in*-8°. an 9.

Duval, (Alexandre) *aj.* — Le Défenseur officieux, 179... *in*-8°. — Le Chanoine de Milan, 179... — Le Prisonnier ou la ressemblance, comédie en un acte en prose mêlée de chants, 1798, *in*-8°. — Les Projets de Mariage ou les deux Militaires, comédie en 2 actes et en prose, 1798, *in*-8°. — Les Tuteurs vengés, comédie en 3 actes et en vers, 1799, *in*-8°. — Maison à vendre, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de chants, 1800, *in*-8°.

Duval, (Amaury) — Des Sépultures, ouvrage couronné par l'Institut nat. 1800, *in*-8°.

Duval, (George) *aj.* — Garrik double, comédie en 1 acte (avec Gouffe) 1800, *in*-8°. — Piron de Beaune, Anerie anecdocte en 1 acte et en prose, vaudeville (avec le même) 1800, *in*-8°. — Midi, ou un coup-d'œil sur l'an huit, vaudeville épisodique en 1 acte (avec Frédéric Gaétan) 1800, *in*-8°. — Cri-cri, ou le Mitron de la rue de l'Oursine, vaudeville grivois en 1 acte (avec Gouffé) 1800, *in*-8°.

Duvau (Auguste) né à Tours le 13 janvier 1771. — Dialogues des Dieux, traduit de l'allemand de C. M. Wieland, Zurich, 1796, *in*-8°. — L'art de prolonger la vie humaine, traduit sur la 2e. édition de l'allemand, de Ch. G. Hufeland, 1799, *in*-8°.

Duvaure. *aj.* — Mémoires sur les avantages ou les inconveniens de la culture du Murier blanc greffé, ouvrage couronné par l'acad. de Valence, 1700, *in*-8°. — Mémoire sur le dépérissement des forêts et sur les moyens d'y remédier, 1800. *in*-8°.

Duvigneau. (Pierre-Hyacinthe) procureur au parlement de Bordeaux, décapité dans cette ville, sa patrie, le 8 thermidor an 2, à l'âge de 40 ans. Les nombreux écrits qu'il a laissés ne sont à proprement parler que des pamphlets éphemères et de circonstance, peu propres à lui faire une réputation d'écrivain profond, à laquelle il prétendait. Il n'y a ni invention, ni plan, nï style convenable au genre. C'était un de ces hommes qui écrivent pour se faire remarquer, et qui prennent des boutades d'imagination pour des idées. Les ouvrages de Duvigneau furent vivement critiqués dès leur naissance, et ne sont plus lus. Ils n'offrent ni intérêt ni agrément. Sa prose est boursouflée ou triviale et ses vers rocailleux et guindés. Voici la liste des écrits de cet auteur : — Suzette, comédie en prose, Bordeaux, 1775, *in*-8°. — Poésies diverses, Genève 1776, *in*-8°. — Défi aux détracteurs d'un projet de restauration des Etats de Guyenne, Bordeaux, 1788, *in*-12. — Entretien d'un citoyen et d'un militaire, Londres, 1788. — Observations sur le droit des procureurs aux charges municipales, Bordeaux, 1789, *in*-4°. — Supplications au roi, 1788, *in*-12. — Annales de la municipalité et du département, Journal de Bordeaux, en 1790, *in*-4°. — Observations sur le plan provisoire des régimens patriotiques, Bordeaux, 1790, *in*-12. — Discours sur la profession de procureur, Genève, 1784, *in*-8°. — Hommage aux acheteurs de la Dindonnière, 1783, *in*-8°. — Discours sur le luxe, Paris, 1783, *in*-12. Eloge historique du Maréchal de Biron, Bordeaux, 1786, *in*-12, 2 vol. — Lettre d'un habitant de Guyenne sur les administrations provinciales, 1787, *in*-12. — Lettre au Tiers-Etat à Bordeaux, 1788, *in*-8°. — Lettre aux patriotes de Bordeaux, 1788, *in*-8°. — Lettre aux patriotes sur la révolution de la magistrature, 1788, *in*-8°. — Le peuple de Guyenne au roi, Bordeaux, 1789, *in*-12. — Pétition pour la fermeture des Eglises, Bordeaux, 1792, *in*-12. Ode sur la mort de Rousseau, Bordeaux, 1786, *in*-8°. — Pétition des Bordelais à la Convention nationale, Bordeaux, 1793, *in*-4°.

E

EMÉRIGON, (Baltazar-Marie) célèbre avocat d'Aix, mort conseiller à l'amirauté de Marseille en 1785, âgé de 60 ans. — Comme Jousse et Valin, il s'est exercé sur les matières commerciales avec un succès distingué, et les a en quelque sorte surpassés dans son Traité des assurances. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre dans son genre, par la nouveauté du sujet, la profondeur et la sagacité avec lesquelles il est traité. Emérigon y développe tout ce qui regarde cette matière, sur laquelle il pose les principes épars dans les auteurs, fait connaître les lois et les principaux réglemens qui ont été rendus et qui doivent servir de règle. Il a enrichi cet ouvrage des principales ordonnances et des réglemens qui ont paru depuis 1638 jusqu'en 1783. C'est le meilleur et le seul livre en ce genre, et où l'historien, le commerçant et le jurisconsulte trouveront tout ce qui regarde les assurances anciennes et modernes. Emérigon a aussi publié un petit Commentaire de l'ordonnance de la marine, mais inférieur au premier, ainsi que plusieurs Mémoires sur des questions maritimes. — Traite des assurances et des contrats à la grosse, Marseille, 1784, 2 vol. *in*-4°.

EMERY, *aj*. — L'Esprit de Sainte Thérèse, 1775, *in*-8°. — Christianisme de Bacon, 2 vol. *in*-12. an 7. — Des moyens de ramener à l'unité dans l'Eglise catholique, *in*-12. 1802.

ERSCH, (Jean-Samuel) docteur en philosophie, bibliothécaire de l'Université de Jenna, membre honoraire de plusieurs Sociétés savantes, — a publié une France littéraire en 4 vol. *in*-8°. qui ont été imprimés à Hambourg. Ce titre pompeux semble annoncer un ouvrage raisonné de bibliographie; cependant ce n'est qu'un Catalogue sec, et aride des livres qui ont paru en France depuis 1770 jusqu'en 1800. En parcourant cette compilation indigeste, on est étonné d'y trouver une multitude de renseignemens absolument étrangers à la bibliographie, dont M. Ersch n'aurait pas dû sans doute grossir son livre. Par exemple, il s'est permis de donner à un grand nombre d'écrivains français le titre d'émigré. On ne peut concevoir quel a été le but de M. Ersch en commettant une pareille

indiscrétion. Il devait respecter le malheur et ne pas rouvrir des plaies qui sont à peine cicatrisées. Au reste, ce n'est pas le seul reproche qu'on ait droit de lui faire ; il confond à chaque instant les noms des auteurs, et il attribue à l'un les ouvrages de l'autre. Souvent il pousse la générosité jusqu'à donner à des écrivains des livres dont ils n'ont jamais entendu parler (1). Nous pourrions en citer plusieurs exemples. Quand on n'est pas plus infaillible que le bibliothécaire de l'Université de Jenna, on apprendra certainement avec surprise qu'il s'est permis de critiquer les Siècles littéraires de la France, ouvrage, qui n'a rien de commun avec un Catalogue sec et aride. Au reste, nous espérons qu'il voudra bien permettre aux littérateurs franç. d'écrire dans leur langue, et qu'il trouvera bon que nous l'invitions à consacrer ses talens à nous enrichir des trésors de la littérature allemande, plutôt que de perdre un temps précieux à composer des Catalogues dans une langue étrangère. Si M. Ersch ne nous eut pas attaqués dans ses préfaces allemandes et dans des journaux français, nous n'aurions pas pris la peine de lui donner des conseils. Au reste, nous lui déclarons que c'est la dernière fois que nous parlerons de lui, que nous n'envions pas ses succès, et que nous desirons qu'ils répondent à ses vœux

(1) Voyez l'article de M. Boulard.

Eschasseriaux l'aîné. — Tableau politique de l'Europe au commencement du dix-neuvième siècle, et moyens d'assurer la durée de la paix générale, *in*8°. Baudouin, Treuttel et Wurtz.

Esparron, (Charles d'Arcussia d') écrivain provençal, qui a fait un Traité sur la fauconnerie, Rouen, 1644, *in*-4°. Ce livre contient des choses curieuse et amusantes. Il est fort rare.

Etienne. (C. G.) Histoire du théâtre français, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la réunion générale, 4 vol. *in*-12. an 10.

Etienne. (E.) Table synoptique et graphique des 8 départ. qui composent la république Batave, 1 feuille.

Eudes. (Fr.) Rapport du procès Solar, *in*-8°. an 9.

F

Fabas. — Précis d'Observations sur les principes minéraux des eaux thermales des Hautes-Pyrénées, et spécialement de celles de Saint-Sauveur, suivi de quelques exemples de guerisons produites par ces dernieres, Tarbes et Paris, 1798, *in*-8°.

Faber, (Jean) medecin de Montpellier, est auteur des deux Ouvrages suivans, qui sont à peine connus des bibliographes : — *Illustrium imagines, ex antiquis marmoribus, numismatibus et gemmis expressæ*, Anvers, 1606, *in*-4°. — *Palladium Spargyricum*, Toulouse, 1623, *in*-4°.

Faber, Medecin à Luxeuil. — Essai histor. sur les eaux de Luxeuil, 1 vol. *in*-12. Paris, 1773.

Fabre d'Églantine, *aj.* — Ses Œuvres mêlées et posthumes, 2 vol. *in*-8°. an 9, 1802.

Faipoult, préfet du départ. de l'Escaut. — Essai sur les finances, 1 vol. *in*-8°.

Falbaire de Quingey, (Ch. G. Fenouillot de) *aj.* mort en mai 1801. — Le Fabricant de Londres, en 5 actes et en prose, 1781, *in*-8°. par J. H. Faber, Francfort. — Jammabos, ou les Moines japonnais, trag. 1778, *in*-8°. — Théâtre, 1787, 2 vol. *in*-8°.

Famin, né à Paris en 1741, attaché ci-devant à l'éducation des enfans d'Orléans, a donne pendant 17 ans des Cours gratuits de physique expérimentale. Il a fait imprimer en 1791, — un Cours abrégé de physique expérimentale mis à la portée de tout le monde, 1 vol. *in*-8°. — En 1792, l'Obligeant mal-à-droit, com. en 3 actes et en vers. — En 1801, *Carmen pacis*, Ode latine et française, *in*-8°. — En 1802, un Divertissement en prose, mêlée de chants, *in*-8°. qui a été joué au Hameau de Chantilly. — Des Pièces fugitives insérées dans les journaux.

Farmond. Mémorial alphabétique des réglemens de voierie, *in*-8°. an 9.

Faujas de Saintfond, *aj.* — Essai sur le Goudron du Charbon de terre et sur la manière de l'employer pour carêner les vaisseaux, 1790, *in*-8°. — Voyage en Angleterre, en Ecosse et aux îles Hebrides, 1797, 2 vol. *in*-8°. (trad. en allem. augm. des notes de J. Macdonald par C. R. W. Wiedemann. Gottingue, 1799, gr. *in*-8°.) —

Histoire nat. de la montagne de St.-Pierre de Maestricht. gr. *in-fol.* 1799.

FAULCON, (Félix) *aj.* né à Poitiers le 14 août 1758, membre de l'Assemblée constituante, du Conseil des cinq cent et du Corps législatif; *supprimez* membre de la Convention nationale. Outre les ouvrages que nous avons cités, cet écrivain a publié ceux qui suivent: — Extraits de mon journal, Paris, 1791, 1 vol. *in-8°.* ouvrage dédié à Mirabeau. — Mélanges législatifs, historiques et politiques, 3 vol. *in-8.* Paris, (1801).

FAVYN, (André) avocat de Paris, auteur des ouvrages suivans: — Histoire de Navarre, Paris, 1612, *in-fol.* — Le Théâtre d'honneur et de chevallerie, avec *fig.* Paris, 1620, 2 vol. *in-4°.* Il y a des recherches curieuses et peu citées dans ces écrits.

FAYOLLE, (Joseph-Marie) né le 15 août 1774. Il s'est annoncé en littérature par des traductions d'Horace et de Virgile. Dans l'an 6, il fit insérer dans les journaux des Fragmens traduits du 6e. livre de l'Enéïde, notamment — la Descente d'Enée aux Enfers. Depuis il a fait imprimer dans un recueil périodique intitulé: — Les Veillées des Muses. — Une traduction de l'Episode de Nisus et Euryale. — Dans le même recueil on trouve un Discours en vers sur le goût, considéré dans la société, et un autre sur la Littérature et les Littérateurs, réimprimé avec des additions dans l'Almanach des Muses de l'an 9. — Il a fait insérer des Notices littéraires sur les ouvrages nouveaux, dans le Magasin Encyclopédique, dans le Mercure, dans le Journal des Arts, dans le Courrier des Spectacles, dans le Journal des Défenseurs de la Patrie, etc. — Sa Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustier, est à la tête de la nouvelle édition des Lettres à Emilie, publiée par Renouard. — Sa Notice historique sur Bonnard est imprimée dans le Courrier des Spectacles. — L'Eloge de mme du Boccage se trouve dans le Magasin Encyclopédique de l'an 11, premier trimestre. — Dans l'an 10, il a professé au Louvre avec le cit. Pommiez, sous les auspices du préfet de Paris, et a inséré dans le Moniteur le plan d'un Cours de mathématiques qu'il publiera dans l'an 11.

FEBVRE. (Edouard le) — Considérations politiques et morales sur la France constituée en république, 1798, gr. *in-8°.*

FEBVRE, de St. Ildephont (Guillaume le) *aj.* — Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes, parurent à Utrecht, 1781, *in-12.* — Le Guide des personnes de l'un

et de l'autre sexe qui sont affligées des hernies ou descentes, ou instruction sur l'usage des bandages herniaires guérissans et de la liqueur stiptique pour la guérison radicale des hernies, Francfort sur le Mein, 1798, *in*-8°. 2e. édit. augm. 1800, *in*-8°. — Recherches et Découvertes sur la nature du fluide nerveux ou de l'esprit vital, principe de la vie et sur la manière d'agir d'après des expériences neuves et exactes. Francf. sur le M. 1799, *in*-8°. — Eloge historique de Pierre-le-Grand, 178... *in*-4°. — République fondée sur la nature physiq. et morale de l'Homme, Nuremberg, 1797, *in*-8°. On a de lui plusieurs pièces de Théâtre : — Macbeth, trag. en vers, en 5 actes, Utrecht, 1786, *in*-8°. — Polixène, trag. en 5 actes et en vers, *ibid.* 1786, *in*-8°. — Sophie ou le Triomphe de la vertu, com. en 5 actes et en prose, Avignon, 1791, *in*-8°. — Les Orphelins, com. en 3 actes, *ib.* 1791, *in*-8°. — Le Connaisseur, com. en vers en 3 actes, Paris, 1793, *in*-8°. — Le Roi voyageur *incognito*, ou l'Ecole des Voyageurs, com. en 3 actes et en prose, 1798, *in*-12.

Feller, (François-Xavier de) ex-jésuite, mort en 1802. Cet écrivain est principalement connu par les éditions qu'il a faites du Dictionnaire des Grands hommes, et dont la dernière est en 8 volumes *in*-8°. Il était érudit, mais il a gâté cet ouvrage par des déclamations dictées par la haine et le fanatisme.

Fernand, (Berenger) jurisconsulte du Quercy, célèbre au 16e. siècle, mort professeur de droit à Toulouse, en 1575. Il joignait la connaissance des lois romaines à celle de la jurisprudence française. Le parlement de Toulouse l'appellait souvent à ses assemblées pour le consulter. Fernand a fait plusieurs savans traités ; le plus estimé est sur la quarte Falcidie. Ils ont tous été receuillis sous ce titre : *Berengarii Fernandi, opera juridica, Toulouze*, 1728, vol. *in-fol.*

Ferrand. — Ancien magistrat, a publié depuis peu un ouvrage intitulé de l'Esprit de l'histoire en quatre vol. *in*-8°., Paris, an 10, chez la veuve Nyon. Ce livre dont l'édition a été promptement épuisée, a été loué par quelques journaux et critiqué par d'autres. Les premiers ont applaudi aux intentions de l'auteur, et les derniers l'ont attaqué sans ménagement.

Ferrere, (Philippe) homme de loi à Bordeaux, né à Tarbes, le 4 octobre 1767. — La Navigation aérienne, ode, Bordeaux 1784, *in*-4°. — Sentimens d'un Gascon sur le globe de M. Cazalet, Ballopolis, 1784, *in*-12.

12. — Le Cri de la patrie, ode au parlement de Bordeaux, 1785, *in*-8°. — La Dunciade Bordelaise, Bordeaux, 1786, *in*-12. — Courrier Bordelais, publié en société en 1789, *in*-8°. — Divers mémoires et plaidoyers, *in*-8°. et *in*-4°. en 1798, 1799, 1800, 1801.

Ferrière (de). — Saint-Flour et Justine, ou histoire d'une jeune Française du 18e. siècle, avec un Dialogue sur le caractère moral des Femmes, 1788, *in*-8°.

Ferry. — Les diverses Périodes des sciences, des lettres et des arts, ode précédée d'un discours prononcé à son cours de physique mathématique, expérimentale et chimique, 1800, *in*-8°.

Fevre de Grandvaux. — Nouvelle organisation des sociétés pour faire suite à l'Emile réalisé, ou plan d'éducation générale, 1799, *in*-8°.

Fevre, (J. L. Le) de la société d'agriculture et membre du Lycée des Arts de Paris. — Plan d'un emprunt-loterie, ou moyen d'entreprendre sans délai et d'achever en peu d'années les immenses et importans travaux de la navigation générale et intérieure de la France, du défrichement des marais et du défrichement des terres incultes, sans le secours du trésor public et sans augmentation des charges pour les contribuables, 1797, *in*-4°. — Compte rendu à la société d'agriculture de Paris de ses travaux faits et projettés depuis le 30 mai 1786. au 30 septembre 1793, et de l'emploi des fonds qui ont été mis à sa disposition pendant cet espace de temps, 1798, *in*-4°. Il a travaillé aux mémoires de la société d'agriculture et à la Feuille du Cultivateur.

Feydel, (G.) Mœurs et Coutumes des Corses, mémoire tiré en partie d'un grand ouvrage sur la politique, la législation et la morale des diverses nations de l'Europe, 1798, *in*-8°.

Fiard, (l'abbé) — Lettres philosophiques sur la magie, *in*-16, Paris, Caille et Ravier, an 9.

Fievée. *aj.* — Outre le roman de la Dot de Suzette que nous avons cité, cet écrivain a donné les Rigueurs du Cloître, comédie en 2 actes, 1792. — En 1795, une brochure sur la necessité d'une religion. — Il a inséré beaucoup d'articles dans la Gazette de France; et il vient de publier des lettres sur l'Angleterre et des réflexions sur la philosophie du 18e. siècle, 1 vol. *in*-8°., Paris, 1802, Perlet.

Fine, (P.) De la submersion, ou recherches sur l'asphyxie des Noyés, et sur la meilleure méthode de les secourir, *in*-8°., an 9.

Finot, (Jean) — Les Oi-

seaux, fable allégorique, *in*-12, an 9.

Flahaut, au lieu de Flanhw, (madame de) *aj.*— Emilie et Alphonse, ou le danger de se livrer a ses premières impressions, 1799, 3 vol. *in*-12.

Fleurieu, conseiller d'Etat, ex-ministre de la marine, *aj.* — Ce savant à qui nous devons plusieurs voyages intéressans, a publié en 1800, le Voyage autour du Monde pendant les années 1790, 1791 et 1792, par L. Marchant, précédé d'une instruction historique, et auquel on a joint des recherches sur les terres australes de Drake, et un examen critique du voyage de Rogewean, 4 vol. grand *in*-4°., Bossange.

Fodéré (François-Emmanuel) médecin et professeur de physique et de chimie expérimentale à l'école centrale de Nice. — Traité du goître et du Créticisme, 1796, *in*-8°. — Les lois éclairées par les sciences physiques, ou traité de médecine légale et d'hygiène publique, 1798, 3 vol. *in*-8°. — Mémoires de medecine pratique sur le climat et les maladies du Mantouan; sur le quinquina; sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats et sur l'Epidémie actuelle de Nice, 1800, *in*-8°.

Fontaine, (C. F. J.) — Vocabulaire orthographique par ordre de sons, *in*-8°. an 9.

Fontaine. — Notice historique de la descente des Français en Irlande au mois de Thermidor an 6, sous les ordres du général Humbert, 1800, *in*-8°.

Fontanes, (Louis) *aj.* — Membre du Corps législatif. Cet écrivain s'est formé à l'école des meilleurs littérateurs de la fin du 18e. siècle. Il a conservé dans le genre polémique ce ton décent, ces égards pour les convenances, qu'on trouve rarement dans ces sortes d'ouvrages. Le nouveau Mercure de France dont il est un des rédacteurs, contient plusieurs extraits, qui sont à la fois des modèles d'urbanité, de goût, et de saine critique. On y reconnaît qu'il était né pour conserver la tradition des talens qui forment les grands écrivains, et qu'il a développé ces heureuses dispositions sous les yeux et à l'école des littérateurs du mérite le plus distingué.

Fontenay. (l'abbe de) *aj.* — Dictionnaire de l'élocution française, contenant les principes de grammaire, logique, rhétorique, versification, syntaxe, construction, synthèse, analyse, prosodie, prononciation, orthographe et généralement les règles nécessaires pour écrire et parler correctement le français, soit en vers, soit en prose, etc., par Demandre, nouvelle édition considérablement augmentée, 2 gros vol. *in*-8°. De-

lalain fils. — Table de l'Histoire Universelle, imprimée en Hollande, 1 vol. *in*-4°., formant le 46e. volume, Paris, 1802, Delalain fils.

FONVIELLE, (B. F. A) *aj.* B. F. A Fonvielle à J. M. Chénier, 1797, *in*-8°. — Les Mœurs d'hier, satire, 1799, *in*-8°. — Résultats possibles de la journée du 18 brumaire an 8, ou continuation des essais sur l'état actuel de la France, etc. 1799, *in*-8°. — Essais de Poésie, 1800, 2 vol. *in*-12. — Situation de la France et de l'Angleterre à la fin du 18e. siècle, ou Conseils au gouvernement de France, et refutation de l'Essai sur les finances de la Grande-Bretagne, par F. Gentz, 1800, 2 vol. *in*-8°.

FORBONNOIS, (François Veron de) *aj.* — Il naquit au Mans le 2 octobre 1722. Il fit avec succès ses premières études au collége de Beauvais à Paris. Son trisaïeul avait fondé au Mans la manufacture de ces etoffes, qui ont porté long-temps le nom de *Verones*, en Italie et en Espagne. En 1741, Forbonnois y fit un voyage pour les affaires de son père; il revint au Mans en 1748. La démission de son aïeul maternel le mettait en état de travailler pour son compte; mais, ayant le secret de la correspondance de son père, qui d'ailleurs avait fait un second mariage, il ne voulut point, par délicatesse, faire le même commerce que lui; il préféra de suivre les notions qu'il avait prises dans ses voyages, sur le commerce maritime; et mu par une inclination naturelle à observer et à remonter aux causes, il se détermina à aller à Nantes, pour y étudier le commerce de cette place. Il s'appliqua pendant cinq ans à en connaître et exercer les diverses branches, à faire des observations sur la marine, les colonies, etc. etc. A mesure que ses connaissances se multipliaient, il en formait un ensemble politique et philosophique. Les impôts, les droits, la manière de les percevoir, leur influence sur chaque acte pratique, entraient nécessairement dans l'ordre de ses travaux. Quoique considérables, ils lui laissèrent encore assez de loisir pour s'occuper des belles-lettres et des arts, dont sa première éducation lui avait donné le goût. Il composa, à l'âge de 27 ans, une tragedie en 5 actes, intitulée Coriolan. Elle est restée manuscrite; les comédiens l'avaient reçue; l'auteur la retira avant qu'elle fût jouée. Forbonnois a fait plusieurs pièces de poésie légère; quelques-unes ont été imprimées, notamment des stances sur la paix de 1748. Il cultiva pendant quelque tems la musique et la peinture; il avait formé une collection intéressante de tableaux. Une

spéculation l'attira à Paris en 1752; la nation commençait alors à tourner ses regards vers le commerce, mais on balbutiait encore sur les formes. Il vécut d'abord fort retiré dans la capitale : il se lia seulement avec quelques personnes de mérite. Il fut bientôt signalé dans le petit cercle de ses connaissances comme un homme instruit ; il eut occasion de faire pour l'administration différens mémoires particuliers; ils furent reçus avec une extrême froideur par les gens en place ; un, entr'autres très-considerable, lui dit un jour : « Vous avez de l'esprit, des connaissances; on dit du bien de votre moral ; mais je suis de bonne foi, je vous previens que je ne ferai jamais rien pour vous». Forbonnois lui répondit : « Je n'ai pas besoin de vous; j'ai cru que, chargé par votre ministère de faire le bien, je pouvais ne pas vous être inutile; je ne passerai pas davantage mon tems à vous visiter. » Cette scène extraordinaire le decida à adresser ses pensées à la nation, et à travailler directement à son instruction. Il avait préludé par l'Extrait de l'Esprit des lois, chapitre par chapitre, avec quelques observations et cette épigraphe : *Conamur tenues grandia.* Hor. od. lib. I, 1750, 1 vol. *in*-12. — Il donna, en 1753, la Théorie et Pratique du commerce et de la marine, traduction libre sur l'espagnol de dom Geronymo de Ustariz, *in*-4°. — Il traduisit ensuite et abrégea le Britisch Merchent, ouvrage célèbre sur le commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal, l'Espagne, etc. relativement au traité d'Utrecht, 2 vol. *in*-12. Dresde, 1753. Le discours préliminaire est tout entier du traducteur. — Il publia dans le même temps les Considérations sur les finances de l'Espagne, relativement à celles de France, *in*-12. Dresde, 1753. — Il donna aussi un Essai sur la partie politique du commerce de terre et de mer, de l'agriculture et des finances, *in*-12. Les Considérations sur les finances d'Espagne frappèrent tellement le ministre de ce royaume, qu'il fit demander l'auteur pour consul-général. Le maréchal de Noailles, auquel il avait fait cette démande, trouva des obstacles de protection ; peu de temps après, la cabale anglaise culbuta le ministre d'Espagne, et il ne fut plus question de consulat. Aux ouvr. dont nous venons de parler, succédèrent les Elemens du commerce, 2 vol. *in*-12. Paris, 1754. Il en fut fait deux éditions dans l'espace de trois semaines. Cette nouvelle production fit beaucoup d'honneur à son auteur, qui le premier avait imaginé de réduire en science cette matière d'économie et

de calcul. — Les Elemens du commerce furent traduits dans les principales langues de l'Europe. Une troisième édition, de l'imprimerie de Lebreton, à Paris, parut en 1766. En l'an 4 de la république, cette dernière édition se trouvant épuisée, il en fut fait une nouvelle, avec l'aveu de l'auteur, chez Chaignieau aîné, à Paris, 2 vol. *in*-12. Après les premières éditions des Elémens du commerce, le public reçut, successivement, les ouvrages suivans, du même auteur: Questions sur le commerce des Français au Levant, 1 volume *in*-12. — Examen des avantages et désavantages de la prohibition des toiles peintes, 1 vol. *in*-12. Ces deux vol. furent impr., en 1755, chez Carapatria, à Marseille. Divers mémoires sur le commerce, contenant, 1°. Essai sur l'admission des navires neutres dans nos colonies; 2°. Examen des prétendus inconvéniens de la faculté de commercer en gros, sans déroger à la noblesse; 3°. Lettre sur les bijoux d'or et d'argent; 4°. Trois Mémoires, dont le dernier à consulter, sur le privilége exclusif de la Manufacture des glaces; 5°. Lettre sur l'usage du trait faux - filé sur soie dans les étoffes, Paris, 1756, 1 vol. *in*-12.

Les grandes connaissances que Forbonnois avait acquises sur les monnaies, l'avaient fait appeler, dès 1755, pour sonder le désordre affreux de leur administration; il proposa bientôt un plan de refonte qui n'a été exécuté qu'en 1771. Il reçut en 1756, le brevet d'inspecteur-général des monnaies de France. Cette place fut créée en sa faveur, et lui fut donnée, pour récompenser ses premiers travaux, et signaler la supériorité de ses talens. Quelque temps après, ayant à sa disposition la bibliothèque de Noailles, très-riche en manuscrits sur l'administration, il conçut et exécuta le projet de son principal ouvrage: — Recherches et considérations sur les finances de France, depuis 1595 jusqu'en 1721, imprimées à Bâle, en 1758, 2 vol. *in*-4°. Cette première édition fut bientôt suivie d'une seconde, faite sous les yeux de l'auteur, imprimée à Liége, 6 vol. *in*-12, 1758. Les Considérations sur les finances furent accueillies de la manière la plus distinguée en France et dans les États étrangers. Il publia, en 1767, un nouvel ouvrage intitulé: Principes et Observations économiques, avec cette épigraphe: *Est modus in rebus*, etc. *in*-12, chez Marc-Michel Rey, à Amsterdam. L'année suivante, il donna le Supplément au journal d'août 1768, ou Examen du livre intitulé: Principes sur la liberté du

commerce des grains, avec cette épigraphe : *Ne quid nimis*, chez Knapen. En 1783, Forbonnois fixa absolument son séjour à sa terre; il y a demeuré seize ans, sans autre interruption que quelques voyages à Paris et au Mans. Il assista dans cette dernière ville à l'assemblée des Trois-Ordres, pour la convocation des Etats-Généraux, en 1789; il y retourna en 1790 en qualité d'électeur, pour la formation du département de la Sarthe et de ses districts. Dans le cours de la même année, il fut appelé à Paris, par le comité des monnaies de l'assemblée constituante. Il y séjourna pendant trois mois, qui furent employés à un travail considérable dont les résultats ont été imprimés. Il avait épousé en 1787, mademoiselle Le Ray-de-Chaumont. Elle a fait le bonheur de ses vieux jours, par la douceur et la bonté de son caractère. Pendant les années de retraite que Forbonnois a passé à sa terre, son temps était partagé entre l'agriculture, l'économie rurale, la composition de nouveaux ouvrages, et l'ordre et révision de ses manuscrits. Il a donné beaucoup de notes et réflexions intéressantes sur divers objets, qui ont été insérées dans le journal de Dupont de Nemours, sous le nom du Vieillard de la Sarthe. Il fit imprimer en 1789, un Prospectus sur les finances; dédié aux bons Français, à Paris, chez Lejay, 1 vol. *in*-12. Il a donné depuis des Observat. succinctes sur l'émission de deux milliards d'assignats. Ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de remplir avec autant de zèle que d'exactitude, les différentes fonctions auxquelles l'appelait la confiance de ses concitoyens; mais au mois de germinal an 7, les troubles civils qui existaient encore dans le département de la Sarthe, et des menaces faites par une lettre quoique anonyme, déterminèrent ce respectable vieillard à quitter sa terre, et à se réfugier à Paris. Il n'y retrouva presque aucune de ses anciennes connaissances. Il en fit de nouvelles; il fréquenta souvent l'Institut national, dont il était associé; et alternativement dans son cabinet et dans un cercle d'amis choisis, dont la société le delassait de ses travaux, il a fini tranquillement sa carrière. Un de ses derniers ouvrages connus est l'Analyse des principes sur la circulation des denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation, à Paris, an 8, chez Devaux, petit volume *in*-12. Forbonnois était atteint à cette époque de la longue maladie qui a terminé ses jours: elle n'annonçait d'abord aucun danger; on lui laissa même ignorer celui dont il

était menacé à la fin pour ne pas troubler sa tranquillité. Elle était telle, que le jour de sa mort il formait encore le projet d'un petit voyage. Quelques minutes après avoir prié sa garde d'éteindre sa lumière dans l'espoir de s'endormir plus tranquillement, il expira sans convulsions, sans le moindre effort, le troisième jour complémentaire de l'an 8 (20 septembre 1800) âgé de soixante-dix-sept ans, onze mois et dix-sept jours, justement et universellement regretté par sa famille, par ses amis et par tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Outre les ouvrages qui viennent d'être indiqués, il a publié un grand nombre de brochures, lettres, mémoires, observations, etc. Il serait difficile de les désigner exactement, parce qu'il n'a signé presqu'aucun de ses ouvrages. Il a fourni plusieurs articles intéressans aux éditeurs de l'Encyclopédie, sur le commerce, les changes, etc. Sa veuve possède les manuscrits de ses ouvrages imprimés, et de ceux qui n'ont pas encore vu le jour. Parmi ces derniers, les principaux sont une traduction de Tacite, et une de Roland le Furieux, toutes deux incomplètes; l'histoire de la paix de Westphalie, traduite du latin; un grand nombre de projets d'édits, ordonnances ou déclarations; beaucoup de mémoires sur les finances, le commerce, les monnaies et la marine; sa tragédie de Coriolan banni de Rome; quelques poésies légères et un abrégé de sa vie. C'est dans cet abrégé que Leprince aîné a puisé les matériaux d'un éloge de Forbonnois, qu'il a lu à la société libre des arts du Mans, le 9 brumaire an 9; et c'est de cet éloge que nous avons tiré les principaux traits de cette notice biographique.

Forestier, (J. F.) — Code des Eaux et Forêts, extrait d'une analyse critique de l'Ordonnance de 1669 et de tous les projets présentés aux législateurs, précédé d'observations sur le danger d'aliéner les forêts, 1800, *in*-8°.

Fortia, (Agricol de) *aj.* — Il a publié en l'an 10, à Avignon, une nouvelle édition de son Larochefoucauld en deux volumes *in*-18, dont le second qui est entièrement de lui, renferme des augmentations considérables, et le premier une vie nouvelle du duc de Larochefoucauld. Son Histoire de la vie et des ouvrages de Xénophon a été traduite en Allemand. Nommé vice-président d'une nouvelle société d'agriculture, sciences et arts à Avignon, en l'an 9, il en a rédigé les statuts et le premier mémoire sur les inondations d'Avignon, antérieures à celle de 1755.

Fortia, (Alfonse de) *aj.* — A publié en l'an 9, en 1801,

à Paris, six lettres à S. L. Mercier de l'Institut national de France, sur les six tomes de son Nouveau Paris : et en l'an 10, 1802, l'Examen de trois ouvrages sur la Russie, savoir, le Voyage de M. Chantreau, la Révolution de 1762, par Rulhières, et les Mémoires secrets par Masson.

FOUDRAS. — Campagne de Bonaparte en Italie, en l'an 7, rédigée sur les Mémoires d'un officier de l'état major de l'armée de Réserve, 1800, grand *in*-8°.

FOURCROY. — Voyez l'addition à la fin du 6e. vol.

FOURNEL. *aj.* — Code des transactions avec des explications (avec Vermeil) 179... *in*-8°. — Explication de la loi du 19 floréal sur l'action en rescision pour cause de lésion, 179... *in*-8°. — Dictionnaire raisonné ou exposition par ordre alphabétique des lois concernant les transactions entre particuliers, accompagné des observations nécessaires pour en faciliter l'exécution, et suivi d'un recueil complet de ces mêmes lois, 1798 *in*-8°. — Traité de la Contrainte par corps considérée dans tous ses rapports avec les lois nouvelles, 1798, *in*-12. — Traité du Voisinage considéré dans ses rapports avec l'ordre judiciaire, 1799, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires dans des affaires particulières.

FOURRIER, a donné un savant mémoire sur la statique contenu dans le 5e. cahier du journal de l'Ecole-Polytechnique. Il a été de l'expédition d'Egypte.

FRAMERY, (M. E.) *aj* — Discours qui a remporté le prix de musique et de déclamation, proposé par l'Institut, et décerné dans la séance du 15 nivôse an 10, sur cette question : « Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation; déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique, sans nuire à la musique », brochure *in*-8°. avec musique, imprimée, an 10.

FRANÇOIS, (Paul) médecin de Bordeaux, où il est mort il y a quelques années. Il a laissé : *Specimen inaugurale medicum, de circumstantiis generalibus quatenùs sanitati adversantur.* Bordeaux, 1761, *in*-4°. — Le rédacteur d'une *Liste chronologique des officiers de Santé bordelais* (Tournon) lui attribue faussement un ouvrage sur les maladies nerveuses et particulièrement celles des religieuses. Il n'a jamais existé de livre sous ce titre.

FRANÇOIS, prêtre de la mission. — Oraison funèbre de Mde. Louise, religieuse carmélite, 1788, *in*-8°.

FRANÇOIS, (de Neufchâteau) *aj.* — Il était à peine sorti de l'enfance, qu'il était déjà connu par des poesies fugitives qui ont eu un grand

succès

succés. Des critiques ont prétendu que les productions litteraires de son adolescence étaient supérieures aux ouvrages qu'il a publiés dans l'âge viril. Ce jugement ne paraîtra pas fondé à tous ceux qui voudront se rappeller, que le sénateur François de Neuchâteau a consacré sa jeunesse à la culture des belles-lettres, et qu'étant entré depuis dans la magistrature, les fonctions des places importantes qu'il a remplies, ont absorbe tout son temps; encore doit-on observer que presque toutes ses productions judiciaires portent le cachet d'un littérateur. Depuis la révolution, de grands malheurs suivis de brillans succès, ne lui ont pas permis de se livrer à son goût pour les lettres. Il n'a pu les cultiver que dans ses momens de loisir; mais on ne doit pas oublier qu'il est le premier ministre de l'intérieur qui se soit occupé spécialement de cicatriser les plaies que le vandalisme avait faites pendant le règne de la terreur. Aussi les gens de lettres se rappelleront toujours avec reconnaissance que François de Neuchâteau, pendant son second ministère, s'est interessé d'une manière particulière au sort des écrivains qui n'avaient que quelques années à vivre, et qui languissaient dans l'indigence. Il a pensé avec raison que cette indifférence pour des hommes qui avaient honoré la France par leurs travaux, était une injustice qu'il fallait réparer. Il a appellé sur eux l'attention du gouvernement et leur sort a été adouci.

FREMIN, avocat-général au parlement de Metz, auteur des Décisions qui portent son nom, sur plusieurs questions de droit, Toul, 1644, *in*-4°.

FRÉRON, fils, (Stanislas) *aj.* — Plusieurs journaux ont annoncé qu'il était mort à Saint-Domingue, où il était sous-préfet. Quoi qu'il en soit cet écrivain sera plus fameux dans les fastes de la révolution que dans les annales de la littérature. Ses productions sont en effet au dessous du médiocre. Ceux qui ont eu la patience de lire son *Orateur du Peuple*, ont placé ce journal à-côté de l'*Ami du Peuple*; et l'on sait que ces deux feuilles ne peuvent rappeler que des souvenirs déchirans. Au reste on a été étonné que Fréron, après avoir été élevé dans la haine de Voltaire, et après avoir marché seul pendant plusieurs années sur les traces de son père, soit devenu tout-à-coup un des antagonistes les plus acharnés du clergé, dont il avait défendu les intérêts avec tant de chaleur contre les attaques des philosophes. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer la cause et les motifs de cette contradiction.

FRÉVILLE, (A. F. J.) *aj.*

Les Jeux, les Fables et les Maximes, pour enseigner la lecture et la morale aux enfans avec une pirouette, *in*-18, an 9. — Principes élémentaires de l'ortogr. franç., *in*-8°., an 9.

Fulchiron, (J. C.) — Les Quatre Nouvelles, *in*-12. an 9.

Furtado est auteur d'une brochure intitulée : De l'utilité des Clubs. Bordeaux, 1792.

Fyot, de la Marche, (F.) avocat à Paris, où il est mort le 4 juillet 1716, âgé de 47 ans, était natif de Dijon. Nous avons de lui : l'Eloge et les Devoirs de la profession d'avocat, Paris, 1713, *in*-8°. Cet ouvrage est bon et bien écrit, mais moins utile que les Lettres sur la profession d'avocat, par Camus.

G

Gacon, du Jura. — Voyage en Suisse et Pièces diverses en vers et en prose, 1798, *in*-8°.

Gail, *aj* — Nouveau choix de Fables d'Esope en grec, latin et français, *in*-8°. an 9. — Anthologie poétique grecque, ou Extraits de différens auteurs, avec la traduction interlinéaire latine et française, et des Notes grammaticales et critiques, *in*-8°. — Le Jardin des racines grecques, ou Extraits mis en vers français, avec un Traité de la prononciation du grec moderne, et un Tableau des verbes inusites et primitifs, pour servir de supplément aux Dictionnaires grecs, tom. 8 de la collect. *in*-12.

Gaillard, (Augier) poëte gascon, peu connu, auteur d'un ouvrage intitulé : — l'Or, bouquet de plusieurs discours, 1619, *in*-12.

Galles de Chateauneuf. (Félix) — Cet écrivain a donné en l'an 9, 1801, en un volume *in*-4°., la Grammaire française, par tableaux analytiques et raisonnés, qui ont été soumis à l'examen de l'Institut national de France. an 9.

Gallet. (P.) — Le véritable Evangile, 1793, *in*-8°. — Les Puissances de l'Europe au tribunal de la Vérité, poëme en 3 chants, 1799, *in*-8°. — Dieu, poëme en 8 chants, 1799, *in*-8°. — Précis sur la paix, contenant le tableau de la situation politique de la France envers les puissances armées et les moyens propres à accélérer l'œuvre de la pacification, 1799, *in*-12. — Epître à Bonaparte, 1800, *in*-8°. — Choix des meilleurs morceaux de la littérature russe, à dater de sa naissance jusqu'au règne de Catherine, traduit en français

par M. L. Pappa da Poulo et le cit. Gallet, 1800, *in*-8°.

GALLET. (J.) — Traité théorique et pratique sur la culture des grains, suivi de l'Art de faire le pain, par le cit. Parmentier, l'abbé Rozier, Lasteyrie et Delalause, augmenté de notes d'un procédé nouvellement découvert, pour employer sans danger, les farines infectées d'ivraie, 2 gros vol. *in*-8°. an 10.

GALLIMARD, fils aîné. — Méthode abrégée, simple et facile, pour apprendre en 3 mois les vrais principes de la langue française, *in*-12. an 9.

GARAT, sénateur, *aj.* — Eloge funèbre des généraux Klébert et Desaix, prononcé le premier vendemiaire an 9, à la cérémonie qui eut lieu sur la place des Victoires.

GARDETTE ou LAGARDETTE, (C. M. la) architecte pensionné de la République. — Essai sur la restauration des piliers du dôme du Panthéon français, 1798, *in*-8°. Les ruines de Paestum ou Posidonia, levées, mesurées et décrites sur les lieux en l'an 2, 1799, gr. *in-fol.*

GARDI. (J. A.) — Mathilde, ou la Forêt périlleuse, 1799, 2 vol. *in*-18. — Célesta, ou le Frère dénaturé, 1799, *in*-18. — Floris, ou la Vengeance, 1800, *in*-18. — Elisa, ou les Malheurs de la vertu, 1800, *in*-18.

GARDIEL. — Œuvres médicales d'Hippocrate, trad. en franç. sur le texte grec, d'après l'édit. de Foes, 4 gr. vol. *in*-8°. Toulouse.

GARDIEN.... — Essai sur les effets de l'air sur l'économie animale, les qualités physiques de ce fluide, soit essentielles, soit accidentelles, ou variables, 1799, *in*-8°.

GARNIER, (Germain) préfet à Versailles. Cet administrateur éclairé a fait paraître, depuis que nous avons imprimé son article dans notre 3e. vol. une nouvelle traduct. des Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, par Ad. Smith, avec un grand nombre de notes et d'observations, 5 gros vol. *in*-8°. Agasse, an 9. — Et la Description géographique, physique et politique du département de Seine et Oise, in-8°. an 10.

GILBERT. (Garnier) — La Félicité conjugale, essai d'un poëte âgé de 40 ans, dedié à son épouse.

GARNIER, (l'abbé) *aj.* — Il a continué l'Hist. de France commencée par l'abbé Velli et Villaret. L'un était un écrivain froid et précieux, l'autre un rhéteur ampoulé. L'abbé Garnier écrit sainement. Il a porté dans ses recherches une critique judicieuse et une ardeur infatigable dans le dépouillement des manuscrits les plus utiles et des monumens les plus instructifs. Il serait bien à

desiser que cette Histoire de France fût enfin terminée ; mais il paraît qu'elle restera long-temps imparfaite.

GARONNE l'aîné. — Mémoire histor. et polit. sur le commerce de l'Inde, *in*-4°. Bailleul.

GARROS, (Pierre de) poëte gascon, prédécesseur de Goudelin et presque son égal dans le genre naïf. — Il est auteur d'un Recueil de poésies en patois gascon, imprimées dès 1565, qui manque à la collection en ce genre. Garros était originaire de Lectoure. Sa traduct. des Pseaumes en langue de son pays est encore renommée.

GASTELLIER, médecin à Montargis, employé par le Gouvernement pour le traitement des maladies épidémiques et épizootiques, membre de plusieurs sociétés savantes, *aj.* — En 1771, l'Histoire d'une épidémie catarrheuse qui attaquait tous les enfans du plus bas-âge de la commune de Saint-Maurice-sur-Fessard. — En 1773, l'Histoire d'un enfant monstrueux en tout genre, insérée dans le Journal de médecine, (août) et par laquelle il est physiquement démontré que l'enfant peut se nourrir et croître dans le sein de sa mère sans le secours du cordon ombilical, et que les expériences faites jusqu'alors pour reconnaître l'infanticide, avaient été fautives et insignifiantes. — En 1774, l'Histoire d'une ankilose universelle; le vieillard qui en fait le sujet était soudé partout, depuis la première vertèbre cervicale jusqu'à la dernière lombaire ; la mâchoire inférieure, les extrémités supérieures et inférieures l'étaient également, et de manière telle qu'en soulevant une partie quelconque on levait le corps en entier comme s'il eût été composé d'une et même pièce. — En 1775, une Consultation médédico-légale, pour démontrer l'état d'imbécillité d'un homme dont on avait abusé pour frustrer des héritiers légitimes. — Même année, plusieurs Observations sur l'inoculation, sur l'art des accouchemens et sur l'opération de la symphise, insérées dans les divers ouvrages périodiques de médecine. — En 1776, un Mémoire, demandé par M. Turgot ministre, sur l'agriculture, sur l'économie rurale, sur le commerce, sur les mœurs, sur la manière de vivre et sur les maladies des habitans de la province dite du ci-devant Gâtinois. — Même année, un Mémoire sur les fièvres exanthématiques, jugé digne de l'approbation de la Société royale de médecine. — Même année, une Observation sur la végétation d'une espèce de corne de bélier à la partie inférieure du temporal gauche d'une femme octogénaire, insérée

dans le 1er. vol. des Mémoires de la Société, pag. 312 et suiv. avec la gravure. — En 1777, trois Consultations médico-légales, relativement à un accouchement terminé par la décolation de la tête de l'enfant ; l'extrait est inséré dans le Journal des causes célèbres, annee 1778, tom. 65e. — En 1778, plusieurs Mémoires relatifs à l'économie rurale, aux maladies des bestiaux, aux constructions vicieuses des étables et à la mortalité qui en résulte. Le cit. Tessier en a donné un extrait dans les Mémoires de la société royale de médecine, année 1779, page 337 et suivantes. — En 1779, un mémoire sur les maladies aigües et chroniques, auxquelles les bestiaux de toute espèce sont sujets dans le Gatinois, couronné par la société de médecine. — En 1780, un mémoire sur la topographie médicinale et sur l'histoire naturelle de cette ci-devant province (le Gatinois) — Même année, un accessit de l'académie des sciences de Dijon sur les spécifiques en médecine. — *Idem*, un mémoire sur les rhumatismes, jugé digne d'être imprimé, avec l'approbation de la société de médecine et sous son privilège. — *Idem*, l'histoire d'une épidémie dyssentérique. — En 1781, un mémoire sur les maladies vermineuses, jugé digne de l'approbation de la société de médecine, et d'être imprimé sous son privilège. — *Idem*, un mémoire sur l'analyse des eaux minérales de Ferrières près Montargis, de Château-Landon et des Echarlis, couronné par la société de médecine. — En 1782, un Mémoire contenant une série d'observations météorologiques, nozologiques et médicinales faites sans interruption pendant douze années consécutives, couronné par la société de médecine. — En 1783, deux Mémoires ayant pour titre, l'un *Annus physicus*, l'autre, *Annus medicus*, également couronnés par la même société. — En 1785, l'histoire d'une épidémie du genre des catarrheuses et des plus contagieuses, ouvrage imprimé et publié en 1787 par ordre et aux frais de l'assemblée provinciale d'Orléans. — *Idem*, un Mémoire sur une épizootie qui avait attaqué plusieurs communes de l'arrondissement de Montargis. — En 1786, l'histoire d'une épidémie affreuse qui avait désolé les habitans de la ville de Nemours. — *Idem*, un Mémoire contenant des observations météoro-nozologiques de 1785. En 1788, un mémoire sur l'analyse des eaux minérales d'une source nouvellement découverte aux environs de Lorris, à cinq lieues de Montargis, contenant en outre des observa-

tions sur toutes les eaux minérales froides en général. — En 1789, l'histoire d'une épidémie qui avait affligé plusieurs communes de l'arrondissement de Montargis, — En 1793, l'histoire d'une épidémie qui avait régné 4 mois et demi dans plusieurs communes des districts de Sens et de Saint-Florentin, département de l'Yonne. — En l'an 3, une consultation médico-légale, qui a soustrait au dernier supplice un père et deux enfans aux environs de Sens. — En l'an 4, une dissertation polémique sur le supplice de la guillotine. — En l'an 7, un Mémoire qui a pour titre : Exposé d'une paraplégie extraordinaire causée par la foudre sur une femme grosse. — En l'an 8, l'histoire d'une petite vérole confluente à la suite de l'inoculation. — — En l'an 9, une observation sur une céphalée opiniâtre produite par l'induration du cervelet et par la carie d'une partie de l'os occipital. — *Idem*, Plusieurs observations sur la vaccine. — *Idem*, un Mémoire sur les diverses maladies des ovaires. — *Idem*, l'histoire de deux épizooties dont une bénigne, l'autre maligne et des plus contagieuses. — En l'an 10, Observation sur une phtisie pulmonaire non prononcée.

GASTON (Hyacinthe) — Traduction des six premiers livres de l'Enéide. Saint-Pétersbourg, 1796. — Ce poète avait fait inserer dans l'almanach des Muses, et dans d'autres journaux, un fragment de l'Enéide, traduit en vers. Il a annoncé depuis, une traduction entière de ce poême épique. On a de lui une ode sur le rétablissement du culte, et un grand nombre de poésies fugitives qui ont éte imprimees dans les journaux.

GATTEY, (F.) Tablettes pour convertir les toises, pieds, pouces et lignes en mètres et parties du mètre, 1798. — Tableau pour convertir sans calcul les poids anciens en nouveaux et réciproquement, 1799. — Instructions sur l'usage du cadran logarithmique, 1799, *ni*-12. — Mémoires dans le journal des Mines.

GAUTIER, (Jules) — Membre du Lycée des sciences et arts et des Arcades de Rome. — Essai sur la restauration des finances et sur l'organisation générale et administrative de l'agriculture et du commerce. Marseille, 1799, *in*-4°., 2e. édition, 1800, *in*-4°.

GAUTIER, architecte, ingénieur et inspecteur des ponts et chaussées, est auteur d'un traité des Ponts, et d'un autre sur la construction des chemins, 2 vol. *in*-8°. Ces deux ouvrages ont eu quatre éditions.

GAUTIER, (Jean-Jacq.) *aj.*

curé de la Lande-de-Gal, département de l'Orne, est auteur de l'Essai sur les Mœurs champêtres, 1787, 1 vol *in-18*, petit papier. Cet ouvrage est dans le genre des caractères de la Bruyère. Il y donna en 1791, une suite sous le titre de Caractères nouveaux, brochure *in* 8°.; il fit paroître dans la même année, *de l'Homme*, brochure *in-12*, et l'Histoire des privilèges de la paroisse de la Lande-de-Gal.

Gence, (Jean-Baptiste-Modeste) d'Amiens, réviseur en chef à l'envoi des lois et à l'imprimerie de la républ., membre de la Société académique des sciences de Paris; auteur d'un Examen raisonné de la composition du tableau de Socrate buvant la cigüe.— De plusieurs Analyses insérées dans le Journal de la langue française. — D'Odes sacrées et philosophiques, imprimées chez Adrien Leclere, en l'an 9, 1801.

Gendre (le). Voyez l'addition à la fin du 6e. vol. *aj.* — Elémens de géométrie, avec des notes *in*-8°. an 9. — Essai sur la théorie des nombres, 1 vol. *in*-4°.

Genlis, (Madame de) *aj.* — Les Mères rivales, 4 vol. *in*-8°., an 9. — Madame de Clermont, nouvelle historique, 1 vol. *in*-12. — L'Herbier moral, 1 vol. *in*-12. — Manuel du Voyageur *in*-12. Les Petits Emigrés ou Correspondance de quelques enfans, 2 vol. *in*-8°. — Le Petit La Bruyère, ou Caractères et mœurs des Enfans de ce siècle, 1 vol. *in*-8°. — La Nouvelle méthode pour l'enseignement de la première enfance, 1 vol. *in*-12. — Tous ces ouvrages se trouvent chez Maradan, libraire. Madame de Genlis fournit des articles à la bibliothèque des Romans.

Geoffroy, ex-professeur de réthorique au collége des Quatre Nations. — Avant la révolution, ce critique célèbre était le principal rédacteur de l'Année Littéraire. Il a dignement soutenu la gloire de Fréron. Les philosophes ont trouvé en lui un antagoniste redoutable. Il a sur-tout montré le même zèle à attaquer Voltaire. Pendant le règne de la terreur, l'Année Littéraire a éprouvé le sort de tous les ouvrages proscrits. Depuis, le successeur de Fréron a essayé de ressusciter ce journal; mais malgré tout le talent qu'on lui connaît, il lui a été impossible de faire ce miracle. Le public n'y a rien perdu : il trouve dans le Feuilleton du journal des Débats un ample dédommagement de la privation de l'Année Littéraire, et il n'est pas douteux que cet ancien journal n'a jamais eu un aussi brillant succès que le moderne Feuilleton. Les productions de Voltaire y sont critiquées avec une sévérité et une amer-

tume qui auraient dû ruiner les éditeurs et les libraires de ce grand écrivain. Cependant on assure que loin d'avoir éprouvé aucune diminution dans leur débit, ils n'ont jamais vendu autant d'exemp. des œuv. de Voltaire, que depuis que l'auteur du Feuilleton prouve tous les jours que Zaïre, Alzire, Mahomet, Mérope, etc., sont des pièces détestables. Outre l'Année Littéraire et le Feuilleton, nous avons de M. Geoffroi une traduction des idylles de Théocrite en un vol. *in*-8°.

GERUZER (J. B. F.) *aj.* — Discours sur l'origine et les progrès de la langue française, sur ses caractères et sur la nécessité de l'étudier pour réussir dans les sciences, an 8, 1800, *in*-8°. — Il a fourni des morceaux à la Feuille Villageoise, 1792 et 1793.

GILBERT, (F. H.) *aj.* — Membre du Corps législatif, de l'Institut national, du conseil d'agriculture au ministère de l'intérieur, et de la Société d'agriculture du département de la Seine, professeur et directeur adjoint de l'école vétérinaire d'Alfort. naquit à Châtellerault, le 18 mars 1757. Il commença ses études dans sa ville natale, et fut envoyé à l'âge de 14 ans, à Paris, pour les continuer dans le collége de Montaigu. Il manifestait dès-lors ce caractère impétueux qui le distingua depuis. En sortant du Collège, ses parens le placèrent chez un procureur pour le préparer à une petite place qu'ils lui destinaient. C'était bien de toutes les études celle qui convenait le moins à son genre d'esprit. Aussi fut-il bientôt jugé incapable de tout par l'homme de loi qui s'était chargé de le diriger; et son père attribuant à l'inconduite le peu de succès de son fils, refusa de continuer la petite pension qu'il lui faisait. Gilbert se retira dans une espèce de grenier, au fond d'un faubourg, où il fut réduit à vivre d'alimens grossiers qu'il préparait lui-même. Il y passa gaîment plusieurs mois, sans autre société que les livres qu'il empruntait. Si mon père me voyait, disait-il un jour à un ami qui était venu l'y surprendre, il ne m'accuserait pas de mener une vie trop voluptueuse. Un hasard heureux vint le tirer d'un état si précaire. Un jour lisant Buffon, il fut frappé de l'éloge pompeux que ce grand naturaliste fait du cheval, et conçut un vif desir de connaître en détail ce noble animal. Il s'informe; il apprend qu'il existe une école où le gouvernement entretient des jeunes gens pour les former à l'art vétérinaire. Son parti est pris à l'instant. Il quitte sa retraite, et se présente seul et sans protecteur à l'audience du ministre : M. Necker

ker l'était alors. Frappé de l'air assuré de ce jeune homme, il le fit examiner par un intendant des finances, et, sur le rapport avantageux de ce dernier, il lui donna une place gratuite a l'école d'Alfort. Gilbert, dejà fort instruit, et placé au milieu de jeunes gens la plupart dénués d'etudes préliminaires, ne pouvait tarder à être remarqué. On lui confia le soin de faire répéter les leçons aux éleves les moins avancés; on lui fit traduire du latin quelques ouvrages relatifs à l'art vétérinaire, et le directeur de l'école le prit pour son sécrétaire particulier. Il n'avait été que trois ans elève d'Alfort, lorsqu'il en fut nommé professeur. La vivacité de l'esprit, la rapidité et l'abondance de l'élocution, qui ne font pas toujours le savant profond, sont les premières qualités du professeur; c'est en mettant lui-même à ce qu'il dit toute la chaleur d'un vif intérêt, qu'il sait en inspirer à ceux qui l'ecoutent. Gilbert qui possedait toutes ces qualites dans un degré éminent, eut le plus brillant succès, et ce fut seulement alors que son pere se reconcilia avec lui, s'apercevant que le choix que son fils avait fait de lui-meme, valait au moins celui auquel il avait voulu le contraindre. Divers prix qu'il remporta sur des questions relatives a l'agriculture, proposées par quelques académies, le firent bientôt connaître dans un cercle plus etendu quecelui de son école. La principale de ces questions fut celle des prairies artificielles, que plusieurs sociétés d'agriculture proposèrent presqu'en même temps. Plusieurs mémoires l'ayant fait connaître du ministère, il fut dès-lors consulté sur les questions délicates de l'administration, et chargé de plusieurs missions qui exigeaient du talent et de la probité. M. de Tolosan, intendant du commerce, l'envoya en Angleterre pour y étudier la manière de conduire les moutons à laine longue, et pour tâcher d'en introduire la race dans nos provinces septentrionales. Le gouvernement l'employa ensuite contre un grand nombre d'épizooties. Lorsque la révolution eut détruit les entraves qui s'opposaient aux progrès de l'agriculture, on imagina qu'il suffirait d'éclairer les cultivateurs pour exciter leur industrie. Des instructions sur divers objets d'économie rurale furent imprimées et répandues dans les departemens: Gilbert en composa quelques-unes qui seront toujours citées comme des ouvrages utiles. Pendant l'époque désastreuse de 1793, Gilbert avait, de concert avec ses collègues, employé le plus grand courage à préserver de la destruction un superbe

troupeau de moutons espagnols, que Chanorier, obligé de fuir, avait laissé à sa terre de Croissy. Lorsque tant de malheureux ne retrouvaient que de tristes débris des plus belles fortunes, Chanorier fut bien étonné de revoir sa plus précieuse propriété dans un meilleur état qu'il ne l'avait quittee. On ne sait que trop qu'alors il n'y avait pas partout de tels dépositaires. Après une guerre courte et glorieuse pour nos armes, l'Espagne avait fait sa paix avec la France. Un des articles du traité, resté d'abord secret, nous accordait la faculté d'acheter en Espagne quelques milliers de ces moutons dont la superbe laine alimente les manufactures de draps. Gilbert saisit un moment de calme pour lire sur cet objet, dans une des assemblées de l'Institut, un mémoire pressant, qui fut imprimé par ordre de la classe, et adressé par elle au gouvernement. Le ministre de l'intérieur fit ordonner l'exécution de cette mesure, et Gilbert fut chargé de cette mission délicate. On avait promis à Gilbert de faire arriver avant lui à Madrid, toutes les sommes qui avaient été jugees necessaires, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois de séjour, qu'il reçut une lettre de crédit allant à peine au tiers de ce qu'il lui fallait; encore au moment où il allait l'employer, son banquier reçut-il ordre de la réduire à moitié, de sorte qu'il ne put disposer que d'une misérable somme de trente mille francs pour une opération où il aurait fallu prodiguer des millions. Le chagrin qu'il éprouva, acheva ce que les fatigues avaient commencé. On sait combien les voyages sont pénibles en Espagne. Il fut obligé de parcourir les montagnes de Léon, dans une saison pluvieuse, presque toujours à pied, et traînant son cheval le long des précipices, couchant dans les huttes des pâtres au sommet des rochers, souvent au-dessus de la région des nuages. Il y gagna une fièvre tierce que l'abattement de son esprit fit bientôt dégénerer en une fièvre maligne qui l'emporta en neuf jours. Pendant son séjour en Espagne, il ne cessa d'étudier et de recueillir tout ce qu'il crut pouvoir être utile. Ces glands doux, préférables aux châtaignes; la pistache de terre, plante singulière dont le fruit est attaché aux racines; des boutures de ceps, qui produisent ces vins si célèbres dans toute l'Europe, furent envoyés par lui au ministre. Il porta encore une attention particulière sur les fameux haras de l'Andalousie. Le mémoire qu'il envoya à ce sujet à l'Institut national mérite d'être médité. On voit,

dans les dernières lettres qu'il écrivait au ministère pour essayer encore de réveiller sa sollicitude en faveur de ce troupeau si chèrement acquis, le pressentiment qu'il n'aurait pas le bonheur de le ramener lui-même en France. Il y indiquait avec le plus tendre intérêt, les précautions nécessaires pour le transporter, le recevoir, l'acclimater, et le distribuer de la manière la plus profitable. Il faut avoir connu Gilbert pour comprendre comment de simples contrariétés purent lui devenir si funestes. L'air de son visage, l'éclat de ses yeux, faisaient connaître au premier aspect, la vivacité de son caractère et la chaleur de son ame. Agreste comme sa profession, il n'avait nulle idée de ces détours par lesquels la plupart des hommes prétendent être forcés de passer pour arriver au bien. Il était d'un patriotisme ardent; et cependant il n'imita point tant d'hypocrites qui ne surent jamais montrer leur zèle pour le bien public, qu'en faisant des malheurs particuliers. Il protégeait au contraire de préférence ceux qui appartenaient au parti persécuté, et, dans les diverses vicissitudes de la révolution, le pouvoir a changé assez souvent de main, pour lui donner occasion de prouver que c'était l'infortune, et non les opinions qu'il protégeait. Plusieurs fois des hommes de partis opposés furent étonnés de trouver dans sa maison un asyle commun. Nous finirons son article en citant un des traits qui peignent le mieux la délicatesse et l'étendue de sa générosité. Dans ce temps où la destitution entraînait les fers, et où les fers annonçaient la mort, un de ses collègues, que des liaisons avec l'une des principales victimes de cette époque funeste avaient rendu suspect, perdit sa place, et fut enfermé à Saint-Lazare. Tant que sa détention dura, Gilbert portait chaque mois à la femme de cet ami, la moitié de ses propres appointemens, lui laissant croire que c'étaient ceux de son mari, afin qu'elle ne se doutât pas de sa destitution, et qu'elle ne vît point toute l'étendue du danger qu'il courait. Gilbert mourut à Seigneuriolano près Saint-Ildephonse, le 5 septembre 1800, âgé de 40 ans. Outre les ouvrages que nous avons cités dans notre 3e. volume, on a encore de lui : Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne et la conservation de cette race dans toute sa pureté, publié par le conseil d'agriculture, 1797, *in*-8°. — Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses

laines et de ses productions disponibles, 1797, *in*-4°. — Des mémoires dans la Feuille du Cultivateur: — L'article Bestiaux au verd dans le tome 10 du cours complet d'Agriculture de Rozier, 1800, (avec Rougier de la Bergerie).

GILIBERT, (J. Em.) *aj.* — Les Chefs-d'œuvre de M. de Sauvages; le tout corrige, traduit ou commenté, 1771, 2 vol. *in*-12. — Histoire des plantes d'Europe, ou Elémens de botanique pratique etc., Lyon, 1798, 2 vol. *in*-8°. — Le Médecin naturaliste, ou Observations de médecine et d'histoire naturelle, Lyon et Paris, *in*-8°. — Abregé du Systême de la nature de Linné, histoire des mammaires ou cétacées et quadrupèdes, 1 vol. *in*-8°. an 10.

GILLET, (C. M.) — Discours sur la question: Quels sont les moyens de prévenir les délits dans la société, *in*-12, an 9.

GIN, (C. L. P.) *aj.*— Discours sur l'Histoire universelle, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, faisant suite à celui de Bossuet, 2 vol. *in*-12 de 400 pages, an 10.

GINGUENÉ, *aj.* — C'est sans doute par modestie que cet écrivain n'a pas voulu rappeler dans la notice qu'il nous a envoyée, tous les ouvrages immortels qu'enfanta son heureux génie. Les amateurs de poésie ont été sur-tout vivement affligés de ce qu'il s'est borné à annoncer qu'il a fait dans sa jeunesse un poême en six chants que personne ne connaît. Il a dit, il est vrai, qu'il conservait ce poême dans son porte-feuille, et il a sans doute ses raisons pour cacher ce trésor avec le plus grand soin. Cependant on assure qu'il en a lu des fragmens à ses amis privilégiés, en leur recommandant toute-fois la plus grande discrétion, et il paraît qu'ils lui ont tenu parole. Quoiqu'il en soit, ce poëte léger s'est fait depuis peu une reputation de penseur profond, et cette reputation qui s'étend et se propage chaque jour, lui a mérité l'honneur inapréciable d'être compté parmi les plus fameux philosophes qui ont survécu au 18e. siècle. On le cite surtout comme l'ennemi le plus redoutable des préjugés; mais malgré les peines qu'il se donne pour n'être pas confondu dans la foule des écrivains médiocres, ses amis sont forcés d'avouer qu'il n'est pas gai dans ses critiques, que sa monotonie fatigue, et que l'ennui qui coule naturellement de sa plume, produit sur ses lecteurs l'effet irrésistible des plus puissans narcotiques. C'est-là sans doute un malheur; car il serait à souhaiter qu'il fît servir à l'amusement des abonnés de la Décade, les rares talens qu'il a la bonté, depuis quel-

que temps de consacrer exclusivement au genre polémique. Le desir qu'il a d'occuper de sa gloire la renommée, aurait dû lui inspirer un moyen aussi simple, pour forcer ses détracteurs à admirer son génie ou du moins à les empêcher de repeter sans cesse et jusqu'au scandale, *que sa manière est lourde et ennuyeuse.* Au reste, ceux qui seraient curieux de connaître les progrès du talent de cet ecrivain, doivent se borner à parcourir la Decade. C'est dans ce journal qu'il a dépose tout ce qui est sorti de sa plume depuis qu'il nous a envoyé son article, et il paraît que ce sera-là qu'on trouvera dorénavant ses dissertations philosophiques. Voyez donc les numéros de la Décade (1).

GIRARD, (P. S.) ingénieur des ponts et chaussées, et membre de l'Instit. du Caire, a publie: — Un Mémoire sur les écluses, qui a remporté le prix de l'Académie en 1792. Mémoire sur les chaînes logarithmoïdes, insere dans le Journal de physique, 1789. — Un Memoire sur les logarithmes. — Un Traité analytique de la resistance des solides et des solides d'égale résistance, avec une suite de nouvelles expériences sur la force des bois, 1 vol. *in-4°.*. Cet ouvrage, presenté à l'Institut nat. est, d'après le rapport qui en a eté fait, le meilleur et le plus complet qu'on ait sur la resistance des solides, sous le double aspect de la theorie et de l'observation.

GIROD-CHANTRANS. — Recherches chymiques et microscopiques sur une nouvelle classe de plantes polypiers, les conferves, les bisses, les tremelles, etc. vol. *in-4°.* avec 36 planches enluminees, Bernard.

GIRONCOURT, (Henri-Antoine Regnard de) *aj.* — conseiller et chevalier d'honneur au bureau des finances de la généralite de Metz et Alsace, né à Nancy le 13 juin 1719, d'une ancienne et honorable famille de cette ville, mort à Varangeville, près de St.-Nicolas, le 10 janv. 1786. Admis chez les jesuites en 1734, il y enseigna en cinquième, en rhétorique et en

(1) Nous n'aurions pas pris la peine d'apprécier à leur juste valeur les grands talens du fondateur de la Décade, s'il ne nous avait pas attaqué dans ce journal avec un ton tranchant, qui n'a pu lui être inspiré que par l'amour-propre le plus ridicule et des prétentions que rien ne justifie; car on peut se demander: Qu'a donc fait M. Ginguene pour se croire un grand homme? Lisez la notice de ses productions que nous avons insérée dans cet ouvrage; vous y verrez *tous ses titres de gloire*, et après les avoir comptés, vous serez convaincu qu'il a tout au plus le droit de prétendre à une des dernières places parmi les poëtes les plus médiocres.

philosophie aux colléges de Nancy, de Pont-à-Mousson et d'Autun. — Une ode qu'il publia en 1741, sur la naissance de Joseph, archiduc d'Autriche, depuis Empereur, le brouilla avec la Société. N'ayant pas fait de vœux, il la quitta en 1744, et prit le parti du barreau. Il s'établit à Epinal, dans les Vosges, en 1746. — On a de lui, outre le Traité des trésoriers de France, des Mém. *in-fol.* contre un droit que le chapitre des chanoinesses de cette ville avait usurpé sur le commerce. Ils parurent en 1749, 1750, 1751. Dom Calmet en a fait l'éloge dans sa bibliothèque de Lorraine au supplément article Remberviller. En 1771, il avait eu le projet de composer une histoire de Lorraine. Le grand duc de Toscane en avait agréé la dédicace; des affaires domestiques en ont empêché l'exécution. Cette histoire est restée manuscrite entre les mains de son fils aîné, sur la tête duquel l'office de chev. d'honneur au bureau des finances, a été supprimé en 1790. Il a décrit plusieurs voyages dans diverses parties de la Lorraine, et principalement dans les montagnes des Vosges, depuis 1750 jusqu'en 1754. Ils sont aussi manuscrits.

Gironcourt (Regnard de) fils du précedent. — Precis statistique du département de la Meurthe, pour servir d'introduction au dictionnaire topographique, historique, statistique du même département, *in*-8°., an 10.

Girouard, (E.) — La Rose sans épines, ou Vénus affranchie du repentir, *in*-18, an 9.

Gisbert, (Jean) frère du prédicateur de ce nom, et jésuite comme lui, né à Cahors, le 2 janvier 1639, mort à Toulouse, le 5 août 1712. — Après avoir longtemps professé les belles-lettres et la philosophie dans les plus célèbres colléges de sa société, il s'occupa de la théologie sur laquelle il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui marquèrent dans leur temps. Celui qui fit le plus de bruit est son traité de l'Anti-probabilisme. Il a donné, dans cet écrit un exemple rare sur-tout chez ceux qui épousent les systêmes du corps dont ils sont membres. Gisbert y rectifie et retracte au besoin les sentimens qu'il avait auparavant professés sur certaines subtilités théologiques, et se plaît à avouer les torts qu'il croit avoir faits à la vérité. Nous avons de cet auteur: *In Summam D. Thomæ questiones juris et facti*, Toulouse, 1670, in-fol. — *Oratio pro rege incolumi*, Toulouse, 1687, in-4°. *Dissertationes, in acad. Tolosanâ pronunciatæ*, Paris, 1688, *in*-8°. — *Scientia universa*, Paris, 1689, 2 vol. in-8°. — *Concio*

acad. de vigilantiâ, Toulouse, 1693, in-8°. — *Idea theologiæ, cum historiâ ecclesiasticâ sociatæ*, Paris, 1689 in-12. — *Anti-probabilismus, sive tractatus theologicus fidelem totius probabilismi stateram continens*, Paris, 1703, in-4°.

GOBAIN, (Jean) habile teneur de livres pensionné à Bordeaux, où il vivait encore en 1720. C'est un des premiers qui aient écrit sur la théorie du commerce sur laquelle il avait beaucoup de de connaissances. On en trouve la preuve dans les ouvrages suivans : — Le commerce en tout son jour, ou l'Art d'apprendre la tenue des livres, Bordeaux, 1702, *in-fol.* — L'Arithmét. aisée autant que curieuse, Bordeaux, 1711, *in*-8°. — Questions de commerce et leur solution, Bordeaux, 1717, *in*-12. Ces livres eurent une grande vogue dans leur temps, et le méritaient.

GOMER. (A. de) — La Journée solitaire de l'homme sensible, ou Considérations sur l'existence et sur les attributs du Créateur, 1800, *in*-12.

GORGUEREAU, (François) jurisconsulte à Paris. — Le Duel considéré dans tous ses rapports historiques, moraux et constitutionels, et moyen de l'anéantir radicalement, 1791, *in*-8°.

GOSSE. — L'Epreuve par par ressemblance, com. 1799, *in*-8°. — Les Amans vendéens, 4 vol. — Les Femmes politiques, com. en 3 actes et en vers, 1800, *in*-8°. — Gasparin, ou le Heros provençal, roman éroti-comique, 1800, 2 vol. *in*-12.

GOUDIN. — Mémoire sur les usages de l'Ellipse dans la Trigonométrie sphérique, 1797, *in*-4°. — Œuvres du cit. G. — Traité des propriétés communes à toutes les courbes. — Premier et second Mémoire sur les éclipses du soleil. — Mém. sur l'Ellipse, 1799, *in*-4.

GOUFFÉ. (Armand) — Le Chaudronnier de S^t.-Flour, comédie, 1799, *in*-8°.

GOUILLARD, (P. L.) ancien profes. de droit, membre de la Commission d'administ. des hospices civils de Paris. Nouvelle suite des Mille et une Nuit, contes arabes, trad. (sous le nom de Galland) 1799, 2 vol. *in*-12. — Exposition des règles du droit ancien, suivant l'ordre où elles se trouvent placées au Digeste, avec les exceptions dont elles sont susceptibles, et les Observations relatives à notre nouvelle législation, 1797, *in*-8°.

GOUJON. (A.) de Beauvais Coriolan chez les Volsques, trag. en 3 actes et en vers, 1800, *in*-8°.

GOUJON, (J. M. C. A.) membre de la Convention. — Lettre à l'Assemblée nat. en réponse à celle de Raynal, 1791

Goujon fils. — Manuel du citoyen français, *in*-12, an 9.

Grace, (T. F. de) mort à l'âge de 85 ans, le 8 nivôse an 7. — de Grâce cultivait avec succès les fleurs et les plantes étrangères dont la France s'est enrichie depuis plusieurs années. Ce goût, comme simple jouissance, ne donne pas à celui qui s'y livre, droit à la réputation; mais Grâce contribua beaucoup à propager cet art agréable, en publiant, sous le titre modeste d'Almanach du bon Jardinier, un ouvrage dont la réimpression annuelle prouve tout le cas qu'en faisaient les amateurs des jardins: en effet, cet ouvrage était devenu leur *veni mecum*. Pendant plusieurs années de suite il avait coopéré, en qualité de rédacteur, au journal d'Agriculture, successivement à la gazette d'Agriculture, Commerce et Finances. Thomas-François de Grâce, irlandais d'origine. était fils d'un capitaine au régiment de Clare, où lui-même il servit; mais le peu d'attraits qu'eut pour lui le métier des armes, le lui fit bientôt abandonner pour suivre la carrière des belles-lettres, et se consacrer à l'instruction de la jeunesse qu'il chérissait : pendant 50 ans, et jusqu'au dernier moment de sa vie, il s'est occupé d'elle, et aussi ses elèves entouraient-ils son lit de mort, et c'est la main de l'aimable enfance qui a fermé la paupière de ce vénérable vieillard. Freret, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'avait attaché au secrétariat de cette compagnie, place qu'il a occupée pendant 40 ans, et dont la révolution l'a dépossédé, au moment où l'Académie venait de lui accorder son traitement à titre de retraite; jamais loisir n'avait été mieux acquis, et il n'en put pas jouir. Un de ses principaux ouvrages est l'édition en 8 vol. *in*-4°. d'une Histoire universelle sur le plan de Puffendorf; édition préférable à celle de Lamartinière, parce qu'il y embrasse l'histoire ancienne de chaque pays et celle des peuples dont Lamartinière ne fait aucune mention; elle se termine à l'année 1750. Si Thomas-François de Grâce a acquis des droits à la considération publique par l'utilité des travaux auxquels il s'est livré, il en a acquis à la vénération sous le rapport de ses vertus privées et de son courage dans le malheur; car il a connu l'infortune dans un temps orageux, et il y aurait succombé sans le concours de l'amitié et de la reconnaissance de quelques-uns de ses anciens élèves. Le nom de Thomas-François de Grâce, sans avoir joui d'une grande célébrité, mérite, à plus d'un titre, d'occuper une place dans le nécrologe agricole

cole et littéraire. Combien d'hommes dont on croit devoir occuper la renommée, et qui ont moins de droits à d'honorables et doux souvenirs !

Grainville (J. B. C.) *aj.* — aux ouvrages que ce littérateur a publiés les deux manuscrits suivans, qu'il se propose de faire imprimer, et qui prouvent l'emploi utile qu'il fait de ses talens. — Les Argonautes, poème de Valerius Flaccus, trad. pour la première fois en français. — L'Italie délivrée des Goths, poème du Trissin, analysé et comparé avec ceux d'Homère, de Virgile et du Tasse, etc.

Granet, (Pierre) avocat de Grenoble, auteur d'un livre sur la jurisprudence du pays de Bresse, intitulé : — *Stylus regius Galliarum juridicus, olim Salucianis præscriptus*, Bourg, 1630, *in*-4°.

Grange, (L. la) *aj.* — Theorie des fonctions analytiques, 1 vol. *in*-4°. — De la Resolution des equations numeriques de tous les degrés, 1 vol. *in* 4°.

Granié. (Pierre) — On doit à cet ecrivain plusieurs ouvrages sur la législation et sur la politique. On a de lui les productions suivantes : — Histoire de l'Assemblée constituante écrite pour un citoyen des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, 1797, *in*-8°. nouv, édit. — Lettre au cit. D** sur l'ouvr. intitulé : Mes Rapports avec J. J. Rousseau, par le cit. Dusaulx, 1798, *in*-8°. — Observations sur les lois maritimes dans leur rapport avec le code civil, 1799, *in*-8°.

Grasset-Saint-Sauveur, (André) — Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les îles et possessions ci-devant Vénitiennes du Levant, 1 vol. *in*-8°. an 9.

Grégoire. *aj.* — Membre du sénat conservateur. — La création du bureau des longitudes et du conservatoire des arts et métiers, a été provoquée par le sénateur Gregoire, et c'est sur ses rapports que la Convention a formé ces deux établissemens. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : — Les Ruines de Port-Royal, 1801, et l'Apologie de Las-Casas, évêque de Chiappa. Ces deux ouvrages viennent d'être traduits en Anglais. — Traité de l'uniformité et de l'amélioration de la Liturgie, vol. *in*-8°. imprimé separément, et dans les actes du second concile national tenu à Paris en 1801 : cette collection en 3 vol., contient plusieurs autres opuscules du sénateur Gregoire.

Grenier. — Manuel des tribunaux de commerce, vol. *in*-8°. an 9.

Grobert, (J.) — Description des pyramides de Ghizé et de la ville du Caire, *in*-4°.

an 9. — Observations sur les voitures à deux roues pour l'usage du commerce et pour le service du canon de bataille, *in*-4°.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, *aj.* — Alambic Littéraire, 2 vol. *in*-8°., an 9, 1802, Paris, Desenne.

GUDIN DE LA BRENELLÈRIE. *aj.* — La conquête de Naples, ouvrage composé sous le règne de Louis XV, Paris, an 9, 1801, 3 vol. *in*-8°., Fuchs. L'astronomie, poême en 3 chants, *in*-8°., an 9, 1801, Rondonneau.

GUÉDON, *aj.* — Le curé de Lansdown, roman de miss Dalton. — Une traduct. en vers français de la célèbre Elégie de Gray, dans un cimetière de campagne.

GUENARD. (P. F.) — Tableaux histor. et notices biographiques pour les portraits des personnages celèbres de la révolution, 1790. — Les Dames, poeme, 1800, *in*-18.

GUENARD, Madame. — La Malédiction paternelle, ou la perfidie d'une belle-Mère, histoire véritable des malheurs d'Hurtado et de Miranda, 1800, 2 vol. *in*-18. — Irma, ou les Malheurs d'une jeune orpheline, histoire indienne avec des romances, 1800, 4 vol. *in*-12. — Le captif de Valence, ou les derniers momens de Pie VI, 2 vol. *in*-12, avec *fig.*

GUEROULT, *aj.* — Œuvres de Cicéron, traduct. nouv. — Nouvelle Méthode pour étudier la langue latine suivant les principes de Dumarsais, 1798, *in*-8°.

GUEROULT jeune. — Dictionnaire abrégé de la France monarchique, ou la France telle qu'elle était en janvier 1789, vol. *in*-8°.

GUESNE. (J. S.) — Les Folies d'un conscrit, 2 vol. *in*-18. an 9.

GUILBERT - PIXERECOURT, (René-Charles) né à Nancy le 22 janvier 1773, *aj.* — Il a donné aux Italiens Marcel, ou l'Héritier supposé, opéra en 1 acte, 1801. — Au théâtre de Feydeau, le petit Page, ou la prison d'Etat, opéra en 1 acte, 1800. — Le Chansonnier de la paix, vaud. en un acte, 1801. — Au théâtre Montansier, l'Auberge du Diable, en 2 actes, 1800. — Le vieux Major, vaud. 1801. — La peau de l'Ours, vaud. 1802. — Aux Troubadours en société, Rancune, parodie d'Hécube, 1800. — Betouski, parodie de Beniowski, 1800. — Ficelle, parodie de Praxitelle, 1800. — Au théâtre de la Porte St.-Martin, Pizarre, ou la conquête du Pérou, drame en 3 actes, 1802. — A l'Ambigu-Comique, Cælina, ou l'Enfant du Mystère, drame en 3 actes, 1801. — L'Homme à trois visages ou le Proscrit de Venise, drame en 3 actes, 1801. — La Femme à deux Maris, drame en

3 actes, 1802. — Au théâtre de la Gaité, Rosa ou l'Hermitage du Torrent, drame en 3 actes, 1800. — Madame Villeneuve, vaudeville en un acte, 1801. — Au théâtre de la rue de Bondi, Quatre Maris pour un, opéra en un acte, 1801. — Raymond de Toulouse, ou le retour de la Terre-Sainte, opéra en 3 actes, 1802.

Guilbert, (Th. J. E. V.) membre du Lycée de Rouen. — Notice sur la vie de Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, 1799, *in*-12. — L'Ecole amusante des enfans, trad. du holland. nouv. édit. revue, augm. de Fables inédites de Formage, 1799, *in*-12.

Guillard. — Traité élémentaire d'arithmétique décimale, spécialement destiné aux orfevres, bijoutiers, jouaillers, horlogers, agens de change, *in*-18.

Guillaumot; *aj.* — Notice sur la manufacture nationale des Gobelins, *in*-12. an 9.

Guillon d'Assas, jurisconsulte. — Réflexions sur la nécessité du rétablissement des études de la jurisprudence romaine, *in*-12. an 9.

Guiraudet, *aj.* — Doctrine sur l'impôt, *in*-12. an 9.

Gusinet. — Mémoire sur le port de Marseille, indiquant les moyens de le remettre dans le meilleur état, avec le projet d'un second port, pour faciliter l'arrivée des vaisseaux par tous les vents, et pour y établir le dépôt de la franchise, sans nuire aux intérêts du fisc, *in*-8°.

Guy Chaumont - Quitry. — De la persécution suscitée par J. F. Laharpe, contre la philosophie et ses partisans, *in*-12. an 9.

Guys, membre de l'Institut nat. et de plusieurs Acad. *aj.* — Mort en l'an 9, à Zante, l'une des îles de la Mer Ionienne, dans la 79e. année de son âge. Guys n'était pas du nombre de ces auteurs dont on recherche les ouvrages et dont on fuit la société; toutes les qualités aimables, toutes les vertus sociales formaient le fond de son caractère. On ne doit pas être surpris de ce qu'il s'est déclaré, avec tant de chaleur, l'avocat et le défenseur des Grecs modernes; il avait plus de droit qu'un autre pour embrasser leur cause. La simplicité et la pureté de ses mœurs antiques lui donnaient un degré de ressemblance avec les anciens Grecs; et les Athéniens modernes, en le voyant au milieu d'eux, crurent voir un de ces philosophes célèbres qui avaient illustré leur patrie. Pour témoigner à Guys leur reconnaissance de ce qu'il les avait si bien défendus contre leurs détracteurs, ils lui offrirent d'un commun accord le diplôme de cit. d'Athènes; laissant ainsi revivre en sa faveur un ancien usage tombé en dé-

suétude depuis une longue suite de siècles. Citoyen d'Athènes ! quels souvenirs rappelle ce seul nom ? Mais, helas ! ce n'est plus aujourd'hui qu'un vain titre. Plusieurs annees auparavant, Guys avait reçu un semblable témoignage de la part d'une Puissance du Nord. Le veritable philosophe, sans cesser de servir sa patrie sait étendre ses vues bienfaisantes au-dela des bornes de son pays.

H

HADRY ; *lisez* Adry, et *voyez* ce dernier article dans ce supplement.

HAFFNER, (Isaac) profes. en théol. à l'Université de Strasbourg. — De l'Education littéraire, ou Essai sur l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences, *in*-8°. Strasbourg, 1792.

HAGER. (J.) — Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, suivie de 32 formes d'anciens caractères chinois, avec quelques remarques sur cette inscription et ces caractères. Treuttel et Wurtz.

HAMMER. (F. L.) — Livre élémentaire pour apprendre aux enfans les élemens de la langue française, Nuremberg, 1792, *in*-8°. — Jeux instructifs pour exercer les enfans à parler la langue franç. *ibid.* 1792, *in*-8°.

HARDOUIN, (Jean-Etienne) *aj.* né à Paris le 16 février 1735. — Le Télémaque de Fénélon, en 24 chants, avec des notes. — Les Nuits d'Young aussi en 24 chants, en vers français, imprimé par P. Didot, 4e. edit, papier velin, 10 vol. *in*-12. — L'Enlèvement d'Helène, opera en 3 actes, en vers. — Candide, ou Tout est au mieux, opera-comique en 3 actes, en vers. — Amurat, trag. — La Colère de Xantippe, ou l'Ecrit des 2 femmes. — Le Triomphe du sentiment. — Le Jaloux. — Les Fourberies de Crispin, 4 com. en 5 actes. et Timocrate, trag. retouchée d'après Thomas Corneille. Aucun de ces ouvrages n'est imprimé et n'a été ete représenté. Comme jurisconsulte, il a composé un commentaire sur la coutume de Paris et sur les Inst. de Loisel.

HAROS. (Ch.) — Instruction abrégée sur les nouvelles mesures, avec des tables de rapport et de reduction, 2e. édit. vol. *in*-12.

HASSENFRATZ, (H.) *aj.* — Cours de physique céleste, ou Leçons sur l'exposition du systême du monde données

à l'Ecole Polytechnique en l'an 10, 1 vol. avec 29 planch.

Hatté, médecin à Compiegne, né à Paris en 1759, mort à Compiègne le 10 thermidor an 10, (juillet 1802) à l'âge de 43 ans. Hatte, après avoir fait d'excellentes etudes dans l'Université de Paris, se fit recevoir médecin à Montpellier. Avant de se livrer à la pratique de la médecine, il suivit, pendant plusieurs annees, les cours de de Paris. Lorsqu'il se crut en état d'exercer, il quitta la capitale et se fixa à Compiègne. Sa sagesse, ses lumières, et surtout un tact sûr lui meritèrent la confiance non-seulement des habitans de Compiegne, mais encore des habitans des environs et des villes voisines. Quoiqu'il eut une sante faible, il ne craignait ni peines ni fatigues lorsqu'il s'agissait de secourir l'humanité souffrante, et il est mort victime de son zèle. Aux connaissances médicales, Hatté joignait des talens distingués comme littérateur. La liste des manuscrits qu'il a laissés en fournit la preuve, et pour donner une idée de son style, nous citerons un passage d'une lettre qu'il nous écrivit au mois de janvier de l'année dernière, 1802, c'est-à-dire six mois environ avant sa mort. (1) Voici la liste de ses manuscrits : Essais médico-erotiques, 1 vol. *in*-4°. de 653 pages. —

(1) Compiègne, 25 nivose an 10.

Pourquoi voulez-vous, monsieur, que les prêtres du Dieu d'Epidaure soient plus exempts que les autres faibles mortels des infirmités et des maladies attachées à la malheureuse espèce humaine ? Ne les voyez-vous pas tous les jours malgré leur immense savoir médical fermer comme leurs semblables les yeux à la lumière et s'engloutir à jamais dans l'abime de l'eternité ? les Sylva, les Vernage, les Tronchin, les Bouvart, les Lorry, etc. etc. *Transierunt* : pourquoi vous étonner qu'un chétif medecin de province devienne malade, et qu'il porte dans son sein le germe d'une destruction plus ou moins éloignée? aussi, mon indisposition me rappelle-t-elle le passage du bon Horace, *carpe diem.* Je vais me hâter de jouir selon mes goûts en remplissant, autant que ma petite bourse pourra le permettre, les rayons de ma chère bibliothèque de bons et beaux livres. Ce sera autant de roses que j'effeuillerai dans le sentier épineux de la vie, et elles en applaniront les routes difficiles et tortueuses. Je suis fâché d'apprendre que vous conservez une toux que vous me dites devoir vous travailler jusqu'au printemps. Cette identité d'affection morbifique me fait vous aimer encore davantage, et je dis avec plaisir : *tussiens tussientem invocat.* Il semble qu'on est moins malheureux quand on ne l'est pas seul. Cependant, je ne compte pas vous avoir toujours pour compagnon de *toux* ; la votre ne doit durer que jusqu'en germinal, et la mienne qui me travaille les poulmons depuis deux ans, durera *in perpetuas æternitates.* Mes vesicules pulmonaires relachées sont continuellement abreuvées d'une pituite épaisse et visqueuse qui les

Maladies laiteuses, un vol. *in*-4°. de 709 pages. — Recherches sur la saignée, 2 vol. *in*-4°., le 3e. commence. — Questions médicinales, *in-fol.* 410 pages, ouvrage commencé. — Consultations de médecine, adressées à Boërhaave, avec les réponses de ce celèbre médecin, le tout traduit par le docteur Hatté, auxquelles il a ajoute ses réflexions médico-pratiques, 1 vol. *in*-4°., 308 pages.— Recherches médico-pratiques, 1 vol. *in*-12. — Traduction des aphorismes d'Hippocrate, ouvrage non fini. — Melange de litterature, de poésie, d'histoire et de philosophie, 3 vol. grand *in*-4°. — Variétes littéraires et poétiques, 1 vol. *in*-4°. — Melange de littérature et de poésie, 3 vol. *in*-4°. — Mélanges historiques, littéraires et politiques, 3 vol. petit *in*-4°. — Les loisirs litteraires d'un medecin, grand *in-fol.*, un vol. non fini, 260 pages. — Esprit du marquis d'Argens, ou analyse de ses ouvrages les plus curieux, ouvrage commencé.

Hauchecorne. *aj.* — Logique française pour préparer les jeunes gens à la réthorique, 1784, *in*-12.

Haume, (Etienne Grossin du) medecin.— Mémoire sur les dissolvans de la pierre, 1776, *in*-4°. — Traité de la petite vérole tiré des commentaires de G. V, Swieten sur les Aphorismes de Boërhaave, avec la methode curative de M. de Haen, 1776, *in*-8°., nouvelle édition, augmentée de remedes domestiques, 1779, *in*-12. — Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province sur le traitement de la rage, 1776, *in*-4°.— *Conspectus Oeconomiæ animalis seu compendium physiologiæ*, 1777, *in*-12. — Tableau de l'économie animale ou nouvel abrégé de physiologie; on y a joint un mémoire sur les dissolvans de la pierre, avec une lettre sur le traitement de la rage, 1778, *in*-12. Discours sur la veritable gloire de la chirurgie, prononcé aux écoles de medecine pour l'ouverture solennelle des écoles de chirurgie, 1779, *in*-4°.

Hauterive, chef de division au ministère des relations exterieures. — De l'etat de la France à la fin de l'an 8.

Hédouin (J. B. Ant.) ex-chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, né à Reims

---

engorge et les surcharge, et la toux est le moyen dont se sert la bienfaisante nature pour les débarasser. Je n'ai plus la tête douloureuse, mais elle est faible, étonnée, vuide, et c'est une suite des déchiremens qu'a occasionnés l'humeur rhumatismale. En voilà assez et trop sur mon chétif individu; mais comme c'est à un homme de lettres bienfaisant et sensible que j'écris, je me suis permis ces petits détails sur l'état actuel de ma santé, etc.

en 1748, est auteur de l'ouvrage intitulé : Principes de l'eloquence sacrée, Soissons, Waroquier, 1787, *in*-12.

HEEREN, (A. H.) — Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique, 2 vol. *in*-8°. an 9.

HENNET, chef de division des bureaux du ministre des finances. — Le Divorce, un vol. *in*-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la 3e. a paru en 1792.

HENNETAIRE (d') — Observations sur l'art du comédien, 1 vol. *in*-8°., 1774 et 1775.

HENRION. — Encore un Tableau de Paris, *in*-12, an 9.

HENRY, (P. F.) — Voyage de découvertes à l'Océan-Pacifique du Nord et autour du Monde, entrepris par ordre de S. M. Britannique; exécuté pendant les années 1791 à 1795, par le capitaine George Vancouver, traduit de l'anglais, 6 vol. grand *in*-8°. y compris un volume de planches et de cartes.

HERICY, (P. D. le) — Vues sur les negociations que le gouvernement français pourrait employer pour forcer l'Autriche à la paix, etc., 1800 *in*-8°.

HERISSANT, (Prosper) *aj.* — Poëme latin sur l'imprimerie, *Typographia, Carmen.*

HÉRITIER DE BRUTELLE, (Charles Louis l') *aj.* naquit à Paris en 1746, et mourut le 10 août 1800. Sa famille tenait un rang distingué parmi les négocians, et jouissait d'une fortune assez considérable. Il fut reçu en 1772, procureur du roi à la maîtrise des Eaux et Forêts de Paris. Ne voulant pas se borner à connaître les formalités de sa jurisdiction, tout ce qui était relatif à l'amélioration des bois, excita ses recherches. Il se livra à l'étude de la culture et de la physique vegétale, il examina en détail les différentes espèces d'arbres, et parvint en peu de temps à les connaître si bien, qu'il distinguait ceux de notre pays à toutes les distances, par la forme générale, par la distribution des branches, par l'écorce, et par une foule d'autres caractères auxquels les botanistes de profession ne s'attachent peut-être pas assez. Ce n'était pas là encore tout-à-fait de la botanique; un événement peu important par lui-même, lui fit franchir le court intervalle qui l'en séparait. Un jour qu'il se promenait au Jardin des plantes avec ses confrères, ils s'amusèrent de nouveau à nommer les arbres qu'ils rencontraient. Ce jeu réussit assez bien pour les premiers, ils etaient du pays; mais quand on fut au quatrième, qui était un micocoulier, personne ne le reconnut, quoique de pleine terre, et on fut obligé d'en demander le nom à un garçon jardinier. Cette espèce

d'affront, essuyé par le tribunal des Eaux et Forêts en corps, piqua au vif l'amour-propre de l'Héritier; il sentit qu'il était honteux pour lui de ne pas connaître au moins ceux des arbres étrangers qui pourraient être naturalisés chez nous avec avantage, et il suivit un cours de botanique; ce fut alors qu'il se lia d'amitié avec plusieurs botanistes célèbres, dont il est devenu depuis le confrère à l'Académie et à l'Institut. Il ne pouvait, par caractère, s'occuper d'une science sans avoir aussitôt le desir de s'asseoir au rang des maîtres. Il se hâta donc de jeter un coup-d'œil sur la botanique en général, et de chercher la partie de cette science où il pourrait le plus aisément réparer le temps qu'il avait perdu, et arriver à des decouvertes. Rigoureux sectateur d'une partie, seulement, des idées de Linné, il ecarta toujours de ses ouvrages ce qui était étranger aux méthodes artificielles du maître qu'il s'était choisi, et soit qu'il estimât peu les vues des botanistes modernes, soit qu'il se défiât de ses propres forces et n'osât s'engager a leur suite, il n'a jamais voulu participer aux efforts qu'ils ont faits pour perfectionner les familles naturelles. Cependant il faut avouer que s'il se concentra dans un genre un peu borné, il fit du moins les plus grands efforts pour arriver à la perfection, et qu'il en a fort approché. Ses ouvrages de botanique sont estimes dans toute l'Europe, pour l'exactitude des descriptions, la minutieuse recherche des caractères, la grandeur et le fini des planches. Son premier ouvrage a pour titre *Stirpes novæ* (Plantes nouvelles). Il commença à le publier en 1784. Il en a fait paraître sept cahiers, contenant 96 planches avec les descriptions. Il publia, en 1787, 84 autres planches qui devaient faire suite aux premières, et qui representaient des *Geranium*; mais leur texte, quoiqu'imprimé depuis long-temps, n'a point eté mis en vente. En 1788, parut, toujours dans le meme format, une histoire particulière des cornouillers, accompagnee de six planches. Malgre la rapidite avec laquelle ces ouvrages se succederent, l'impatiente ardeur de l'Héritier n'en etait point satisfaite. Ces plantes etrangères, arrivees une a une dans nos jardins, n'etaient que quelques gouttes d'eau pour une soif brûlante; il ne pensait qu'avec une espèce d'envie au sort de ces botanistes qui moissonnaient à leur aise des richesses nouvelles dans des contrées lointaines; « puisse au moins quelque voyageur, s'écrie-t-il à ce sujet dans la préface de ses *Stirpes novæ*, confier

confier à nos soins la publication de ses découvertes, ce serait un dépôt commis à notre foi ; sa gloire et ses trésors seraient en sûreté, et oubliant nos propres travaux, nous nous honorerions d'être les simples editeurs des siens ». Son vœu ne tarda point à être exaucé; Dombey était revenu, en 1786, du Perou et du Chili, avec une grande collection d'objets d'histoire naturelle en tout genre, qu'il avait recueillie pour le gouvernement français, de concert avec le gouvernement espagnol. L'Héritier apprenant que ce voyageur sollicitait en vain depuis long-temps du ministre Calonne les avances nécessaires pour la publication de ses découvertes, s'offrit de publier à ses frais, toute la partie botanique, et obtint que Dombey lui remettrait ses herbiers, et recevrait en dédommagement une pension annuelle. Cet arrangement le transportait en quelque sorte dans ces climats étrangers qu'il brûlait de visiter, et lui donnait la disposition absolue d'une immense quantité des seules richesses qu'il enviât. Aussi son zèle sembla-t-il redoubler ; en peu de jours tout fut mis en ordre, peintres, graveurs furent mandés ; et déjà l'ouvrage était fort avancé, lorsqu'une nouvelle inattendue vint troubler sa jouissance. Les Espagnols voulant publier eux-mêmes l'histoire naturelle des contrées qu'ils avaient fait examiner, désirèrent que les recherches de Dombey ne parussent point avant les leurs ; et la cour de France, qui se gardait bien, et avec raison, de comparer la publication d'un livre de plus ou de moins sur la botanique avec l'amitié d'une grande puissance, ne fit aucune difficulte d'acceder à la demande de celle d'Espagne. L'Héritier étant un jour par hasard à Versailles, apprend que l'ordre vient d'être donné à M. de Buffon de se faire remettre l'herbier de Dombey. et que cet ordre lui sera signifié le lendemain. Frappé de terreur, il revient à Paris, il ne consulte que son ami Broussonnet; bientôt son parti est pris, vingt ou trente layetiers sont appelés ; on passe toute la nuit à faire des caisses. L'Héritier, sa femme, Broussonnet et Redouté emballent l'herbier, et dès le grand matin, il part en poste avec son trésor pour Calais ; il n'est tranquille que lorsqu'il a touché le sol de l'Angleterre. Il passe quinze mois à Londres, vivant dans la retraite la plus absolue, et ne s'occupant que de la collection précieuse qu'il y avait portée. Les secours de toute espèce lui furent prodigués pour son travail; la bibliothèque de M. Banks lui fut toujours ouverte; l'herbier de

Linné, achevé par le docteur Smith; ceux de tous les botanistes anglais furent à sa disposition, et il réussit à terminer cet ouvrage qu'il devait publier sous le titre de *Flore du Pérou;* on a assuré du moins qu'il en rapporta le manuscrit complet. Il avait fait venir Redouté à Londres pour en dessiner les figures; 60 ont eté absolument finies, et plusieurs sont gravees. Dans ces momens de relâche, il visitait les jardins des environs de Londres, et faisait peindre les plus belles plantes, qui en font l'ornement. Ces figures superbement gravées, furent publiées à son retour sous le titre de *Bouquet anglais* (*Sertum anglicum*). Le livre fut dédié aux Anglais, et tous les nouveaux genres qui y sont décrits, reçurent les noms de botanistes anglais : manière ingénieuse et delicate de temoigner sa reconnaissance de l'accueil qu'ils lui avaient fait. C'est le plus beau et le dernier des ouvrages qu'il a mis au jour; ce n'est pas, à beaucoup près, le dernier qu'il ait compose, mais plusieurs causes qu'on va developper l'empêchèrent de rien faire paraître depuis. Il n'etait revenu d'Angleterre que lorsque la revolution l'eut rendu certain qu'on ne lui enleverait plus arbitrairement l'objet d'un travail chéri; dès-lors il fut presque constamment dans des fonctions publiques très-actives qu'il prit d'abord seulement par zele, et que la diminution de sa fortune l'obligea de desirer comme ressource; il n'eut donc pendant long-temps ni le loisir ni le moyen de continuer ses grands ouvrages. Cependant l'amour des plantes le dominait toujours; ayant eté employé pendant quelque temps au ministère de la justice, il ne pouvait s'empêcher de recueillir, en entrant ou en sortant de son bureau, les mousses, les lichens, les byssus et les petites herbes qui se presentaient sur les murs ou entre les pavés; et c'est un fait assez remarquable d'histoire naturelle, qu'en une annee il en observa seulement dans les environs de la maison du ministres, plusieurs centaines d'espèces dont il se proposait de publier le catalogue sous le titre qui aurait semble un peu singulier en botanique : de *Flore de la place Vendome.* D'ailleurs, les soins qu'il se donna depuis son retour d'Angleterre, pour se former une bibliotheque, prirent tous les instans que ses emplois lui laissaient, et absorbèrent tout ce dont il aurait pu disposer pour des publications. Il avait vu à Londres le noble emploi que M. Banks fait de la sienne où il reçoit journellement les savans, et leur accorde le libre usage des livres qu'elle contient; le principal

trait du caractère de l'Héritier était l'ambition d'égaler, de surpasser même tout ce qui se faisait de bon et de généreux. Ce qui lui restait de superflu fut donc désormais employé à rendre sa collection de livres digne d'etre offerte aux botanistes, et elle devint en peu d'annees la plus complète qui existe dans son genre en Europe. Son ardeur pour acquérir des livres était degénérée en passion, et il avait fini par les estimer comme font tous les bibliomanes seulement, d'après leur rareté; mais ce qu'il eut de plus singulier, et peut-être d'unique, c'est qu'il voulut aussi donner ce prétendu mérite à quelques-uns des siens; il y a de lui des dissertations qu'il n'a fait imprimer qu'à cinq exemplaires, et qu'il a distribuées à des personnes différentes, de manière que nul n'en pût posséder la collection complete. Lorsque des financiers à vues etroites proposèrent, il y a quelques mois, de faire payer aux citoyens l'entrée des bibliothèques et des autres monumens d'instruction publique, l'Héritier résolut d'accorder sur-le-champ à tout le monde le libre usage de la sienne. Il était digne de donner une pareille leçon, mais le projet fut rejeté et l'Heritier dispensé de donner trop d'eclat à sa munificence. C'était à force de privation qu'il se ménageait les moyens d'instruire et de servir le public. Ses ouvrages étaient superbes; mais sa table était frugale et ses habits simples; il dépensait 20,000 francs par an pour la botanique, et il allait à pied. En 1775, il fut reçu conseiller à la cour des Aides. Il en fut long-temps doyen; avant d'y être admis, il jouissait déjà de l'intimité du chef de cette compagnie, du grand et malheureux Malsherbes, dont il partagea la philantropie, l'austère vertu, l'oubli de soi-même, et jusqu'au genre favori d'occupation scientifique, et qui perdit comme lui la vie par un crime. Depuis la révolution, l'Héritier a été nommé deux fois juge dans les tribunaux civils du département de la Seine. Ses collègues ne parlent encore qu'avec un sentiment presque religieux de la manière dont il en a rempli les fonctions. La rigueur de ses principes et ses dehors austères, lui attirèrent le blâme de quelques personnes: mais ceux qui ont approfondi son caractère, lui ont reconnu l'ame la plus humaine, les penchans les plus généreux. Ses libéralités étaient immenses, et par une recherche delicate, son épouse, qu'une piété douce animait, en fut, tant qu'elle vécut, la seule dispensatrice. Un magistrat de ses amis qui occupait une place supérieure

à la sienne, était mort peu de jours avant lui, et laissait une femme et des enfans sans fortune ; l'Héritier, à peu près certain de lui succéder, avait promis de donner à cette veuve tout ce que sa promotion lui apporterait d'augmentation de revenu ; ainsi son meurtrier a privé d'un seul coup deux familles de leur soutien. Il avait perdu son épouse, Thérèse-Valère Doré, en 1794, après dix-neuf ans d'une union heureuse ; elle lui laissa cinq enfans. Quoiqu'il fût dans la force de l'âge, son amour pour eux l'empêcha de se remarier ; il se proposait de surveiller par lui-même l'éducation de ceux qui étaient encore en bas âge, d'assurer le sort de tous en rétablissant sa fortune, et de mettre le sceau à sa gloire en terminant ses ouvrages. C'est ainsi qu'il espérait partager le reste de sa vie entre ses devoirs de père, de citoyen et de savant. Sa vigueur et sa tempérance lui promettaient encore de longues années de bonheur, lorsqu'il fut arraché à toutes ces flatteuses espérances, de la manière la plus funeste et la plus inattendue. Etant sorti le 10 août fort tard de l'Institut, il fut trouvé le lendemain, à quelques pas de sa maison, égorgé de plusieurs coups de sabre. Par ce crime affreux, dont l'auteur est resté couvert d'un voile impénétrable, les sciences et l'amitié ont été condamnées à pleurer un savant botaniste qui leur était cher.

Hermann, (Jean) né à Barr en Alsace, le 31 décembre 1738, mort le 4 octobre 1800. — Coup-d'œil sur le Tableau de la nature à l'usage des Enfans, *in*-12. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.—Il a eu part au journal de Physique de Rozier, et à la 2e. édition de la Cristallographie de Romé de l'Isle. — On a de lui un grand nombre d'un dissertations en latin et en allemand.

Heurtaut-Lamerville. — Observations pratiques sur les bêtes à laine, dans le département du Cher, *in*-8°. an 9.

Hèvin, (Pierre) savant avocat au parlement de Rennes, sa patrie, où il est mort en 1692, âgé de 71 ans. On a de lui : Des consultations et des observations sur la coûtume de Bretagne, Rennes, 1734, *in*-4°. — Dissertations et observations concernant les matières féodales, avec la suite des Consultations, Rennes, 1736, *in*-4°. Ces deux ouvrages sont posthumes. Il publia de son vivant des Annotations sur le recueil d'arrêts de Frain, qui peuvent passer pour de bons traités. Hévin a mis à la fin de cette édition une savante dissertation sur le Droit romain. C'était un jurisconsulte laborieux et éclairé, qui

brilla tout à la fois au barreau et dans le cabinet.

Hibée. (A) — Théorie de l'elasticite, appuyée sur des faits, confirmee par le calcul, *in*-4°. an 9.

Hinard. — La Vérité sur l'insurrection des départ. de la Haute-Garonne, *in*-8°. an 9.

Hoffman, *aj.* — Le jeune Sage et le vieux Fou, com. en un acte et en prose, mêlée de musique, *in*-8°. — Ariodant, drame en 3 actes et en prose, mêlé de musique, *in*-8°. — Mes Souvenirs, ou Recueils de poésies fugitives avec cette épigraphe: *Beatus ille qui procul negotiis.* Horace.

Hollier, (Claude) *aj.* — Ode à la Vierge, envoyée au concours des Palinods de Rouen, Bordeaux, 1786, *in*-8°. — Vers à M. l'Archevêque de Bordeaux, 1789, *in*-8°. — Les Chicanes de la théologie, lettre à M. Simon-Langoiran, Bordeaux, 1792, *in*-8°. — Discours sur les bienfaits de la Constitution envers les femmes, Bord. 1792, *in*-8°.

Horrer. — Diction. géogr. histor. et polit. de l'Alsace, Strasbourg, t. 1, 1787. *in*-4°.

Hourcastrème. Voy. l'addition à la fin du 6e. vol. *aj.* — Cathéchisme du chrétien par le seul raisonnement, *in*-8°. Toulouse, 1789.

Huet. (J. M.) — Les Lois de la nature dévoilées. Londres, 1800; *in*-8°.

Humières, (Louis-Joseph d') d'Aurillac, — a donné un Recueil de proverbes des différens peuples de l'Europe, et des Mémoires sur l'agriculture, qui se trouvent dans les Mémoires de la Société d'agricult. de la Seine, dont il est membre. — La Correspondance des villes et des campagnes, ouvrage périodique.

Hunter. (J.) — Traité sur le sang, l'inflammation et les playes d'armes à feu, 3 vol. *in*-8°. an 9.

Huzard, (J. B.) *aj.* — Mémoire sur la péripneumonie chronique, ou phtisie pulmonaire, *in*-8°. an 9. — Instruction sur l'amélioration des chevaux en France, destinée principalement aux cultivateurs, *in*-12.

I

IMBERT, (B.) — Stances sur le 19e. siècle, au général Bonaparte, premier consul de la République française.

ISNARD, *aj.* — De l'Immortalite de l'ame, *in*-8°. an 10.

J

JACOBS (J. B.) *aj.* — Traité de la dyssenterie en général, contenant une nouvelle methode curative, 1800, *in*-8°.

JACQUEMIN. — Memoire sur la Guyane Française, 1799, *in*-12.

JACQUEMONT, *lisez* Jacquemart du Valdaon; *aj.* — Reflexions d'un cultivateur américain sur le projet d'abolir l'esclavage et la traite des négres, traduites de l'anglais, 1790, *in*-12. — Le nouveau Mississippi, ou les dangers d'habiter les bords du Scioto, par un patriote voyageur, 1791, *in*-8°.

JADELOT (J. F. N.) fils. — Description anatomique d'une tête humaine extraordinaire, suivie d'un Essai sur l'origine des nerfs, 1799, *in*-8°. — Expériences sur le galvanisme et en général sur l'irritation des fibres musculaires et nerveuses par J. A. Humboldt, traduites de l'allemand avec des additions, 1799, *in*-8°.

JAUBERT, (Pierre) curé de Cestas, près Bordeaux, de l'academie des sciences de cette ville, sa patrie, mort à Paris, vers 1780. Il ne faut pas le confondre avec Joubert, chanoine d'Avignon et predicateur du roi. Son Dictionnaire des arts et metiers est une compilation utile. Sa traduction des Œuvres d'Ausone est fidèle sans être fleurie. Ces deux productions sont chacune les premières qui aiant eté publiees dans leur genre, et font l'éloge des connoissances, du goût et du jugement de l'abbé Jaubert. Dans les dernières annees de sa vie, il s'occupait à mettre en ordre d'immenses recherches qu'il avait faites sur l'histoire de Bordeaux.

JAUFFRET (J.J. A. Joseph) Voyez l'addition à la fin du 6e. volume, et *aj.* — Les Illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains, an 10, Perlet.

JOBELOT, premier président au parlement de Besançon, a publie la suite du Recueil des Edits, Ordonnances

et Coûtumes de la Franche-Comté. Dôle, 1664, *in-fol.*

Joly-de-Bévy, president à mortier au ci-devant parlement de Dijon, a donné : — Traité de la peremption d'instance, par F. J. Melenet, ancien avocat au parlement de Dijon, nouvelle édition, augmentée d'un traité du président Bouhier, sur la même matiere, avec des additions et des notes, Dijon, 1787, *in*-8°. — Œuvres de jurisprudence de M. Bouhier, etc. avec des notes et aditions, *in-fol.*, Dijon, tome premier 1787, tome 2 1788, tome 3 1789. La suite qui devait composer trois autres volumes, n'a pas paru.

Jolyclerc. *aj.* — Phytologie universelle, ou histoire naturelle et méthodique des plantes, de leurs propriétés, de leurs vertus et de leur culture, 1799, 5 vol. — Cryptogamie complète par Charles Linné, premiere édition française, calquée sur celle de Gmelin, augmentée et enrichie de notions élémentaires, de notes etc., 1798, *in*-8°.

Jondot. *aj.* — Ses observations critiques sur les leçons d'histoire de Volney ont eu du succès. — On a encore de lui un Paralelle de Louis XVI avec T. Songskings, empereur de la Chine. Il est un des redacteurs du journal des debats. La plupart des articles de voyages insérés dans ce journal sont de lui. On remarque qu'il les redige avec soin : il ne se borne pas à en faire un extrait sec et aride. Chaque voyage lui sert de cadre pour offrir aux lecteurs des rapprochemens utiles et des apperçus neufs.

Jordan, (Claude) est auteur d'un ouvrage très-imparfait, intitulé : Voyages historiques de l'Europe, Paris, 1695, 8 vol. *in*-12.

Jordan, (Camille) député proscrit au 18 fructidor. — Discours et rapports sur la liberté, l'exercice et la police de tous les cultes, *in*-8°. — Adresse à ses constituans sur la révolution du 18 fructidor, Londres, 1798, *in*-8°.

Jossenay (madame) — Sancerre et Adèle, ou le Mari coupable, suivi de la Femme desabusée, 2 vol. *in*-12.

Jourdan, général, administrateur en chef des départemens composés du ci-devant Piémont. — Précis des opérations de l'armee du Danube sous ses ordres, extrait de ses mémoires manuscrits, 1799; 2e. édition revue et corrigée, 1799, *in*-8°.

Jouvin, (Albert) natif de Rochefort, ou il est mort trésorier de France. Nous avons de lui : — Carte de l'evêché de Paris, Paris, 1714 *in fol.* — Voyageur d'Europe, Paris, 1672 : 6 vol. *in*-12. Ces ouvrages ne sont que des relations seches, mais exactes, composées sur les lieux par

un homme qui sait voir sans observer.

Jouy, (D.) — La Paix et l'Amour, divertissemens à l'occasion de la paix, Lille, 1798, *in*-8°.— Comment faire ou les Epreuves de Misantropïe et Repentir, commédie mêlée de vaudevilles (avec Longchamps) 1799, *in*-8°.— L'Arbitre ou les consultations de l'an 7, comédie en un acte (avec le même) 1799, *in*-8°.— Vaudeville au Caire, comédie folie en un acte (avec le même) 1799, *in*-8°.— Le Carrosse espagnol, ou pourquoi faire? vaudeville en un acte (avec Gersin) 1799, *in*-8°.— Le Faux-Frère, comédie en un acte (avec Pain) 1800, *in*-8°.

Joyant, *aj.* — Principes naturels, ou notions générales et particulières de l'immensité de l'espace des corps célestes, des principes du mouvement, etc. 5 vol. *in*-8°. an 9.

Jullian, *aj.* — Du retour en France des émigrés considérés comme fugitifs ou rebelles, 1800, *in*-8°.

Julliot, *aj.* — Essai moral, civil et politique sur la guerre, la paix et les négociations des Puissances, 1797, *in*-8°.

Jumelin, (J. B.) *aj.* — Il doit être considéré comme médecin, comme physicien et comme voyageur. Comme médecin, il s'est occupé à reconnaître par des expériences 1°. Les troubles que produit l'electricité sur l'economie animale; 2°. les effets de l'usage des stiptiques sur l'irritabilite; 3°. l'action générale des enivrans de toute espèce sur la même faculté, et l'action particulière de chacun de ceux qui sout connus. Comme physicien, en 1778 et 1779, il inventa, 1°. un moyen pour prendre l'eau au haut des syphons recourbés sans interrompre le courant etabli dans le syphon; 2°. une machine pneumatique d'une structure particulière; 3°. une pompe à feu dont la construction diffère absolument de celles qui existent. Un des travaux les plus importans auxquels il s'est livré avec le plus de constance, c'est la démonstration des effets, résultans du mouvement de rotation influencé par une ou plusieurs forces, dont la direction fait angle oblique avec l'axe de rotation. Comme voyageur, il a été du nombre des savans qui ont accompagné l'ex-ambassadeur Choiseul-Gouffier à Constantinople. Pendant son séjour dans cette capitale de la Turquie, il a eu l'occasion de répéter avec l'abbé Spallanzani, qui habitait alors la même ville, toutes ses expériences microscopiques, et il se proposait d'en faire de nouvelles sur la génération; mais le ridicule qu'on jetta avec raison sur cette partie des travaux de

Spalenzzani

Spallanzani, suspendirent ces espériences. Le phisicien français et le phisicien italien se bornèrent à des observations microscopiques qui furent poussées très-loin. Jumelin ne s'est pas borné à recueillir tout ce qui regarde l'histoire naturelle de la Turquie; on lui doit la découverte des ruines de *Githium*, dont personne n'avait parlé avant lui. Il a donné un mémoire sur cette découverte à l'Institut, et les journaux en ont parlé dans le temps. Il a aussi fait un voyage autour de la mer Noire, pour y faire des observations sur l'histoire naturelle; mais elles furent interrompues par la guerre qui éclata alors entre les Turcs et les Russes. Le voyageur français ayant été fait prisonnier par les premiers, on s'empara de ses manuscrits, et les fruits de son voyage ont été également perdus pour lui et pour le public. Il s'occupe dans ce moment de la continuation de ses œuvres diverses concernant les sciences et les arts, dont il a déjà donné un volume *in*-8°. que nous avons annoncé dans notre 4e. vol.

JURAIN, (Claude) avocat, maire d'Auxonne, vivait il y a environ deux siècles. On a de lui : Histoire des antiquités et des prérogatives de la ville et comté d'Auxonne, etc. *in*-8°., Dijon, 1611.

K

KÉRATRY, (A. H.) — Mon Habit mordoré, ou Joseph et son maître, 2 vol. *in*-12, Maradan.

KÉRIVALENT, a traduit en vers la première élégie de Tibulle.

KERSAINT, (Armand Guy) ancien chef de division des armées navales, député à la première assemblée législative et à la Convention, décapité à l'âge de 52 ans, en 1793. Lettre à Alexandre de Lameth, *in*-8°. — Le Bon sens, *in*-8°. — Le Rubicon, *in*-8°. — Institutions navales, ou premières vues sur les classes et administration de la France, *in*-8°. — Considérations sur la force publique et institution des gardes nationales, *in*-8°. — Opinion dans le procès de Louis XVI. — Moyens proposés à l'assemblée pour rétablir la paix dans les colonies, *in*-8°. 1792. — Accusation et défense en janvier 1793.

KLUYSHENS, (J. F.) — Introduction à la pratique des accouchemens, par Th. Denman, traduit de l'anglais, 2 vol. *in*-8°.

Koch, (Christophe Guillaume). Ajoutez, et changez son article ainsi qu'il suit :— Professeur d'histoire et de droit public à l'université de Strasbourg, député à la première assemblée législative, membre du Tribunat, associé de l'Institut national et de plusieurs sociétés littéraires, né à Bouxviller dans la ci-devant Alsace, le 9 mai 1737, a publié : *Commentatio historico-juridica de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio Romano-germanico*, *in*-4°. *Argent.* 1762 — Tableau des révolutions de l'Europe, Lausanne, 1771, *in*-8°. — Tableau généalogique des maisons souveraines de l'Europe, Strasbourg 1780, grand *in*-4°. — *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, Strasbourg, 1789, *in*-4°. avec figures. — Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge, enrichi de Tablettes chronologiques et généalogiques, Strasbourg, 1790, *in*-8°. en deux volumes. — Apperçu rapide de la position de la France, à l'époque de la prétendue coalition des souverains de l'Europe contre la constitution de 1791, *in*-8°. — Précis historique de la confession d'Augsbourg, de ses variations et de son affermissement par la paix de religion d'Augsbourg en 1555, et par celle de Westphalie en 1648, dans le journal de Brunswick, 1791. — Discours sur la motion de M. Mathieu, concernant les protestans d'Alsace, prononcé dans la société des amis de la constitution. le 15 octobre 1790, Strasbourg, 1790. — Principes généraux des protestans de la confession d'Augsbourg, et leur incompatibilité avec la constitution civile du clergé, *in*-8°., Strasbourg, 1791. — Plusieurs rapports faits au nom du comité diplomatique de l'assemblée législative, nommément le rapport sur la lettre de l'empereur Léopold écrite au roi, en conséquence du conclusum de la diète générale de l'Empire, prononcé le premier février 1792. — Traité sur la nature des biens ruraux dans les deux départemens du Rhin, Strasbourg. *in*-4°. — Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, Bâle, 1796, *in*-8°. en quatre volumes. — Tablettes chronologiques des révolutions de l'Europe jusqu'à la paix d'Amiens inclusivement, Strasbourg, chez les frères Levrault, an 10, 1802. — Table sommaire des traités entre la France et les puissances étrangères depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour, Bâle, 1802, en 2 vol. — Plusieurs mémoires

du même auteur se trouvent dans les mémoires de l'Institut, et dans la notice des manuscrits de la biblioth. nat.

L

Labaume, (Ant. Gilbert Griffet) *aj.* — Les Enfans de l'abbaye, traduit de l'anglais, an 9, Prieur. — Vie de Daniel de Foe, à la tête du Robinson Crusoé de Pankouke. — Quelques vers, nouvelle édition, an 9. — Apperçu statistique des Etats de l'Allemagne, traduit de l'allemand de Hoek, *in-fol.* an 10. — Partie de l'histoire des Lazarets, de Howard, dans le recueil de mémoires sur les établissemens d'humanité ; esquisse d'un ouvrage en faveur des pauvres, traduit de l'anglais de J. Bentham, *ibid* ; moyens de réformer les mœurs des pauvres *ibid* ; pour servir à un plan d'éducation nationale *ib.* — Les Abdéritains, trad. de l'allemand de Wiéland, 3 vol. *in*-8°., an 10. Dentu. — Extraits dans la Bibliothèque Germanique et dans la Décade Philosophique.

Lablée (Jacques), substituez ce nom à celui de *l'Ablé*, né à Beaugency, le 26 août 1751, ancien avocat au parlement de Paris, membre de l'Athénée de Lyon, a publié en 1775 : Essai de poésies légères (avec S. Maréchal), 1 vol. *in*-8°., Paris, Fétil, libraire. — En 1780, Apelles et Campaspe, comédie héroïque, 3e. édition, brochure *in*-18, Paris, Royez, libraire. — En 1785, opuscules lyriques, un vol. *in*-12, Paris, Royez, libraire. — En 1788, adresse aux électeurs de Paris. — Idées rapides sur un plan de constitution, brochure *in*-8°. — En 1789, Tableau de nos poëtes vivans, 1 vol. *in*-8°., Paris, Lavillette, libraire. — 1790 et 1791, ouvrages de politique et d'administration, un vol. *in*-8°. — En 1792 et 1793, le Fanal Parisien, 2 vol. *in*-8°. Paris, Gueffier, libraire. — En 1795, romances, un vol. *in*-18, Paris, Desenne, libraire. — En 1796 et 1797, Journal des Muses, recueil périodique, 6 vol. *in*-18, avec gravures. — En 1797, les nouveaux Troubadours, recueil lyrique, 2 vol. *in*-12. — En 1798, Werther à Charlotte, héroïde, brochure *in*-8°. — 1799, Lettre à Carnot, ministre de la guerre, brochure *in*-8°. — En 1801, Romances historiques et pièces diverses en vers et en prose, 2e. édition, 1 vol. *in*-12 avec gravures. — En 1801, Silvine, fille séduite, au général Blan-

ville, son séducteur, 2e. édition, un vol. *in*-12 avec gravures, Paris, Moutardier, libraire. — En 1801, Séligny, ou l'accusé de rapt, 1 vol. *in*-12, avec gravure. — En 1802, la Roulette, 2e. édit., un vol. *in*-12, avec gravure, Paris, Moutardier, libraire. — En 1802, l'Homme aux six Femmes, ou les effets du divorce; le Nouveau Chevalier; le Salon de Merlin, etc. 2 vol. *in*-12, avec gravures, Paris, Levrault, libraire.— En 1801, les Satyres d'Young, traduction libre, en vers français, brochure *in*-12, avec gravure, Paris, Marchand, libraire. — En 1802, les Rendez-vous de la Montagne, ou récréations des Enfans, 2 vol. *in*-18, avec gravures, Paris, Cordier et Legras, libraires. — Sous presse, Amour et Religion, histoire morale, 2 vol. *in*-12.

Labottière, (Jacques) imprimeur-libraire, à Bordeaux, sa patrie, où il est mort en 1798, âgé de 82 ans. Il joignait aux connaissances relatives à sa profession, de l'esprit, des talens littéraires et un goût éclairé pour les entreprises utiles. Il a été l'éditeur et le principal rédacteur de trois recueils, qui lui ont fait un nom dans son pays. Le premier parut sous le titre d'Affiches et Annonces de Bordeaux. C'était une feuille hebdomadaire, l'une des premières qui aient été entreprises dans les provinces. Le second ouvrage qu'on doive à Labottière, est l'Almanach des Laboureurs, recueil intéressant pour les cultivateurs. Son almanach de la province de Guyenne a servi de modèle aux annuaires qui ont paru depuis.

Lacepède, (Jean de) d'Aigualades, premier président à la chambre des comptes de Provence, auteur de deux gros Recueils de vers, l'un intitulé : — Théorèmes de J. M. de Lacepède, et l'autre : — Imitation des pseaumes, Toulouse, 1612, *in*-4°. Malherbe parle avec éloge de ces ouvrages, dont l'auteur était son contemporain. Ils sont au-dessous d du médiocre, même pour le temps, dit Dartigny, qui est le seul critique qui les fait connaître.

Lacépède, *aj.* — Ce savant naturalite que Buffon avait associé à ses travaux, justifie chaque jour le choix de ce grand homme. On ne peut pas dire qu'il ait la même touche que le Pline français; mais il en a une qui lui est propre. Tous deux ont connu le secret d'employer ce coloris brillant qui donne de la vie aux tableaux qui sortent de leurs mains. Sous la plume de l'un et de l'autre, l'histoire naturelle s'agrandit. Les détails les plus arides perdent leur sécheresse. Tous deux savent les embellir sans

nuire aux progrès des connaissances et sans arrêter la marche de l'observateur qui doit tout décrire. Un talent aussi rare n'appartient qu'aux écrivains du premier ordre. Buffon le possédait à un degré qui excitera à jamais l'admiration, et chaque jour son successeur se montre digne de son exemple. Le sénateur Lacépède n'a pas seulement fait preuve d'un grand talent dans ce genre où ses succès sont connus, il a ajouté à sa réputation littéraire en composant plusieurs éloges de savans dont il avait partagé les travaux. On lui doit entr'autres ceux de Daubenton et de Dolomieu, qui renferment de grandes beautés. Il y a surtout dans ce dernier éloge des tableaux aussi majestueux qu'imposans. L'orateur, en répandant des fleurs sur la tombe de Dolomieu, associe tous les souvenirs qui font le charme de la belle antiquité, aux regrets que sa mort inspire. Avant d'arriver à ce funeste événement, il parcourt avec ce minéralogiste les contrées célèbres qui, après avoir été le sanctuaire des sciences et des beaux arts, sont devenues la proie de la tyrannie et de l'ignorance qu'elle traîne à sa suite. Nous invitons nos lecteurs à parcourir cet éloge dont nous avons fait usage pour écrire la biographie de Dolomieu. C'est à regret que nous nous sommes vus forcés de le restreindre dans les limites que nous nous sommes prescrites; mais ce que nous en avons conservé, suffit pour qu'on partage notre opinion sur le mérite de cette production. Depuis l'article que nous avons inséré dans notre 4e. vol. le sénateur Lacépède a donné les ouvrages suivans: — Eloge de Daubenton. — *Id.* de Dolomieu. — La continuation de l'Histoire naturelle des poissons. — Des Mémoires à l'Institut.

LACROIX. (S. F.) *Voyez* l'addition à la fin du 6e. vol. et *aj.* — Traité des différences et des séries, faisant suite au Traité du calcul différentiel et du calcul intégral, *in*-4°. an 9. — Traité élémentaire de trigonométrie rectiligne et sphérique, et d'application de l'algèbre à la géométrie, *in*-8°. an 9. — Complément des élémens d'algèbre, à l'usage de l'Ecole centrale des Quatre-Nations, *in*-8°. an 9.

LADOUCETTE. — Philoclès, imitation de l'Agathon de Wieland, Fuchs, 2 v. gr. *in*-8°.

LAFAURIE, (Jean-Baptiste-Agathange) docteur en Sorbonne et professeur de théologie à l'Université de Bordeaux, sa patrie, où il est mort en 1762, âgé d'environ 60 ans. Etant provincial des Grands-Carmes, il fut chargé de faire des recherches archéographiques sur la Guyen-

ne, pour les annales de son Ordre. Il a laissé sur cette matière un travail plein d'érudition et de saine critique. Il est manuscrit, ainsi que beaucoup de sermons qui eurent de la vogue en leur tems, et les leçons de théologie qu'il dicta long-tems avec succès à l'Université de Bordeaux. Lafaurie écrivait aussi purement en latin qu'en français, et les études de sa profession ne l'empêchaient pas de cultiver les sciences et les arts. Il a coopéré utilement à la rédaction de la Bibliothèque Carmelite du père Cosme de Villers; et les nombreux articles qu'il y a fourni ne sont pas les moins curieux de cette biographie dont Lafaurie avait conçu le plan.

Laffrey, (l'abbé Arnoux) né à Gap, le 19 sept. 1735, mort à Paris le 19 sept. 1794. Nous avons de lui deux ouvr. médiocres, intitulés : — Vie privée de Louis XV, Londres, 1781, *in*-12. — Siècle de Louis XV, Paris, 1776, 2 vol. *in*-8°.

Lafon, médecin. — Introduction à la médecine de Cullen. — Philosophie médicale, 1797, *in*-8°.

Laharpe, (J. F.) *aj.* — Ce littérateur celèbre a publié, depuis que son article a paru dans cet ouvrage, sa Correspondance avec le grand duc de Russie, en 4 vol. *in* 8°. Dans cette Correspondance, beaucoup d'écrivains sont peu ménagés. Sous ce rapport, tous les bons esprits ont blâmé l'auteur de cette Correspondence. Il n'avait pas besoin d'ajouter de nouveaux lauriers à sa gloire littéraire, et le moyen qu'il a pris, loin de l'avoir augmentée, l'expose à de justes reproches. On attend avec impatience la suite de son Cours de littér. On eût désiré que cet ouvr. eût eu moins d'étendue, mais il n'en sera pas moins regardé comme une des meilleures prod. en son genre qui ait paru à la fin du 18e. siècle et au commencement du 19e. On annonce qu'il s'occupe d'un Poeme et de plusieurs autres ouvr. On a inséré de lui dans les journaux des fragmens de traductions en vers, et dans l'Almanach des Muses, une traduction en vers de la première Elégie de Tibulle, et de l'Ode d'Horace, *Ulla si juris tibi*, *etc.* Il fournit depuis quelque temps des articles littéraires dans le Mercure de France.

Lair; au lieu de P. A. *lisez* (Pierre-Noel-Aimé) et *aj.* né à Caen le 20 mai 1769, secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce du la même ville, membre de la Société Philomatique de Paris et de celle des Observateurs de l'homme, etc. — Plusieurs dissertations et articles de voyages dans différens journaux. — Le mot *huître* dans le nouveau dic-

tionnaire d'histoire naturelle.

Laire, (François-Xavier) bibliothécaire de l'école centrale du départ. de l'Yonne, naquit en 1739, à Dôle en Franche-Comté, de parens peu fortunés, qui exerçaient la profession de cultivateurs. Son goût pour la lecture et l'instruction le décidèrent fort jeune, à embrasser l'état monastique ; il entra dans la maison des Minimes de Dôle. Le calme et la solitude d'un cloître, l'avantage pour lui de jouir d'une bibliothéque immense qui existait dans ce couvent, le mirent à portée d'acquérir les connaissances profondes et variées qu'il possédait sur la bibliographie et les autres parties de l'histoire litteraire, la science des médailles, l'étude des antiquités, les langues anciennes, etc. Les nombreux voyages qu'il entreprit par la suite dans plusieurs parties de la France, en Grèce, et, à trois reprises différentes, en Italie, en même temps qu'ils contribuèrent à orner sa vaste érudition et à l'accroître encore, lui procurèrent l'occasion d'ouvrir des correspondances littéraires avec les premiers savans de l'Europe. Il fut l'ami de Barthélemi, de Rive, Saint-Léger, Caperonnier, Brunck, et autres bibliographes de France, d'Allemagne et d'italie. Pie VI, qui savait apprécier les talens, lui donna un gage de son estime. Plusieurs corps littéraires et savans se sont fait un honneur de l'admettre dans leur sein, entr'autres la ci-devant académie de Besançon, celles de Rome et de Florence. La Convention nationale rappellée, après le 9 thermidor, à des principes d'humanité, et voulant encourager les sciences et les beaux arts, long-temps abandonnés et proscrits, decerna, le 16 avril 1795, des gratifications à un certain nombre d'artistes et d'hommes de lettres connus. Laire y fut compris pour une somme de 2,000 francs. Ami des arts et de l'antiquité, il sut, avec courage, s'opposer plus d'une fois aux ravages du vandalisme dans ce département, et soustraire à la destruction des manuscrits, des cartulaires précieux, et autres monumens historiques. D'un caractère conciliant, adroit, mais sur-tout extrêmement obligeant, jamais il n'épargna son temps, ses peines ni ses démarches pour rendre service à ses amis, même dans des circonstances très-orageuses. Outre les ouvrages que nous avons indiqués dans notre 4e. vol. Il a publié : — Recherches et observations historiques sur un monument des arts, qui existait dans l'église de Sens. Magasin encyclopédique, année III, page 442. Ce monument est le tombeau d'Antoine Duprat, chancelier de France. — Lettre

sur différens monumens antiques trouvés à Auxerre.

LALANDE, astronome, *aj.* — La suite de ses 160 Mémoires a paru dans les deux premiers volumes des Mémoires de l'Institut, classe des sciences physiques et mathématiques. — L'Histoire céleste française a paru en 1801, et contient les observations de 50,000 étoiles, faites sous sa direction par Michel-François Lalande, neveu, qui est également membre de l'Institut, aidé par son epouse Marie Jeanne Harlay, pour la partie des calculs. Il a publié, en 1801, la Connaissance des temps pour l'an 12, 1804, qui contient un grand nombre de mémoires et de calculs faits par lui et ses élèves; les volumes précédens depuis 1795, en contiennent également beaucoup, entr'autres; en 1802, il a publié des tables de logaritmes stéréotipés, en petit format, les plus exactes et les plus commodes que l'on ait. — L'histoire de l'astronomie jusqu'en 1802, dans le Magasin encyclopedique et dans les divers volumes de la Connaissance des temps.—Il a fourni douze mille étoiles au grand Catalogue publié à Berlin, par M. Bode, et qui accompagne le plus grand et le plus bel atlas céleste qui ait été fait. — En 1802, il a achevé et publié les deux derniers volumes de l'histoire des mathématiques de Montucla, qui étaient restés très-incomplets par le décès de l'auteur. A la suite des éloges ajoutez, de Montalembert, Montpetit, Raymondis, Cadet, Poissonier, Deshauterayes, de mad. Duboccage, etc. — L'Almanach des Physiciens et les Mondes de Fontenelle, avec des notes, 1800.

LALAUNE (J. B.) *lisez* LALANNE.

LALLEMANT. — Voyage de Samuël Hearne du fort du Prince de Galles dans la baie de Hudson, à l'océan du Nord, entrepris par ordre de la compagnie de la baie de Hudson dans les années 1769 à 1772, et exécuté par terre pour la découverte d'un passage au nord-ouest, traduit de l'anglais, 1799, 2 vol. *in*-8°. — Marie et Caroline, ou entretiens d'une jeune Institutrice avec ses Elèves, de Marie Wolstonecraft Godwin, traduit de l'anglais 1799, *in*-12.

LAMARCK, (J. B.), *aj.* — — Annuaire Météorologique pour l'an 9, vol. *in*-18.

LAMBINET, (P.) — Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissemens au 15e. siècle dans la Belgique, Bruxelles et Paris, 1799, *in*-8°.

LAMILLIÈRE, (Chaumont de) a donné Mémoire sur le département des ponts et chaussées

chaussées, un volume *in*-4°., 1790

Lamoureux, (Justin) membre et fondateur de la société d'émulation de Nancy, défenseur officieux, homme de lettres, est auteur de plusieurs pièces fugitives en vers et en prose, insérées dans les journaux littéraires, de plusieurs mémoires lus à la Société d'Emulation, de réflexions sur la liaison de la législation et de la philosophie, de réflexions d'économie politique sur les lois des 16 pluviose an 2 et 30 floréal an 10; sous presse, un mémoire pour servir à l'histoire littéraire du département de la Meurthe, ou tableau des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusques en l'an 11 de la république, dans ce département.

Lancre (Pierre de); étant conseiller au parlement de Bordeaux, sa patrie, il fut chargé de présider une commission envoyée en Gascogne pour rechercher les imbéciles et les fripons qui se donnaient pour sorciers. Après en avoir jugé bon nombre, il fit sur l'art magique deux gros volumes, dont il dédia le premier au chancelier Sillery. Il a pour titre : Tableau de l'inconstance des mauvais Anges et Démons, Paris, 1612, *in*-4°. Les bibliomanes en payent cher les exemplaires qui se trouvent décorés d'une figure du sabat. Le second ouvrage est intitulé : L'Incrédulité et Mécréance du sortilége pleinement convaincues, Paris, 1622, *in*-4°. Rien de plus barbare que ces écrits, pour le sujet et pour le style. de Lancre en a publié deux sur la morale, l'un intitulé : Le Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses, 1611, et l'autre, le Livre des Princes, 1617, Paris, *in*-4°. C'est un fatras d'inepties audessous de toute critique. De ces diverses productions, la première seule a acquis à son auteur la singulière réputation d'un des plus célèbres démonographes du 17e. siècle.

Langlès, *aj.* — Voyage du Bengale à Petersbourg à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachemire, la Perse, sur la mer Caspienne, etc. suivi de l'histoire des Robillas et de celle des Seykes, par feu George Forster, traduit de l'anglais, avec des additions considérables, et une notice chronologique des Khans de la Crimée, d'après les écrivains turcs, persans, etc, 3 vol. *in*-8°. avec cartes, an 10.

Lannoy (de). — Elémens de la langue italienne, 1778, *in*-12. — Elémens de la langue française (en anglais) 1788, *in*-12. — Etrennes aux Enfans qui savent lire, ou Contes moraux, traduits de l'anglais, 1789, *in*-12.

Lantier (F.) *aj.* — Voyage

d'Anténor en Grèce et en Asie, avec des notions sur l'Egypte, 3e. édition, 5 vol. *in*-18, an 9, 4e. et 5e. an 10. Buisson.— Supprimez les Réflexions sur le plaisir par un célibataire, qui ont été mises par erreur au rang de ses productions, et qui appartiennent à M. Grimod la Reynière.

Laplace (Ant.), habile Jurisconsulte de Périgueux, où il est mort vers 1768. Nous avons de lui trois ouvrages élémentaires, qui attestent ses recherches pratiques sur le droit français. Ils sont écrits avec méthode, clarté et précision. Le plus connu est son recueil de Maximes journalières. Ce livre annonce dans son auteur une connaissance profonde des usages du palais, et surtout de la jurisprudence du parlement de Bordeaux. Le judicieux Bretonnier le cite avec éloge. C'est un utile supplément de Lapeyrère. Les auteurs citent habituellement Laplace, quoi qu'il soit peu ancien, et cela prouve le mérite de ses écrits. Ils sont intitulés : Introduction aux droits seigneuriaux, 1749 : *in*-12.— Maximes journalières du droit français, Paris, 1749, *in*-4°. — Dictionnaire des Fiefs, 1757, *in*-4°.

Larcher, *aj.* — Ce savant vient de publier une nouv. édit. de sa trad. d'Hérodote en 9 v. *in* 8°. qui était attendue avec impatience. On la trouve chez Debure et Barrois le jeune.

Larcher, (Pierre-André) né à Paris le 22 sept. 1741, professeur de mathématiques, membre de l'Académie des arts, de la Société libre d'institution de Paris, de la Société des sciences, lettres et arts, de la Société académique des sciences, de la Société des inventions et découvertes, et associé correspondant de a Société d Emulation d'Anvers. Il est auteur — d'un Rapport sur les cadrans logarithmiques du cit. Leblond, fait à la Société libre d'institution, le 26 prairial an 8, en séance publique. — D'un Rapport sur l'arithmétique mécanique du cit. Marchand, lu à la même Société le 26 nivôse an 7. — D'un second Rapport sur le même ouvrage, fait à l'Athenée des arts le 27 ventôse an 9, en l'assemblée générale. — D'une Notice sur la vie et les ouvrages du cit. Colombel, membre de la Société libre d'institution, lue à la séance publique de ladite Société le 26 nivôse an 10. Ces divers Rapports sont insérés dans les Mémoires des Sociétés savantes de l'an 10, n°. 2 en 6 vol. Il est aussi auteur de plusieurs autres petits rapports et ouvrages inédits. Il a fait à Paris, avant la révolution, des cours gratuits de mathématiques. Il avait au-

noncé en l'an 9 un cours public d'arithmétique adapté aux nouveaux poids et mesures.

Larichardderie. — De l'Influence de la revolution sur le caractére national, *in*-8°.

Larret (D. J.) chirurgien. — Mémoire sur les amputations des membres à la suite des coups de feu étayé de plusieurs observations, 1797, *in*-8°.

Lasalette a donné : — Mémoire sur la moralité de la musique, dans ses rapports avec les institutions républicaines et l'education — Nécessité d'établir à Grenoble un enseignement de musique, et surtout de musique morale. — Nouvelle méthode d'écrire la musique pour les compositeurs. — Mémoire sur le rithme musical. — Mémoire sur les paratonnerres. — Mémoire relatif à l'enseignement de la langue latine. — Dissertation sur l'origine du chant, de la lyre et de la flûte attribuée à Pan, servant d'introduction à des recherches sur les divers instrumens de musique, anciens et modernes, et sur leur origine.

Lasalle, général. — Clara Lennox, ou la Veuve infortunée, 1798, 2 vol. *in*-12. — Andronica, où l'Épouse fugitive, traduit de l'anglais : 1798, 3 vol. *in*-12.

Lasteyrie, (C. P.) Essai pour diriger et étendre les recherches des Voyageurs par le comte L. Berchtold, traduit de l'anglais, 1797, 2 vol. *in*-8°. — Traité des bêtes à laine d'Espagne, leurs voyages, la tonte, le lavage et le commerce des laines, les causes qui donnent la finesse aux laines, auquel on a ajouté l'Historique des voyages que font les moutons des Bouches du Rhône et ceux du royaume de Naples, l'origine, les succès, l'état actuel du troupeau de Rambouillet et les moyens de propager et de conserver la race espagnole dans toute sa pureté, 1799, *in*-4°.

Latognay (de). — Promenade d'un Français dans l'Irlande, Londres, 1797, *in*-8°. — Les Causes de la révolution de France, Edimbourg, 1797, *in*-8°.

Laudin. — Avis à mes concitoyens sur les moyens de conserver leurs enfans par l'inoculation simplifiée et mise à la portée de tout le monde, 1798, *in*-12.

Laurence. — Dieu et ses ouvrages, Ode. — Tableau des quatre saisons, Stances. — Traduction en vers de de l'Ode d'Horace : *Rectiùs vives Licini*. — Ode sur le temps. — Le temps ramenant la paix, Ode, Grenoble, *in* 4°. — Traduction en vers d'une Ode d'Horace. — Ode à l'Etre-Suprême. — Traduction en vers de l'Ode d'Horace, *Ad Lœlium*. — L'Esprit

et la Raison, allégorie en vers. — La Religion, Ode.

LAURENT. (Gabriel) — Introduction aux équations du troisième degré, précédée d'un sommaire de la nouvelle théorie des équations du second degré du même auteur, 1797, *in*-4°.

LAUTH, (Thomas) né à Strasbourg en 1758, docteur en medecine en 1781, professeur d'anatomie, de phisiologie et de chirurgie en 1784, médecin de l'hôpital 1794, professeur d'anatomie et de phisiologie à l'Ecole de Santé de Strasbourg, lors de sa création en l'an 3 de la république, à publié — *Dissertatio de analy urinæ et acido phosphoreo præside Spielmann, Arg.* 1781, *an* 4. — *Scriptorum latinorum de aneurysmatibus collectio*, in-4°. *Arg.* 1785. — *Ueber den einfluss des mondes auf die Fieber von Balfour, a. d. e. mit einer Vorrede von Th. Lauth, Strasbourg*, 1786, *in*-8°. — *Nosologia chirurgica, Arg.* 1788. in-8°. — *Vom aus ziehen fremder Korper aus Schusswunden von Percy, a. d. fr. übersezt und mit anmerkungen herausgegeben von Th. Lauth, Strasbourg*, 1789. — *Vom Witterungs-Zustand, dem scharlach friefel und dem bosen Hals, M. V.* in-8°, *Strasbourg*, 1800. — Elémens de myologie et de Syndesiccologie, *in*-8°, 2 vol., Strasbourg 1798. — *Vita Johannis Hermann, prof. medic. et historiae naturalis, Argent*, 1880, in-8°.

LAVAL. (F. G. B.) — Systême telégraphique décimal adopté par arrêté du Gouvernement, le 7 floréal an 7, destiné aux signaux des côtes de l'intérieur et à la correspondance des armées, par les citoyens Laval, Peyre, Moncabrié, Leblond et Véronèse, 1799, *in*-4°. Collection des Mémoires, Rapports et autres pièces relatives à un nouveau télégraphe, etc. 1799, *in*-4°.

LAVEDAN. (Jean-Baptiste). — Les Arts, poème en trois chants.

LAVERNE, (Philippe-Daniel Duboy) directeur de l'imprimerie de la République, mort le 22 brum. an 9, (13 novembre 1802.) Il était né à Trechâteaux, à quelques lieues de Dijon, le 17 septembre 1755. Il suffit, pour faire connaître l'éducation qu'il reçut, de dire qu'elle fut confiée aux soins d'un oncle maternel, le savant et laborieux auteur de l'art de verifier les dates, D. Clément, bénédictin, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : l'attachement réciproque qui unit toujours l'oncle et le neveu fait également l'éloge de l'esprit et du cœur de Laverne. La suppression des maisons religieuses lui fournit une occasion de témoigner sa reconnaissance à celui qui avait pris soin de sa

jeunesse ; il recueillit avec empressement le vieillard respectable qui se trouvait sans asyle, et lui prodigua toutes les attentions de l'attachement le plus tendre. D. Clément avait procuré à son neveu la connaissance du savant Bréquigny et de quelques autres membres de l'Académie des belles-lettres ; et, par suite de cette liaison, il fut chargé, en 1785, de rédiger la table des Mémoires de l'Académie, depuis le tom. 34 jusqu'au 43e. inclusivement. Les personnes qui font un usage habituel du recueil de ces Mémoires, ont apprécié la manière dont Laverne s'est acquitté de ce travail, et il a fait regretter que les tables précédentes n'eussent pas été exécutées avec les mêmes soins et avec le même degré d'intelligence. Ce fut à l'occasion de ce travail que Laverne commença à avoir des relations avec l'imprimerie ci-devant royale. Anisson-Duperron, qui distingua en lui les qualités morales, l'activité et les talens qu'il pouvait désirer dans un homme auquel il devait donner sa confiance, s'empressa de se l'attacher. Depuis ce moment, tous les instans de la vie de Laverne, toute son application, toutes ses connaissances acquises, furent consacrés à l'établissement qu'il administrait, sous la direction immédiate d'Anisson-Duperron. Il était loin d'aspirer à le remplacer, lorsque la tempête révolutionnaire le porta, comme malgré lui, à une place qui ne devait être pour lui, pendant plusieurs années, qu'une source continuelle d'inquiétudes et d'alarmes. L'imprimerie ci-devant royale, de laquelle sont sortis tant d'ouvrages célèbres, était bien éloignée, à l'époque où Laverne fut chargé de la diriger, de l'état auquel elle a été portée par ses soins : sous sa direction, elle a acquis une extension immense, elle est parvenue à un point de grandeur qui la rend un objet d'admiration pour tous les étrangers que la curiosité y attire. Vingt presses seulement étaient alimentées précédemment par les travaux de l'imprimerie du Louvre, le nombre en a été porté jusqu'à cent. Laverne était parvenu à réunir par ses talens les suffrages des hommes de lettres et des amateurs éclairés. Les témoignages de leur approbation l'ont aidé à dévorer les tracasseries sans nombre qui l'ont presque toujours assiégé pendant l'horreur du régime révolutionnaire dont il faillit être la victime. Le moment semblait être venu où il allait recueillir le fruit de ses peines, lorsqu'un accident, aussi affreux qu'imprévu, l'a enlevé à sa famille et aux lettres.

Lebret, (Henri) chanoine de Montauban, sa patrie, dont il a publié une Histoire en 1668, *in*-4°. C'est un Recueil d'événemens triviaux, arrangés à la hâte, sans style ni critique. Aucun biographe n'a parlé de cet auteur, quoiqu'il soit le seul historien de Montauban.

Léchard. — Parallèle entre le genre d'écriture brisé, cursif français et celui anglais, an 9.

Leclerc, (Louis-Claude) ancien officier d'infanterie, mort à Bordeaux il y a quelques années. Il fut un de ces militaires réformés qui cultivent les muses par désœuvrement, mais dont les loisirs n'amusent pas toujours le public. En 1763, Leclerc entreprit à Bordeaux, dans le genre du Mercure, un Journal qui périt d'inanition au bout d'un an, malgré les bonnes intentions de son auteur. Tous les morceaux fabriqués sur le Parnasse de la Garonne, y sont insérés, et il n'y en a aucun de marquant. Cette médiocrité dans les fournisseurs dégoûta les lecteurs. Trois Bordelais essayèrent, en 1767, de ressusciter l'Iris de Guyenne; mais leurs efforts ne furent pas plus heureux que ceux de Leclerc, parce qu'ils ne furent pas dirigés par le goût. Cependant cet écrivain n'était pas sans mérite. Nous avons de lui — l'Envieux, comédie en prose, Bordeaux, 1763, *in*-8°. — Le retour de Mars, divertissement en l'honneur du maréchal de Richelieu, Bord. 1763, *in*-12. — L'Iris de Guyenne, Journal composé de 24 numeros, Bord. 1763, 2 vol. *in*-12.

Lecreulx, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et membre de l'Academie de Nancy, a publie — des Mémoires sur les avantages de la navigation des canaux et rivières de divers départem. 1 vol. *in*-4°. an 3.

Légouvé, membre de l'Institut, *aj.*—Etéocle, tragedie, *in*-8°. an 9. — Penélope à Ulyse, imitation d'Ovide.— Des Pièces fugitives dans l'Almanach des Muses.

Legrand de Laleu. (L. A.) —Dissertation histor. et polit. sur l'ostracisme et le pétalisme, *in*-8°. an 9.

Lemare. (A.) — L'abréviateur latin, ou procedés neufs et analytiques pour apprendre le latin avec rapidité, vol. *in*-8°. Desenne.

Lepreux. — Julienne, ou le Caveau dans la forêt, *in*-8°. an 9.

Lescalier, (Daniel) *aj.* — Voyage en Angleterre, en Russie et en Suède, fait en en 1775, *in*-8°. an 9.

Leschevin. (P. X.) — Exposition des acides, alkalis, terres et métaux, de leurs combinaisons en sels et de leurs affinités électives, en

12 tableaux, par M. Trommsdorff, traduit de l'allem. avec des notes, *in-fol.* Renouard.

Lespinasse. (mademoiselle de) — Cette femme célèbre, par ses relations avec les gens de lettres les plus distingués du 18e. siècle, a droit d'obtenir une place à côté de madame Geoffrin et de madame Dudeffant, dont nous avons parlé dans notre ouvrage. Sa destinée a été aussi singulière que l'excès de sa sensibilité était rare. Quoique sa naissance fut le fruit d'une infidélité, elle était pourtant légitimée par les lois qui donnent au père tous les enfans nésdepuis le mariage;mais sa mère n'ayant pas dissimulé sa faiblesse, le mari, homme de condition, eut assez de crédit pour faire enlever cette enfant qu'il ne voulait pas reconnaître. Elle fut élevée dans un couvent de province, où l'on assurait sa subsistance sans que l'on sût ce qu'elle était. Objet de la jalousie d'un frère et d'une sœur qui craignaient qu'elle ne fût appelee au partage des biens, si jamais elle réclamait les lois, elle vivait dans des alarmes continuelles. Sa mère les redoublait encore, en lui recommandant les plus grandes précautions contre tous ceux qui la viendraient voirau couvent, de ne prendre aucune nourriture que celle de la maison, de ne recevoir ni bonbons ni bouquets, de ne sortir sous aucun prétexte. Sa mère laissa en mourant une somme d'argent pour elle, qui lui fut remise à condition qu'elle ne réclamerait pas les droits de sa naissance. Elle était venue quelque temps auparavant à Paris, appelée par madame Dudeffant, femme de beaucoup d'esprit, qui touchée des infortunes de mlle. de Lespinasse, et de l'esprit et des qualités qu'elle annonçait, lui avait proposé de venir loger chez elle. Ces sortes d'associations, de la part des gens du monde, commencent toujours par l'engouement, et finissent le plus souvent par l'indifférence: ici ce fut quelque chose de plus. Madame Dudeffant, vieille et aveugle, quoique très-aimable, pouvait perdre quelque chose à être comparée à une jeune personne bien faite, intéressante, spirituelle, et d'une figure agréable, avant que la petite vérole l'eût gâtée. Mlle. de Lespinasse sentit bientôt sa dépendance, parce qu'on lui montra de l'humeur. Elle ne pouvait s'affranchir, parce qu'elle n'avait rien. Sa tête déjà très-vive s'affecta au point qu'elle résolut de s'empoisonner. Elle prit soixante grains d'opium qui ne lui donnèrent point la mort qu'elle désirait, mais qui la jetèrent dans des convulsions epouvantables, dont ses nerfs de-

meurèrent toujours attaqués. Mme. Dudeffant fondait en larmes auprès de son lit : *Il n'est plus temps, madame*, lui disait mlle. de Lespinasse qui croyait n'en pas revenir. Cependant l'argent qu'elle reçut par la suite, de la succession de sa mère, et une pension du roi qu'on obtint pour elle, la mirent en état de vivre libre. Elle se sépara de mme. Dudeffant, conservant pour elle une reconnaissance respectueuse que rien n'avait pu étouffer, et ne parlant jamais d'elle qu'avec la plus grande réserve. D'Alembert, qui avait conçu pour elle le plus fort attachement, la suivit, se logea dans la même maison, et ne vit plus mme. Dudeffant. Mlle. de Lespinasse s'était fait d'autres amis aussi distingués : le célèbre président Hainault l'aimait au point de vouloir l'épouser, quoiqu'il eut 70 ans, ou peut-être parce qu'il les avait. Bientôt la maison de mlle. de Lespinasse rassembla la société la plus choisie et la plus agréable en tout genre ; depuis cinq heures du soir jusqu'à dix, on était sûr d'y trouver l'élite de tous les états, hommes de cour, hommes de lettres, ambassadeurs, seigneurs étrangers, femmes de qualité ; c'était presqu'un titre de considération d'être reçu dans cette société. Mademoiselle de L'Espinasse en faisait le principal agrément. Personne ne savait mieux faire les honneurs de sa maison ; elle mettait tout son monde à sa place, et chacun était content de la sienne. Elle avait un grand usage du monde, et l'espèce de politesse la plus aimable, celle qui a le ton de l'intérêt. Ce ton lui était facile : son ame était singulièrement aimante, et attirait tout ce qui avait en ce genre des rapports avec elle. Elle inspirait tant de confiance, qu'il n'y avait personne qui au bout de quinze jours de connaissance, ne fût prêt à lui conter l'histoire de sa vie ; aussi personne n'a jamais eu tant d'amis, et chacun d'eux en était aimé comme s'il eût été seul à l'être. On n'a jamais eu plus d'activité et plus de plaisir à obliger ; mais plusieurs de ses affections furent malheureuses. Elle avait aimé tendrement un jeune seigneur espagnol, le comte de Mora, dont la sensibilité paraissait égale à la sienne, et qui mourut à la fleur de son âge. Cette blessure, la dernière qu'elle ait reçue, saigna long-temps. Sa santé était déjà très-mauvaise et se détruisit de plus en plus. Dans les derniers temps de sa vie, elle ne voyait plus que ses amis intimes ; ils étaient tous dans sa chambre la nuit de sa mort, et tous pleuraient. Elle passa les trois derniers jours dans un affaissement qui lui permettait à peine quelques

quelques paroles. On la fit revenir un peu avec des cordiaux, on la souleva : Est-ce que je vis encore? dit-elle ; ce furent ses derniers mots. D'Alembert fut inconsolable de sa perte, et c'en fut une pour les gens de lettres dont elle augmentait la considération par la société qu'elle recevait avec eux. Madame Dudeffant dit, en apprenant sa mort : « Elle aurait bien dû mourir quinze ans plutôt, je n'aurais pas perdu d'Alembert ».

LESPINASSE, (le général) — Essai sur l'organisation de l'artillerie, *in*-8°. an 9.

LESUIRE. — Le Nouveau Monde, ou Christophe Colomb, poème, *in*-8°. an 9.

LESUR. — La Veuve du républicain, ou le Calomniateur, comédie en 3 actes, en vers, 1793, *in*-8°. — Les Francs, poëme héroïque en 10 chants, 1797, *in*-8°.

LEULIETE, (J. J.) — Des Emigrés français, ou réponse à M. Lally-Tolendal, 1797, *in*-8°. — Réflexions sur la journée du 18 fructidor, en réponse à Richer Serizy, 1798, *in*-8°.

LEVASSEUR. — Explication de la loi du 4 germinal an 8, sur la faculté de tester et de disposer entre-vifs, *in*-12, an 9. — Manuel des nouvelles justices de paix, ou Traité des différentes fonctions civiles et criminelles des officiers publics qui y sont attachés, avec des formules d'actes, *in*-8°., Garnery.

LEVEILLÉ (J. F.) Membre des sociétés de médecine, médicale d'émulation, d'histoire natur. et philomatique de Paris et de celle de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles, *aj.* — Manuel pour servir à l'histoire naturelle des oiseaux, des poissons, des insectes et des plantes, où sont expliqués les termes employés dans leur description et suivant la méthode de Linné. traduit du latin de J. Rh. Forster, augmenté d'un mémoire de Murray sur la conchyologie, traduit de la même langue, et de plusieurs additions considérables, 1799, in-8°. — Dissertations physiologiques sur la nutrition du fœtus considéré dans les mammifères et dans les oiseaux, 1799, in-8°. — Mémoire dans le recueil périodique de la société médicale de Paris. — Traité pratique des maladies des yeux, ou expériences et observations sur les maladies qui affectent ces organes, par A. Scarpa, traduit de l'italien sur le manuscrit de l'auteur, et augmenté de notes, 2 vol. *in*-8°.

LÉVIS. — Oraison funèbre de Louis XVI., 1793, et de Marie-Antoinette, reine de France, 1793, *in*-8°.

LEVIZAC, (l'abbé) — Discours sur l'Article, 1797, *in* 8°. — L'art de parler et d'é-

crire correctement la langue française, ou nouvelle grammaire raisonnée de cette langue à l'usage des étrangers, Londres, 1797, *in*-8°. 2e. édition, 1800, grand *in*-8°. — Abrégé de la grammaire française, ib., 1798, *in*-12. — Fables de la Fontaine, ib., 1798, 2 vol. *in*-8°. — Lettres choisies de madame de Sévigné et de madame de Maintenon, avec des notes, ib. 1798, *in*-12. — Traité des sons de la langue française, suivi du traité de l'orthographe et de celui de la ponctuation, ib. 1800, grand *in*-8°.

Leyre, (Alex. de) *aj.*— naquit à Porlets près de Bordeaux, au mois de janvier 1726, et mourut à Paris le 20 ventose de l'an 5, 1797, à l'âge de 71 ans. Cet écrivain a acquis moins de célébrité par ses ouvrages que par ses rapports avec plusieurs écrivains du 18e. siècle, qui ont eu une grande renommée, tels que J. J. Rousseau, Thomas, d'Alembert, Duclos, le baron d'Holbach, Bailly, etc. Deleyre avait reçu de la nature un tempérament mélancolique qui fut pour lui une source inépuisable d'inquiétudes et de chagrins. Il passa les premièress années de sa jeunesse dans une pension de Bordeaux, où un maître dur punissait ses moindres fautes par des châtimens cruels. Lorsqu'il fut en état d'entrer au collége, il fut admis chez les jésuites, qui voulurent se l'attacher. Dès l'âge de quinze ans, il porta leur habit. Une dévotion ardente fit alors fermenter son imagination, et l'on assure que l'idée des supplices éternels troublait souvent sa raison. Il passa plusieurs annees dans cet état de crainte et de perplexité; mais il se fit bientôt une révolution totale dans son être : Deleyre quitta les jésuites et vint à Paris pour cultiver les lettres. Les dispositions qu'il annonçait lui méritèrent la bienveillance de Montesquieu. Ce grand homme lui procura la connaissance de plusieurs gens de lettres, dont les conseils servirent à le guider dans ses travaux littéraires. Après avoir employé plusieurs années à méditer la philosophie du chancelier Bacon, il en publia une analyse à l'âge de vingt-neuf ans. Cette production médiocre n'est pas digne d'un sujet aussi grand que la philosophie de l'illustre chancelier d'Angleterre; mais malgré sa faiblesse et ses défauts, elle procura à l'auteur la connaissance des éditeurs de l'Encyclopédie, qui le chargèrent de rédiger plusieurs articles, entr'autres celui *Fanatisme*. La réputation que Deleyre avait acquise par son analyse de la philosophie de Bacon, lui fit obtenir la protection du duc de Nivernois, qui le fit nommer secrétaire

des Carabiniers, dont le comte de Gisors était colonel ; mais la mort de ce dernier rendit sa nomination infructueuse. Peu de temps après, il fut attaché à l'ambassadeur de Vienne en qualité de secrétaire particulier ; mais son séjour à Vienne ne fut pas long. Des tracasseries le forcèrent à revenir à Paris, d'où il fut envoyé à Parme pour être le bibliothécaire de l'Infant sous la direction de Condillac, qui était le précepteur de ce prince. A la fin de l'éducation Deleyre revint à Paris avec une pension de 2000 livres. Il s'occupa alors de la continuation de l'histoire générale des Voyages, et il en publia le 19e. volume. Depuis, Deleyre a fait paraître un essai sur la vie et les ouvrages de Thomas ; c'est sa dernière production. En voulant élever un monument à la mémoire de son ami, il s'est permis des déclamations qui rendent la lecture de ce panégyrique fatiguante et insipide. L'intention de l'ami était louable ; mais les moyens de l'écrivain n'offraient que de l'exagération et une privation entière de goût. Au reste, cet ouvrage n'a point eu de succès, et quoiqu'il ait été prôné dans le temps qu'il parut, par quelques amis de l'auteur, leurs eloges ne l'ont pas empêché de tomber dans l'oubli. Deleyre aimait beaucoup la poésie. On a de lui quelques romances, que J. J. Rousseau a mises en musique. On les trouve dans l'édition des œuvres du philosophe de Genève pub. par Poinçot, tomes 37 et 38. Il a laissé plusieurs manuscrits, entr'autres une traduct. en vers du poème de Lucrèce, et un roman politique. Deleyre avait été membre de la Convention. Quoiqu'il fût un des deputés de la Gironde qui excitèrent la jalousie de Robespierre, et la rage de Marat, il fut assez heureux pour ne pas partager la proscription et la fin déplorable de ses malheureux collègues. Lorsqu'il sortit de la Convention, il fut du nombre des premiers membres de l'Institut national ; mais il ne jouit pas long temps de cet honneur littéraire. On cite de Deleyre plusieurs traits de misantropie, qui prouvent que sa raison n'était pas toujours calme. On cite sur-tout un testament qu'il fit en Italie dans un accès de melancolie, dans lequel il s'exprimait en ces termes : « Au sentiment » des maux publics, se joint » dans mon ame une raison » puissante de désirer la fin » de mes peines secrètes. Tout » ce que j'ai vu dans mon » siècle serait capable de me » faire mépriser les hommes, » si je ne craignais de rejetter » sur eux les torts de mon ca- » ractère, qui sont ceux de » la nature. Enfin, que ce soit » ma faute ou celle d'autrui

» je ne puis plus supporter » mon existence, etc. ». Ce testament, qui fut fait en 1772, se trouve cité dans les mémoires de l'Institut. Ainsi l'existence de cet acte bisarre ne peut être révoquée en doute. Il suffit pour prouver que la raison de Deleyre n'était pas toujours calme. Au reste, c'était un homme d'une probité intacte et sevère, d'une rare pureté de mœurs; il étoit ami chaud, et la plus forte passion qu'il ait eue, est celle de l'indépendance.

Lezermes, (M.) — Catalogue alphabetique des arbres et arbrisseaux qui croissent naturellement dans les Etats-Unis de l'Amerique septentrionale, trad. de l'anglais de M. Humphry Marshall, *in*-8°. an 9.

Libes (A.) *aj.* — Théorie de l'élasticite appuyée sur des faits, confirmée par le calcul, 1800, *in*-4°.

Liéble, (Philippe-Louis) *aj.* — Il fit ses études dans l'Université, et fut reçu dès l'âge le plus tendre dans la ci-devant congrégation de Saint-Maur. Après les études ordinaires, et un cours de langues anciennes, il fut chargé d'enseigner la rhetorique et la philosophie à ses confrères; mais, comme il avait toujours montre un goût particulier pour les belles-lettres, on ne tarda pas à le faire revenir à Paris, pour lui faciliter les moyens de s'y livrer tout entier; ce qu'il fit aussitôt, il n'avait alors que vingt-quatre ans. Deux ans après, il fut nommé bibliothecaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. Il contribua beaucoup à l'enrichir et à la rendre plus utile encore aux savans et au public, en l'ouvrant cinq heures tous les jours, sans jamais prendre de vacances. Après avoir été exposé à toute sorte de désagrémens et de dangers, au commencement de la révolution, pour sauver du pillage ce monument confié à sa garde, voyant les nouveaux périls dont on l'environnait, les fourneaux d'atteliers qu'on y adossait, la rafinerie générale du salpêtre que l'on établissait au-dessous, il crut devoir faire à ce sujet des observations écrites et verbales aux différentes autorités constituées. Elles furent inutiles, et le firent regarder de mauvais œil. Malheureusement ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Le 2 fructidor an 2, vers neuf heures du soir, le feu prit à ce qu'on appellait le séchoir du salpêtre, gagna rapidement les combles, et consuma, en moins de six heures, une des plus riches bibliotheques de l'Europe. Le bibliothecaire Lieble demeura à son poste, tant qu'il crut pouvoir sauver quelques parties de cette propriete publique. Ce ne fut que lorsqu'il la jugea perdue sans

ressource, et qu'il vit le feu au-dessus de son appartement, qu'il s'occupa de ses propres intérêts; mais il était trop tard; il eut le malheur de perdre entièrement sa bibliothèque particulière, composée de plus de 1500 volumes d'ouvrages choisis; une collection de cartes de géographie ancienne et moderne des plus précieuses; six cartons et plusieurs porte-feuilles remplis de recherches et de dissertations sur la Notice des Gaules du moyen âge, de Danville, son oncle, fruit de 35 ans de travail, enfin la majeure partie de ses effets. Outre la Notice des Gaules du moyen âge, qui formait sa principale occupation avant ce funeste événement, il avait composé en 1764, un mémoire sur les limites de l'Empire de Charlemagne, qui obtint le prix proposé sur ce sujet par l'académie des belles-lettres. Il a travaillé avec le savant Frébonius, abbé de Saint-Emmerans de Ratisbonne, à l'édition d'Alcuin, précepteur de Charlemagne, dans laquelle il a fait entrer quantité de variantes, beaucoup de notes, et 71 lettres d'Alcuin et de Charlemagne, très-intéressantes pour l'histoire, et qui n'avaient pas encore vu le jour. Il a eu une très-grande part au dictionnaire diplomatique, imprimé sous le nom de *D.* de Vaines, ainsi qu'à la dernière édition des Capitulaires de Baluze. Il est aussi auteur de plusieurs dissertations, lettres et mémoires, sur divers objets, que le public a favorablement accueillis. Il fut pendant plusieurs années jusqu'à la révolution, membre des assemblées qui se tenaient chez le Garde des sceaux, pour la collection des chartres et diplômes de France, relativement au droit public, à l'histoire, à la chronologie, à la diplomatie, aux usages, mœurs, et coutumes des différens siècles, et dont il a paru 3 vol. *in-fol.*, chez Nyon aîné, en 1789. Après l'incendie de la bibliothèque de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, la Convention nationale employa Lieble à l'agence temporaire pour le triage des titres et archives de la République. Il se livra pendant dix-huit mois avec le plus grand zèle à ce travail, qui lui fatigua prodigieusement les yeux et la poitrine. Une sorte d'épuisement, quelques infirmités, son âge de 62 ans, le besoin de repos, le portèrent à donner sa démission, après avoir remis au ministre de la justice un plan raisonné de la réunion et de l'arrangement des différentes espèces de titres et archives de Paris et du département de la Seine.

Liger, (A.) — Campagnes des Français pendant la révolution. — Campagnes d'été

et d'hiver de l'an 1792 avec une notice géographique des lieux qui y sont cités, Blois et P. 1797, *in*-8°. — T. II. la camp. de 1793, 1798, *in*-8°.

LOCRÉ, (N. G.) — La législation française, ou recueil des lois, des réglemens d'administration, et arrêtés généraux basés sur la constitution, an 9.

LOIS (Jean des) *Joannes de Legibus.* — On a de lui un ouvrage curieux intitulé : *Speculum inquisitionis Bizuntinæ in*-8°. Dôle.

LOMBARD (J. L.) *aj.* — Ce professeur ne bornait pas ses connaissances aux sciences abstraites, il s'adonnait aussi par délassement à la littérature. Il parlait, ou entendait les principaux idiômes de l'Europe; les langues latine, allemande, anglaise, italienne et espagnole lui étaient familières. — Nous invitons ceux qui desireroient connaître tous les détails de la vie de ce célèbre professeur, à lire son éloge par C. N. Amanton, jurisconsulte à Auxonne; cet éloge qui vient de paraître, a pour titre : Recherches biographiques sur le professeur d'artillerie Lombard, *in*-8°. an 11. Desessarts.

LOMBARD (C. G.) *aj.*—Neslie, poëme, 1797, *in*-12.— Le Journaliste, ou l'Ami des Mœurs, comédie en un acte en vers, 1798, *in*-8°. — Le Banquier, ou le Négociant de Genève, comédie en 3 actes et en vers libres, 1798, *in*-8°.

LONEUX (E.) — Grammaire générale appliquée à la langue française, *in*-8°. an 9.

LONGCHAMPS a donné les Consultations de l'an 7, comédie en un acte (avec Dejony).

LONYER-VILLERMAY.— Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie isolée, par l'observation et l'analyse de l'hystérie et de la mélancolie, un vol. *in*-8°. Méquignon aîné.

LOPES (Jean) professeur de médecine et de botanique à Bordeaux, vers le milieu du 17e. siècle. Il jouissait de la réputation d'un très-habile médecin dans cette ville, quoiqu'il ait peu écrit. On connait de Lopes un petit *in*-4°. intitule : *Questio medica, de Chrisi*, Bordeaux, 1633.

LOPES (Jérome) *Lopesius*, savant chanoine de Bordeaux, fils du précédent, qui vivait encore en 1695. Professeur de théologie en l'Université de cette ville, il était très-consulté comme canoniste, et fort renommé pour ses sermons. Cependant ses ouvrages en cette partie, sont tombés dans l'oubli. Le livre qui l'a fait connaître utilement, est son histoire de l'Eglise et des archevêques de Bordeaux. Il est cité par tous les agiographes, pour son érudition et son exactitude. Il y a des recherches curieuses, qu'on

ne trouve pas ailleurs. Voici le titre des productions de Lopes : *Theses Theologicæ*, Bordeaux, 1638, in-4°. — L'Eglise métropolitaine de Bordeaux, avec l'histoire de ses archevêques et le Pouillé de ce diocèse, Bordeaux, 1668, *in*-4°. — Sermons, Bordeaux, 1676, 2 vol. *in*-12. — Oraison funèbre d'Henri de Béthune, Bordeaux, 1680, *in*-4°. — *Item* de la reine Anne d'Autriche, Bordeaux, 1683, *in*-4°. — *Item* du prince de Condé, Bordeaux, 1687, *in*-4°. — *Instructorium conscientiæ*, Lyon, 1687, 2 vol. *in*-8°.

LORENTZ, (Jean-Michel) né à Strasbourg en 1723, fit ses études à l'Université de cette ville sous la direction de M. Scœpflin, dont il fut un des principaux éléves. Instituteur des princes de Nassau-Usingen, il accompagna ces princes à l'Université d'Utrecht, et voyagea depuis avec eux en Hollande, en France et en Allemagne. En 1752, il fut nommé professeur surnuméraire d'histoire à l'Université de Strasbourg, à la recommandation de M. Schœpflin, qui lui céda en 1756 sa chaire d'éloquence en cette Université. C'est en cette double qualité qu'il prononça un grand nombre de Discours latins, et qu'il publia successivement plusieurs ouvrages élémentaires d'histoire et de chronologie, et une foule de Traités et de Dissertations savantes et critiques, principalement sur l'histoire de France. Sa *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, qu'il publia depuis 1790, en 4 vol. *in*-8°. exigerait surtout d'être mieux connue qu'elle ne l'est. Elle dépose en faveur de la vaste érudition de l'auteur et de son application infatigable. Cet ouvrage ne peut qu'être d'une grande ressource à ceux qui aiment à étudier l'histoire de France dans ses vraies sources. Cet auteur estimable mourut en 1801, à l'âge avancé de 78 ans. Il laissa une foule de manuscrits qui furent déposés, après sa mort, à la bibliothèque de la ville de Strasbourg. Ses ouvrages imprimés sont les suivans : — *De antiquo coronæ Galliæ et Carolingorum Franciæ regum in regnum Lotharingiæ jure*, in-4°. *Argent.* 1748. — *De Successione in illustriora feudatrium regnorum, Franciæ, Germaniæ, Italiæ*, in-4°. *Arg.* 1748. — *De Transitu Constantini M. ad sacra Christianorum*, 4. *Arg.* 1757. — *Epitome rerum Gallicarum ab origne gentis usque ad Romanorum imperium*, in-4°. *Arg.* 1762. — *Epitome rerum Gallicarum sub Romanorum imperio ab a. u. c.* 630, *ad a. ch.* 430, *sect.* 1, 2, 3, 1762. 1766, *Arg.* in-4°. — *Annales breves regum Meroveorum à Francici regni primordiis ad*

a. c. 752, in-4°. *Arg.* 1773. — *Annales breves Historiæ Franciæ regum Carolingorum ab a.* 752-987, in-4°. *sect.* 1, *sistens regnum Pipini Brevis ab a.* 752-768. — *Sect.* 2, *sistens regnum Caroli M. ab a.* 768-814, *Partibus quinque*, in-4°. *Argent*, 1770-1782. — *Aera Christianorum vulgaris brevi commentatione exposita*, in-4°. *Argent.* 1766. — *Annales Paulini, S. Pauli apostoli facta vitæ temporum ordine digesta. Pars prior sectiones duæ*, in-4°. *Arg.* 1769. *Pars posterior*, in-4°. Ibid. 1769, *sectiones duæ.* — *Tabulæ temporum factorumque orbis terræ, ab orbe condito ad Christum natum sol. Arg.* 1770, *editio altera.* — *Tabulæ temporum factorumque orbis terræ ab a. ch.* 1-800, *sect* 1, 2 3, 4, *fol. Arg.* 1773. — *Tabulæ temporum factorumque Germaniæ sol Arg.* 1773, *editio altera* — *Elementa historiæ universæ, usibus auditorum edita*, in 8°. 1772. — *Elementa historiæ Germanicæ usibus auditorum edita*, in-8°. *Arg.* 1776. — *Acta Trudperti martyris omnium quæ extant antiquissima, ad illustrandas origines domûs Harsburgo. Austriacæ, ex codice manuscripto Academiæ Argentoratensis producta*, in-4°. *Arg.* 1777. — *Tentamen interpretationis novæ LXX, hebdomadum Danielis*, in-4°. *Arg.* 1781. — *Memoria fratris optimi, carissimi S. F. Lorenzii*, in-4°. *Arg.* 1784. — *Examen decreti Imp. Phocæ de primatu Romani Pontificis*, in-4°. *Arg.* 1785. — *Summa historiæ Gallo-Francicæ civilis et sacræ*, in-8°. *Arg.* 1790-1793, *tom.* 1-4. — *Urbis Argentoratûs brevis historia, sect.* 1, *Argentoratus Romana* in-4°. *Argent.* 1789.

Losrios, (François) *aj.* né en 1728, libraire à Lyon. — Œuvres de François de Losrios, contenant plusieurs anecdotes, observations curieuses, descriptions de plusieurs biblioth. et voyage d'Hollande et d'Angleterre, *in*-18. Londres, 1789. — Petite Bibliothèque amusante, vol. *in*-18. Londres, Lyon, 1766. — Science de la Librairie à l'usage des élèves de cet état, et plusieurs Romans.

Louis XV, né le 15 février 1710, mort en 1774. Ce prince avait le goût des beaux arts, et connaissait l'histoire et la géographie. — On a de lui un petit vol. *in*-8°. 1718, sur le cours des principales rivières de l'Europe, ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célebre géographe de Lisle.

Louis XVI, né à Versailles le 22 août 1754, décapité à Paris le 21 janvier 1793. Ce prince a traduit de l'anglais : — Règne de Richard III, ou Doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés, par Horace Walpole. Cet ouvrage a été imprimé sur le manuscrit écrit en entier de la main de Louis XVI, avec des

des notes, 1800, *in*-8°. On assure encore que ce prince a redigé les instructions qui furent données à la Peyrouse avant de partir pour faire son voyage autour du Monde.

LUCAN, (Bernard) avocat, a donné : — Traité sur l'usage des colombiers et des volières en Bourgogne, avec cette epigraphe : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas*, *in*-8°. Dijon, 1772. — Traité des mésus à l'usage du duché de Bourgogne, etc. *in*-8°. Dijon, 1772.

LUCAS-ROCHEMONT. — Almanach littéraire, ou Etrennes d'Apollon, v. petit *in*-12.

LUCE DE LANCIVAL, *aj.* — Epître à Clarisse, sur les dangers de la coquetterie, suivie de l'Epître à l'ombre de Caroline. Discours prononcé à la distribution des prix du Prytanée, *in*-8°. (1800.)

LUNEAU DE BOISGERMAIN, (Pierre-Joseph) *aj.* né à Issoudun en 1732, mort le 4 nivôse de l'an 10. (2 décemb. 1801.) Luneau de Boisgermain était né de parens aisés; son père était juge-garde de la monnaie de Bourges. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra des dispositions heureuses qui furent cultivées avec soin dans la maison patern. Quand il fut en état de recevoir les leçons qui devaient terminer son éducation, on le plaça chez les jésuites. Après avoir fini ses classes, la société le choisit pour être un de ses professeurs. Il en exerça les fonctions pendant plusieurs années, et ne les quitta que pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le premier ouvrage que Luneau de Boisgermain publia, fut les principes de la lecture, de l'ortographe et de la prononciation française. Peu de tems après, il fit paraître son Commentaire sur Racine. L'edition qu'il donna des Œuvres de ce grand poëte, a été justement recherchée : moins sans doute pour les commentaires que pour la correction et la beauté de l'impression ; car Racine peut facilement se passer de commentaires et Luneau de Boisgermain n'en eût pas ajouté à son édition, s'il n'eût pas cru qu'ils serviraient à le soustraire aux poursuites de la Chambre syndicale de la librairie; mais cette précaution ne l'empêcha pas d'avoir un procés. Luneau de Boisgermain ayant succombé, résolut de se venger. Il en trouva l'occasion en attaquant les libraires qui avaient imprimé la première édition de l'Encyclopédie, et en demandant qu'ils fussent condamnés à restituer environ 500 livres à chacun de leurs souscripteurs : ce qui aurait fait une somme énorme, s'il eut obtenu la victoire; mais après neuf années de combats dans differens tribunaux, les libraires gagnèrent leur cause.

Luneau de Boisgermain, épuisé par les dépenses qu'il avait faites et surtout par la saisie des éditions qu'il avait imprimées, fut obligé de chercher d'autres ressources pour exercer ses talens. Il imagina un plan de correspondance entre Paris et les provinces, pour faire parvenir par la poste tous les ouvrages qui s'imprimaient dans la capitale. Ce plan eut le plus grand succès. Ce fut vers cette époque que Luneau de Boisgermain donna son Cours de langue latine. Il publia ensuite ses Cours de langues italienne et anglaise. Dans ces différens Cours, Luneau de Boisgermain a suivi la méthode de la traduction interlinéaire. Lorsque la mort l'a enlevé presque subitement aux lettres et à ses amis, il s'occupait de publier une traduction interlinéaire d'Homère. Ses travaux relatifs à l'enseignement des langues anciennes et modernes, lui donnent droit à la reconnaissance publique. Luneau de Boisgermain avait un caractère prononcé. Il montra du courage dans plusieurs circonstances difficiles, et surtout pendant le règne de la terreur. Son imagination active était sans cesse occupée de plans d'amélioration. Son dernier ouvrage, relatif au commerce de la librairie, en fournit une preuve. On lui a reproché, avec raison, de montrer souvent trop de confiance dans ses projets et dans ses opinions. Mais où est l'homme qui est exempt de défauts? si Luneau de Boisgermain n'a pas enrichi la littérature française d'ouvrages marquans, il a fait servir ses connaissances littéraires à préparer de bons littérateurs. Il a travaillé pour perfectionner l'enseignement public, et, sous ce rapport, on doit le placer au rang des écrivains qui ont consacré leur vie à publier des ouvrages plus utiles que brillans. *Aj.* à ceux que nous avons cités dans notre 4e. vol. — Aimans artificiels du cit. Lenoble, *in*-18. an 9. — Mémoire pour les Imprimeurs et Libraires de Paris, *in*-4°. an 9.

M

MACÉ, (Ogier) prêtre, maître de l'hôpital des Ardens du Mans, sa patrie, est auteur d'un petit volume imprimé pour la première fois en 1539, sous ce titre: — Carte ou Description du comté et pays du Maine.

MAHIAS. (J. M.) — Avis à tous les Gouteux de la terre

ou Remède pour la Goute, éprouve depuis seize ans avec un succès complet, 1796, *in*-18. — Geographie moderne de la France par le cours des fleuves et rivières, 1798, 2 vol. *in*-8°.

MAIMIEUX. (J. de) — Pasigraphie, ou premiers Elemens du nouvel art-science, d'ecrire et d'imprimer en une langue de manière à être lu et entendu dans toute autre langue sans traduction, inventé et rédigé par J. M. première edit. orig. comme édition en langue allem. 1797, *in*-4°. — Les 3 Musées de l'enfance, contenant le spectacle de la nature, les spect. de la société humaine et les spect. des arts et sciences, *in*-4°. 1798.

MAHON, medecin. — Médecine-pratique de Maximilien Stoll, traduct. nouv. 3 vol. *in*-8°. — La Médecine legale et police médicale, 3 vol. *in*-8°. — Mahon est mort à la fin de 1800.

MAICHIN, (Arnaud) avocat célèbre à Bordeaux, dans le dernier siècle où il a vecu. On lui doit la première publication de la coutume de la ci-devant Saintonge, et les savans Commentaires dont il l'a accompagnée, qui ont eu de la reputation dans leur temps. — Il a également laissé à cette province une Histoire utile, mais peu connue. On doit de la reconnaissance à Maichin, pour s'être livré à des recherches qui en ont facilité de meilleures. Il est assez estime comme jurisconsulte et nullement comme historien. Ses ecrits annoncent beaucoup de lecture, mais peu de talent pour se les approprier. Il avait l'esprit methodique et l'imagination froide. Son style se ressent de l'un et de l'autre. Aucun bibliographe n'a encore parlé de cet auteur. Nous avons de lui, — Conference de l'Usance de Saintes, avec la coutume de Saint-Jean-d'Angely, 1650, 1 vol. *in*-4°. — *Summa Juris civilis*, Saint-Jean-d'Angely, 1654, 1 vol. *in*-8°. — Histoire de Poitou, Saintonge, Aunis et Angoûmois, Saint-Jean-d'Angely, 1671, 1 vol. *in-fol.* — Commentaires sur la coutume de Saint-Jean-d'Angely. Saintes, 1708, 1 vol. *in*-4°.

MAIGROT. — Traité succinct et méthod. des moyens préservatifs et curatifs les plus simples et les plus efficaces des maladies des enfans, *in*-12.

MALLEBAY DE LA MOTTE, ci-devant avocat à Bellac, né le 1er. mai 1720. — Sommaire alphabétique de principales questions de droit, de jurisprudence et d'usage des provinces de Droit-ecrit du ressort du parlement de Paris, 5e. éd. Limoges, 1784, *in*-4°. — Plan pour servir à l'histoire du comté de la Marche, 1767, *in*-12. — Tableau de la sénéchaussée de Bellac, 1773.

Malouet, *aj.* — Lettre à un membre du parlement sur l'intérêt de l'Europe au salut des colonies de l'Amérique, 1797, *in*-8°. — Des Mémoires sur les colonies, 4 vol. *in*-8°.

Mandar, (Théophile) né à Marines, departement de Seine et Oise, le 19 septembre 1759, *aj.* — Voyage de William Coxe, en Suisse, 3 vol. *in*-8°. Paris, 1790.— Voyage au pays des Hottentots, par William Patterson, 1 vol. *in*-8°. 1791. — Adresse au roi de la Grande Bretagne; sur l'urgence et la nécessite d'une prompte paix entre la république française et S. M. B., 1 vol. *in*-8°. 1797. Cet ou vrage a eu 3 éditions. — Histoire de la Decadence et de la chûte de l'Empire romain, abregé du grand ouvrage de Gibbon, 3 vol. *in*-8°., sous presse. — Galerie de Tableaux allégoriques et historiques des malheurs et des calamites de la France, depuis le mois de mai 1789 jusques au 18 brumaire de l'an 8, avec cette epigraphe : *Stupete gentes* ! sous presse. —La Cité des Sages, ou voyage à Sophopolis, 3 vol. *in*-8°. sous presse. — Porte-feuille moral et littéraire extrait des plus eloquens moralistes, à l'usage de la jeunesse et des instituteurs, 2 vol. *in*-8°. 1802, sous presse. Théophile Mandar a eu part à la traduction de la Description historique et géographique de l'Indostan, et du cours du Gange et du Burampooter, par le Major James Rennell; et il y a ajouté des notes.

Mangin, (A.) Notions mathematiques de chymie et de medecine, ou théorie du feu, un volume *in*-8°. an 6.

Mangourit. — Défense d'Ancône, et des départemens romains, aux annees 7 et 8, 2 vol. grand *in*-8°.

Manuel, *aj.* — Des institutions sociales, *in*-8°.

Marcel, surnommé l'*Empyrique*, médecin Bordelais; tres-estimé a la cour de Théodose le grand, aux enfans duquel il dedia l'ouvrage qui nous reste de lui. C'est un recueil de recettes populaires faites sans choix ét sans goût, et dont la nomenclature botanique est inintelligible et barbare. Il paraît que Marcel n'avait fait cet ouvrage que pour servir à sa famille. Cependant il était public du temps de Gallien. Il existe sous ce titre : *Marcelli de medicamentis empyricis, physicis et rationalibus.* Bâle, 1536, *in-fol.* Dans la preface de cet ouvrage, l'auteur se dit parent et compatriote du poëte-consul Auxone.

Marcel, (J. J.) Directeur de l'imprimerie au Caire et membre de l'Institut d'Egypte. — Exercices de Lecture d'Arabe litteral, à l'usage de ceux qui commencent

l'étude de cette langue, 1799, *in* 12. — Vocabulaire français-arabe contenant les mots principaux et d'un usage plus journalier, 1799, *in*-12. — Fables de Locmann, surnommé le Sage, édition arabe, accompagnée d'une traduction française, et précédée d'une notice sur ce célèbre fabuliste, Caire, 1800, *in*-8°. — Des Mémoires et poésies dans la Décade Egyptienne.

MARCHENA, (J.) — Coup-d'œil sur la force et l'opulence de la Grande-Bretagne, où l'on voit les progrès de son commerce, son agriculture et sa population, avant et après l'avènement de la maison d'Hanovre, par le docteur Clarke. On y a joint une correspondance inédite du doyen Tucker et de David Hume, avec le lord Kaims, concernant le commerce, ouvrage publié à Londres en 1801, et traduit de l'anglais, un vol. *in*-8°. an 10.

MARCHET (P. Bernard) de Bergerac. — Des Mélanges de littérature.

MARÉCHAL (Nicolas) *aj.* — La Renaissance de la Religion, en France, poëme en cinq chants, *in*-18, an 9.

MARES. — Quelques idées sur l'art et les devoirs de l'Ingénieur, suite de la description et usage d'une Aldade à trois branches propre aux opérations graphiques et à la trigonométrie rectiligne, Cologne, 1798, *in*-12. — Précis historique de la campagne du général Masséna dans les Grisons et l'Helvétie depuis le passage du Rhin jusqu'à la prise de position d'Albis, 1799, *in* 8°.

MARESCHAL (Pierre-Sylvain) *aj.* — Le Dictionnaire des Athées de cet écrivain a été publié dans un temps où la licence était sans bornes. Une nouvelle secte prêchait en effet à la même époque, le théisme dans les églises consacrées au culte catholique. Les fondateurs de cette prétendue religion croyaient avoir donné un grand exemple de courage; mais les athées les raillèrent avec amertume, et leur reprochèrent de manquer d'énergie et d'employer les demi-mesures qui sont ennemies des progrès de la raison humaine : ce qui veut dire que quiconque n'est pas athée n'a ni courage ni raison. Quoi qu'il en soit, c'est le comble de l'audace d'avoir osé publier un dictionnaire des athées : aussi, quand nos neveux se rappelleront l'époque où ce livre parut, le tableau effrayant de tous les maux que l'anarchie a produits en France, s'offrira à leur imagination.

MARESCOT (Armand-Samuel) général de division, premier inspecteur-général du génie, associé de l'Institut national, né à Tours, le premier mars 1758. — Mémoire

sur l'emploi des bouches à feu pour lancer les grenades en grande quantité, inseré dans les Memoires de l'Institut, de l'an 7. — Relation d'experiences faites à Mayence à la fin de l'an 8, sur l'effet de l'air athmospherique dans le jeu des fourneaux de mine, insérée dans les memoires de l'Institut, de l'an 9, — Mémoire sur la fortification souterraine, vulgairement connue sous le nom de mine offensive et defensive, inséré dans le 11e. cahier du Journal de l'Ecole polytechnique, an 11. Il est auteur de beaucoup de Mémoires militaires manuscrits, qui circulent dans le corps du génie, tels que relations de sièges, etc.

Margottet, chef de bureau de la préfecture du département de la Seine.— Instruction sur les contributions directes, *in*-4°. an 9.

Marie (l'abbé) *aj.* — Né vers l'an 1738, montra de bonne heure des talens pour l'instruction publique, et après s'ètre fait recevoir dans la maison et société de Sorbonne, il fut nommé professeur de philosophie au college du Plessis. Le celèbre astronome Lacaille, ayant éte emporté par une fievre maligne en 1762, l'abbe Marie le remplaça dans la place de censeur royal, et dans la chaire de professeur de mathématiques au college Mazarin. Son prédécesseur avoit publié des leçons distinguees par leur précision, la rapidité de leur marche, et la manière dont il avait su renfermer dans un court espace la plus grande partie des theories les plus importantes de l'analyse. En 1770, l'abbé Marie présenta à l'académie des sciences une edition nouvelle de ses leçons, composée sur le même plan, mais où l'on trouve des théories, qui, lorsque l'abbé Lacaille avait publié son ouvrage, étaient réservées aux grands géomètres, et qui depuis, grâce aux immenses progrès qu'a fait l'analyse, sont devenues communes. Ces additions n'ont pas moins de précision que l'ouvrage principal, et il serait difficile de dsitinguer ce qui appartenait à l'auteur de ce qui appartient à l'éditeur. Aussi, sur le rapport de Lalande et Bailly, chargés d'examiner cette nouvelle edition, l'Académie permit qu'elle parût sous son privilège comme la précédente. L'abbé Marie fit aussi réimprimer le traite de mécanique de Lacaille avec des additions si nombreuses, que l'ouvrage prit un nouveau format, et d'*in-octavo* qu'il était, devint *in-quarto*. En 1771, l'abbé Marie fut nommé conseiller-clerc au parlement que le chancelier Maupeou établit à cette epoque; en 1774, il passa au grand conseil lors du rappel

de l'ancienne magistrature. Depuis long-temps l'abbé Marie s'occupait de la traduction des lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne. On assure qu'un philosophe fameux craignant les effets que pourrait produire cette traduction, en fit faire une par plusieurs jeunes gens, dont chacun fut chargé d'un certain nombre de lettres ; qu'il y retrancha tout ce qui lui déplaisait, et qu'il parvint à la faire imprimer avant que le premier traducteur eût pu terminer son travail, dont il empêcha ainsi la publication. En 1776, l'abbé Marie fut nommé sous-précepteur des enfans du ci-devant comte d'Artois. Deux ans après, il fit un voyage en Italie avec M. et Madame de Rohan-Chabot ; son emploi et ses liaisons l'ayant placé dans le parti contraire à la révolution, il quitta la France, et en 1792, il fut décrété d'accusation par la Convention. Depuis cette époque il n'est point rentré en France. Avant la révolution, il avait perdu un frère qui s'était tué lui-même dans les accès d'une démence ancienne et complète ; il paraît que l'abbé Marie ayant éprouvé une atteinte de cette maladie, se retira un soir dans sa chambre, ayant l'air fort sombre : il y fut trouvé le lendemain tué d'un coup de couteau, en l'an 1800. Il était aussi aimable que savant, et une sensibilité délicate lui a mérité et obtenu des amis sincères et constans.

MARIE (Guillaume). — Abrégé de l'Histoire universelle sacrée et profane depuis le commencement du Monde jusqu'à J. Ch., Londres, 1797, *in*-8°. — Tableau chronologique de l'Histoire universelle à l'usage de la jeunesse.

MARIETTE. — Au lieu de la description de Paris par Bride, *lisez* Germain Brice.

MARNEZIA (Adrien Lezay de) *aj*. — Sur les causes et les résultats de la révolution Française, 1797, *in*-8°. — Pensées du cardinal de Retz, précédées d'un discours, 1797, *in* 18. — Don Carlos, Infant d'Espagne par F. Schiller, traduit de l'allemand, 1799, *in*-8°.

MARSOLLIER (B. J.) *aj* — Cet auteur dramatique enrichit chaque jour l'opéra comique de nouvelles pièces. On rend justice à sa prodigieuse facilité ; mais on lui reproche de manquer d'invention, et d'avoir une prédilection trop marquée pour le genre larmoyant. Malgré ces défauts, presque toutes les pièces de cet écrivain ont eu du succès. Des critiques, peut-être trop sévères, ont prétendu qu'il devait beaucoup de reconnaissance à son musicien. Voici les pièces qu'on doit ajouter à son article. — Asgill ou le Prisonnier Américain *in*-8°.

—Une matinée de Catinat ou le Tableau, opéra en un acte, *in*-8°. 1800. — Leman, ou la Tour de Neustadt, opera comique en 3 actes. (Article communique).

MARTEL, (Adrien) avocat de Toulouse, auteur des Memoires sur divers genres de littérature et d'histoire, Paris 1722, 2 vol. *in*-12.

MARTIN (Gabriel) né au Mans, a donné un Traite des désordres des Protestans. Il vivait en 1662.

MARTIN (J. J.) — Manuel de l'Officier de Santé, 3 vol. *in*-8°. Kœnig.

MASDEVAL (D. J.) — Relation des épidémies qui ont régné dans la Catalogne en 1783, *in*-8°.

MASSE (sieur de la Perche) avocat au Mans, lieu de sa naissance, a publié differens ouvrages sur l'imposture des démons et des magiciens, et un traité contre les Juifs et les athées. Il vivait sous le règne de Henry III.

MASSIAS (N.) — Le Prisonnier en Espagne, ou Coup-d'œil philosophique sentimental sur les provinces de Catalogne et de Grenade. 1798 *in*-8°.

MASSIF (Jean-Baptiste) membre de l'académie de Montauban, sa patrie, où il est mort en 1751, âgé de 75 ans. On a de lui les Fêtes Diverses, ballet; la Coquette démasquee, comédie en prose, pour le theâtre Italien; la Mort d'Alexandre, tragédie; un grand nombre de chansons françaises et gasconnes et plusieurs poesies fugitives dans les Recueils du temps.

MASSON (C. F. P.) *aj.* — Major en premier au service de Russie, et secretaire des commandemens du grand duc Alexandre, aujourd'hui empereur, membre associé de l'Institut national, de la Société philotechnique, etc. — Mémoires secrets sur la Russie, Bâle et Paris, an 8, 3 v. *in*-8°.; seconde édition, Bâle et Paris, an 10; contrefaite la même année à Paris et à Amsterdam, traduite en anglais et en allemand etc. — Ode sur l'adulation poetique, adressee à l'Institut national, Coblentz, *in*-8°. an 10. — Ode sur la fondation de la République, qui a remporte le prix proposé par l'Institut, Coblentz, an 10, traduit en allemand par Lossaulx, et en anglais par S. — Lettres d'un Français à un Allemand, servant de réponse à M. de Kotzebue, et de supplément aux Memoires sur la Russie, traduites en allemand par Lossaulx, Coblentz, an 10, *in*-8°., Paris et Coblentz, an 11. — La nouvelle Astrée, traditions romantiques, dont quelques fragmens ont été lus dans les Sociétés littéraires et imprimes dans les journaux, est actuellement sous presse.

MASUYER. — Sur la doctrine de

de Brown, et sur différens systêmes de medecine, vol. *in*-8°.

MAUBERT, chef de brigade du génie. — Relation du blocus et du siége de Mantoue et Exposé des causes qui ont contribué à sa reddition, 1800, *in*-4°.

MAUBLANC (Benjamin). — Considerations sur l'Homme, 1797, *in*-8°. — Pensées politiques, 1798, *in*-18.

MAUCLERC. — Exorde d'un poëme sur l'art de guérir. — Deux Mémoires, l'un sur les moyens de prévenir les crimes dans la société, l'autre relatif à cette question: Quelle est l'influence de l'amitié sur les mœurs publiques? *in*-8°. Grenoble.

MAUDRU, *aj.* — Lettre à Mad. la duchesse de***. St.-Pétersbourg, 1771, *in*-12. — Lettre au comité d'instruction publique, ou exposition raisonnée du nouveau systême de lecture applicable à toutes les langues, Paris, 1792, *in*-8°. — Plan d'un cours public de la langue française, Saint-Pétersbourg. — Réflexions sur l'éducation. Saint-Pétersbourg, 1778, *in*-8°.; 2e. édition, Paris, 1792, *in*-8°.

MAUREL. — Dissertation sur les causes qui différencient le style des anciens et celui des modernes. — Fragmens d'une traduction nouvelle de l'orateur de Cicéron. — Epître aux Grâces. — Eloge du cit. Ricard, préfet de l'Isère, imprimé à Grenoble, chez Giroud, *in*-8°. — Fragment d'un discours sur l'influence de la poésie. — Suite de la traduction de l'orateur de Cicéron. — Le Monument, *in*-8°. — Traduction en vers de la quatrième eglogue de Virgile, intitulée: Pollion, *in* 8°.

MAURICE. — Le Maréchal ferrant de la ville d'Anvers, pièce en Vaudeville, 1799, *in*-8°. — L'Entrevue et le Rendez-vous, comédie-vaudeville en un acte, 1800, *in*-8°.

MAUTORT, *aj.* — Vadé chez lui, comédie en un acte et en vaudeville, 1800, *in*-8°.

MAZEAS (J. M.) *aj.* — Mort le 6 juin 1801. Il était né à Landernau en Bretagne en 1716.

MEHÉE (de la Touche) *aj.* — Traite des plaies d'armes à feu, *in*-12, an 9.

MEIDINGER — Grammaire française-pratique à l'usage des allemands qui veulent apprendre le français, *in*-8°., an 9.

MELLEVILLE (F.) — Amour, nature et sentiment, ou Edouard Fizgerald, roman traduit de l'anglais, 2 vol. *in*-12.

MELLINET, *aj.* — Chant sur la mort de Desaix, *in*-12, an 9.

MENARD (Mad.) — Les Veillées d'une Dame sensible, 1797, 2 vol. *in*-18. — Les malheurs de la Jalousie, ou

lettres de Marville et d'Eléonore Melcourt, 1798, 4 vol. *in*-18.

Mennesson — L'Instituteur Français, ou Instructions familières sur la religion et la morale, ouvrage destiné à l'education des jeunes citoyens. un vol. *in*-12, an 10.

Menu-Chomorceau (Et.) *aj.* — Ex-député à l'assemblée constituante, où il fut doyen d'âge et prédecesseur de Bailly dans la presidence de la chambre des communes, mort en 1802, à Villeneuve-sur-Yonne, sa patrie, dans la 79e. année de son âge, se fit connaître avantageusement dès sa jeunesse, par des poésies insérées avec éloge dans le Mercure, qui etait alors rédigé par Marmontel, et publia depuis, en 2 vol., une imitation de Renaud, poème historique du Tasse.

Menuret (J. J.) *aj.* — Essai sur la ville d'Hambourg considérée dans ses rapports avec la santé, ou lettres sur l'histoire medico-topographique de cette ville. Hambourg, 1797, *in*-8°.

Mercier, de Compiègne, *aj.* — Mort à la fin de 1800. Le Vendangeur ou le Jardin d'Amour, poëme, *in*-12, an 9. — Le Menestrel Batave, ou portrait de Florent IV. chant héroïque, *in*-12, an 9.

Mercier (L. S.) *aj.* — Nous devons rectifier une faute d'impression qui s'est glissée dans l'article de cet ecrivain : au lieu de *Simon d'Athènes*, il faut lire *Timon d'Athènes*. Depuis l'impression de l'article de L. S. Mercier, il a donné les ouvrages suivans : — Néologie ou vocabulaire Français de mots nouveaux, à renouveller, ou pris dans des acceptions nouvelles, 2 vol. *in*-8°. ornés du portrait de l'auteur. — Histoire de France en 6 vol. *in*-8°. — Outre ces deux ouvrages, L. S. Mercier a inseré dans les journaux un grand nombre de lettres et de dissertations sur divers sujets, qui sont toutes remarquables par leur originalité. — Lorsque Mercier fit paraître son Tableau de Paris, Laharpe porta le jugement suivant sur cet ouvrage : « Mercier, dit-il, qui toujours semblable à La Serre,

Volume sur volume incessamment desserre,

vient de publier le Tableau de Paris; il y a comme on voit, beaucoup à dire. Tout ce qu'il y a de bon et de raisonnable dans son livre a déjà été dit cent fois avant lui et souvent beaucoup mieux ; mais on reconnait bien vîte Mercier à ce qui lui appartient en propre, à ses herésies littéraires, à son aversion pour le bon style et pour le bon goût, à son ton d'illuminé, à ses anathêmes contre tous ceux qui n'écrivent pas comme lui, à sa poétique extravagante, qui n'est jamais

que celle de son amour-propre, aux louanges emphatiques qu'il donne aux plus mauvais écrivains, par exemple au trop fécond Rétif de la Bretonne, qui nous a fait présent de soixante-quinze volumes de folies, et de galimathias; aussi, Mercier s'écrie-t-il plus d'une fois dans son enthousiasme risible, *ô! Rétif de la Bretonne!* Il ne manque plus que d'entendre Retif de la Bretonne s'écrier, *ô! Mercier!* et ce sera le concert de Gryphon et Syphon dans l'épigramme si connue de Rousseau ». Malgré cette critique, le Tableau de Paris a eu un très-grand succes; il renferme en effet des articles bien faits; c'est une gallerie que le peintre n'a pas toujours remplie de chefs-d'œuvres; mais elle contient des portraits bien dessinés. Labarpe n'a rien dit d'une autre production de Mercier, qui a eu plusieurs éditions, nous voulons parler de l'An 2440, ouvrage où Mercier a montré le plus de talent. Nous ne dirons pas qu'il soit exempt de défauts: et où sont les ouvrages parfaits! mais nous dirons que c'est une production qui annonce du talent et sur-tout de l'originalité.

MERCIER DE LA RIVIÈRE, (le) *aj.* — De l'Instruction publique, 1775, *in*-8°. — Les Vœux d'un Français, *in*-8°. —L'Heureuse Nation des Féliciens, 1790, 2 vol. *in*-8°.; ou relation de leur gouvernement.—Lettres sur les Economistes, *in*-12 et *in*-8°.—Palladium de la Constitution politique, ou régénération morale de la France, 1790, *in*-8°.

MERCIER (L. le) *aj.* — Le Tartuffe revolutionnaire, comédie en 3 actes, 1793. — Les Quatre Métamorphoses, poëmes, 1799, *in*-8°. — Pinto, ou la journée d'une conspiration, comedie historique en 5 actes et en prose, 1800, *in*-8°. — Isule et Orovèze, tragédie qui a été retirée par l'auteur. — Ismaël au desert, ou l'origine du peuple Arabe, scène orientale.— Des poésies fugitives dans l'Almanach des Muses. — Un de mes Songes, ou quelques vers sur Paris.

MERLIN (Jean-Raymond) a traduit en langue Bearnaise le Cathéchisme de Genève, Limoges, 1569, *in*-8°. Cet ouvrage n'est recherché des curieux, que parce qu'il est du petit nombre de ceux qui existent en patois. L'auteur était parent du savant J. Merlin, qui le premier a recueilli les actes des Conciles.

MERMET. — Discours sur la question: Quels sont les moyens de prévenir les délits dans la societé, *in*-8°. an 9.

MESPLÈDE, (Louis) Canoniste dominicain, mort à Cahors sa patrie, en 1663, âgé de 62 ans. Il employa presque tout son temps à ecrire en faveur de son ordre, et pour sa réforme. Mais l'ou-

vrage qui lui a mérité quelque distinction parmi les critiques, est destiné à réfuter les historiens espagnols au sujet de la Catalogne, dans lequel Mesplède soutient faux, l'accord fait entre Saint-Louis et un roi d'Aragon, au sujet de cette province. Cet auteur était un homme doux, un savant erudit, à qui les sciences n'étaient point étrangères. Son grand attachement à son ordre et les contradictions qu'il y éprouva, l'empechèrent de donner d'autres preuves d'un savoir utile aux lettres. Ses ouvrages sont d'une bonne latinite. En voici le titre : — *Catalaunia Galliæ vindicata adversus hispaniarum scriptorum imposturas*, Paris, 1643, in-8°. — *Quærela apologetica provinciæ Occitaniæ ordinis Prædicatorum*, Cahors, 1624, in-4°. — *Notitia antiqui statûs ordinis Prædicatorum*, Paris, 1643, in-8°. — *Commonitorium de ordinis prædicatorum renovatione*, Paris, 1644.

MESSANGE, *lisez* MESSANCE.

MEYSSONNIER, (Lazare) médecin et astrologue de Lyon au 17e. siècle. On a de lui plusieurs écrits consacrés à la philosophie occulte. Son meilleur ouvrage est une Traduction des Aphorismes d'Hypocrate, avec la clef. Lyon, 1668, *in*-12.

MEZERAY (Fr. Eudes de) aj. — Une traduction de *Grotius Christianæ de veritate religionis*, Paris, 1644, in-8°.

MICHAUD a eu part à la rédaction de plusieurs journaux dans lesquels il a inséré des articles littéraires.

MICHEL (J. E.) Histoire de l'armée du département des Bouches du Rhône, de l'entrée des escadres des puissances coalisées dans Toulon, et de leur sortie de cette place, précédée d'une introduction sur l'origine des troubles du Midi, sur leur durée et les moyens de les faire cesser, 1797, *in*-8°. — Moyens de restauration des finances de la France par l'établissement de l'impôt naturel, 1798, *in*-12. — Du meilleur mode de contribution, 1800, *in*-4°.

MICHEL (J. F.)— Elémens de grammaire generale appliques spécialement à la langue française, à l'usage des commençans. Nancy, 1800, *in*-8°.

MILLANGES, jésuite de Bordeaux, auteur de l'Eloge funèbre de Magdelaine-Angelique-Marie de Châtillon, abbesse de SaintJean de Bonneval, Poitiers, 1708, *in*-4°. Il etait fils du fameux Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux, qui a imprimé de grands ouvrages, qui l'ont fait mettre à côté des Etienne, ses contemporains.

MILLEVOGE (Charles) — Les Plaisirs du Poëte, suivis du passage du grand Saint-Bernard et de poésies fugitives.

Millon (Charles) *aj.* — La politique d'Aristote traduite du grec, avec des notes et des éclaircissemens, précédée d'un Essai sur la vie d'Aristote, et d'une notice des differenres éditions de ses ouvrages, 3 vol. *in*-8°. Paris, an 9, Artaud. — La continuation des Elémens de l'Histoire de France de l'abbé Millot. — *Idem* de l'Histoire d'Angleterre, Paris, Artaud.

Millot (Jacques André) — Observations sur l'inutilité et le danger des astringens dans les pertes de sang qui ont pour cause la presence d'un corps etranger après l'accouchement et des moyens qu'il faut substituer, 1798, *in*-8°. — Observation sur l'opération dite cesarienne faite avec succes, ou sur l'accouchement contre nature, avec la description d'une nouvelle maniere de l'operer; 1799, *in*-8°. — Réfutation de l'opinion nouvelle publiee dans un Mémoire sur les douleurs de l'enfantement et sur la cause qui détermine cette précieuse fonction par un amateur de l'art en l'an 5, 1800, *in*-8°. — L'Art de procréer les sexes à volonté, ou systême complet de génération, 1800, *in*-8°.

Mimaut (J. Fr.) — L'Ouverture de la campagne d'Italie, *in*-8°. — Notice historique sur l'état actuel, les mœurs et les productions des îles de Malte et du Goze; 1798, *in*-8°. — Le Nouveau Faublas, ou les avantures de Florbelles, pour faire suite au Faublas de Louvet, 1799, 3 vol. *in*-18. — Les Veillées du Tasse, manuscrit inédit, mis au jour par Compagni, traduit de l'Italien, 1800, *in*-12.

Mingelousaulx (Simon) fameux médecin Bordelais, fils du chirurgien, premier inventeur des bougies urinaires, dont il fit l'essai sur le cardinal de Richelieu, à son passage à Bordeaux en 1632. Mingelousaulx a traduit la chirurgie de Chauliac, qui eut une grande réputation parmi les hommes instruits de son temps. Cette traduction est intitulée : La Grande chirugie de Maître Gens de Chauliac, enrichie de remarques théoriques et pratiques, Paris, 1683, 2 vol. *in*-8°.

Mittié. — Observations adressees aux Consuls et au conseil d'Etat, sur la législation fiscale des domaines nationaux, etc. *in*-8°. an 9.

Monbalon, médecin de Bayonne, ancien administrateur du département de la Gironde, actuellement conservateur de la bibliothèque publique de Bordeaux, est auteur d'un Rapport sur les cimetières, fait au directoire du département. Bordeaux, 1791, *in*-4°.

Monnin (G.) — De l'In-

fluence de la religion sur la gloire et le bonheur des peuples, *in*-8°. Poitiers.

Montalembert (Mad. de) — Elise Dumesnil, 6 vol. *in*-12.

Monteil (A. A.) — Description du département de l'Aveyron, 2 vol. grand *in*-8°. an 10.

Montesquiou (Ant. P. de) *aj.* — Naquit en 1741, et mourut le 10 nivôse de l'an 7. » Lorsque Montesquiou est mort, dit le sénateur Rœderer dans le Journal de Paris, du 12 nivôse an 7, il n'était âgé que de 57 ans. Sa mort prématurée a laissé de profonds regrets à ceux qui l'ont connu, même à ceux qui n'ont connu que ses ouvrages. C'était un esprit sage, éclairé et parfaitement net; c'était de plus un excellent citoyen. Dès long-temps avant la révolution, il cultivait les lettres, il recherchait la société des hommes éclairés; il a eu une grande part à la fondation du Lycée, et il a été reçu à l'académie française. Montesquiou fut grand officier de la maison d'un prince avant la révolution; mais alors ce prince était en opposition avec la cour. Montesquiou, avant la révolution, disputa son nom à des usurpateurs; mais il ne l'opposa jamais à personne; et au reste, il disputa avec plus d'ardeur son titre de citoyen à des ennemis qui, dans une section, voulaient le lui ravir. Montesquiou a été membre de l'assemblée constituante. En 1792 et 1793, il a commandé une armée de la république; et il a fait la conquête de la Savoie. Forcé de sortir de la république en 1793, pour avoir voulu épargner Genève, dont un aveugle ressentiment avait juré la destruction, au lieu de se rendre près du prince auquel il avait été attaché, il alla s'établir dans une république de la Suisse. Montesquiou, rentré en France, a fait des écrits excellens sur l'administration des finances. Plusieurs sont insérés dans le Journal d'Economie Publique; le plus considérable est imprimé à part sous ce titre: De l'Administration des finances dans une République. On y voit un véritable zèle pour le gouvernement sous lequel l'auteur vivait; on y voit aussi un talent très-propre à la servir. Montesquiou a quelquefois parlé avec humeur de quelques magistrats de la république, jamais de la république qu'avec un vif intérêt, et de ces magistrats dont il parlait avec humeur, il ne souffrait pas qu'on en parlât avec menace. On l'a vu combattre avec chaleur, et blâmer avec amertume, non seulement toute idée de contre-révolution; mais encore tout projet capable de compromettre la constitution; et les gens devant qui il se

montrait ainsi républicain, paraissaient être assez puissans pour détruire la république. Il disait habituellement : Rien n'est si facile que de faire aimer et respecter la république. Eût-il parlé ainsi s'il ne l'eût aimée et respectée lui-même ? Les habitudes de sa vie privée attestent aussi son goût naturel pour ce gouvernement. Jamais on ne lui a entendu dire un mot qui annonçât le moindre regret de l'existence qu'il avait avant la révolution. Rien n'annonçait en lui un homme tombé ou même volontairement descendu de haut; et pourtant il était un des hommes de la république à qui elle avait fait perdre le plus d'honneurs, de pouvoirs, et de richesses. A son retour de la Suisse, il se logea à un cinquième étage dans la rue de la Révolution, et il n'a jamais dit : Je suis bien mal logé. Ensuite ne pouvant louer le magnifique hôtel qu'il avait fait bâtir rue Plumet, il prit le parti d'aller habiter l'entresol placé au-dessus de la loge de son portier ; et il montrait les appartemens du fond aux personnes qui avaient quelqu'envie de les louer, comme s'il ne les avait fait bâtir que pour cette destination. Son caractère enfin, continue le sénateur Rœdérer, avait besoin des mœurs républicaines. Montesquiou était prompt, franc, ferme dans ses discours ; avec cette manière de s'exprimer, qui dans la monarchie est quelquefois appelée brusque et rude, il devait être plus à l'aise dans la république. Montesquiou n'avait besoin ni de faste, ni de titres, ni de pouvoir, pour se faire distinguer dans la société, ni d'être distingué par la multitude, pour être heureux. Il aimait les livres, il lisait tous les romans nouveaux, les trouvait tous assez bons, parce qu'il pleurait à la lecture de tous, sans se douter que le secret de son attendrissement était en lui, non en eux. Il aimait tendrement ses amis, ses enfans, sa femme, et en était aimé de même. Il les aimait en homme qui trouve en eux, non seulement ses plus chers intérêts, mais encore ses plaisirs, ses amusemens, ses occupations. Il n'y a point de place, point d'accès pour la vanite dans les ames remplies de sentimens si doux. Je n'aurais pas, dit en finissant le sénateur Rœderer, donné publiquement ces éloges à Montesquiou vivant. Si je l'avais fait, l'envie n'aurait pas manqué de dire qu'il sollicitait quelque emploi par ma plume, et la calomnie se serait aussitôt déchaînée contre lui. Aujourd'hui, sûr qu'aucun honnête homme ne peut contester les témoignages que je rends à sa mémoire, je ne m'informe

pas s'il est des gens à qui ils puissent déplaire. Je crois devoir à l'honneur d'un bon citoyen d'empêcher la haine ou la prévention de séparer son nom de ceux des fondateurs de la liberté française; je crois devoir à l'interet et à l'honneur de la république, d'attacher le nom d'un citoyen distingué par l'esprit et le caractère, à la colonne où sont inscrits ceux qui l'ont aimée et servie.

MONTJOYE, *aj.* — Histoire de la Revolution de France depuis la présentation au parlement de l'impôt territorial et de celui du timbre, jusqu'à la conversion des Etats-Généraux en Assemblée nationale, 1797, 2 volumes *in*-8°.

MONTLOSIER (F. D. R.) *aj.* — Le Courrier de Londres.

MONTOLIEU (Mad. de) — Nouveau Tableau de Famille, ou la Vie d'un pauvre ministre de village allemand et de ses enfans, traduit de l'allemand d'Auguste la Fontaine, 5 vol. *in*-12. Genève. Paschoud.

MOREAU, (Jean) chanoine au Mans, sa patrie, publia en 1672, un vol. *in*-8°. contenant la vie des évêques du Mans. Cet ouvrage, écrit en latin, a été réimprimé dans le recueil de Bollandus, au 16 avril, sous ce titre: *Nomenclatura seu legenda aurea pontificum Cenomaniensium, etc.*

MOREL DE VINDÉ (Charles-Gilbert) ci-devant conseiller au parlement de Paris, né à à Paris, le 1) janvier 1759, a donne les ouvrages suivans: — Un commentaire de la déclaration des droits et des devoirs du citoyen, 1790, *in*-8°. — La Morale de l'Enfance, ou choix de quatrains moraux, 1791, *in* 16. — Primerose, roman, 1795, *in*-18. — Clémence de Lautrec, roman, 1796, vol. *in*-12. — Zelomir, roman, 1798, *in*-18. — Des Revolutions du Globe, 1798, *in*-8°. — Modele d'un Bail à ferme, 1799, *in-fol.*

MORELLET (André) *aj* — Dans plusieurs circonstances de la revolution, il a défendu avec courage les droits de l'humanité. On n'oubliera pas surtout qu'il a bravé les persécutions, en plaidant au tribunal du public, la cause des pères et mères des émigrés. Il a depuis montré le même zèle en publiant en 1799, des observations sur la trop fameuse loi des ôtages, et la responsabilite des communes. En général le style d'A. Morellet convient aux discussions polémiques. Il ne ménage pas ses adversaires, et l'on a peut-être droit de lui reprocher quelquefois de la dureté; mais c'est un defaut presqu'inséparable de ce genre. Au reste, la logique d'A. Morellet est pressante. S'il parvient à obtenir quelqu'avantage

tage sur son rival, il finit par le terrasser. Aux ouvrages que nous avons cités de cet académicien, dans notre 4e. vol., il faut ajouter ceux qui suivent : — Les Enfans de l'Abbaye, 6 vol. *in*-12, traduits de l'anglais, première édition en 1797, 2e. en 1798. — Clermont, traduit de l'anglais, 1798, 3 vol. *in*-12. — Observations sur la loi des otages et la responsabilité des communes, *in*-8°. 1799. — Constantinople ancien et moderne, et description des côtes et îles de l'Archipel et de la Troade, traduit de l'anglais de J. de Lauvay, 2 vol. *in*-8°. 1799. — Phœdora ou la Forêt de Minski, traduit de l'anglais, 1799, 4 vol. *in*-12. — La Critique du roman d'Attala.

MOREY (du) ingénieur et membre de l'académie des sciences de Dijon, a fait un mémoire sur le canal de Bourgogne, qui a obtenu le prix de l'académie de Dijon, 1763.

MOSNERON, l'aîné (J.) — Voyez l'addition à la fin du 6e. vol.

MOURGUE (J. A.) — De la France relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche, 1797, *in*-8°. — Convient-il à la France d'avoir un acte de navigation générale et indéfinie ? 1798, *in*-8°. — Essai de statistique, 1800, *in*-8°.

MOUSSARD (P.) — La Liberléide, ou les Phases de la révolution française, tableaux héroï-lyriques des évenemens et faits mémorables qui ont eu lieu depuis 1789 jusqu'à la paix générale, avec des notes historiques et politiques. Maradan.

MOUSTIER (Charles Albert de) membre associé de l'Institut. *aj.* — Né à Villers-Cotterets, le 13 mars 1761, mort le 11 ventose an 9. Plusieurs gens de lettres se sont empressés de jeter des fleurs sur sa tombe : nous avons puisé dans leurs notices les détails biographiques que nous allons consigner ici. Dès l'âge de 6 ans, De Moustier avait fait connaître la bonté de son cœur. Son père venait de mourir. De Moustier enfant, se jetta aux pieds des Gardes-du-Corps, qui selon l'usage, tiraient sur la tombe de leur camarade, et leur cria : *Ne tuez pas mon père !* Il entra au college de Lisieux, où il s'annonça de bonne heure par des pièces fugitives. Il fit alors une cantate sur une Amante abandonnée. Au sortir du collége, il se destina au barreau et plaida plusieurs causes avec succès ; mais son goût pour les lettres lui fit abandonner cette carrière, et il se livra entièrement à la littérature. Les ouvrages de De Moustier furent peut-être trop vantés de son vivant, par les femmes, que le brillant de son esprit devait naturellement séduire; mais ils furent

aussi beaucoup trop décriés par un assez grand nombre de lecteurs et même d'écrivains, qui s'expliquèrent souvent à cet égard dans des termes peu mesurés. On affecta surtout de le comparer à Dorat, avec une persévérance dont sa modestie seule pouvait l'empêcher de se plaindre. En effet, on a peine à concevoir quelle ressemblance si frappante on pouvait remarquer entre ces deux écrivains, entre Dorat, dont la tête était si vide d'idées, et De Moustier, qui se livrait si facilement à l'abondance des siennes; entre Dorat, que ses goûts frivoles et l'attrait de la dissipation avaient jetté dans le tourbillon du monde et des plaisirs bruyans, et De Moustier que ses habitudes paisibles et le charme de l'étude portaient sans cesse vers la retraite et le séjour de la campagne. Il y aurait peut-être une sorte d'inconvenance à étendre ce rapprochement, aussi loin qu'il serait facile de le faire. Les lettres sur la Mythologie furent le premier titre littéraire de De Moustier, et le premier prétexte de son parallèle avec l'écrivain qu'on vient de nommer. Quelques personnes d'un goût plus difficile que sûr, crurent voir dans cet ouvrage du faux-brillant, des prétentions à l'esprit, et surtout un ton de familiarité et de galanterie porté jusqu'à l'excès. Avant de se permettre ces reproches, peut-être aurait-on dû considerer le but que s'était proposé De Moustier. Il avait remarqué que les femmes, même celles dont l'éducation paraît la plus soignée, n'avaient que de faibles notions de mythologie. En effet, où les auraient-elles puisées, si ce n'est dans d'arides dictionnaires, ou d'énormes et fastidieuses compilations? Il voulut faire pour elles une Histoire des Dieux de la Fable; cette histoire est présentée sous la forme de lettres, ce qui admet un ton familier; elle est écrite en prose et en vers, genre qui comporte une grande liberté dans les détails; enfin, elle est faite pour des femmes, motif qui semble autoriser cette profusion de madrigaux qui s'y trouvent, placés à-peu-près comme des vignettes et des gravures dans les livres sérieux où l'on veut fixer l'attention des enfans. Au reste, les Anglais, qui sont peut-être aussi justes appréciateurs que nous, de ce genre d'ouvrages, estiment beaucoup celui-ci, et en possèdent une traduction fort élégante en prose et en vers. La comédie du Conciliateur, et le brillant succès qu'elle obtint, ajoutèrent un nouveau lustre à la réputation de De Moustier. Le style de cette pièce, sans être précisément celui

que les maîtres de la scène ont assigné au genre de la comedie, etiucelle de traits spirituels et piquans. L'exposition du sujet y est faite avec beaucoup d'art et de clarté, dans un premier acte, universellement loué; le dénouement est fort heureusement amene, et le personnage du Conciliateur, qu'il était assez difficile de ne pas faire rentrer dans celui de flatteur, ou même de l'homme dissimule, se trouve cependant à l'abri de ces reproches, par un caractère de franchise et d'honneur, qui ne se dément point; genre de convenances que De Moustier devait saisir plus aisément que qui que ce soit, parce qu'il en avait le sentiment dans l'ame. De tous les ouvrages qu'il a publiés, ces deux derniers semblent avoir le plus contribué à sa réputation littéraire, et sous ce rapport, ils méritaient qu'on s'y arrêtât un moment. Pour peu qu'on ait quelque connaissance des lettres ou du theâtre, on se rappellera facilement beaucoup d'autres productions de sa plume. Le reproche le plus général qu'on leur ait fait, est de montrer beaucoup trop d'esprit, genre de reproche qu'au surplus il n'a pas été donné à tout le monde de mériter. Tant d'occupations littéraires ne permettaient que rarement à De Moustier de se produire dans le monde. Ceux qui ont pu le voir dans la société, savent cependant quel charme il y apportait, moins encore par les agrémens et l'urbanité de son esprit, que par une attention constante à faire valoir celui des autres, par cette politesse du cœur qui ne pourrait pas louer dans autrui ce qui serait blâmable, mais qui chercherait à excuser tout ce qui ne pourrait pas être louable, politesse non factice qui donnait à sa conversation, à son maintien, à ses traits, à son silence même, une disposition de bonté et de bienveillance universelle. Il apportait encore des qualités plus précieuses dans des liaisons plus intimes. Ceux qui l'ont connu dans cette intimité, savent qu'il avait ensemble les procédés et les grâces de l'amitié. Au milieu de toutes les variations qu'amène la vie frivole et agitee de Paris, il avait conservé l'amitié de plusieurs de ses camarades de collège. La constance de ses goûts ne permet pas de douter qu'il n'eût prolongé jusqu'à une longue vieillesse ces liaisons de l'enfance, et que l'amitié n'eût fait la consolation de ses derniers jours, comme elle avait fait le charme des premiers. De Moustier souffrait dès long-temps d'une affection de poitrine qui datait de l'enfance, et dont on attribue la cause à une chute violente

faite au collége, dans laquelle il se brisa une côte. Le peu de soins qu'il prenait de lui-même, et l'assiduité de ses travaux, ne firent probablement qu'étendre les progrés du mal; on s'appercevait même que depuis quelque temps il se livrait à cette mélancolie vague, qui paraît être un des symptômes les plus inquiétans des maladies chroniques; enfin, au milieu de l'été, dans un de ces momens d'angoisse où le malade, frappé par de secrets pressentimens, croit sentir la vie prète à lui échapper; dans ces momens où, par un dernier besoin, le cœur se tourne vers les êtres qui nous ont fait le plus de bien, ou du moins que nous avons le mieux aimés, De Moustier se détermina à quitter Paris, où le soin de sa santé, les instances de ses amis, le souvenir de ses succès, auraient pu le retenir; le chantre de l'amour filial voulut en être aussi le heros; il alla, tout souffrant qu'il était, se reunir à sa mère, qui vivait à Villers-Cotterets. Le bonheur qu'il se promettait de cette reunion ne put lui rendre la santé; ses forces s'affaiblirent de jour en jour, et après avoir souffert beaucoup, il mourut entre les bras de sa mère, à Villers-Cotterets, emportant les regrets et l'estime de tous ceux qui l'avaient connu. Il disait souvent, en parlant du bonheur qu'il éprouvait à vivre avec sa mère: Le souvenir des soins rendus à ceux qu'on aime est la seule consolation qui nous reste, quand nous les avons perdus. Quelque jours avant de rendre le dernier soupir, il écrivait au milieu des douleurs les plus aigues à une femme qu'il aimait: « Je sens que je n'ai » plus la force de vivre; » mais j'ai encore celle de » vous aimer». C'est à cette femme qu'il écrivit un matin: *A ce soir, c'est l'idée de toute la journée.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont voici les titres: — Un ouvrage en vers intitulé: Galerie du XVIII Siècle, dont plusieurs morceaux ont été lus aux séances publiques de l'Institut. — Un Cours de Morale en vers et en prose, dans le genre des Lettres à Emilie. — Un ouvrage egalement en vers et en prose, ayant pour titre: La Première année du Mariage. — Des Lettres à Emilie sur l'histoire. — Un ouvrage intitulé: Des Consolations. — Une comédie en cinq actes et en vers, qui allait être lue aux Français, etc. etc. Renouard, libraire, a fait paraître depuis la mort de De Moustier, une nouvelle édition des Lettres à Emilie sur la Mithologie.

MOYSANT (François) *aj.*— Né à Audrieu près Caen, en 1735, docteur en médecine, professeur émérite de rhé-

torique de l'université de Caen, ancien secrétaire de l'académie des belles-lettres de la même ville, de la société des antiquaires de Londres. Il a eu part au dictionnaire d'Anatomie et de chirurgie, imprimé à Paris en 1766, 2 vol *in*-8°. — Recherches historiques sur la fondation du collége de Notre-Dame du diocèse de Bayeux, fondé à Paris, en 1370, par maître Gervais Chrétien, premier physicien de Charles V, petit *in*-4°., Caen, 1780. (1) Il a donné une édition de l'abrégé du dictionnaire de Chambaud, *in*-12, format quarré, Londres, 1796. — Bibliothèque portative des écrivains, ou choix des meilleurs morceaux de leurs ouvrages, avec une notice de leur vie, 4 vol. *in*-8°. Londres 1800. — Il y en a une nouvelle édition sous presse. — Abrégé de la bibliothèque portative à l'usage des écoles, un vol. *in*-12. format quarré, Londres, 1801.

Munier (Jean) — Archéographe Bourguignon. — Nous avons de lui un livre curieux et peu commun, intitulé : Recherches et Mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville d'Autun, Dijon, 1660, *in*-4°. Cet ouvrage annonce l'érudition et le jugement de son auteur, dont le nom est cependant aussi peu connu que celui de Cl. Thiroux, son éditeur.

Muraz. — Nouveaux principes de mécanique, *in*-8°.

Musset (V. D.) — Voyez l'addition à la fin du 6e. vol.

N

Nagério (Joseph de) auteur ascétique de Condom, mort chanoine de Montauban à la fin du 16e. siècle. On a de lui un ouvrage de mysticité, intitulé : Sermon de la vérité du corps de J. C. en l'Eucharistie. Toulouse, 1565. *in*-4°.

Naigeon (Jacques-André) *aj.* — Notice sur la vie de La-Fontaine, 1788, *in*-4°. — Sur celle de Racine, 1783, *in*-4°. — Adresse à l'assemblée Nationale sur la liberté de la presse et des cultes, 179... *in*-8°. — Modèle de Sénèque, dans la collection des moralistes, *in*-18. — Une nouvelle édition des Essais de Montaigne faite sur un exemplaire tiré de la bibliothèque de Bordeaux, contenant des changemens et des corrections écrits en mar-

(1) Le titre de cet ouvrage a été mal indiqué dans notre quatrième vol.

ges par Montaigne, an 10.

Nauche (Guyon Dolois, sieur de la) exerçait vers la fin du 16e. siècle, la médecine avec beaucoup de distinction à Uzerche, en Limousin. Il est auteur des ouvrages suivans : — Le Miroir de beauté en santé corporelle, 2 vol. *in*-8°.— Limoges, Barbou, 1594. Cet ouvrage a été commenté par Lazarre Meysonnier et a eu plusieurs éditions; la sixième et dernière a paru à Lyon, chez Jean Grégoire, 1673. — Discours sur deux Fontaines médicinales d'Encausse, en Gascogne, un vol. *in*-8°., Limoges, Barbou, 1595.

Nauche, (Léonard) curé de la Rochechouart, et petit fils de Guyon de la Nauche, fut compté au rang des hommes de lettres de son temps. Il ne nous reste de lui que l'oraison funèbre de Marie de Rochechouard, marquise de Pompadour, un vol. *in*-4°. Brive, 1666.

Nauche, (Jacques Louis) médecin de Paris, président de la Société galvanique, membre de la Société académique des sciences, etc. est auteur des ouvrages suivans : — Nouvelles recherches sur la retention d'urine, par rétrécissement organique de l'urètre, un vol. *in*-8°. Paris, an 9, traduction française avec des notes.— De la pyrétologie méthodique de Selle, médecin du roi de Prusse, un vol. *in*-8°. Paris, an 10.—Mémoire sur la manière d'agir des subsistances résineuses dans l'économie animale, *in*-8°. Paris, an 11. — Divers mémoires relatifs au galvanisme ou à la médecine, insérés dans les journaux et recueils périodiques, pour les années 9, 10 et 11.

Navarre, médecin de Bordeaux, membre de l'académie des sciences de cette ville. A l'époque de la dernière peste de Marseille, il publia sur cette maladie un petit écrit, où il y a plus d'érudition historique, que d'indications de moyens curatifs. L'auteur y a recueilli les observations des médecins qui ont traité des pestiférés, et a oublié d'y joindre les siennes. Il n'a pas laissé d'autre ouvrage. Ce n'est à proprement parler qu'un fragment de dissertation académique, où le style seul est remarquable; ce qui est un faible mérite dans une production pathologique, En voici le titre : — Lettres sur la Peste, écrites à un médecin, Bordeaux, 1721, *in*-12.

Necker, ancien ministre des finances. *aj.* — Il paraît que cet ancien ministre ne pouvant plus espérer de jouer un rôle en France, veut se rappeller sans cesse au souvenir des Français. S'il n'aspire qu'à une vaine renommée, il a obtenu ce qu'il desire; mais s'il prétend à la gloire réser-

vée aux génies créateurs du bonheur public, il se trompe grossièrement ; car ses détracteurs vont jusqu'à l'accuser, les uns de charlatanisme, et les autres d'ignorance, surtout en matière de finances. Sous ces deux rapports, l'ex-ministre Necker doit donc s'attendre que l'impartiale postérité le jugera avec une sévérité d'autant plus juste, que jamais homme en place ne s'est annoncé avec plus de confiance pour le Réparateur de tous les maux de l'humanité, qu'il ne l'a fait. Au reste, ce n'est point le ministre, mais l'écrivain que nous devons juger. On peut reprocher avec raison à M. Necker d'avoir mis tout en usage pour se créer une grande réputation litteraire, de s'être lui-même placé au rang des ecrivains les plus distingués, et d'avoir laissé percer à chaque instant un orgueil qui fatigue. On peut également relever dans son style des défauts qui le déparent. Il fut, il est vrai, attaqué pendant qu'il etait ministre, avec fureur par les hommes qu'il avait pour rivaux ou par ceux dont il avait dévoilé la cupidité ; mais il a eprouvé un sort bien différent de la part des gens de lettres. Ceux-ci semblent s'être reunis pour lui donner les plus grands éloges. Thomas, sur-tout, s'est montré un de ses apologistes les plus outrés. On peut même dire qu'il a comblé la mesure. Ce n'est point un homme froid et sage qui juge un écrivain ; c'est un enthousiaste à qui les expressions manquent pour louer à son gré le Mécêne qu'il s'est choisi. C'était en 1785, c'est-à-dire dans le temps que M. Necker avait pour lui l'opinion publique, que Thomas lui prodiguait les éloges les plus pompeux ; mais depuis cette estime presque générale est bien diminuée, et l'on peut dire aujourd'hui que M. Necker a perdu la confiance. Aussi l'ouvrage qu'il vient de publier, et qui a pour titre : Derniéres vues de politique et de finances offertes à la Nation Française (en un vol. *in*-8°.) a-t-il eté reçu avec la plus grande indifférence. On pourrait même dire qu'il a eté reçu avec une sorte de dédain. On s'est rappellé que les théories de l'auteur n'ont pas opéré le bonheur de la France, lorsqu'il en avait le pouvoir et les moyens ; et l'on peut sans doute, lui demander à quel titre il pretend donner des conseils à la nation française. Au reste, nous n'examinerons pas la partie politique de son dernier ouvrage ; nous nous bornerons à observer que c'est un nouveau monument d'orgueil, et surtout que c'est le desir de ramener l'attention pub· sur lui dans son obscurite actuelle, qui l'a déterminé à

écrire *les Dernières vues de Politique et de Finances* ; mais il a mal calculé pour l'intérêt de son amour-propre. Comme politique et surtout comme financier, il y a long-temps qu'on l'a apprécié ; comme écrivain, loin d'avoir ajouté à sa réputation par son dernier ouvrage, il l'a au contraire affaiblie. En matière de finances, on devait attendre d'un ancien ministre des vues plus profondes. Aussi, un homme de lettres a-t-il dit avec beaucoup d'esprit, qu'au lieu de donner une théorie de cette science, M. Necker avait fait un sermon sur les finances. Quant au style du dernier ouvrage de M. Necker, il est le même que celui de ses autres productions. Il est quelquefois brillant. On y trouve souvent des pensées fortes et énergiques qui sont revêtues d'expressions heureuses; mais plus souvent encore il est guindé et plein de recherches. L'auteur affecte de nouvelles alliances de mots et un fracas de figures peu naturelles. Il a surtout cette diffusion et cette prolixité qu'on lui a toujours reprochées.

NÉE, de la Rochelle. *aj.* — Est rédacteur de plusieurs catalogues estimés.

NEUVILLE DE MONTADOR, J. F. F. J.) — La Famille infortunée. — Lettres amusantes et critiques sur les romans en général, anglais et français, tant anciens que modernes, 1743, *in*-12. — L'Abeille du Parnasse, 1752. 2 vol. *in*-12.

NEVEU (J.) — Cours théorique et pratique des opérations de banque et des nouveaux poids et mesures, *in*-8°. 1799. — Cours pratique de Commerce, à l'usage des agriculteurs, fabricans et négocians, ou les Mathématiques appliquées aux opérations élémentaires de commerce et de circulation, servant d'introduction au cours des opérations de banque, 2 gros vol. grand *in*-8°. Debray et Maradan.

NEYER, (J. A.) — Rodolphe, ou le Sauvage de l'Aveyron, vol. *in*-18, an 9.

NICOD (J. A.) — Epître d'Héloïse à Abailard, imitée de Pope, *in*-12. an 9.

NIEULANT (Ch. Alexandre Fortuné de) — Roses et Bluets, un vol. *in*-12.

NODIER (Charles). — Les Proscrits, un vol. *in*-12. avec figures.

NODOT (N.) *aj.* — Il a donné la traduction entière de Pétrone, plusieurs fois réimprimée, 2 vol. *in*-8°.

NOÉ, (M. A. de) Mort en 1802, evêque de Troyes, avait été ci-devant évêque de Lescar. C'était un prélat respectable, un écrivain éloquent et un citoyen vertueux. Dans un temps où le nom et les services de ses aïeux suffisaient pour l'élever aux plus hautes dignités, il sut s'illustrer

trer par lui-même. La franchise de son caractère, l'inflexibilité de ses principes, et plus que tout, son rare talent, l'exposèrent à des persécutions, dont il se consolait au sein de l'amitié, et dans le commerce des muses. On sait qu'il était passionné pour les lettres grecques et latines ; il avait eu pour maître le célèbre Lebeau, et quand il fut évêque, il eut toujours auprès de lui un littérateur, qui partageait et entretenait son goût pour les deux plus belles langues du monde. C'est à l'étude approfondie des grands modèles de l'antiquité, qu'il a dû cette perfection de style qui met au rang des ouvrages classiques le trop petit nombre d'écrits qu'il nous a laissés. Pourquoi faut-il que la fortune lui ait envié les occasions d'exercer son talent oratoire? Dans plus d'une circonstance solemnelle l'intrigue a fait préférer à la plume de l'évêque de Lescar, celle d'écrivains médiocres, dont la présomption nous a privés de plusieurs chefs-d'œuvre. C'est le titre mérité que le goût le plus sévère ne refusera jamais au discours sur la bénédiction des drapeaux, à la lettre sur l'épizootie, au discours plus étonnant encore sur l'état futur de l'Eglise, qui devait être prononcé en 1787, à l'assemblée du clergé, et que l'on croirait fait en 1792.

Noir de la Roche. (le) *aj.* — Discours prononcé le 19 ventôse an 6, sur la Constitution de l'an 3, et sur les motifs qui doivent y attacher tous les citoyens, 1798, *in*-8°.

Norry, (Charles) architecte à Paris, membre de la Société philotechnique, l'un des archivistes de l'expédition d'Egypte, et membre de l'Institut d'Egypte. — Relation de l'expédition d'Egypte suivie de la description de plusieurs monumens de cette contrée, 1799, *in*-8°.

Nougarède, (A) — De la législation sur le mariage et sur le divorce, *in*-8°. Lenormant.

Nougaret (Pierre-Jean-Baptiste) *aj.* — Apollon, poëme, 1762. — Lettres à Poinsinet sur la comédie du Cercle. — Eloge des Femmes. — Eloge de Voltaire, poëme. Danses patriotiques *idem.* — Le comte d'Orabel, ou les Méprises, 2 vol. *in*-12. — Les Caprices de la fortune, ou histoire du prince Menzikoff, suivie d'une tragédie russe (en société avec Marchand, avocat et censeur royal). — Aventures du Colisée, ou le dernier mot sur les affaires du temps, 1771. — Les Petits spectacles de Paris, depuis 1774 jusqu'en 1787. — La littérature renversée, ou l'art de faire des pieces de théâtre sans parole, à l'usage des poëtes modernes. — L'Equi-

pée, ou Voyage chez mon oncle le Chanoine, poëme burlesque en six chants. — Suite de la Pucelle d'Orléans, poëme héroï-comique en sept chants. — Coup-d'œil d'un Arabe sur la littérature française, ou critique du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, un vol. *in*-8°. — Réflexions essentielles relatives au droit de timbre sur les journaux etc. — Changement de Domicile. — Réponse à un libelle. — Contes et poésies érotiques de Vergier, dégagés des longueurs qui les defiguraient, corrigés des fautes qu'on trouve dans toutes les éditions, et mis dans un meilleur ordre, 2 vol. *in*-18: — Les fastes du Peuple français, 24 cahiers, *in*-4°. avec figures. — Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la Republique française? Discours. — Parallèle de la Révolution d'Angleterre, en 1642, et de celle de France, suivi de poésies satyriques relatives à la révolution française, d'épigrammes et de contes etc., etc. — Les Quatre Générations, ou les Confidences réciproques. — Histoires galantes et morales, terminees par les victimes de la Révolution française, 2 volumes *in*-12. — Pièces dramatiques de cet auteur. — Le Retour du printemps, vaudeville. — Sancho-Pança, gouverneur, opera-bouffon, en 2 actes. — La Famille en désordre, parodie du Père de Famille, en un acte. — Simphorien, tragédie, en 3 actes. — Le Mari du temps passé, ou la jalousie au village, comédie mêlée d'ariettes. — — L'Héritage, *idem*. — Le Bouquet de Louise, ou la Sérénade interrompue. — Les Fourberies du Petit Arlequin. — Leandre et Isabelle. — L'Assemblée des Animaux. — Le Mai. — Arlequin chez les Patagons. — L'Education à la mode. — Il n'y a plus d'Enfans, comédie jouée à Choisi-le-Roi, devant Louis XV. — Le Vidangeur sensible, drame satyrique. — La Grippe, comedie épisodique, suivie de reflexions sur l'état actuel du Théâtre Français. — Le bon Frére, ou Cadet Castor, parodie de Castor et Pollux. — Les deux Mandats d'arrêt, pièce en un acte et en vers. — La Diète, ou les vertus républicaines, *idem*. — La Pêche aux Huîtres, ou le Jacobin ressuscité, comedie en un acte. — Le Sage mis hors de la loi, drame en 3 actes, en vers. — Piron, ou l'Omelette au lard, vaudeville. — Mazinelli et Elvire, ou le Nouveau Festin de Pierre, comédie en 3 actes. — Les Erreurs de l'Amour-Propre, comedie en cinq actes et en vers. — Jocrisse adolescent, comedie en un acte en prose. — Gabrielle de Bercy, parodie de Ga-

brielle de Vergy, en un acte, en vers. — Demétrius, tragedie-lyrique, en 3 actes. Curtius, *idem.* — Sémiramis, *idem.* — Les Charmes de la Campagne, intermède, en 3 actes.

NYON (Jean-Luc) *aj.* — Catalogue de Courtenvaux, 1782, *in*-8°.

O

OBERLIN (Jérémie-Jacques) né à Strasbourg, en 1735, professeur et bibliothécaire de l'université de cette ville, directeur du Gymnase, bibliothécaire de l'Ecole centrale, et membre associé de l'Institut national, a publié les ouvrages suivans : — *Ovidii Tristia ex - Ponto et Ibis*, in-8°. 1778. — *Vibius Sequester cum comment.* in-8°. 1778. *Argent*, — *Horatii carmina typis et sumptu, Rolandi et Jacobi*, 4 mai 1788, *Argent.* — *Taciti, opera cum comment. in*-8°., 4 *volumes. Lipsiae*, 1801. — *Miscella litteraira Argentoratensia*, in-4°., *Arg.* 1770. — *Muzeum Schoepflini. T. I. Lapides, marmora, vasa*, in-4°. *Argent.* 1773, *cum fig.* — Le second volume va paraître, il comprendra *lares, nummos, gemmas.* — *Orbis antiqui monumentis suis illustrari primæ lineæ*, 2e. edition in-8°. *Argent.* 1789. — *Rituum Romanorum tabulæ, editio* in - 8°. 1784 *Argent.* — *Artis diplomaticæ, primæ lineæ*, in-8°. *Argent*, 1788. — Ces quatre traités élémentaires lui servent pour les leçons, qu'il donne à l'université. — *Litterarum omnis aevi fata, tabulis synopticis exposita*, in-8°. *Argent*, 1789. — Essai sur le patois lorrain du comte du Ban-de-la-Roche, *in*-8°. Strasbourg, 1775. — Exposé d'une découverte faite au *Forum* de Rome, par M. le chevalier de Fredenhein en 1789, *in*-8°. avec fig. 1796. — Essai d'annales de la vie de Jean Guttemberg, inventeur de la typographie, Strasbourg, an 10. — L'étude de la langue allemande du moyen âge a beaucoup occupé le citoyen Oberlin. — Il a publié les ouvrages suivans, qui s'y rapportent. — *Joh. Georgii Scherzii, un vol. d. et P. P. Argent. Glossarium germanicum medii aevi, dialecti potissimum Suevicae, editum, illustratum, suppletum, in-fol.* 2 vol., 1781 et 1784. — *Bihtebuoch, oder Beichtbuch aus dem* 14, *Jahrhundert mit glossen*, in-8°. Strasbourg. 1785. — *Dissertatio de Bonerii gemma, fabulas centum è phonascorum germanorum aevo complexa*, in-4°. *Argent*, 1782. — *Diatribe de Conrado Herbipolita phonasco germano Sace*,

13, in-4°. 1782. — *De Joh. Tauleri, predicatoris germani, dictione vernacula et mystica*, in-4°., *Arg.* 1786. — *De Joh. Geileri Cœsaremontani vulgo* von Kaysersberg, *scriptis germanicis*, in-4°. *Argent*, 1786.— *Jugendorum Marium fluviorum que omnis aevi molimina* in-4°. *J. H. Prox de poetis germanis Alsatia eroticis medü aevi, vulgo* von den elsassischen minnetingern, in-4°. *Argent*, 1786. — *De Jac. Tevingero, vulgo* de Koenigshoven, *chronici Alsatiœ auctore*, in-4°. *Arg.* 1789. — Le professeur Oberlin a donné aussi le premier apperçu de la statistique de la ci-devant Alsace, en publiant pendant dix ans depuis 1782, l'Almanach d'Alsace. Enfin il a entrepris l'*Alsatia Litterata*, pour laquelle feu M. Schoeflin lui a transmis beaucoup de matériaux. Ces deux premières parties ont paru en 1782 et 1786.

Olagarray (Pierre) ministre protestant du pays de Labour, où il vivait au commencement du 17e. siècle. Il a fait pour la Navarre Française une des histoires particulières la plus supportable pour le temps. On y trouve beaucoup de recherches curieuses classées avec méthode. Marca parle de cet ouvrage avec éloge, et remarque surtout que les troubles de la religion y sont présentés avec une modération rare chez un ministre calviniste. Il y a des provinces plus importantes qui ne peuvent pas offrir une aussi bonne histoire, ou même qui n'en ont encore aucune. L'ouvrage d'Olagarray est intitulé : Histoire des comtes de Foix, Béarn et Navarre, Paris, 1609, *in-fol.*

Olive (Jean) jésuite de Cahors, mort en 1636, âgé de 50 ans, à Bordeaux, où il était prefesseur de grammaire. Il a traduit le livre de l'Amour Divin de Charles Scribanius, et a fait quelques odes latines et françaises insérées dans la Couronne du Parnasse de Guyenne, Bordeaux, 1620.

Olivier (Jacques) auteur d'un petit livre plus connu des bouquinistes que des gens de goût, plusieurs fois réimprimé sous ce titre : Alphabet de l'imperfection et malice des Femmes, Paris, 1648, *in*-12.— Les biographes ne disent rien de cet auteur, qui paraît doué de beaucoup d'imagination et de gaîté, mais qui écrivait très-mal.

Olivier (Jean d') *aj.* — De la rédaction des lois dans les monarchies, *in*-8°. 1789.

Ory, (François) né au Mans, où il mourut en 1657. Est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit. Ses principaux écrits sont : — *Apparatus jurisprudentiœ de pacto dotalibus instrumentis adjecto; Dispunctor ad meritum seu de varietatibus Cujaci.* Ory rendait

son nom par celui d'Osius.

Ourry, (A. T. M.) a traduit en vers la Boucle de Cheveux enlevée, poëme héroï-comique en cinq chants par Pope.

Ozanam (Jacques) *aj.* — Montucla a donne en 1778, une nouvelle édition entièrement refondue et très-amelioree de ses Recréations mathématiques et physiques.

P

Padiolcau, (Albert) savant avocat au parlement de Rennes. On a de lui, — l'Antiquité de Jérusalem, 1686, — un Traité de la Jurisprudence de la chambre des comptes de Bretagne, 1681, Nantes, *in*-4°. Ces deux ouvrages sont écrits avec goût et méthode, et contiennent des recherches peu communes et des idées singulières.

Pageau, (Gui) poëte français du seizième siècle, a publié un Livre de Cantiques et de Noëls, *in*-12. imprimé au Mans, où il vivait encore en 1584.

Pagès, *aj.* — Un nouveau Cours de littérature ancienne et moderne, européenne et orientale, 3 vol. *in*-8°.—L'Histoire du consulat de Bonaparte, ou Annales de France depuis l'etablissement du consulat', 1 vol *in*-8°. — Et un Roman intitulé: — Journées et Veiliées maritimes, ou Confidences de Voyageurs sur la mer, 2 vol. *in*-12. Ces deux derniers ouvrages sont sous presse.

Pagès, (S.) de Carcassonne. — Fables nouvelles, 1796, *in*-12.

Paige, (le) — Lettres historiques sur les fonctions des parlemens, 1753, 2 vol. *in*-12.

Paillet, *aj.* — Le naufrage et la mort du comte de Boulainvilliers, nouv. histor. 1798, *in*-18.

Pajot des Charmes, ancien inspecteur des manufactures, membre du Lycée des arts, de la Société des inventions et découvertes, et de la Société philomatique de Paris. — L'Art du blanchiment des Toiles, fils et cotons de tout genre, rendu plus facile et plus général, au moyen des nouvelles découvertes, avec la méthode de colorer et de ramener à un état de blancheur parfait toutes les toiles peintes ou imprimées; suivi des procédés les plus sûrs pour blanchir les soies et les laines, et des découvertes faites par l'auteur dans l'art de blanchir les papiers, 1798, *in*-8°.

Pain. (P. H. A.) — Le Mécanisme des mots de la langue française, ou Mé-

thode nouvelle pour apprendre à parler, à lire et à écrire cette langue en peu de temps, *in*-8°.

Pain, (Joseph) né à Paris le 5 août 1773, a donné avec succès, — au théâtre du Vaudeville, (en société avec Bouilly) Teniers, joué le 23 fructidor an 8. — Florian, joué le 27 nivôse an 9. — Berquin, joué le 16 frimaire an 10.) — Allez voir Dominique, joué le 7 vendémiaire an 10. — Le Méléagre Champenois, ou la Chasse interrompue, joué le 5 messidor an 10. — Le Procès, ou la Bibliothèque de Patru, joué le 24 fruc. an 10. — Au théâtre de Montansier, l'Appartement à louer, joué le 11 ventôse an 7. — La Marchande de plaisirs, le 22 nivôse an 8. — Aux Troubadours, le Connaisseur, joué le 11 brumaire an 8. Ces pièces ont été imprimées.

Palissot, (Charles) *aj.* — Ce littérateur célèbre s'occupe dans ce moment d'une nouvelle édition de ses Mémoires, pour servir à l'histoire de notre littérature depuis François Ier. jusqu'à nos jours. Elle sera composée de 3 vol. *in*-8°. Dans ce moment les deux premiers volumes sont imprimés, et nous pouvons annoncer, par la connaissance que nous avons de plusieurs articles d'hommes de lettres marquans, que cette édition est considérablement augmentée. Il nous a paru que l'auteur s'est surtout servi de ce cadre pour présenter les portraits des écrivains avec lesquels il a eu des querelles littéraires. Plusieurs dont on nous a lu les articles n'y sont pas ménagés. Mais il faut aussi convenir que la plupart n'ont pas ménagé l'auteur de la Dunciade dans leurs critiques. Ce dernier, par droit de représailles, les les fait comparaître devant son tribunal et les juge rigoureusement. Laharpe est de ce nombre. La manière dont il a parlé de Palissot dans sa correspondance avec le grand duc de Russie, n'est pas à nos yeux un motif suffisant pour justifier ces sortes de représailles; mais beaucoup de personnes la regarderont comme une excuse légitime de ces combats littéraires qui n'honorent ni l'agresseur ni celui qui cherche à se venger. Quoi qu'il en soit, on assure que Palissot a dédaigné de parler de quelques Journalistes qui l'ont attaqué et poursuivi avec acharnement; et l'on dit même qu'il répond, à ceux qui lui marquent leur étonnement de sa modération et de son silence à leur égard, que ses Mémoires littéraires ne sont pas une ménagerie. La nouvelle édition que nous annonçons se trouvera chez Gerard, libraire, et elle sera certainement en vente lorsque notre volume paraîtra. Quant à celle des Œuvres

complètes de Corneille, avec les Commentaires de Voltaire et des Remarques de Palissot sur ces Commentaires, que nous avions indiquée comme étant sous presse, elle a paru depuis et elle est sortie des presses de Didot l'aîné.

PAMARD, (Pierre-François-Benezet) naquit à Avignon le 7 avril 1728. Son père, chirurgien estimable, le destina dès le berceau à lui succéder et à soutenir ainsi la réputation de ses ancêtres, qui depuis plus d'un siècle exerçaient la chirurgie avec distinction dans cette ville. Les premières années de sa vie furent soigneusement cultivées. L'éducation perfectionna les dons de la nature. Vivacité, ardeur de tout savoir, promptitude à tout saisir, à tout comprendre, facilite à exprimer ce qu'il avait conçu, telles furent les qualites qui annoncèrent le rang que le jeune élève occuperait un jour parmi les maîtres de l'art. Placé de bonne heure à l'hôpital d'Avignon, envoyé ensuite à Montpellier, à Paris, partout il se livra à son penchant pour l'étude. Il ne négligea aucun moyen de s'instruire. Les sciences, qui n'ont que des rapports éloignés avec l'art de guérir, fixerent souvent son attention et partagèrent ses momens; il sut encore en donner aux belles-lettres pour lesquelles il eut toujours beaucoup de goût. Il revint à Avignon bien disposé à imiter les grands hommes dont les conseils et l'exemple lui avaient été si utiles. Sa réputation l'y avait précédé. Des occasions de prouver ses talens ne tardèrent pas à se présenter. Des succès multipliés justifièrent l'opinion qu'on en avait conçue. Une place de chirurgien-major a l'hôpital général vint à vaquer, la voix publique l'y appela : l'administration la lui offrit, il l'accepta. Utile à l'art, utile à l'humanité, il méritait des distinctions honorables. En 1772, la Société royale des sciences de Montpellier lui envoya des lettres d'associé correspondant. Celle de Dijon voulut le compter parmi ses membres. En 1776, il fut appelé par le vœu de ses concitoyens à remplir une place de second consul de la ville d'Avignon, et la ci-devant Académie royale de chirurgie mit son nom sur la liste de ses associés en 1784. Un génie heureux, des talens distingués dans son art, l'usage qu'il en sut faire, des connaissances variées, une sensibilité touchante, un ardent amour pour la vérite, des qualités aimables, furent les titres sur lesquels Pamard fonda sa réputation et la célébrité dont il jouit. Pour faire aux hommes tout le bien qu'il leur souhaitait, il lui manqua du loisir et une plus lon-

gue vie. Peu content de les avoir servis de toutes ses facultés, il voulait encore leur être utile après sa mort. Il avait ramassé une foule d'observations intéressantes qu'il se proposait de publier un jour. Pendant les dix dernières années de sa vie, il s'occupa sans relâche d'un ouvrage qu'il aurait pu finir s'il avait pu s'astreindre à aucune règle ; mais son esprit, fécondé par le souvenir de sa longue pratique, par ses méditations, ses veilles, par son amour pour l'humanité, lui fournissait des idées en telle abondance, qu'il perdit de vue le terme où il devait s'arrêter. Il avait projetté d'écrire un seul volume, et déjà il avait assez de matériaux pour en faire au moins trois ; aussi fut-il privé de la satisfaction de mettre la dernière main à son ouvrage. Sa constitution était naturellement faible et délicate ; le travail du cabinet, joint aux fatigues du corps, altéra bientôt sa santé; il en conçut de l'inquiétude, sans rien changer pourtant à son genre de vie. Les troubles des premiers temps révolutionnaires l'alarmèrent, il craignit pour ses enfans encore plus que pour lui ; la désorganisation sociale qu'il prévoyait, mit le comble à ses chagrins, et il devint sérieusement malade; bientôt son esprit et son corps étant arrivés au dernier degré de foiblesse et d'épuisement, il fut enlevé à sa famille désolée, aux malheureux, à son pays, le 2 jauvier 1793. Sa perte dut être bien sensible, puisqu'elle excita partout des regrets dans un temps où le sentiment des misères communes semblait avoir épuisé la mesure de la sensibilité humaine.

Pamard, (Jean-Baptiste-Antoine-Benezet) fils du précédent, membre de l'Athenée de Vaucluse, a publié un — Eloge de son père qu'il a lu à la séance publique de cette Société littéraire le 5 vendémiaire an 11, *in*-8°. J. J. Niel, à Avignon.

Papon (Jean-Pierre) — Voyez son article dans notre 5e. vol. *aj.* — Membre de la Société des Observateurs de l'Homme. La mort vient d'enlever aux lettres cet homme estimable. Il avait passé une partie de sa vie dans la congrégation de l'Oratoire ; il y enseigna avec succès, et ne quitta le soin de ses élèves que pour se livrer à la composition de son histoire de Provence. Les Etats de cette province le firent voyager en Italie, pour y recueillir tous les titres dont il pouvait avoir besoin. Ses recherches ne furent point infructueuses, et il revint avec des copies de pièces très-précieuses dont il a fait usage dans son Histoire. Lorsqu'il l'eut publiée, le maréchal de Bauveau voulut

lut lui faire un sort et le pria d'accepter les revenus de son gouvernement de Marseille, jusqu'à ce qu'il eût pu lui obtenir une pension; ce que Papon accepta avec reconnaissance. Mais dès qu'on lui eut accordé cette pension, il s'empressa de renoncer aux revenus du gouvernement de Marseille. Le maréchal répondit : Vous êtes accoutumé de les percevoir; ainsi,gardez-les ,et il résista génereusement à toutes les instances que Papon lui fit à ce sujet. La révolution priva ce littérateur de toute sa fortune, mais il soutint ce revers sans se plaindre, et avec un courage stoïque. Il ne chercha de consolation que dans la société de ses anciens amis qui étaient en assz grand nombre, et presque tous dans une classe autrefois riche et accréditée; mais aujourd'hui ruinée et sans crédit. Papon s'occupait depuis plusieurs années d'une histoire de la Revolution, dont il a publié le prospectus. Il la faisait transcrire, lorsque, frappé à côté de son copiste, d'une attaque d'apoplexie, il mourut subitement le 15 janvier 1803. L'étendue de ses connaisances dans l'histoire, la sagesse de ses ecrits, la modération dans son stile, sa conduite, la pureté de ses mœurs, ses sentimens religieux, et l'aménité de son caractère, feront long-temps regretter un homme qui mit toujours son bonheur dans la pratique de la vertu, et dans l'amour de la vérité.

Paradis-Raymondis, (Jean-Zacharie) était né le 8 février 1746, à Bourg, où son père était lieutenant-général du bailliage de Bresse, et il est mort à Lyon le 15 décembre 1800. Il succéda à cette place importante et honorable, et il y acquit une considération universelle par son humanité, ses lumières et sa justice. Sa santé l'ayant obligé de s'en démettre au bout de quelques années, il s'occupa de l'étude et de l'agriculture. Il publia en 1784, — le Traité élémentaire de morale et du bonheur, le meillenr ouvrage qu'on ait sur cette matière. On le réimprima en 1795, pour servir de suite à la collection des moralistes. L'auteur des Nouvelles politiques disait, le 14 novembre 1795 : « C'est un service rendu à la société humaine que d'avoir reimprimé cet excellent petit Traité, auquel nous souhaitons et prédisons un long et paisible succes. Personne n'a vanté ce livre. Son mérite a perce, comme l'odeur de la violette s'élève du sein de l'herbe : il sera réimprimé souvent. La renommée atteindra l'auteur dans son obscurité volontaire, dans cette retraite ou il jouit de sa sagesse, et a merite de trouver le bonheur dont il a si bien

enseigné la recherche. Fontenelle appelait l'Imitation le meilleur des livres sortis de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en est pas. Cette épigraphe revient à l'esprit en lisant ce livre. De la morale sans orgueil, un style orné de sa seule simplicité, le bonheur de dire précisément ce que chacun pense, et le talent d'en former un résultat et un ensemble que personne n'a présentés. Un dédain pour la vanité qui n'offense celle de qui que ce soit, une expression qui n'est jamais en deçà de la vérité, sans s'élever jamais jusqu'à l'enthousiasme. De l'ordre sans minutie, des moyens pris, comme le veut Horace, tout à côté de nous et dans nous-mêmes : *Quod petis indè est;* voilà ce qui caractérise cet estimable ouvrage ». Le journaliste qui s'exprimait ainsi, ne savait pas le nom de l'auteur. En 1792, à l'approche des français, Paradis-Raymondis eut ordre de quitter Nice où il habitait l'hiver depuis 1781. Il avança en Italie pour y trouver la tranquillité, et il alla jusqu'à Udina dans le Frioul, où il exerça son talent pour l'agriculture. Le comte Fabio Aquino, (connu par son vin appelé Picolet, et qui ressemble à du vin de Tokai) lui loua une maison de campagne et un terrain qu'il fit valoir. Il avait fait, en 1789, un ouvrage sur l'amélioration des serres, et il continuait ses expériences. Il n'avait rien et se trouvait aussi heureux que dans son ancienne opulence. En 1797, Paradis revint à Paris; il y fit imprimer un ouvrage très-philosophique *des Prêtres et des Cultes.* Il retourna près de Bourg, où il avait des possessions, et il reprenait ses utiles travaux, lorsque la mort a enlevé ce philosophe vertueux à sa famille, à ses amis, à l'utilité publique. Paradis (en 1792) lorsque Louis XVI fut mis en jugement, s'offrit pour être son défenseur. Comme il y a du danger, disait-il à ses amis, je crains que cela n'en détourne d'autres.

Parant, (Michel) médecin. — De la nature et de l'usage des Bains, par Henri-Matthieu Marcard, traduit de l'allem. 1800, *in*-8°.

Pastoret, *aj.* — Sur le respect dû aux tombeaux et l'indécence des inhumations actuelles, *in*-8°. an 9. Paris.

Patrat, (Joseph) *aj.* né à Arles, mort à Paris en juin 1801, à l'âge de 69. — Le Fou raisonnable, ou Jacques Spleen, *in*-8°.

Patrin, (Eugène-Melchior-Louis) *aj.* — né à Lyon le 3 avril 1742. Il fut, dès sa première jeunesse, enflammé de zèle pour l'étude de la nature. En 1763, il vint à Paris pour y suivre les leçons

des plus célèbres professeurs. Ce fut alors qu'il eut occasion de voir quelques échantillons de minéraux de Sibérie, qu'on admirait beaucoup à cause de leur mérite et de leur rareté, et il s'aperçut avec peine que la belle collection du cabinet du roi en fut presque totalement privée. Il forma dès ce moment le dessein d'aller recueillir dans cette contrée, dont le nom seul inspire l'effroi, ce qu'elle offre de plus rare, pour en faire hommage à ce célèbre établissement. Ce ne fut que quatorze ans après qu'il fut libre d'exécuter ce projet de sa jeunesse. Il partit de Lyon en 1777, il visita la Suisse, l'Allemagne, la Pologne et passa plus d'un an à Pétersbourg, soit pour apprendre la langue et connaître les mœurs des Russes, soit pour acquérir auprès du celebré Pallas, et des autres savans de cette capitale, les connaissances qui pouvaient rendre son voyage plus utile. Il fut bientôt après associé aux travaux de l'Académie Impériale des sciences, et il partit en 1779 pour la Sibérie. Il l'a parcourue pendant huit années, jusques sur les rives du fleuve Amour, au-delà du méridien de Pékin, et il a visité surtout les trois grands arrondissemens des mines situées dans les monts Oural, dans les monts Altaï et dans la Daourie. Enfin, après une absence de plus de dix ans et des fatigues inouies qui avaient anéanti sa santé, il eut le bonheur de revoir sa patrie, et d'y rapporter une collection de vingt-trois quintaux de minéraux qui présentent l'ensemble le plus complet peut-être qui existe, des productions minérales de tout le nord de l'Asie. Il se hâta d'en faire solemnellement l'offrande gratuite à la nation et de demander que cette collection fut placée dans le cabinet du roi, sous la seule condition qu'elle ne serait point dispersée parmi les autres minéraux, attendu qu'il est important pour la science de la nature, de connaître les productions particulières des principales contrées. Mais le défaut de local et d'autres circonstances empêchèrent que son offre ne fût acceptée. Lorsque sa santé le lui permit, il publia différens mémoires sur la Sibérie, (Journal de Physique, août 1788, février, mars et avril 1791). Il est le premier qui nous ait fait connaître les mines de cette contrée par ses écrits, et leurs produits par les échantillons qu'il répandit dans les divers cabinets, avec une sorte de profusion. Il a publié depuis, divers autres mémoires dans différens journaux; l'un des plus importans est celui qui contient sa nouvelle théorie des Volcans. Frappé de l'insuffisance des systêmes adoptés jusqu'a-

lors, Patrin sentit que la véritable cause de ces phénomènes était encore ensevelie dans la plus profonde obscurité, et joignant ses connaissances en géologie aux découvertes de la chimie moderne, il trouva le moyen de résoudre ce grand problème d'une manière qui paraît satisfaire à toutes les difficultés. Ce mémoire fut lu à l'Institut, le premier ventose an 7 (20 février 1800) et inséré le mois suivant dans le Journal de Physique et dans d'autres journaux. Le savant Herrgen, professeur de minéralogie à Madrid, en donna la traduction espagnole dans les Annales d'Histoire naturelle, juin 1800. Le premier pluviose an 9 (21 janvier 1801) Patrin offrit à l'Institut un exemplaire de son Histoire Naturelle des minéraux, en 5 vol. qui contient une partie de ses observations faites en Sibérie, et diverses considérations géologiques qui lui sont propres et qui sont absolument neuves. Dès l'époque de l'organisation de l'Institut, Patrin qui résidait alors dans le départ. du Rhône, en avait été nommé membre associé. Il fut aussi de plusieurs autres sociétés savantes. Dans ce moment (1802) il est occupé à rédiger les articles de géologie, de minéralogie et autres qui ont rapport au globe terrestre, dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, dont Déterville est l'editeur.

Paulian (Amé-Henry) *aj.* Mort en l'an 10 à Nismes.

Patte (P.) *aj.* — Suite des mémoires qui intéressent particulièrement Paris, *in*-12, an 9.

Paucton (Alexis-Jean-Pierre) *aj.* — Etait né de parens peu fortunés, mais honnêtes, dans la commune de la Barroche-Gondouin, près de la ville de Lassay, département de la Mayenne. Un ecclésiastique ayant remarqué en lui un esprit méditatif, rare chez les enfans, joint à une envie extraordinaire de s'instruire, entreprit de lui faire faire ses études. A l'âge de 20 ans environ, ne trouvant point dans son village les ressources qu'il desirait pour s'avancer dans les sciences, il alla à Nantes, où il se livra à l'étude des mathématiques et du pilotage; quelques années après, il vint à Paris, et n'ayant pour toute fortune que ses talens, il se chargea d'une éducation au collége du Plessis; ensuite, il fit en grande partie celle du président Lebours. Marié en 1782, à à l'âge de 46 ans, il partit avec son épouse pour Strasbourg, où il fut nommé professeur de mathématiques; mais il fut obligé de quitter sa chaire. Les magistrats et le commandant de la place craignant de voir leur ville

bloquée par les Autrichiens, ordonnèrent à tous les habitans qui voudraient y rester, de faire leurs provisions pour subsister pendant le siége; n'ayant point assez de fortune pour remplir cette condition pour lui, son épouse et ses trois enfans, il en sortit, et se retira à Dôle chez un maître de pension, où il enseignait les mathématiques pour 600 francs par an, seule ressource pour sa famille; de-là il revint à Paris, où, le 2 frimaire de l'an 5, il fut nommé par le ministre de l'intérieur, à une des places du bureau du cadastre en qualite de calculateur pour les operations relatives à la connaissance des temps; il fut aussi nommé associé correspondant de l'Institut national. C'etait un homme d'une probité rare, d'un désintéressement peu commun, simple en ses mœurs, d'un caractère doux et affable, ami tendre et sincère, bon père et bon mari; pendant toute sa vie il a eu beaucoup à souffrir; aussi, disait-il avant sa mort, qu'il quitterait la vie sans regret, s'il ne laissait pas sa femme et ses enfans dénués de ressources et d'appui; il est mort à l'âge de 60 ans, regretté par tous ceux qui l'ont connu. Voici la liste des ouvrages composés par Paucton: — La Théorie de la vis d'Archimède, 1768, vol. *in*-12. — La Metrologie, 1780, *in*-4°. — La Théorie des lois de la nature, ou la science des causes et des effets, 1781, vol. *in*-8°. On a trouvé parmi ses manuscrits, tous les pseaumes qu'il a traduits de l'hebreu, et une traduction des Hymnes ou Initiations d'Orphee.

PEIGNOT. — Voyez l'addition à la fin du 6e. vol. et *aj.* — Ce laborieux bibliothécaire est auteur de plusieurs ouvrages sur la bibliographie. Il vient d'acquérir de nouv: droits à la reconnaissance des gens de lettres, des amateurs et des libraires, par son Dictionnaire raisonné de bibliologie, qu'il a publié en l'an 10, 1802, en 2 vol. *in*-8°. qui se trouvent chez Villiers et Désessarts, libraires.

PELEUS (Julien) avocat au parlement de Paris. Nous avons de lui: — Actions Forenses singulières et remarquables, Paris, 1604, *in*-4°. Ce livre est un bon recueil de questions de jurisprudence. Il eut de la vogue en son temps. — Panégyrique funèbre de Henri III, Paris, 1603, *in*-8°. — Le Chancelier de France, Paris, 1611, *in*-8°. — Le Cavalier Français, 1605, *in*-8°. — Histoire de la vie et des faits d'Henri IV, Paris, 1616, 4 vol. *in*-8°. — Ces ouvrages annoncent un homme fortement attaché aux lois fondamentales de son pays, et très-ennemi des ligueurs. Ce n'est au

reste qu'un verbiage emphatique, plein de jeux de mots et d'érudition fastidieuse, sans intérêt pour les temps éloignés des circonstances où l'auteur a écrit.

PELGAS (Jean) — Découverte de la cause interne des maladies du corps humain, ou Traité de la manière d'opérer sciemment la guérison des malades, *in*-8°.

PÉLISSON (Paul) *aj.* 2e. colonne, ligne 39 : on les trouve dans ses œuvres diverses publiées par Souchay, en 1735. 3 vol. *in*-12.

PELLISSERY (Roch-Antoine) *aj.* — Erreur et désavantage sur l'état de ses emprunts, 1777, *in*-8°. — Café politique d'Amsterdam, 1776, 2 vol. *in*-8°.

PELVERT, *aj.* — Comparaison succincte de la Doctrine des Philosophes, 2 vol. *in*-12, 1787.

PÉRIER, de l'Arsan, (Romain du) homme de lettres à Bordeaux, né à Lesparre le 16 juillet 1756. — Sermon, Folie, discours en vers. Bordeaux, 1793, *in*-8°. — Journal littéraire et amusant, 2 années. Bordeaux, 1793 et 1794, 4 vol. *in*-12. — Les Prisons, poème héroï-comique. Bordeaux, 1794, *in* 8°. — Les Verroux révolutionnaires, poème en 10 chants. Bordeaux, 1795, *in*-8°. — La Franconiade, ou les chevaux sur la Scène, poème. Bordeaux, 1799, *in*-12. — Le Métromane de la Gironde; ou les Caprices Dramatiques, comédie en vers, en 5 actes. Bordeaux, 1801, *in*-8°. — Plusieurs chansons et morceaux de littérature, dans divers recueils.

PERNAY (F. D.) *aj.* — Né à Paris, en 1765. — Pietro d'Alby et Gianetta, ou les protégés de Sainte-Catherine, 1 vol. *in*-12. Desenne, an 6. 1798. — Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la Révolution française, Fuchs, an 9, 1801. — Histoire d'Agathon, roman philosophique, historique, politique et moral, traduit de l'allemand de Wiéland, 3 vol. *in*-8°. — Maradan, an 10. 1802.

PERRIÈRE-DE-ROIFLÉ (J. C. F. de la) *aj.* — Arrêt burlesque en faveur de Descartes et Newton, 1770, *in*-12.

PERRIN (A. L.) — Manuel des Conseils de guerre et de révision, ainsi que des commissions militaires, *in*-8°., an 9.

PERSON-DE-BERAINVILLE (Pierre-Claude) ancien magistrat, membre de l'Athénée de Paris, des anciennes Sociétés des Arts et d'Agriculture, etc. Sous le nom de Bérainville, nous avons cité plusieurs ouvrages de cet écrivain dans notre 1e. volume. Nous allons indiquer ici ceux qui ont été omis dans le premier article. — Comédies : — La Fête du Sentiment, en

un acte, en vers. — Le Prix de l'Arc, *idem*, en prose. — Le Bailli Genéreux, *id.* — Le Malheureux qui-pro-quo, *id.* — Les Amans à l'Epreuve, *id.* en vers. — La Caravane d'Arlequin, en 3 actes, en prose. — Sa Faute fit son bonheur, *idem* — Pegase, Gros Lot, *id.* en prose, mêlée de vers. — Opéra comique : — Janus, ou le Triomphe de la Vertu, en 3 actes. — La Peau d'Ours, suite des Chasseurs, en un acte. — La tendresse Villageoise, *id.* — Honni soit qui mal y pense, parodie d'Orphée, *id.* en vers. — La Fiole Merveilleuse, *id.* — Un grand nombre de pièces fugitives, spécialement, le Chansonnier intitulé : — Etrennes de Pégase. — Il a inventé 25 machines économiques, dont les modèles, en petit, ont été exposés au salon du Museum, depuis 1792 jusques en l'an 8, particulièrement cinq Parafeux pour le secours des incendies. On a encore de cet écrivain un recueil de mécanique relatif à l'agriculture et aux arts.

Pertusier (Ch.) — Les Amans de Corinthe, histoire épisodique, imitée du Grec, 1 vol. *in*-18, an 9.

Petit (Em.) *aj.* — Droit public, ou Gouvernement des Colonies Françaises, 1771, 2 vol. *in*-8°.

Petit (Marc - Antoine) professeur d'opérations et de chirurgie clinique à Lyon. Voyez l'addition qui est à la fin du 6e. vol. et le 5e. vol.

Petit (Jos.) — Marengo, ou Campagne d'Italie par l'armée de Reserve, *in*-8°. an 9.

Petit-Radel, *aj.* — Visite à la Prison de Philadelphie, ou énoncé exact de la sage administration qui a lieu dans les divers départemens de cette maison, par R. J. Turnbull, traduit de l'anglais, *in*-8°. an 9. — Conseils aux femmes de 45 à 50 ans.

Petit (Antoine) au lieu de mort en 1784, *lisez*, en 1794. *aj.* — L'éloge de cet homme célèbre eût été prononcé dans le sein de l'académie des sciences, dont il était membre, si cette compagnie n'eût pas été supprimée. Comme la mort l'a enlevé dans le temps où la faulx révolutionnaire moissonnait les talens et les vertus, il n'est pas étonnant que ses amis et ses élèves n'ayent pas osé répandre des fleurs sur son tombeau. Nous connaissons cependant un éloge d'Antoine Petit, par un officier de santé, le cit. Tap, qui parut en l'an 5 (1797) et c'est dans cet éloge que nous avons puisé les matériaux de cet article pour lequel nous eussions désiré avoir plus de renseignemens, pour louer dignement le célèbre médecin qui en est le sujet. — Antoine Petit s'apperçut, en commençant sa carrière, de l'imperfection de l'art vers lequel son

penchant l'entraînait. La justesse de son esprit, et les lumières qu'il avait acquises, lui firent bientôt reconnaître dans la plupart des médecins, des hommes à système, qui n'avaient d'autre science que celle qu'ils avaient puisée dans des compilations faites sans choix et sans discernement; qui adoptaient sans examen toutes les erreurs qu'enfantent les préjugés ou l'ignorance, incapables de caractériser la vraie nature des maladies, et qui s'imaginaient enfin prouver l'étendue de leurs connaissances en laissant à leurs malades de longues ordonnances, qui ne pouvaient être profitables qu'aux apothicaires. Antoine Petit suivit une méthode toute opposée, et la seule qui constitue le véritable médecin; ce ne fut ni dans les ouvrages des auteurs ou des compilateurs, qu'il commença à étudier son art, mais dans le grand livre de la nature. Ce livre, en s'ouvrant devant ses yeux, lui découvrit la route qu'il a suivie avec tant de gloire, et le but qu'il devait atteindre. La forme, la structure et la situation de toutes les parties du corps humain, fixèrent d'abord ses regards; il considéra la différence qu'il présente dans l'état de maladie ou dans l'état de santé, et s'occupa à debarrasser l'enseignement de l'anatomie de toutes les inutilités dont l'avait surchargée la pédanterie des écoles. Des professeurs perdaient un temps précieux à décrire les divers noms que les auteurs donnaient aux muscles, méthode aussi confuse que rebutante pour les élèves. Antoine Petit, se contentant des termes reçus dans chaque langue, se montra bien plus jaloux d'indiquer les différentes maladies auxquelles chaque muscle était sujet. Il suivit la même marche pour les vaisseaux et la variété de leur position dans chaque individu. La splanchnologie qui a pour objet la connaissance des viscères, Antoine Petit la possédait à un degré si éminent, que son tact ne le trompait jamais dans l'art de connaître les obstructions dont ses confrères niaient quelquefois l'existence, et de les redresser lorsqu'ils se trompaient en sens contraire. On a écrit des volumes sur le mécanisme de la digestion, et cette matière était restée couverte de ténèbres; Ant. Petit, perçant l'obscurité qu'on avait répandue, a prouvé que l'estomac était une espèce de gibecière où les solides et les liquides se confondaient, qu'il en résultait une action d'où émanait le chyle; que la qualité du chyle dépendait de la facilité ou des obstacles que l'on éprouvait à digerer, et que les raffraîchissans ou les échauffans

s'appropriaient

s'appropriaient aux diverses dispositions de l'estomac de chaque individu. On voit combien ces connaissances facilitaient à Antoine Petit l'art de demêler les principes des affections de chaque partie du corps humain, de juger des symptômes et de la marche des maladies. « Les médecins, disait-il, ne sont que les observateurs de la nature, chargés tout-à-tour de la modérer ou de la stimuler suivant les circonstances; s'écartent-ils de cette route ? ils deviennent des assassins ». L'art, selon lui, n'avait d'influence determinée que dans les maladies malignes, et dans celles qui tiennent *aux vices*, tels que les maux vénériens, scrophuleux, scorbutiques etc. Dans le premier cas, et lorsqu'il était appelé à temps, il déterminait le jour préfixe de la guerison du malade; dans le second, si le mal était encore à sa naissance, ou n'avait pas fait des progrés trop rapides, il en arrêtait le cours, et le malade recouvrait la santé. Antoine Petit en suivant une conduite aussi opposée à celle de la plupart de ses confrères, s'attachait à une maladie comme un amant, si l'on peut se servir de cette expression, s'attache à sa maîtresse; toutes ses soirées, loin d'être pour lui un temps de délassement, il les consacrait à mediter dans son cabinet, sur les divers phénomènes relatifs à son art : aussi, est-il parvenu à ne reconnaître ni émule, ni rival dans la science des diagnostiques, science si delicate, si inconnue à la plupart des médecins, et qui a une influence si marquée pour la cure, par la raison toute simple que la pénétration de la nature des maladies amène avec elle le discernement des remèdes qui leur conviennent. Ce choix dans la connaissance de la propriété et de l'effet des médicamens, Antoine Petit le possédait parfaitement. Il ne s'attachait qu'au seul remede propre au mal qu'il voulait combattre; il était ennemi des mêlanges qui en alterent la vertú et la concision de ses ordonnances ne devait guère le faire aimer des apothicaires. Dans les maladies incurables, tels que le cancer, on l'a vu s'isoler de toute occupation etrangère, s'attacher exclusivement à deux maladesqui en etaient atteintes, pour suivre l'administrationde l'extrait de cigue, que le docteur Stork avait tant vanté comme spécifique. Antoine Petit s'appercevant du peu de d'efficacité de celui qu'on tirait de ces pays-ci, en demanda au docteur, avec lequel il ne réussit pas davantage. Qu'on juge d'après cela de l'efficacite de ce prétendu specifique. Antoine Petit a prouvé par sa conduite, qu'il ne fai-

sait pas la médecine pour s'enrichir, mais pour être utile à l'humanité. Il regardait la chirurgie comme le plus ancien de tous les arts, le premier dont les livres connus dans l'antiquité la plus reculée ayent fait mention, et qui a dû nécessairement devancer celui de la médecine. Cet avantage de discerner la nature des infirmités du corps humain, appartenait, selon lui, par excellence à ceux qui l'ont disséqué lors de l'apprentissage par lequel ils debutent, et de la pratique à laquelle il les asservit. Aussi, l'anatomie était - elle à ses yeux la base sur laquelle porte principalement l'art de guérir ».

Petitain (Germain) — Un mot pour deux individus auxquels personne ne pense et auxquels il faut penser une fois. — Lettre de Polichinelle à ses compères du comité des finances, offrant un moyen sûr de rembourser les assignats et de libérer l'Etat sans bourse delier, an 3. — La Vérite à la commission des Onze, Paris, an 8. — Polichinelle Agioteur, comédie en un acte, en prose, non représentée, an 4. — Lettre de Polichinelle à ses compères des deux Conseils composant la commission des finances, contenant envoi de sa première lettre, et un nouveau moyen de libérer l'Etat, sans bourse délier, an 5. — Description d'une machine curieuse nouvellement montée au palais Bourbon, an 6. — Les Français à Cythère, comédie héroïque en un acte et en prose, mêlée de chants, non représentée, Paris, an 6. — Notice historique sur Gessner, imprimée au 4e. et dernier volume de la belle édition des œuvres de cet auteur, publiée par Renouard, libraire, an 7. — Grand conseil tenu par les Sylphes pour recevoir et complimenter dignement le plus grand des Astronomes du monde. Messidor an 7. — Quelques vues sur ce qu'on appelle la Propagation des lumières, insérées dans les Mémoires d'économie publique de Rœderer, et publiées séparément, an 8. — La fin du Monde toute prochaine, résultat nécessaire d'un systême philosophique très en faveur actuellement, an 9. — Mémoire qui a obtenu la première mention honorable sur cette question proposée par l'Institut national : L'Emulation est-elle un bon moyen d'éducation ? Paris, an 9. — Il a fourni des articles à la Décade, au Journal de Paris, et au Magazin Encyclopédique.

Petitot (C. B.) — Œuvres dramatiques du comte Alfieri, traduit de l'italien, 4 vol. *in*-8°.

Pey. *aj.* — De l'Autorité des deux Puissances, 3 vol. *in*-12, ou 2 vol. *in*-8°.

Peyrard, bibliothécaire de l'Ecole Polytechnique. — De la nature et de ses lois, *in*-18, 1794. — Cours de mathematiques à l'usage de la marine et de l'artillerie par Bezout, édition revue et augmentee, 4 vol. *in*-8°. 1798 et 1799. — L'algèbre de Bezout, *in*-8°. 1799.

Peyron. *aj.* — Lettres d'un Persan, traduit de Lyttleton. 1770, *in*-12.

Peyrouse (Ph. Picot de la) *aj.* — Né à Toulon, le 21 octobre 1744. — Figures de la Flore des Pyrenées, avec des descriptions, des notes critiques et des observations, 1796. — Tables méthodiques de Mammifères et des Oiseaux observés dans le département de la Haute-Garonne. Toulouse, 1799, *in*-8°. — Il a encore donné un grand nombre d'articles dans le Dictionnaire d'ornithologie par Maudnit, dans l'Encyclopédie Méthodique, et Mémoires divers d'histoire naturelle dans les Mémoires des Académies de Stockholm, et de Toulouse, dans le Journal de Physique, le Journal des Mines, etc.

Philibert, (J. C.) *aj.* — Histoire naturelle abregée du Ciel, de l'Air et de la Terre, ou Notions de physique générale, 1798, gr. *in*-8°.

Philipon-la-Madelaine, *aj.* — Géographie élémentaire de la France, vol. *in*-12. an 9. — L'Elève d'Epicure, ou choix de chansons, précédé d'une Notice sur Epicure, suivi de quelques Contes en vers.

Philon, (Annet de Bacquérisse) Avocat-Jurat de Bordeaux, auteur d'un ouvrage utile, et très-connu dans cette ville, pour établir les prix proportionnels du pain. Il est intitulé : — Table des poids du pain et de leur réduction, Bordeaux, 1684, *in*-4°. Cet ouvrage suppose des connaissances économiques et mathématiques très-étendues.

Piatt, *lisez* Piat, *aj.* Instituteur à Villeneuve-le-Roi.

Picard, *aj.* — La grande Ville, ou les Provinciaux à Paris, comédie, *in*-8°. an 10.

Picardet, (C. N.) *aj.* — Cet estimable ecclésiastique avait formé dans sa jeunesse de grands projets que la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de mettre à exécution. Vers l'an 1766, il avait fait imprimer et distribuer successivement deux *prospectus* *in*-4°. et *in*-8°. d'un ouvrage qu'il méditait et qu'il se proposait d'intituler : — La grande Apologétique. C'était une réfutation de toutes les hérésies qui ont existé depuis l'etablissement de la religion chrétienne. Le premier volume était prêt à être mis sous presse, lorsqu'une maladie longue le détourna de ce travail trop pénible. Alors il se borna à donner à la jeunesse quelques preceptes sur les mœurs, dans un

roman dont le sujet est tiré de Quint-Curce, intitulé — : Les deux Abdalonyme, histoire Phenicienne, imprimée à Dijon en 1779. Il a eu part à l'établissement d'une fête de la Rosière dans la contrée qu'il habitait. Ceux qui l'ont connu assureront qu'il n'a jamais un vu malheureux, sans chercher à le soulager.

PICHON, (Thomas-Jean) *aj.* — né au Mans en 1731, ci-devant chantre en dignité de la Sainte-Chapelle de cette ville, et historiographe, — Examen physique du Traité des défrichemens, par le marquis de Turbilly, dans le Journal économique du mois d'août 1762. — La France agricole et marchande, (avec M. de Goyon) a Avignon, 2 vol. *in*-8°. 1769. — Exposition des singularités physiques des eaux de la fontaine d'Avaud en Anjou, inserée dans la bibliothèque du Nord en 1775. — Avis fraternel aux prêtres catholiques du département de la Sarthe.

PICHOT, (Pierre) médecin à Bordeaux au seizième siècle, a laissé de bonnes observations sur les maladies de l'esprit, les humeurs catharreuses et la peste. Voici le titre des ouvrages où elles sont consignées : — *De morbis animi*, Bordeaux, 1594, *in*-8°. — Brief Traité pour se garder de la peste, colligé des livres d'anciens et excellens auteurs, Agen. — *De Rheumatismo, catharro variisque à cerebro distillationibus, et eorum curatione.* Bordeaux, 1597, *in*-12.

PICQUENARD, *aj.* — Almanach départemental du Pas-de Calais, pour l'an 10 de la république.

PICTET, (Charles) Education-pratique, traduction de l'anglais, de Marie Edgerworth, *in*-12. an 9.

PIGAUD-LEBRUN, *aj.* — Adèle et d'Abligny, *in*-12. an 9. — Les trente Jours, ouvrage périodique. — Mon oncle Thomas, 4 vol. *in*-12. an 9. — M. Botte, *in*-12. 4 vol. an 10.

PIGUERRE, (Louis-Joseph) conseiller au présidial du Mans, sa patrie, a composé, avec Jean Lefrère de Laval, — Histoire de France, touchant les troubles avenus pour la religion, Paris, 1582, *in-fol.*

PINCEPRÉ. — Les Parvenus, ou la famille Barter, roman nouveau traduit de l'anglais. 4 vol. *in*-12.

PINEL, (P.) *aj*, — La Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse, ou Recueil et résultats d'observations sur les maladies aiguës faites à la Salpêtrière, 1 vol. *in*-8°. avec 3 tableaux.

PINGLIN. L'Ami des campagnes, an 9.

PITROU, inspecteur des ponts et chaussées, a donné : — Description de plusieurs

ponts, entr'autres de celui d'Orleans, tel qu'il l'avait proposé, 1 vol *in-fol.*

Plumard, (Louis-Joseph) né au Mans en 1772, a composé plusieurs ouvrages sur le rétablissement des manufactures et du commerce, imprimes à Paris en 1793, et Remarques sur les avantages et les desavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce, etc. traduit de l'angl. du chevalier Nikols, Paris, 1759, *in-12.*

Polignac, (Melchior de) *aj.* Berardier de Batant a publié, en 1786, 2 vol. *in* 12. une traduction en vers de l'Anti-Lucrèce.

Ponce, (N.) *aj.* — membre de la Société Philotechnique, de l'Athenée des Arts, etc. — De l'analogie qui existe entre les sciences, les lettres et les arts, et de l'utilité de la réunion de ceux qui les cultivent, imprimée dans le Journal des Arts, an 9. — De l'influence de la peinture chez les anciens peuples, imprimée dans les Nouvelles des Arts, an 10. — Mémoire sur cette question, proposée par l'Institut national. — Pour quels objets et à quelles conditions convient-il à un Etat républicain d'ouvrir des emprunts publics, accompagné d'une note sur l'état politique de l'Angleterre au commencement du 19e. siecle, *in* 8°. Paris, Levrault et Dufour, an 9. — Mémoire qui a remporté un *accessit* sur cette question proposée par l'Institut : Quel est le caractère de bonté propre à l'homme public ? Comme graveur, on a de lui une multitude de sujets gravés dans les plus belles editions faites depuis trente ans, ainsi que plusieurs estampes gravées d'après des tableaux de différens maîtres.

Pons de Verdun, *aj.* — substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de Cassation. Il a fait insérer dans l'Amanach des Muses quelques fragmens d'un poème intitule — Vulcain. — On y trouve du même auteur d'autres poésies fugitives.

Pontelier, Jurat-avocat de Bordeaux, l'un des continuateurs des Chroniques bordelaises, etablies par Tillet en 1703, *in*-4°. Pontelier s'est borne à compiler, en style de gazette, des évenemens souvent peu mémorables, arrivés dans sa patrie depuis 1620 jusqu'en 1672. Il a malheureusement suivi la methode peu variée de ses prédécesseurs, qui a été imitee par son continuateur. Ces diverses recher-cherches sont utiles faute d'autres. Elles mériteraient d'être refondues, augmentées et continuées sur un plan plus étendu, comme l'a annoncé l'auteur des Antiquités bordelaises, Bernadeau, dans son plan des Annales de Bordeaux pour le 18e. siècle.

PORTE, (B. de la) *aj.* — Principes théologiques sur l'ame, 3 vol. *in*-12.

PORTALIS, conseiller d'état, né au Beausset, a publié plusieurs Mémoires dans des causes importantes, et entr'autres une Consultation sur la validité du mariage des protestans en France, *in*-12.

PORTIEZ de l'Oise, tribun. — Code diplomatique, contenant les traites conclus avec la république française, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à la paix d'Amiens, *in*-8°. Goujon fils.

POULLIN DE VIEVILLE, (N. L. J.) *aj.* — Memoires sur les impositions, par Moreau de Beaumont, nouv. édit. augmentée d'un cinquième vol. *in*-4°.

PRADES, (J. M. de) *aj.* pag. 260, 1re. col. 1re. ligne, avec un Discours préliminaire, par le roi de Prusse.

PREGIEUX; (Jacques) *lisez* Précieux.

PRÉVÔT D'EXILES, (Ant. François) *aj.* — Œuvres choisies 1783-1785, 39 vol. *in*-8°.

PREVOST DE SAINT LUCIEN, (R.) *aj.* — Observations sur le mode du Divorce par incompatibilité d'humeur, sur la nécessité de le conserver comme le seul mode de Divorce, et sur l'unique réforme à faire à la loi du Divorce, 1797, *in*-8°. — La Grammaire française et l'orthographe apprises en huit leçons, 6e. édition, 1799, 2 vol. *in*-8°. — Méthode nouvelle par laquelle un enfant ou un étranger peuvent connaître et écrire correctement tous les mots de la langue française en huit jours, 1798, *in*-8°. — de la nécessité de réformer la loi du 17 niv. an 2, quant au mode de la dévolution des successions, 1799, *in*-8°. — De la necessité de rendre au peuple français le droit d'émettre son vœu par des cahiers; de donner un nouveau mode comme un nouvel objet, à la représentation nationale, 1799, *in*-12.

PSAUME, (Etienne) né à Commercy en 1769, est auteur de plusieurs morceaux de politique et de littérature insérés dans les Journaux et d'une brochure intitulée: — Réponse aux objections des Monarchistes contre la possibilité d'une République en France, et d'une lettre au cit. Mollevaut, président de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, *in*-8°. an 11,

PUGET, (du) officier supérieur du corps de l'artillerie. On a de lui: — Essai sur l'usage de l'artillerie dans la guerre de campagne et dans celle de siége, *in*-8°. orné de planches, Amsterdam.

PUGUET. — Mémoire sur les fièvres pestilentielles et insidieuses du Levant, avec un apperçu physique et médical du Saïd, vol. *in*-8°. an 10.

PUJOULX, (J. B.) *aj.* — Le Rendez-vous supposé par le

souper de famille, comédie en 3 actes en prose, mêlée d'ariettes, 1798, *in*-12. — Livre du second âge. — Paris à la fin du 18e. siècle, ou Esquisse historique et morale des monumens et des ruines de cette capitale, de l'état des sciences, arts et de l'industrie à cette époque, ainsi que des mœurs et ridicules de ses habitans, 1800, *in*-8°.

R

RABIÉ, (C. J.) — Voyages chez les peuples sauvages, ou de l'Homme de la nature, histoire morale des peuples sauvages des deux Continens et des naturels des îles de la mer du Sud, d'apres les Mémoires de C. R. 1800, 3 vol. *in*-8°.

RABUEL, (Claude) de la compagnie de Jésus, professeur de mathématiques à Lyon, mort en 1728, a laissé : — Commentaire sur la géométrie de Descartes, 1 vol. *in*-4°. imprimé chez Duplain à Lyon. — Traité d'algèbre, de sections coniques et de calcul différentiel et intégral.

RAMATUELLE. — Cours élémentaire de tactique navale, 1 vol. *in*-4°. avec planches.

RAMEL. (M. F. B.) — De l'Influence des marais et des étangs sur la santé de l'homme, ou Mémoire couronné par la ci-devant Société de médecine de Paris, *in*-8°.

RANGEARD, (Jean-Lartigue de) médecin à Bordeaux au 17e. siècle, né à Pons en Saintonge, vers 1630, il est auteur d'un Mémoire apologétique assez bien écrit, intitulé : — Véritable entrée de l'Aggrégation de médecine, Bordeaux, 1683, *in*-4°.

RATTIER. (A. J.) — Instruction pour les femmes qui allaitent leurs enfans, *in*-12. an 9.

RAUX, *aj.* — Nouvelle traduction en vers des Géorgiques de Virgile, *in*-12. 1801.

RAYNAL. — Au lieu de l'hist. du Divorce de Henri IV; *lisez* de Henri VIII.

RÉGEMORTES, (Louis de) premier ingénieur des turcies et levées, et directeur des canaux de Loing et d'Orléans. C'est sur ses dessins et sous sa direction, qu'on a construit le pont actuel de Moulins, recommandable par sa beauté, et surtout par les difficultes qu'il a fallu vaincre pour le fonder solidement. Pour faire sentir le mérite de cet ingénieur, il suffit de rapporter ici le peu de succès des ponts établis précédemment pour le passage de l'Allier à Moulins. Un pont de pierre, dit d'Indre, construit avant 1676, avait été renversé. Un

pont de bois, qui avait succédé au précédent, avait eu le même sort en 1676. Un pont de pierre appelé Ginguet, du nom de l'auteur, qui l'avait bâti en 1685, s'était écroulé en 1689. — Un troisième pont de pierre construit avec un soin et une exactitude dont il n'y avait peut-être pas d'exemple, par le célèbre Hardouin Mansard, surintendant des bâtimens du roi, était tombé le 8 novembre 1710, avant qu'il fût décintré. Après ce dernier accident, aucun homme de l'art n'osait se charger d'élever un pont de pierre à Moulins. Régemortes parut avec son génie et son esprit observateur. Il fut autorisé par M. Orry, contrôleur-général des finances, de projeter un pont de pierre pour Moulins. L'exécution de son projet fut ordonnée; elle eut lieu depuis 1753 jusqu'en 1763, et fut suivie du plus grand succès, qu'on a également obtenu, depuis cette époque, dans d'autres endroits, où l'on a fait usage des mêmes procédés. Cet habile ingénieur a transmis à la postérité le détail des moyens ingénieux qu'il a employés dans un ouvrage qui a pour titre : — Description d'un nouveau pont de pierre construit sur la rivière d'Allier à Moulins, 1 vol. *in-fol.* Paris, de l'imprimerie de Lottin l'aîné, 1771.

Regnard, (Nicolas) né à Fumay, (département des Ardennes) le 25 décembre 1766, est connu par l'ouvrage intitulé : — Journée du 18 fructidor, Paris, pluviôse, an 6, *in-8°*. — Il a coopéré au Journal intitulé le Rédacteur, depuis l'an 6, jusqu'au 18 brumaire de l'an 8.

Régnier, garde du dépôt des modèles et archives de l'artillerie de Paris, membre du Lycée des arts à Paris. — Mémoires explicatifs du Dynamomètre et autres machines inventées par le cit. R. 1798, *in-4°*.

Reisseissen (Jean Daniel) professeur en droit à l'Université de Strasbourg, né en 1735. — *De origine Comitum Palatii*, mémoire qui a remporté le prix de l'Académie de Manheim. — *Dissertatio juris publici de Electione imperatoris extranei neque legibus, neque observantiæ contraria.* — *Dissertatio de loco sepulturæ*, ou des lois relatives à la police de la sépulture. — *De foro concursus generalis creditorum.* — *Polonia imperio romano germanico nunquam subjecta.* Cette dissertation a été soutenue par un Polonais, nommé Teper, dont elle porte le nom en 1789, le 29 avril. — De *Pignorationibus.* — *De origine et fatis juris romano Justinianei.* — *De parricidio.* — *De pauperie à quadrupède facta.* — *Vindiciæ præscriptionis tricennariæ contra civitates.* — *De usu aquilæ imperii in sigillis imperatorum*

imperatorum romanorum principum Germaniae aliorum.

Renaud. — Tables de la déclinaison du Soleil, calculées au méridien de Paris, pour les années 1802 à 1803 inclusivement, *in*-8°., Marseille. Mossy.

Renauldin (L. J.) — Dissertation sur l'érésipèle, *in*-12, an 10.

Rennell (J.) — Description historique et géographique de l'Indostan, 3 vol. *in*-8°. an 9.

Renusson ou *Derenusson* (Philippe) né au Mans, et avocat au parlement de Paris, est auteur d'un traité de la subrogation, imprimé en 1702, et d'un traité des Propres, à Paris, 1711.

Reveillère-Lépaux. *aj.* — Né le 25 août 1753. — Du Panthéon et d'un Théâtre national, 1798. — Réponse aux dénonciations portées au Corps législatif contre lui et ses anciens collègues, an 7 *in*-8°.

Rey a donné à l'Opéra : — Apollon et Coronis, 1781. Il a eu part à l'opéra d'Arvire et Evelina, 1788.

Reynaud (A. L.) — Cours d'arithmétique à l'usage des gardes du pavillon de la marine, du commerce et des éléves de l'Ecole polytechnique, par Bezout, avec des tables de logarithmes, par Thévenau, precédées d'une instruction sur la manière de s'en servir, d'un traité des nouvelles mesures et d'additions fort étendues, grand *in*-8°. Courcier.

Reyre. — Le Mentor des Enfans, ou maximes, traits d'histoire et fables nouvelles en vers, propres à former l'esprit et le cœur des enfans. vol. *in*-12. Onfroy.

Riboud (Thomas) membre de la ci-devant Société d'Emulation de Bourg en Bresse, membre des ci-devant Académies de Bordeaux, Dijon, Lyon et associé de l'Institut national. — Etrennes littéraires, ou Almanach offert aux amis de l'humanité, 1785, *in*-8°. — Eloge d'Agnès Sorel, surnommée la belle Agnès, lû à la Société d'Emulation de Bourg en Bresse, le 23 septembre 1785, Lyon, 1786, *in*-8°. — Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'agriculture, les arts, etc. 1796, *in*-4°. — Des Mémoires dans ceux de l'Academie de Dijon.

Ricard (Dominique) *aj.* — Ce savant traducteur de Plutarque, qui était né à Toulouse, le 23 mars 1741, est mort à Paris, le 3 pluviose de l'an 11, 23 janvier 1803. Cet estimable ecrivain avait consacré les vingt plus belles années de sa vie à l'instruction publique ou particulière. Il n'a cessé jusqu'à son dernier soupir d'eclairer et de conduire la jeunesse éparse dans les diverses institutions

de Paris, pour laquelle il avait, comme le vertueux Rollin, tous les sentimens, toutes les affections de la paternité. L'abbé Ricard est surtout connu dans la république des lettres par la traduction des œuvres morales de Plutarque, qu'il a publiée, et par celle des Vies des Hommes Illustres du même auteur, dont il a fait paraître plusieurs volumes, et qui devait être terminée dans peu. C'était sans doute une entreprise aussi louable que difficile de nous donner sur-tout une bonne traduction des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. En effet, parmi les productions de ce philosophe ancien, on a toujours distingué cet ouvrage, où l'on trouve un historien exact et judicieux; un peintre habile, qui sait nuancer toutes les couleurs dont il compose ses tableaux, et surtout un écrivain philosophe qui, après avoir tracé les vertus ou les faiblesses des hommes qu'il expose à nos regards, sait tirer du choc de leurs passions, des leçons de morale, utiles à toutes les classes de la société. Si Plutarque a l'art d'intéresser par les faits qu'il raconte, ce talent rare semble encore le céder en lui à l'art de peindre les caractères; c'est par-là qu'il est vraiment sublime, et qu'il mérite le rang distingué qu'on lui a donné parmi les écrivains les plus célèbres de l'antiquité. Si quelquefois ses tableaux, semblables à ces champs qu'une trop grande fécondité surcharge de productions confuses, deviennent trop compliqués, par la multiplicité des traits qu'il rapproche, ce léger défaut est racheté par mille beautés de détail, auxquelles on s'attache comme malgré soi; tant est puissant l'intérêt qu'il sait répandre jusque sur les circonstances les plus indifférentes! On aime alors à parcourir avec lui tous les détails de la vie domestique des grands hommes dont il semble avoir été le confident intime; rien de ce qui peut faire connaître leurs passions, leurs vertus ou leurs faiblesses ne lui a échappé; jusqu'aux moindres traits qui peuvent servir à tracer leur véritable physionomie, il les saisit et les fond habilement dans ses tableaux. C'est cette touche inimitable d'un grand peintre qui a toujours rendu Plutarque cher aux gens de lettres et aux amateurs de la littérature ancienne. Il n'est pas une nation éclairée qui n'ait voulu connaître ses ouvrages et en avoir une traduction. Partout, les écrivains les plus célèbres se sont empressés de lui rendre hommage. Un des philosophes modernes, le plus en état d'apprécier le philosophe ancien (J. J. Rousseau) en parlant des livres

dont la lecture peut être la plus utile aux jeunes gens, s'exprime ainsi : « Plutarque, dit-il, a une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses; et il est si heureux dans le choix de ses traits, que souvent un mot, un sourire, un geste lui suffit pour peindre son héros. César, traversant un pauvre village, et causant avec ses amis, décèle, sans y penser, le fourbe qui disait ne vouloir qu'être l'égal de Pompée ; Alexandre avale une médecine, et ne dit pas un seul mot ; Aristide écrit son propre nom sur une coquille, et justifie ainsi son surnom ; Philopœmen, le manteau bas, coupe du bois dans la cuisine de son hôte. Voilà le véritable art de peindre. La physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions : c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre ». Montaigne disait : « J'aime ceux qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux évenemens, plus à ce qui se passe au dedans, qu'à ce qui arrive au dehors ; voilà pourquoi c'est mon homme que Plutarque ». A ces jugemens de deux hommes qui ont le plus approfondi le cœur humain, nous ajouterons le mot d'un ancien qui, etant interrogé sur le livre qu'il voudrait conserver, s'il n'en devait rester qu'un seul, répondit : Les Hommes illustres de Plutarque. Il est donc de la destinee de cet ouvrage d'être immortel, et de plaire tant que le goût des choses honnêtes existera, et qu'on sera sensible aux beautés de la nature. Ce sont ces considérations importantes qui frappèrent l'abbé Ricard, et le déterminèrent à entreprendre une nouvelle traduction des Vies des Hommes illustres. Il était persuadé, avec J. J. Rousseau, que les Vies de Plutarque étaient à-la-fois un trésor public et domestique, un antidote infaillible qui devait garantir la jeunesse de la fureur et du poison des romans. Savant, d'une modestie incomparable, il mettait autant de soin à fuir les honneurs littéraires, que d'autres en mettent à les rechercher : l'ancienne Académie des inscriptions, et l'Institut national se souviennent qu'il a constamment refusé les places dont on a voulu deux fois récompenser son mérite. Simple ecclésiastique, quoiqu'il n'eût point été engagé dans les ordres sacrés, il remplissait presque tous les devoirs que la religion impose aux prêtres ; et ses vertus exerçaient dans Paris une espèce de sacerdoce. Combien de veillards ont voulu mourir entre ses bras, et l'avoir pour consolateur dans leurs derniers instans ! Quand on voulait faire l'éloge d'un

homme, on disait : Ricard est son ami. Tout était renfermé dans ce mot. L'abbé Ricard aimait chacun de ses amis, comme s'il n'avait eu que celui-là, et chacun d'eux l'aimait à son tour, comme un ami unique. Nous citerons d'après un de ses amis, une scène touchante qui se passa quelques instans après qu'il eut cessé de vivre. » Quand, dit cet ami, nos premières larmes eurent coulé sur ses précieux restes : « Hélas! s'écria un vieillard, je le fréquentais depuis trente-six ans, et je ne lui ai pas connu un seul défaut. Il y a quarante-cinq années que je suis lié avec lui, dit un autre, et il n'existe point de vertu morale et religieuse dont il ne m'ait constamment offert l'exemple. Savez vous, dit un troisième, pourquoi il cédait si souvent aux sollicitations de ses amis, qui regardaient comme un jour de fête, celui où sa présence honorait leur table? c'était dans l'intention de pouvoir être plus libéral envers les pauvres ». A combien de prêtres octogénaires, de religieuses et de malheureux enfin de tout ordre et de tout état, l'abbé Ricard n'a-t-il point fourni des moyens de subsistance! mes amis me nourissent, disait-il ingénument, et je leur ai l'obligation de pouvoir nourir quelques pauvres. Ah! m'écriai-je à mon tour en pleurant, quelle perte pour moi! quelle terrible perte! je ne pourrai jamais la réparer! Tous les spectateurs attendris et desoles, faisaient entendre les mêmes gemissemens ». Que d'éloquence pathétique dans la simplicité de cette oraison funèbre!

Richard de Hautesierk. *aj.* — Dictionnaire elementaire de Botanique par Bulliard, revu et entièrement refondu, précédé d'un Dictionnaire botanique latin-français, 1798, *in*-8°. — Mémoires dans ceux de l'Institut national et de la Société d'histoire naturelle de Paris.

Richelieu (le cardinal de) *aj.* — Le premier ministre de Louis XIII a eu une si grande influence sur la politique et sur les progrès des lettres en France, qu'on lit avec avidité tout ce qui peut servir à faire connaître son caractère. On aime à sonder les replis d'une ame aussi forte, aussi grande. Si on l'admire souvent, plus souvent on n'apperçoit en lui qu'un ambitieux qui se fait un jeu barbare de tout immoler à ses passions. Thomas a fait un portrait de ce fameux premier ministre, qu'on me saura gré certainement de placer ici. » Examinons, dit Thomas, les moyens dont il se servit, et de quelle manière il déploya l'autorité royale qu'il usurpait. Il y avait deux reines; il les persécuta toutes

deux, et les outragea tour-à-tour ou ensemble. Il traita l'une, plus d'une fois, comme criminelle ; il força l'autre d'être jusqu'à sa mort, errante et fugitive hors du pays où elle avait régné, privée de ses biens, manquant du nécessaire, et réduite à implorer, par d'inutiles requêtes, la vengeance du parlement contre son ennemi, qu'elle avait fait cardinal et ministre. Le roi avait un frère ; le cardinal, toute sa vie, en fut l'oppresseur et le tyran. Il emprisonna ou fit périr sur l'échafaud plusieurs des amis de ce prince, le maltraita lui-même, l'obligea plus d'une fois, à force de persécutions, de fuir de la cour et de sortir de France, déclara tous ses partisans coupables de lèse-majesté, et fit ériger une chambre pour les proscrire. Par-tout on ne voyait que des instrumens honteux de supplice, et des effigies de ceux qui avaient échappé à la mort par l'exil. Il y avait des princes du sang ; le cardinal les traite à-peu-près comme le frère du roi ; il les empoisonne ou les fait fuir, les avilit ou les écrase. Il y avait des ministres, des généraux, des amiraux, des maréchaux de France; il suit avec eux le même plan. Le ministre Vieuville le fait entrer au conseil ; le cardinal lui jure sur l'hostie une amitié éternelle ; le cardinal, six mois après, le fait arrêter. Le duc de Montmorency avait la place d'amiral ; le cardinal l'en dépouille, et la prend pour lui sous un autre nom. Ce même duc, en 1630, gagne une bataille en Italie, et, en 1632, perd la tête sur un échafaud, pour s'être ligué avec le frère du roi contre le ministre : il est vrai qu'il avait été pris les armes à la main. Les deux princes de Vendôme, fils de Henry IV, sont emprisonnés à Vincennes; le comte de Soissons fuit en Italie ; le duc de Bouillon sauve sa tête par l'échange de Sedan. Parmi les maréchaux de France, le maréchal Ornano, arrêté en 1636, meurt à Vincennes ; le maréchal de Marillac, après quarante ans de service, est décapité, sous prétexte de concussions, c'est-à-dire, comme il le disait lui-même, pour un peu de paille et de foin ; le maréchal de Bassompierre, un des meilleurs citoyens, est mis à la Bastille, en 1631, et y reste onze ans, c'est-à-dire jusqu'après la mort du cardinal. En 1626, le comte Talleyrand-Chalais, ennemi du cardinal, est jugé à mort, et exécuté à Nantes. En 1631, Marillac, le garde-des-sceaux, frère du maréchal, est aussi arrêté, et meurt prisonnier à Châteaudun. En 1632, Châteauneuf, autre garde-des-sceaux, est mis en prison sans forme de procès. En 1633, le

commandeur de Jars et d'autres sont condamnés à perdre la tête; un seul a sa grâce sur l'échafaud ; tous les autres sont exécutés. En 1638, le duc de la Valette, fugitif, est condamné à mort par des commissaires, exécuté en effigie, et déclaré innocent après la mort du cardinal. En 1642, Cinq-Mars, favori du roi, est exécuté pour avoir conspiré contre le cardinal; de Thou, qui avait su la conspiration, et qui s'y était opposé de toutes ses forces par ses conseils, est aussi arrêté, jugé à mort et exécuté. C'est ainsi que le cardinal traita tous les grands et les hommes en place qui étaient, ou qu'il regardait comme ses ennemis. Le roi avait des favoris, des confesseurs et des maîtresses; le cardinal les fit exiler, les fit arrêter, ou les obligea de prendre la fuite, dès qu'ils eurent le courage de lui déplaire. Les particuliers même furent exposés à sa vengeance. Urbain Grandier est condamné comme magicien, et brûlé vif en 1634 : son premier crime était d'avoir disputé, dans des écoles de théologie, un rang à l'abbé Duplessis-Richelieu. Tous ceux qui étaient amis de ses ennemis, tous ceux qui approchèrent, à quelque titre et de quelque manière que ce fût de la mère ou du frère du roi, créatures, confidens, domestiques, médecins même, furent arrêtés, dispersés, condamnés, et perdirent la liberté ou la vie. Il y avait des lois, il n'en respecta aucune dès qu'il s'agissait des intérêts de sa haine; il persécuta ceux qui les reclamaient; il opprima les corps établis pour en être les dépositaires et les vengeurs. Jamais il n'y eut en France autant de commissions. On sait que Richelieu se servit toujours de cette voie pour assassiner juridiquement ses ennemis. Laubardemont, conseiller d'état, et l'un de ces hommes lâches et cruels, faits pour servir d'instrument au plus cruel despotisme, pour égorger l'innocence aux pieds de la fortune, pour calculer toutes les infamies par l'intérêt, et avilir le crime même aux yeux de celui qui le commande et qui paie, Laubardemont, enivré de sang et affamé d'or, présidait à la plupart de ces tribunaux, allait prendre d'avance les ordres de la haine, les recevait avec le respect de la bassesse, se pressait d'obéir pour ne pas faire attendre la vengeance; et après avoir immolé sa victime, venait, pour le salaire d'un meurtre, recevoir le sourire d'un ministre. C'est ainsi qu'Urbain-Grandier fut traîné dans les flammes, Marillac, Cinq-Mars et de Thou sur les échafauds. Ce n'est pas tout; les premiers juges de Marillac l'admettent à se justifier; le

cardinal fait casser l'arrêt et lui donne d'autres juges. Parmi ses juges étaient ses plus violens ennemis. M. du Châtelet, avocat-général au parlement de Rennes, refuse d'être du nombre des commissaires, le cardinal le fait arrêter, et le fait mettre en prison. On traîne l'accusé, chargé de chaînes, jusques dans la maison de campagne du cardinal; et c'est-là, contre toutes les lois du royaume, c'est sous les yeux et dans la maison même de son ennemi, qu'on lui fait son procès. Les lois de l'église defendent à un ecclésiastique d'instruire un procès-criminel, et c'est le sous-diacre Châteauneuf, garde-des-sceaux, le même qui avait recueilli la dépouille d'un des deux frères, qui prononce la sentence de mort contre l'autre. Le procureur-général Molé conclut au parlement à recevoir l'appel du procès; le cardinal assemble un conseil pour le décréter. Voilà comme on procéda dans l'affaire de Marillac. Il ne faut pas oublier que, par arrêt du parlement, son innocence fut reconnue; mais c'était après la mort du cardinal, et sa tête, en attendant était tombée sur l'échafaud. On veut condamner le duc de la Valette au même supplice; et comme les crimes manquaient, on lui en fait un de s'être mis par la fuite à couvert des vengeances du ministre. De Thou n'en a d'autres que de n'avoir point été le délateur de ses amis. Tous les juges qui témoignent du courage sont écartés. Il n'y a point de preuves; on corrompt Cinq-Mars, à qui on promet la vie. Il n'y a point de loi; on déterre une vieille loi dans le code romain, rendue par des ministres despotes, sous deux princes imbécilles, employée une seule fois en France, sous un tyran. L'abbé de Thou sollicite pour son frère, et reclame les lois; le cardinal l'exile et lui défend d'approcher du roi, sous peine de la vie. Le roi avait permis à l'évêque de Toulon de solliciter pour son beau-frère; le cardinal par lettre-de-cachet, lui défend ce que le roi avait permis. Le cardinal lui-même est à Lyon pendant qu'on y instruit le procès; on lui rend compte de tout; chaque jour il fait venir les juges, et de tout le poids de sa puissance sollicite le meurtre. Le chancelier hésite et le combat; le cardinal répond : *il faut que de Thou meure.* On emploie toute l'adresse de l'art pour que l'innocent n'échappe point : un des juges est contraire à l'arrêt de mort, on le fait opiner le dernier. Enfin, l'arrêt se prononce. Le chancelier, sur le bureau même, écrit au cardinal. Il manquait un bourreau, le chancelier l'achète et le paie de son argent. Il re-

fond ensuite et change tous les actes de la procédure. C'est ainsi qu'un cardinal, qu'un ministre et qu'un prêtre faisait observer les lois dans les jugemens. On assure que le même homme fit demander au pape, sous le nom du roi, un bref pour faire mourir qui il voudrait dans les prisons, sans charge de conscience et sans forme de procès; comme s'il y avait une puissance qui pût affranchir des lois de la nature et de l'humanité; comme si un bref pouvait autoriser des assassinats. Celui qui se jouait ainsi des lois ne devait point avoir plus de respect pour leurs ministres. Il destitua arbitrairement des magistrats; il écrasa les parlemens: il interdit des cours souveraines. En 1631, il envoie au parlement un arrêt du conseil qui déclare tous les amis du frère du roi coupables de lèse-majesté. Les voix s'y partagent. Le parlement est mandé; on déchire sa procédure, et trois des principaux membres sont exilés. En 1636, il crée, pour avoir de l'argent, vingt-quatre charges nouvelles; le parlement se plaint; le cardinal fait emprisonner cinq magistrats. Ainsi, partout il déployait avec une inflexible hauteur les armes du despotisme; c'est ainsi qu'il vint à bout de tout abaisser. Pour voir maintenant s'il travailla pour l'Etat ou pour lui-même, il suffit de remarquer qu'il était roi sous le nom de ministre; que, sécrétaire d'état en 1624, et chef de tous les conseils en 1639, il se fit donner pour le siège de la Rochelle les patentes de général; que dans la guerre d'Italie, il était généralissime, et faisait marcher deux maréchaux de France sous ses ordres; qu'il était amiral, sous le titre de surintendant-général de la navigation et du commerce; qu'il avait pris pour lui le gouvernement de Bretagne et tous les plus riches bénéfices du royaume; que, tandis qu'il faisait abattre dans les provinces toutes les petites forteresses des petits seigneurs, et qu'il ôtait aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui de ces mêmes places; qu'il possédait Saumur, Angers, Houfleur, le Hâvre, Oléron et l'île de Rhé, usurpant pour lui tout ce qu'il ôtait aux autres; qu'il disposait en maître de toutes les finances de l'Etat; qu'il avait toujours en réserve chez lui trois millions de notre monnaie actuelle; qu'il avait des gardes comme son maître, et que son faste effaçait le faste du trône. Ainsi, sa grandeur éclipsait tout. S'il humilia les grands, ce ne fut point pour l'interêt des peuples; jamais ce sentiment n'entra dans son ame. Il était ambitieux et il voulait se venger: il s'éleva

sur

sur des ruines. Si, pour achever de le connaître, nous demandons maintenant ce qu'il fit pour les finances, pour l'agriculture, pour le commerce, pendant près de vingt ans qu'il régna, la réponse sera courte : rien. Ces grandes vues d'un ministère qui s'occupe de projets d'humanité et du bonheur des nations, et qui veut tirer le plus grand parti possible et de la terre et des hommes, lui étaient entièrement inconnues : il ne paraît pas même qu'il en eût le talent. Les finances, sous son règne, furent très-mal administrées. Après la prise de Corbie, en 1636, on avait à peine de quoi payer les troupes : il fut réduit à la misérable ressource de créer des charges de conseiller au parlement. Sous lui, les provinces furent toujours très-foulées : d'une main il abattait les têtes des grands, et de l'autre il écrasait les peuples. Presque toutes ses opérations de finances se réduisirent à des emprunts et à une multitude prodigieuse de créations d'offices, espèce d'opération détestable qui attaque les mœurs, l'agriculture, l'industrie d'une nation, et qui d'une richesse d'un moment fait sortir une éternelle pauvreté. L'État, sous Richelieu, paya communément 80 millions à vingt-sept livres le marc, c'est-à-dire, près de 160 millions d'aujourd'hui. Le clergé qui sous Henri IV donnait avec peine treize cent mille livres, sous les dix dernières années du cardinal paya, année commune, quatre millions. Enfin, ce ministre endetta le roi de quarante millions de rentes ; et à sa mort, il y avait trois années consommées d'avance. On peut donc lui reprocher d'avoir prodigieusement augmenté cette maladie épidémique des emprunts qui devient de jour en jour plus mortelle ; d'avoir donné l'exemple de la multiplicité énorme des impôts ; d'avoir aggravé tour-à-tour et la misère par le despotisme, et le despotisme par la misère ; de n'avoir jamais vu que je ne sais quelle grandeur imaginaire de l'État, qui n'est que pour le ministre, et dont le peuple ne jouit point ; et d'avoir sacrifié à ce fantôme les biens, les trésors, le sang, la paix et la liberté des citoyens. Voilà pourtant l'homme à qui la poésie et l'éloquence ont prodigué les panégyriques pendant un siècle. Les lois qu'il a violées, les corps de l'État qu'il a opprimés, les parlemens qu'il a persécutés, les peuples qu'il a écrasés, le sang innocent qu'il a versé, la nation entière qu'il a livrée toute enchaînée au pouvoir arbitraire auraient dû s'élever contre ce coupable abus des éloges, et venger la vérité outragée par

le mensonge. Ce n'est pas qu'on prétende attaquer ici les qualités que put avoir ce ministre; on convient qu'il eut du courage, un grand caractère, cette fermeté d'ame qui en impose aux faibles, et des vues politiques sur les intérêts de l'Europe; mais il me semble qu'il eut bien plus de caractère que de génie : il lui manqua surtout celui qui est utile aux peuples, et qui, dans un ministre, est le premier, s'il n'est le seul. D'ailleurs, je cite ici le cardinal de Richelieu au tribunal de la justice et de l'humanité; on les a trop oubliées quand il a fallu juger des hommes en place. Il semble qu'il y ait pour eux une autre morale que pour le reste des hommes : on cherche toujours s'ils ont été grands, et jamais s'ils ont été justes; celui-même qui voit la vérité craint de la dire. L'esprit de servitude et d'oppression semble errer encore autour de la tombe des rois et des ministres. Qu'on les adore de leur vivant, cela est juste; c'est le contrat éternel du faible avec le puissant; mais la postérité, sans intérêt, doit être sans espérance comme sans crainte. L'homme, esclave pour le présent, est du moins libre pour le passé; il peut aimer ou haïr, approuver ou flétrir d'après les lois de son cœur. Malheur au pays où, après plus de cent ans, il faudrait encore des égards pour un tombeau ou pour des cendres ».

Rigaud (A. F.) — Les deux Veuves, comédie en un acte et en prose, 1799, *in*-8°. — L'Inconnu, ou Misantropie et Repentir, comédie en un acte et en vers, imité du théâtre allemand de Kotzebue, 1799, *in*-8°. — Molière avec ses amis, ou le souper d'Auteuil, comédie en 2 actes (avec Jacquelin), 1800, *in*-8°.

Rigaud, médecin, *aj.* — Dissertation anatomique, physique, métaphysique et médicale sur les affections naturelles de l'organe de l'ouïe, 1800, *in*4°.

Rigoley de Juvigny. *aj.* — Pour donner une idée du talent de cet écrivain, nous n'avons cité que le jugement de Sabathier. Comme l'opinion de ce critique est loin d'être impartiale, nous devons lui opposer les jugemens d'autres critiques justement célèbres. « Jamais, dit un homme de lettre, écrivain n'a montré plus de passion et d'acharnement pour attaquer les talens et le génie, que Rigoley-de-Juvigny. Le nom seul de Voltaire le mettait en fureur. S'il ne lui prodiguait pas toutes les injures dont Fréron salissait ses feuilles, ce n'était pas faute d'intention. Ses fameux discours sur la décadence des lettres, sur les œuvres de Piron, sont remplis

de lieux communs et de capucinades. Il s'érige en champion de la morale et surtout de la religion. Cet apôtre zélé s'il eût eté animé par cette charité qu'il recommande aux autres, n'eût pas donné l'édition des œuvres de Piron, qui, à la Métromanie et à quelques pièces de vers près, ne sont qu'un monument élevé à la malignité ». « Tous les honnêtes gens, dit également un autre critique, croyaient Piron un assez bon-homme, quoiqu'en lui attribuant de la malice dans l'esprit. Des gaîtes, des plaisanteries ne prouvent pas un mauvais cœur; mais dans le gros recueil que nous devons à Rigoley, l'envie la plus envenimée et la haine la plus aveugle contre Voltaire, se présentent à toutes les pages en prose et en vers détestables. Tout lecteur délicat est blessé de la lâcheté des moyens dont l'auteur ne rougit pas de se servir. On lit au haut d'une page ces propres mots : « Après la défense de jouer Mahomet, » M. de Voltaire s'étant laissé » aller à des paroles peu mesurées, fut obligé de s'enfuir à Bruxelles; sur quoi » je fis l'épigramme suivante ». L'epigramme est infâme; mais pouvait-elle l'être plus que le titre? Quel sujet d'épigramme que la proscription qui accable un homme de génie! La rivalité ne doit-elle pas être plus noble? Mais aussi Piron n'était pas fait pour être le rival de Voltaire. Sa grande erreur était d'avoir cru l'être, lorsque Gustave parut et réussit à côté de Zaïre. Mais il y avait dès-lors autant de différence entre les deux auteurs, que le temps en a fait voir depuis entre les deux ouvrages. A l'égard de la prose de Rigoley dans le discours préliminaire et dans la vie de Piron, elle est plate, niaise et quelquefois à peine française. Il raconte quelques avantures de Piron assez plaisantes et que tout le monde savait; mais du ton d'un homme qui dit gravement de petites choses ». Ce jugement porte contre Piron et contre son éditeur, n'est pas exempt de partialité. On se rappelle que Piron a lancé des épigrammes contre beaucoup d'ecrivains. Il n'est pas étonnant qu'un auteur blessé par une épigramme ait un peu d'aigreur en parlant d'un auteur qui s'était déclaré son ennemi, et contre son éditeur qui avait conservé soigneusement tout ce qui était sorti de sa plume. Au reste, il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu de l'esprit de parti des deux côtés; mais s'il est ridicule d'avoir fait un grand homme de Rigoley-de-Juvigny, il l'est également d'en avair voulu faire un niais.

Ripault. — Bibliothécaire et membre de l'Institut d'E-

gypte. — Description abrégée des principaux monumens de la Haute-Egypte, 1800, *in-8°*.

Ripier (Michel) né au Mans, avocat au parlement de Paris, est auteur d'une préface historique pour servir à la conférence de la coutume du Maine avec celle de Paris. Paris, 1702, *in-4°*,

Rippert. — Dictionnaire raisonné des droits d'enregistrement, timbre, patentes, messageries et amendes, d'après les lois des premier et 13 brumaire et 22 frimaire an 7, avec les principes des droits d'après la nouvelle jurisprudence, 1799, *in-8°*. — Répertoire domanial, ou recueil de décisions rendues par le ministre des finances et la régie, etc. 1799, *in-8°*. — Code forestier, 1800, *in-8°*.

Rivallière (la) — Idées offertes à la méditation du sage et de ceux qui peuvent les utiliser, ou troisième chapitre d'un ouvrage, qui a pour but l'affermissement des nouvelles républiques, 1799, *in-8°*.

Rivarol. *aj.* — Mort en Prusse dans une maison de campagne près de Berlin, le 13 avril 1801, à l'âge de 47 ans. Son père qui était très-instruit, avait fait son éducation. Son grand père, issu d'une maison très-ancienne et très-connue, s'était établi dans le Bas-Languedoc, en 1720, après avoir servi en qualité d'officier dans toutes les guerres de la succession. Ce ne fut qu'à l'âge de 20 ans que Rivarol vint à Paris. Il avait une taille avantageuse, une figure noble et agreable; c'était un des hommes qui parlait dans les sociétes avec le plus de facilité et d'esprit. Aussi, toutes les fois qu'on savait qu'il dînait dans une maison, on cherchait à s'y faire inviter pour jouir de sa conversation brillante. Quoique dans les premières annees de son sejour dans la capitale, la vie qu'il y menait parût frivole, il n'en cultivait pas moins les lettres avec la plus grande activité. C'était la nuit surtout qu'il aimait à travailler; aussi, ne se levait-il jamais qu'après midi. Il avait pour principe qu'un jeune homme qui se sent des talens doit commencer par bien approfondir sa langue avant que de se livrer au public; qu'il doit d'abord beaucoup écrire pour lui-même avant que d'ecrire pour les autres, et qu'il faut paraître dans la littérature avec un style tout formé, et comme il le disait lui-même, se montrer comme Minerve sortant de la tête de Jupiter armée de toutes pièces. C'est ce qui lui fit entreprendre la traduction de l'*Enfer du Dante*, travail qu'il comparait à celui que font les jeunes artistes d'après les cartons de Michel-

Ange. Après avoir fini cette traduction, il la retoucha, la corrigea long-temps et la donna au public en 1784. C'est son premier ouvrage. Buffon disait que cette traduction était une création perpétuelle, et que la langue française y était maniée avec une haute supériorité. Rivarol avait connu ce grand homme, et il avait crée pour lui cette expression : *la solemnité de son style*, quoique d'ailleurs il n'approuvât pas sa physique et ses systemes. Le Discours sur l'universalité de la langue française, qui fut couronné par l'Academie de Berlin, parut immédiatement après la traduction de l'Enfer du Dante. C'est cet ouvrage qui fit la réputation de Rivarol; l'éclat du style, la force, la clarté, la finesse et la profondeur des idées, tout s'y trouve réuni à un degré supérieur. Ce discours a eu trois éditions, et il s'en prepare une quatriéme. Lorsque la révolution eclata, Rivarol se jetta franchement dans le parti de la cour, et écrivit avec fureur en faveur de son opinion dans un journal qui portait le nom d'abord de Sabatier de Castres, et ensuite de Salomon de Cambray, il prévit les excès de la révolution avec une assurance remarquable. Les resumés politiques de ce journal ont été réimprimés à Paris, en 1797, sous le titre de Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée constituante. Pour éviter les persecutions qu'il eût éprouvees, Rivarol se retira à Hambourg, où il s'occupa d'un nouveau dictionnaire de la langue française. Quelques démêles qu'il eut avec son libraire à Hambourg le déterminèrent à partir pour Berlin vers la fin de l'an 1800. Il y fut accueilli de la manière la plus distinguée et la plus honorable, quoiqu'il n'eût pas l'intention de se fixer dans cette ville. Le grand monde l'avait un peu distrait de ses occupations ; mais il comptait se retirer à la campagne, et y achever tous les ouvrages qu'il avait commencés. Il fut attaqué le 6 avril d'une fluxion de poitrine à laquelle se joignit une fièvre putride ; il en mourut le 13 du même mois. Dès qu'il se sentit malade, il pria une princesse russe, qui était son amie particulière, de le faire transporter à la campagne, et cela fut fait le même jour. Il voulut que sa chambre fût tapissée de fleurs, et que ses fenêtres restassent ouvertes ; on lui obéit. Il avait pour médecin celui de la reine, M. Formiez. Il lui disait un jour, dans le fort de sa maladie : Croyez-vous, docteur, que j'aie long-temps à vivre ? — Monsieur, il y a beaucoup d'espoir, vous êtes si bien constitué : la nature, aidée des remèdes, agira puis-

sament.—Ah! mon cher Formiez, répondit le mourant, je crains bien avec tout cela, que vous ne me déformiez : jouant ainsi sur le mot la veille de sa mort ; car il conserva jusqu'à ses derniers momens toute sa gaîté et toute sa tête. Il eut un court délire avant d'expirer, et on l'entendit demander des figues attiques et du nectar. Quand il eut été transporté à la campagne, ayant auprès de lui la princesse, son amie, et un gentilhomme prussien qui lui était tendrement attaché, il dit : *Me voilà entre les quatre élémens* ; faisant allusion à la maison qui était entourée d'un ruisseau, au bon air qu'il respirait, et à la chaleur de l'amitié de ces deux personnes. Dans le cours de sa maladie, tous les soins les plus tendres lui furent prodigués, et à sa mort, la princesse russe fit afficher dans Berlin, que si quelqu'un avait quelqu'argent à répéter de M. de Rivarol, elle avait des pouvoirs pour le satisfaire ; personne ne s'est présenté, et il s'est trouvé que Rivarol était dans l'aisance. Il a laissé un fils officier au service du roi de Danemarck. Jusqu'ici nous n'avons indiqué que les ouvrages de Rivarol ; nous allons les soumettre à un examen rapide. Rivarol etait dejà connu dans les sociétés de Paris, par ses bons mots, sa gaîté, ses épigrammes, lorsqu'il se lança, en 1784, dans la carrière littéraire. Son début fut brillant ; et jamais discours, couronné par une académie étrangère, n'avait fait autant de sensation à Paris qu'en fit celui de Rivarol, couronné par l'académie de Berlin. Objet de beaucoup d'éloges et de critiques, ce discours a été justement apprécié par Laharpe, dans une de ses lettres au grand duc de Russie. « Le sujet, dit-il, était intéressant : *Des causes de l'universalité de la langue française*. L'auteur les développe avec beaucoup d'esprit, mais par fois avec celui d'autrui, notamment de l'abbé de Condillac. Il a des connaissances ; son style est rapide et brillant, mais gâté par l'abus des figures et des métaphores ». Le peu qu'a écrit Rivarol, depuis ce discours, est marqué au même coin ; surtout le discours préliminaire destiné au dictionnaire intitulé : Des Facultés morales et intellectuelles de l'Homme, qu'il avait conçu, et qui est resté en projet. C'est-là que les figures et les métaphores sont poussées à l'excès. Il y a quelques *concetti* dignes du pays d'où Rivarol était originaire ; ce sont quelquefois des expressions ou des tournures qu'on croirait volées à l'hôtel de Rambouillet ; mais ces taches ne font pas disparaître des beautés réelles, et il y en a dans ce

discours ; nous voulons parler des beautés de détail. On y trouve quelques pensées neuves, beaucoup d'autres qui ne l'étant pas, sont habillées à neuf, et sont revetues de belles images ; quelques pages brillantes, des expressions créées ; en tout une grande abondance d'esprit et habituellement un grand luxe de style, mais trop continuellement des reflets d'idees qui eblouissent et qui fatiguent. Il ne faut parler ni du plan, ni de l'ensemble ; Rivarol reconnaissait lui-même qu'il n'y en avait pas. Ce n'etait pas tout-à-fait sa faute, ce n'était pas tout-à-fait celle de son libraire ; c'était un peu la faute de l'un et de l'autre. Paresseux à l'excès, Rivarol avait dejà passé le terme où son dictionnaire devait être achevé, qu'il n'avait pas encore fait un article du dictionnaire ; son libraire l'attire chez lui, l'y loge, l'y enferme, met des sentinelles à sa porte, la défend aux écouteurs dont Rivarol aimait à s'entourer ; en un mot, il le force d'écrire, et voilà Rivarol fournissant lentement, mais fournissant enfin aux ouvriers trois ou quatre pages chaque jour, en faisant l'appel de beaucoup de pensées eparses dans son porte-feuille, ou plutôt dans des petits sacs etiquetés, ou il avait coutume de les jeter. Voila comment Rivarol accoucha au bout de trois mois de la première partie de son discours préliminaire ; ouvrage de pièces de rapport où il fit entrer un peu de tout, depuis les définitions des facultés intellectuelles jusqu'aux abus de la philosophie, démontrés par le régime de la terreur. Dans ce discours, comme dans celui que l'académie de Berlin avait couronné, on retrouve souvent l'esprit d'autrui, mais déguisé et souvent embelli. Une des maximes de Rivarol était qu'en litterature lorsqu'on volait, il fallait egorger. Par la même raison qu'il n'y avait ni ordre, ni ensemble dans son discours préliminaire, il y avait aussi beaucoup de choses indiscrètement hasardées. Il criait contre les philosophes, et il avait de la philosophie ; il recommandait la religion, et dans ses écrits il n'en parlait jamais que comme d'une institution politique. Il ne voulait pas que la souveraineté vînt du peuple ; mais il ne disait pas qu'elle vînt de Dieu. Il avait entrepris sur ce sujet un ouvrage dont il a écrit plusieurs chapitres. Il avait jeté dans l'introduction beaucoup d'idees brillantes, et y avait mis une grande pompe de style ; il y avait un chapitre intitulé : *Mariage de l'homme et de la terre*, ou quelques idees dejà connues etaient présentées sous un jour entièrement nouveau ; mais on n'a jamais dit

et il n'a jamais dit où il en voulait venir. Son ouvrage devait être intitulé : Théorie du corps politique. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le Journal politique, réimprimé à Paris en 1797, sous le titre de Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée constituante, etc., qu'il faisait au commencement de la révolution, et qu'il abandonna bientôt. On y trouve d'excellens morceaux, et d'un ton très-varié, sur les extravagances du temps. Il n'avait sur certains objets prophétisé que trop juste ; il n'avait que trop bien prédit les malheurs qui sont arrivés. On pourrait en citer plusieurs phrases dignes de Tacite. Sa traduction du Dante mérite certainement de grands éloges, et c'est pour le style celle des productions de Rivarol dans laquelle il y a le plus de sagesse. Elle parut la même année que le Discours sur l'universalité de la langue française. Le Petit Almanach des grands-hommes, qu'il fit en commun avec Champcenets, fut recherché comme le sera toujours un ouvrage plein de noms propres et de traits malins. Le ridicule versé par l'esprit et la gaîté sur les prétentions, voilà ce qui fera éternellement rire, surtout à Paris, et voilà ce qu'on trouvait dans la plupart des articles de ce dictionnaire. Rivarol prétendait avoir tout fait, et il mettait de l'importance à cette production. Chaque fois qu'il rencontrait des écrivains bons ou mauvais qui ne l'admiraient pas à son gré, il les menaçait plaisamment d'un article dans la prochaine édition du Petit Dictionnaire des grands-hommes. De tout ce que Rivarol a écrit, on pourrait extraire un recueil intéressant de pensées spirituelles, fines, piquantes et quelquefois grandes. C'est le meilleur parti à tirer de ce qu'il laisse manuscrit ; des fragmens et des pensées, ce recueil serait très-recherché. Quoique Rivarol n'ait pas fait un article du dictionnaire de la langue française, de manière à le regarder comme fini, il laisse beaucoup de matériaux précieux pour les écrivains qui s'occuperont de corriger le dictionnaire de l'Académie ; il en avait deux ou trois exemplaires dont les marges étaient chargées de notes ; il a laissé aussi beaucoup de notes éparses sur la grammaire ; elles contiennent des apperçus neufs et délicats, trop délicats peut-être ; mais ce ne sont pas des richesses à négliger. Depuis quatre ou cinq ans, Rivarol avait entièrement tourné ses idées du côté de la langue et de la grammaire ; toutes ses conversations roulaient là-dessus : on l'en détournait difficilement, et tout l'y ramenait. S'agissait-il des exploits des français, c'étaient

c'étaient les rapports de leurs generaux qui l'occupaient ; pour peu qu'il y trouvât de fautes de langage, ces généraux n'etaient plus des héros pour lui. Il etait content quand il pouvait découvrir des fautes dans nos plus grands écrivains et nos plus grands poëtes. C'était une jouissance pour lui. Il y avait peu de ces grands auteurs dont il parlât avec un respect soutenu. Racine est le seul dont on lui a toujours entendu parler avec admiration. Rien n'était plus intéressant que de l'entendre lire quelques scènes de ses belles pieces, et en détailler les beautés. Rivarol avait beaucoup d'amour-propre ; il était peu aimant, et il se souciait peu qu'on l'aimât. Il préferait l'admiration ou la crainte. Un jour que l'abbé Delille, après son raccommodement à Hambourg, lui disait des choses fort amicales, il finit par ce vers connu :

> Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas.

Un Hollandais, homme d'esprit, s'écria naïvement : Pour moi, je retourne le vers. Rivarol en rit comme toute la société. Rivarol eut quelqu'espoir de fortune sous le ministère de l'archevêque de Sens, mais cet espoir fut aussi passager que le règne de cet étrange administrateur. Rivarol rédigea, dit-on, pour lui les preambules de quelques arrêts du conseil; il y mettait sa facilité, mais il n'y mettait pas son talent. Il avait épousé, à l'âge de 27 à 28 ans, la fille d'un Anglais établi à Paris, et connu par des observations sur la langue anglaise, très-bien faites, qui sont imprimées sous son nom, Mather-Flint, dans une grammaire. Rivarol, plein d'amabilité, de grâce, d'élégance et très-bel homme, comme nous l'avons déjà dit, a eu beaucoup de succès auprès des femmes ; mais depuis quelques années il paraissait y avoir renoncé. On cite à ce sujet l'anecdote suivante : il avait une maîtresse qu'il avait formée à être complaisante ; mais c'était tout. Rivarol lui parlait cependant littérature, politique, philosophie ; elle ne l'entendait pas ; mais elle l'écoutait. Il lui fit un jour les vers suivans sur son ignorance :

> Vous, dont l'innocence repose
> Sur d'inébranlables pivots ;
> Pour qui tout livre est lettre close,
> Et qui de tous les miens ne lirez pas deux mots,
> Qui loin de distinguer les vers d'avec la prose,
> Ne vous informez pas si les biens ou les maux
> Ont l'encre et le papier pour cause ;
> S'il est d'autres lauriers, ou bien d'autres pavots
> Que ceux qu'un jardinier arrose,
> Et qui ne soupçonnez de plume qu'aux oiseaux ;
> Vous qui m'offrez souvent l'aide de vos ciseaux
> Dans les difficultés que l'étude m'oppose,

Ou quelques bouts de fil pour coudre mes propos ;
Ah ! conservez moi bien tous ces jolis zéros,
Dont votre tête se compose.
Si jamais quelqu'un vous instruit,
Sans que vous y gagniez grand chose.
Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
Et de l'esprit comme une rose.

Ce que nous connaissons de Rivarol, prouve ce qu'il eût pu faire : la nature avait été très-prodigue envers lui. Esprit, imagination, finesse, sagacité, tous les dons les plus heureux il les avait reçus en abondance. Il y joignait un goût exquis, qu'il devait en partie à la nature et en partie à l'étude des bons modèles. C'était un très-bon critique. Sa sévérité était effrayante ; mais elle était salutaire. Rivarol a été un des plus beaux esprits de son temps : avec beaucoup moins de paresse, et un peu moins de recherche, il aurait été un des meilleurs écrivains.

Rivarol (Madame de).— Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol, par Mad. de Rivarol, sa veuve, en réponse à ce qui a été publié dans les journaux ; *in*-12.

Rive (Jean - Joseph). — Au lieu de mort à Paris, *lisez*, mort à Marseille en 1792. *aj.* — La Chasse aux Bibliographes, 1788 et 1789. 2 vol. *in*-8°.

Rivière (la) *voyez* Mercier de la Rivière.

Robbé, *aj.* — Comme nous nous sommes bornés à indiquer les productions de ce poëte, il nous reste à apprécier son talent ; ses satyres surtout sont remarquables par une dureté et par une bizarrerie de style vraiment rares et curieuses ; l'oreille est étonnée d'abord et ensuite rebutée. C'est en effet une manière d'écrire sans exemple, et qu'on n'attraperait pas quand on aurait le projet d'être parfaitement ridicule, à moins d'être aussi durement organisé que l'auteur : on croit, dit un critique, mâcher du fer en prononçant ses vers. En voici quelques - uns pris au hasard ; ils regardent Beaumarchais.

Sur sa Goésman quel sel attique il verse,
Quand au palais avec elle il converse !
Qu'il fut gentil quand il représenta
Marin touchant l'orgue à la Ciota,
Quand consommé dans notre art héralidque,
Du nouveau noble il fit l'écu critique, etc.
Qui mieux que lui mania l'ironie etc

Ces vers sont, dit le même critique, d'un homme de 60 ans, qui a fait dans sa jeunesse des vers libertins aussi durs et plus dégoûtans que sa satyre, et qui ont été bien caractérisés par Palissot par ces deux vers de la Dunciade :

Ami Robbé, chantre du mal immonde,

Vous dont les vers en dégoûtaient
le monde.

Robbé a composé en effet un poème sur la v**. Quelqu'un lui dit un jour, après l'avoir entendu, « M. Robbé, vous avez l'air d'un auteur bien plein de son sujet. » Il passa ensuite du mauvais lieu au galetas des bateleurs de St. Médard ; il devint convulsionnaire et fanatique. Il donna un poème qu'il appela mon Odyssee, que personne n'a jamais pu lire, dont on n'a retenu que ces deux vers :

Quoi ! tu te piques de courage,
Me dis-je, et déjà tu perds cœur !

Quand on écrit ainsi, il faut avoir perdu la raison pour se faire imprimer. Cependant ce poëte a eu une sorte de réputation parmi les jeunes gens, et cela n'est pas difficile à expliquer; il est le premier poëte de la France pour le cynisme. Il n'en fallait pas davantage pour être l'Apollon des libertins.

Roberjot, ex-membre de la convention, assassiné à Rastadt, par un crime aussi lâche qu'atroce, a droit, comme écrivain, d'obtenir une place dans notre dictionnaire. Le senateur Rœderer a inséré sur lui une notice biograph. dans le Journal de Paris du 24 floréal an 7, dont nous allons citer les principaux traits. Roberjot était né à Mâcon en 1753. Ses parens l'engagèrent à prendre l'état ecclésiastique. Il devint curé de sa ville natale. Le bien qu'il pouvait faire dans cette fonction, il le fit. Il etait l'ami des pauvres, le consolateur des malheureux; il soutenait les bons et ramenait les méchans. « Ce n'était pas, dit le sénateur Rœderer, en patron qui veut des cliens, ni en bienfaiteur qui veut des louanges, que Roberjot s'occupait des misérables, c'était en sincère ami de l'humanité; il ne faisait pas seulement l'aumône à tel ou tel pauvre, il recherchait sans cesse les moyens de faire cesser la pauvreté : il n'était pas le curé de sa paroisse seulement, il était celui de tous les lieux où il y avait de la misère. Cependant sa raison se fatigua de la théologie, et la secoua. La révolution vint; il l'embrassa. La décence, la modestie, la bonté, toutes les vertus qu'il avait pratiquées comme homme d'eglise, il les pratiqua comme citoyen. Il fit plus : il en acquit, il en montra de nouvelles. En quittant l'église pour la morale, il voyait ses devoirs s'accroître et non finir. La liberte naissante avait besoin d'apôtres; il le fut. La morale avait besoin d'appui contre la licence; il en servit. Roberjot pensait que ces deux missions n'en faisaient qu'une, et que la liberté et la morale, sont inséparables. C'est

ce que savaient très-bien les patriotes de 89, au nombre desquels il était ; c'est ce que méconnurent trop long-temps ces patriotes tardifs, qui crurent depuis racheter, par leurs excès, la honte de leurs retards. Pendant l'assemblée constituante, il fut nommé président de l'administration de son département. Il remplit très-bien cette fonction à laquelle il était particulièrement propre. Convaincu alors que rien ne sied mieux au citoyen, et surtout au magistrat, que d'être père de famille, il se maria. Il fut nommé suppléant à la convention en 1792. Il y entra vers le milieu de 93. Dans cette année, il fut envoyé en mission près de l'armée de Sambre et Meuse ; il veilla à ses besoins et échauffa son zèle. Après la conquête de la Belgique, il y organisa les autorités publiques, et travailla lui-même à la sécurité particulière. Il rappela dans leur domicile les manufacturiers fugitifs et tous les hommes utiles. Il y ranima le travail par la confiance, la richesse et les mœurs par le travail. Il entra en Hollande avec l'armée française ; et fut le ministre plénipotentiaire de la république à la Haye. Il fut ensuite envoyé à Hambourg : ce fut pendant cette mission que, rappelé à ses habitudes philantropiques, il rédigea ses utiles mémoires sur les établissemens de charité de Hambourg; mémoires qui ont été imprimés dans la collection relative aux établissemens d'humanité, publiée par ordre du ministre de l'intérieur. De Hambourg, il fut nommé ambassadeur de la république française près de la république batave. Enfin, de cette fonction, il passa à celle de ministre plénipotentiaire à Rastadt, qui a été sa dernière. Roberjot avait des connaissances variées; il avait fait une étude particulière de l'économie publique, des intérêts du commerce et des manufactures, digne occupation d'un sincère ami de l'humanité, occupation plus propre aussi qu'on ne croit à former un négociateur, s'il est vrai que la diplomatie doive être la science des intérêts respectifs des nations, et non l'art de l'intrigue et de la fraude. Il joignit à ses connaissances un esprit sage et une ame douce ».

Robert, (Pierre-François-Joseph) ex-député à la convention, né à Gimnée, près de Givet, le 21 janvier 1763, est connu par l'ouvrage suivant : — Le Républicanisme adapté à la France, Paris, 1790, *in*-8°. — Il a coopéré au Mercure national avec Carra, Masclet, Basseville, etc. en 1789 et 1790.

Robin, (Denis de) jurisconsulte du 16e. siècle, natif de Toulouse. Nous avons de

lui un traité sur un chapître du Digeste, relatif aux legs et à la prohibition des ventes. Cet ouvrage diffus, obscur, peu cité et qui n'a jamais mérité de l'être, est intitulé : *Solemnis repetitio § Divi 1, filius familiâs, f. f. de legat. in quâ materia latè diffusèque tractatur.* Toulouse, 1034, *in-fol.*

Robin (Jean) auteur d'une description du Jardin des Thuilleries, que l'on recherche par rapport aux planches dessinées par Pierre Valet. Le Jardin du Roi très-chrétien Henri IV, Paris, 1608, *in-fol.*

Robin (Robert) avocat de Paris, auteur d'un traité rare et recherché sur la question de savoir si un enfant non baptisé, comme étant un monstre, était capable de succéder. Cet ouvrage a paru sous ce titre : Plaidoyer de Maitre Robin, savoir si un enfant qu'on prétendait avoir été monstre avait été capable de recueillir la succession de son père, et si par son décès il avait donné lieu à une substitution pupillaire faite au profit de sa mère, Paris, 1620, *in-8°.*

Robinet (J. B. R.). — Son article inséré dans notre 5e. volume contient une erreur de date : au lieu de, né le 3 juin 1728, *lisez*, le 23 juin 1733. Comme nous n'avons fait qu'indiquer les titres des productions de cet écrivain, qui est aujourd'hui un des plus anciens litterateurs français, nous croyons devoir donner plus de développement à son article. M. Robinet a droit d'être mis au nombre des écrivains les plus laborieux du 18e. siècle. Son goût l'entraînait vers les hautes sciences; mais l'aménité et la gaîté naturelle de son caractère, le ramenaient à la belle littérature. Il voyagea de bonne heure en Allemagne et en Hollande. C'est à Amsterdam, en 1758, qu'il fit paraître le premier volume du livre intitulé : De la nature. Cet ouvrage lui mérita les suffrages des plus grands physiciens et métaphisiciens. Dès ce moment il s'établit une correspondance suivie entre lui et plusieurs savans de l'Europe. Les quatre autres volumes se succédèrent rapidement : ils étaient le fruit des veilles d'un homme qui travaillait 14 heures par jour. Ses délassemens étaient des poésies fugitives, des traductions, des dissertations littéraires. De retour en France, il fut accueilli avec bienveillance par d'Alembert, Diderot et Buffon. L'Académie de Rouen ayant proposé cette question : « Y a-t-il entre les trois règnes animal, végétal et minéral, des limites sensibles et distinctes, ou les trois règnes se lient-ils les uns aux autres par une chaîne continue qui en

fasse une unité réelle ? » Il envoya un extrait du cinquième volume de son livre De la nature, et cet extrait remporta le prix. Les premiers éditeurs de l'Encyclopédie l'ayant chargé de la rédaction du supplément, il publia sept volumes *in-folio*, dans lesquels il a inséré plusieurs articles. Il méditait et préparait depuis long-temps une entreprise presqu'aussi étendue : le Dictionnaire Universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat et du Citoyen. Il en avait donné un essai en 1767, en publiant la traduction d'un traité de l'Homme d'Etat, par Nicole Donato, savant italien, traduction à laquelle il avait ajouté un grand nombre de notes, les unes entièrement neuves, les autres extraites des auteurs politiques les plus célèbres. Il commença en 1777, l'impression de ce dictionnaire en 30 volumes *in*-4°. le plus considérable de tous ses ouvrages. Elle fut achevée en 1783. L'influence de la philosophie sur les mœurs et la législation forme le sujet du discours préliminaire. Il faut avouer que tous les auteurs qui ont concouru à cet ouvrage ne lui ont pas donné toute la perfection dont il était susceptible; ce fut moins leur faute que celle des circonstances. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on parle le langage de la vertu en face de la plus infâme corruption. Ceux qui ont parcouru cet ouvrage, n'ont pas oublié que l'article *Abrutissement*, présente l'affreux tableau de la cour d'un Sardanapale. Il annonçait l'intention de l'éditeur et le ton vigoureux de l'ouvrage. Il le soutint jusqu'à la fin, malgré les vociférations et les intrigues des courtisans et des courtisannes. Le ministre des affaires étrangères, de Vergennes, lui dit un jour par rapport à un article : « En vérité, je ne vous conçois pas, et nous encore moins. Vous nous avez subjugués. Vous nous dites les vérités les plus fortes, même les plus dures, et nous vous écoutons tranquillement; et nos censeurs vous passent tout ». M. Robinet a toujours conservé le même caractère pendant la trop longue durée des persécutions et des désordres de la révolution; il a lutté avec le même courage contre les injustices, les vexations et les atrocités des comités et des agens révolutionnaires. Quoiqu'il soit dans son 15e. lustre, sa vieillesse n'est point oisive. Il publie encore souvent des lettres morales et politiques, des dissertations instructives et des poésies qui respirent la plus douce gaîté. Quant à l'indication de ses nombreux ouvrages, nous renvoyons à l'article que nous avons insé-

ré dans notre cinquième volume.

Rochfort (César de) jurisconsulte lyonnais, est auteur d'un Dictionnaire général et curieux. Lyon, 1684, *in-fol.*

Rochefoucault (le ci-devant duc de la) de l'Académie des sciences, membre de l'Assemblée constituante, président du département de Paris, etc. assassiné dans les premiers jours de septembre 1792. Voici le portrait que le sénateur Lacépède a fait de cet homme vertueux dont la mémoire sera eternellement précieuse aux gens de lettres, dont il fut et l'ami et le protecteur. C'est en faisant l'éloge de Dolomieu que le sénateur Lacépède s'exprime ainsi : « A-peu-près vers ce même temps il (Dolomieu) vit arriver à Metz un de ces hommes vénérés que le génie qui veille aux destinées humaines, semble avoir placés dans les siècles corrompus, pour que l'image de l'antique probité n'y soit point voilée; dans un rang élevé, pour que le malheur puisse découvrir de plus loin son asyle; dans le sanctuaire des sciences, pour donner un exemple éclatant du respect qui leur est dû; au milieu des mouvemens généreux d'un peuple qui veut conquérir sa liberte, pour seconder ses efforts par un dévouement sans bornes, et les tempérer par une sagesse prévoyante; au milieu des proscriptions, pour montrer la vertu recevant les hommages des mortels, lors même qu'elle tombe sous le fer sacrilège d'horribles assassins. Cet homme, dont chacun de nous se rappele le nom avec attendrissement, était La Rochefoucault ». Dolomieu et lui furent bientôt unis par les liens d'une amitié qui ne devait finir qu'avec leur vie. La Rochefoucault, dont le dévouement généreux eût dans d'autres tems obtenu une statue, a péri sous les coups des plus féroces assassins. Après le 10 août, il fut averti qu'il était une des premières victimes qui devaient être immolées. Pour épargner un crime, il chercha dans la retraite un moyen de sauver ses jours; mais des émissaires furent envoyés pour le massacrer. Il fut rencontré dans sa voiture, avec sa famille, lorsqu'il se rendait à une de ses terres pour tâcher de s'y faire oublier. Des monstres furieux l'assassinèrent sous les yeux de sa mère et de sa femme. La nouvelle de cette scène d'horreur ne fut pas plutôt connue à Paris, que les gens honnêtes et éclairés la regardèrent comme un affreux pronostic de tous les attentats dont nous avons été les témoins. Mais si dans l'habitation paisible de l'homme honnête, elle excita les plus vifs regrets, elle fut reçue

dans l'antre de la démagogie, dans cet atelier hideux où se sont forgés tous les crimes de la révolution, dans le club enfin des jacobins, avec les démonstrations de la joie la plus bruyante. On prétend que des hommes qui auraient du pleurer sa mort, eurent l'impudeur de partager cette affreuse joye; mais c'est à l'histoire a dénoncer à la postérité, ceux qui furent les instigateurs de ce forfait. Quant à nous, nous nous garderons bien de recueillir les soupçons qui ont pu s'élever contre quelques individus, et qui ne sont peut-être pas fondés. Nous nous bornerons à citer cet exemple effrayant du danger auquel on est exposé, lorsqu'on a le malheur, pendant les révolutions d'être en butte aux factions. S'il en exista jamais qui eussent soif du sang humain, ce fut à l'epoque trop fameuse de septembre 1792. Elles portèrent dans ces jours désastreux la cruauté et la barbarie, jusqu'à la férocité des Cannibales, et ce fut principalement sur les talens et les vertus qu'elles se plurent à exercer leurs ravages. Nous eussions épargné à nos lecteurs ces souvenirs déchirans; mais la mort d'un homme de bien, d'un homme vertueux, est toujours une calamité publique, et elle excite encore de plus vifs regrets, lorsqu'il a péri sous les coups d'infâmes assassins. Alors, on ne peut employer des couleurs trop sombres pour peindre un pareil forfait, et en rendre les auteurs et les complices à jamais exécrables à leurs contemporains et a la postérité.

Rodolphe (P. C.) — Poésies, *in*-12, an 9.

Rœderer. — Membre du Sénat conservateur, *aj.* — De la philosophie moderne et de la part qu'elle a eue à la révolution française, *in*-8°., an 9. — Recueil de lois, réglemens, rapports, mémoires et tableaux concernant la division territoriale de la république, an 9.

Rolland (J. M.) — Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte, 6 vol. *in*-12, an 9.

Romain (P. le) — Atlas sur la géographie sacrée et sur l'histoire sainte; composé de 14 cartes et plans, avec des lettres, des notes et explications sur divers sujets importans, en 216 pages d'impression, un vol. *in*4°., nouvelle édition.

Roquetaillade (Jean de la) alchymiste de Guyenne, dont il est parle au tome 3 du *Theatrum Chymicum.* Cet auteur vivait dans le 16e. siècle, et écrivait sur la pierre philosophale des ouvrages aussi obscurs dans le fonds que dans la forme. Voici leur titre: *Johannis de Rupecistâ, opus de quintâ-essentiâ omnium rerum*, Bâle, 1595, *in*-8°.—

Cœlum

Cælum philosophorum, seu secreta naturæ. Paris, 1543, *in*-8°. — *Liber lucis, cum secretis alchemiæ magnalibus*. Cologne, 1579, *in*-12.

Rosny. *aj.* — Le Censeur, ou Voyage sentimental autour du Palais-Royal, un vol. *in*-8, an 10 (1802). — Julius-Sacrovir, ou le dernier des Eduens, en 2 vol. *in*-18, ornes de gravures par Adam, à Paris, de l'imprimerie de Didot, an 11 (1803) — Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale de la république des Eduens, divisée en 4 livres, un vol *in* 4°. an 11 (1803).

Roucher (P. J.) — Traite de médecine clinique sur les principales maladies des armées qui ont régne dans les hôpitaux de Montpellier, 2 vol. *in*-8°. an 9.

Rougier de la Bergerie (J. B.) *aj.* — Observations sur l'institution des sociétés d'agriculture, et sur les moyens d'utiliser leurs travaux, *in*-8°. an 9. — Mémoire et observations sur l'abus des défrichemens, et la destruction des bois et forets, avec un projet d'organisation forestiere, *in*-8°. Auxerre.

Rouillat (Guillaume) avocat au Mans, sa Patrie. On lui attribue géneralement un ouvrage imprime en 1594, sous ce titre : Des troubles advenus au Mans.

Rouillat, (Pierre) sieur de Montferré, avocat au Mans sa patrie, a publié les mémoires des comtes du Maine, imprimés en 1642, *in*-12 et *in*-4°. au Mans et à Paris.

Roullé (J.) — Elémens raisonnés de la grammaire française, 3 vol. *in*-8°. an 9.

Rouquette (Jean-Baptiste) teneur de livres à Bordeaux, ou il a publié un livre utile sur sa profession, intitulé : L'Arithmétique choisie, *in*-8°. 1758. Les commerçans l'estiment encore.

Rousseau (l'abbé) — Au lieu de Louis XV et Colbert, *lisez* Louis XIV.

Rousseau (J. B.) — Au lieu de : le Brabant fut sa patrie, *lisez* son tombeau.

Rousseau (Jean Jacques) *aj.* — Ce philosophe éloquent a eu une influence trop marquée sur l'esprit public pendant 40 ans, pour qu'on ne desire pas de connaître les causes qui ont fait agir cet homme aussi celèbre par ses grands talens que par la bizarerie de son caractère. Dans l'article que nous lui avons consacré dans notre 5e. volume, nous n'avons considéré en lui que l'homme de lettres; nous croyons qu'on nous saura gré de l'envisager sous tous ses rapports, en essayant de devoiler les ressorts secrets qui paraissent lui avoir donne l'impulsion. Deux ecrivains celebres, chacun dans leur genre, l'un comme historien

et l'autre comme critique, nous ont fourni les observations que nous allons ajouter ici à l'article du citoyen de Genève. Il est étonnant, dit l'historien, que les éditeurs des œuvres de Rousseau, qui ont eu tant d'occasions de méditer les écrits de ce grand homme, de suivre ses idées, de découvrir ses goûts, de rassembler dans sa correspondance mille traits intéressans sur sa vie privée et littéraire, n'ayent pas tracé le caractère de cet homme extraordinaire, n'ayent pas donné le tableau de sa vie : c'eût été une introduction précieuse à la collection de ses ouvrages qui eut été très-propre à y répandre un grand jour. On aime à faire connaissance avec ceux qu'on lit avec plaisir. On va essayer de suppleer à leur silence. Rousseau fut élevé par un père qui avait des connaissances et du goût, mais qui ignorait les talens de son fils, et qui ne sut pas lui donner l'éducation dont il aurait eu bessoin. Rousseau, fatigue par la dépendance sous laquelle il vivait dans la maison paternelle et par les leçons qu'il était forcé de prendre pour devenir graveur, abandonna Genève et ses parens à l'âge de quinze ans. Plein de Plutarque qu'il avait lu, et d'une foule de romans qu'il avait dévorés, il crut aisément aux succès que son imagination lui promettait; il fut bientôt détrompé, et il aurait été forcé de revenir à Genève, si madame de Warens ne l'avait pas protégé. Cette dame, qui avait abandonné sa patrie, ses parens et sa religion, reçut Rousseau avec bonte ; elle voulait en faire un proselite à la religion catholique - romaine. Rousseau sensible adopta bientôt les idées de celle qui l'avait accueilli ; il s'occupait uniquement à témoigner sa reconnaissance à Madame de Warens ; il ne cultivait son esprit que par quelques lectures utiles ; il s'appliqua pourtant à la musique, dans laquelle il faisait les plus grands progrès ; cependant le séjour de Rousseau à Chambéry servit peu à son instruction ; on apprend au moins par des lettres authentiques, écrites de sa main et adressées à son père en 1735, pour lui demander grâce, qu'il ne sait pas assez de sa profession de graveur pour se tirer d'affaire ; mais qu'il sait assez de musique pour l'enseigner, qu'il écrit avec élégance, et qu'il pourrait être secrétaire d'un grand seigneur. Aussi, dans un voyage qu'il entreprit pour cesser d'être a charge à sa bonne maman (c'est ainsi qu'il appelait Madame de Warens) on le voit donner des leçons de musique à Neuchâtel et à Lausanne. Le génie sent bientôt ses forces et il se tourmente pour agir. Rousseau commence à faire

des projets; il envoie au ministre du roi de Sardaigne un plan de diligences de voitures pour les marchandises de *transit* venant de France, Suisse, Allemagne, Genève, au-delà du Mont-Cenis et du Milanais-Genovesat, Ligurie et Piémont; il esperait en être l'administrateur: cela ne reussit pas. Alors il entra dans la maison de M. De Mably, à Lyon, pour être le précepteur de ses enfans; mais il ne sut pas conserver cette place. Rousseau debuta, comme écrivain, dans le Mercure de France de l'année 1738 pour le mois de septembre, par un Mémoire qui porte ce titre: Réponse à un Mémoire intitule, Si le Monde que nous habitons est une sphère ou un sphéroïde; il est daté de Chambéry. Cet ouvrage n'était pourtant pas le premier qui fût sorti de la plume de Rousseau; il avait déjà composé le Verger de Madame la Baronne de Warens, imprime à Londres en 1739. Après ces coups d'essai, Rousseau garda le plus profond silence jusqu'en 1742, qu'il fut secretaire de l'ambassadeur de France à Venise; il revint à Paris bon musicien; il y vécut en copiant de la musique, et il se délassait de ses peines en etudiant la botanique et la physique. En 1748, Rousseau s'apperçut des premières atteintes d'un mal de vessie qui le tourmenta tant qu'il vécut, le força de fermer son ame aux plaisirs de la societé, et lui fit rechercher la solitude. C'est une époque importante dans l'histoire de sa vie; on lui doit peut-être les grands ouvrages qu'il a composés; mais il n'est pas douteux qu'elle le rendit misanthrope et défiant; elle noircit tous ses tableaux de la vie sociale; elle lui persuada que la vertu n'existait presque plus que dans son cœur et dans ses écrits; elle fut la source empoisonnee de toutes les bizarreries de sa conduite et de tous les malheurs de sa vie. Rousseau, solitaire, eut besoin d'occupation; son imagination échauffée par l'idée de ses maux, et par ses réflexions, fut forcée de se répandre; il composa son éloquent discours sur les maux causés par les sciences, et l'Académie des sciences de Dijon eut en 1750 le courage de le couronner. Une foule d'écrivains essayèrent de le combattre; son premier antagoniste fut le roi de Pologne, à qui Rousseau repondit sans fierté ni bassesse. Palissot fit jouer alors à Nancy la Comédie des Philosophes; le roi de Pologne vit avec peine l'insulte faite à Rousseau dans cette pièce, lui fit écrire par le comte de Tressan pour lui temoigner son indignation de la hardiesse de Palissot, et

lui apprendre qu'il avait fait ôter à ce dernier sa place à l'académie de Nancy. Rousseau, sensible au procédé généreux du monarque qui avait écrit contre lui, le remercia de sa bonté, et il se vengea de l'auteur de la Comédie des Philosophes, en sollicitant pour lui, et en lui faisant rendre la place qu'on lui avait ôtée. En 1752, Rousseau composa le Devin du Village, qui fit les plaisirs de Paris, et qui plaira toujours aux hommes de goût; on joua cet opéra en 1753 avec le plus grand succès; mais, comme si Rousseau eût été fâché de sa réussite, il composa sa Lettre sur la musique française pour prouver aux Français qu'ils ne pouvaient point avoir de musique. L'Opéra vit dans Rousseau un ennemi; il lui ôta ses entrées du spectacle; depuis, le chevalier Gluck démontra aux directeurs leurs torts à l'égard de Rousseau; il les engagea à le dedommager de ce qu'ils lui avaient fait perdre, et à lui rendre ses entrees; ce qui s'exécuta le 24 avril 1774. Rousseau eut alors le plaisir d'applaudir l'Iphigénie de Gluck, et de se réconcilier avec la musique de l'Opéra. Rousseau alla à Genève en 1754; il y abjura la religion catholique-romaine, et il y fut reintégré dans ses droits de citoyen; il crut devoir témoigner à la république sa reconnaissance, en lui dédiant son Discours sur l'inegalité des Conditions. Ce discours, plus fort de choses et de style, que celui couronné par l'académie de Dijon, était tout aussi paradoxal; il avait été inspiré par la haine des lettres et de toute supériorité quelconque, et il tendait à prouver que tout homme qui pense est un animal dépravé. Ces absurdités ne peuvent plaire aux bons esprits; mais sa verve satyrique, dit un critique celèbre, émeut et attache; c'est la conversation d'un sauvage qui amuse les hommes policés en leur disant des injures bizarres. Rousseau ne se borna pas à proscrire l'opéra, il s'éleva contre le theâtre français, et voulut prouver que si l'un n'était bon qu'à nous ennuyer, l'autre ne pouvait servir qu'à nous corrompre. Deux écrivains très-distingués furent les défenseurs de la scène française, d'Alembert et Marmontel. Leurs apologies sont bonnes; mais tel est l'esprit humain, pour qui l'amour-propre est au-dessus de tout, qu'on aimerait mieux avoir tort comme Rousseau. Enfin, après ces différentes excursions, il entra dans une nouvelle carrière, et voulut rassembler sa philosophie, ses querelles et ses amours dans l'espèce d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman. La Nouvelle Héloïse

parut, fut lue ou plutôt dévorée avec une incroyable avidité. Les femmes passaient à la lire les nuits qu'elles ne pouvaient mieux employer, et fondaient en larmes. C'est-là qu'il ose ce que jamais nul romancier n'aurait imaginé, rendre deux amans heureux avant la fin du premier volume, lorsqu'il en reste trois dont tout autre n'aurait su que faire. Il est pourtant très-vrai que l'ouvrage, malgré les longueurs, les déclamations, les invraisemblances, les hors-d'œuvre, conduit le lecteur jusqu'à la fin; mais il n'est pas possible de dissimuler qu'à une seconde lecture, il ne peut rester de tout cet amas indigeste que quelques morceaux supérieurs, pleins de passion ou de philosophie : le reste ne peut plaire qu'aux jeunes têtes et aux femmes, pour qui tout est bon, dès qu'il est question d'amour. On ne peut nier que l'action ne languisse dès le second volume, que quantité de lettres ne soient ou très-médiocres ou de très-mauvais goût, que le mariage de l'héroïne ne soit révoltant, que le caractère d'Edouard ne soit une caricature, et ses amours en Italie une énigme, que Claire ne soit une faible copie de miss Howe, que les invectives contre l'opéra français ne soient portées jusqu'à un emportement ridicule, que la satyre des mœurs françaises ne soit pleine de faussetés, d'exagérations, et qu'en total la Nouvelle Heloïse ne soit un mauvais roman et un livre mal fait, où il y a de très beaux morceaux. L'Emile, continue le même critique, est d'un ordre plus élevé; c'est l'ouvrage où Rousseau a mis le plus de véritable éloquence et de vraie philosophie. Quoique le plan d'education qu'il propose soit un excès, comme tout ce qu'il imagine en tout genre, il est impossible, en le reduisant, de n'en pas profiter beaucoup. Il emprunte les idées de Locke sur l'enfance; mais Locke n'avait fait que raisonner, et Rousseau persuade. Il a même fait à beaucoup d'égards une sorte de révolution, ce qui en philosophie, comme en matière de goût, est un triomphe. En 1762, Emile ayant été brûlé, à Paris, et à Genève, Rousseau fut forcé de fuir; il se retira à Yverdun, où il fut protégé par M. Gingins de Moyri; mais on lui signifia de quitter le canton, et il se réfugia à Motiers-Travers, où milord Maréchal lui procura tous les agrémens qu'il pouvait désirer. Ce fut dans cette ville qu'il renonça en 1763 à la bourgeoisie de Genève. En 1764, Rousseau, sous la protection de milord Maréchal, essayait de goûter les

plaisirs de la solitude et de la campagne ; il oubliait ses infortunes en faisant des lacets, et il disait qu'il était devenu femme parce qu'on ne voulait plus qu'il fût homme. Il publia quelques lettres; mais sur-tout celles à Voltaire, sur son poëme de la loi naturelle et sur le desastre de Lisbonne. Les Corses consultèrent Rousseau et Diderot au mois de septembre 1764, sur la legislation qui leur conviendrait le mieux. Diderot refusa de s'occuper de ce travail ; Rousseau dit que l'ouvrage était au-dessus de ses forces, mais non de son zéle. Rousseau vivait en paix à Motiers, et peut-être aurait-il continué d'y vivre si les ecclesiastiques de Neuchâtel l'avaient supporté : le consistoire de cette ville s'assembla le 7 mai 1765 pour juger Rousseau. Forcé de quitter encore cette retraite, Rousseau en demanda une aux magistrats de Berne dans l'île de Saint-Pierre sur le lac de Bienne, avec la promesse de n'en jamais sortir et de ne plus ecrire; mais elle lui fut refusée. M. le maréchal de Contades lui en offrit une dans Strasbourg; le 15 octobre il était à Bâle pour aller à Berlin : tout-à-coup il change de projet ; il court à Paris, où il parut le 14 novembre en habit d'Arménien, et le 19 janvier 1766 il était à Londres, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Hume, qui avait attiré Rousseau en Angleterre, jouissait du plaisir d'avoir donné cet homme célèbre à sa patrie; il s'empressait de lui procurer tous les agrémens possibles ; il lui obtint même une pension du roi d'Angleterre; mais Rousseau semblait repousser le bonheur qui s'offrait à lui ; parce qu'un Anglais plein d'esprit le plaisante, il croit qu'on viole le droit des gens. M. Horace Valpole lui écrivit une lettre ingénieuse dans le Saint-James Chronicle, sous le nom du roi de Prusse ; mais il y répondit avec dureté, en taxant d'indécence le procédé de ceux qui avaient osé faire sa censure. La fameuse querelle de Rousseau avec Hume éclata bientôt ; Hume écrivit alors au baron de Holbac que Rousseau était un serpent qu'il avait porté dans son sein, et un monstre indigne de l'estime des honnêtes gens. En lisant de sang-froid le libelle éloquent de Rousseau contre Hume, on lit les torts de Rousseau à chaque page. Peut-on croire en effet qu'un homme absolument étranger à Rousseau, ayant une réputation que l'amitié de Rousseau ne pouvait augmenter, emploie tous les moyens possibles d'être utile à Rousseau, lui sacrifie son temps et ses plaisirs pour parvenir plus sûrement à lui nuire? Peut-

ou croire qu'un homme généralement estimé fasse lâchement l'apprentissage d'escamotage de lettres et des perfidies les plus basses, on ne dit pas pour se procurer quelqu'avantage particulier, mais pour faire plaisir à quelques hommes de Paris, que Rousseau croyait occupés à lui faire passer des heures malheureuses à Londres? Certainement il faut oublier les idées qu'on se fait communement des choses pour croire le roman que Rousseau publia sur ce sujet. Rousseau se brouille encore avec M. Davenport, qui avait exercé à son égard l'hospitalité de la manière la plus delicate; c'était le sort de Rousseau de se brouiller ainsi avec tous ses protecteurs et ses amis. Enfin, fatigué par ses querelles, il quitte l'Angleterre le 22 mai 1767; il arrive à Amiens, ou il est accueilli de la façon la plus distinguee. M. de Mirabeau, l'auteur de l'Ami des Hommes, retint Rousseau à Fleury. Le prince de Conti le fit chercher pour le conduire à l'Isle-Adam, où il était le premier juillet; enfin, il retourna chez M. de Mirabeau, qu'il quitta de nouveau pour aller en Auvergne. Rousseau publia, à la fin de cette année, son Dictionnaire de musique. Il était à Paris au commencement de 1768; il passa l'été à Try, dans le Vexin français, chez M. le prince de Conti sous un nom étranger; enfin, il était à Lyon au mois d'août où il prit la passion de la botanique, et il parcourut les montagnes du Dauphiné pour la satisfaire. Rousseau epousa en 1769, pendant son séjour aux environs de Lyon, sa gouvernante. Au premier juillet 1770, Rousseau parut pour la première fois au café de la Régence à Paris en habit ordinaire; il y fut reçu par les applaudissemens de la foule qui l'environnait. Pendant cette année, Rousseau envoya deux louis pour la statue de Voltaire, qu'on faisait à Paris par souscription; il se vengeait noblement de l'incartade que le poëte s'était permise contre lui dans une épître adressée à madame Necker. Enfin, le 31 septembre 1775, Rousseau jouit de son dernier triomphe litteraire; il vit jouer son Pygmalion par les comédiens français avec le succès le plus grand. Ces plaisirs n'apprivoisaient point Rousseau; il était fatigué par la vue des hommes qu'il croyait tous ameutés contre lui. Pour les fuir il se retira avec sa femme à Ermenonville, le 20 mai 1778, chez le marquis de Girardin, qui lui avait prêté une petite maison près de son château. Rousseau y mourut le 2 juillet suivant. La conduite de Rousseau serait un phenomène inexplicable

en morale si l'on n'avait pas une idée juste de son caractère ; il a manifesté un amour-propre excessif et une sensibilité exaltée ; voilà les deux ressorts qui l'ont toujours fait agir ; mais son genre de vie leur donnait une intensité plus ou moins grande. Rousseau vivait pour l'ordinaire dans la solitude : il paraît par ses Confessions qu'il se plaisait à disséquer toutes ses actions, et qu'il employait le même scalpel sur les actions des hommes qui avaient quelques affaires avec lui ; on comprend aisément que ceux qui rapportent tout à eux, trouvent facilement qu'on leur manque, et que, quand on est fortement irritable, il n'y a point de petites fautes. Il y a plus, les hommes d'une complexion faible, ceux qui ont le malheur d'avoir des maux de nerfs, ont le funeste talent de se cramponner à une idée désagréable. Tel fut le sort de Rousseau ; mais rien ne contribua davantage à troubler sa tranquillité, que l'empire que son ancienne gouvernante avait su prendre sur son esprit ; elle connut les faiblesses de ce grand homme, et elle sut en profiter ; elle persuada à Rousseau qu'elle était le seul être digne de son attachement et de sa confiance. Il est très-certain qu'elle lui avait rendu les plus grands services ; mais, comme si elle eût été jalouse de Rousseau, elle repoussait tous ceux qui parvenaient à lui plaire ; et lorsque Rousseau ne les écartait pas, elle les empêchait de revenir par des refus constans et invincibles. Dans cette hypothèse on expliquera facilement toutes les inconséquences de Rousseau, et l'on trouvera peut-être en lui un malheureux encore plus à plaindre qu'à blâmer ; par ce moyen on verra Rousseau persuadé que chacun s'occupe de lui pour lui nuire, qu'il est toujours seul en bataille contre l'espèce humaine, et qu'il ne la détestait sincèrement que parce qu'il croyait en être détesté ; on comprendra qu'il voulait en être plaint, et qu'il aurait pardonné à ses ennemis les maux qu'il leur attribua, s'il avait pu se persuader qu'il y avait beaucoup d'hommes qui déploraient ses malheurs. La liberté, l'humanité, l'amour de la patrie, la religion naturelle étaient les objets des pensées de Rousseau et le but de ses efforts ; il voulait rendre les hommes meilleurs ; mais la satyre amère qu'il faisait de ses contemporains n'était pas un moyen propre à les corriger. Au reste, Rousseau est toujours original dans sa manière ; il sent avec vivacité et peint ce qu'il sent ; on dirait qu'il tient tout-à-tour la massue d'Hercule et la ceinture

ture de Vénus ; il entraîne avec violence quand il ne séduit pas, il est presque toujours maître de ceux qui le lisent, et il faut revenir sur ses pas pour remarquer ses fautes et se garantir de ses erreurs.

Roussel (Pierre) *aj.* — Ce médecin, qui est mort depuis peu, a fait preuve d'un talent distingué dans plusieurs ouvrages, et principalement dans son Systême physique et moral de la Femme. Il suffit de rappeller qu'il fut l'ami de Bordeu, pour donner une idée avantageuse de ses talens ; mais il a d'autres titres pour que sa mémoire passe à la postérité. Un médecin, qui fut son ami (J. L. Alibert), les a déposés dans un éloge qu'il vient de publier, et qui fait également l'éloge de son cœur et de son esprit. C'est dans cet éloge, que nous voudrions conserver en entier, que nous avons puisé les details de la vie publique et privée du docteur Roussel ; mais les bornes que nous nous sommes prescrites, nous forcent de ne tirer de cet éloge que les circonstances marquantes qui peuvent faire connaitre ses talens et son caractere. Le docteur Roussel etait né à Ax, département de l'Arriège. C'est dans cette ville qu'il commença son education. Il vint l'achever dans l'un des colléges de Toulouse, et il y obtint plusieurs succès. Parvenu à l'âge où l'on fait choix d'une profession, l'instinct de l'étude le décida pour la science qui offre le champ le plus vaste aux méditations philosophiques. L'université fameuse de Montpellier brillait alors de tout son éclat. Lamure et Venel, par des vues profondes et lumineuses, dégageaient la médecine des entraves de la routine et des ténèbres de l'empirisme. Barthez surtout jetait les fondemens de sa grande renommée, par l'éloquence de son enseiguement et la perfection de ses méthodes. Roussel se nourrit avidement de leurs leçons. On prévoit aisément ce que dut devenir un tel élève avec de tels maîtres. Toutefois, il avait déjà beaucoup appris, qu'il se mêlait encore dans la foule de ceux qui venlent apprendre. Ses condisciples surpassés l'admiraient deja, qu'il se doutait à peine de son talent. Cette précieuse modestie, qui pretait un nouveau charme au caractère aimable du docteur Roussel, fut très-profitable à ses progrès ultérieurs. Paris offrait de grandes ressources à son genie penseur et meditatif. Il s'y rendit, non comme tant d'autres, pour y faire servir son etat à l'établissement de sa fortune, mais pour y grossir le tresor des connaissances qu'il avait

acquises dans la savante école qui l'avait formé. C'est-là qu'il eut occasion de se lier étroitement avec l'un des médecins qui ont le plus honore leur siecle et leur patrie, Bordeu qui, à cette époque, était trop illustre pour être heureux. Les entretiens de Roussel consolèrent les ennuis pénibles de son ame. Rien de plus touchant que le commerce intime de ces deux philosophes, qui s'éclairaient l'un l'autre, en se rendant un mutuel hommage. Malheureusement, cette union si douce ne fut pas de longue durée. Une mort inatendue arracha Bordeu du théâtre de ses succès. Roussel pleura sur le mausolée de ce grand-homme, et devint l'interprète de la douleur publique. Dans cette affreuse solitude du cœur, où laisse la privation soudaine d'un ami, il chercha à se distraire de ses chagrins, par des travaux utiles et par son zèle ardent pour l'humanité. On dit que les premiers penchans de la vie influent d'une manière puissante sur le genre d'idées que nous adoptons. L'amour fut en quelque sorte le génie du docteur Roussel. Il était très-jeune encore que ce sentiment s'etait éveillé dans son ame. C'est alors que son imagination inspirée commença à méditer sur les goûts, les mœurs, les passions et les habitudes des femmes, et qu'il fit une étude constante de leur constitution physique et des attributs moraux qui en dériveut. Bientôt il coordonna les faits qu'il avait recueillis, et en composa un corps de science aussi intéressant que le sujet. Quand le Systême physique et moral de la Femme parut pour la première fois, il eut le plus grand succès. Le docteur Roussel, fortifié de très-bonne heure par la méditation et par la lecture des bons modèles, savait donner la forme la plus heureuse à tout ce qui émanait de son cœur. Il pensait et travaillait habituellement beaucoup, mais il ne s'assujétissait à aucun plan. Il est auteur d'une multitude de morceaux détachés qui sont perdus pour la science, parce qu'ils sont épars dans des recueils scientifiques ou littéraires. Comme la modicité de sa fortune l'obligeait à coopérer à la confection des journaux, il y déposait les richesses de son esprit. Il y a environ trois années qu'à la sollicitation d'un de ses amis, le médecin Alibert, il fit insérer dans les actes de la société médicale une note curieuse sur les sympathies. Convaincu par des exemples sans nombre que les parties d'un être vivant correspondent et se mettent, pour ainsi-dire, à l'unisson par leur simple état de contiguité, il soupçonnait que les liaisons

sympatiques n'étaient dans quelques circonstances que le résultat d'une veritable facul-té imitative ; et que l'imita tation etait peut-être aux êtres animés, ce que l'attraction ou les affinités chimiques sont à la matière brute et inorganique. On sait avec quelle rapidité se communiquent par l'intermède des sens de la vue, de l'ouïe, du toucher, tant d'autres effets imitatifs ou sympathiques, tels que ceux de la pitié, de la pudeur, du rire, des larmes, du bâillement, des convulsions, du fanatisme et de l'enthousiasme. « Il » faut voir, dit le docteur » Roussel, les effets de cette » contagion sociale dans ces à grands mouvemens qui agi-» tent quelquefois les nations, » tels que les émeutes po-» pulaires, les alarmes, les » terreurs paniques. Alors, » la passion d'un ou de plu-» sieurs individus devient, » par la plus rapide des com-» munications, la passion de » tous, et acquiert, comme » la flamme, une force qui » se multiplie en s'étendant. » Elle ne se transmet point » par l'expression froide et » lente de la voix articulée, » mais par le langage prompt » et penétrant des accens, » par les regards, un aspect » effaré, le frémissement de » tous les membres ; ou plu-» tôt, on n'a qu'à se ren-» contrer, qu'à se voir, pour » se transformer l'un dans » l'autre ; de sorte qu'il n'y » a plus de volonté particu-» lière, mais une impulsion » commune qui a le carac-» tère d'un effet physique, » tel que la chûte d'une mon-» tagne, ou le bouleverse-» ment des vagues émues de » la mer. Cette force aveu-» gle agit même plus ou » moins sur les réunions par-» tielles d'hommes; et pour » peu qu'une assemblée soit » nombreuse, la raison y » cède bientôt la place à un » pouvoir d'un autre ordre, » à celui des impressions af-» fectives et contagieuses qui » s'emparent d'elle et la maî-» trisent à son insçu ». Si le docteur Roussel rassemblait avec zèle tous les faits qui pouvaient éclairer la théorie de la médecine, il n'était pas moins habile dans la pratique de cet art. Il se vit néanmoins contraint d'y renoncer. Le spectacle continuel de la misère et du malheur fatiguait trop la sensibilité excessive de ses organes ; il se livra dès-lors avec une ardeur soutenue à l'étude de la politique. On demandera peut-être dans quelles sources il avait puisé cet amour pour des matières d'un intérêt si puissant et si universel. C'est dans la lecture des anciens. Il méditait sans cesse sur la nature de leur législation, et il a retracé avec les couleurs les plus énergiques celle de Lycurgue

Dans sa vie privée, le docteur Roussel a ressemblé à peu d'hommes. Il aimait la retraite et les mœurs simples. Il vivait habituellement chez M. Falaize, citoyen aussi recommandable par ses lumières que par ses vertus, qui le chérissait tendrement, et qui l'a pleuré avec amertume. Roussel allait aussi très-souvent à Auteuil, chez madame Helvétius, et il en donne lui-même les raisons dans l'éloge qu'il a fait de cette femme célèbre. « Comme ses manières, dit-il, n'avaient » rien d'emprunté de la so» ciété, on pouvait garder » avec elle celles qu'on avait. » Sa maison était un lieu de » relâche, un asyle contre » les règles et les formes fa» tigantes du monde, et l'on » se croyait toujours avec elle, » dans le sanctuaire de la na» ture ». C'est-là qu'il connut le docteur Cabanis, dont il devint l'ami intime. Roussel se plaisait surtout à la campagne. Il fréquentait assez habituellement une maison d'éducation, située aux Loges dans l'avenue de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Ce philosophe-pratique, dit le docteur Alibert, n'a jamais rien fait pour obtenir les suffrages dûs à ses travaux. Il était très-indifférent pour la gloire : on l'a vu rire souvent des peines qu'on se donne pour l'acquérir. Il saisissait les ridicules avec beaucoup de sagacité, mais en parlait sans fiel et sans amertume. Il savait que les hommes sont trompeurs, et se fiait à tout le monde. Un jour, on lui reprochait sa négligence à réclamer une somme d'argent qui lui était due. On viendra me payer chez moi, répondit-il avec distraction. Roussel a vécu près de 60 ans, et son cœur n'avait point encore vieilli. Quoique Roussel ait constament existé dans un état de pauvreté (1), il n'a jamais éprouvé aucun besoin. Il était heureux par l'étude, heureux par ses pensées, heureux par ses sentimens, heureux par tout ce qui l'entourait. Le docteur Roussel était d'une petite stature : sa physionomie exprimait la candeur et la bonté. La finesse et le ton spirituel de sa conversation contrastaient singulièrement avec l'extrême simplicité de ses vêtemens et de ses manières. Avec tant de qualités morales, et un esprit si distingué, il n'a jamais atteint les honneurs, parce qu'il mettait à s'en rendre digne, un temps que tant d'autres mettent à les briguer. Cependant, dans ces dernières circonstances, le sénat l'avait, pour ainsi dire,

(1) Roussel n'avait d'autre revenu que le produit de son travail dans les journaux, et une pension de huit cents livres que lui faisait le ministre Chaptal.

deviné dans sa solitude, et il ne lui avait manqué que deux suffrages pour être porté au corps législatif. Depuis long-temps le docteur Roussel etait plus souffrant qu'à son ordinaire. Il quitta Paris avec une santé chancelante pour se rendre près de Chateaudun, dans cette même famille au sein de laquelle il vivait habituellement, et dont la societe faisait ses délices et son bonheur. L'affaiblissement de ses organes dut necessairement le disposer aux atteintes d'une fièvre épidémique qui régnait alors dans ces cantons. Les soins attentifs dont il fut l'objet, ne purent le soustraire à la violence des symptômes, et le deuxième jour complémentaire de l'an 10 (en septembre 1802) il fut enlevé à la philosophie, aux lettres et à l'amitié.

Roussel. — Topographie rurale, économique et médicale de la partie méridionale des départemens de la Manche et du Calvados, *in*-12, an 9.

Rousselin. *aj.* — Notice historique sur Marbot, général divisionnaire, mort à Gênes le 29 germinal an 8. 1800, *in*-8°.

Routier (Charles) célèbre avocat de Rouen au dernier siècle. C'est un des jurisconsultes qui à le mieux fait connaître les usages civils et ecclésiastiques de sa province. Ses ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois sous ces titres: — Principes du droit civil, et coutumier de la Normandie, Rouen, 1748, *in*-4°. — Pratique beneficiale suivant l'usage general et celui de la province de Normandie, Rouen, 1745, *in*-4°.

Roux, (Vital) négociant. — De l'Influence du Gouvernement sur la prosperité du commerce, première partie, 1800, *in*-8°.

Roux (Adrien le) officier au corps du genie. — Les Charmes de la Solitude. — Réveries et Contes en vers.

Roux de Tillet (J. J.) *aj.* — Rapport fait à l'Ecole de Médecine de Paris sur la clinique d'inoculation, 1800, *in*-8°.

Rouyer. — Essai raisonné de monographie universelle, ou recherches analytiques d'un chiffre parfait propre à développer, dans toutes les langues, les vrais principes d'écrire comme l'on parle, 1798, *in*-8°.

Roy, (Alph. V. A. le) — De la Nutrition et de son influence sur la forme et la fécondité des animaux sauvages et domestiques, avec un mémoire de l'influence de la lumière sur l'économie animale, 1798, *in*-8°. — Des mémoires dans ceux de la Société médicinale d'émulation à Paris.

Roy (Julien David le) — Au lieu de mort à Paris, le

premier pluviôse an 8, *lisez* : mort à la fin de janvier 1803. — Comme ses ouvrages ont été indiqués dans notre 5e. vol. voyez son article dans ce volume, et *aj.* — Julien David le Roy, un des fils du célèbre horloger, Julien le Roy, s'appliqua dès l'enfance à l'architecture. Il fit un voyage à Athenes, où il dessina les restes de l'antiquité, et publia ses observations sous le titre : Des Ruines de la Grèce. Quoique ce grand ouvrage, dont il y a en plusieurs éditions, renferme des choses precieuses, il n'a pas toute l'exactitude qu'on pourrait desirer ; et il a été, en quelque sorte, effacé par celui de M. Smith, imprimé en Angleterre. Les ruines d'Athènes ouvrirent à Le Roy les portes de l'académie des Inscriptions. Il y lut plusieurs mémoires sur la marine des anciens et la forme de leurs navires. Si l'auteur n'y résout pas toutes les difficultés, du moins met-il à la portée des lecteurs ordinaires, une matière difficile. Il s'occupa long-temps de construire des bâtimens immersibles et capables de remonter la Seine jusqu'à Paris. Il n'épargna ni soins ni depenses pour réaliser son projet, resté sans exécution. Savant modeste, et artiste desintéressé, il a emporté les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Il est mort âgé d'environ 75 ans. Les architectes, après l'avoir accompagné jusqu'au lieu de sa sépulture, ont voulu eux-mêmes lui creuser un tombeau, et y déposer son corps, en attendant qu'ils puissent lui faire élever un monument particulier, qui transmettra à la postérité leur reconnaissance pour cet homme recommandable par ses vertus sociales et par ses travaux.

Roy (Toussaint) — Chanoine au Mans, sa patrie, y a fait imprimer en 1609, un vol. *in*-12, de Cantiques et de Noëls.

Roy (Chrétien le) *aj.* — Principes généraux de grammaire grecque, *in*-8°. souvent réimprimés.

Roy, (Pierre-Charles) *aj.* M. Palissot dans ses Mémoires (1) pour servir à l'histoire de notre littérature, cite l'anecdote suivante : « Le penchant, dit-il, du poète Roy pour la satyre fut cruellement puni ; on croit même qu'il avança sa mort. Le comte de Clermont, prince du sang, venait d'être admis à l'Académie française, honneur que le poëte avait long-temps et inutilement bri-

(1) Lorsque nous imprimions l'article de M. Palissot, on nous avait dit que ses mémoires devaient être composés de 3 volumes in-8°. Nous nous empressons de rectifier cette erreur, et d'annoncer qu'ils ne forment que 2 volumes in-8°. On les trouve chez Gérard, libraire.

gué, quoiqu'il n'en fut pas moins digne que beaucoup d'autres. Furieux de cette exclusion, il se permit contre le prince cette épigramme véritablement insolente :

Trente-neuf joints avec zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante;
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés assis,
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne parent de Louis,
La place est encore vacante.

« Un nègre du comte de Clermont fut chargé de la vengeance, et en abusa. Roy brisé de coups, ne se releva qu'à peine pour aller mourir chez lui après quelques jours de souffrance. « Lorsqu'on réfléchit, observe M. Palissot, aux haines violentes occasionnees par la concurence de quelques places vacantes à l'Académie, et qu'on se rappelle que le célèbre J. B. Rousseau en fut la malheureuse victime, on est étonné qu'une *si chétive gloriole ait pu devenir l'objet d'une ambition si effrénée* : l'on serait tenté de souhaiter qu'à l'exemple des Romains, qui n'ont jamais connu *ces puériles distinctions*, nous eussions eu la sagesse de n'en pas vouloir ». Est-ce que M. Palissot ne se souviendrait plus du désir qu'il a eu, dit on, d'être membre de l'Institut national et des démarches que ses amis ont faites pour lui procurer cette *distinction* qu'il appelle *puérile*? Au reste si cette anecdote, dont les gens de lettres conservent le souvenir, est vraie, la conduite de M. Palissot, dans cette circonstance, rappelle la fable de La Fontaine, du Renard et les Raisins. . . . . . Ceux qui liront la nouvelle édition qu'il vient de publier de ses Mémoires sur notre littérature, seront certainement étonnés de la manière dont il traite un grand nombre d'écrivains. En voici quelques exemples. Nous sommes bien éloignés d'approuver les systêmes qui tendent à priver l'homme des ses plus douces espérances ; mais nous ne croyons pas que M. Palissot ait offert un modèle de cette décence et de cette urbanité dont il fait si souvent l'éloge, lorsqu'il parle de ses amis, en adressant cette apostrophe à M Naigeon dans l'article de Montaigne, tome 2, page 173 : « O ! Monsieur Naigeon, s'écrie-t-il, nous ignorons, aussi bien que vous, quelle est l'étrange substance qui se trouve dans votre cerveau ; mais s'il vous arrivait *de mourir aux Petites-Maisons, ce qui ne nous surprendrait pas*, il seroit curieux d'en connaître l'*idiosyncrasie*. Dans le cas où ses meninges ne seraient pas à l'épreuve du scalpel, vous fourniriez à l'anatomie de meilleures découvertes, *dont vous lui faites naître l'avant-goût, et qu'elle*

attend avec la plus vive impatience ». Nous ne pensons pas également que M. Palissot se soit renfermé dans les limites d'une critique décente et littéraire, lorsqu'il dit en parlant de M. Collin d'Harleville : « Que Dieu conserve à M. Collin le modeste et genereux ami *qui ne fait des vers que pour lui, qui met tout son orgueil dans sa reputation, et tout son bonheur dans ses succès.* Felicitons ce nouvel Oreste d'avoir trouve un pareil Pylade : sans lui, nous n'aurions depuis longtemps que *des ouvrages de rebut*, des poemes allégoriques aussi détestables que celui qu'il a intitulé Melpomène et Thalie, etc. ce serait un *fléau d'ennui, qui, s'il devenait épidémique, ne serait guères moins à craindre que la fièvre jaune, etc* ». En parlant de M. Mercier, l'auteur du Tableau de Paris, de la Brouette du Vinaigrier et d'une foule de Drames, M. Palissot s'exprime en ces termes : « M. Mercier paraît se faire un jeu de se distinguer par la singularité de ses opinions, sans prendre garde au soupçon de *démence*, que ce travers porté à l'excès peut faire naître. Il conspire contre tous les noms celèbres....... Dans un discours qu'il prononça le 18 floréal an 4, *non pas aux Petites-Maisons, comme on pourrait le croire*, mais à la tribune du Corps législatif, dont il était membre, il fut le precurseur de tout ce qu'on a écrit de plus insensé contre Voltaire... Voltaire fut vengé dans le Journal de Paris, par des lettres qui etaient faites pour couvrir de *confusion* l'auteur de cet étrange discours, *si la folie pouvait rougir, etc* ». Dans l'article de d'Alembert, M. Palissot dit que sa correspondance avec Voltaire est chargee *de turpitudes*, et qu'il a employe un *style d'antichambre*, qui deshonore presque toutes ses lettres. Dans celui de Marmontel, il l'accuse de *bassesse* pour avoir adressé des vers à un fermier general, et à Mademoiselle Guimard, et après avoir rappellé les titres de ses ouvrages, il pousse la rigueur jusqu'à contester le talent de l'auteur des Contes moraux. Il dit à l'auteur du livre des Mœurs : Doucereux Toussaint, ne voyez-vous pas que sous la peau du mouton qui vous couvre, vous laissés appercevoir trop maladroitement qui vous êtes. En citant les nouvelles traductions en vers qu'on a annoncées de l'abbe de Lille, M. Palissot dit : « cette prodigieuse fécondité commence à nous devenir suspecte ; disons mieux, cette *incontinence de vers* semblerait annoncer plutôt *un relâchement des fibres du cerveau*, qu'une fécondité créatrice ». — Nous ne

ne multiplierons pas davantage les citations : ces échantillons de la critique de M. Palissot suffisent pour donner une idée de son impartialite. Au reste, il est aussi juste dans la distribution de ses éloges. Tout le monde croyait que Voltaire avait laisse une place vacante et difficile à remplir surtout en poesie et en littérature. Hé bien ! l'on se trompait : M. Palissot nous apprend que l'auteur de la Henriade a un successeur dans M. Chénier. Voici ce qu'il dit, tome premier, page 170 de la nouvelle édition de ses Mémoires : « Si quelqu'un pouvait prétendre à l'honneur d'être regardé comme un des héritiers, non de l'universalité, mais d'une partie des talens de Voltaire, nous croyons que cette distinction brillante ne pourrait appartenir qu'au jeune homme qui, à l'âge de 22 ans, choisit dans notre histoire, le sujet le plus éminemment tragique, qu'elle put fournir, et qui, par *sa tragédie de Charles IX*, fit sur les théâtres de la France *une révolution qui ne s'eteindra pas.* Nous terminerons cet article en citant un trait de modestie de M. Palissot. — Après avoir déclaré que tous les dictionnaires ne lui ont rien appris, et après les avoir tous enveloppés dans une proscription générale, il parle ainsi de ses Mémoires : » J'ai voulu, dit-il, donner un essai de la manière dont on aurait dû traiter dans les dictionnaires, les articles des hommes célèbres (1). On sait, ajoute-t-il dans un autre endroit, combien il m'eût été facile de grossir ma liste et combien, avec peu d'idées et beaucoup de citations, il est aisé de prodiguer les volumes....... J'ai préféré d'être court, pour ne pas ressembler à ces pauvres d'esprit, qu'on nomme compilateurs, et qui ne sont riches qu'en nomenclature.—*Article commmniqué.*

ROYER (P. F. J.) médecin, à Nogent sur Seine. — Les principales connaissances pratiques médicinales et chirurgicales mises à la portée du peuple, ou élémens de l'education du Médecin, 1800, 3 vol. *in*-8°.

ROYER DE LA BLINIÈRE (J. le) avocat à Rouen. Il a publié un livre de physique non moins rare et obscur, que singulier et mal écrit. En voici le titre, très-connu des alchymistes : — Œuvres de messire J. Le Royer, savoir, Le Bâton Universel — L'Art des arts et des sciences. — Le Mouvement perpetuel hydraulique. — La Veritable

(1) Les exemples que nous avons cités de la manière dont M Palissot traite les hommes célèbres, suffisent pour faire apprécier, à sa juste valeur, le nouveau genre qu'il donne comme un modèle.

cause des Comètes. — Traité de l'influence des Cieux, astres, planètes, aimant, arbres, et des vertus occultes des êtres terrestres, etc. Paris, 1678, *in*-8°.

RUAULT (Jean) a fait un gros livre sur un petit royaume, dont l'existence est plus que problématique, malgré les recherches érudites de cet auteur. Cet ouvrage est très-rare, et a paru sous le titre de Preuves de l'Histoire du Royaume d'Yvetot, Paris, 1631, *ni*-4°.

RUE (Gervais de la) né à Caen, le 7 septembre 1751, ancien professeur d'histoire dans l'université de la même ville, membre de la Société des antiquaires de Londres et de l'Académie des belles-lettres de Caen, a donné : — Dissertation sur la vie et les ouvrages de Robert Wace, poète normand du 12e. siècle. — Memoire sur la vie et les ouvrages de Philippe de Thau, de Samson de Nanteuil, de Geffroy, Gaimar, de David, de Benoit, de Sainte-More, et de Guernes de Pont Sainte-Maxence, Trouveres du 12e. siècle. — Memoires sur la vie et les ouvrages de Marie de France. — Memoire sur la vie et les ouvrages de Simon de Langton, de Robert Grosse-Tête, de Denis Pyramus, de Guillaume de Wadington et autres Trouveres du 13e. siecle. Ces ouvrages se trouvent dans les 13e. et 14e. volumes de la Société des antiquaires de Londres. Il a lu dans les séances de l'académie de Caen, et dans celles de la Société d'agriculture et de commerce de la même ville. — Mémoire historique sur le commerce de Caen, depuis le 11e. siècle jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. — Mémoire sur l'origine de la fable, qui attribue la fondation de Caen à Caïus, sénéchal du roi Artur, et chevalier de la Table-Ronde. — Mémoire sur la fondation de Caen par les Saxons, et sur la position de l'Otlingua Saxonia, entre la rivière d'Orne et celle de la Seule.— L'auteur travaille à l'Histoire des Trouveres normands et anglo-normands. Il la publiera bientôt, ainsi que la collection de ses mémoires sur l'histoire civile et littéraire de la ville de Caen.

RUETTE. — Observations cliniques sur une maladie épidémique qui a regné à l'hospice du Nord, *in*-8°. an 9.

RULHIÈRE, commissaire envoyé par le général Bonaparte, après la paix de Campo-Formio, pour l'organisation provisoire du département de la Mer-Egée. — Essai sur les îles de Zante, de Cerigo, de Cerigotto et des Strophades composant le département de la Mer-Egée, 1799, *in*-8°.

Ruphy (J. F.) — Dictionnaire abrégé, arabe-français, à l'usage de ceux qui se destinent au commerce du Levant, *in*-8°. chez Pougens.

S

Sabatier-de-Cavaillon, (André Hyacinthe) ancien professeur d'éloquence au college de Tournon, actuellement professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale du département de Vaucluse, né à Cavaillon en 1726.— Quoique nous ayons indiqué les ouvrages de cet écrivain dans notre sixième volume, on nous a invité d'insérer l'article suivant, qui contient plus de détails sur cet auteur. — Il s'est fait connaître à Paris, où il a resté près de vingt ans, par des poésies et par des morceaux de littérature, insérés dans les journaux. Son ode sur l'Enthousiasme eut le plus grand succès. Il se livra à ce genre. Ses odes et ses autres pièces furent recueillies en un volume, et les journaux, tant nationaux qu'étrangers, en donnèrent des extraits. Obligé de quitter Paris pour des raisons de santé, on lui proposa la chaire d'éloquence de Tournon, et la seconde année, les Etats du Vivarais délibérèrent unanimement d'avoir son portrait, ce qui fut exécuté et annoncé dans les papiers publics. Pendant qu'il était professeur d'éloquence, il a donné plusieurs discours imprimés à Lyon, chez les freres Périsse. On y remarque celui sur les avantages et les désavantages des belles-lettres relativement aux provinces, celui sur le tort que fait aux provinces la fureur d'aller à Paris, et d'y vivre; celui sur la nécessite d'unir la musique au gouvernement, et notamment son discours sur les préjugés qui notent d'infamie les parens des suppliciés. Ce discours imprimé dix-huit ans avant la révolution, fut arrêté et prohibé par l'ancien gouvernement. Mais l'Assemblée nationale fit justice de ce préjugé barbare en l'abolissant. On trouve parmi les discours de cet auteur, l'éloge de madame de Sévigné, l'oraison funèbre de Louis XV. Voyez l'addition de ses œuvres en deux volumes. Il a fait, étant professeur à Tournon, une tragédie en vers et en 5 actes, dont le sujet est Humbert second, ou la Réunion du Dauphiné à la France. Cette tragédie fut jouée à Grenoble, et imprimée dans cette ville. Il a fait un opéra intitulé :

le Couronnement de Pétrarque à Rome. Il a composé, vingt ans avant la révolution, une comédie dont le titre est : la Dame du Village. Cette comédie, en un acte et en prose, mais terminée par des couplets, est une critique des droits féodaux et des prétentions seigneuriales. On en trouve un extrait étendu dans le journal Encyclopedique. On a encore de cet auteur quelques odes et épîtres insérées dans les journaux et les recueils périodiques, ainsi que plusieurs chansons. La dernière édition de ses œuvres en deux volumes se trouve chez Chambeau, libraire à Avignon. Depuis qu'il est professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale du département de Vaucluse, il a prononcé plusieurs discours qui ont été imprimés.

Sabatier (Antoine) *aj.*— Decameron de Bocace, 1780, 10 vol. *in-12.* en 1802, 11 vol. *in-8°.* Corresp. littér. 1780, *in-12.*

Sade, (N. de) évêque de Marseille en 13 ou 1400 ; a fait un mémoire sur l'histoire de France. On en trouve le titre et la notice dans la bibliothèque du P. Lelong et dans les autres bibliographes.

Sade (Louis de) né à Antibes, en 1753, officier de la Marine, publia en 1787, des Mémoires sur l'administration des fonderies de la Marine, *in-4°.* de 60 pages. En 1789, les Loisirs du Vaisseau amiral, ou Lettre aux Etats-Generaux sur une nouvelle constitution convenable à la France, *in-8°.* de 380 p. En 1790, details historiques sur l'arrestation de M. d'Albert de Rions, commandant l'artillerie à Toulon, ouvrage dont il fut chargé par ses camarades. En 1791, lettre à M. de Fleurieu, ministre de la marine, au sujet du serment civique. En 1792, une autre petite brochure pour prouver que les corps militaires ne peuvent pas être des corps délibérans.

Sage (Alain-René le) *aj.* œuvres choisies, 1783, 15 vol. *in-8°.*

Sagnier. *aj.* — La Procédure en expropriation forcée, avec les lois et les formules sur le régime hypothécaire, an 9. — Supplément au code criminel, et au code correctionel et de simple police, *in-8°* an 9.

Saint-Ange. *aj.* — Des poésies diverses, un vol. *in-12*, an 10. Deterville.

Saint-Desiré.—Mes Amusemens dans la prison de Sainte-Pelagie. *in-8°.* an 10.

Sainte-Croix. *aj.* — Membre de l'Institut pour la classe des langues anciennes et l'histoire. Ce savant fait imprimer, dans ce moment, une nouvelle édition de son examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand. Cet ouvrage, qui parut pour la première fois en 1775,

deux ans avant l'admission de l'auteur dans le sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a obtenu un succès mérité, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe savante. On attend avec impatience la nouvelle edition que M. de Sainte-Croix prepare ; les changemens et les augmentations qu'elle renferme, la rendront infiniment précieuse aux savans et à tous les amateurs qui cherchent à découvrir la vérité au milieu des fables dont elle n'est que trop souvent entourée; elle formera un volume *in*-4°., qu'on trouvera chez Delance, imprimeur.

SAINT-FOIX (G. F. P. de) *aj.* — Les Amours de Théagenes et de Chariclée, traduction nouvelle, Paris, 1726, 2 vol. *in*-12, souvent réimprimés.

SAINT-GEORGES (François-Jacques-Thomas-Marie de) avocat à Bordeaux, né à Auxerre, membre des Sociétés littéraires d'Orléans et d'Agen, décapité à Bordeaux, le 28 germinal an 2, à l'âge de 40 ans. Les Mémoires qu'il a publiés dans la cause d'un prétendu complice d'un fameux assassin (Camalet), font honneur à son courage et à son humanité. Ses nombreux ouvrages, se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été écrits. En voici la liste : — Essai historique sur l'administration de l'intendant Tourny. Bruxelles, 1782, *in*-8°. — La Dindonnière, lettre sur le Musée de Bordeaux. Agen, 1783, *in*-8°. — Lettre du portier des Ignorantins à celui du Musée, au sujet de l'Academie de l'Amusette. Sottopolis, 1784, *in*-12. — Recherches sur l'office du maire de Bordeaux, 1785 ; nouvelle édition en 1789, *in*-8°. — Lettre en réponse au Mémoire du Chapitre Saint-André. Bordeaux, 1787, *in*-8°. — Le Triomphe de l'Innocence dans la cause de R. Martin, dechargé de l'accusatiou de complicité de vol et d'assassinat. Bordeaux, 1789, *in*-8°. — La Cour du Roi Petau, 1789 *in*-8°. — Lettre à mon Caporal au sujet du précédent ouvrage, *in*-8°. — Généalogie curieuse et remarquable de M. Peixoto Avignon, 1789, *in*-8°. — La Prompte expédition des Prisonniers. Bordeaux, 1790, *in*-8°. — Les Parlemens à tous les Diables, *in*-4°. — Opinion d'un jurisconsulte sur l'admission de toutes les femmes aux spectacles. Bordeaux, 1792, *in*-8°. — Des Mémoires, plaidoyers et consultations imprimés dans plusieurs affaires, et divers articles dans les journaux.

SAINT-LAMBERT (Charles-François de), *aj.* — Ci-devant membre de l'Academie française et de celle de Nancy, né dans cette ville en

1717, mort à Paris, le 21 nivôse an 11 (11 février 1803) quelques jours après avoir été nommé membre de la 2e. classe de l'Institut national, avec ses anciens confrères de l'Académie française qui ont échappé aux ravages de la révolution. Saint - Lambert fut l'ami de Voltaire. Il a parcouru une carrière aussi longue que celle de l'auteur de la Henriade. En effet, l'un est mort à 84 ans et l'autre à 85. Saint - Lambert, qui était né à Nancy, fut attaché à la cour du roi de Pologne. Il se lia de l'amitié la plus étroite avec Voltaire, pendant le séjour que ce dernier fit à cette cour, où Stanislas l'avait appelé avec Madame Duchâtelet. Le poëte et la femme savante, qui étaient inséparables, logeaient dans le palais de ce prince. Saint-Lambert y logeait également, et l'on a prétendu qu'étant beaucoup plus jeune que Voltaire, il inspira l'amour le plus vif à Madame Duchâtelet. Quoiqu'il en soit de cette anecdote, dont nous sommes bien éloignés de garantir la vérité, il est certain qu'après la mort de Madame Duchâtelet, Saint-Lambert continua toujours d'avoir des relations avec Voltaire, et que leur correspondance n'a fini qu'avec la vie de ce dernier. Ce fut par une comédie-ballet, ayant pour titre : Les Fêtes de l'Amour et de l'Hymen, que Saint-Lambert débuta dans la carrière des lettres ; il n'était connu auparavant que par des poésies fugitives. Son Essai sur le luxe parut en 1764. Dans l'année suivante, il publia Sara Th., Nouvelle traduite de l'anglais. En 1769, il donna un poème intitulé : les Quatre parties du jour. Dans la même année, il fit imprimer des contes en prose, et donna le poëme des Saisons. Ce poème est sans contredit le plus beau titre de sa gloire littéraire. Nous ne dissimulerons pas que si plusieurs gens de lettres, entr'autres Voltaire, lui ont accordé la préférence sur le poème de Thompson, des critiques ont prétendu que le poème anglais valait beaucoup mieux que le poème français. Nous allons citer les jugemens que Voltaire et M. Palissot ont porté sur ce poème « S'il m'appartenait, dit Voltaire, de décider entre Thompson et M. de St.-Lambert, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de St.-Lambert. Il me paraît non-seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchans et plus rians. Je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à

faire, qu'à-peine ce genre a-t-il du mérite : l'auteur alors pour se sauver de la médiocrité et de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque. Despréaux demandait dans le grand siècle des arts qu'on polît un écrit. Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement exécuté ce précepte : peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à-la-fois l'action du laboureur ?

Et le soc enfoncé dans un terrain docile,
Sous ses robustes mains ouvre un sillon fertile.

» Voyez, continue Voltaire, comme il le peint auprès de ses brebis et de son chien,

La naïve Bergère assise au coin d'un bois,
Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts.

» Comme toutes ces peintures si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes !

Tandis que sous un dais la molesse assoupie,
Traîne les longs momens d'une inutile vie,

» Thompson, s'écrie Voltaire, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable ? »

Citons maintenant le jugement de M. Palissot qu'on n'accusera certainement pas de favoriser les poëtes, excepté deux ou trois qu'il a pris sous sa protection, et que tout le monde connait par les éloges qu'ils lui ont adressés, ce qui nous dispense de les nommer. « Quoique nous n'ayions pas dissimulé, dit-il, qu'on reprochait au poème des Saisons, non-seulement de la froideur, mais le vice de l'ensemble, la monotonie des épisodes, que nous l'invitons à faire disparaître ; cependant, on nous a soupçonnés d'avoir moins consulté les lois de la critique, en jugeant l'ouvrage de M. de Saint-Lambert, que ce sentiment de faveur qui nous porte à l'indulgence envers nos compatriotes. Ce n'est point à nous, ajoute M. Palissot, de disputer contre l'opinion publique. Cependant, nous redirons encore que le poème des Saisons n'est point l'ouvrage d'une main vulgaire ; qu'on y trouve des détails très-heureux, des peintures neuves, et qu'en général, il est écrit avec beaucoup d'élégance. Nous répéterons que c'était une intention très-louable que de tâcher d'inspirer aux propriétaires opulens, le désir d'habiter leurs terres pour y répandre la prospérité par leur présence, et pour s'y procurer un bonheur digne de

l'homme, en soulageant la misère des cultivateurs. Nous avions observé combien M. de Saint-Lambert s'était compromis, en disant que dans ses immortelles tragédies, Racine n'avait peint que les Juifs. Il ne s'est permis cet étrange paradoxe que pour sacrifier Racine à Voltaire, et il ne s'est point apperçu que cette adulation devenait révoltante, même pour l'auteur qu'il avait cru flatter. Etait-il donc bien adroit de ne louer Voltaire qu'aux dépens de Racine ? Nous avons tâché de donner un autre exemple, dit M. Palissot, dans ces Mémoires, et de rendre à cet homme célèbre la justice qu'il mérite, sans abaisser ses rivaux de gloire. Nous avons eu l'honneur de lui lire son article, et nous avons cru remarquer qu'il était infiniment plus touché de la manière libre et franche avec laquelle nous avons toujours parlé de lui, que de ces adulations excessives, plus capables de lui susciter de nouveaux ennemis, que d'ajouter le moindre éclat à sa réputation. M. de Saint-Lambert ne s'est pas attiré moins de reproches pour avoir tenté d'armer l'autorité contre une critique modérée du poème des Saisons. Cette sensibilité ombrageuse, ces moyens violens, n'étaient ni d'un homme supérieur ni d'un philosophe. Quoi qu'il en soit, il lui reste le mérite réel de son ouvrage, peut-être un peu froid, un peu monotone, mais qui paraîtra toujours une production distinguée à ceux qui savent apprécier le mérite d'écrire en vers avec une correction et une élégance qui ne se démentent jamais. D'ailleurs, il était deja connu par des pièces fugitives très-agréables, et qui lui avaient assuré la réputation d'un très-bel-esprit. L'âge n'avait pas éteint chez M. de St-Lambert le talent de la poésie. On le retrouve encore dans une pièce faite il y a quelques années, et qui a paru sous le titre des Consolations de la Vieillesse. Après avoir commencé sa carrière en poëte, M. de Saint-Lambert la finit en philosophe par des écrits d'un genre plus sévère : tel est entr'autres le livre qu'il a intitulé les Principes des Mœurs chez toutes les nations, ou Cathéchisme universel. On peut regarder ces ouvrages comme le soir d'un beau jour.»

Saint-Léger (Mademoiselle) *aj.* — Les Lettres du chevalier de S.-Alme, un vol. *in*-12. — Alexandrine, ou l'amour est une vertu. 2 vol. *in*-12. — Sophie et Derville, comédie en un acte et en prose, représentée sur le théâtre des Italiens. Madame de M....., ou la Rentière, 5 vol. *in*-12.

Saint-Léon (Mad. Louise) est auteur d'Eugenie et Virginia

ginia, ouvrage qui a été traduit en quatre langues.— De d'Orfeuille et Juliette. Elle a aussi traduit Rosa, ou la Fille mendiante, et le Père et la Folle.

SAINT-PIERRE (C. J. C. de) *aj.* — Il faut y joindre plusieurs des ouvrages précédens et surtout des Œuvres diverses publiées à Paris, 2 vol. *in*-12.

SAINT-RÉAL, (l'abbé de) *aj.* — Peu d'écrivains ont acquis une réputation plus brillante que Saint-Réal. Plusieurs de ses ouvrages sont mis en effet au rang des meilleures productions du second ordre du siècle de Louis XIV; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que tandis que la conjuration de Venise, et plusieurs autres écrits de cet auteur sont connus de l'Europe entière, la vie privée de ce savant est restée couverte de nuages qui en ont voilé jusqu'ici les details les plus importans. Nous sommes cependant parvenus à percer ces tenebres et à decouvrir quelques faits interessans, qu'il nous a paru nécessaire d'ajouter au jugement purement littéraire que nous avons porté sur les ouvrages de cet écrivain dans notre 6e. volume. L'abbe de Saint-Real naquit à Chambéri quelque tems après le commencement du dix-septième siecle. Son père, qui etait Conseiller au Senat de Chambéri, était fils d'un Juge-Mage de Tarantaise; leur nom de famille était Vichard. L'abbé reçut au baptême le nom de César; à l'égard du nom de Saint-Réal, c'était celui d'une terre qui appartenait à la famille: ce nom est devenu propre dans la suite, et il y a actuellement, à quelques lieues de Chambéri, des descendans de cette famille qui portent le nom de Saint-Réal. L'abbé vint fort jeune en France; il y apporta des dispositions naturelles pour les sciences, et un goût décidé pour l'étude, dont il pensa de bonne heure à faire usage. Ce fut ce qui lui fit embrasser ce genre de vie retirée qu'il a conservé presque toute sa vie, et qui a ete cause sans doute de l'obscurité dans laquelle sa personne a été ensevelie, tandis que son nom et ses ouvrages lui acquéraient de jour en jour la plus brillante réputation. Il fit connaissance à Paris avec le fameux Varillas; le commerce qu'il eût avec un savant aussi laborieux, le fortifia encore dans le penchant naturel qu'il avait pour le travail. A son exemple, le genre historique devint son occupation favorite; peut-être aussi, sous un maître qui était alors en réputation, et qui ne faisait pas difficulté de sacrifier quelquefois la vérité de l'histoire aux agrémens du style et de la diction, contracta-t-il l'habitude d'être peu

scrupuleux sur les anecdotes, et de chercher dans la fécondité de son imagination, des ressources contre la stérilité de l'histoire. L'abbé de Saint-Réal ne vecut pas longtems avec Varillas; celui-ci se plaignit qu'on lui avait enlevé quelques papiers; il en accusa Saint-Réal: la querelle s'échauffa entre eux, ils se séparèrent. L'abbé rendu à lui-même, n'en devint que plus retiré: uniquement occupé de ses études, il pensa alors à s'y livrer plus que jamais; et sans aspirer à rien de plus dans l'état ecclésiastique qu'à la simple cléricature, où il resta toute sa vie, il consacra à des travaux utiles ce tems précieux de la jeunesse, qu'on emploie ordinairement, ou qu'on perd à faire de mauvaises études. Avec beaucoup d'esprit et de pénétration, joints à un travail assidu et opiniâtre, formé d'ailleurs par les leçons, et peut-être même par les défauts d'un maître qui jouissait de quelque réputation, l'abbé de Saint-Réal ne pouvait manquer d'être bientôt en état d'enrichir le public de ses productions; ses ouvrages furent parfaitement bien reçus; on les trouva intéresssans, purement écrits, et remplis de remarques solides et de reflexions ingénieuses. Son premier ouvrage parut en 1671, il était intitulé: de l'Usage de l'Histoire. Il est contenu en sept discours précédés d'une introduction dans laquelle l'auteur s'elève contre la méthode avec laquelle on étudie l'histoire. On s'attache, dit-il, à se charger la mémoire du fardeau peu utile des dates, des noms et des événemens. Etudier l'histoire, continue Saint-Réal. c'est étudier les motifs, les opinions, les passions des hommes, pour en connaître tous les ressorts, les tours et les détours, enfin toutes les illusions et les surprises qu'elles font à l'esprit et au cœur; en un mot, il veut que les faits historiques ne soient considérés que comme des autorités qui appuient la raison, ou comme des sujets qui l'exercent. Il avertit à la fin que les sept discours qui sont le corps de cet ouvrage, ne sont que des extraits qu'il écrivit dans sa jeunesse, presque sous la dictée d'un homme d'un rare mérite, qui lui donnait des idées pour l'étude de l'histoire. L'année suivante parut Dom Carlos, nouvelle historique, qui fut imprimée à Amsterdam, en 1672. On sait que la fin tragique de Dom Carlos fut une suite du malheureux amour que ce prince conçut pour sa belle-mère, Elisabeth de France, femme de Philippe II. Comme bien des personnes ont cru que cette princesse avait quelque part à la passion du jeune prince, l'abbé de

Saint-Réal crut devoir instruire le public de quelques particularités propres à justifier la mémoire de la reine : cette histoire est parfaitement écrite ; mais on accuse l'auteur d'avoir fait un roman. Deux ans après, l'abbé de Saint-Réal publia son Histoire de la conjuration que les Espagnols formèrent en 1618, contre la république de Venise. Cet ouvrage fut imprimé à Paris, en 1674, *in*-12. Ce morceau d'histoire est un des plus brillans écrits de l'auteur. Le dessein qu'il paraît avoir eu d'imiter un des meilleurs morceaux de l'antiquité, c'est-à-dire, la conjuration de Catilina, écrite par Salluste, l'a engagé à répandre dans cet ouvrage tous les agrémens que la vivacité de son esprit et la fécondité de son imagination ont pu lui fournir. L'auteur moderne n'est point resté au-dessous de l'original qu'il s'était proposé pour modèle; il y en a même qui prétendent qu'il l'a surpassé; la vérité historique de cet événement en a un peu souffert; et il paraît que l'historien s'est plus attaché à la recherche de ce qui pouvait embellir son sujet, qu'à donner une relation exacte et fidelle. Ce talent singulier de prêter des couleurs avantageuses aux sujets qu'il avait à traiter, le firent rechercher de la cour de Savoye pour être l'historien de Charles-Emmanuel II qui régnait alors. L'abbé de Saint-Real partit donc de Paris, et se retira à Chambéri en 1675, pour ecrire la vie de ce prince. Il ne fallait pas un peintre moins habile, et en même-tems moins scrupuleux pour faire à tous égards un portrait avantageux d'un souverain qui véritablement avait de grandes qualités, mais qui se conduisait ordinairement par des principes d'une politique trop rafinée. Jamais prince n'eut plus de courage et d'esprit ; mais il n'en est point aussi qui ait été plus ambitieux et moins fidèle à sa parole et à la religion des traités. Intrépide, entreprenant, dissimulé, il excita la jalousie des rois de France et d'Espagne, et s'attira la haine de ses voisins; chacun prit les armes contre lui, et ce ne fut qu'avec des efforts incroyables qu'il fut possible d'entamer ses Etats. Cependant quelque difficulté qu'on éprouvât alors pour y entrer, on disait de lui communément, que son cœur était encore plus inaccessible que son pays. Un auteur qui sait habilement écarter ou travestir ce qu'il trouve de peu avantageux dans des vérités historiques, était assez propre à répandre un vernis éblouissant sur une vie, dans laquelle la vérité toute simple ne fesait voir qu'un mélange singulier de bonnes et de

mauvaises qualités. L'abbé de Saint-Réal l'entreprit; mais il y a apparence que rebuté par la difficulté du travail, il renonça à son projet; car personne n'a jamais dit qu'il l'eût exécuté. L'abbé de Saint-Réal ne resta pas long-tems à Chambéry; un événement qui fit alors beaucoup de bruit, lui fournit une occasion pour passer en Angleterre. La belle Hortence, nièce et héritière du cardinal Mazarin, crut pouvoir se soustraire à l'humeur singulière du duc de Mazarin, son mari. Elle partit de France, et se réfugia en Savoye; elle vint demeurer chez un des parens de l'abbé de Saint-Réal. Cet abbé, déjà connu par des ouvrages qui annonçaient beaucoup d'esprit et de délicatesse, fut invité à son arrivée à Chambéry, à quitter ses livres pendant quelque tems pour augmenter la cour d'une dame qui rassemblait auprès d'elle, partout où elle séjournait, tout ce qu'elle trouvait de gens de mérite. On voit par le portrait que Saint-Evremont nous en a laissé, et qu'il ne donne encore que comme une faible esquisse de la réalité, qu'on ne pouvait voir Madame de Mazarin sans y prendre quelqu'intérêt. La philosophie de l'abbé de Saint-Réal se dérida peu-à-peu; il commença à avoir de la complaisance, et il la poussa au point de consentir à passer en Angleterre avec la duchesse, qui avait resolu d'y fixer sa demeure. Il y arriva vers la fin du mois de décembre 1675. C'est sans doute la liaison, dans laquelle il a été avec cette dame, qui a éte l'unique cause qu'on lui attribue différens ecrits en faveur de Madame de Mazarin. On convient aujourd'hui qu'ils ne sont point de lui. Un homme aussi studieux que l'abbé de Saint-Réal, devait se trouver extrêmement déplacé dans le nouveau genre de vie qu'il menait alors; il paraît qu'il s'en lassa bientôt; il partit de Londres, peu de tems après y être arrivé, et vint à Paris pour s'y consacrer à l'étude et à la retraite. Le premier fruit qui en résulta, fut la Vie de Jésus-Christ, qui parut d'abord *in*-4°. Il la dédia à Louis XIV. Quelque temps après la publication de cet ouvrage, l'abbé de Saint-Réal fit un voyage en Savoye, où il séjourna pendant quelque tems à Turin. Ce fut pendant ce séjour que l'Académie de cette ville le nomma un de ses associés. Saint-Réal ne resta que peu de temps à Turin. Il revint à Paris, où il continua ses travaux littéraires. Ce fut à cette époque qu'il publia la Relation de l'Apostasie de Genève. Deux ans après, il fit paraître *Césarion*. Il donna en

1688, le discours sur la Valeur, qu'il adressa à l'electeur de Bavière. Son Traité de la Critique fut imprimé à Paris en 1691. La traduction des lettres de Cicéron à Atticus, suivit de près le Traité de la Critique, et parut la même année en 2 volumes *in*-12. Cet ouvrage est précédé d'une longue préface, dans laquelle l'auteur expose le dessein qu'il a eu en l'entreprenant. Sa traduction est accompagnée de notes tantôt historiques, tantôt critiques. Le but de ces notes n'est pas de dire tout ce qu'on pouvait remarquer sur Cicéron, mais seulement de mettre les endroits les plus difficiles à la portée de ceux qui n'ont pas une connaissance approfondie des antiquités romaines. Quelque tems après, l'abbé de Saint-Réal quitta Paris, pour faire un voyage dans sa patrie; mais ce fut le dernier : car il mourut à Chambéry, vers la fin de 1692.

Saint-Vast (Olivier de) jurisconsulte, *aj.* — Mort à 80 ans.

Saint-Venay (Mademoiselle). — Olimpia. — Constance, ou la Destinée, 2 vol. *in*-12, fig. Pigoreau.

Salmade (M. A.) docteur en médecine, membre de la Société médicinale, de la Société académique des sciences de Paris. — Précis d'observations pratiques sur les maladies de la lymphe, ou affections scrophuleuses et rachitiques, un vol. *in*-8°. Merlin.

Salmon. *aj.* Différens auteurs, 5 vol. *in*-12.

Sarraba, jésuite de Toulouse. L'Academie de Bordeaux a couronne de lui des Mémoires fort ordinaires relatifs à des questions de physique, sous ces titres : — Dissertation sur les variations de l'aiguille aimantee. Bordeaux, 1727, *in*-12. — Sur la salûre des eaux de la mer, 1728. Sur les causes et variations des vents, 1730. — Sur la sève des plantes, 1733. Bordeaux, *in*-12.

Sarret (J. B.) *aj.* — Observations pour les instituteurs, *in*-8°.

Sauger-Préneuf. — Connaissance de la langue française, consideree sous le seul rapport de l'orthographe, ouvrage utile aux personnes de l'un et de l'autre sexe, un vol. *in*-8°. Baudouin.

Saulat (Jacob) sieur des Marez, a publie un recueil fameux parmi les bibliomanes, et sur-tout parmi les alchymistes, intitule : *Mutus liber.* Larochelle, 1677, *in-folio.* Des figures hyéroglyphiques pour la découverte de la pierre philosophale, composent ce singulier volume. Il n'y a rien d'ecrit que le frontispice. Cet auteur a caché son nom sous celui d'*Altus*; aussi, n'est-il

point cité par aucun biographe.

SAUVAGES (B. de) *aj.* — Art d'élever les Mûriers. — Catalogue d'ouvrages sur les vers à soie et les Mûriers.

SAUSSURE, (Nicolas de) né à Genève en 1709, membre du Conseil des Deux-Cents en 1745, membre de la Société économique de Berne et de celle d'Auch. On a de lui : — Lettre sur les avantages des semailles hâtives et profondes. Voyez Mémoires de la Société économique de Berne, tome 2, 1754. — Produits des bleds tirés des pays méridionaux, semés au printemps de l'année 1772, et sur la fin de l'automne précédente, *in*-12. 1773. — Manière de provigner la vigne sans engrais, *in*-8°. — Berne, 1775. — Essai sur la cause de la disette du bled qu'on a éprouvé dans une grande partie de l'Europe pendant les sept ou huit années qui ont précédé 1775, et sur les moyens de les prévenir, *in*-12, Genève, 1776. — Mémoire sur la manière de cultiver les terres, qui a remporté un accessit à la Société d'économie d'Auch. — Réponse aux objections d'un membre de la Société d'Auch, contre une brochure sur le produit des bleds étrangers semés en 1771 et 1772, *in*-8°. Genève, 1779. — Essai sur la taille de la vigne et sur la rosée, *in*-8°. 1780. — Le Feu, principe de toute la fécondité des plantes et de la fertilité des terres, *in*-8°. 1783.

SAUSSURE (Horace - Benoît de) fils de Nicolas, né en 1740; il disputa la chaire de mathématiques en 1760; il fut nommé professeur de philosophie en 1762, et membre de l'Acad. royale des Sciences de Stockholm, des Académies de Lyon, de Naples, de Manheim, de Dijon, de la Société patriotique de Milan, de la Société royale de Médecine de Paris, de la Societé des Curieux de la Nature de Berlin. M. De Saussure a publié : — Recherches sur l'ecorce des feuilles et des pétales, *in*-12, 1762. — *Dissertatio de electricitate*, in-4°. 1766. — Exposition abrégée de l'utilité des Conducteurs électriques, *in*-4°. 1771. — Projet de réforme pour le collège de Genève, *in*-8°. 1774. — Description des effets électriques du tonnerre, observés à Naples dans la maison de milord Tilney; journal de physique, juin 1773, lu à l'académie des sciences de Paris, le 22 mai 1773. — Observation sur l'électricité de l'atmosphère au-dessus d'une montagne du Vallais, journal de physique, tome 2, octobre. — Lettre à M. le chevalier Hamilton, sur la géographie physique de l'I-

talie, journal de physique, tome 7. page 19. — Expériences pour prouver que la lumière augmente la chaleur à mesure qu'elle penètre une plus grande épaisseur de notre atmosphère. Voyez Buffon, introduction à l'histoire des mineraux, tome premier. — Lettre à M. Bonnet sur la transparence des germes dans les *opuscoli di fisica animale e vegetabile del abbate Spallanzani*, tome premier.— Lettre sur l'effet de l'électricité sur les animaux microscopiques, ibid. tome premier.— Lettre à M. Bonnet sur la découverte de la multiplication par division chez quelques animalcules miscroscopiques, paling. philosophique, nouvelle édition, part. 11. — Observation d'un animalcule qui change toujours de forme; voyez nouvelles recherches microscopiques de Needham. Tome premier, page 230. — Hygrometre à cheveu, décrit dans une lettre à M. Senebier, publiée dans le journal de physique, tome 11. — Lettre à M. Faujas de Saint-Fond, sur les basaltes-laves, productions volcaniques; voyez histoire des volcans éteints du Vivarais. — Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève, *in*-4°. — Neuchâtel, 1779, tome premier. —— Méthode d'evaluer la quantité de gas acide contenu dans les eaux. Voyez Dissertations de Bergmann, traduites par de Morveau. préface, page 8. — *Methodo facile et simplice per conoscere colla calamita il ferro che ne minerali, opusc scelti*, tome 3, pag. 5. — Essai sur l'Hygrometrie, *in*-4°. Neuchâtel 1783. — Lettre pour prouver que les ballons à feu s'élèvent par le moyen de la chaleur, journal de Paris, 12 décem- 1783. — Lettre sur l'électricité naturelle de l'homme et sur un moyen d'estimer facilement celle de l'atmosphère, journal de Paris, 12 avril 1784. — Lettre au Journal de Paris, supplement au n°. 108, sur les moyens de concentrer la chaleur du Soleil. — Lettre à M. Faujas de Saint-Fond, contenant diverses observations faites sur le ballon de Lyon, du mois de février 1784. —— Lettre aux auteurs du Journal, pour prouver à M. de Lamanon qu'il n'a pas entendu son ouvrage, et pour annoncer la découverte des Tourmalines sur le Saint-Gothard qu'il y avait fait chercher, n°. 306, 1784. —— Lettre aux mêmes, ou description d'un électrometre portatif pour l'électricité de l'atmosphère, Journal de Paris, n°. 87, 1785. — Additions faites au chalumeau, et expériences entreprises par son moyen, *opuscoli scelte*, tome

7, page 6, journal de physique, juin 1785.

Sauviac. *aj.* — Coup-d'œil militaire et politique sur le théâtre de la guerre en général, remis au gouvernement après les affaires de la Trebbia, grand in-8°. an 9.

Sauvo (François) né à Paris, le 8 novembre 1772. Rédacteur en chef du Moniteur. — Les articles ou extraits litteraires qu'il insère dans cette feuille estimée, sont remarquables par une impartialité soutenue, un ton décent et mesuré.

Savary (J.) *aj.* — A Paris et à Copenhague, 1765, 5 vol. *in fol.* avec des additions importantes.

Scaliger, *aj.* — L'article que nous avons inséré dans notre 6e. volume sur cet écrivain, n'offre pas tout le développement dont il était susceptible. Scaliger tient un rang trop distingue parmi les savans du 16e. siècle, pour ne pas exiger une addition à notre premier article; nous allons y suppléer ici. — Scaliger naquit à Agen en 1540. Après avoir étudié à Bordeaux les élémens de la langue latine, il devint l'élève de Jules-César Scaliger, son père, qui nourrit son goût pour la poésie en lui faisant copier ses vers. Scaliger, après la mort de son père, vint à Paris en 1559 pour étudier la langue grecque sous Turnebe; mais il sentit bientôt que son génie était au-dessus des leçons ordinaires, toujours accommodées à la faible portée de ceux qui étudient: il suit la route qu'il se fraie; et au bout de vingt-un jours il avait lu Homere, et s'était fait une grammaire grecque particulière; ensuite il employa quatre mois à la lecture des autres poètes grecs: il dévora de même les historiens, et au bout de deux ans le grec lui fut parfaitement familier. Il s'appliqua à l'hebreu; et en suivant la même méthode, il eut les mêmes succès. Chandieu et Viret lui enseignèrent à vingt-deux ans le catéchisme et la religion. La mémoire de Scaliger était déjà ornée par les richesses des langues savantes; son imagination s'était embellie de toutes les beautés de la poésie et de l'éloquence des anciens; sa raison s'était formée par les leçons de l'histoire et de la religion. Après avoir epuisé dans les auteurs anciens les rapports des idees pour amuser l'esprit et toucher le cœur, après avoir pénétré son ame des leçons de la revélation, il interrogea la nature, chercha les rapports de l'homme avec les êtres qui existent avec lui, et épia la liaison de tous les corps qui composent l'univers; il se livra à la philosophie; son ame, exercée déjà sur tant d'objets, en trouva de nouveaux pour développer son énergie; la

la philosophie perfectionna ses connaissances et les mûrit; mais, comme les bons esprits ont des succès dans tout ce qu'ils entreprennent, Scaliger mérita encore une place parmi les philosophes de son siècle. Scaliger alla à Genève en 1572; il y subit des examens pour la chaire de philosophie, qu'on lui donna au mois d'octobre de cette année, et il y donna des leçons jusques au mois d'octobre de l'année 1574: il obtint alors son congé, qu'il avait sollicité à l'occasion de la mort de sa mère. Il paraît qu'en quittant Genève Scaliger retourna dans sa patrie, qu'il erra ensuite çà et là en saisissant toutes les occasions d'augmenter ses connaissances; enfin, il fut appelé à Leyde en 1593, pour succéder à Juste Lipse. Il se fit estimer des Hollandais par son savoir; mais la rudesse de son caractère repoussa leur attachement. Il mourut au mois de janvier 1609. Scaliger fut ferme dans ses idées, dur dans ses contestations, sévère dans sa critique, et plein d'amour-propre. Il est vrai que son siècle favorisa ses défauts en lui rendant les plus grands hommages: Du Perron le plaçait au rang des premiers hommes de France; De Thou en fait un très-grand éloge; Saumaise, Lipse, Casaubon, lui donnèrent les louanges les plus fortes, et devancèrent seulement Perraut, Balzac et Bayle, qui furent leurs échos. On ne se fait pas aisément une idée du savoir de Scaliger: il connaissait à fond toutes les langues orientales et la plupart de celles de l'Europe; il avait approfondi la théologie, la philosophie, la médecine, la jurisprudence, les mathématiques, et il a donné des preuves de la solidité de son savoir à tous ces égards par les ouvrages importans qu'il a publiés; l'histoire de tous les tems, de tous les peuples, de tous les lieux, celle de tous les êtres connus de la nature lui était familière, le génie de tous les poëtes animait le sien, et les belles-lettres, avec l'érudition la plus sage, donnèrent des charmes à son style et du poids à ses compositions. Scaliger eut des défauts; il ne put supporter la critique, et il devenait l'ennemi déclaré de tous ceux qui le critiquaient; il se fit lui-même ainsi une foule d'ennemis, que sa mort même ne put appaiser; cependant son amour propre ne lui cachait pas toujours ses faiblesses; il a publié que ses poésies étaient mauvaises. L'ouvrage de Scaliger *de Emendatione temporum* est certainement ce qu'il a fait de plus beau pour sa gloire; il fut le premier qui entreprit de donner une chronologie com-

plète fondée sur des principes solides ; il y a rassemblé tout ce que les auteurs d'Orient et d'Occident ont écrit sur cette matière ténébreuse, et il a trouvé la Périodè-Julienne, dont on ne peut se cacher la grande utilité dans diverses circonstances. Niceron a voulu mettre en doute les idées de Scaliger sur la religion réformée ; mais il est certain que Scaliger se retira à Genève après le massacre de la Saint-Barthelemi ; qu'il a toujours vécu dans les lieux où la religion réformée était reçue ; et qu'il en a constamment rempli les devoirs. Voici la liste générale de tous ses ouvrages dont nous n'avons cité que les principaux dans notre 6e. volume. — *Conjectanea in M. Terentium Varonem de linguâ latinâ*, in - 8°. *Parisiis*, 1565. — *Lycophronis Alexandra, sivè Cassandra, græcè cum versione latinâ duplici, una ad verbum Guil. Canteri, altera metrica Josephi Scaligeri*, in-4°. *Basileæ*, 1566. — *Notæ in carmina Empedoclis*, in-8°. 1573. — *Virgilii Appendix cum supplemento multorum poematum veterum Poetarum, necnon castigationibus et Commentariis Josephi Scaligeri*, in-8°. *Lugduni*, 1573. — *Ausoniarum Lectionum Libri undecim*, in-16. *Lugduni Batav.* 1574. — *Sophoclis Ajax lorarius, stylo tragico à Jos. Scaligero translatus, necnon ipsius quædam Epigrammata*, in-8°. 1574. — *Castigationes et Notæ in Marcum Verrium, Flaccum et Pompeium Festum, de verborum significatione*, in-8°. *Parisiis*, 1575 ; avec les notes d'Antoine Augustin. — *Catulli, Tibulli et Propertii Poemata ex recensione et castigationibus Jos. Scaligeri*, in-8°. *Paris.* 1577. — *Hipocratis Coi, de capitis vulneribus Liber latinitate donatus et Commentariis illustratus à Francisco Vertuniano Pataviensi, addito græco textu à Jos. Scaligero castigato, cum ipsius Scaligeri castigationum suarum explicatione*, in-8°. *Lutetiæ*, 1578. — *Nicolai Vicentii Pataviensis Epistola ad Stephanum Naudœum Bersuriensem ad dictata Johannis Martini in librum Hippocratis de morbis capitis*, in-8°. *Coloniæ*, 1578. — *M. Manilii Astronomicon, restitutum à Jos. Scaligero, cum ipsius notis amplissimis*, in-8°. *Parisiis*, 1579, *cum secundis Scaligeri curis*, in - 8°. *Lugduni Batavorum*, 1604, *cum iisdem Scaligeri notis, ex Auctoris manuscripto tertium, auctis et emendatis, adjectisque etiam Thomæ Reinesii et Ismaelis Bulealdi ad quædam loca animadversionibus, curâ Johannis Bœcleri*, in - 4°. *Argentorati*, 1655. — *Epistola adversùs barbarum, ineptum et indocium poema insulani Patroni Clientis Lucani*, in-8°. *Parisiis*, 1582. — *Opus de emendatione temporum*, *fol. Parisiis*, 1583, *castigatius*

auctius ; accesserunt veterum Græcorum fragmenta selecta, cum ejusdem Scaligeri notis, *fol. Lugd. Batav.* 1568. *Tertia editio auctior et castigatior*, *fol. Genevæ*, 1609 ; *auctior*, *ibid.* 1629. — *Notæ in Lucani Eclogam ad Calpurnium Pisonem*, in-8°. *Lipsiæ*, 1584. — *Scholia antiqua in Persium*, *à Petro Pithœo evulgata*, in-8°. 1584. — *Yvonis Villiomari Aremorici in locos controversos Roberti Titii animadversionum Liber*, in-8°. 1586. — *Astrampsychi oneirocriticon*, *à Jos. Scaligero digestum et castigatum*, in-8°. *Parisiis*, 1589 ; *editio auctior*, 1599. — ; *Yvonis Villiomari Epistola in Fabium Paulinum*, *Utinensem*, in-8°. *Parisiis*, 1587. — *Stromateus proverbiorum græcorum*, in-4°. *Parisiis*, 1593 ; avec une version latine, Paris, 1594. — *Agathiæ Epigrammata*, *latinè versa à Josepho Scaligero et Jano Dousâ*, in-8°. *Lugduni Batav.* 1564. — *Jos. Scaligeri Epistola de vetustate et splendore gentis Scaligeræ*, *et Vita Julii Cæsaris Scaligeri*, in-4°. *Lugd. Batav.* 1594. — *Cyclometrica Elementa duo*, *necnon Mesolabium*, *fol. Lugduni Batav.* 1594. — *Hypoliti Episcopi Canon paschalis græcè cum Jos. Scaligeri Commentariis*, *excerpta ex computo græco Isaaci Argyrii*, *de correctione Paschatis et Jos. Scaligeri Elenchus et Castigatio anni Gregoriani*, in-4°. *Lugduni Batav.* 1598. — *Versio dorica decimæ Eclogæ Virgilii* ; in-8°. 1603. — *Expositio numismatis argentei Constantini Imperatoris*, in-8°. 1704. — *Elenchus trihœresi Nicolai Serarii*, *item Serarii Delirium fanaticum*, *quo Essenos Monachos christianos fuisse contendit*, in-8°. *Franeckeræ*, 1606. — *Julii Cæsaris Commentarii*, *ex recognitione Jos. Scaligeri*, in-8°. *Lugduni Batav.* 1606. — *Jambi Gnomici*, in-8°. *Lugduni Batav.* 1607. — *Florilegium Martialis Epigrammatum*, *cum eorum versione græcâ metricâ Josephi Scaligeri*, in-8°. *Pariis*, 1607. — *Confutatio stultissimæ Burdonum fabulæ*, *Auctore Johanne Rutgersio*, in-12. *Lugduni Batavorum*, 1608. — *Diatribe critica quâ Theodori Marsilæ Commentarius et Notæ in Martialis Epigrammata de Cæsaris amphitheatro et venatione*, *ordine expunguntur*, in-8°. *Lugd. Batav.* 1619. — *Annotationes in Irenœum contrà hæreses*, *fol. Oxoniæ*, 1602. — *Emendationes in veteres glossas verborum juris*, *fol. Ultrajecti*, 1633. — *Notitia Galliæ et Notæ super appellationibus locorum et gentium aliquot apud Cæsarem*, *fol. Parisiis*, 1636. — *Prolegomena in Chronicâ Eusebii*, *fol. Amstel.* 1658. — *Isagogicorum Chronologiæ Canonum Libri tres*, *fol. Amstel.* 1658. — *De veteri anno Romanorum*, *fol. Amst.* 1698. — *Notæ in Euripidem*, *fol. Cantabridgiæ*, 1670. — *Notæ in*

Plinii historiam naturalem, in-8°. *Ultrajecti*, 1669. — *Notæ in libros M Terentii Varonis de re rusticâ*, in 4°. *Dodraci*, 1619. — *Notæ in Senecæ tragedias*, in-8°. *Lugd. Batav.* 1611. — *Conjectanea in Nonni Dyonisiaca*, in-8°. *Lugd. Batav.* 1611. — *De arte criticâ diatriba*, *ex-Musæo Joachimi Morsi*, in-4°. *Lugd. Batav.* 1619. — *Loci cujusdam Galeni difficillimi explicatio*, in-8°., *Lugduni Batavorum*, 1610. — *Proverbiorum arabicorum Centuriæ duæ arabicè et latinè*, *interprete Josepho Scaligero cum notis Thomæ Erpenii*, in-8°. *Lugd. Batav.* 1623. — *Novum Testamentum græcè*, *cum Jos. Scaligeri notis in locos difficiliores*, in-4°. — *Genevæ*, 1619 *et Londini*, *fol.* 1620. — *Animadversiones in Bezæ Novum Testamentum* : on les trouve dans les *Acta litteraria Henrici Leonardi Schutzfleischii*, in-8°. — *Wittembergæ*, 1614. — *Notæ in Tertullianum de Pallio*. — *De Equinoxiorum anticipatione Diatriba*, *cum Jani Rutgersii Præfatione*, in-4°. *Parisiis*, 1613. — *Jos. Scaligeri poemata omnia*, *è Musæo Petri Scriverii*, in-8°. *Ludg. Batav.* 1615. — *Scazon in urbem Romam*, in-4°. *Francofurti*, 1609. — *Scaligeri Indices*, *notæ et præfatio*, *in Gruteri inscriptiones*. — *De re nummariâ*, *Dissertatio*, *liber posthumus*, *editus à Willbrodo Snellio*, in-8°. *Lugduni Batav.* 1616. *Tumulus et Elogia Claudii Puteani*, *auctore Papyrio Massone et Josepho Scaligero*, in-4°. 1607. — *Opuscula varia Scaligeri*, *antehac non edita*, *nunc verò multis partibus aucta*, in-4°. *Parisiis*. 1610 : Isaac Casaubon en fut l'éditeur. On y trouve *Animadversiones in Melchioris Guilandini Commentarium in tria Plinii de Papyro capita, libri tredecim*. — *Diatriba de decimis in lege Dei*. — *Diatribæ de Europæorum linguis*, *item de hodiernis Francorum necnon de variâ litterarum aliquot pronunciatione* — *De Thesi quâdam chronologicâ judicium*, 1608. — *Orphæi*, *Poetæ vetustissimi*, *initia*, *seu Hymni sacri ad musicam versibus antiquis latinè expressi à Jos. Scaligero*, *cum ejusdem annotationibus*. — *In Æschyli Prometheum*, *à Q. S. Fl. christiano conversum*, *prologus*. — *Selecta Epigrammata è Græcorum Florilegio*; *à Jos. Scaligero latinè versa*. — *Poemata varia*. — *In Q. Annæi Senecæ tragœdias animadversiones*. — *Asinii Corn. Galli Elegia et Epigrammata tria*; *cum Animadversionibus Jos. Scaligeri*. — *Epistolæ ad varios*. — *Animadversiones in Cyclopem Euripidis*. — Discours de la jonction des mers, du desséchement des marais et de la ré-

paration des rivières pour les rendre navigables. — Discours sur quelques particularités de la milice romaine. — *Jos. Scaligeri Epistolæ omnes*, in-8°. *Lugduni Batav.* 1617.

SCHŒPFLIN, (Jean-Daniel) naquit le 7 septembre 1694, à Sulzbourg, ville du Marggraviat de Bade, de parens honnêtes, mais peu fortunés. Il fit ses premières études à Dourlac, et ensuite à Bâle, d'où il se rendit, en 1711, à l'Université de Strasbourg. Les progrès qu'il y fit dans toutes les parties des belles-lettres, lui firent conférer en 1720, dans cette Université, la chaire d'histoire et d'éloquence, qu'il remplit avec distinction pendant le cours d'un demi-siècle. Sa réputation ne tarda pas à se répandre au dehors. De toutes les parties de l'Europe on vit accourir la jeunesse à ses leçons, et bientôt les nations étrangères s'empressèrent à l'envi de l'enlever à la France sa nouvelle patrie. Des chaires lui furent offertes à Francfort sur l'Oder, à Pétersbourg, à Upsal, à Leyde; il les refusa toutes, attaché de cœur à la ville de Strasbourg qui lui avoit frayé le chemin de la gloire, et facilité les moyens de faire des voyages instructifs en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Une foule de dissertations historiques et critiques qu'il publia successivement, son histoire d'Alsace, ouvrage profond, auquel il consacra trente années de veilles, celle de la maison de Bade, ses *Vindiciæ celticæ et typographicæ* ajoutèrent à sa célébrité, et engagèrent plusieurs Sociétés savantes à le recevoir au nombre de leurs membres. — La Société royale de Londres, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris, celle de Saint-Pétersbourg, l'Académie Etrusque de Cortone et plusieurs autres se l'associèrent. Louis XV l'honora en 1740 du titre de Conseiller du roi et d'Historiographe de France; ce prince le gratifia même d'une pension de deux mille livres, lorsqu'il lui présenta, en 1751, le premier volume de son histoire d'Alsace. Schœpflin connaissait parfaitement la situation de l'Europe, le droit public et l'intérêt des différentes puissances. Les ministres en surent tirer parti; ils le consultèrent souvent, et le Maréchal d'Uxelles l'envoya exprès à Londres pour se procurer des renseignemens dont il avait besoin sur l'état du ministère et des factions qui partageaient la Grande-Bretagne. Ce savant avait le talent rare de se concilier tous les cœurs, et de gagner plus particulièrement la faveur des grands. Il fit usage de son crédit auprès des princes pour avantager les lettres et pour

leur ménager de nouveaux établissemens. L'Académie palatine de Manheim fut fondéeen 1763 par ses conseils et il donna aussi le plan de la nouvelle académie que l'Impératrice, Marie-Thérèse, établit en 1769 à Bruxelles. L'opinion de son intégrité et de ses lumières engagea les princes à le choisir plus d'une fois pour arbitre de leurs différends. Il fit présent dans sa vieillesse d'une belle et riche bibliothèque qu'il avait rassemblée à grands frais, avec un cabinet choisi d'antiquités et de médailles, à la ville de Strasbourg, sans autre condition, sinon que cette bibliothèque continueroit d'être ouverte après sa mort comme elle l'avait été de son vivant. Il mourut dans cette ville le 7 août 1771, dans la 77e. année de de son âge, regretté de toute la République des lettres. Voici ses ouvrages: — *Alsatia illustrata*, 2 vol. *in-folio*. Colmar et Strasbourg, 1751 et 1760. — *Historia Zaringo-Badensis*, *in*-4°. 7 vol. Carlsruhe, 1763. — *Commentationes historicæ et criticæ*, in-4°. *Basileæ*, 1741. — *Vindiciæ celticæ*, in-4°. Argent, 1752. — *Vindiciæ typographicæ*, in-4°. Argent, 1760. — *Opera oratoria, panegyrici, orationes, alloquia, programmata, inscriptiones aliæ, edente Frid. Domin. Ring.*, in-4°. *Augustæ Vindel*, 1769. — Les Armes du roi justifiées contre l'apologie de la cour de Vienne, *in*-4°. 1733. — Plusieurs dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, — tom. IX; pag. 67, 70, 74, sur un fragment de Tite-Live. — Tom. X, pag. 457, sur un monument de la 8e. Légion. — Tom. XV, pag. 456, sur un monument des Fribois. — Tom. XVII, pag. 762, sur l'Origine de l'imprimerie. — Tom. XVIII, pag. 256, sur la Jonction du Danube avec le Rhin, projettée par Charlemagne. — Tom. XXI, pag. 65, sur une Colonne itinéraire trouvée à Noëttingen. — Tom. XXIII, pag. 212, sur les Monnoyes bractéales. Plusieurs dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Manheim. -- Tom. I, pag. 183, *de ara votiva Ladeburgensi*. -- Tom. I, pag. 300, *de Cæsareo Ingelheimensi palatio*. Tom. II, pag. 107, *de Sepulcro romano prope Schrishemium reperto*. — Tom. II, pag. 187, *de Comite Palatino Galliæ*. — Tom. II, pag. 195, *Rupertus Cæsar defensus* — Tom. III, *de Evangelii, D. Marci Codile apud Venetos*. — ibid. *Guilielmus VII. Juliaci Comes, Marchio, dux*. — ibid. *Pagus verbigenus ex ara Saloduri reperta*. — ibid. *Duella et ordalia veteris Franciæ Rhenensis*. — *Alsatica diplomatica*, 2 vol. *in-folio*, imprimés à l'Académie de Manheim.

Schott, (Jean) imprimeur de Strasbourg, au commencement du 16e. siècle. On connaît de lui les *Dialogues des Dieux*, de Lucien, avec la version latine d'Othomer Nacht-Gall. La première page est en lettres rouges : on y trouve aussi quelques ornemens à la marge du texte grec, et un errata à la fin. On voit dans la préface du traducteur, que cet imprimeur était un homme distingué dans sa profession. On le dit auteur d'un *Enchiridion poeticum*. Il imprima à Fribourg en 1503, à Bâle en 1508, et à Strasbourg en 1510.

Schweighaeuser, (Jean) né à Strasbourg, en 1742. L'étude de la philosophie ancienne et moderne était dès sa jeunesse son occupation favorite. Nourri de bonne heure dans les écrits des Locke et des Condillac, il conçut le projet d'appliquer aux notions morales, trop négligées par ces deux philosophes, la méthode qu'ils avaient suivie pour développer la marche de l'esprit humain dans l'acquisition de ses connaissances. Le fruit de ses méditations sur ce sujet fut une dissertation publiée en latin, en 1767 sous le titre de *Systema morale hujus universi*. Dans ses voyages, encouragé par le savant Deguignes à Paris, il s'appliqua aux langues orientales : et sorti de l'école de ce grand maître, il alla se perfectionner en cette partie sous Michaëlis à Gottingue, sous Reiske à Leipsic, sous l'évêque Lowth à Oxford, et sous Schultens à Leyde. De retour à Strasbourg, où il avait d'abord été destiné à la chaire des langues grecque et orientales, il se vit tout d'un coup obligé d'abandonner cette carrière, et de retourner à son premier objet favori. Ayant été aggrégé en 1770 à la Faculté de philosophie en l'Université de Strasbourg, il donna des leçons de logique, de métaphysique, de philosophie morale, et d'histoire de la philosophie : et il publia de tems-en-tems des dissertations sur des sujets importans du ressort de ces différentes sciences. Enfin, en 1778, il fut arraché à cette partie, et nommé à la chaire de professeur ordinaire des langues grecque et orientales. Il se vit alors dans le cas de recommencer tout de nouveau une carrière, dans laquelle il avait bien autrefois fait quelque chemin, mais que les circonstances l'avaient forcé de quitter avant que d'y avoir fait des progrès aussi marqués qu'il aurait désiré. Le champ étant trop vaste, il ne s'occupa des langues particulièrement nommés orientales, qu'autant qu'il fallait, pour pouvoir donner l'instruction nécessaire à ceux qui voulaient apprendre l'hébreu ou l'arabe : et il tourna toute

son attention vers la littérature grecque. Il travailla d'abord avec M. Brunck, pour soulager celui-ci, lorsqu'il faisait imprimer des pièces détachées de Sophocle, d'Euripide, et d'Eschyle. Il conçut en même-temps, de concert avec M. Heyne de Gottingue, le dessein de donner au public une traduction allemande des Mémoires de l'Académie des Inscriptions relatifs aux Antiquités grecques : mais il n'en a paru qu'un premier volume, imprimé à Leipsic en 1781. Bientôt, encouragé par le docteur Musgrave de Londres et par M. Brunck, il entreprit de donner une édition nouvelle de l'Histoire Romaine d'Appien d'Alexandrie, le texte grec revû, corrigé, et suppléé d'après les meilleurs manuscrits qui n'avaient jamais été consultés, la traduction latine refaite de nouveau, et des notes critiques et historiques. Cet ouvrage a été imprimé à Strasbourg aux frais d'une librairie de Leipsic, et publié en 1785, en 3 tomes, ou 6 vol. *in*-8°. Il a ensuite continué à donner dans le même goût des éditions d'autres auteurs grecs : tels que l'Histoire de Polybe, en grec et en latin, avec des commentaires et un *Lexicon Polibianum :* le tout en 9 vol. imprimés à Leipsic, depuis 1789 jusqu'en 1795. Les deux derniers volumes de cet ouvrage ont été composés d'abord dans le ci-devant séminaire de Strasbourg, où les terroristes avaient fait enfermer l'auteur pour punir la loyauté de son civisme, et ensuite dans un village de la ci-devant Lorraine, où il avait été relégué avec sa famille. De retour de cet exil, il a donné une édition critique du Manuel d'Epictète et du Tableau de Cebès, faite d'après la collation d'un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et autres, et imprimée à Leipsic en 1798. Puis, *Epicteteœ Philosophiœ monumenta*, en 6 volumes, dont les 4 premiers contiennent *Epicteti dissertationes ab Arriano digestas; ejusdem Enchiridion, et deperditarum dissertationum fragmenta* en grec, avec une nouvelle traduction latine et des commentaires : les deux derniers volumes contiennent *Simplicii Commentar, in Epicteti Enchirid.* etc. Aujourd'hui, en l'an 11 (1803) il est occupé à donner une semblable édition des Deipnosophistes, *ou* Banquet savant d'Athénée, dont 2 volumes du texte grec, corrigé et suppléé d'après deux très-précieux manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec la nouvelle traduction latine, et 3 volumes de Comment. qui sont en ce moment entre les mains du public. Outre ces travaux littéraires, il donne

journellement

journellement des leçons de langue grecque et de langue latine à l'école centrale du département du Bas-Rhin, établie à Strasbourg, où il occupe la chaire de professeur de langues anciennes. Dès l'établissement de l'Institut national de France il fut nommé membre associé de cette société pour la classe de litterature et beaux-arts, partie des langues anciennes.

Schweighœuser, (J.-Geofroi) fils du précédent, né à Strasbourg en 1776, s'est fait connaître en Allemagne comme poëte dans le genre lyrique et pastoral. En France, il a débuté par seconder son père dans la publication de ses ouvrages, en conférant pour lui un grand nombre de mémoires grecs à la Bibliothèque nationale à Paris. Il a fait ensuite insérer plusieurs notices littéraires dans le Magasin Encyclopédique publié par Millin. Il a fait dans le 3e. volume des Œuvres de La Bruyère, stéréotype d'Herhan, des notes explicatives et critiques sur la traduction des caractéres de Théophraste, par La Bruyère: il y a ajouté la traduction des deux caractères de Théophraste, découverts depuis La Bruyère, et celle de sept autres morceaux du même genre tirés d'autres auteurs anciens, ainsi qu'un petit aperçu de l'Hist. de la Morale en Gréce avant Théophraste.

Schweighœuser, (Jacques-Frédéric) docteur en médecine, (neveu du littérateur grec): né à Strasbourg en 1766, gradué en 1790, nommé médecin de l'armée, en 1792, exerce aujourd'hui son art dans sa ville natale. Il a donné au public des traductions allemandes de plusieurs pièces intéressantes publiées en français, en fait de médecine. En français, il a publié une Instruction pratique sur l'usage du forceps dans l'art des accouchemens, à Paris et à Strasbourg, an 7, *in*-8°. et Archives de l'art des accouchemens considéré sous ses rapports anatomiques, physiologiques, recueillies dans la Littérature étrangère, *in*-8°. à Strasbourg; l'an 10 et 11.

Schweighæuser, (Jean) cousin des precédens du même nom, né à Strasbourg, en 1753, et mort dans la même ville l'an 9 de la république. Après avoir été pendant quelques années un des collaborateurs du célèbre Basedow au Philanthropin établi à Dessau, il a été professeur de mathématiques, d'histoire et de langue française au gymnase de Bouxweiler, département du Bas-Rhin. C'est-là qu'il a publié en langue allemande un cours élémentaire de mathématiques, imprimé à Strasbourg, en 3 volumes. Un cours de géographie historique; une grammaire fran-

çaise, et autres livres élémentaires à l'usage de la jeunesse, tous très-utiles et très-estimes. Lors de la révolution il a été nommé secrétaire-interprête du département du Bas-Rhin, place avec laquelle il a réuni depuis celle de garde-des-archives du département. C'était un des hommes les plus laborieux et les plus intègres : non-seulement scrupuleusement attaché à remplir avec le plus généreux désintéressement tous les devoirs de sa place; mais encore infatigable à se rendre utile de toutes les manières à ses concitoyens, et surtout à la jeunesse, à l'instruction de laquelle il n'a pas cessé jusqu'à la fin de ses jours de consacrer toutes les heures de loisir qui lui restaient des fonctions pénibles de sa place.

Ségur, (Octave) — *Flore des jeunes Personnes* ou Lettres élémentaires sur la botanique, traduites de l'anglais. Buisson. —Elehlwina, traduit de l'anglais de M. Horstley, 1 vol. *in*-12, an 10.

Ségur, (Philippe) — Campagne de l'armée des Grisons, *ou* Lettre sur la campagne du général Magdonal dans les Grisons, commencée en thermidor an 8, et terminée par le traité de Lunéville, *in*-8°.

Seigneur, (Roland) né au Mans, a composé plusieurs poëmes français, surtout en l'honneur du sieur Dubartas, lesquels ont été imprimés avec la Semaine dudit sieur Dubartas.

Sélis, (Nicolas-Joseph) Membre de l'Institut national, Professeur-adjoint de poésie latine au Collége de France, Professeur d'eloquence au collége ci-devant Louis-le-Grand, et depuis Professeur de belles-lettres à l'ecole centrale du Panthéon, et examinateur des élèves du Prytanée, naquit à Paris, le 27 avril, 1737. *aj.*—La ville d'Amiens fut le premier théâtre où les talens de Sélis apprirent à se développer (1). Jeune encore, il se distingua par des productions honorables pour l'âge mûr et mérita non de simples encouragemens, mais les éloges de l'aimable auteur de Ververt. Les louanges sont des ailes de feu pour l'imagination d'un débutant dans la carrière littéraire. Sélis fit son Epître aux pédans de société, composition pleine de détails charmans et d'oppositions bien senties. Appelé à Paris par les instances de son ami Delille, il y publia sa Traduction de Perse. M. de la Harpe, dans sa Correspondance littéraire, (1) a donné de justes éloges à cette excellente traduction, et les

(1) Nous ne dirons rien des années de son enfance; nous savons seulement qu'il les passa au collége de Montaigu où il demeura huit ans en qualité de Boursier.

(2) Tome 3, page 367.

suffrages du public ont confirmé le jugement du Quintilien moderne. Quinze ans auparavant, il avait publié une satyre fort ingénieuse. Il osait, littérateur jeune encore, attaquer le premier de nos écrivains, ce génie unique que ses enthousiastes ne permettaient pas de louer avec mesure. L'élève et l'ami de Voltaire avait plus de droit que personne de crier au blasphême. Mais l'admiration pour un grand homme, n'empêche pas de rendre justice à ceux qui ont des reproches fondés à lui faire, ou qui exercent sur ses ouvrages une juste critique. Dans cette brochure intitulée : Relation de la maladie, de la confession, de la fin de M. de Voltaire, (1) et qu'on peut appeler une imitation ou contre-épreuve de la relation de la mort du P. Berthier, par Voltaire, M. de la Harpe vit de la finesse, de l'esprit, une foule de traits heureux, et aucune de ces personnalités odieuses qui en déshonorent les auteurs: il ne craignit pas de le dire dans sa Correspondance littéraire. Cet ouvrage qui eut trois éditions dans une seule année, est aujourd'hui peu connu. (1) Tel a été et tel sera sans doute le sort des ouvrages polemiques même les plus estimés ; cependant il me paraît presque le seul qui mérite d'échapper à l'oubli, dans cette foule innombrable de pamphlets contre l'auteur de la Henriade. La réimpression en serait sans doute accueillie et par le public et par les nombreux auditeurs de Sélis, qui, en le lisant, croiraient encore entendre le docte professeur commenter tour-à-tour Dubos, Racine, Ovide et Virgile. Ici nous verrions Voltaire (p. 9.) entrant dans le temple de la postérité, édifice immense, environné de brouillards épais, à porte basse, étroite et fermée, découvrant dans un coin sur un autel de fer :

> .... Ce livre inexplicable,
> Qui contient du futur l'histoire irrévocable.

Parcourant le long paragraphe qui le concerne, mécontent de son article, et disputant

(1) Dans l'article du 2 ventose an 10, qui contient une notice, sur Selis, notice faite à la hâte, puisqu'elle parut le lendemain même de son decès, j'intitulais la brochure dont il s'agit : Relation de la mort de Voltaire ; mort n'est pas le mot, puisque selon Sélis, Voltaire ne mourut pas, et qu'il descendit, tout vivant, aux Enfers.

(1) Celle que j'ai sous les yeux est la troisième édition ; en voici le titre : Relation de la maladie, de la confession, de la fin de M. de Voltaire, et de ce qui s'en suivit, par moi, Joseph Dubois, troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, à Genève, 1761. Cette relation est précédée d'un testament trouvé parmi les papiers de Voltaire.

avec la Déesse Postérité qui lui donne un soufflet. Là nous écouterions Voltaire se jugeant lui et ses contemporains, se confessant en toute humilité devant toute sa maison, à l'abbé de Lacoste, qui, au moment où il se prépare à l'absoudre, est enlevé et garrotté par une escouade de maréchaussée. Plus loin, nous serions témoins non de la mort de cet homme extraordinaire, puisqu'il descendit tout vivant aux sombres bords, mais de sa fin tragique ou plutôt de sa disparution subite. La nuit du sixième jour qui suivit son enlèvement par une cohorte de démons, nous le reverrions accompagné de Satan, traversant Paris, et visitant successivement Fréron qui travaillait à son Hebdomadaire : sa table était couverte de livres, tous ouverts à la table des matières : Lefranc qui se rognait les ongles et disait, en s'emportant contre son valet-de-chambre : où est donc mon Richelet ? L'auteur de Rhadamiste qui approuvait un almanach ; l'abbé Trublet, qui disait à je ne sais quel académicien, pourquoi ne me recevrait-on pas ? je suis aussi sourd que M. de Lacondamine ; le P. Pernetti qui fesait de l'or ; M. de Lacondamine qui inoculait sa femme ; M. de Guignes qui parlait chinois tout seul (1) ; Piron qui dormait, Piron qui seul avait raison. Si l'on demande pourquoi cette critique, où l'élégance du style le dispute à la finesse de la plaisanterie, est devenue si rare ; pourquoi l'auteur semblait la condamner à une existence fugitive moins confiant et plus timide que les Labeaumelle et autres qui ne l'ont point égalé ; pourquoi il ne réunissait pas en un même corps d'ouvrages et cette production et d'autres non moins ingénieuses ; si l'on fait cette question, les amis de Sélis répondront qu'une fois en sa vie il fut critiqué durement ; que depuis, sans renoncer à des travaux dont il s'était fait une douce habitude, il quitta du moins la lice, dit un éternel adieu aux applaudissemens et à la gloire, et négligea de mettre la dernière main à plusieurs de ses manuscrits, tels entre autres, les Soupers de d'Alembert ; Essai de commentaire grammatical et littéraire sur les quatre poèmes de La Fontaine, ayant pour titre : Philémon et Baucis, les Filles de Minée, Belphégor, et la Matrone d'Ephèse, etc. etc. Nous n'avons pu nous procurer la plupart des autres compositions littéraires de Sélis ; nous en citerons du

(1) Voilà une plaisanterie contre M de Guignes. Si on avait demandé à Sélis de parler sérieusement, il aurait dit de M. de Guignes que sa modestie seule égalait son talent.

moins les titres. Ses Lettres sur la Trappe, ouvrage dont le fonds, sans être heureux, attache pourtant par des détails agréables. Petite guerre entre M. Lemonnier et Sélis. Une guerre entre de vrais amis des lettres doit être pure rivalité de gloire; aussi, quoique bien supérieur, ce me semble, à Lemonnier, Sélis se montre équitable, combat avec urbanité, et peut être cité comme un modèle à ceux qui embrassent la partie si utile de la critique. Une Conversation entre un marquis petit-maître et lui. Je n'en connais que le titre. Une épitre où se trouve ce vers qu'on a retenu :

Nivernois au Parnasse est toujours duc et pair.

Epitre à Gresset, dont l'objet était de l'engager à rentrer dans la carrière littéraire. Le nom de l'auteur de Vert-vert, de la Chartreuse et du Méchant, nous rappelle que Sélis avait épousé la nièce du célèbre Gresset : c'était une alliance de plus qu'il avait contracté avec la littérature. — Dissertations et épigrammes insérées dans les Mémoires de l'Institut.—Révision grammaticale autant que typographique du dictionnaire de l'Académie, édit. de Smith, continuée depuis par un de ses anciens élèves, le citoyen Gence, littérateur grammairien, attaché à l'imprimerie de la République en qualite de réviseur. — Epître à La Harpe sur le Collége de France. — Ces compositions et d'autres encore jouissent d'une réputation méritée; mais ce qui valait mieux encore c'était l'ame droite, bienfaisante et pure de l'écrivain. Aussi, a-t-il emporté avec lui les regrets d'une aimable, douce, bonne et vertueuse compagne qui se plaisait à embellir ses beaux jours, et à consoler ses peines; des pauvres dont il soulageait la misère; de ses auditeurs qui trouvaient en lui un guide éclairé et sûr, de ses amis et des gens de lettres, qui tous rendent justice à son talent, à son goût exquis, à sa franchise, à sa bonté, je dirais presque à sa bonhommie. Le 30 pluviôse an 10, à trois heures du matin, après six mois d'une mélancolie habituelle et six jours d'agonie, Sélis a payé le tribut que chacun de nous doit payer à son tour. Cet article est du cit. Gail, profes. de litté. grecque au collège de France.

Sellèque, qui était rédacteur du Journal des Modes et des dames, mourrut le 11 nivose de l'an 9, des suites de l'explosion de la rue Saint-Nicaise. Il demeurait rue de Rohan, Quelques jours avant ce fatal evénement, il était retenu chez lui par des fièvres qui ne présentaient encore aucun symptôme alar-

mant. Au moment de l'explosion toutes les fenêtres de son appartement furent brisées. Instruit du projet des assassins, il en fut si effrayé, et il se fit en lui une telle révolution, que dès-lors sa maladie prit un caractère de malignité qui fit craindre pour ses jours. Le délire s'empara aussitôt de lui, et ne le quitta qu'au moment de sa mort. Il croyait que le premier Consul avait été des premières victimes de l'explosion, et que, par égard pour sa position, on lui cachait cette calamité publique; il semblait être persuadé que le gouvernement était retombé au pouvoir des anarchistes; il ne rêvait que comités révolutionnaires, prisons, échafauds. Il s'imaginait à chaque instant qu'on venait le prendre pour le conduire en prison. Il demandait qu'on lui permît de rester chez lui et de mourir entre les bras de son épouse. Il se faisait apporter sa carte de sûreté, pour prouver qu'il était en règle. Tous les remèdes de l'art, toutes les consolations possibles lui furent prodigués, mais inutilement; il mourut frappé de ces idées sinistres, regretté généralement de toutes les personnes qui l'avaient connu. Sellèque avait en l'an 6, créé le Journal des Modes et des Dames; et, quoiqu'il en eût cédé depuis six mois la propriété, il continuait à le rédiger. Tous les articles signés de la lettre initiale S, lui appartienent. Il est auteur d'un petit ouvrage intitulé: Voyage autour du Palais-Royal, qu'on ne lit pas sans interêt, et dans lequel il y a des chapitres qui, par le style et les idées, ont une originalité piquante. Sellèque joignait à ses talens littéraires beaucoup de modestie. Il était bon père, bon époux, ami sincère. Le dernier article qu'il ait fourni au journal des Modes, est celui sur les soupes à la Rumpfort. Il donne une idée de sa philosophie et de ses mœurs. Il est mort âgé de 34 ans.

Senancourt (P. T.) — Réveries sur la nature primitive de l'homme, sur ses sensations, sur les moyens de bonheur qu'elles lui indiquent, sur le mode social qui conserverait le plus de ses formes primordiales, *in*-8°. Cérioux et Lepetit.

Senebier (Jean) né en mai 1742, ministre du Saint-Evangile en 1765, pasteur d'une église de campagne en 1769, un des bibliothéc. de la Républ. de Genève en 1773, membre de l'académie des sciences de Sienne, de la Société hollandaise des sciences de Harlem, de la Société royale des arts et sciences d'Orléans, de la Société d'agriculture de Turin, de la Société des sciences physi-

ques de Lausanne, correspondant de l'acad. des sciences de Turin. Ce savant a publié les ouvrages suivans : — Dissertation sur la poligamie, *in*-4°. 1765. — Mémoire sur cette question : en quoi consiste l'art d'observer. Voyez mémoires de la Société de Harlem, 1769. Ce mémoire obtint le premier accessit du prix proposé pour la solution de cette question. — L'Art d'observer, *in*-8°., 2 vol. Genève, 1775. — Traduction des Opuscules de physique végétale et animale de l'abbé Spallanzani, avec une introduction du traducteur, qui renferme l'hist. des découvertes microscopiques dans les trois règnes, et leur influence sur la perfection de l'esprit humain, *in*-8°. 2 vol. 1777. — Eloge historique de Haller, *in*-8°. 1778. — Premier Mémoire sur le phlogistique, considéré comme la cause du développement de la vie et de la destruction de tous les êtres dans les trois régnes, journal de Physique, tome 7. — Second Memoire; journal de physique, tome 9. — Troisième Mémoire; journal de physique, tome 9. — Lettre á M. l'abbé Rosier, sur une observation de la reproduction des têtes coupées aux limaçons; journal de physique, tome 10. — Réponse à M. de Souhey, médecin du roi; journal de physique, tome 11. — Quatriéme Mémoire sur le phlogistique : jour. de physique, tome 11. — Mémoire sur les Hygrometres; journal de physique, tome 11. — Mémoire sur des moisissures qui avaient couvert quelques précipités de fer; journal de physique, tome 12. — Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Genève, *in*-8°. 1778. — Lettre à M. Volta, sur la perfection des eudiometres; journal de physique, avril 1779. — Lettre pour prouver la grande probabilité du systême de l'émission de la lumière et ses effets; journal de physique, septembre 1779. — Lettre sur la nature de la lumière et sur ses effets; journal de physique, novembre 1779. — Mémoire sur l'espèce de conferve qui croît dans les vaisseaux pleins d'eau exposés à l'air, et sur l'influence singulière de la lumière pour la développer; journal de physique, juin 1781. — Idées sur l'inflammation spontanée des végétaux serrés humides; journal de physique, juin 1781. — Mémoires physico-chymiques sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres des trois règnes de la nature et surtout ceux du règne végétal, *in*-8°. — 3 vol 1782. — Expériences sur la digestion de l'homme et des différentes espèces d'animaux, par l'abbe Spal-

lanzani, avec des considérasions sur la manière de cet auteur pour interpréter la nature et les conséquences pratiques qu'on peut tirer de ses découvertes, *in*-8°. 1783. — Recherches sur l'influence de la lumière solaire pour métamorphoser l'air fixe en air pur par la végétation, avec des expériences et des considérations propres à faire connaître les substances aëriformes, *in*-8°. 1783. — *Tabulæ meteorologicæ Genevæ factæ, pro anno* 1782. — *Tabulæ meteorologicæ factæ, pro anno* 1783 *cum observationibus circa vaporem singularem istius anni.* Memoires de la Société météorologique de Manheim. — Almanach météorologique, où les prognostics du tems, à l'usage de tous les hommes et sur-tout des cultivateurs, *in*-16. 1784, nouvelle édition augmentée en 1785. — Observation de la vapeur qui régna en 1783; journal de physique, mai 1784. — Recherches analytiques sur la nature de l'air inflammable, *in*-8°. 1784. — Lettre à M. le baron de Marivetz pour servir de réponse à la sienne; journal de physique, juillet 1784. — Lettre à M. Ingenhous, à l'occasion de ses observations sur l'eau imprégnée d'air fixe; *ibid.* — Expériences pour servir à l'histoire de la génération des animaux et des plantes, par l'abbé Spallanzani, avec une ébauche de l'histoire des êtres organisés avant la fécondation, *in*-8°. Genève, 1785. — Observations importantes sur l'usage qu'on peut faire du suc gastrique dans la chirurgie, *in*-8°. Genève 1785. — Histoire littéraire de Genève 1786, 3 vol. *in*-8°. — Expériences sur l'action de la lumière solaire dans la végétation *in*-8°. 1788. — Des mémoires sur la physique et sur l'Histoire naturelle. Il a travaillé à l'Encyclopédie par ordre de matières.

Senebier (Pierre) né à Arles en 1715, mort en 1778. — Il a publié les ouvrages suivans : — Traité des Changes et des Arbitrages, *in*-4°. Genève, 1755. — Traité d'Arithmétique, *in*-4°. 1771. — Art de tenir les livres en parties doubles. *in*-4°.

Serieys. *aj.* — Lettres inédites de Henri IV et de plusieurs personnages célèbres, tels que Fléchier, Larochefoucault, Voltaire, Caylus, Anquetil Duperron, etc. ouvrage dans lequel se trouvent éclaircis plusieurs points d'histoire, et devant faire suite aux Œuvres de ces hommes illustres, imprimees sur les originaux, avec des notes, vol. *in*-8°. Tardieu.

Serre, (Jean-Antoine la) *aj.* — il était né à Paris en 1713; il avait fait ses études à l'Université, et s'y était distingué. Il entra fort jeune dans la congrégation qui a formé

formé les Massillon et les Mallebranche, et y professa les Humanités avec un zèle égal à ses talens. Ses Supérieurs le destinèrent successivement à leurs premières chaires d'Eloquence ; et ce fut dans cette carrière qu'il s'acquit un honneur dont l'éclat rejaillit sur ce corps célèbre. Né avec de l'imagination, sensible à l'amitié, sensible à la gloire et aux chef-d'œuvres des arts, il débutait dans les lettres avec trop de moyens pour ne pas tirer son nom de l'oubli. Aussi ses premiers essais furent des triomphes académiques, ou des tributs que son cœur payait aux sentimens les plus honnêtes. Son Epitre sur la noblesse à M. de Rochambeau; ses Odes sur les poëtes lyriques, sur les grands hommes de Dijon, sur la prise de Mahon, méritèrent des prix, et lui ouvrirent la porte de plusieurs Lycées. Les éloges de Gassendi, de Corneille, etc. annoncèrent qu'il pouvait occuper une place parmi le petit nombre de nos écrivains qui ont eu des succès en vers et en prose. Il publia bientôt après une Poëtique élémentaire ; et cet ouvrage, qui réunit l'élégance du style à la sagesse des préceptes, est devenu classique dans plusieurs colléges. Son discours sur les Sources de la décadence du goût, prouve invinciblement que la perfection même des lettres, et surtout la corruption des mœurs, sont les vraies causes de cette dépravation. L'auteur, en approfondissant son sujet, sut éviter et ce style trop brillant qui éblouit plus qu'il n'éclaire, et ce ton métaphysique qui fatigue plus qu'il n'instruit. L'Académie de Dijon avait proposé en 1774 de rechercher : Quels avantages les mœurs et la politique avaient retiré des exercices et des jeux publics chez les différens peuples : la Serre remporta le prix. Son poëme de l'Eloquence offre un sujet en lui-même si grand, si intéressant, qu'on peut dire qu'il la plus indiqué qu'approfondi; on y rencontre en effet des endroits vagues, des détails froids, des divisions qui s'embranchent les unes dans les autres, etc. mais aussi combien de morceaux estimables ne rachetent pas ces défauts! Que de tirades heureuses! la doctrine en est toujours saine ; elle est puisée dans les vraies sources, la nature et les anciens. On y voit éclater sans cesse ce patriotisme et cette honnêteté qu'on aime tant à voir réunis au talent. Ces sentimens respectables ont animé, soutenu, consolé l'abbé la Serre dans les pénibles fonctions de l'instruction publique, et dans la carrière épineuse des lettres. Il quitta l'Oratoire en 1770.

On sait que les lettres et les premières classes de la société se sont souvent enrichies des pertes que faisait cette congrégation. Personne n'ignore que les Foncemagne, les Hénault, les Lableterie et beaucoup d'autres se sont formes dans cette école célèbre. Quoi qu'il en soit, l'abbe la Serre a toujours conservé le plus tendre attachement, et la plus vive reconnaissance pour ses anciens confrères. L'abbé la Serre était bon par caractère et par principe ; personne n'encourageait les jeunes talens avec plus de zèle, personne ne rendait plus de justice à ses rivaux, personne n'obligeait avec plus d'ardeur que lui. Quoiqu'il eût l'habitude d'instruire, son ton n'en était pas plus impérieux; sa conversation était brillante et enjouee; il s'est toujours respecte dans ses écrits, et tout sujet licentieux ou paradoxal répugnait à son ame comme à sa plume. Enfin il comptait beaucoup d'amis, parce qu'il avait le don de l'être lui-même. Il mourut à Lyon, le 2 mai, 1781, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Serréfignon, *lisez* Serrefigon, (du) *aj.* — Panegyrique de madame de Chantal, 1772, *in*-8°.

Serrres, (Jean De) en latin *Serranus. aj.* — On ignore le lieu de sa naissance; on soupçonne qu'il naquit dans le Dauphiné, parce qu'il appelle Casaubon son compatriote. On sait encore que De Serres étudia à Lausanne, et qu'il s'y retira pour echapper à la persécution excitée contre les protestans sous Charles IX; il le dit dans la dédicace du troisième volume de son Platon. Il est encore certain que De Serres a été ministre à Genève en 1572, dans une église de la campagne; qu'on lui avait donné la bourgeoisie de cette république; qu'il fut déposé à la requisition de la compagnie des Pasteurs, le 26 aout 1572, pour avoir usé de dissimulation et voulu quitter sa place sans congé. Il paraît que De Serres alla à Nîmes; Mesnard dit au moins qu'il fut Recteur du collége de cette ville en 1578, et qu'en 1587 il fut envoyé comme ministre de cette église aux Etats du Languedoc. De Serres, en 1580, soutint une dispute avec L. Joubert sur l'Enteléchie d'Aristote : De Serres prétendait que le philosophe grec avait désigné *perennis Efficacia*, une efficace continuelle, tandis que son adversaire prétendait qu'Aristote avait indiqué *Perfectio* et *Absolutio*. Il est peut-être inoui qu'une dispute pareille sur des mots n'ait pas produit la haine et les injures; il faut le remarquer comme un phenomène bien rare dans la lit-

térature; mais toutes les disputes que De Serres eut à soutenir ne furent pas aussi pacifiques ; il eut à lutter contre les jésuites de Tournon, et surtout contre le P. Hay, qui avaient attaqué l'Académie réformée de Nîmes, et il semble que De Serres a égalé, s'il n'a pas surpassé les Pasquier et les Arnaud par ses peintures violentes des jésuites : il les représentait toujours comme les ennemis de l'Eglise, de la r igion et de l'Etat. De Serres estimait les Pasteurs de Genève, et il voulait regagner leur confiance : c'est pour cela que les Synodes d'Anduse et d'Orange écrivirent en 1595 à la compagnie des Pasteurs, pour lui apprendre qu'ils étaient satisfaits de la conduite et des idées de De Serres, et pour lui envoyer le livre qu'il venait de publier, intitulé : de l'Harmonie. Divers auteurs disent que De Serres fut ministre à Orange, à Montelimart ; mais on n'en a aucune preuve. De Serres a eu des ennemis ; on ne sait s'il les a mérités ; mais il semble que plusieurs lui ont imputé des fautes qu'il ne paraît pas avoir commises : d'Aubigné, par exemple, l'accuse avec d'autres d'avoir prévariqué dans l'exercice de son ministère, d'avoir contribué au changement de religion de Henri IV, d'avoir favorisé les desseins de la cour de France au préjudice des réformés, et même d'avoir abandonné la religion réformée ; mais on sait que d'Aubigné était l'ennemi de De Serres, et les accusations d'un ennemi perdent bien de leur poids. En 1597, De Serres eut le titre d'Historiographe de France, et il mourut en 1598. De Serres avait composé un ouvrage intitulé : Description et Théâtre du Languedoc, avec un recueil de ce qu'il y avait de plus curieux, de même que de ses priviléges : l'assemblée des Etats l'encouragea à continuer cet ouvrage en 1597 ; elle lui donna même cent écus pour l'aider à le faire imprimer ; mais il n'a pas paru. Outre les ouvrages que nous avons cités dans notre sixième volume on a encore de De Serres ceux qui suivent : — *Secundæ Partis Commentariorum Libri tres, Carolo IX Rege*, in-8°. 1572, 1574, 1577. — *Tertiæ Partis Commentariorum Lib. septem, octo, novem, ad tertii belli gallici finem, postremo pacis edicto conclusum, Carolo IX Rege*, in-8°. 1575 *et* 1577. — *Quartæ Partis Commentariorum Libri decem, duodecim, à Carolo Rege ad illius obitum*, in-8°. 1575, 1577. — *Quintæ Partis Commentariorum Lib. tredecim, quindecim, Henrico Rege, usque ad annum* 1576, in-8°. *Lug. Batav.* 1580. — *Psalmorum Davidis aliquot Metaphrasis græca, adjecta è regione*

paraphrasis latinâ Buchanani; in-16. 1575, *apud Hen. Stephanum.* — *Gasparis Colinæi Castilionæi Vita*, in-8°. 1575. — *Commentarius in Salomonis Ecclesiasten*, in-8°. *Genevæ*; 1579. — *Doctrinæ Jesuitarum præcipua Capita retexta, ubi errores, hypocrisis, fraudes et multiplicia mendacia novæ istius Anti-Christi sectæ, quæ sacrosanctum nomen sibi arroganter et falsò tribuit, solidis rationibus Scripturæque et ecclesiæ Doctorum testimoniis manifestè deteguntur*, in-8°: *sex Vol. Rupellæ*, 1584, 1588. — De Serres fit de toutes ces pièces de sa dispute avec les jésuites un nouvel ouvrage sous ce titre : *Joh. Serrani pro verâ ecclesiæ catholicæ autoritate Defensio, adversùs Joh. Hayi Jesuitæ disputationes, sacræ antiquitatis judicio simplicissimè explicata*, in-8°. *Genevæ et Nemausii*; 1594. — Discours de l'immortalité de l'ame, *in*-8°. Lyon, 1590. — De l'Usage de l'immortalité de l'ame pour bien vivre, *in*-12. Rouen; 1597. — Vœu pour la prospérité du roi et du royaume, avec exhortation pour la paix de l'Eglise, *in*-8°. Rouen, 1597. Cet ouvrage paraît le même que celui-ci : *Apparatus ad fidem catholicam, seu de fide catholicâ, sivè de principiis religionis christ., communi omnium consensu semper et ubique ratis*, in-8°. *Paris.* 1607.

Serrie, (Joseph de la) né le 3 avril 1770 à la Serrie, dans la Vendée, près Luçon. — Des pièces de vers de circonstance sur les événemens du jour, avec deux gravures l'une representant l'humanité et l'autre la religion, dessinées et gravées de la main de l'auteur, brochure *in*-8°. de 32 pages, an 3. Examen critique des plus beaux ouvrages exposés au salon du Louvre, 1795, avec cette épigraphe : *Ludere, non lædere*, brochure *in*-8°. Essai de littérature, en vers et en prose, avec quatre planches dessinées et gravées de la main de l'auteur, (à la manière de Bartolozzi), volume *in*-8°. de 100 pages, papier vélin, de l'imprimerie de Dupont de Nemours, 1796. Epanchemens de l'ame, *ou* Essai de philosophie morale, avec cinq planches dessinées et gravées de la main de l'auteur, avec cette épigraphe : *Il n'y a qu'un bien, c'est la science; qu'un mal, c'est l'ignorance.* Socrate. vol. *in*-8°. de 100 pages, de l'imprimerie de Didot jeune, an 5. — La Politique, poëme en vers alexandrins, *in*-8°. — Jephté, ou Alméïd et Séïla, nouvelle orientale, avec une planche dessinée et gravée par l'auteur, *in*-18, de 130 pages, papier vélin, de l'imprimerie de Didot le jeune, an 7, 1799.

Servan, ex-ministre de la guerre, frère de l'éloquent avocat-général du parlement

de Grenoble, a publié en 1780, le Soldat Citoyen, un vol. *in*-8°.

SERVIEZ (Emanuel) général, ex-préfet du département des Basses-Pyrenées. *aj.* — Aujourd'hui membre du Corps législatif, a publié plusieurs Memoires sur des objets d'utilité publique ou locale. Outre ceux que nous avons cités dans notre 6e. volume, il a donné en 1789, Mémoire pour l'armée présenté aux Etats-Généraux. Dans la même année : Causes de la décadence du bon esprit militaire, projet de constitution pour le rétablir. — En 1790, Observations sur les causes des mouvemens arrivés dans plusieurs régimens, moyens de les prévenir. — Observations sur le projet de prendre les adjudans parmi les officiers. — En 1791, Observations sur la nouvelle formation. — Pendant sa préfecture il a prononcé plusieurs discours qui ont été imprimés, et il a donné la statistique du département des Basses Pyrénées.

SILVESTRE DE SACY. — *aj.* On a encore de cet écrivain aussi savant que modeste : — Lettre au citoyen Chaptal, au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette, 47 pages grand in-8°. avec deux planches. — Eloge de Duboy-Laverne, directeur de l'imprimerie de la République, *in*-8°. an 11. 1803.

SIMON (Claude-François) imprimeur, né à Paris en 1713. Il avait cultivé les sciences et les lettres lorsqu'il se livra à l'étude de la typographie, dont il apprit les élémens sous les yeux et dans l'imprimerie de son père. Il a imprimé beaucoup d'ouvrages qui lui font honneur, et parmi lesquels on distingue la Bible hebraïque du P. Houbigant, 4 volumes *in-fol.*; quelques auteurs latins, *in*-12, savoir : Virgile Térence, Salluste, Cornélius-Népos, etc.; le Lucrèce italien, et un choix de poésies, 3 vol. *in*-4°. dont il n'a été tiré que 75 exempl. Il a encore imprimé et rédigé les Mémoires de Duguay-Trouin, en un vol. *in*-4°., pour lesquels il reçut une médaille d'or, du roi, en 1740. Il travaillait à refondre l'ouvrage de Fertel, imprimeur à Saint-Omer, sur la Science-pratique de l'imprimerie et se proposait d'y faire des corrections et des augmentations considérables ; mais une maladie longue et douloureuse, qui termina ses jours en 1767, ne lui permit pas d'achever cet ouvrage que l'on regrette avec raison. Simon était doué d'une grande intelligence, de beaucoup d'activité, d'un esprit vif et d'un goût exquis, surtout pour son art.

Simon. — Notions élémentaires de grammaire allemande à l'usage des français qui ont fait quelques etudes, et qui veulent apprendre l'allemand, vol. *in*-12. Levrault.

Simonet (Madame) — Connaissance de la Mythologie, où extraits de l'histoire des Divinités du paganisme, par demandes et par réponses, à l'usage des jeunes dames, un vol. *in*-12. Fuchs.

Sobry, (J. F.) *aj.* — Discours sur les réputations, *in*-8°. an 9.

Sonnois. — Guide des maires et adjoints, *in*-8°. an 9.

Sordes (Pierre) médecin de Figeac. — Il a donné un petit ouvrage fort recherché, sous ce titre : Discours sur la Goutte. Lyon, 1626, *in*-12.

Soris (Mathurin) religieux de Fontevrault, né au Mans. — Il publia en 1701, une dissertation apologétique pour le bien heureux Robert d'Arbriselles, fondateur de l'ordre des Fontevristes.

Soulavie. *aj.* — Mémoires de règne de Louis XVI, 6 vol. *in*-8°. an 9. Treutel et Wurtz, etc.

Soulés. *aj.* — Véritable patriotisme, 1788. —— *Vade mecum* parlementaire, 1789. —— Moyens de rétablir le crédit et les finances, Surosne an 8. — Montalbert et Rosalie an 8. Testu. — Histoire civile et commerciale des Colonies anglaises dans les Indes-Occidentales, an 9. Dentu, un vol. *in*-8°. — Adonia, an 9. — La Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair. Desne, vol. *in*-12. — Edmond de la Forêt. 4 vol. *in*-12. — Châteaux d'Athling. — Voyage d'Horneman dans l'intérieur de l'Afrique, an 11. un vol. *in*-8°.

Spielmann (Jean-Jacques) né à Strasbourg, en 1745. Ancien médecin des armées, professeur de Pathologie pratique, médecin des hospices des Orphelins et Enfans de la Patrie à Strasbourg, — Il a donné un traité sur les légumes de Strasbourg, et une traduction de la Matière médicale de feu son père.

Staal (Madame de) *aj.* — On trouve dans ses Mémoires son portrait fait par elle-même; comme il peut servir à la faire connaître, nous le placerons ici : » — Launal (c'était le nom de fille de Madame Staal) est de moyenne taille, maigre, sèche et désagréable. Son caractere et son esprit sont comme sa figure; il n'y a rien de travers, mais aucun agrément. Sa mauvaise fortune a beaucoup contribué à la faire valoir. La prévention où l'on est que les gens dépourvus de naissance et de bien ont manqué d'éducation, fait qu'on leur sait gré du peu qu'ils valent. Elle en a pourtant eu une excellente, et c'est d'où elle a tiré tout ce qu'elle peut avoir de

bon, comme les principes de vertu, les sentimens nobles et les règles de conduite que l'habitude à les suivre lui ont rendues comme naturelles. Sa folie a toujours été de vouloir être raisonnable: et comme les femmes qui se sentent serrées dans leurs *corps*, s'imaginent être de belle taille, sa raison l'ayant incommodée, elle a cru en avoir beaucoup. Cependant, elle n'a jamais pu surmonter la vivacité de son humeur, ni l'assujettir du moins à quelque apparence d'egalité; ce qui souvent l'a rendue desagréable à ses maîtres, à charge dans la societé, et tout-à-fait insupportable aux gens qui ont dépendu d'elle. Elle a rempli sa vie d'occupations sérieuses, plutôt pour fortifier sa raison que pour orner son esprit, dont elle fait peu de cas. Aucune opinion ne se présente à elle avec assez de clarté, pour qu'elle s'y affectionne, et ne soit aussi prête à la rejetter qu'à la recevoir; ce qui fait qu'elle ne dispute guères, si ce n'est par humeur. Elle a beaucoup lu et ne sait pourtant que ce qu'il faut pour entendre ce que l'on dit sur quelque matière que ce soit, et ne rien dire de mal-à-propos. Elle a recherché avec soin la connaissance de ses devoirs, et les a respectés aux dépens de ses goûts. Elle s'est autorisée du peu de complaisance qu'elle a pour elle-même, à n'en avoir pour personne; en quoi elle suit son naturel inflexible, que sa situation a plié sans lui faire perdre son ressort. L'amour de la liberté est sa passion dominante; passion très-malheureuse en elle, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans la servitude: aussi, son état lui a-t-il toujours été insupportable, malgré les agrémens inespérés qu'elle a pu y trouver. Elle a toujours été sensible à l'amitié; cependant, plus touchée du mérite et de la vertu de ses amis que de leurs sentimens pour elle; indulgente quand ils ne font que lui manquer, pourvu qu'ils ne se manquent pas à eux-mêmes ».

Stael de Holstein, (madame la baronne de) *aj.* — Delphine, roman en 6 vol. *in*-12. Paris, an 10, Maradan. Cette production de madame de Staël a été critiquée avec la plus grande sévérité par plusieurs journalistes et louée presque sans mesure par d'autres écrivains polémiques. Les premiers ont poussé la rigueur jusqu'à refuser du talent à l'auteur de Delphine; les seconds ont porté l'enthousiasme jusqu'à placer madame de Staël presqu'à côté de l'auteur de la Nouvelle-Héloïse. Il y a sans doute de l'exagération dans ces éloges comme dans cette

critique. Au reste, nous allons essayer d'après un écrivain qui a comparé le talent de madame de Genlis avec celui de madame de Staël, d'apprécier celui de l'auteur de Delphine. « L'art d'écrire, (dit-il) comme tous les arts a ses secrets. Madame de Staël les ignore. Chez elle les idees se pressent, et tout en se heurtant se moulent comme d'elles-mêmes sans aucun effort : la plume les transmet comme elle les a reçues, sans préparation. Madame de Staël sacrifie les formes au fonds, non qu'elle dédaigne les formes, mais elle n'y songe pas : et y songeât-elle, on doute qu'il fut en son pouvoir de les observer. Elle pense et n'écrit pas, c'est-à-dire que les beautés de style, qu'on rencontre dans ses écrits, ont été produites d'un seul jet. L'idée se trouvant heureuse a naturellement amené avec elle d'heureuses expressions. Elle rencontre juste, mais sans s'être donné la peine de chercher et comme par hasard. Ce qui arrive à madame de Staëlest arrivé au sur-plus avant elle à quelques hommes de génie qui n'étaient point du tout écrivains. Nous avons vu Fabre-d'Eglantine produire sans s'en douter des vers excellens au milieu d'une tirade de vers tudesques. Or les meilleurs ne lui avaient pas coûté plus de soin que les plus mauvais. On reproche à madame de Staël sa logique paradoxale. Sous ce point de vue elle impatiente, et sous un autre ses idées quelquefois très-élevées, humilient ses lecteurs ». On peut sans doute accuser l'écrivain qui a jugé ainsi madame de Staël de n'être pas lui-même exempt de prétention. En voulant en effet tracer des portraits à la manière de la Bruyère, il sacrifie souvent la raison et la justice à une expression heureuse ou épigrammatique ; au reste, nous croyons qu'il n'est pas de meilleur moyen pour faire apprécier le talent de madame de Staël que de la citer elle-même ; et nous choisirons sous ce rapport le morceau suivant d'un fragment qu'elle a fait imprimer et qui a pour titre : *Des Romans considérés sous un nouveau point de vue.* « Il y a, dit madame de Staël, un ouvrage au monde, c'est la Nouvelle-Héloïse, dont le principal mérite est l'*éloquence de la passion*, et quoique l'objet en soit souvent moral, ce qui en reste surtout, *c'est la toute puissance du cœur.* On ne peut classer une telle sorte de romans. *Il y a dans un siècle une ame, un génie qui sait y atteindre* ; ce ne peut être un genre, *ce ne peut être un tout.* Mais voudrait-on interdire *ces miracles de la parole*, ces impressions profondes *qui satisfont à tous les mouvemens des*

caractères

caractères passionnés! Les lecteurs enthousiastes d'un semblable talent sont en très-petit nombre, *et ces ouvrages font toujours du bien à ceux qui les admirent.* Laissez-en jouir les ames ardentes et sensibles, *elles ne peuvent faire entendre leur langue*; les sentimens dont elles sont agitées *sont à peine compris*, et sans cesse condamnés; elles se croiraient *seules au monde, elles détesteraient bientôt leur propre nature qui les isole*, si quelques ouvrages passionnés et melancoliques ne leur faisaient pas enteudre *une voix dans le désert de la vie*, ne leur faisaient pas trouver dans la solitude quelques rayons du bonheur qui leur échappe au milieu du monde; *ce plaisir de la retraite les repose des vains efforts des espérances trompées*; et quand tout l'univers s'agite loin de l'être infortuné, un écrit éloquent et tendre reste auprès de lui comme l'ami le plus fidèle et celui qui le connait le mieux. Oui, *il a raison le livre qui donne seulement un jour de distraction à la douleur*: il sert aux meilleurs des hommes. Sans doute on peut trouver des peines qui appartiennent aux défauts du caractère; mais il en est tant *qui naissent ou de la supériorité de l'esprit ou de la sensibilité du cœur;* tant qu'on supporterait *mieux*, si l'on avait des qualités *de moins.* Avant de le connaître, je respecte le cœur qui souffre, je me plais aux fictions mêmes dont le seul résultat serait de le soulager en captivant son intérêt. Dans cette vie, *qu'il faut passer plutôt que sentir*, celui qui distrait l'homme de lui-même et des autres, qui suspend l'action des passions pour y substituer *des jouissances indépendantes*, serait dispensateur du seul véritable bonheur dont la nature humaine serait susceptible, si l'influence de son talent pouvait se perpétuer». C'est ainsi qu'écrit l'auteur de Delphine.

Suard. — *aj.* Sécrétaire de la seconde classe de l'Institut national. M. Suard est du petit nombre des écrivains qui ont conservé la tradition des bons principes de la littérature française. Lorsqu'il fut admis à l'Académie française, l'envie et la méchanceté se firent un plaisir de répandre que ses seuls titres etaient ses écrits polémiques. Il y a long-temps que l'injustice de ce reproche est reconnue. M. Suard a donné des preuves d'un talent bien supérieur à celui que la rédaction d'une gazette peut supposer. Ce n'est point comme simple écrivain polémique, que M. Suard fut admis dans le sein de l'Académie: il avait d'autres titres pour prétendre à cet honneur littéraire. Aussi, est-il certain qu'avant et depuis sa réception, il l'a justifiée par des

productions justement estimées. Sa traduction du règne de Charles V par Robertson, suffirait seule pour lui faire accorder une place distinguée parmi les bons écrivains de la fin du 18e. siècle. Mais c'est sur-tout dans des notices qu'il a mises à la tête des éditions des Maximes de la Rochefoucault et des Caractères de La Bruyère, qu'il a fait preuve d'un talent rare. Il s'y est montré digne appréciateur de ces deux grands écrivains du siècle de Louis XIV. Ces notices sont d'autant plus précieuses qu'elles présentent à chaque page des idées neuves qui annoncent un excellent littérateur.

SUE (Pierre) *aj.* — Rapport sur le premier volume des Mémoires de la Société médicale d'Emulation, *in*-8°. an 6. — Mémoire sur l'état de la chirurgie à la Chine. Correspendance à ce sujet avec un missionnaire de Pékin, *in*-8°. an 10. — Commentaires littéraires sur quelques passage des lettres de Senèque le philosophe, relatifs à la médecine, *in*-8°. an 10. — Histoire du Galvanisme *in*-8°. an 10. 2 vol. — Eloge de Marie François Xavier Bichat, *in*-8°. an 11.

SUSOROR (Jean) né au Mans, a publié : Dialogues des trois vignerons du pays du Maine sur les malheurs de ce tems. La troisième édition de cet ouvrage, imprimé au Mans, *in*-16, est de 1622.

T

TAHUREAU (Pierre) né au Mans, a composé divers ouvrages dont la plupart n'ont point été imprimés. Ceux dont le croit auteur Lacroix du Maine, sont un Traité de la police et république française, ainsi qu'une Histoire de notre tems sous les règnes des rois de France Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

TAILLASSON (J. J.) — Traduction libre en vers des chants de Selma d'Ossian, suivie du Danger des règles dans les arts, poëme, et de quelques autres poésies, *in*-8°.

TAILHÉ (J.) *aj.* — De la nature et du gouvernement de l'Eglise, 3 vol. *in*-12, et 2 vol. *in*-8°.

TALLEYRAND - PERIGORD, ministre des relations extérieures. *aj.* — Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Angleterre, imprimé dans le tome 2 des Mémoires de l'Institut national. — Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstan-

ces présentes, imprimé dans la même collection. — Un rapport fait au Sénat conservateur, présidé par le premier Consul, sur les atteintes portées au commerce des Puissances de l'Europe par les corsaires Barbaresques. Ce rapport, qui a été imprimé dans le Moniteur, offre une nouvelle preuve du talent distingué de l'auteur du Mémoire sur l'instruction publique, dont l'Assemblée constituante ordonna l'impression. Voyez l'article *Talleyrand-Périgord* dans notre 6e. volume.

TANDON (A.) — Fables et Contes en vers patois, *in*-18.

TARDIEU (Madame) — Enclyclopédie de la jeunesse, ou nouvel abrégé élémentaire des sciences et des arts, seconde édition, corrigée et augmentée, 2 vol. *in*-12, ornés de deux cartes géographiques coloriées, et de figures.

TAVEL (M. D. C.) — Thrasibule, poème imité du latin de *Cornélius Nepos*, *in*-12, an 9.

TELLIER, (N. le) médecin Bordelais, qui a écrit un ouvrage curieux sur l'état physique et moral des malades, intitulé : *Quæstio medica de ægri naturâ*. Bordeaux, 1635, *in*-4°.

TENNEUR (Jacques Alexandre le) savant conseiller à la Cour-des-Aydes de Bordeaux, où il est mort en 1661, à 56 ans. Il était natif de Paris, où il a publié deux ouvrages contre Chifflet. — *De sacrâ Ampullâ Rhemensi tractatus*, 1652, in-4°. — *Veritas vindicata adversus vendicias hispanicas*, 1651, in-fol. Le Tenneur était un philologue, dont les voyages, les belles-lettes, l'histoire et les mathématiques faisaient les plus agréables délassemens.

TERAS (Pierre) né à La Forite en 1741, chirurgien correspondant de la ci-devant Académie de chirurgie de Paris, a publié : — Observations sur le bec-de-lièvre ; Mémoires de l'Académie de chirurgie, tome 5. — Extirpation d'un bouton carcinomateux, *ibid.* — Observation sur l'exfoliation des os ; journal de médecine, 1775. — Observation sur l'hydrophtalmie, ou grosseur contre nature du globe de l'œil ; ibid. 1776. — Mémoires sur les propriétés et l'usage de la charpie dans le traitement des plaies et des ulcères ; journal de Médecine, septembre et octobre 1784, et mai 1785. — Lettre à M. Bacher sur l'usage du sublimé corrosif.

TESTU - BONICORCE, *lisez Bonnecorce.*

THIBAUDEAU (Antoine René Hyacinthe) *aj.* — Ex-membre de l'Assemblée constituante. Ce jurisconsulte célèbre fut reçu avocat en 1762, à Poitiers. Il parcourut avec beaucoup de distinction la carrière du barreau pendant plus de vingt-cinq ans. Pro-

cureur-syndic de l'Assemblée provinciale du Poitou en 1788, il fut nommé l'année suivante député aux Etats-généraux. Le vœu de ses concitoyens l'appella en 1791, à la présidence du tribunal criminel. Il était procureur-général du département en 1793. Sa conduite en révolution lui fait beaucoup d'honneur. Il fut président du tribunal d'appel en l'an 8, et membre du Corps législatif en l'an 10. Il a publié un grand nombre de Mémoires ou Factums bien écrits et d'une logique pressante. — Abrégé de l'hist. du Poitou, 1788, 6 vol. *in*-12, remarquable par l'érudition et la philosophie. Voyez son article dans notre 6e. volume.

THIBAULT (Jean Alexis) ancien procureur au parlement de Dijon, dont nous avons un bon ouvrage sur les ventes judiciaires. Il est intitulé : Traité des criées suivant l'usage de Bourgogne. Dijon, 1749, *in*-4°. en 2 vol. Ce livre est fait avec méthode et exactitude.

THIBOUST (Claude-Louis) fut maître ès-arts en 1685, libraire imprimeur de l'Université, graveur-fondeur de caractères en 1694, et adjoint de sa communauté en 1709. L'acte qui lui donne le titre d'imprimeur de l'Université, dit, en parlant tant de ses prédécesseurs que de lui : *Qui contra quam cœteri librarii solent, plus in arte suâ nominis ac famae quam divitiarum sibi suisque comparare studuerint.* Thiboust s'adonna surtout à l'impression des livres classiques et s'y distingua. Il possédait les langues grecque et latine ; il fit un poëme latin intitulé : *De Typographiœ excellentiâ*, 1718, *in*-8°. Il mourut en 1737.

THOMAS, de l'Académie française, etc. *aj.* — Né à Clermont, le premier octobre 1732, mort dans le château d'Oullins près de Lyon, le 17 septembre 1785, à 53 ans moins 43 jours. Lorsque nous avons écrit la biographie de ce célèbre académicien, nous ne connaissions pas ses œuvres posthumes. Comme elles ont été publiées depuis, nous devons ajouter à son article les ouvrages qu'elles contiennent. On y trouve d'abord six chants du poëme sur le Czar Pierre premier, et plusieurs fragmens des autres chants de ce poëme. Malgré la critique de quelques journalistes qui exigent toujours que les productions de l'esprit humain soient parfaites; tout le monde est d'accord que ce poëme renferme de grandes beautés. Il contient surtout des morceaux de poésie descriptive, qui font le plus grand plaisir, et on regrette avec raison que la mort prématurée de l'auteur l'ait empêché de terminer cette vaste entreprise. A la suite de ce poëme on a placé la

taduct. en vers de la satyre des vœux de Juvénal. Cette traduction réunit au mérite de la difficulté vaincue un coloris qui en rend la lecture on ne peut pas plus attachante. Le traducteur s'est montré digne d'être l'interprète du satyrique de Rome, en faisant passer dans de beaux vers français le génie du poëte latin. Quelques pièces fugitives inédites complètent les poésies de Thomas, dont les œuvres posthumes sont terminées par sa correspondance intime avec plusieurs gens de lettres distingués, entr'autres Ducis, Barthe et plusieurs femmes célèbres, telles que Madame Necker. Cette correspondance est précédée d'un traité sur la langue poétique qui est plein de vues neuves et de rapprochemens curieux et intéressans. On y trouve enfin un des portraits les plus largement dessinés qui aient encore paru du fameux cardinal de Richelieu. Ces détails suffisent pour faire connaître les œuvres posthumes de Thomas et pour en apprécier le mérite. On doit à N. L. M. Désessarts qui en a acquis la propriété des héritiers de Thomas, l'édition qui a paru vers le milieu de l'an 10, en 1802, et qui est composée de 7 volumes *in*-8°. Cette édition est la plus complète qui ait été publiée jusqu'ici puisqu'elle contient outre les œuvres posthumes, les poésies diverses et la critique du poème de la Religion naturelle par Voltaire. La réimpression de cette production, qui est un des premiers ouvrages de Thomas, a, dit-on, déplu à quelques prétendus philosophes; ils auraient voulu qu'on eût eu l'adresse perfide de présenter Thomas comme ayant toujours été philosophe. L'éditeur a cru qu'il devait offrir Thomas sous tous les aspects sous lesquels il s'était montré. Il savait parfaitement qu'on ne lui pardonnerait pas d'avoir rappelé que Thomas avait attaqué les opinions philosophiques de Voltaire, et surtout d'avoir consigné les détails de sa mort dans le château de l'archevêque de Lyon; mais il devait à la vérité de rappeller des circonstances aussi essentielles de la vie de l'homme célèbre dont il était l'éditeur, et s'il eût eu la faiblesse de craindre les effets de l'intolérance de quelques individus qui sont assez extravagants pour croire qu'ils ont le droit de faire ou de détruire les réputations suivant leur caprice, il ne se serait pas exposé à éprouver les effets de leur haine; mais il rougirait à ses propres yeux de s'être rendu coupable d'une pareille lâcheté, et il s'honore d'avoir excité leur ressentiment pour avoir respecté la vérité.

Nota. Les Œuvres posthu-

mes de Thomas ont été imprimées et se vendent séparément en 2 vol. *in*-8°., et en 2 vol. *in*-12, qui complètent les anciennes éditions des œuvres de cet académicien; on les trouve chez l'éditeur N. L. M. Désessarts, libraire place de l'Odéon. On y trouve aussi dans les mêmes formats l'éloge de Marc-Aurèle, les poésies diverses, et la critique du poême de la Religion naturelle par Voltaire. Ainsi ceux qui ont des éditions de Thomas où ces ouvrages manquent, peuvent facilement les completter en s'adressant à l'éditeur.

Tilliot (du), gentilhomme Dijonnais qui vivait en 1741. — Il est auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la Fête des Foux. Lausanne, *in*-4°. Ce livre, plus singulier que savant, est assez mal écrit, et n'est nullement plaisant, quoique le sujet prêtât à la gaîté. Du Tilliot y recherche pesament l'origine d'une farce pieuse connue sous le nom de Confrerie de la Mère-Sotte.

Tingry, (Pierre-François) né à Soissons en 1743, bourgeois de Genève, maître en pharmacie, démonstrateur pour la chymie et l'histoire naturelle, de la Société des arts, membre de la Société des Curieux de la Nature de Berlin, correspondant de l'Académie royale de Turin et de la Société de médecine, a publié : — Analyse des eaux de Marclaz, *in*-8°. 1774. — Prospectus pour un cours de chymie théorique et pratique, *in*-4°. 1774. — Prospectus pour un cours de chymie à l'usage des artistes, *in*-4°. 1777. — Construction d'un fourneau propre à préserver les doreurs en petites pièces des vapeurs mercurielles; Mémoires de la Société des arts, tome premier. On le trouve dans le Journal de Physique, et la Société des arts de Genève lui donna une médaille, comme une marque de son approbation. — Trois Mémoires sur une espèce de schistes qu'on trouve près de Sallenche, qui fournissent le sel amer. Il y établit que la magnésie n'est pas invitrifiable, et qu'il n'est pas indifférent d'en connaître le vrai point de saturation dans sa préparation. L'Académie de Turin lui donna une médaille d'or pour ces Mémoires. Tingry a remporté la moitié du prix proposé par la Société royale de médecine, sur cette question : Déterminer par l'analyse chimique, quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques de la famille des crucifères? 15 fevrier 1795. — Observations sur la variéte des spaths. Dans les Mémoires de la Société des Curieux de la Nature. — Analyse des eaux minérales de Drise près Carouge, *in*-8°. 1785.

Tissot (P. F.) — Eglogues de Virgile, traduites en vers français, avec le texte latin, accompagnées de la traduction en vers de plusieurs morceaux de Théocrite, Moschus et Bion, et de l'épisode de Nisus et d'Euryale, un vol. *in*-8°. an 9.

Tissot (S. A.) — Dissertation sur les fièvres bilieuses, *in*-12 an 9.

Tissot fils aîné (F. L.) — Souvenir de la journée du premier prairial an 3, *in*-12, an 9.

Tiville (Louis de Boullemer de) né à Alençon le 5 septembre 172 , mort le premier juillet 17 3. Il a publié un Traité sur les blés, Alençon, 177

Tollot (Jean-Baptiste), né à Genève en 1698, apothicaire, mort en 1773, a publié : — Lettre sur l'analyse des plantes ; Journal helvétique, septembre, 1743. — Lettre sur le Tœnia ; ibid. octobre. — Le Journal helvétique est rempli de discours de morale et de petits vers de société composés par cet apothicaire.

Toscan. — L'Ami de la nature, ou Choix d'observations sur divers objets de la nature et de l'art, 1 vol. *in*-8°. an 9.

Tott, (le baron de) *aj.* — Ses mémoires excitèrent une grande curiosité lorsqu'il parurent ; mais ils ne remplirent pas l'attente du public. Ce sont plutôt en effet les propres mémoires de l'auteur que le tableau que l'on attendait d'une nation qui est peu connue. Le livre de M. de Tott ne présente ni plan ni méthode et n'approfondit rien. Il est plus curieux qu'instructif ; on y trouve beaucoup de traits particuliers qui caractérisent plus ou moins la nation turque ; mais il ne fait point connaître l'ensemble et les ressorts de ce gouvernement, et n'en donne pas à beaucoup près une idée claire et complette. L'auteur n'explique rien. Il paraît plus occupé de lui que de son sujet, il se met toujours en scène. Malgré l'obscurité du style, le néologisme et le mauvais goût qui gâtent cet ouvrage, c'est cependant la production d'un homme d'esprit ; il y a des morceaux très-bien traités, particulièrement celui de l'incursion des Tartares dans la nouvelle Servie. M. de Tott suivit Krim-Gueray dans cette expédition, et il trace un portrait intéressant de ce prince, qu'il peint comme fort supérieur à sa nation, ayant beaucoup d'esprit naturel, un sens droit et une sorte de philosophie. Qui croirait, par exemple, qu'un Kan des Tartares fût mort précisément comme Pétrone? C'est pourtant ainsi que finit Krim-Gueray, (dit M. de Tott) « J'entrai dans l'appartement où le Kan était couché : il venait de terminer différentes

expéditions avec son divan-effendi. En me montrant les papiers qui l'environnaient, voilà, dit-il, mon dernier travail, et j'y ai destiné mon dernier moment. Mais s'appercevant bientôt que les plus grands efforts ne pouvaient vaincre la douleur qui m'accablait, séparons-nous, ajouta-t-il, votre sensibilité m'attendrirait, et je veux tâcher de m'endormir plus gaiement. Il fit signe alors à six musiciens rangés au fond de la chambre de commencer leur concert, et j'appris une heure après que ce malheureux prince venait d'expirer au son des instrumens. » On trouve des particularités très-curieuses dans la partie de ces Mémoires qui concerne les instructions militaires que le baron de Tott etait chargé de fournir aux Turcs dans la guerre contre les Russes. Il parle du sultan Mustapha avec beaucoup d'estime, et le représente comme très-supérieur par ses lumières à tous ses ministres. L'auteur paraît avoir eu grande part à la confiance de ce monarque. Il rapporte un mot de Mustapha, fort ingénieux, et où l'on reconnaît la tournure orientale. Il disait à son visir, homme fort indolent : « Savez-vous la différence qu'il y a entre Tott et vous ? Quand il est venu au monde, il s'est mis à courir et court encore : vous, vous êtes tombé sur votre cul et vous y êtes resté ».

Tourette. (de la) *aj.* — Journal de l'art de conserver la santé, et de prolonger la vie, *in*-8°.

Tourneur, (le) *aj.* — Cet estimable écrivain à qui nous devons d'excellentes traductions fut en butte aux traits de la haine, on pourrait même dire de la fureur de Voltaire, pour avoir enrichi la littérature française de la traduction du Théâtre de Shakespéare. Si nous n'avions pas sous les yeux le monument de la colère du poëte français contre l'auteur anglais et surtout contre son traducteur, nous ne pourrions pas croire que Voltaire se soit oublié au point d'écrire ce qui suit à l'occasion de cette traduction. Comme cette anecdote littéraire peut servir à faire connaître le caractère de Voltaire, nous allons la consigner ici ; loin de nuire à la juste réputation que le Tourneur a laissée, elle prouvera que les plus grands hommes ne sont pas exempts des passions des hommes ordinaires. Lorsque les deux premiers volumes de la traduction de Shakespéare par le Tourneur parurent, Voltaire écrivit ce qui suit : « Il faut que je vous dise combien je suis fâché contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu les deux volumes

lumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modele de la véritable tragédie? Il l'appelle *le Dieu du théâtre!* Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès; il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine. Ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespéare, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans. Ce maraud a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à souscrire à cet ouvrage. Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécille? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colere, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et pour comble de calamités et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare. Tâchez, je vous prie d'être aussi en colère que moi, sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup ». Si jamais la haine et le dépit se montrèrent aux regards du public sous des formes hideuses et repoussantes, c'est sans doute lorsqu'ils empruntent des expressions aussi basses, aussi révoltantes que celles dont Voltaire a fait usage contre un écrivain aussi estimable que le Tourneur. Autant cette sortie indécente est honorable à l'homme de lettres qui en est l'objet, autant elle accuse la mémoire de l'homme de génie qui en est l'auteur. Voltaire a mal calculé pour son amour-propre en dévoilant les replis de son cœur. On y a aperçu des passions basses, et l'on n'a pu se défendre d'un sentiment d'indignation, en le voyant pousser la faiblesse jusqu'à s'abandonner à tous les mouvemens de sa haine et de sa jalousie.

Toussaint, (J.) — Plan d'éducation publique, *ou* Essai sur la nécessité et les moyens

de réunir l'éducation à l'instruction publique, 47 pages grand *in*-8°. an 10.

. TRAMHAUT-LAVERNE. — Le Calomniateur, drame en 4 actes et en prose, imité de la pièce allemande de Kotszebue, *in*-8°. an 10.

TRAVERSEY, (A.) — Premier cahier des Elémens de minéralogie, selon la méthode de d'Aubenton, vol. *in*-8°. an 9.

. TREILLE, (P.-A. la) *aj.* — Associé de l'Institut national; est un des rédacteurs du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle dont Deterville est l'éditeur. On a encore de lui: Histoire naturelle des fourmis, et recueil de mémoires et d'observations sur les abeilles, les araignées, les faucheux et autres insectes; *in*-12. avec figures. Théophile Barrois.

TREMBLAYE, *aj.* — Le Calcul décimal rendu facile, et mis à la portée de tout le monde, *in*-12. an 9.

TREMBLEY, (Abraham) né à Genève, le 3 septembre 1710, mort en 1784. Trembley fut membre du grand-conseil de la république de Genève, de la Société royale de Londres, et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Dans le petit nombre des hommes de lettres qui se sont distingués par leur savoir et leurs découvertes, il y en a peu qui aient eu, comme Trembley, le double avantage de fixer leurs regards sur un objet également intéressant par sa nouveauté et par son importance. Trembley a parcouru tous les endroits remarquables des pays inconnus qu'il a vus le premier; il voyagea en observateur éclairé; il inspira le goût de l'étude de l'histoire naturelle par les faits curieux qu'il avait recueillis, et rapporta dans sa patrie une grande réputation. Trembley est surtout célèbre par ses observations et ses découvertes sur les polypes. Lewenhoeck les avait aperçus; Bernard de Jussieu en avait fait peindre; Trembley en a écrit l'histoire. Qu'on se représente (dit un historien) Trembley décrivant la nature et les mœurs d'un animal qui n'était pas même soupçonné, que la raison eût peut-être repoussé comme un fantôme, si son introducteur dans le monde ne l'avait pas mis sous les sens de la manière la plus frappante, et l'on sera étonné de sa découverte; mais on le sera encore plus si l'on suit Trembley, observant des plantes aquatiques, appercevant ces polypes verds que leur couleur confond avec les plantes: en vain leurs bras ont un mouvement; on connaît ceux de la sensitive: en vain ces polypes changent de place, la tremelle se transporte aussi d'un lieu dans un autre; outre cela, en cou-

pant encore ces êtres singuliers, il se reproduisent par rejettons comme les plantes : ces incertitudes auraient privé le dix-huitième siècle de la découverte du polype, si le génie de Trembley n'avait pas dissipé toutes les ténèbres qui enveloppaient ce phénomène. C'est un spectacle curieux, dit le même historien, que celui que Trembley donne pendant les trois ans qu'il etudia ses polypes : on le voit vivre avec eux dans son cabinet où il les a rassemblés, et pénétrer même dans les eaux où il les pêche, y suivre leurs attitudes, y dessiner leurs mouvemens, y apprendre leurs pas, y découvrir leur faculté de s'étendre. C'est par ce moyen qu'il est parvenu à faire connaître toutes les formes qu'ils peuvent prendre; il a anatomisé le corps et les membres de ces êtres presque microscopiques; il en a pénétré l'usage; il en a peint les couleurs; il a découvert leur goût pour la lumière; il a démontré que les bras nombreux qui couronnent la partie antérieure de ce tube animé leur servent de pieds, de mains, d'ancres et de lignes à pêcher. Cette description, qui paraît d'abord complette, ne satisfaisait point encore Trembley; il voulut pénétrer pour ainsi dire dans la société des polypes, dont il sembla devenir l'ami et le confident; il assista à leurs repas, il découvrit leurs alimens, leur manière de les saisir, de les avaler, de les digerer, et de rendre leurs excrémens; il les suivit dans leurs maladies; il y trouva des remèdes; ayant aperçu des insectes qui les tourmentaient, il sut les en délivrer. Le polype offre dans son histoire une foule de sujets d'étonnement : Trembley est parvenu à les remarquer et à les produire; il avait vu que les polypes multipliaient comme les plantes par rejettons; il montra, de plus, que le tube du petit polype etait ouvert dans celui de sa mère, que les alimens pris par les deux passaient dans celui de l'autre : il fit plus encore; il éclaira ce sujet en portant la lumière dans la mère polype après l'avoir fait passer au travers du petit polype; mais ce n'est point tout; il compte leur postérité dans un tems donné; il s'assure que tous les polypes sont mères, et qu'ils peuvent donner naissance à d'autres polypes avant d'être séparés de leur mère : enfin il prouve que la génération des polypes est en raison de la chaleur de l'air dans lequel ils vivent, et de la quantité de nourriture qu'ils peuvent prendre. Trembley a vu que les polypes à bouquet, se multiplient encore naturellement par boutures; qu'ils se fendent, et donnent alors

naissance à deux polypes parfaits. A peine se familiarise-t-on avec ces invraisemblances ; déjà l'imagination et l'adresse de Trembley forcent le polype à en produire encore de plus grandes. Qu'on se représente un polype coupé en deux, transversalement ou longitudinalement, qui donne naissance à deux polypes complets ; qu'on imagine un polype haché en mille morceaux, dont chaque morceau fournit un polype entier. Trembley fait plus encore, lorsqu'en divisant des têtes et des queues de polypes, il fait des hydres qui ont autant de têtes et de queues qu'il a voulu, et quand il montre ces hydres marchant et donnant naissance à d'autres polypes ; mais, le croira-t-on ? Trembley a retourné comme un gant ce tube qui forme le polype ; et quoique le polype cherche à reprendre alors sa première situation, il l'a forcé à garder celle qu'il lui avait donnée, et le polype retourné de cette manière a vécu, digéré et multiplié dans cet état comme dans son état naturel. Imaginera-t-on possible qu'en introduisant un polype retourné dans le tube qui forme un autre polype, ces deux animaux emboîtés se collent au point de ne faire qu'un seul animal ? Enfin ne sera-t-on pas frappé d'étonnement quand on dira que Trembley est parvenu à faire un seul polype avec les morceaux qui appartenaient à plusieurs ? Il faut convenir qu'on est embarrassé à décider si la nature est plus étonnante dans les spectacles merveilleux qu'elle présente ici, que l'imagination de Trembley qui parvient à les découvrir, et que son adresse qui ose et qui peut les réaliser. Quand on lit avec attention les mémoires où Trembley a tracé ses découvertes, on y trouve bientôt le modele qu'on doit suivre dans ce genre d'ouvrages. Il n'y a rien de trop, et il y avait mille choses à dire : il y a tout ce qu'il fallait savoir, et c'était un être absolument nouveau qu'il fallait faire connaître : on y apprend avec facilité des procédés qui paraissent d'abord impossibles : on s'y familiarise avec des objets qui effrayent la raison ; la grande liaison qui règne dans les idées et dans les expériences éclaire tous les tableaux de cet ouvrage, prépare à tout ce qu'ils ont de merveilleux. Tout est simple comme la nature dans ce chef-d'œuvre d'intelligence, et tout y est admirable comme elle. L'auteur raconte ces prodiges comme on parle des choses les plus communes : aussi la naïveté de l'histoire des polypes prévient en faveur de leur historien, et l'on est forcé de croire ce qu'il raconte avant d'avoir su qu'il était impos-

sible de bien voir les choses dont il parle, autrement qu'il les a décrites. Chaque page de ces mémoires intéressans offre un trait d'une défiance vraiment philosophique, d'une sagesse continuelle, d'une sagacité singulière, d'une prudence et d'une logique qu'on ne concevra bien qu'en les lisant. La découverte des polypes n'est point une de ces découvertes éphémères, dont on ne parle que quelques jours; elle sera un monument aussi durable que la nature sur laquelle elle repose. Les physiciens, en y lisant pendant tous les siècles avec respect le nom de Trembley, y liront aussi pendant tous les siecles les leçons précieuses qu'il leur donne; ils y verront que jamais aucune observation n'a démenti plus de lois qu'on croyait générales; ils y verront les polypes renverser toutes les idées qu'on s'était faites sur la génération; ils y apprendront qu'il y a une fécondation sans accouplement, une multiplication sans œufs, des animaux qui croissent par rejettons, par divisions, par boutures. Chaque pas de Trembley dans cet ouvrage est une victoire qu'il a remportée sur lui-même, sur ses maîtres, sur son siècle, et une leçon à tous les siècles pour étudier la nature dans ses productions, et pour écarter les tableaux que l'imagination aime à en faire. On comprend déjà que Trembley décrit plus qu'il ne raisonne; mais il fait plus penser que ceux qui dissertent. L'histoire de la nature, comme celle des hommes, ne sera jamais utile que lorsqu'elle présentera les faits de manière à fixer l'attention et à forcer la pensée du lecteur. Une page de l'histoire romaine de Tacite instruit plus qu'un volume de Tite-Live. Trembley fut un sage dans la société, et il se fit autant admirer par ses vertus que par ses talens; il savait rendre sa conversation intéressante, parce qu'il savait la mettre à la portée de ceux avec qui il parlait; il semblait plutôt les élever à son niveau, qu'il ne paraissait y descendre. Trembley était un excellent instituteur. Quand on a des idées approfondies sur les objets qu'on enseigne; quand on a le talent de les présenter clairement avec leurs rapports, et de les offrir dans la chaîne naturelle qu'elles doivent former, il est presque impossible qu'elles ne s'enracinent pas fortement dans l'esprit: telle est aussi la méthode que Trembley a suivie dans les six volumes qu'il composa pour l'instruction de ses enfans. Ceux qui liront cet ouvrage, sentiront la bonté de sa méthode, et ne jugeront point ce trésor d'enseignement comme un discours

académique, dans lequel on cherche pour l'ordinaire plus l'esprit et le plaisir, que le bon sens et l'instruction ; ils y admireront surtout les descriptions touchantes que Trembley a faites des beautes de la nature. Trembley rendit ses connaissances sur l'histoire naturelle utiles à sa patrie, en entrant dans la commission chargee du dépôt des bleds pour l'entretien de la Ville ; il étudia les insectes qui leur font la guerre, et il trouva les moyens de prévenir leurs dégats. Trembley a publie : — Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polype d'eau douce, *in*-4°. Leyde, 1744. — Memoire, ou nouvelles découvertes sur les polypes ; Transactions philosophiques, janvier 1743. — Lettre sur une lumière observée dans du mercure renfermé dans un globe de verre électrisé ; Transactions philosophiques, n°. 478. — Observations sur diverses espèces d'insectes de la classe des polypes; Transactions philosophiques, n°. 484. — Relation d'un tremblement de terre arrivé à Brigues ; Transactions philosophiques, tome 49. — Relation d'un tremblement de terre arrivé à Maestricht ; ibid. — Extrait d'un ouvrage sur l'histoire naturelle de la Mer Adriatique ; ibid. — Remarques sur les pierres de Nassau et de Trèves ressemblant aux basaltes de la Chaussée des Géans ; ibid. — Instructions d'un Père à ses enfans sur la nature et la religion, *in*-8°. 2 vol. 1775. — Instructions d'un Pere à ses enfans sur la religion naturelle et revelée, *in*-8°. 3 vol. 1779. — Instructions d'un Père à ses enfans sur le principe de la religion et du bonheur, *in*-8°. 1782. M. Bonnet, dans sa Palingénésie, tome 2, page 15, parle de plusieurs découvertes faites dans le monde microscopique par M. Trembley son ami, et entr'autres d'une espèce de polype tubiforme, dont il raconte l'histoire, page 98. Dans l'histoire de l'Academie des sciences de Paris, année 1741, on y trouve une relation faite par Trembley, d'animaux qui se reproduisent après avoir été coupés.

Trembley (Jean), né à Genève en 1749, avocat, correspondant de la ci-devant Academie royale des sciences de Paris, a publié : — *Theses de generatione*, in-4°. 1767. — Mémoire sur l'utilité de la psychologie pour la perfection de l'éducation et du gouvernement, couronné en 1778, à Harlem, et publié dans les Mémoires de la Société en 1782. — Exposition de quelques points de la doctrine des Principes de Lambert, *in*-8°. La Haye 1780. — Essai sur la trigonométrie sphérique, *in*-8°. Neuchâtel,

1783. — Recherches sur la Curiosité, publiées dans les Memoires de Berlin, pour 1775. — Mémoire sur la faculté de sentir et sur celle de connaître, publié à Berlin *in*-8°. 1776; il a eu l'accessit du prix proposé sur cette question. — Trembley a fait un grand nombre d'observations astronomiques, publiées dans les Mémoires de Pétersbourg, dans ceux des Savans Etrangers, envoyées à l'Académie des sciences de Paris.

TRESSAN (le comte de), *aj.* — Le dernier objet de son ambition fut d'être un des quarante de l'Académie française. Il ne parvint à cette place qu'à l'âge de 75 ans, et deux années après, à l'âge de 77 ans il fut enlevé aux lettres qu'il avait aimées et cultivées toute sa vie. Dans sa jeunesse il s'était fait connaître par des épigrammes très-mordantes et très-bien tournées. Dans les dernières années de sa vie, il faisait encore des vers avec esprit et facilité. En voici qu'il fit à l'âge de 74 ans :

O Salomon, des mortels le plus sage,
Le ciel, je crois, me fit pour t'imiter.
Tout comme toi j'écris maint radotage.
Je suis bien vieux, je bois, j'aime à chanter.
Tout comme toi j'adore l'innocence
D'un jeune objet qui t'aurait enflammé.
Mais quelquefois, en perdant patience,
Du vrai plaisir n'ayant que l'espérance,
De désespoir et d'amour consumé,
Je dis : mon dieu ! c'est trop de ressemblance :
Ma bien aimée est un jardin fermé.

On a fait plusieurs reproches au comte de Tressan. La Harpe dans sa Correspondance, dit qu'il avait une faiblesse et une mobilité de caractère qui nuisaient beaucoup à sa considération. Il l'a accusé d'avoir trahi M. de Buffon et M. Bailly, ses amis depuis 20 ans, en donnant contre ce dernier sa voix, qui fit la majorité en faveur de M. de Condorcet. On remarqua après sa mort, que M. Bailly fut nommé pour le remplacer, et l'on dit que c'était une espèce de restitution qu'il avait faite en mourant. La Harpe n'est pas le seul qui ait accusé le comte de Tressan d'avoir cédé aux circonstances : M. Palissot se plaint de lui avec amertume dans la dernière édition de ses Mémoires. Il y a joint des lettres qui lui furent écrites par le comte de Tressan, et des notes qui pourront être consultées par ceux qui voudront connaître tous les détails de cette querelle littéraire; quant à nous, nous nous bornerons à citer les faits les plus importans qui servent de bâse aux plaintes de M. Palissot. Suivant ce dernier, le comte de Tressan fut long-tems un des esclaves

les plus soumis au parti des philosophes ; ceux-ci avaient alors un enthousiasme sans bornes pour J. J. Rousseau : M. Palissot s'étant permis quelques plaisanteries sur les paradoxes du citoyen de Genève, le comte de Tressan fit un Mémoire contre M. Palissot, dans lequel il le denonça au roi de Pologne. Ayant depuis reconnu la faute qu'il avait commise, il avoua dans une lettre qu'il écrivit à M. Palissot, qu'il ne s'était montré qu'à regret dans une affaire dont le souvenir l'affligeait, et il ajouta : « Je n'ai su que trop tard bien des choses qui se sont passées, et qui vous ont justement animé à défendre une cause que tout homme qui pense se ferait honneur de soutenir ». « Touchés, dit M. Palissot, comme nous devions l'être, d'un procédé si rare, la reconnaissance nous fit un devoir de le publier ; mais avec quelle indignation le comte de Tressan ne dut-il pas apprendre que pour se venger de son abandon, les mêmes philosophes avaient osé, dans un recoin de leur Encyclopédie, insérer, sous son nom, un article *Parade*, rempli d'indécence, d'injures grossières, de mensonges et d'absurdités....? Ces messieurs, continue M. Palissot, s'étaient-ils donc imaginé que cette indignité resterait dans les ténèbres. Cependant, leur propre expérience devrait leur avoir appris que tout se découvre. Actuellement, dit M. Palissot en finissant l'article du comte de Tressan, qu'on ne doit plus d'autre égard à la mémoire du comte de Tressan, que de ne pas blesser la vérité, en parlant de lui avec une entière franchise, nous dirons qu'il est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit à l'article du duc de Nivernois, qui lui était très-supérieur en mérite : « Les gens du monde qui se mêlent d'écrire, ne s'élèvent jamais, dans les lettres, au rang de ceux qui les cultivent par état ». Les douze volumes des œuvres du comte de Tressan ne feraient qu'une réputation bien mince à un littérateur caché dans la foule. Malgré la dignité de caractère que supposait le préjugé dans les hommes de sa naissance, le comte de Tressan n'en avait aucune, ou plutôt il manquait absolument de caractère. Le seul desir violent qu'il eut, était de jouer un personnage dans les lettres, et d'arriver à l'Académie française, dans laquelle il ne fut admis qu'après vingt refus, et dans ses dernières années. Cette chetive ambition l'eût rendu coupable de toutes les manœuvres de la plus basse intrigue. Il était parvenu à faire oublier des couplets très-mordans qu'il s'était permis contre plusieurs

plusieurs personnes de la cour, et qui étaient véritablement ce qu'il avait fait de mieux, parce qu'il était né avec un esprit très-caustique, quoiqu'il s'efforçât de le déguiser sous une apparence doucereuse. M. de Boufflers, qui le connaissait très-bien, le désignait plaisamment sous l'emblême d'une guêpe qui se noie dans le miel ». En lisant les lettres que M. Palissot a imprimées à la fin de la nouvelle édition de ses Mémoires littéraires, on ne peut que gémir sur le scandale des haines qu'enfante l'esprit de parti. Si l'on réunit les reproches que La Harpe a faits au comte de Tressan à ceux de M. Palissot, il n'est pas douteux qu'ils ne donnent pas une opinion bien avantageuse du comte de Tressan. Sans doute, M. Palissot a eu droit de se plaindre de la conduite du comte de Tressan; mais lorsqu'il dit que les douze volumes des œuvres de cet écrivain, ne feraient qu'une réputation bien mince à un littérateur caché dans la foule, nous pensons que ce jugement est trop sevère, et qu'il n'est pas même exempt de partialité. Il est difficile d'être juste quand on a été offensé. *Manet altâ mente repostum.*

Tressan, (l'abbé de) aj. — Mythologie comparée avec l'histoire. Nouvelle édition, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres sur les Druides, et ornée de 16 planches dans le genre antique; 2 vol. *in*-12. Dufour.

Tréveran le jeune. — Parallèle des diverses méthodes proposées pour l'extraction des calculs vesicaux, par l'appareil latéral, et description d'un nouveau procedé préférable à tous ceux usités jusqu'à ce jour, *in*-8°. avec une planche. Gabon.

Trigues, (Jean) Cordelier, né au Mans, y a fait imprimer en 1563, un Recueil des Noëls de sa composition.

Tronchin, (Theodore) né en 1582, après avoir fait de bonnes études à Genève, partit en 1600 pour visiter les universités étrangères; il revint dans sa patrie en 1602; mais il repartit en 1604, et il soutint à Leyde en 1605 des thèses publiques *de Peccato originali* sous le fameux Gomar; elles lui firent beaucoup d'honneur. Tronchin mérita en France, en Hollande et en Angleterre l'estime des grands-hommes qu'il y vit. Genève profita bientôt des vastes connaissances que Tronchin avait puisées dans ses voyages: en 1606, il fut fait Pasteur et Professeur des langues orientales, et en 1615 on lui donna une chaire de théologie. Le Conseil, qui regardait comme une partie de ses devoirs de veiller à la défense de la religion et du clergé, chargea Tronchin

de répondre au P. Cotton, qui avait attaqué la version française de la Bible dans un livre intitulé : Genève plagiaire. Il fut aussi nommé avec Jean Diodati pour assister en 1618 au synode de Dordrecht. Tronchin fut encore envoyé en 1632 au duc de Rohan, qui commandait une armée française dans le pays des Grisons : ce général avait demandé au Conseil de Genève un ministre qui pût lui donner des avis sur le gouvernement des églises de ce pays. Tronchin gagna bientôt la confiance du Duc, qui le retint auprès de lui beaucoup au-delà du tems qui lui avait été accordé. Quand il y avait une affaire difficile, Tronchin était employé ; il fut choisi pour travailler avec Duræus, envoyé d'Angleterre, à la réunion des protestans et des luthériens. Tronchin était savant en histoire ecclésiastique et profane; il connaissait la jurisprudence ; il entendait bien les langues savantes ; il ne fut pas seulement considéré par son savoir ; sa franchise, sa douceur, ses vertus le firent encore chérir de tous ses concitoyens, et il mourut généralement regretté en 1657. Il a publié Cotton plagiaire, ou la Fidélité des Bibles de Genève maintenue par Théodore Tronchin, *in*-8°. Genève, 1620. — *Disputatio de baptismo*, in-4°. 1624. — *Disputatio de bonis operibus*, in-4°. 1628. — *Oratio funebris Simonis Goulartii*, in-4°. 1628. — *Oratio funebris, quâ Henrico, Duci Rohanio, publicè parentavit Theodorus Tronchin*, in-8°. *Genevæ*, 1638. Théodore Tronchin composa pour son fils une petite pièce de vers latins pleins d'esprit; elle fut prononcée aux promotions; son titre est *Nemo*, in-4°. 1645.

Tronchin, (Louis), né à Genève en décembre 1629. Tronchin après avoir fait ses études à Genève voulut encore les perfectionner en allant à Saumur. Il fut reçu dans le saint ministère en 1651, et il partit pour ses voyages en 1652. L'Église de Lyon le demanda à la Compagnie des Pasteurs pour quelques mois. En 1657 l'Église de Saumur lui offrit une place de Professeur en théologie dans son Académie ; mais il la refusa pour se consacrer entièrement au service de Genève, qui rendit justice à son zèle et à son mérite en lui donnant une place semblable en 1661. Tronchin remplit cet emploi avec distinction ; il montra le zèle le plus vif pour sa patrie, une douceur évangélique pour tous ceux qui furent assez malheureux pour le combattre, une fermeté inébranlable dans la défense de la vérité, un jugement sain, un savoir profond et une critique lumineuse. Tronchin fut reçu membre de la so-

ciété établie en Angleterre pour la propagation de la foi, avec son disciple Turretini, en 1702: il mourut en 1705. Il a publié : *Disputatio de providentiâ Dei*, in-4°. 1670. — *Disputatio de authoritate Scripturæ sacræ*, in-4°. — Des sermons et des thèses de théologie.

Trottier, (René) Découverte des principes de l'Astronomie, etc. avec démonstration de l'absurdité de tous les systèmes astronomiques, publiés et enseignés jusqu'à présent.

Trousset. — Histoire de la fièvre qui a régné épidémiquement à Grenoble, *in*-8°. an 9.

Tude-Clairon, (mad^elle^. Claire-Joseph-Hippolite Leyris de la) — Si cette célèbre actrice n'eût pas publié ses Mémoires, sa biographie serait étrangère à notre ouvrage; mais comme elle a réuni le titre d'auteur à celui d'une des plus grandes tragédiennes que le Théâtre français ait produit, elle a droit d'obtenir une place parmi les Écrivains français. Cette femme qui a vécu quatre-vingt-un ans, vint au monde avant terme, dans un état de faiblesse qui faisait craindre de voir cette aurore s'éteindre à son premier rayon : on porta à l'église la chétive créature, pour qu'elle y reçût *au moins son passe-port pour le ciel* (ce sont les termes de mademoiselle Clairon); mais l'église était fermée; le curé et son vicaire étaient au bal. Le nouveau né arriva au milieu de la joyeuse assemblée; le curé, déguisé en Arlequin, et son vicaire en Gilles, dansaient à l'envi l'un de l'autre. Ces deux vénérables personnages, voyant que le cas était urgent, imposèrent silence au violon, et remplirent promptement leur ministère. Ainsi, cet être qui devait faire couler tant de larmes fut baptisé le mardi-gras, dans un bal, par un Arlequin et un Gilles. Delà peut-être son goût excessif pour la comédie, et cette horreur extrême pour le travail, qui rendit son enfance si malheureuse; car, malgré son engoûment pour la noblesse, et son mépris pour les bourgeois, l'illustre Clairon était fille d'une pauvre ouvrière, et destinée à vivre du travail de ses mains». Le hasard, dit le rédacteur du Feuilleton du Journal des Débats, qui la conduisit une fois au théâtre Français, lui tourna la tête, décida de son sort, et annonça son talent. Par un autre hasard plus singulier, elle débuta sur le théâtre des Arlequins et des Gilles, connu sous le nom de Comédie Italienne; de là, elle passa sur celui de Rouen, dont Lanoue était directeur : sa mère, dévote outrée, et presque janséniste, avait souvent juré qu'elle casserait bras et

jambes à sa fille, qu'elle la la tuerait plutôt que de la voir comédienne; mais en depit de ses sermens, elle la suivit à Rouen, et d'ouvrière, devint ouvreuse de loges. C'est là (continue le même journaliste) qu'un comedien téméraire, nomme *Gaillard*, osa attenter à son innocence: c'était assez, pour l'honneur de Mlle. Clairon, que cet insolent eût été chasse de sa chambre à coucher, à coups de pele et de manche à balais. La mère et la fille, mal conseillees, rendirent plainte, très-sérieusement, de la violence qu'on avait essaye de faire à la virginite d'une comédienne de dix-sept ans. Le malheureux amant fut reprimandé par le magistrat, d'avoir tente une pareille entreprise, et berne par ses camarades pour n'y avoir pas réussi; on le chassa de la troupe comme un mal-adroit et un sot, qui deshonorait la profession de comedien. Mais tout est roman, tout est merveille, dans la vie de Mlle. Clairon. Bientôt cette même vestale, qui faisait un proces criminel pour quelques libertés indiscrètes, s'abaisse jusqu'à *s'offrir* et se *livrer elle-même* (ce sont ses termes), sous la seule condition pour l'acceptant, de la délivrer des persecutions de sa mère et d'un malotru qu'elle voulait lui donner pour mari: tel fut le respect de Mlle. Clairon pour le sacrement de mariage, qu'elle aima mieux se donner au premier venu, que d'épouser un homme qu'elle n'aimait pas. La dissolution de la troupe de Rouen, determina Mlle. Clairon à aller à Gand: bientôt pour se dérober aux empressemens du quartier-général de l'armée autrichienne, qui commençait à l'assieger, sa pudeur sauvage s'enfuit à Dunkerque, d'où un ordre du roi l'appella à l'Academie royale de Musique, poste plus périlleux, peut-être, pour sa modestie, que celui qu'elle avait abandonné à Gand. Après avoir chanté quelques mois à l'Opera, elle prit enfin la résolution de declamer sur le theâtre Français: l'indépendance de son genie luttait à regret contre la servitude des modulations musicales; elle n'avait deployé que sa voix sur la scène lyrique; son ame se répandit toute entiére sur la scène tragique. Elle n'avait cependant encore joué que les soubrettes, à l'exception de deux ou trois seconds rôles dans la tragédie. Phédre, le rôle le plus difficile du theâtre, et le triomphe de Mlle. Dumesnil, fut le début d'une jeune actrice accoutumée à la gaîté et aux plaisanteries des suivantes. On pourrait peut-être en conclure que Mlle. Clairon avait encore plus d'esprit et d'art que de génie; cette souplesse à se

prêter à des genres si opposés, se rencontre rarement dans les acteurs dont le talent naturel est bien prononcé. Le Kain n'eût jamais pu jouer les rôles de valet; Mlle. Dumesnil eût été horrible dans les soubrettes, et Préville bien ridicule dans les héros, quoiqu'il eût la manie de se croire appelé au tragique. Le fameux Garrick, interrogé sur le compte de Mlle. Clairon, répondit qu'*elle était trop actrice.* L'arrêt, quoique juste, est trop sévère et trop sec : cette excellente actrice donnait peut-être trop aux combinaisons théâtrales; peut-être était-elle trop compassée dans ses attitudes et ses gestes, trop savante, et par conséquent un peu pédante dans son jeu; mais cet excès même suppose toujours des qualités très-supérieures; et cette surabondance de l'art ne nuisait point à la chaleur et à l'energie de son débit. Après avoir fourni une glorieuse carrière de vingt-deux ans, Mlle. Clairon, encore dans toute sa force, quitta tout-à-coup, à l'âge de 42 ans, le théâtre par un entêtement dont la vanité était le principe. La manière dont elle raconte cet événement contrarie la notoriété publique. On sait que dans le cours des représentations du *Siège de Calais*, elle refusa de jouer avec un acteur nommé Dubois, sous le prétexte que c'était un homme déshonoré, elle ne convient pas de ce refus, et prétend que son incarcération fut l'effet du despotisme, de l'injustice et de la cabale. Madame de Sauvigni, femme de l'intendant de Paris, la conduisit elle-même en prison, dans son carrosse. Voici la manière dont Mlle. Clairon racontait le même événement : — On avait, dit-elle, annoncé la 20e. représentation du siége de Calais. Au moment où la toile devait être levée, les principaux acteurs ne se trouvèrent point au théâtre. J'étais habillée et prête à paraître. On proposa au public le *Cid;* il ne voulut point accepter ce spectacle. Les comédiens ne sachant quel parti prendre firent remettre l'argent au public, et se rendirent en prison. J'avais rempli mon devoir, je ne crus point devoir encourir une punition, et je rentrai chez moi. Le lendemain je fus arrêtée et conduite au Fort l'Évêque. Cette injustice me révolta, je donnai aussitôt ma démission, prétextant que ma santé ne me permettait pas de rester au théâtre. « Quoiqu'il en soit, dit l'auteur du Feuilleton, cette actrice ne put digérer une punition que Le Kain supporta plusieurs fois en vrai philosophe. Un comédien n'est pas plus diffamé qu'un militaire, lorsqu'on le met en prison ou aux arrêts,

pour quelques fautes dans le service. Mlle. Clairon demanda sa retraite; on fit plusieurs tentatives pour fléchir son courroux; les conditions qu'elle imposa firent beaucoup rire : elle demanda qu'on levât l'excommunication qui flétrissait alors les comédiens : on ne lui aurait jamais soupçonné tant d'attachement pour l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Elle avait amassé 18,000 liv. de rente; elle jouissait de la plus grande considération; les dames les plus qualifiées avaient pour elle une espèce de passion. Son amant, le comte de Valbelle, était un grand seigneur qui avait 100,000 liv. de rente. Eh bien, tout ce bonheur était empoisonné par le seul regret de n'être point admise à la communion des fidèles catholiques : les ministres, et le roi lui-même, se moquèrent de cette bizarrerie; et Mlle. Clairon, qui avait de la tête plus qu'aucune femme, aima mieux renoncer à tous les honneurs qui l'attendaient encore au théâtre, que de rester ainsi brouillée avec le pape. » Elle satisfit donc son orgueil, mais aux dépens de toutes les douceurs de la vie. A peine retirée du théâtre, elle perdit environ un tiers de sa fortune : elle perdit son amant : elle perdit une grande partie de son importance et de sa célébrité; et ces pertes-là étaient irréparables à son âge : elle n'en fut pas dédommagée par la conquête du margrave d'Anspach, qui l'emmena dans ses Etats. Elle éprouva que les intrigues de cour étaient encore plus funestes que les intrigues de comédie, et qu'elle était beaucoup plus reine au théâtre Français que dans le palais d'un petit prince allemand. Mlle. Clairon a poussé jusqu'au ridicule la haute opinion qu'elle avait d'elle-même, de son état, et de son talent : elle était toujours en scène, dans la société comme sur le théâtre; elle avait en parlant à ses amis, à sa femme de chambre, la dignité et la morgue d'une reine; elle prétendait faussement qu'on ne pouvait avoir de majesté au théâtre, quand on avait dans le monde le ton et les manières d'une simple bourgeoise : peut-être a-t-elle dû à ce travers d'esprit une partie de sa réputation, et même de son mérite théâtral. Pour bien remplir son état, il faut l'estimer plus qu'il ne vaut; il faut en avoir jusqu'aux ridicules. D'ailleurs la bonne compagnie de ce tems-là avait des dispositions merveilleuses pour être dupe du charlatanisme; on accordait bonnement dans le monde à Mlle. Clairon, toute l'importance fastueuse qu'il lui plaisait de se donner. On la croyait sur sa parole. Ce qui lui donnait encore un très-grand relief, continue le même écrivain,

c'est le vernis philosophique dont elle s'était enluminée : ses discours et ses écrits étaient farcis d'un jargon emphatique de délicatesse, de sentiment et de vertu; jusques dans la conversation familière, elle paraissait toujours guindée, toujours embéguinée d'un galimatias doctoral, toujours possédée de cet enthousiasme factice qui était l'éloquence du jour. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ses Mémoires. On y trouve le jugement suivant sur l'état actuel du théâtre Français. J'y ai été, dit-elle. « Hélas ! qu'ai-je vu à ces représentations ? La bassesse des halles, ou la démence des Petites-Maisons. Nul principe sur l'art, nulle idée de la dignité des personnages : chacun joue son rôle à sa guise, sans se rendre compte de ce qu'on doit mutuellement se prêter dans chaque scène, de ce qu'on doit d'effort ou de sacrifice à l'ensemble de la pièce : point d'unité dans le ton, point de noblesse dans le maintien. J'ai vu des héros se jeter à plat-ventre et marcher sur les genoux; j'ai vu pousser l'oubli de la décence au point de paraître sous la simple enveloppe d'un taffetas de couleur de chair, dessinant exactement le nu depuis les pieds jusqu'à la tête; j'ai vu, sous le nom des personnages les plus imposans de l'antiquité, de chétives filles de journée pliées en deux, tapant du pied, se battant continuellement les flancs, s'appuyant sur les hommes et s'en laissant toucher avec la familiarité la plus révoltante : j'étais assourdie de piailleries, de beuglemens, et pour m'achever, le parterre criait : *Bravo !* » Mlle. Clairon (quoiqu'en dise l'auteur du Feuilleton) a prouvé par les Mémoires qu'elle a publiés dans les dernières années de sa vie qu'elle avait approfondi son art, qu'elle n'avait point usurpé la réputation qu'elle avait acquise, et que sa gloire était son propre ouvrage. Aussi Voltaire lui écrivait-il : « Envoyez-moi, je vous en conjure *divine Melpomène*, une larme ou deux, des cent mille que vous faites répandre ». Lorsque l'auteur de Zaïre vint pour la dernière fois à Paris, Mlle. Clairon s'empressa d'aller lui rendre visite. Aussitôt qu'elle l'aperçut, elle s'avança avec rapidité vers lui et se précipita à ses genoux. Voltaire plus qu'octogénaire se mit dans la même posture vis-à-vis de Mlle. Clairon. Cette scène, plus comique, que touchante, fit dit-on, verser des larmes au vieillard de Ferney, et à tous ses courtisans qui étaient présens. On assure que Mlle. Clairon a conservé jusqu'à l'âge le plus avancé une chaleur et une verve étonnantes. Peu de tems avant sa mort, ayant

reçu la visite du plus célèbre acteur de Londres, elle déclama en sa présence avec tant de vérité et de force un morceau d'une des tragédies de Racine, que l'Anglais la quitta rempli d'admiration. Mlle. Clairon est morte dans les premiers jours de février 1703, à l'âge de 81 ans.

TUET. (E. C.) A ces mots le même écrivain, substituez Tuet, (Ch.-Franç.) oncle du precedent.—Poésies latines—Le Guide des humanistes.

TURBEN, (F.) *aj.*— A travaillé au Conservateur, en 1757 et années suivantes.

TURGOT, Contrôleur-général des Finances. *aj.*— On a pû reprocher à ce ministre des fautes, et surtout de l'entêtement; mais personne n'a osé pretendre que dans ses erreurs mêmes, il n'eut pas l'intention de faire le bien. Dans l'article que nous lui avons consacré dans notre 6e. volume nous avons conservé le souvenir des principaux événemens de sa vie publique; mais nous ignorions alors plusieurs anecdotes de sa vie privee, comme homme de lettres: nous allons les ajouter ici, et nous aimons à croire qu'elles paraîtront piquantes à nos lecteurs. Elles serviront à prouver que Turgot etait né avec de veritables talens, et que si ses occupations importantes lui eussent permis de donner plus de tems à la culture des lettres, il eut obtenu des succès mérités dans cette carriere où il s'est distingué par des productions estimables. On a su depuis sa mort qu'il est l'auteur de plusieurs morceaux satyriques qui avaient fait du bruit, et dont personne ne l'avait jamais soupçonné. On se rappelle que la Sorbonne publia sa censure contre trente-sept propositions du Belisaire de Marmontel, et qu'il parut une brochure qui avait pour titre: Les trente-sept vérités opposées aux trente-sept impiétés de Bélisaire censurees par la Sorbonne. Cette brochure fut attribuée à plusieurs écrivains, entr'autres à l'abbé Morellet; elle etait de Turgot. En 1769, le parlement tint une assemblée de grande police, à l'occasion de la cherté des grains. Les magistrats qui etaient fort ignorans dans cette partie d'administration divaguèrent beaucoup, et déraisonnèrent à l'envi les uns des autres. Turgot qui avait approfondi cette matière, fit un petit poëme dans le gout du Pauvre-Diable, intitule: Michel et Michau. C'etaient Michel de Saint-Fargeau et Michau de Monblin. On n'en a conserve que des fragmens qu'on attribua dans le tems à Voltaire. Les voici:

On distinguait dans la cohorte noire
Un homme au teint de couleur d'ecritoire,

Qui

Qui pérorait, ânnonant, ânnonant,
Gesticulait, dandinant, dandinant,
Et raisonnait toujours déraisonnant.
C'était Omer de pédante mémoire,
Des mauvais lieux autrefois le héros,
Et devenu souteneur de dévots;
Omer fameux par maint réquisitoire,
Qui depuis peu vient d'enterrer sa gloire
Sous un mortier, pour jouir en repos
De son mérite et du respect des sots.
Un peu plus loin sortait d'une simarre
Un teint blafard, surmonté d'un poil blond,
Un plat visage emmanché d'un cou long,
Le Saint-Fargeau qui saintement barbare,
Offrait à Dieu les tourmens de Labarre.

. . . .

Très-digne fils de son très-digne père,
Déjà Michau, pour être commissaire,
Se présentait, quand l'avocat Séguier
Dit qu'on devait cet honneur à Pasquier,
Grand magistrat, sévère justicier,
Porteur d'esprit du président d'Aligre.
Deux gros yeux bleus où la férocité
Prête de l'ame à la stupidité,
L'ont depuis fait sur-nommer le bœuf-tigre;
Jamais surnom ne fut mieux mérité.
Dans sa jeunesse un certain cailletage,
Fade et diffus, mais facile et fleuri,
L'insinua dans le monde poli.
Voulant depuis jouer un personnage,
De nos prélats il se fit l'ennemi;
Son coup d'essai ne fut pas accueilli.
Mais il a bien repris son avantage,
Et s'est acquis un honneur infini
En inventant le bâillon de Lally.

On sait depuis longtems que le traité d'alliance conclu par l'abbé de Bernis entre l'Autriche et la France, et la malheureuse guerre qui en fut la suite, ont eu pour première cause le mépris du roi de Prusse pour madame de Pompadour, maîtresse de Louis XV, et pour l'abbé de Bernis qui passait pour l'amant de la maîtresse de ce monarque. On n'a pas oublié ce vers du roi de Prusse:

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Le poëte critiqué ayant été nommé ministre, la maîtresse offensée fit cause commune avec lui, et la France fut la victime de ce traité qui ne dut le jour qu'à la vanité blessée. Il courut alors les vers suivans qui étaient adressés à l'abbé de Bernis:

Des nœuds par la prudence et l'intérêt tissus,
Un système garant du repos de la terre,
Vingt traités achetés par deux siècles de guerre,
Sans pudeur, sans motif en un instant rompus;
Aux injustes complots d'une race ennemie,
Nos plus chers intérêts, nos alliés vendus;
Pour cimenter sa tyrannie
Nos trésors, notre sang vainement répandus;
Les droits des nations, incertains, confondus;

L'Empire déplorant sa liberté trahie ;
Sans but, sans succès, sans honneur,
Contre le Brandebourg l'Europe réunie ;
De l'Elbe jusqu'au Rhin les Français en horreur ;
Nos rivaux triomphans, notre gloire flétrie,
Notre marine anéantie,
Nos îles sans défense et nos ports saccagés :
Voilà les dignes fruits de vos conseils sublimes !
Trois cent mille hommes égorgés,
Bernis, est-ce assez de victimes ?
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes,
Vous semblent-ils assez vengés ?

Ces vers étaient de Turgot, ainsi qu'une autre pièce du même genre, répandue dans le temps que le ministère français eut la lâcheté de faire arrêter le prince Edouard, dans laquelle on remarque les vers suivans :

J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour ;
Mais fut-il relevé par la main de l'Amour ?
Belle Agnès ! tu n'es plus ; le fier Anglais nous dompte,
Et Louis dort en paix dans le sein de la honte, etc.

Nous terminerons cette addition à l'article de Turgot en citant encore quelques anecdotes sur le caractère de ce ministre et sur les derniers instans de sa vie : Turgot mourut de la goutte à l'âge de quarante-neuf ans. Son père et son frère étaient morts à ce même âge et de la même maladie. Ainsi l'on peut dire que la goutte était héréditaire dans cette famille, comme la probité; car il semble que l'idée de l'honnêteté ait toujours été jointe au nom des Turgot, et c'était une raison de plus pour que celui de Beauvilliers dont on peut faire le même éloge, lui fût joint par des alliances. La sœur de Turgot avait épousé le duc de Saint-Aignan : elle était dévote, mais d'une dévotion douce et éclairée. Au moment où elle vit son frère en danger, on lui proposa de parler de sacremens à Turgot qui n'en avait pas paru jusques-là fort occupé. Elle répondit, « S'il n'avait pas toute sa tête, je prendrais sur moi d'agir avec lui selon mes principes; mais puisqu'il a conservé sa raison, je n'ai pas de conseils à lui donner. » Turgot avait une ame forte, que rien ne pouvait écarter de la justice, même à la cour et dans les premières places ; il était d'une égalité d'ame et d'humeur que rien n'altérait, même au milieu des contrariétés et des dégoûts du ministère, et d'une activité laborieuse que la maladie même ne pouvait ralentir. Quelques heures avant sa mort, il s'entretenait avec un physicien d'une expérience nouvelle d'électricité qu'il méditait. Il n'avait que deux passions, celle des scien-

ces et celle du bien public. Dans le peu d'années qu'il occupa le ministère des finances, il tourna toutes ses vues vers le soulagement du peuple. Attaché à la doctrine des economistes, il la développa dans des édits qui tendaient à l'encouragement et à la perfection de l'agriculture. Il est le premier qui ait changé en France les actes de l'autorité souveraine en ouvrages de raisonnement et de persuasion; il entreprit l'abolition des corvées. l'un des grands fléaux des campagnes, et quoiqu'il n'ait pas eu le tems d'achever cet important ouvrage, il a détruit du moins beaucoup d'abus dans cette partie, et montré le bien que l'on pourrait faire. Les suppressions et les réformes qu'il fit dans la finance, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis. Mais parmi les plaintes et les reproches qu'ils se permirent contre lui, pas un n'attaqua sa probité. On ne lui contestait pas la pureté de ses intentions; mais on disputait sur les moyens, et peut-être en effet avait-il dans le caractère une sorte de roideur qui nuisait au bien qu'il voulait effectuer. Il eût voulu mener les affaires et les hommes par l'évidence et la conviction, mais il lui arrivait de manquer les affaires et de révolter les hommes, tandis qu'en cédant sur de petites choses et ménageant de petites vanités, il eût pu parvenir à son but. Turgot, en arborant l'enseigne des économistes, avait d'abord soulevé contre lui tous les adversaires de cette secte d'enthousiastes, qui, au lieu de chercher le bien avec simplicité, et de l'examiner avec un esprit de discussion, prenaient l'*évidence* pour mot de ralliement, et avaient la folie de parler en prophètes: de plus, les gens de la cour ne pouvaient pardonner à un ministre de ne s'entourer que de gens de lettres et de philosophes. Il y trouva des obstacles de tous côtés, et quoique le roi eût dit un jour en sortant du conseil: Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, peu de tems après il le renvoya. Jamais homme n'eut plus de moyens d'échapper à l'ennui, qui est, dit-on, la maladie des ministres disgraciés. Il avait des connaissances dans tous les genres; il était très-versé dans la littérature ancienne et moderne, dans la physique et dans la géométrie: le travail et ses amis remplissaient tous ses momens. C'est une perte pour les sciences et les lettres qu'il ait terminé sa carrière aussi promptement, et dans un âge où il pouvait les cultiver avec succès, et concourir à l'accroissement de leur domaine.

Turgot, (Et. F.) *aj.* — Il a publié: Mémoire sur les

moyens de conserver les objets d'histoire naturelle, Lyon, 1758, *in*-8°. avec figures.

TURRETINI, (François) né à Genève en 1623, se voua d'abord à la théologie. Il étudia la philosophie à Paris sous Gassendi. Il fut reçu dans la compagnie des Pasteurs en 1652. L'Église de Lyon lui donna une place de Pasteur pendant cette année; mais, en 1653, il fut rappelé à Genève, pour y remplir une chaire de professeur en théologie. Genève avant formé le projet de se fortifier; comme elle manquait d'argent pour l'exécuter, elle eut recours à ses amis : elle comptait parmi eux les Hollandais, et elle leur envoya, en 1661, Turretini qui reussit dans sa mission. Turretini ne se fit connaître dans les sept Provinces que pour s'y faire desirer. Les Eglises de La Haye et de Leyde le sollicitèrent d'être leur Pasteur en 1666 et en 1672. L'Université de Leyde voulut lui donner une place de professeur en théologie : les Etats-Généraux le demandèrent au Conseil; mais l'amour de Turretini pour sa patrie lui fit refuser toutes ces places honorables. L'Université de Leyde, après son refus, lui donna une marque bien grande de la confiance qu'elle avait dans son jugement : elle le pria de nommer le sujet qui devait occuper la place qu'elle lui avait destinée : il nomma M. Le Moyne, qui fut fait professeur. Turretini mourut en 1687, avec la satisfaction d'avoir fait le bien, et après avoir joui de l'estime de l'Europe et de ses concitoyens. Turretini publia : *Theses theologicæ de felicitate morali et politicâ*, in-4°. 1640. — *Theses theologicæ de necessariâ Dei gratiâ*, in-4°. 1644. — *Theses theologicæ de verbo Dei scripto*, in-4°. 1645. — *Theses theologicæ de fidei et religionis veritate et necessitate*, in-4°. 1657. — *Dissertationes de satisfactionis Christi veritate*, in-4°. 1657. — *Dissertationes de circulo pontificio*, in-4°. 1660. — *Dissert. VIII de necessariâ secessione nostrâ ab ecclesiâ romanâ*, in-4°. 1661. — *Dissertatio de providentiâ Dei circa peccatum*, in-4°. — 1663. — *Dissertatio de libro vitæ*, in-4°. 1667. — *Dissertatio de bonorum operum necessitate*, in-4°. 1673. — *Dissertatio de universâ theologiâ*, in-4°. 1673. — *Dissertatio de tribus testibus cœlestibus*, in-4°. 1674. — *Dissertatio de spiritu, aquâ et sanguine*, in-4°. 1676 — *Dissertatio de clavibus regni Dei Apostolis traditis*, in-4°. 1677. — *Δυσνοητα theologica theoretico-practica*, in-4°. 1674. — *Institutionum theologicæ elencticæ, partes tres*, 1679 - 1680. — Sermons sur divers textes, *in*-8°. 1683. — *Disputationum miscellanearum decas*, in-8°. 1687. — Re-

ponse à l'écrit d'un chanoine d'Annecy pour rendre odieux le protestantisme. — Réponse à la lettre de l'évêque de Lucques aux familles originaires de son diocèse pour les exhorter à la profession de la catholicité suivant la coutume de leurs ancêtres.

TURRETINI (Michel) né à Genève en 1646, professeur des langues orientales en 1676, mort en 1721. Turretini a publié : La Croix des jugemens de Dieu, *in*-8°. — Deux sermons sur l'utilité des afflictions, *in*-8°. — Cathéchisme familier pour ceux qui commencent, *in*-12.

TURRETINI (Jean-Alphonse) né à Genève en août 1671, montra d'abord les dispositions les plus heureuses pour l'étude, et il eut les plus grands secours pour les développer. Robert Chouet lui enseigna la philosophie de Descartes. Sa famille lui offrait les plus grands modeles : aussi, comme son père et ses prédécesseurs, il s'appliqua à la théologie, qui le rendit célèbre. En 1691, il se fit admirer en Hollande par son génie et son savoir : les savans qu'il y fréquenta devinrent ses amis. Bayle augura tout ce qu'il serait un jour. Turretini étudia l'histoire ecclésiastique à Leyde sous Spanheim, et il repondit, pendant son séjour dans cette Université, au livre fameux de Bossuet, *des Variations des Eglises protestantes*. par des thèses intitulées : *Pirrhonismus Pontificius, Lugd. Bat.* 1692. Bayle en fit l'éloge. Turretini alla en Angleterre en 1692, où il se fit estimer des savans qu'il eut occasion de voir. Il eut des relations intimes avec le docteur Burnet; il vit Tillotson et Wake, et il fut même présenté au roi d'Angleterre. A Paris, Turretini étonna les Docteurs de Sorbonne, dans une dispute publique, par la pureté avec laquelle il parlait latin, par la profondeur de ses argumens et sa manière polie de les proposer; il y fut recherché par les savans qui le virent, et Ninon de l'Enclos admira les grâces de son esprit. Enfin, Turretini revint à Genève; il fut reçu ministre du St.-Evangile en 1694; peu de tems après il entra dans la compagnie des Pasteurs. En 1697 on lui donna la chaire de professeur en histoire ecclésiastique. En 1705 il fut fait professeur de théologie, et il mourut en 1737. Turretini est cité parmi les orateurs de Genève par son goût pour la simplicité. Il croyait avec raison que l'éloquence est dans les choses, et que si l'on peut être distrait, étonné, touché même par des figures fortes et hardies, on n'est jamais convaincu que par des raisonnemens clairs, solides et méthodi-

ques. Il plaçait aussi la perfection de l'art oratoire dans ce genre de composition qui allierait la noblesse, la force et la solidité des idées à leur clarté et à leur énergie. Alors un sermon pourrait être à la portée de tous les membres de l'auditoire qui l'entendrait, et il les intéresserait tous. Turretini introduisit la philosophie dans la théologie, qu'il dépouilla de la rouille scholastique dont elle était enveloppée; il fit connaître la force des preuves qui établissent la vérité du christianisme; il donna une idée nette de la religion naturelle et de ses principales vérités; il enseigna dans ses leçons une méthode pour interpréter l'Écriture-Sainte, et il joignit l'exemple aux préceptes. Enfin, il fit les plus grands efforts pour réunir les protestans, pour repousser les objections des incrédules et pour augmenter la piété. Sa vie fut entièrement consacrée à l'étude, et ses occupations se tournèrent toujours vers le plus grand bien des hommes, et surtout de ses concitoyens. Les thèses de Turretini sur la vérité de la religion chrétienne renferment tout ce qu'on a dit et pensé d'important sur cette matière; elles le présentent avec intérêt; et, si elles n'expriment pas scrupuleusement tout ce qu'on peut penser sur ce vaste sujet, elles ont le grand mérite de le faire trouver d'abord à celui qui les lit avec attention. Cet ouvrage est estimé. Les connaissances de Turretini étaient très-vastes. Turretini fut non-seulement théologien et philosophe; il fut encore un historien érudit et fidèle, un humaniste plein de goût, un antiquaire célèbre; mais ce qu'il faut surtout admirer dans ses écrits, c'est un jugement exquis, une logique sévère, une méthode soutenue, une foule d'idées justes toujours avantageusement placées, et exprimées de la manière la plus précise, la plus nette et la plus énergique. On comprend facilement qu'il eut une très-grande correspondance avec plusieurs grands hommes; mais elle fut surtout très-soutenue avec Leibnitz et Bourguet. L'Université de Marbourg lui fit offrir une chaire de théologie. Il fut reçu membre de l'Académie de Berlin, et ensuite de la Société pour la propagation de la foi. Turretini débuta de bonne heure dans la carrière des lettres; il dédia à son père, à l'âge de dix ans, *Herculis vita ac omnia egregia facinora in latinam linguam versa*, in-8°. 1682. Il publia ensuite : Sermon sur la charité, *in*-4°. 1697, — *Dissertatio adversùs eos qui statuunt quamcumque religionem profitearis, perindè*

esse, in-4°. — *Dissertatio de Christo audiendo*, in-4°. 1711. — *Cogitationes de variis theologiæ capitibus*, in-4°. 1711. — *Cogitationes de controversiis, traditionibus, superstitionibus*, in-4°. 1713. — *Cogitationes de religione et theologiâ*, in-4°. 1713. — *Solutio quæstionis utrum ασυστατα propriè loquendo credi possint*, in-4°. 1716. — *Dissertatio de articulis fundamentalibus*, in-4°. 1719. — *Nubes Testium pro moderato et pacifico de rebus theologicis judicio et instituendâ inter Protestantes concordiâ*, in-4°. 1719. — Sermon sur le Jubilé de la réformation de Zurich, *in*-4°. 1719. — *Dissertatio de commodis temporalibus pietatis*, in-4°. 1720. — Défense de la dissertation de M Turretini sur les articles fondamentaux de la religion, *in*-4°. 1727. — Sermon sur l'inconvénient du Jeu, *in*-4°. 1727. — Sermon sur le Jubilé de la réformation de Berne, *in*-4°. 1728. — Sermon sur la loi de la liberté, *in*-4°. 1734. — Sermon sur le jubilé de la réformation de Genève, *in*-4°. 1736. — *Historiæ ecclesiasticæ compendium*, in-8°. 1736. — *Duodecim dissertationes theologicæ de theologiâ naturali in unum collectæ*, in-8°. 1737. — *Duodecim Dissertationes theologicæ de veritate religionis christianæ in unum collectæ*, in-4°. 1737. — *Orationes academicæ*, in-4°. 1737. — *Opera Turretini, tria priora volumina complectentia*, in-4°. 3 vol. 1737. — On a imprimé après la mort de Turretini, *Commentarius theoretico practicus in Epistolas ad Romanos*, *in*-4°. *Genevæ* 1741.

TURRETINI (Samuel) né à Genève en octobre 1688, s'annonça de bonne heure par ses succès : il profita des leçons de son père ; et, après avoir fait de grands progrès et des voyages utiles, il fut admis dans le saint ministère en 1713. Il obtint une place de pasteur en 1716 ; il fut professeur des langues orientales en 1718, et en théologie en 1719 ; il mourut en 1727. Il a publié les ouvrages suivans : *Disputatio de iis qui ultimis sæculis divinas revelationes jactarunt*, in-4°. *Genevæ*. — *Theses de Lege naturali*, in-4°. 1725.

V

VALADE, (Jacques-François), de Toulouse, libraire et imprimeur à Paris à la fin du dernier siècle. Il connaissait très-bien son art, et la bibliographie ne lui était point étrangère. On lui doit le Catalogue de la Bibliothèque du Garde-des-sceaux Hue de Miroménil, Paris, 1781, *in*-4°. et le Catalogue de celle du lieutenant général de police, 1782, *in*-4°. Il prenait le titre de libraire du roi de Suède, qui l'avait gratifié d'une medaille d'or représentant la liberté, frappée à l'occasion de la revolution arrivee en 1772. Valade mourut le 24 juin 1784.

VALENCIENNES, (P. H.) — Elémens de perspective-pratique, à l'usage des artistes, 1 vol. *in*-4°. an 9.

VALLIER, (T.) Arlequin, calife de Bagdad, *ou* la suite d'Arlequin, esclave à Bagdad, comédie, *in*-8°. an 9.

VANIÈRE, fils de l'auteur du Cours de latinité, a publié les Eclairs du sentiment, 1 vol. *in* 8°. imprimé à Rouen, chez Périau. en l'an 6. Il a également publie un Journal littéraire qui a paru pendant quelques mois a Rouen. Il avait pour titre, le Journal des pensees.

VASSE, (madame de) *lisez* WASSE, *aj.* — (Cornélie-Wouters de), née à Bruxelles en 1739; elle fut mariée fort jeune au baron de Wasse, qui, ayant un goût déterminé pour les voyages, lui fit parcourir une partie de l'Europe, et développa en elle cet esprit juste et observateur dont elle a donné la preuve dans les ouvrages qu'elle a publiés. Savante sans pédantisme, aimable sans chercher à le paraître, sa conversation était instructive, et on ne la quittait jamais sans regret. Douée d'une philosophie douce et d'une sensibilite exquise, elle excusait les défauts attachés à l'espèce humaine, et portait l'amitié jusqu'à l'héroïsme. Réduite à la plus cruelle détresse par l'effet de la guerre qui lui ôtait les moyens de communiquer avec l'Angleterre et l'Allemagne, où étaient situés ses biens, elle a supporté son sort avec courage, et est morte le 13 germinal an 10, (3 avril 1802) de la joie que lui a causé la nouvelle de la paix générale qui réalisait toutes les espérances qu'elle avait conçues, et qui lui offrait la perspective de pouvoir encore être utile aux malheureux. Madame

dame Wouters, sa sœur, qui ne la jamais quittee, et qui est inconsolable de sa perte, a cherché à exprimer sa douleur dans les vers suivans.

La mort a moissonné l'aimable Cornélie :
Les vertus, les talens descendent au tombeau !
O, Dieu ! qui m'enlevez le charme de ma vie,
Rendez à ma tendresse une sœur, une amie,
Ou de mes tristes jours éteignez le flambeau.
Et toi qu'en vain j'appelle, ah ! si de l'empirée
Tu peux entendre encore mes douloureux accens,
Chère sœur, prends pitié d'une sœur adorée,
Qui déplore ta perte, et dont l'âme égarée,
Fait retentir les airs de ses gémissemens;
Oui, j'en jure par toi, par ma douleur extrême,
Je renonce à jamais à ce doux sentiment
Qui faisait chaque jour notre bonheur suprême;
Je veux tout oublier, tout, hors l'affreux moment
Où j'ai perdu l'espoir de revoir ce que j'aime.

Madame de Wasse a laissé quelques manuscrits, entr'autres, la Nature dévoilée, *ou* Precis d'histoire naturelle, à l'usage des dames, ouvrage elementaire, et Essai sur l'oxigène. *ou* les Progrès de la chimie, traduit de l'anglais, du docteur Watson, evêque de Landorf. Quant à ses autres ouvrages, voyez notre 6e. volume.

VASTEL, (Louis-Guillaume-François) *aj.* — Né à Cherbourg, le 5 juillet 1746, docteur en droit, avocat au parlement de Rouen, membre de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Caen, et de la société d'Agriculture et de Commerce de la même ville; de l'Academie de Législation de Paris: auteur de l'Arithmétique normande, — de l'Essai sur les obligations civiles des frères envers leurs sœurs en Normandie, 2 vol. *in*-12, Rouen, 17.... — d'une Traduction du latin en français, de la première partie de l'*Ars conjectandi* de Jacques Bernoulli, avec des observations, éclaircissemens et additions, *in*-4°. Caen, an 10.

VAUME, (J. S.) *aj.* — Réflexions sur la nouvelle méthode d'inoculer la petite-vérole avec le virus des vaches, *in*-12. an 9.

VAUVILLIERS, (Jean-François) *aj.* — Mort le 23 juin 1801, à Pétersbourg, à l'âge de 64 ans, était d'une famille originaire de Noyers en Bourgogne. Son père était professeur d'eloquence à l'Univers. de Paris, et de langue grecq. au c. d. Collége royal. Il comptait dans sa famille d'autres savans illustres, et notamment Benigne Greuan, que ses Odes latines ont rendu celèbre; il eut donc des occasions de développer de bonne heure son penchant pour les langues anciennes. Aussi,

remporta-t-il dans tous ses cours les prix de l'université ; il soutint de la manière la plus brillante, ses exercices de rhétorique et autres, qu'un bon usage avait consacrés dans l'Université. De pareils succès dans la jeunesse ne sont pas toujours des titres certains pour acquerir de la gloire, dans l'âge mur, mais il présentent toujours d'heureuses espérances pour l'avenir. Vauvilliers, jaloux de se faire un nom dans les lettres, employa sa jeunesse à l'étude approfondie du grec et du latin, et y réussit au point que, dans un âge encore voisin de l'enfance, il était en état de suppléer son père. Il occupa pendant plusieurs années un emploi litteraire à la Bibliotheque royale; et, en 1766, il fut nommé lecteur et professeur de grec au Collége c. d. royal de France. Il en a exercé les fonctions pendant vingt-quatre ans, avec une réputation méritée, qui lui attira des auditeurs savans eux-mêmes. Son Essai sur Pindare, et son Examen du gouvernement de Sparte lui assignèrent un rang distingué dans la litterature, et lui ouvrirent les portes de l'Academie des inscriptions et belles-lettres, en 1782. L'Essai sur Pindare montra, pour la premiere fois, une traduction poétique de cet auteur; et les notes grammaticales et les dissertations nombreuses qui l'accompagnent prouvèrent, ainsi que l'Examen du gouvernement de Sparte, combien cet helléniste avait de sagacité dans la discussion, de profondeur dans son érudition, de tact et de finesse dans le jugement, de facilite et d'élégance dans l'expression de sa pensée. M. Heyne, dont l'érudition est si grande et le goût si sûr et si éclairé, a loué, dans l'Essai sur Pindare, le travail, l'élégance du goût, et la sagacité critique. *Studium, judicii elegantiam, grammaticum acumen.* On peut voir dans les Mémoires de l'Académie dont il était membre, les services qu'il a rendus à la littérature grecque, services dont il reçut la récompense par une pension de 1,500 fr., ayant été l'un des académiciens choisis pour travailler aux notices des manuscrits de la Bibliothèque. C'est de lui que sont dans les tomes premier et troisième de ces notices, celles des manuscrits des tragédies d'Æschyle. Un des principaux ouvrages de Vauvilliers, et celui qui a le mieux établi sa réputation d'helléniste, est l'édition de Sophocle, qu'il continua après la mort de M. J. Capperonnier. Cette édition, dont le texte, soigné par Capperonnier, n'est que la repetition de celui de Johnson, mérite d'être recherchée à cause des notes. Elles sont toutes de Vauvilliers, et of-

frent par tout une grande connaissance de la langue et de la partie metrique. Vauvilliers a donne quelques autres ouvrages, tels que des Extraits de divers auteurs grecs, à l'usage de l'École militaire ; — une Lettre sur Horace ; — la continuation de l'Abrégé de l'histoire universelle ; — des Vies pour le recueil des portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations ; — des notes dans l'édition du Plutarque d'Amyot donnée par Cussac ; et plusieurs oraisons funèbres, panégyriques, et discours, tant en français qu'en latin. On retrouve par tout le savant du premier ordre et le bon écrivain : double mérite rarement reuni. On a cherché inutilement dans les papiers de Vauvilliers un travail fort étendu sur Thucydide, dont il s'occupait depuis un grand nombre d'années. Il avait aussi promis une dissertation sur l'écriture homérique ; mais la révolution vint interrompre le cours de ses travaux littéraires. Vauvilliers, ardent ami de sa patrie, se livra tout entier au désir de la servir. Il fut longtems président de la première commune de Paris, et lieutenant de maire chargé de l'approvisionnement de la capitale. Les tems étaient difficiles, les grains avaient été resserrés par la cupidité et par la crainte ; on était à chaque instant sur le point de manquer : la subsistance du lendemain était rarement assurée. Alors, un homme accoutumé à feuilleter des manuscrits grecs, osa, en tremblant, se charger du pénible fardeau d'alimenter Paris. Il se servit pour les achats d'habiles intermediaires, qui trouvèrent des subsistances ; et bientôt certain de la provision de Paris pour plusieurs jours, il employa prudemment ce superflu à garnir les marchés des provinces voisines ; et par cette heureuse adresse, il ranima la confiance éteinte, retablit une abondance imprévue, et fit baisser sensiblement le prix des grains. Ce ne fut pas sans périls qu'il réussit dans ses projets. Un peuple manquant de pain accuse ceux qui sont charges de lui en fournir. Aussi, dans les premiers tems de la disette, la vie de Vauvilliers fut plusieurs fois exposee, sur les ports, dans les places publiques, et même dans les sections. Partout ou il y avait quelqu'emeute, il s'y présentait avec calme, avec intrépidité ; et s'il pouvait faire entendre sa voix eloquente, il était sûr de persuader. Dans l'un des districts du faubourg Saint Antoine, on faisait les motions les plus incendiaires. Il fallait piller, il fallait pendre les boulangers. Vauvilliers y court, pénetre dans cette asssemblee tumultueuse ; aus-

sitôt on l'accable de vociférations, de menaces; on le saisit. Ses gardes effrayés n'osent pas le défendre, n'osent pas l'entourer. Vauviliers se recueille, laisse calmer cette première effervescence, elève la voix, se fait écouter, reproche aux motionnaires leur imprudence; leur dit que l'agitation inquiète du peuple est la principale cause de la disette; que leurs cris sont un signal qui fait enfouir les blés; qu'au surplus, la provision de trente-six heures est assuree; qu'il a des avis d'arrivages pour les jours suivans; qu'il veille pour eux, et qu'ils ne manqueront pas. Son accent était pathetique, il etait paternel; et les mêmes gens qui, l'instant d'auparavant, voulaient l'attacher au fatal réverbère, lui composèrent une garde nouvelle, et presque tous le reconduisirent chez lui, au milieu de la nuit, en lui prodiguant les remerciemens, les excuses et les noms les plus flatteurs. Des services si importans furent mal récompenses. On compta pour rien ses talens administratifs, sa probité sévère, son rare desintéressement, et son dévouement absolu; on ne vit que son opinion politique et religieuse, qui ne variait pas avec les circonstances; et ses ennemis l'attaquèrent pour se donner un vernis de popularite. Après avoir pendant quelque tems, fait tête à l'orage, il eut la sagesse de céder; il donna sa demission, et rendit ses comptes; *mauvais* exemple, que depuis on s'est peu soucié d'imiter. Peu de tems après, il aurait pu siéger à l'assemblée constituante; sa qualité de premier suppleant de la députation de Paris l'y appelait. Il refusa, préférant la retraite et l'espoir d'un doux repos à une place qui devait cependant lui assurer une aisance que l'état de sa fortune ne lui permettait pas de dédaiguer, et lui donner de fréquentes occasions de faire briller le talent oratoire qu'il possédait à un degré si éminent, surtout dans les discours improvisés. Mais il ne trouva point cette tranquillité qu'il s'était promise. Voyant avec douleur les atteintes portees à la religion, il crut devoir publier son opinion sur la constitution civile du clergé. On ne lui pardonna pas d'avoir imprimé sa pensée. Il fut successivement chasse du collége de France, persecuté aux jours affreux de septembre, contraint à se cacher; découvert et arrêté dans sa retraite; détenu longtems; et cependant mis en liberté, avant le 9 thermidor, par le représentant en mission dans le département de Seine et Oise; puis appelé à Paris, par le ministre Benezech, pour administrer

les subsistances sous ses ordres. Arrêté depuis, traduit au conseil de guerre, au jury de Versailles, au jury de Paris, innocenté partout, et enfin relaché; nommé immédiatement après membre du conseil des Cinq-Cents, et, en cette qualité, proscrit de nouveau le 18 fructidor, et obligé de fuir sa patrie. Paul premier, qu'il avait eu l'honneur de complimenter à Paris, lui écrivit en Suisse une lettre très-flatteuse, et le nomma membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg. Mais la température d'un climat si différent du nôtre, et l'isolement où il se trouvait loin de sa famille et de son pays, influant sur une santé usée par de longs travaux et d'amères persécutions, ont rendu inutiles et vains les préparatifs qu'il avait faits pour son retour en France. Par sa mort les lettres ont perdu un savant et un écrivain recommandable; la patrie, un homme capable de lui rendre de nouveaux services; ses parens et ses amis, l'homme le plus aimable et le plus affectionné. Ses mœurs étaient simples et douces, sa piété éclairée et tolérante, sa conversation agréable et instructive. Quand on avait le plaisir de l'entendre, on perdait l'envie de se faire écouter. Dans le tems qu'il gérait les subsistances, des libellistes, indignes de croire à la vertu, ne concevant pas qu'on eût tant d'occasions de faire fortune, et qu'on les rejettât, ont osé attaquer sa probité, et lui ont reproché sa richesse. Tout son avoir, saisi par le domaine lors de sa proscription de fructidor, a été estimé de 16 à 1,700 fr. sa bibliothèque comprise; et la vente de ses effets, à Pétersbourg, a produit une somme à peu près égale, à peine suffisante pour payer ses dettes. Voilà, je crois, dit M. Duret, son neveu, qui a fait son éloge, la meilleurs réponse à ces écrivains calomniateurs. La famille de Vauvilliers espère retrouver deux manuscrits de lui; l'un est un ouvrage de longue haleine sur les sociétés politiques; l'autre, dont on aura une opinion avantageuse, en lisant ses dissertations dans les Mémoires de l'Académie et son Essai sur Pindare, est la traduction entière de cet auteur.

VAUXELLES (Mathurin de) né au Mans où il fut imprimeur, publia plusieurs pièces de poésies de sa composition, et présenta au Mans, en 1577, à Monsieur, frère du roi, son panégyrique des sciences.

VAUXELLES (l'abbé de) Voyez l'article Bourlet-de-Vauxelles, tome 1[er]. et tome 7[e].

VENTENAT (E. P.) *aj.* — Description des plantes nou-

velles et peu connues, cultivées dans le jardin de M. Cels, avec figures, *in*-4°. an 9.

VERNET, (Jacob) naquit à Genève, en 1698. Après avoir été admis dans le saint ministère, il fut reçu Pasteur en 1730; il voyagea dans la même année en Italie, en France et en Angleterre, où il accompagna le fils de son maître et de son ami (J.-Alphonse Turretini). A son retour à Genève il fut fait Pasteur de la ville; on lui donna la chaire des belles-lettres en 1739, et celle de théologie en 1756. Nous ignorons la datte précise de sa mort. Son dernier ouvrage parut en 1784. Nous avons de lui un grand nombre de productions dont nous allons indiquer les titres, nous apprécierons ensuite les principales. Il a publié: *Theses Physico-pneumato-logicæ de sensibus*, in-8°. 1717. — Deux Lettres sur un Mandement de M. le cardinal de Noailles, sur la guérison de Marguerite De la Fosse, *in*-8°. 1726. — Suite des Lettres précédentes, à M. Hoquinet, *in* 8°. 1727. — Lettre à la Lune, pour ne point se montrer un jour d'illumination, *in*-8°. Paris, 1729. — Pièces fugitives sur l'Eucharistie, *in*-8°. 1730. — Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tiré en partie du latin de M. J.-Alphonse Turretini, *in*-8°. 1730. La dernière édition est en 7 vol. *in*-8°., publiés de 1748 à 1755. — *Oratio gratulatoria de concordiâ Genevæ restitutâ*, in-4°. 1738. — *Oratio de humaniorum litterarum usu*, in-4°. 1739. — Instruction chrétienne, ou Catéchisme familier pour les enfans, *in*-12. 1741. — Dialogues socratiques, *in*-12. Paris, 1746. — Lettres sur la coutume d'employer le vous au lieu du TU, et sur cette question, doit-on employer le tutoiement dans nos versions surtout dans celles de la Bible, *in*-8°. 1752. — Lettre sur la coutume d'employer les vins au lieu du thé, *in*-8°. 1752. — Abrégé d'histoire universelle, *in*-12. 1753. — *Oratio in quâ ostenditur quantum intersit Reipublicæ sapientes adesse theologos*. in-4°. 1756. — *Thesium theologicarum de libero cuique circa sacra judicio deque ab eo servandâ erga dissentientes mansuetudine*, in-4°. 1758. — Lettres d'un voyageur anglais, *in* 8°. 2 vol. 1766. — Reflexions sur les mœurs, la Religion et le culte, *in*-8°. 1769. — *Theses theologicæ de argumento pro Religione Christianâ e miraculis ducto*, in-8°. *Genevæ* 1765. — *Commentatio historico-theologica de ortu Mundi juxta Mosem*, in-8°. 1770. — *Commentatio historico-theologica de ortu Mundi juxta Gentiles et Mosem*, in-8°. 1771. — *Commentatio critico-theologica de nativâ hominis constitutione juxtà Scripturam Sacram*, in-8°. 1771. — *Commentatio critico-*

theologica in locum insignem Rom. V, v. 12. pars prima et secunda, in-8°. 1773. — *Dissertatio historico-theologica de Mosaicâ circâ Patriarchas postdiluvianos Chronologicâ meliùs è Pentateuco samaritico quam ex hodiernis codicibus hebræis eliciendâ*, in-8°. 1775. — *Dissertatio critico-theologica de Christi deitate*, in-8°. 1777. — *Dissertatio de aliquot Vet. Testamenti locis quæ increduli non intelligendo vellicant*, *in*-8°. 1768. — Traité de la vérité de la Religion chrétienne, tom. VIII et IX, *in*-8°. 1782. — *Jacobi Verneti Selecta opuscula*, in-8°. *Genevæ*, 1784. — Lettre à M. Formey, où l'on examine deux Chapitres de M. De Voltaire dans l'Essai sur l'histoire universelle concernant Calvin, Nouv. Bibl. Germ. tom. XXI. — Eloge historique de Daniel Le Clerc, Bibl. ital. tom. IV. — Eloge historique de Jean-Robert Chouet, Bibl. ital. tom. XII. — Eloge historique de Jean-Alphonse Turretini; Bibl. rais. tom. XXI. — Eloge historique de Gabriel Cramer; Bibl. Germ. tom. X. — Eloge historique d'Amedée Lullin, Biblioth. des Arts et Sciences, tom. VII. — Eloge historique de Leonard Baulacre; Bibl. des Arts et des Sciences, tom. XXI. Vernet est l'auteur de cette fameuse epitaphe du P. Hardouin, qui fut attribuée aux plus beaux genies de l'Europe. Il a veillé à l'édition de la Théorie des sentimens agréables; il a fait la preface de la traduction latine du Droit naturel par Burlamaqui. Montesquieu le chargea du soin de donner la première édition de l'Esprit-des-Lois. Il a composé la préface des Sermons de M. Lullin, et il publia ceux de Butini. Ses Dialogues Socratiques sont ecrits avec une grande pureté et pleins d'intérêt. Les Lettres critiques qu'il a publiées sous le nom d'un Voyageur anglais, annoncent des connaissances tres-étendues, et un excellent esprit. Le Pasteur Vernet fut en butte aux injures de quelques écrivains français parmi lesquels d'Alembert se fit remarquer par son dechaînement contre ce savant estimable qui répondit à ses emportemens en lui donnant l'exemple d'une moderation constante et inébranlable.

Vicomterie, (la) *aj.* — Le Code de la Nature, *in*-8°. — Les Crimes des papes. — La République sans impôt *forcé*.

Viril, (P.) *aj.* — Essai sur la peinture en mosaïque, 1768, *in*-12.

Virilh pere, ex-conseiller de Prefecture à Alençon, a publié: Essai sur les finances, an 1788, vol. *in*-8°. Cet ouvrage fit mettre l'auteur et l'imprimeur à la Bastille. Il est decede à 76 ans, en l'an IX.

VIEILH fils, (Boisjolin) Homme-de-lettres, membre du Tribunat, né à Alençon, a publié à l'âge de 17 ans, l'Amitié et l'Amour hermites, comédie pastorale en trois actes, Paris, 1778. Depuis il a publié la Forêt de Windsor, poëme, et plusieurs autres poésies légères recueillies dans l'Almanach des Muses.

VIEL, (Pierre) Chanoine de la cathédrale du Mans, sa patrie, a traduit du latin en françois quelques ouvrages d'Optas, imprimés à Paris, ainsi que les vies de plusieurs saints et saintes. Il fit imprimer en 1569 une instruction pour les enfans et autres chrétiens.

VIEL, (Ch. F.) architecte: —des Points d'appui indirects dans la construction des bâtimens, *in*-12. an 10.

VIEUSSEUX, (Gaspard) né à Genève en 1746, docteur en medecine à Leyde en 1766 et à Genève, a publie : *Dissertatio physiologica de erectione*, in-4°. *Lugd. Bat.* 1766. — Traité de la nouvelle Méthode d'inoculer la Petite-vérole, *in*-8°. 1773. — Remarques sur la troisième dissertation sur l'Inoculation de M. Bouteille, docteur en médecine; Journal de Medecine, septembre 1777. — Observation sur une Eresipelle à la suite de l'inoculation; Journal de Médecine, novembre, 1778.—M. Vieusseux a remporté, le 27 août 1783, une médaille d'or promise par la Société royale de médecine de Paris, au Mémoire qui répondrait le mieux à cette question : La maladie connue en Ecosse et en Suede, sous les noms de *Croups et d'Angina membranacea seu polyposa*, et qui a été décrite par les docteurs Home, en 1765, et Michaelis, en 1778, existe-t-elle en France? Dans quelle province a-t-elle été observée; par quels signes diagnostics la distingue-t-on des autres maladies, et quelle méthode doit-on employer dans son traitement?

VILLARS. — *aj.* Membre du Lycée de Grenoble. Outre les ouvrages cités dans notre 6e. volume, on a encore de lui : — Mémoire sur l'utilité de joindre aux actes des décès, une notice des maladies qui les ont précédées. — Précis d'un voyage dans les Hautes-Alpes, et mémoire sur leur agriculture. — Extrait de l'ouvrage de Fontana, sur les poisons, avec des remarques. — Mémoire sur les moyens à employer pour accélerer les progrès de la botanique. — Eloge historique de Liotard, neveu, botaniste à Grenoble. — Notice des procédés économiques de Rumford. — Eloge de l'histoire naturelle. — Notice sur l'agriculture. — De l'étude et des charmes

de

de la botanique. — Mémoire sur la fièvre épidémique qui régnait à Grenoble, avec quelques observations sur l'administration de l'hospice de Genève. — Notice sur la vie et sur les travaux du citoyen Chaix, curé des Baux, près Gap, département des Hautes-Alpes. — Observations sur les vices d'administration de l'hôpital militaire. — Mémoire sur le cours du Rhône à Seyssel. — Observations miscroscopiques diverses. — Memoire sur l'établissement d'une école spéciale d'histoire naturelle et de médecine à Grenoble. — Mémoire sur une fièvre soporeuse qui a régne à l'hopital militaire de Grenoble. — Principes de médecine et de chirurgie à l'usage des étudians, *in*-8°. Lyon; Reymann, 1797.

VILLENAVE (Mathieu-Guillaume-Thérèse) né à Saint-Félix-de-Caraman, département de la Haute-Garonne, le 13 avril 1762, a publié, en 1786, une ode sur le dévouement héroique de Leopold, duc de Brunswick, dont les journaux rendirent un compte satisfaisant; il a fait imprimer dans l'an 3, chez Belin, rue Saint-Jacques, un plaidoyer dans l'affaire du comité révolutionnaire de Nantes, dont la partie historique fut recueillie dans les ouvrages périodiques du tems. On lui doit aussi la publication de la relation intéressante du voyage des 132 Nantais à Paris, dont il parut rapidement trois ou quatre éditions. Il est auteur d'une brochure qui a pour titre: Des jurés et de la Conviction intime. Il s'est fait connaître au barreau par sa défense dans plusieurs causes importantes et célèbres, principalement celle de Charrette, et de Monbrun, ex-gouverneur de Saint-Domingue, dans le département de l'Ouest. Il travaille maintenant à la continuation de l'histoire de France de Vély, dont les tomes 31 et 32 sont sous presse.

VILLETERQUE. — *aj.* Les lettres Athéniennes, traduction nouvelle. —— Juvénal, traduit par Dussaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nouvelle édition, avec l'éloge du traducteur, an 11, 1803. Un grand nombre d'extraits et d'articles littéraires dans le Journal de Paris, qui sont remarquables par le soin avec lequel ils sont ecrits, et par une critique eclairée et pleine d'urbanité.

VIOT (Marie-Anne-Henriette Payan de l'Etang) *aj.* naquit à Dresde, en 1746, de parens peu fortunés. Amenée en France, on ne sait comment, à l'âge de quatre ans, elle epousa à douze ans M. de Ribiere d'Antremont, habitant du comtat Venaissain, qui la laissa veuve à

seize ans. Madame d'Antremont, dit M. Favolle qui a fait son éloge, fut precoce au moral comme au physique. Dès sa plus tendre enfance, elle composa des vers qui ne lui coûtaient guères que la peine de les écrire ; elle suivait d'instinct les règles de la versification, et comme son imagination très-active avait été éveillée de bonne heure, les expressions venaient se placer d'elles-mêmes sous sa plume. Madame d'Antremont, recherchée dans la société pour sa facilité à composer des vers, se comparait à un vaisseau fragile environné d'écueils. Elle n'était point jolie, mais elle avait une belle taille, ou, pour employer ses expressions, la nature avait manqué la façade, mais elle avait bien fait l'édifice. Elle craignait d'inspirer une grande passion, et surtout de la ressentir. Pour se dérober à la séduction et au danger, elle résolut d'acquérir des connaissances profondes dans tous les genres. L'etude de l'allemand, la plus riche des langues modernes; celle du latin, qui est si facile après elle; celle de l'Italien, qui dérive du latin, et celle de l'anglais, qui dérive de l'allemand, partagèrent tous ses momens avec la musique, pour laquelle elle avait un goût très-décidé. En lisant les grands écrivains dans leur idiôme, son imagination gaie par momens, et constamment mélancolique, s'appropria une partie de leurs beautés, qui passaient naturellement dans ses écrits, ou, comme elle disait, ses bagatelles. Mais ses bagatelles décèlent toujours un esprit d'une trempe forte, sans cesser d'être fin et délicat. On sent qu'elle pense toujours d'après elle, et qu'elle conserve partout cette indépendance de raison qu'elle avait puisée dans les *Essais* de Montaigne. Elle était sans cesse ramenée à cet excellent livre, qu'on a si bien appelé : *Le Bréviaire des honnêtes gens*. Son ame et celle de Montaigne avaient en quelque sorte *un pôle-ami*, par où elles s'attiraient et s'unissaient. Faut-il s'étonner après cela qu'elle ait supérieurement apprécié l'homme dans Montaigne. Dans l'intervalle de son premier à son second mariage, madame d'Antremont éprouva la perte la plus sensible qu'elle ait faite. Après de grands obstacles, elle était sur le point de s'unir à un parent riche qui l'adorait : il tombe malade et meurt. La voilà en proie à la douleur la plus vive. Elle crut l'affaiblir en formant de nouveaux liens : elle épousa M. de Bourdic, major de la ville de Nîmes, aussi recommandable par les qualites du cœur que par celles de l'es-

prit ; mais elle regrettait toujours son malheureux amant. Elle chercha des consolations dans la musique et la poésie et n'attachait aucune importance à ses productions. Madame de Bourdic, dit M. Fayolle, ne se fit point homme à la manière de Ninon, ni à celle de madame Dacier ; elle était aussi éloignée de la conduite de l'une que du pédantisme de l'autre. Elle pensait que les Françaises, douées de grâces par excellence, sont nées pour la poésie légère et les arts agréables, tandis que les Italiennes ont un esprit formé pour la haute littérature et les sciences abstraites. Il faut cependant convenir, ajoute M. Fayolle, que, parmi les Françaises, madame Duchâtelet tient un rang très-distingué comme savante. Eclaircir Leibnitz et traduire Newton, est un double problême difficile à résoudre, même pour beaucoup de géomètres. La France n'a qu'une Duchâtelet et compte plusieurs Deshoulières. Madame Viot n'est sortie que deux fois du cercle littéraire qu'elle avait tracé ; la première dans une Ode au Silence ; la seconde dans son Eloge de Montaigne. Cette Ode au Silence est d'autant plus remarquable que l'auteur s'est élevé aux idées les plus sublimes, et qu'elle ne serait point désavouée par les meilleurs poëtes lyriques, sous le double rapport de la pensée et du style. L'éloge de Montaigne fut composé par madame Viot, pour son discours de réception à l'Académie de Nîmes. L'auteur de cet Eloge puisait dans son cœur des pensées dignes de ce grand homme, comme celle-ci écrite à un ami pour le consoler de la perte d'un ami commun : *ce n'est pas l'homme qui sort de la vie qu'il faut plaindre..... puisqu'on ne pleure qu'en y arrivant.* Dans ses écrits, ainsi que dans ses discours, madame Viot avait des saillies de réflexion. Elle était douée surtout d'une présence d'esprit rare, qui la mettait à même de répondre gaîment aux traits malins qu'on lui lançait. On a dit qu'elle n'était pas jolie, et cependant elle avait l'habitude de fixer continuellement ses regards sur les glaces de l'appartement où elle se trouvait. Une dame de sa connaissance choquée de cette manie, s'avisa de lui en faire le reproche en précence de plusieurs personnes. Voilà madame de Bourdic, s'écria-t-elle, la voilà toujours contemplant son image. Oui, répliqua madame de Bourdic, celà est vrai ; et je veux savoir par expérience si on peut s'accoutumer à la laideur. Quelques jours après, cette même femme ayant fait une romance, l'apporta à madame de Bourdic,

et la pria de la chanter en s'accompagnant sur le piano. — Mais, madame, s'écria madame de Bourdic, vous savez bien que je n'ai point de voix. — Vous en avez assez pour chanter mes couplets, répliqua madame***, et je vous supplie de ne pas me refuser le plaisir que je vous demande. — Madame, reprit vivement madame de Bourdic, je sifflerai votre romance si vous insistez, mais pour la chanter, cela m'est impossible. — Quelquefois, dans sa conversation, un trait malin partait sans qu'elle y mît de malice. La Harpe, dit-on, lui avouait un jour, que tout bien considéré, il avait dit son *confiteor*. — Oui, reprit-elle; mais vous avez passé le *credo*, M. de La Harpe. Elle ne s'est jamais permis qu'une épigramme : c'était contre Mirabeau. Elle ne l'a récitée qu'une fois, et avec une telle rapidité, qu'on ne put la retenir. Elle s'est constamment refusée à la répéter. Autant elle avait d'esprit pour briller dans la société, autant elle avait d'empressement et de sensibilité pour obliger les personnes qui lui étaient chères. Madame du Boccage dût aux soins de madame Viot la pension qu'elle obtint du gouvernement sur la fin de sa vie. L'occasion se présenta de lui en témoigner sa reconnaissance. Il y a environ deux ans, madame du Boccage se trouvant très-mal, fit son testament, et demanda madame Viot. — Madame, lui dit-elle, je vous dois beaucoup : vous m'avez aimée, vous m'avez célébrée, vous m'avez servie.... j'ai obtenu une pension comme femme de lettres, c'est à vous que je la dois. Dans mon voyage à Rome, le pape Benoît XIV me fit présent d'une miniature, copie charmante de la noce Aldobrandine. C'était, me dit-il, un prix de mes talens; cette expression peut être répétée par moi, puisqu'il daignait y croire, puisque vous témoignâtes en faire quelque cas..... Soyez mon héritière; mais jouissez avant ma mort d'un bien que vous avez mérité..... Par une fatalité singulière, ces deux amies sont mortes presque le même jour. L'une a vu sa dernière heure avec tout le calme et la sérénité philosophique; l'autre a été emportée par une inflammation dans les viscères accompagnée de symptômes épouvantables, le 19 thermidor an 10. « Si je les compare, dit M. Fayolle, sous le double rapport des écrits et du caractère, je retrouve Fontenelle dans madame du Boccage, et Sterne dans madame Viot. Toutes deux nourries de connaissances solides et variées, en ont fait un emploi différent. Mada-

me Du Boccage a tenté la haute poesie avec une partie de la force qui n'est point à son sexe, et madame Viot a traite la poésie légere avec toute la grâce qui n'appartient qu'à lui. Dans la conversation, la première écoutait beaucoup plus qu'elle ne parlait, et l'autre, donnant un libre essor à ses saillies, parlait beaucoup plus qu'elle n'ecoutait. Je dirais volontiers, qu'à cet égard, madame Du Boccage était Lacedemonienne, et madame Viot Athenienne ». Nous terminerons cette notice par le portrait que madame Viot a trace d'elle-meme : elle l'adressa à une dame qui le lui avait demande. « Vous verrez un visage bien opposé à celui dont vous m'avez fait le détail : le front étroit, de très-petits yeux, assez expressifs lorsque quelque sentiment agreable agite mon ame ; vous les trouverez donc tels, quand ils se fixeront sur les vôtres : la face applatie, le nez plus plat encore, les joues arrondies, la bouche assez gracieuse, le teint assez blanc, marqué de petite vérole : voilà l'assemblage de la figure la plus originale qu'on puisse voir ; mais à laquelle on s'habitue sans peine. Ma taille a été belle ; elle se gâte un peu depuis que j'ai pris de l'embompoint. Sous cette enveloppe-là, ma chère B***, la nature a placé un cœur droit et sensible, et cette sensibilité dont il m'a été défendu si long-tems de faire usage, a été long-tems voilée par un vernis de légèrete, qui ne m'a pas nui aux yeux de mes amis, mais qui m'a dérobée à ceux du public. L'étourderie tient à la franchise ; j'en ai eu infiniment, et il m'en reste encore : minutieuse à l'excès sur tout ce qui est sentiment, je passe légèrement sur tout ce qui est étiquette. J'ai beaucoup d'égalité dans l'humeur, et beaucoup de variété dans tout ce qui s'appelle goût ; une gaîté folle que l'habitude du malheur n'a pu detruire, a toujours rendu ma societé agréable. J'ai la candeur d'un enfant ; j'ai rarement de l'esprit ; mais quelquefois de l'imagination.... Me voilà telle que je suis. M'aimerez-vous ? serai-je l'amie que votre ame cherche ? Alors, je sens que je pourrai valoir mieux. Si le desir de plaire peut donner des grâces aux femmes, le besoin d'être aimees peut leur créer des qualités. Je sens cependant que j'ai toutes celles que l'amitié exige, et il me sera bien doux que vous les mettiez à l'épreuve ; mais je ne finis plus, je me laisse entraîner au plaisir de causer avec vous, etc ». Voyez l'article de madame Viot dans notre 6e. volume. Il contient l'in-

dication des ouvrages que cette femme célèbre a publiés.

Vireau, (Jean) jésuite Bordelais. Après avoir professé les humanités dans divers colléges de sa société, il se retira dans celui de Paris, où il mourut le 18 octobre 1638, âgé de 80 ans. Nous avons de lui 3 volumes des Lettres annuelles écrites du Japon. Paris, 1627, *in*-12. Vireau fut l'éditeur de cet ouvrage, qui lui fit beaucoup de réputation.

Virey. *aj.* — Discours sur l'histoire naturelle qui sert de discours préliminaire au dictionnaire d'histoire naturelle dont Déterville, libraire, a publié plusieurs livraisons. — De l'éducation publique et privée des Français, *in*-8°. Déterville.

Vitel (Jean de) poëte français, né à Avranches, fut orphelin de bonne heure. Deux frères lui restaient; il eut encore le malheur de perdre. Le premier, après avoir parcouru l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, vint mourir à Paris. Le second, qui était le plus jeune, et dont les talens donnaient des espérances, fut enlevé à la fleur de son âge, à Rennes en Bretagne. La contagion s'étant répandue dans cette ville, où Vitel se trouvait, il fut obligé de se retirer à Condac. Ses amis lui conseillaient d'embrasser l'étude du droit; mais, séduit par les charmes de la poésie, toute autre occupation lui paraissait sèche, stérile et rebutante. Il vint en l'an 1575 à Paris où il versifia. Dutouchet, gentilhomme protestant de Normandie, ayant su que la garnison et les habitans du Mont-Saint-Michel devaient faire le jour de la Magdeleine un pélérinage, y fit glisser trente soldats déguisés en pélerins. Ils pénétrèrent dans la ville et dans le château où est l'abbaye, tuèrent le prêtre qui avait célébré la messe en leur présence, et se saisirent du gouverneur de la place. L'alarme se mit aussitôt dans la basse-ville. M. de Viques, lieutenant du maréchal de Mâtignon, se hâta de secourir les assiégés. Les protestans furent obligés de se rendre; on leur accorda la vie, à l'exception de trois des principaux, que M. de Mâtignon fit pendre. Vitel fit de cet événement, le sujet d'un poëme, qui ne manque ni de feu, ni d'invention. C'est ce qu'il y a de mieux dans ses Exercices poétiques. Paris, 1588, in-8°. Nous ignorons l'année de sa mort.

Voisenon, (l'abbé de) *aj.* — Son esprit délicat et facile lui a fait une réputation bien supérieure à son talent réel; comme sa vie est remplie d'anecdotes, nous croyons devoir donner plus de deve-

loppement à son article. L'abbé de Voisenon était reçu dans les meilleures sociétés; il y portait un enjouement extrême, et surtout le talent par excellence des quolibets plutôt que celui des bons mots. A la figure d'un singe, il joignait sa légèreté et sa malice; aussi passait-il aux yeux des femmes comme un homme sans conséquence. Les gens du monde qui désirent presque toujours que l'esprit qui leur plaît soit le premier des esprits, firent une réputation à l'abbé de Voisenon. Ce qu'il avait écrit n'en était pas trop susceptible, car deux ou trois comedies à la glace, et quelques bouffonneries libertines, telles que le Sultan Misapouf et Tant mieux pour elle, et ses petits vers de société n'étaient pas des titres bien brillans. On imagina qu'il n'avait voulu donner au public (apparemment par modestie) que la moitié de son esprit et de son talent, et qu'il avait bien voulu en donner la plus grande partie à son ami Favart (appparemment par générosité.) Cette opinion fut bientôt d'autant plus facilement accréditée, que Favart homme de talent, modeste et retiré, communiquait volontiers ses ouvrages à l'abbé de Voisenon son ami, et surtout celui de sa femme. Dans ses dernières années, l'abbe de Voisenon eut la fantaisie d'êtredevot, sans doute pour essayer de tout; car jamais il n'y eut dans sa tête ni persuasion ni volonté. Il était valétudinaire, mais il n'y avait pas plus de fonds à faire sur ses maladies que sur toute autre chose de lui. Il était à la mort aujourd'hui, et demain à l'opéra. Un jour qu'il se crut fort mal, il se confessa, et il entendit dire qu'il fallait lui administrer les sacremens, et en effet on alla les chercher: il se leva et sortit. Le bruit se répandit le lendemain qu'il avait reçu le bon Dieu: *Non*, dit-il à quelqu'un qui lui en demandait des nouvelles; *il est venu en effet chez moi, mais je n'y étais pas, et il s'est fait écrire.* Sur la fin de sa vie, son confesseur devint une de ses sociétés les plus intimes et les plus ordinaires. Quelqu'un qui le rencontra un jour, lui demanda s'ils étaient toujours bien ensemble: *Non*, dit l'abbé, *je crois que nous sommes brouillés. — Comment? — Pourquoi? — Oh! il a voulu que je fisse ôter de mon appartement un mausolée de madame Favart. J'ai resisté, il s'est fâché; enfin il m'a dit qu'il fallait ou renoncer au mausolée, ou lui renvoyer un petit crucifix d'argent qu'il m'avait donné, et un petit livre de prières. Je lui ai renvoyé lettres et portrait.* Cependant le mausolée disparut et le crucifix revint. M. l'abbé se trouva plus mal et devint plus accommodant. Madame

Geoffrin racontait un trait de l'abbé de Voisenon, qui peint bien son caractere. Un jour qu'elle l'engageait à souper, il refusa obstinément de rester chez elle : *J'ai des affaires indispensables*, dit-il. — *Des affaires ! vous ! c'est donc un rendez-vous ? — Peut-être. — Oh ! bien, l'abbé, vous n'irez pas, je suis trop votre amie pour le souffrir; votre santé... allons, vous n'irez pas.* Il hésita quelques momens. *Mais*, dit-il, *j'ai promis; il faut donc que j'écrive. — Oui, sans doute, écrivez;* et l'on apporta tout de suite ce qu'il fallait pour écrire.' Il demeura quelque tems embarrassé, comme un homme qui ne sait ce qu'il doit faire. *Eh bien ! pourquoi n'écrivez vous pas ?* Il hésita encore ; enfin, pressé de répondre : *Ce n'est pas la peine que j'écrive*, dit-il; *je m'étais douté qu'il ne me serait guères possible d'aller à ce rendez-vous, et ma lettre est écrite.* Il tira la lettre de sa poche et l'envoya. On peut juger si l'on en rit.— Quand Voltaire écrivait à l'abbé de Voisenon, il l'appelait toujours *le très-aimable et très-indigne prêtre.* Tout le monde sait qu'il eut des liaisons intimes avec madame Favart. Pour imposer silence à ceux qui l'accusaient de mener une vie peu édifiante, il fit les vers suivans :

Vous autres gens de peu d'etoffe,
Et moins encore de vertu,
Prenez Favart pour un cocu;
Ce n'est pourtant qu'un philosophe.

M. de Lauraguais dans ses Lettres à Madame *** dit que l'abbé de Voisenon étant tombé malade se confessa, et qu'il n'obtint l'absolution qu'à condition qu'il donnerait deux mille écus à son confesseur pour les distribuer aux pauvres, et qu'il dirait sans y manquer et tous les matins, son bréviaire. Depuis cette époque de sa vie l'abbé de Voisenon ne sortait jamais sans que son laquais lui portât son bréviaire dans la maison où il allait souper et où souvent il couchait. Lorsqu'on sortait de table on ne manquait jamais de dire à l'abbé de Voisenon que son laquais lui avait apporté son bréviaire dans son bonnet de nuit ; tous les convives s'arrachaient le paquet, et s'écriaient : Le voilà, et l'on ne finissait plus de rire.--Lorsque Voltaire apprit la mort de l'abbé de Voisenon, il fit ainsi son épitaphe :

Ici gît, ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Volney, (Constantin François - Chassebeuf) Membre de l'Assemblée constituante, de l'Institut-National et du Sénat - Conservateur) *aj.* — L'article que nous avons inséré dans notre 6e. volume

sur

sur cet éloquent écrivain, n'étant ni exact ni complet, nous invitons nos lecteurs à consulter celui-ci. On doit au sénateur Volney les ouvrages suivans : Voyage en Syrie, et en Egypte pendant les années 1783-85, Paris, 1787, 2 vol. grand *in*-8°. — Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, etc. Londres, 1788, *in*-8°. — Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des Empires, Paris, 1791, *in*-8°. — La Loi naturelle, ou Cathechisme du citoyen français, 1793, *in*-16. 2e. édition, 1793, *in*-18. — Simplification des Langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque avec des caractères européens, Paris, 1795, *in*-8°. — En l'an 7, ou 1799, il a publié une troisième édition du Voyage en Syrie et des Ruines, en 3 volumes, grand *in*-8°. et cette édition renferme les Considérations sur la guerre des Turcs, et le Catechisme de la Loi Naturelle, avec deux gravures de plus que la première : l'on a aussi imprimé ses Leçons d'histoire professées à l'Ecole normale, 1 vol. *in*-8°. separé, de 246 pages. Tous ces ouvrages ont été traduits avec le plus grand succès dans les langues étrangères. La traduction des Ruines en allemand, par Forster passe pour un chef-d'œuvre et a vu treize éditions. Celle publiée à Londres en anglais est très-défectueuse ; mais l'on en annonce une nouvelle faite sous les yeux de l'auteur, et imprimée à Paris chez les frères Levrault : celle publiée à Turin en italien est diffuse, et ne rend point l'énergique concision de l'original : l'on ne trouve d'exemplaires français des véritables éditions que chez le citoyen Courcier, imprimeur rue Poupée.

VOLTAIRE, *aj.* — Cet écrivain célèbre a occupé si longtems la renommée qu'on aime à connaître jusqu'aux moindres circonstances de sa vie privée. Nous avons donc cru qu'on nous saurait gré d'ajouter de nouveaux traits au tableau que nous avons tracé de ses travaux litteraires. Nous ignorions alors plusieurs anecdotes curieuses qui font connaître ses rapports intimes avec le grand Frédéric; nous ignorions également quelques circonstances particulières qui ont accompagné sa maladie et sa mort : nous les avons recueillies depuis la publication de notre 6e. volume; nous aimons à croire qu'on les lira avec plaisir dans ce supplement. On se rappelle que Voltaire excita la jalousie des gens de lettres que le roi de Prusse avait fixés à sa cour. Voltaire craignant de perdre l'empire qu'il croyait avoir sur le monarque lui écrivit le 5 octobre 1749. — Sire, vous

êtes un très-grand roi, vous avez donné la paix dans Dresde ; votre nom sera grand dans tous les siècles; mais toute votre gloire et toute votre puissance ne vous mettent pas en droit d'affliger un cœur qui est tout à vous. Quand je me porterais aussi bien que je me porte mal, quand je serais à dix lieues de vos états, je ne ferais pas un pas pour aller à la cour d'un grand homme qui ne m'aimerait point, et qui ne m'enverrait chercher que comme un souverain. Mais si vous me connaissiez, et si vous aviez pour moi une vraie bonté, j'irais me mettre à vos pieds à Pékin. *Je suis sensible, sire, et je ne suis que cela :* J'ai peut-être deux jours à vivre, je les passerai à vous admirer, mais à déplorer l'injustice que vous faites à une ame qui était si dévouée à la vôtre, et qui *vous aime toujours* comme *M. de Fénélon aimait Dieu, pour lui-même.* Il ne faut pas que *Dieu rebute celui qui lui offre un encens si rare.* — Sire, j'étais occupé, dit Voltaire dans une autre lettre, à corriger une ancienne épître sur l'égalité des conditions, et je fesais quelques vers précisément sur le même sujet, lorsque j'ai reçu votre épître à Darget. *J'effleurais* en passant ce que *vous approfondissez.* V. M. a bien raison de dire que je ne trouverai ni cliquant ni crême fouettée dans cet ouvrage. C'est *le chef-d'œuvre de la raison.* Elle est remplie d'images vraies et bien peintes. Ne me dites pas, Sire, que je vous parle en courtisan ; quand il s'agit de vers, je ne connais personne. Je révère, comme je le dois, *Frédéric-le-Grand* qui a délivré son royaume des procureurs, et qui a donné la paix dans Dresde; mais je parle ici *à mon confrère Apollon.* Je ne suis pas sévère sur la rime, mais je ne peux passer la rime d'*ennuis* et *soucis.* On ne se sert du mot *desservir* que pour une chapelle, un bénéfice. On ne l'employe pas même pour la messe. Car on dit, *servir* la messe et non pas *desservir;* ainsi,

> Les différens emplois
> Qui desservent la cour, les finances, les lois,

est une expression vicieuse; mais elle est aisée à corriger, etc.... Voltaire toujours inquiet sur les manœuvres qu'on employait auprès du roi de Prusse pour indisposer ce monarque contre lui, saisissait toutes les occasions d'obtenir de nouvelles faveurs. La lettre suivante qui était restée inédite jusqu'en 1802, et dont nous allons citer des fragmens prouve toute l'adresse que le poëte employait pour se rendre important, et acquérir de la considération aux yeux du public, et surtout de ses ennemis. — Il a plu, écrivait-il

au roi de Prusse, à l'aimabl chambellan de V. M. d'imprimer que j'étais très-mal dans votre cour. Je ne sais pas trop sur quoi fondé, mais la chose est moulée, et je le pardonne de tout mon cœur à un homme que je regarde comme le meilleur enfant du monde. Mais, Sire, si le maître de la chapelle du Pape avait imprimé que je ne suis pas bien auprès du Pape, je demanderais des *agnus* et des benedictions à sa Sainteté. V. M. m'a daigné donner des pilules qui m'ont fait beaucoup de bien; c'est un grand point: mais si elle daigne m'envoyer *une demi-aune de ruban no r*, cela me servirait mieux *qu'un scapulaire.* Le roi auprès de qui je suis ne peut m'empêcher de courir vous remercier. Personne ne pourra me retenir. Ce n'est pas assurément que j'aie besoin *d'être mené en laisse par vos faveurs;* et je vous jure que j'irai bien me mettre aux pieds de V. M. *sans ficelle et sans ruban.* Mais je peux assurer V. M. que *le souverain de Lunéville* a besoin de ce prétexte pour n'être pas fâché contre moi de ce voyage. Il a fait une espèce de marché avec madame du Châtelet, et je suis moi, une des clauses du marché. Je suis logé dans sa maison, et tout libre qu'est un animal de ma sorte, il doit quelque chose au beaupere de son maître. Voilà mes raisons, Sire. J'ajouterai que je vous étais tendrement attaché, avant qu'aucun de ceux que vous avez combles de vos bienfaits eût éte connu de V. M., et que je vous demande *une marque* qui puisse apprendre *à Lunév lle, et sur la route de Berlin, que vous daignez m'aimer.* Permettez-moi encore de dire que la charge que je possède auprès du roi mon maître, etant un ancien office de la couronne qui donne les droits *de la plus ancienne noblesse*, est non-seulement très-compatible avec *cet honneur* que j'ose demander, mais m'en rend *plus susceptible.* Enfin, c'est *l'ordre du mérite*, et je veux tenir *mon merite de vos bontés.* Au reste, je me dispose à partir le mois d'octobre; et que j'aie *du mérite ou non, je suis à vos pieds.*

Le trait suivant prouve jusqu'à quel point Voltaire poussait la haine et la vengeance contre Fréron. Le poëte ayant appris que le journaliste avait été propose au roi de Prusse pour lui faire passer les livres nouveaux et les anecdotes littéraires de Paris, écrivit au monarque: — On m'a dit qu'on avait proposé à V. M. un nommé Freron. Permettez-moi, je vous en conjure, de représenter à V. M. qu'il faut, pour une telle correspondance, des hommes qui aient l'approbation du public. Il s'en faut beaucoup qu'on regarde

Fréron comme digne d'un tel honneur. C'est un homme qui est *dans un décri et dans un mépris général, tout sortant de la prison où il a été mis pour des choses assez vilaines.* Je vous avouerai encore, Sire, *qu'il est mon ennemi déclaré*, et qu'il se déchaîne contre moi dans *de mauvaises feuilles périodiques*, uniquement parce que je n'ai pas voulu avoir *la bassesse* de lui faire *donner deux louis d'or* qu'il a eu *la bassesse* de demander à mes gens, pour dire du bien de mes ouvrages. Je ne crois pas assurément que V. M. puisse choisir un tel homme. » En lisant cette lettre, on éprouve un sentiment pénible. Le journaliste Fréron pouvait avoir des torts; mais ils ne donnaient pas à Voltaire le droit de l'assassiner dans l'ombre avec le poignard de la calomnie. Ce n'est pas la seule fois que Voltaire ne s'est pas respecté en attaquant les ennemis de sa gloire; mais c'est peut-être celle où il a mis le plus de perfidie et de méchanceté. Au reste, il y a longtems que l'opinion publique est formée sur la conduite que Voltaire a tenue à l'égard des écrivains qui n'ont pas eu pour ses ouvrages une admiration exclusive et servile. Cette conduite de la part d'un homme qui savait si bien peindre la vertu et les belles actions qui honorent l'humanité, prouve que les plus grands talens s'allient quelquefois dans la même ame avec les passions les plus viles et les plus basses. Si l'on veut une autre preuve de cette affligeante vérité qu'on lise l'article *de le Tourneur*, (cet estimable traducteur des Nuits d'Young et des Œuvres de Shakespeare) que nous avons inséré dans ce supplément : on y verra jusqu'à quel point le désir insatiable de gloire peut faire oublier à un grand homme toutes les bienséances : au reste tel était le caractère de Voltaire, et il l'a conservé jusqu'au dernier instant de sa vie. On l'a vu en effet, quoiqu'il traînât avec peine un corps usé par le travail et glacé par les ans, conserver jusqu'à sa fin une ame de feu pour haïr et pour se venger de ceux qui l'avaient offensé. Ces vérités déplairont peut-être à ses partisans; mais quelqu'intérêt qu'ils prennent à la gloire de leur idole, il leur sera impossible d'effacer ces taches de son histoire. Elles attesteront éternellement que l'ame de Voltaire fut tout à-la-fois un temple consacré à la grandeur et à la bassesse. On se rappelle que Voltaire s'étant rendu à la cour du roi de Prusse, ne fut pas long-tems sans indisposer ce prince contre lui, par ses indiscrétions, ses plaisanteries et ses méchancetés. Il eut alors un procès contre un juif nommé

Hirschel pour des diamans. Il paraît que ce procès, quoique Voltaire l'eut gagné, avait inspiré au monarque des idées peu favorables sur le compte du poëte français. Ce dernier, pour détruire ces impressions, ecrivit au roi la lettre suivante qui est remarquable sous plusieurs rapports. — « Toutes choses mûrement considérées, j'ai fait une lourde faute d'avoir un procès contre un juif, et j'en demande bien pardon à V. M. *à votre philosophie et à votre bonté.* J'étais piqué, j'avais la rage de prouver que j'avais été trompé. Je l'ai prouvé, et après avoir gagné ce malheureux procès, j'ai donné à ce maudit hébreu, plus que je ne lui avais offert d'abord, pour reprendre ses maudits diamans qui ne conviennent point à un homme de lettres. Tout cela n'empeche pas que je ne vous aie consacré ma vie. *Faites de moi tout ce qu'il vous plaira.* J'avais mandé à S. A. R. madame la margrave de Bareith que *frère Voltaire etait en pénitence.* Ayez pitie de *frère Voltaire.* Il n'attend que le moment de s'aller fourrer dans la cellule du marquisat. Comptez, Sire, que *frère Voltaire* est *un bon homme,* qu'il n'est *mal avec personne*, et surtout qu'il *prend la liberté d'aimer V. M. de tout son cœur.* Et à qui montrerez-vous *les fruits de votre beau génie*, si ce n'est à votre ancien *admirateur? Il n'a plus de talent, mais il a du goût*, il sent vivement, et votre imagination est faite pour son ame. Il est tout pétri *de faiblesses*, mais assurément *sa plus grande* est pour vous. Il n'est point *intéressé* comme on vous l'a dit, et il ne cherche dans *V. M. que vous-même.* Il est bien malade, mais vos bontés lui rendront peut-être la santé; en un mot sa vie est entre vos mains. » A la même époque Voltaire, qui n'était plus admis à la cour du roi de Prusse, écrivait à ce prince : Vous savez que je suis sensible; soyez sûr que je le suis avec enthousiasme à toutes vos bontés, et que *votre personne fait le bonheur de ma vie.* Après *vous*, j'aime le travail et la retraite. Qui que ce soit ici ne se plaint de moi. Je demande à V. M. une grâce pour ne point alterer ce bonheur que je lui dois, c'est de *ne me point chasser de l'appartement qu'elle a daigné me donner à Berlin jusqu'à mon voyage à Paris.* Si j'en sortais, on mettrait dans les gazettes que V. M. *m'a chassé de chez elle, que je suis mal avec elle;* ce serait une nouvelle amertume, un nouveau procès, une nouvelle justification aux yeux de l'Europe, qui a les yeux fixés sur vos moindres démarches........ *et sur les miennes, parce que je vous approche.* J'en sortirai dès qu'il viendra quelque prince, dont

il faudra loger la suite, et alors *la chose sera honnête.* Mon nom ira peut-être *à la suite du vôtre à la postérité*, comme celui de l'affranchi de Cicéron. J'espère qu'en attendant le Cicéron, l'Horace et le Marc-Aurèle de l'Allemagne me fera achever ma vie *en l'admirant et en le bénissant.* Nous ne multiplierons pas davantage les citations de cette correspondance, qui a été imprimée depuis peu. Ces fragmens suffisent pour jeter un très-grand jour sur le caractère de Voltaire: il nous reste à rendre compte des derniers momens de sa vie. Quelques jours avant sa maladie il ne s'occupait que du projet du nouveau Dictionnaire de l'Académie. Comme ce projet avait trouvé des contradicteurs dans le sein de l'Académie, Voltaire prit beaucoup de café le jour où il devait aller à l'assemblée, afin d'avoir plus de force et d'énergie pour faire adopter son plan; il parla en effet, avec une extrême vivacité, et en sortant, il avoua qu'il était épuisé. De retour chez lui, l'irritation qu'il s'était procurée, augmenta beaucoup les douleurs d'une strangurie à laquelle il était sujet depuis long-tems, et qui exigeait un régime doux. Il se mit au lit dont il n'est plus sorti. Il souffrait tant et avec tant d'impatience, qu'il fallut avoir recours aux calmans. Tronchin lui ordonna du *laudanum*, sorte d'opium tempéré, à des doses et à des distances réglées. Cette potion n'agissant pas assez-tôt, le maréchal de Richelieu qui vint le voir, lui proposa un breuvrage narcotique dont lui-même faisait usage dans ses douleurs de goutte; il le lui envoya un moment après. Voltaire en prit beaucoup, et non content de cela, il envoya un domestique au milieu de la nuit chez l'apothicaire chercher une nouvelle potion de *laudanum.* L'effet du jus de pavot pris avec si peu de mesure, ne tarda pas à se faire sentir; le matin sa tête était perdue, et il fut quarante-huit heures dans le délire. Tronchin combattit l'opium, autant qu'il le put, par des acides administrés avec précaution, de peur d'irriter la strangurie. Sa tête revint peu-à-peu; il retrouva un moment sa raison. Il parlait presque comme à son ordinaire, quoiqu'avec quelque peine, et fort lentement. Mais bientôt l'accablement parut augmenter, et ce qui décida sa perte, l'estomac se trouva paralisé par l'opium. Il ne pouvait plus supporter ni aucune nourriture ni aucune boisson. Le fatal narcotique avait épuisé le principe de vie qui lui restait, et qui à 84 ans est toujours si peu de chose. Sa faiblesse aug-

mentait de moment en moment, et trois jours avant qu'il mourut, les médecins ne dissimulèrent pas qu'il n'y avait plus d'esperance, et que la vie allait s'éteindre chez lui, sans qu'aucune des ressources de l'art pût la ranimer. Lui-même parut sentir sa fin prochaine : On ne peut pas fuir sa destinée, disait-il, je suis venu à Paris pour y mourir. Cependant sa tête commençait à s'affaiblir ; bientôt sa raison n'eut plus que des lueurs fugitives. Dans les derniers jours de sa vie, il n'était plus qu'une machine affaissée et plaintive ; il souffrait toujours de la vessie et ne prenait rien qu'un peu de gelée d'orange, ou suçait de petits morceaux de glace pour appaiser la chaleur qui le devorait. La veille du jour où il expira, il sembla retrouver un instant sa raison et sa force ; mais peu de tems apres, la gangrène se mit à la vessie, et il cessa de souffrir. Il s'éteignait doucement, et ne reconnaissait plus qu'avec beaucoup de peine les personnes qui s'approchaient de son lit. Lorsque l'abbé Gauthier, qui l'avait confessé deux mois auparavant, et le curé de Saint-Sulpice, entrèrent chez lui, on les lui annonça ; il fut quelque tems avant d'entendre ; enfin il répondit : *assurez-les de mes respects.* Le curé s'approcha et lui dit ces propres paroles : « M. de Voltaire, vous êtes » au dernier terme de votre « vie : reconnaissez-vous la » divinité de Jésus-Christ ? » Le mourant répéta deux fois *Jésus-Christ ! Jesus-Christ !* et étendant sa main et repoussant le curé : *laissez-moi mourir en paix. — Vous voyez bien qu'il n'a pas sa tête*, dit le curé au confesseur, et ils sortirent tous deux. Sa garde s'avança vers son lit : il lui dit avec une voix assez forte, en montrant de la main les deux prêtres qui sortaient, *je suis mort*, et six heures après il expira. Malgré l'acte de sa confession et de sa profession de foi, déposé deux mois auparavant chez le curé de Saint-Sulpice, on avait résolu de lui refuser la sepulture, et il était convenu entre l'archevêque de Paris et le curé, qu'il ne serait ni administré ni enseveli, s'il ne signait une rétractation formelle et détaillée de tous ses écrits. L'abbé Gautier l'avait apportée toute dressée ; mais comme M. de Voltaire n'avait pas sa tête, ils ne pensèrent pas à la lui proposer, surtout après la manière dont il avait repoussé le curé. M. d'Hornoi et l'abbé Mignot, neveux de Voltaire, l'un conseiller au parlement, l'autre au grand-conseil, instruits des dispositions du clergé, s'étaient adressés au ministère. M. Amelot,

ministre de Paris, en parla au curé, qui, appuyé de l'archevêque, répondit qu'aucune puissance ne le contraindrait à donner la sépulture chrétienne à l'ennemi du christianisme. On sût d'ailleurs que le roi avait dit *qu'il fallait laisser faire les prêtres.* Le ministre conseilla aux parens d'éviter le scandale d'un procès qui compromettrait la mémoire de leur oncle et eux-mêmes. Il fut convenu que le curé de Saint-Sulpice signerait un écrit par lequel il renonçait à ses droits curiaux, et consentait que le corps de Voltaire fût transporté à sa terre de Ferney. Mais comme on craignait de la part de l'évêque d'Anneci, dans le diocèse duquel se trouve Ferney, les mêmes oppositions que de la part de l'archevêque de Paris, l'abbé Mignot s'engagea à le faire transporter dans son abbaye de Sellières en Champagne, et à l'enterrer dans son église abbatiale. Tous ces arrangemens se prenaient avant que Voltaire eut les yeux fermés. Le lendemain de sa mort on l'embauma; on le mit en robe de chambre et en bonnet de nuit dans une chaise de poste. Il fut conduit à l'abbaye de Sellières, où son neveu, l'abbé Mignot lui fit faire un très-beau service, et le fit enterrer à la porte de la nef. Il fut écrit dans l'acte mortuaire qu'il n'était déposé-là qu'en attendant qu'il pût être transporté à sa terre de Ferney. Après la mort de Voltaire, on sut qu'il avait fait un testament par lequel il avait institué sa nièce, madame Denis, sa légataire universelle. Elle devint par cet acte, propriétaire de 80 mille livres de rente viagère qui avaient été placées sur sa tête, de 40,000 livres de rentes foncières en terre et en contrats, de deux cent quarante mille livres en argent comptant, et de la bibliothèque de Ferney, à laquelle le nom et les notes de Voltaire donnaient un prix considérable, sans compter la maison de la rue de Richelieu que Voltaire avait achetée à vie pour lui et pour elle. Le testament d'ailleurs ne renfermait que très-peu de dispositions; il était tout entier olographe, et ne tenait pas plus de deux petites pages. Ses deux neveux, M. d'Hornoi et l'abbé Mignot, eurent chacun cent mille francs en contrats à quatre pour cent; ses domestiques une année de leurs gages; et Vagnières, son sécrétaire, huit cent livres de rente viagère, ses habits de velours et ses vestes de brocard : tels étaient les termes du testament. Il légua 300 l. pour les pauvres de Ferney, en ajoutant : *s'il y a des pauvres.*

VOYER

Voyer de Paulmy d'Argenson, né en 1596, après avoir été conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes, fut nommé intendant de plusieurs provinces. Depuis, il devint conseiller d'Etat, et fut envoyé en ambassade à Venise où il mourut en 1651. On a de lui un Traité de la Sagesse Chretienne et une traduction de l'Imitation de J. C. Cet ambassadeur ayant perdu sa femme, embrassa l'etat ecclesiastique, et c'est sans doute depuis cette époque, qu'il composa les deux ouvrages que nous venons de citer. Ce fut en disant la messe à Venise qu'il fut attaqué d'une fièvre violente dont il mourut.

Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (Marc-René) naquit en 1652 à Venise, où son père était ambassadeur. Fontenelle a fait son éloge comme membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française. C'est dans cet éloge qu'on trouve ce tableau si bien fait, si imposant de la police de Paris. Ce morceau, qui est un des plus beaux qui soyent sortis de la plume de Fontenelle, prouve à la fois le talent de l'academicien qui l'a écrit et le genie de l'illustre magistrat dont il rappelle l'administration sage et prévoyante. Ce fut en lisant cet eloge, que nous conçûmes le projet d'un Dictionnaire Universel de Police, dont nous avons publié 8 vol. *in*-4°. avant la révolution. Il nous restait un dernier volume à faire paraitre pour terminer cette vaste entreprise, lorsque la révolution interrompit notre travail. Nous nous proposions de le continuer pendant les premières années de la révolution; mais la réponse que nous fit un homme célèbre dont la destinée a été aussi affreuse que déplorable, nous força d'abandonner notre projet. Ce magistrat, à qui nous l'avions communiqué, nous dit formellement: — A quoi bon un dictionnaire de police; un peuple libre n'a pas besoin de police: ce régime convient à des esclaves. — Cette etrange réponse nous prouva d'une manière malheureusement trop évidente, que pendant les tempêtes révolutionnaires, les esprits meme les plus sages, cessent souvent d'écouter la voix de la raison. Au reste, ce fut pour nous un conseil qu'il eût éte dangereux de ne pas suivre; car si l'anarchie, dont l'affreux triomphe a fait couler depuis tant de sang, nous eût rencontrés imprimant un dictionnaire de Police, elle n'eût pas manqué de nous placer au nombre de ses ennemis, et par conséquent au nombre des victimes qu'elle devait immoler. Nous eûmes donc la

prudence de creuser un tombeau à notre pensée, et d'y ensevelir, pendant l'orage, les matériaux que nous avions recueillis. Nous avons annoncé depuis, et nous le réitérons ici, que nous avons conservé ces matériaux et que nous en ferons usage aussitôt que notre législation aura acquis cette stabilité que nous avons droit d'attendre de la sagesse éclairée de notre gouvernement actuel. En fouillant dans les archives de l'ancienne police, nous avons été convaincus par une multitude innombrable de monumens, que c'est au lieutenant de police d'Argenson, dont nous rappellons ici la magistrature, que Paris doit les établissemens les plus précieux de sa police. Avant lui les moyens qu'on employait étaient faibles. Il donna à cette vaste machine l'impulsion la plus utile. Il était parvenu à faire servir le vice même à garantir la vertu, et lorsque ses amis lui faisaient un reproche d'employer des fripons, il leur répondait, *procurez-moi d'honnêtes gens qui veuillent bien faire le métier d'espions, je leur donnerai la préférence.* Pendant vingt-un ans qu'il exerça cette magistrature difficile, il ne cessa de donner des preuves d'une sagacité et d'un zèle qui ne se démentirent jamais. Aussi, fut-il appelé au conseil d'Etat, et ensuite nommé garde-des-sceaux et président du conseil des finances. Ce ministre reçut les distinctions littéraires les plus flatteuses. L'Académie française et celle des sciences s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres. Il avait une gaîté naturelle, et une vivacité féconde en traits qui rendaient sa conversation très-agréable. Il mourut en 1721, à l'âge de soixante-neuf ans.

VOYER (Jean le) en latin *Visorius*, naquit au Mans où il mourut en 1568. Il fut professeur de belles-lettres à Paris, où il publia en 1539 : *Compendiosa librorum Rodolphi Agricolæ de inventione dialecticæ epitome*, in-8°. *per Joannem Visorium.* Il commenta ensuite plusieurs ouvrages de Ciceron, qui furent imprimés à Lyon en 1595, et à Paris en 1547. Le Voyer écrivait bien en latin, et est auteur de poésies latines.

W

WANDELAINCOURT, (Hubert) *aj.* — Abrégé de l'histoire générale à l'usage des écoles du second âge ou des adolescens, 2 vol. *in*-12. avec figures, an 11. (1803.) Aucelle. — Grammaire du second âge ou des adolescens, contenant les principes de la langue française, démontrés d'une manière plus simple et plus méthodique qu'ils ne l'ont eté dans les grammaires qui ont paru jusqu'à ce jour; 1 vol. *in*-12. — La Logique du second âge, ou l'Art de bien diriger ses idées.

WAILLY, (Noël-François) *aj.* — Naquit à Amiens, le 31 juillet 1724, de Noël de Wailly et de Marie Mille. Il y suivit le premier degré de ses humanités, et eut pour maître le célèbre abbé Valart. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, Wailly y trouva des moyens de plus de cultiver les langues anciennes, et de constater ce qu'elles ont legué à nos langues vivantes : mais de son tems encore, on ne se hâtait pas de jeter au milieu de la société les premiers fruits de ses travaux. Il perfectionna à Paris les connaissances qu'il avait acquises ; ce fut à un grammairien qu'il s'adressa, Philippe de Prétot, père, homme estimable, dont la vie fut aussi vouée à l'enseignement. L'élève partageait avec le fils du maître des leçons bien précieuses, puisque l'un et l'autre leur durent, cet art si rare, quoique si mal apprécié, de parler à la jeunesse le langage qui lui convient, et de proportionner à sa faiblesse les élémens des connaissances les plus abstraites. Wailly débuta par son ouvrage sur les Principes généraux et particuliers de la langue française, etc. Ce livre a été retouché, amélioré et perfectionné par dix éditions avouées. La première est de 1754. Wailly et Beauzée furent amis : c'est faire l'éloge de ces deux grammairiens. Wailly publia des Principes de langue latine dans un ordre plus clair, qui eurent sept éditions, et il fit jouir la France d'un Introduction à la syntaxe latine, formée en Angleterre par Clarke, au moyen de phrases toutes préparées pour les applications progressives des règles. L'Art de peindre à l'esprit, par le prédicateur dom Sensaric, était une sorte de rhétorique française qui rassemblait à la fois, comme exemples et comme règles, les passages des meilleurs orateurs et poëtes français.

Wailly jugea cet ouvrage digne de son attention; il y fit quelques changemens, et publia en 1770, une nouvelle édition, qui fut suivie d'une deuxième, en 1783. Il se borna au même rôle pour la traduction des Commentaires de César, qui fut publiée chez Barbou, en 1776. Il publia, en 1771, des Moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de l'orthographe: il plaça dans son dictionnaire les équivalens des mots les plus bizarres: il écrivit même dans la simplicité qu'il croyait préférable, le Traité de versification, placé à la fin des dernières éditions de sa grammaire. Wailly vécut assez pour voir succéder aux orages de la révolution les premiers jours d'une renaissance totale. L'Institut l'appela dans son sein, et la Société libre d'Institution le choisit pour un de ses membres. Le citoyen Leblond a fait son éloge qui a été imprimé dans le Magasin Encyclopédique.

WILLEMIN, Choix des costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, *in-fol.*

WILLEMET, (Remi) *aj.* — Nous avons annoncé dans notre 6e. volume que ce botaniste avait en manuscrit la Flore du département de la Meurthe, celle des environs de Nancy, et le Catalogue des plantes du jardin national de botanique de la même commune. Depuis que notre ouvrage a paru il a fait imprimer en l'an 10 un de ces manuscrits ayant pour titre: *Catalogus plantarum horti botanici Nanceincesis.*

WINKLER, *aj.* — Les Furies, d'après les poëtes et les artistes anciens, par Boettiger, traduit de l'allemand, avec quatre gravures, dont deux enluminées, *in-8°.*

WUIET, (Caroline) Essai sur l'opinion publique, fragment de poésies fugitives, *in-12.* an 3.

Y

YART, (Antoine) né à Rouen en 1709, mort en 1791, Membre des Académies de Lyon, Caen, Rouen, de la Société d'Agriculture de cette dernière ville, Censeur royal. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut curé de Saint-Martin du Vivier, près Rouen, et ensuite du Saussay dans le Vexin; il conserva pendant sa longue vie le goût des lettres qu'il avait eu dès sa plus tendre jeunesse. Ami de M. de Cideville et de M. l'abbé Duresnel, il entreprit, à leur invitation, l'ouvrage pour lequel il est

le plus connu, l'Idée de la Poésie anglaise, Paris, 8 vol. *in*-8°. 1749 à 1756. Goujet, dans sa Bibliothèque française, Denina, dans ses Révolutions de la littérature, regardent cet ouvrage comme indispensable à tous ceux qui veulent acquérir une véritable connaissance des poëtes anglais; Yart n'embrassa en effet dans son plan que ceux qui n'avaient pas encore paru dans notre langue. Les discours et les notes qui accompagnent les traductions contenues dans l'Idée de la poésie anglaise, en font une véritable Poétique comparée, qui ne plut point à Fréron, parce que l'auteur y citait souvent Voltaire. Ce fut à l'abbé Yart que M. de Cideville remit l'édition de 1739, que ce grand poëte lui avait envoyée de ses œuvres corrigées de sa main. Cette édition précieuse fait à présent partie de la bibliothèque du citoyen Auber, neveu de l'abbé Yart, secrétaire de la Société d'Emulation de Rouen.

Comme j'ai mis une addition à la fin du 6e. volume, qui offre une nomenclatnre qui n'a rien de commnn avec celle du corps de cet ouvrage ; et que je suis obligé de terminer encore ce supplément par une seconde addition qui présente également une nouvelle nomenclature ; je préviens qu'il est essentiel de consulter ces deux additions toutes les fois qu'on ne trouve pas le nom qu'on cherche dans la nomenclature des six premiers volumes, ou dans celle du supplément.

ADDITIONS

CHANGEMENS ET CORRECTIONS.

ALIBERT, Médecin, a donné une nouvelle édition du Système Physique et Moral de la femme, par le docteur Roussel, avec la vie de ce médecin, 1 vol. *in*-8°. Paris, 1803. Caille et Ravier.

BERNARDI, *aj.* — Nouvelle théorie des lois civiles, où l'on donne le plan d'un système général de jurisprudence et la notice des codes les plus fameux. — Eloge de Papon, dans le Journal des Débats, en 1803.

BRISSON, *aj.* — Membre de la première classe de l'Institut National. Ce savant physicien vient de donner une nouvelle édition corrigée et augmentée, en 3 vol. *in*-8°. avec figures de ses Elemens de physique, an 11, 1803. Bossange, Masson et Besson.

CHOISEUL-GOUFFIER, — Au lieu de ces mots Membre de l'Académie française, *lisez*, ex-membre.... et ajoutez, aujourd'hui un des 40 membres qui composent la troisième classe de l'Institut National.

DAUNOU, (Pierre-François) A l'article de cet ecrivain qui se trouve dans notre 2e. vol. substituez celui-ci : né à Boulogne-sur-Mer en 1761, de l'Institut National, l'un des conservateurs de la Bibliothèque du Panthéon, est auteur d'un Discours sur l'Influence de Boileau, couronné par l'Académie de Nîmes, imprimé à Paris, en 1787, *in*-8°. — D'un Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle, auquel l'Académie de Berlin a décerné le premier accessit; Berlin, Decker, 1788, *in*-4°. — De plusieurs articles de littérature dans le Journal Encyclopédique, années 1788 et 89; — de plusieurs Rapports, Discours, Opinions à la Convention nationale, au Corps législatif, au Tribunat, imprimés chez Baudouin et dans le Moniteur; — du Discours d'ouverture de l'Institut National, à la séance publique du 15 germinal an 4; — d'un Eloge du général Hoche; — d'un Mémoire sur l'Origine de l'Imprimerie, dans le tome 4 des Mémoires de la classe des Sciences morales et politiques; Paris, Baudouin et Renouard, an 11, *in*-8°. — d'un Mémoire sur les élections au scrutin, Paris, Baudouin, an 11, *in*-4°.

DEGRANPRÉ, (L.) Ancien

officier de la marine française. Dictionnaire universel de géographie maritime, traduit de l'anglais, 3 vol. *in*-8°. *ou* 2 vol. *in*-4°. Delalain, an 11, 1803.

Gazaignes, (dit Philibert) chanoine de Saint-Benoît, à Paris, né à Toulouse, mort à Paris en l'an 11, âgé d'environ 60 ans. Il a publié les Annales des Jésuites, en 5 gros volumes, *in*-4°. C'est un recueil de tout ce qu'on a pu imputer de mal à cet ordre célèbre.

Houard, (David) *aj.* — Cet ancien jurisconsulte vient de mourir à l'âge de 79 ans à Abbeville, où il s'était retiré. Houard avait exercé avec succès la noble profession d'avocat à Rouen. Il s'y était distingué autant par ses lumières que par sa délicatesse. Nous l'avons beaucoup connu, et nous pouvons attester qu'il réunissait la plus belle ame à l'érudition la plus profonde. La réputation qu'il avait acquise au parlement de Rouen, par ses ouvrages imprimés, le fit appeler à Paris quelques années avant la révolution. L'Academie des Inscriptions l'admit au nombre de ses membres, le gouvernement lui donna une marque de sa confiance en le nommant censeur, et le clergé le choisit pour un de ses avocats. Malheureusement il ne jouit pas longtems des récompenses accordées à ses longs et utiles travaux. La révolution l'obligea de retourner à Dieppe, lieu de sa naissance, où il a exercé différentes fonctions. Les ouvrages de Houard attestent une érudition profonde, un jugement éclairé, l'amour de son pays et des bonnes mœurs. Ses Remarques sur le texte des anciennes lois des Français, conservé dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton, et son Traité sur les coutumes anglo-normandes, ainsi que s'exprimèrent les critiques à l'époque où parurent ces ouvrages, offrent à ceux qui veulent pénétrer dans l'obscurité des monumens de l'histoire et de la législation, des secours uniques et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Son Dictionnaire du Droit normand porte un titre beaucoup plus circonscrit que l'ouvrage. Quoiqu'un nouveau code doive bientôt effacer toutes ces coutumes particulières, qui semblaient faire autant de nations diverses de chacune de nos anciennes provinces, les principes fondamentaux, ceux qui constituent la justice, les droits et les devoirs, et que l'expérience des siècles a consacrés, sont immuables, et ce dictionnaire, qui d'ailleurs est plein de dissertations savantes sur le droit public, sera toujours précieux. Dans le cabinet, Houard, honoré d'une grande clientelle, sut employer l'in-

fluence

fluence que donnent le talent et la considération pour ramener la paix dans l'intérieur des familles ; avocat du clergé, il le fut tout-à-la-fois de ceux qui, professant d'autres dogmes, étaient privés de l'exercice des droits civils, et eleva constamment la voix en leur faveur. Houard fut un de ces hommes rares qui, à des principes austéres pour eux-mêmes, savent allier beaucoup de tolérance pour les autres. Au milieu du 18e. siècle, il conserva des mœurs antiques. Il fut l'ami des Sainte-Palaye, des Foncemagne, des Bréquigny, des Deguignes, et des autres savans ses contemporains. Il vécut 54 ans dans l'union la plus parfaite avec la même épouse, dont il a eu 17 enfans. A peine avait-il joui quelque tems, sous l'ancien gouvernement, des récompenses que lui avaient meritées ses utiles travaux, que la révolution lui en enleva le fruit. Il est mort sans fortune ; mais ses vertus comme ses écrits lui survivent, et laissent après lui des souvenirs, un exemple et des regrets. Houard était correspondant de la 3e. classe de l'Institut National qui vient d'être composée en partie des anciens membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre.

La Harpe, (Jean-François) *aj.* — Il venait d'être réuni avec les anciens membres de l'Académie française pour former les 40 de la 2e. classe de l'Institut National, lorsque la mort l'a enlevé aux lettres et à ses amis le 22 pluviôse, an 11. (11 février, 1803.) — Il est rare (et cette remarque honore l'humanité) que la haine ne respecte pas la cendre des morts. Cependant la vue du cercueil de La Harpe, sur le bord du tombeau destiné à le recevoir, n'a pas calmé la rage de ses ennemis ; ils ont choisi ce moment, qui appaise, ou du moins suspend ordinairement les vengeances, pour attaquer sa memoire avec plus de fureur. Le jour même, où on lui rendait les honneurs funèbres, a vu paraître une satire amère de ses opinions, et une critique injuste de ses ouvrages. Ces clameurs de l'envie impuissante n'empêcheront pas la postérité impartiale de placer ce littérateur celèbre au rang des meilleurs ecrivains du 18e. siecle. Tel est donc le sort réservé aux grands talens ; la medioerité jalouse les poursuit avec acharnement jusques dans le tombeau, et dans sa rage insensée, elle se nourrit du fol espoir de les priver de la gloire que la reconnaissance publique leur destine ; mais bientôt, heureusement, la verite et la justice triomphent, et il ne reste aux détracteurs du gé-

nie et des talens que la honte d'avoir fait d'inutiles efforts pour satisfaire leur haine et leur vengeance. Nous sommes bien éloignés de vouloir pallier les torts qu'on peut reprocher à La Harpe : il en a eu, nous les rappellerons, et nous respectons trop la vérité pour l'affoiblir. Nous dirons ce que fut La Harpe dans les premières années de sa carrière littéraire, et ce qu'il a été dans les dernières. Le public éclairé le jugera non sur des accusations dictées par l'esprit de parti, mais sur les motifs qui paraissent avoir déterminé sa conduite dans les différentes époques de sa vie. Jean François de La Harpe naquit à Paris, le 20 novembre 1739, de Jean-François de La Harpe, capitaine d'artillerie, issu d'une ancienne famille de Suisse. Il paraît que son père en mourant, ne lui laissa aucune fortune, puisqu'il dut à la bienveillance de M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, auquel il fut présenté dans sa première jeunesse, une place de boursier dans ce collége. Ce principal, homme éclairé, se détermina à admettre le jeune La Harpe au nombre de ses élèves, sur l'idée favorable que ce dernier lui inspira de ses heureuses dispositions en lui récitant des vers français avec beaucoup de grâce. La Harpe devenu boursier, se distingua dans toutes ses classes. Il obtint les premiers prix de l'Université, et procura à son respectable protecteur la douce jouissance d'avoir contribué à cultiver des talens qui devaient dans la suite honorer la littérature française. En sortant du collége, La Harpe se livra à son goût pour la poesie. Des couplets satiriques qui coururent dans le monde, contre des professeurs de l'Université lui furent attribués. Le gouvernement le fit arrêter, et il fut enfermé. On assure que La Harpe prouva la fausseté des soupçons qui avaient determiné cet acte de rigueur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a montré dans tous les tems le desir de conserver l'amitié de ses anciens maîtres, ce qui semble demontrer l'injustice de l'accusation, et celle du traitement qu'il éprouva. Au reste La Harpe avait à-peine 25 ans, lorsqu'il donna à la comédie française sa tragédie de Warvick. Ses ennemis les plus acharnés n'ont pas poussé l'impudeur jusqu'à lui contester ce premier succès; mais la malignité a essayé de lui en enlever la gloire en employant les mensonges les plus grossiers et les calomnies les plus noires. Aujourd'hui, ces envieux n'osent plus lui contester cette gloire; mais ils cherchent à l'affaiblir, en

soutenant que le succès de Warvick ne fut dû qu'aux belles scènes du 4e. acte, et à la jeunesse de l'auteur. C'est un triomphe sans doute pour la vérité que d'avoir enfin arraché cet aveu à des détracteurs passionnés. Quoi qu'il en soit la postérité regardera la tragédie de Warvick comme une production digne d'estime et du succès qu'elle a obtenu. Voltaire, à qui l'on ne refusera pas sans doute le droit de prononcer sur cette matière, conçut l'idée la plus avantageuse des talens de l'auteur de Warvick. Celui-ci se fit un devoir de s'attacher au char de l'auteur de Zaïre, de Mahomet, de Mérope, et de la Henriade. Il dut peut-être plus aux éloges dont il combla le Nestor de la poésie française, les encouragemens qu'il en reçut, qu'au désir sincère de ce dernier de favoriser les progrès des talens naissans. Au titre de grand poëte dont Voltaire était très-jaloux, il en joignait un autre auquel il n'attachait pas moins d'importance, celui de chef de la philosophie moderne. On ne doit donc pas être surpris que La Harpe se soit empressé de marcher sous l'étendart des philosophes; mais il paraît que cette bannière, qui était celle de Voltaire, n'était à ses yeux qu'un guide qu'il prenait pour arriver plus promptement aux honneurs littéraires. La Harpe encouragé par le succès de sa tragédie de Warvick donna successivement plusieurs autres tragédies qui n'eurent pas, il faut l'avouer, un succès aussi brillant que la première qui fut jouée en 1764. Avant cette époque La Harpe s'était fait connaître parmi les gens de lettres par des héroïdes qu'il avait fait imprimer en 1759, avec un essai sur l'héroïde. En 1760, il publia deux nouvelles héroïdes, Caton à César, et Annibal à Flaminius. Dans la même année, parut son épître en vers, ayant pour titre, l'Homme de lettres. En 1762 il envoya au concours pour le prix de poésie, à l'Académie française, le Philosophe des Alpes, ode que cette compagnie distingua par une mention particulière, quoiqu'elle ne l'eût pas jugée digne du prix. La Harpe adressa la même année une ode au prince de Condé. Comme les jeunes poëtes français exerçaient alors leur verve à composer des héroïdes, La Harpe fit paraître dans la même année qu'il fit jouer Warvick, Montezuma à Cortez, et Elisabeth de France à Dom Carlos. — Timoleon, tragédie, fut encore représentée en 1764; mais cette pièce fut bien loin d'obtenir autant de succès que Warvick. En 1765,

La Harpe obtint le prix de l'Académie de Rouen à laquelle il avait envoyé la Délivrance de Salerne et la fondation du Royaume des Deux-Siciles. Dans la même année, il publia des melanges littéraires, des épîtres et des pièces philosophiques. En 1766, le Poëte, epître en vers, qu'il envoya à l'Academie, obtint le prix, et il donna aux Français sa tragédie de Gustave Vasa. Celle pièce, il faut encore en convenir, est bien inférieure à Warvick; mais, si elle ne prouva pas que le talent de l'auteur eût fait des progrès dans l'art difficile du théâtre, elle ne detruisit pas l'espoir que pouvait donner un jeune homme qui avait à-peine 26 ans. Le public éclairé fut plus juste alors que les ennemis de la gloire litteraire de La Harpe, qui disent aujourd'hui, après 40 ans, avec une joie aussi perfide que maligne, que le demi-succès de Gustave Vasa, fut une véritable chûte, et ces critiques ont la mauvaise foi d'en conclure que La Harpe n'avait aucun talent pour le théâtre. Si parmi ces aristarques si sévères, il existait des poëtes dramatiques qui eussent donne des tragédies dont on ignorât jusqu'au titre, quelles reflexions cette idée ne ferait-elle pas naître sur le compte de ces critiques rigides, qui s'embarassent peu de blesser la vérité, pourvu qu'ils outragent des talens dont la supériorité et la gloire les affligent et les importunent. Que répondre à ces hommes dont l'orgueil est insupportable, et les prétentions sans bornes? On ne peut que les plaindre. Continuons d'analyser les travaux litteraires de La Harpe. En 1767, son eloge de Charles V, roi de France, fut couronné par l'Académie, et son Discours surles avantages de la paix, obtint le second prix. Dans l'année suivante, La Harpe envoya à l'Academie des JeuxFloraux de Toulouse un discours en vers, ayant pour titre le Portrait du Sage. Ce discours fut couronné par cette Academie en 1769. En 1770, il fit paraître un eloge d'Henri IV, roi de France, et il donna au Théâtre français Melanie, drame en 3 actes en vers. Les ennemis même de l'auteur de ce drame conviennent que le style en est, d'un bout à l'autre, d'une élégance soutenue, et ils sont forcés d'avouer, sous ce rapport, que c'est la production la plus soignée de La Harpe, et par conséquent un ouvrage tres-estimable. Nous ne ferons point à l'auteur de ce drame le reproche d'avoir blessé les convenances et la décence en mettant sur la scène des personnes qui, par leur caractère religieux, n'auraient pas dû y être exposées. On a

assuré que La Harpe n'avait pas fait cette pièce pour être jouée; elle ne le fut, en effet, que plusieurs années après qu'elle avait été imprimée. Au reste, l'auteur a avoué qu'il avait alors d'autres principes que ceux qu'il a suivis dans les dernières années de sa vie, et c'est à ce changement dans sa conduite qu'on doit attribuer le parti qu'il prit il y a environ un an de retirer cette pièce du théâtre, et de recommander dans son testament qu'elle ne fût plus jouée. Le motif de cette conduite est très-louable; mais sous le rapport littéraire, Melanie n'en sera pas moins une des pièces les mieux versifiées qui soient sorties de la plume de La Harpe. En 1770, il publia en 2 vol. *in*-8°. une traduction de Suétone, avec des notes et des réflexions dans lesquelles on trouve une réfutation des paradoxes de Linguet sur Titus et Néron. En 1771, il obtint le prix de poésie à l'Académie, pour une pièce de vers intitulée : — Des Talens, dans leur rapport avec la société et le bonheur. La même année, son éloge de Fénélon, archevêque de Cambrai, fut couronné par l'Académie. En 1772, il remporta encore un prix pour son éloge de Racine, et il fit paraître une pièce de vers intitulée : — Réponse d'Horace à M. de V.... En 1773, il obtint de nouveau le prix de poésie à l'Académie pour son Ode sur la Navigation. En 1774, il adressa des vers à Louis XVI sur l'édit du 31 mai 1774. En 1775, il obtint un prix pour une pièce de vers intitulée : — Conseils à un jeune poëte : — Un autre prix pour l'éloge de Catinat, maréchal de France, et un *accessit* pour une pièce de vers ayant pour titre Epître au Tasse. Tant de couronnes obtenues, lui ouvrirent enfin les portes de l'Académie en 1776. Son discours de réception aurait justifié le choix de cette compagnie, s'il n'eût pas été confirmé auparavant, par tous les titres littéraires qui se réunissaient en faveur du nouvel académicien. Le premier ouvrage qu'il fit paraître depuis son entrée à l'Académie, fut une traduction de la Louisiade du Camoens, poëme en 10 chants, avec des notes, et la vie de l'auteur, en 2 vol. *in*-8°. Dans la même année, il donna sa trag. de Menzikoff, qui eut peu de succès Les Barmécides autre tragédie qu'il fit représenter en 1778, n'eut pas un un sort plus brillant. Mais en 1779, il fit jouer aux Français les Muses rivales, pièce en un acte, en vers libres, qui reçut l'accueil le plus favorable du public. Peu de tems après, il fit un dithyrambe aux mânes de Voltaire, qui fut couronné par l'Académie. L'année suivante, en 1778, il

fit l'éloge de Voltaire. Ce fut a cette époque qu'il se chargea d'abreger les Voyages dont l'abbé Prévôt avait publié l'histoire generale. La Harpe a fait les 21 premiers volumes *in*-8°. de cet abrege, qui a ete depuis continué par d'autres ecrivains. Cette partie de ses travaux peut être regardee plutôt comme une speculation de librairie, que comme une production littéraire; mais la Harpe a assez d'autres titres de gloire, pour qu'on ne s'arrête pas a cette compilation qu'il ne fit sans doute que pour gagner de l'argent. Dans la même année, il fit imprimer son poëme en 4 chants, de Tangu et Félime. Ce poëme érotique, qui renferme des descriptions voluptueuses, n'aurait pas soutenu les regards sévères de La Harpe sexagenaire. Il sacrifiait alors aux Grâces. Depuis il a renonce à ce genre de productions frivoles, et la religion seule lui a paru digne de ses hommages. En 1781, La Harpe essaya de mettre sur la scène française Philoctète, tragedie en 3 actes et en vers. Les beautés simples et antiques qu'offre cette tragédie, en ont assure le succès. L'envie voulut d'abord attribuer ce succès au talent de l'acteur, qui se chargea le premier du rôle de Philoctete ; mais cette pièce est restee au theâtre quoique l'acteur n'y soit plus : c'est donc au mérite réel de la pièce qu'est dû le succès constant dont elle jouit. En 1783 et en 1784, il donna encore deux tragedies, Jeanne de Naples et Coriolan, qui eurent peu de succès. Ce fut vers cette époque que La Harpe fut choisi par l'administration du Lycee pour y donner des leçons de littérature. Il fit preuve d'un talent si distingue dans ce genre, que son cours fut suivi avec une espèce d'enthousiasme. Ce sont les leçons qu'il donnait alors, et qu'il a continuées depuis, qu'il a réunies dans son cours de littérature qu'Agasse a imprimé, qui a eu tant de succès, et dont ses ennemis sont forcés de reconnaître le mérite. Dans différentes époques, La Harpe a rédigé la partie littéraire du Mercure de France. Presque tous ses articles portent l'empreinte d'une critique sévère ; nous ne déguiserons pas que La Harpe avait une morgue insupportable, qui indisposait souvent, et avec raison, les gens de lettres contre lui. Ce littérateur, dont le goût etait si sain, si epuré, si délicat, gâtait presque toujours les les leçons qu'il donnait, par un pédantisme qu'on lui a reproché plus d'une fois avec amertume. Ceux en effet qu'il affligeait par ses critiques, l'accusaient de ne monter jamais dans la chaire de Quintilien, qu'armé de la férule si

redoutable dans les colléges. Leurs plaintes, il faut en convenir, étaient fondées; car sa manière de critiquer était peu obligeante, et même quelquefois si dure, qu'il paraissait avoir plutôt le dessein de mortifier l'amour-propre des auteurs, que celui de les éclairer sur leurs défauts. On assure qu'il conservait le même caractère dans la société, et que plusieurs fois ses amis les plus intimes, lorsqu'ils le consultaient sur leurs ouvrages, en avaient reçu des réponses dures et mortifiantes. Un d'eux, qui est mort avant lui, après lui avoir lu un morceau qu'il avait fait avec soin, lui demanda son avis. *Je n'ai jamais rien entendu*, dit La Harpe, *de plus médiocre.* Cette dureté tenait peut-être au goût exercé qu'il avait acquis; mais il eût été souhaiter qu'il eût pu éclairer sans affliger. Lorsque la révolution éclata, il en fut un des plus zélés partisans. Il donna en 1793, la tragédie de Virginie, et publia plusieurs pièces de vers analogues aux circonstances. Mais quand le règne de la terreur fut arrivé, on le comprit dans le nombre des suspects, et il fut enfermé dans un des cachots de Robespierre. C'est pendant sa captivité que La Harpe a changé entièrement de principes. Il s'est déclaré l'ennemi des philosophes modernes, et il les a accusés d'être les auteurs de tous les malheurs de la révolution. Les papiers publics ont retenti du bruit du changement subit qui s'était fait dans ses opinions; mais il s'est montré insensible aux vaines clameurs des journalistes, il a marché d'un pas ferme dans la nouvelle carrière où il était entré, et il faut avouer qu'il ne s'est pas démenti un instant depuis cette époque jusqu'à sa mort. Il a montré du courage dans plusieurs circonstances difficiles. Lorsque ses fers furent brisés il prononça le 31 décembre 1794, à l'ouverture du Lycée, un discours qui fit la plus vive impression. Le sujet qu'il y traita était la guerre déclarée par les derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts. A cette époque le sang cessait à peine de couler sur les échafauds, et d'inonder les places publiques; ce souvenir déchirant inspira la plus forte indignation à l'orateur. Il traça le tableau hideux de toutes les horreurs dont des cannibales s'étaient souillés. Son discours produisit le plus grand effet sur ses nombreux auditeurs. Au 18 fructidor, il avait part à la rédaction d'un journal qui fut proscrit, et il fut condamné à la déportation. Il eut le bonheur d'échaper à la proscription et de trouver un azile sûr où il resta jusqu'au moment où les déportés eurent la per-

mission de rentrer en France. On a reproché avec raison à La Harpe d'avoir fait imprimer les 4 volumes qu'il a publiés de sa correspondance avec le grand duc de Russie. Dans l'article que nous avons inséré dans ce volume, et qui a été imprimé pendant que La Harpe vivait encore, nous n'avons pas balancé à faire nous-mêmes ce reproche à La Harpe, et à le blâmer d'avoir publié des anecdotes qui ne pouvaient qu'affliger beaucoup de gens de lettres estimables, et amuser la malignité publique à leurs dépens. On nous a assuré qu'il s'était repenti d'avoir publié cet ouvrage; mais ce n'en est pas moins une tache pour sa mémoire. La religion, la morale et la délicatesse auraient dû lui faire un devoir de condamner à l'obscurité un manuscrit qui ne pouvait être livré à l'impression qu'en le réduisant à de simples jugemens littéraires, et en le purgeant de toutes espèces d'anecdotes, et surtout de personalités. On dit que dans un ouvrage auquel il travaillait dans les derniers instans de sa vie, il se proposait de condamner lui-même la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance. Ce qu'il y a de certain, c'est que quoique sa santé fut affaiblie depuis quelque tems, La Harpe n'en a pas moins donné des preuves récentes que son talent avait acquis de nouvelles forces. Plusieurs morceaux insérés dans les journaux tant en prose qu'en vers, attestent cette vérité et font desirer la publication de ses œuvres posthumes. On regrette surtout qu'il n'ait pas fini un poëme dont il s'occupait. On en trouvera sans doute des fragmens dans l'édition que M. Fontanes, son ami, doit, dit-on, donner de ses Œuvres posthumes. Cette édition ne peut être confiée à des mains plus habiles et plus en état de choisir ce qui est digne de la réputation de La Harpe. Avant de descendre dans le tombeau cet écrivain célèbre a joui, comme nous l'avons dit, du plaisir de se voir rappeler avec ses anciens collègues pour former la 2e. classe de l'Institut National. Mais hélas ! cette jouissance n'a pas été de longue durée; car La Harpe était déjà attaqué de la maladie dont il est mort peu de jours après. Pendant cette maladie qui a duré 25 jours, le lit de l'auteur de Warvick a été constamment entouré par ses amis qui ont été témoins de sa constance et de sa résignation. On ne peut se dissimuler qu'il a montré dans ses derniers instans, dans toute sa beauté, le caractère respectable d'un chrétien pénétré des vérités consolantes de la religion. Ses ennemis ont essayé de répandre un vernis de ridicule sur les

derniers

derniers momens de sa vie; mais leur conduite n'est-elle pas une nouvelle preuve que le fanatisme anti-religieux est pour le moins aussi intolérant que le fanatisme religieux; car puisque ces nouveaux docteurs ont secoué pour eux le joug de la religion qui les fatiguait, pourquoi veulent-ils forcer tous les hommes à suivre leur exemple? Pourquoi, surtout, poussent-ils la cruauté jusqu'à vouloir leur enlever les espérances et les consolations que la religion leur offre? Ne devraient-ils pas imiter la sagesse éclairée du Gouvernement qui respecte la liberté des opinions religieuses? Mais non, cette tolérance vraiment philosophique ne convient pas à la haine, à la vengeance et à toutes les passions que l'orgueil inspire. — Il ne pense pas comme nous, s'écrient dans leur délire les hommes passionnés: donc c'est un ennemi du genre humain; donc c'est un monstre. — Telle est la logique de la haine. Nous sommes affligés d'être forcés de caractériser cette conduite; mais nous pensons qu'elle est la preuve la plus évidente de la perversité du cœur humain. Nous ne donnerons pas plus de dévelóppement à ces réflexions dont tous les bons esprits reconnaîtront la justesse Quant aux hommes intolérans qui veulent absolument scruter les consciences et y faire dominer leurs principes, nous nous bornerons à les plaindre, et nous ne suivrons pas leur exemple en voulant les priver du droit précieux qui appartient à tous les hommes de conserver la liberté des opinions religieuses. — Quelques jours avant de mourir La Harpe fit son testament. Comme les dispositions principales en ont été recueillies par les journaux, et que tout ce qui concerne un homme célèbre a droit d'interesser, nous les rappellerons ici: «Je lègue, dit La Harpe dans son testament, 200 fr. aux pauvres de ma paroisse. Ma nièce (1) n'ayant rien, et ce que je laisserai étant peu de chose, il ne m'est pas possible de faire davantage pour cette classe qui est

(1) Nous croyons devoir consigner ici une anecdote qui honore la librairie. On se rappelle que le citoyen Agasse, imprimeur-libraire, a acquis la propriété du Cours de de littérature de La Harpe. Cet estimable imprimeur sachant que la nièce de l'académicien avait trouvé beaucoup plus de gloire que de fortune dans la succession de son oncle, l'a priée, quelques jours après la mort de ce dernier, d'accepter un contract de 400 liv. de rente. Nous ne ferons aucune réflexion sur cette action généreuse; nous l'aurions même laissée dans l'obscurité, à laquelle son modeste auteur l'avait condamnée, si cet exemple n'était pas tout à-la-fois honorable pour celui qui l'a donné, et pour la librairie entière.

si à plaindre. J'engage chaque Français à se rappeler que la religion fait un devoir sacré de soulager les indigens, et de faire tout ce qu'on peut pour adoucir le sort des infortunés. Je remercie monsieur et madame de Talaru des marques d'amitié qu'ils m'ont données; j'en conserverai le souvenir jusqu'au dernier moment. Je remercie également les respectables docteurs Malhouet et Portal, des soins qu'ils ont bien voulu me donner, avec un grand zèle, dans ma maladie. Je prie M. M. de Fontanes, Châteaubriant, de Courtivron, de Chavanes, Recamier, de Herain, Liénard, Migneret et Agasse, de se souvenir combien je leur étais attaché. Je nomme M. Boulard, notaire, mon ami depuis vingt ans, mon exécuteur testamentaire. Je supplie la divine Providence d'exaucer les vœux que je forme pour le bonheur de mon pays. — Puisse ma patrie jouir long-tems de la paix et de la tranquillité! — Puissent les saintes maximes de l'Evangile être généralement suivies pour le bonheur de la société »! Outre ce testament, La Harpe a fait un codicile dans lequel il a confirmé les dispositions faites dans son testament, et il a ajouté la déclaration suivante: « Ayant eu le bonheur de recevoir hier, pour la seconde fois, le saint-viatique, je crois devoir faire encore une dernière déclaration des sentimens que j'ai publiquement manifestes depuis neuf ans, et dans lesquels je persevère. Chrétien par la grâce de Dieu, et professant la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître et d'être élevé, et dans laquelle seule je veux finir de vivre, et mourir, je declare que je crois fermement tout ce que croit et enseigne l'Eglise romaine, seule Eglise fondée par Jesus-Christ; que je condamne d'esprit et de cœur tout ce qu'elle condamne; que j'approuve de même tout ce qu'elle approuve; en conséquence, je rétracte tout ce que j'ai écrit et imprimé, ou qui a été imprimé sous mon nom, de contraire à la foi catholique, ou aux bonnes mœurs; le désavouant, et, en tant que je puis, en condamnant et dissuadant la promulgation, la réimpression et représentation sur les théâtres. Je retracte également et condamne toute proposition errouee qui aurait pu m'échapper dans ces differens écrits. — J'exhorte tous mes compatriotes à entretenir des sentimens de paix et de concorde; je demande pardon à ceux qui ont cru avoir à se plaindre de moi, comme je pardonne bien sincèrement à ceux dont j'ai eu à me plaindre ». —

Depuis le moment où La Harpe eut fait son testament, il se fit réciter les prières des agonisans, et conserva jusqu'au dernier moment, l'exercice de sa raison. M. Fontanes, étant venu le voir la veille de sa mort, s'approcha de son lit pendant qu'on recitait ces prières. « Mon ami, lui dit le moribond en lui tendant une main desséchée, je remercie le ciel de m'avoir laissé l'esprit assez libre pour sentir combien cela est consolant et beau ». Le lendemain matin, La Harpe rendit le dernier soupir. Son convoi fut accompagné par ses amis et par les gens de lettres les plus distingués de la France. Une députation de l'Institut se réunit au cortége, et M. Fontanes, un des membres de cette députation, prononça, au moment où le cercueil de La Harpe fut placé sur le bord de la fosse destinée à le recevoir le discours suivant, par lequel nous terminerons cette notice, qui paraîtra peut-être trop courte aux amis de La Harpe, et certainement trop longue à ses détracteurs. » Les Lettres et la France, dit M. Fontanes, regrettent aujourd'hui un poëte, un orateur, un critique illustre. La Harpe avait à peine 25 ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène française. L'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains; car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poesie, et leur esprit, comme leur langage, se retrouve toujours dans les écrits d'un disciple qu'ils avaient formé. C'est en leur nom qu'il attaqua jusqu'au dernier moment les fausses doctrines littéraires; et, dans ce genre de combat, sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes. Mais si ce devouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractére et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité. Il n'arrachait que l'estime où tant d'autres auraient obtenu l'enthousiasme. Souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée. Mais à l'aspect de ce tombeau, tous les ennemis sont désarmés. Ici les haines finissent et la vérité seule demeure. Les talens de La Harpe ne seront plus enfin contestés. Tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le

frappe rendent sa perte encore plus douloureuse. Il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'était agrandi dans un autre ordre d'idées qu'il devait aux spectacles extraordinaires dont le monde est témoin depuis 12 ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire, et qui seraient devenus ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevait. Ceux qui en connaissent quelques parties, avouent que le talent poétique de l'auteur, grâces aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé avec toute l'énergie de son caractère ces opinions utiles et consolantes sur lesquel les repose tout le systême social; elles ont enrichi non-seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénélon et Racine, a consolé sur le lit de mort leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. Les amis, qui l'ont vu dans ce dernier moment où l'homme ne déguise plus rien, savent quelle était la vérité de ses sentimens; ils ont pû juger combien son cœur, en dépit de la calomnie, renfermait de droiture et de bonté. Déjà mêmedes sentimens plus doux étaient entres dans ce cœur trop méconnu, et si souvent abreuvé d'amertumes. Les injustices se réparaient. Nous étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût, dont il était le plus ferme soutien; lui-même se félicitait naguères encore de cette réunion si désirée; mais la mort a trompé nos vœux et les siens. Puissent au moins se conserver à jamais les traditions des grands modèles qu'il sut interprêter avec une raison si éloquente! Puissent-elles, mes chers confrères, en formant de bons écrivains qui le remplacent, donner un nouvel éclat à cette Académie française qu'illustrèrent tant de noms fameux depuis cent cinquante ans, et que vient de rétablir un grand homme, si supérieur à celui qui l'a fondée!» — La Harpe a été enterré à Paris dans le cimetière de Vaugirard, près l'hospice de madame Necker. Un de ses amis se propose de placer sur sa tombe l'epitaphe suivante: «—Ici gissent les dé-
» pouilles mortelles de Jean-
» François de la Harpe, l'un
» des quarante de l'Académie
» française et membre de l'Ins-
» titut national, décédé à
» Paris, âgé de 64 ans, le 22
» pluviôse an XI, ou 11 fé-
» vrier 1803». « Poëte, orateur et critique célèbre, ses écrits

dureront autant que la langue française. Généreux et désintéressé, il fut bon parent et bon ami. Ni l'ambition, ni la crainte, ni aucun désir de fortune, n'ont pu le faire dévier de ses principes. Il a supporté avec fermeté dans sa vieillesse la douleur et la pauvreté. — Plein de franchise et de courage, il a montré combien il est glorieux d'avouer et de réparer ses fautes. — Quelquefois trop sévère dans ses jugemens littéraires, il était prêt à rendre service à l'auteur même qu'il avait critiqué. — Sincèrement attaché à sa religion et à sa patrie, il leur aurait sacrifié ses jours : ses veilles et ses travaux les ont abrégés. — Il a eu la pureté du goût de Racine et de Boileau ; et il est mort d'une manière aussi édifiante que ces grands hommes. — Ses derniers vœux ont été pour que chaque citoyen s'occupât de soulager les infortunés, et d'entretenir la paix et la concorde dans son pays. — Lecteurs, faites ce que vous pourrez pour accomplir ces vœux, et priez Dieu pour le repos de son ame ».

Langle (de) — geVoya en Espagne, 6e. édition, seule avouée par l'auteur, *in*-8°. 1803. Perlet.

Leblanc (Nicolas). — De la Cristallotechnie, ou Essai sur les phénomènes de la cristallisation, *in*-8°. avec planches, an 10, 1802.

Lucet (J. J.) *aj.* — Cet écrivain est auteur de beaucoup d'articles littér. dans les journaux, et d'un grand nombre de poésies fugitives, de chansons et d'énigmes, qui ont été insérées dans les recueils de poésie et dans l'Almanach des Muses. Il publie depuis quelque tems un journal littéraire qui a pour titre, Bulletin de la littérature, des sciences et des arts. Ce journal est remarquable par une critique piquante. Les poëtes y sont surtout jugés avec une sévérité que la médiocrité de beaucoup de poëtes modernes ne justifie que trop souvent. On doit à M. Lucet la fameuse énigme dont le mot a occupé pendant plusieurs mois tous les amateurs. Comme il avait proposé différens prix à ceux qui trouveraient ce mot qui était *contraste*, il a publié une brochure *in*-8°. qui contient une explication détaillée de son énigme, Paris, an 11. (1803). Voyez l'article *Lucet* dans notre 4e. volume.

Martin, (Edme) Professeur en droit, à Paris, naquit à Poilly, près Sens. Il fut élevé par M. Pourchot, célèbre syndic de l'Université de Paris, son parent. Il fut dans sa jeunesse procureur du collége de Montaigu, à Paris, dans lequel il avait étudié. Il resta toujours très-attaché à cette maison, et il

donnait chaque année des prix aux écoliers qui s'y étaient le plus distingués par leurs talens. Il a publié vers 1785, à Paris, chez la veuve Nyon, 2 volumes intitulés : *Elementa juris canonici*. C'était un excellent citoyen, plein d'amabilité et de vertus. Il était très-zélé pour l'instruction de la jeunesse. On dut à ses sollicitations la construction des Ecoles de droit dans la nouvelle place de Sainte-Geneviève. On a imprimé le discours latin qu'il prononça à cette occasion. Il est mort octogénaire à Ivry sur Seine, le jour de Pâques 1793.

Morellet, *aj.* — Cet ancien membre de l'Académie française est un des 40 de la seconde classe de l'Institut National.

Morin, (J. B.) — Dictionnaire Etymologique des mots français, dérivés du grec, etc. enrichi de notes, par M. Danse de Villbison, 1 vol. *in*-8°. an 11. (1803). Warrée.

Noel, *aj.* — Inspecteur général de l'instruction publique. — Ephemerides, politiques et religieuses, ouvrage périodique dont il parait un volume *in*-8°. tous les mois. Le Normand.

Nysten, (O. G.) Médecin. — Nouvelles expériences galvaniques faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, 1 vol. *in*-8°. Levrault.

Pastoret, *aj.* — Membre de la 3e. classe de l'Institut National.

Pelletan, Ancien directeur de la compagnie du Sénégal. — Mémoire sur la Colonie française du Senegal, avec quelques considerations historiques et politiques sur la traite des Nègres, etc. *in*-8°. Veuve Panckouke, an 11. (1803).

Pictet-Mallet, (J. P.) — Traité de la meilleure culture des arbres fruitiers, traduit de l'anglais de M. W. Forsyth, jardinier de S. M. britannique, *in*-8°. avec planches, an 11. (1803). Bossange, Masson et Besson.

Poirier, (Germain) ancien bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et membre de l'Institut National, est mort au mois de pluviôse, an 11, en février, 1803. Il avait toujours cultivé les lettres avec succès, et pratiqué la religion avec une grande édification. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en deposant ici le discours prononcé sur sa tombe, au nom de l'Institut National, par M. l'abbé Sicard, directeur de l'institution nationale des sourds et muets, et actuellement membre de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut. « Le confrère que nous pleurons, mes chers confrères, dit M. Sicard, et dont nous nous sommes fait un devoir d'accompagner à leur dernière

demeure les vénérables restes, appartenait à cet Ordre de savans laborieux, qui après avoir défriché le sol matériel de la France, avait également défriché cette terre jusqu'alors sans culture et barbare, en y répandant les lumières et les vertus. C'est particulièrement cette illustre congrégation, dont il avait l'honneur d'être un des membres distingués, qui avait conservé le feu sacré des sciences et des lettres, dont le dépôt, en traversant les siècles, a passé jusqu'à nous, et dont nous devons compte aux siècles à venir. Il avait été associé, dans leurs travaux, à ces hommes immortels, qui conçurent et exécutèrent le projet hardi d'élever, à la gloire de l'histoire de tous les âges, ce monument qui conservera à toutes les générations le souvenir de toutes les époques remarquables, en fixant pour toujours les dates des événemens. Il fut encore un des collaborateurs des auteurs de l'ouvrage qui se continue sous le nom des Historiens de France; et tout cela, après avoir payé avec distinction à l'Ordre où il avait puisé des connaissances si variées, le tribut qu'avaient coutume de lui payer ceux de ses membres les plus instruits. Il y avait enseigné et la philosophie, et la théologie... Mais il est des rapports plus touchans encore sous lesquels j'aime à vous peindre le modeste et laborieux savant, si digne de tous nos regrets : rapports qui intéressent bien davantage, dans ce moment de deuil et de larmes, nos cœurs contristés. C'est surtout son ame simple et bonne, ce caractère toujours égal et fait pour les douces vertus, cette franchise ingénue, cette droiture et cet amour pour la vérité, cette timidité naturelle qui cachait tant de connaissances, et qui ne lui permettait pas de se replier sur lui-même, pour y jeter un regard de complaisance...., voilà surtout ce qui le rendait recommandable, et ce qui est bien plus rare que le savoir. Aussi personne n'était moins content de lui-même, et plus content des autres. Nul n'était plus ami de la sagesse, et plus indulgent envers ceux qui avaient le malheur de n'en pas connaître le charme et toute la puissance. Ah! n'en doutons pas, mes chers confrères, la plus noble portion d'un être aussi bon, aussi indulgent envers les autres, aussi sévère envers lui-même, immortelle de sa nature, n'aura fait que changer de vie. Exempt des horreurs de la mort, notre confrère a mérité de s'endormir du sommeil des justes, dans le sein de son Dieu, comme s'endorment tous les hommes, du sommeil de quelques instans.

Mais, en se séparant de nous, il nous a, en quelque sorte, institués ses légataires, en nous laissant pour heritage le souvenir de ses vertus et des travaux utiles qui fixeront sa renommée, et le loueront bien mieux que le faible tribut que je viens de lui rendre en votre nom ».

PORTALIS, Conseiller d'état, *aj.* — Un des 40 membres de la 2e. classe de l'Institut National.

REGNAUG (de Saint-Jean d'Angely) ex-membre de l'Assemblée constituante, aujourd'hui conseiller d'Etat et président de la section de l'intérieur, membre de la seconde classe de l'Institut national. — On a de lui plusieurs discours pendant l'Assemblée constituante, et des rapports qui ont été imprimés dans le Moniteur. Il a rédigé le Journal de Paris pendant l'Assemblée législative. Il a inséré des articles dans le Moniteur. On trouve dans ce journal plusieurs discours qu'il a prononcés au Corps législ., en lui présentant des projets de lois nouvelles au nom du gouvernement.

SERVIEZ, general de brigade, ex-préfet du département des Basses-Pyrennées, membre du Corps législatif. *aj.* — Mémoire sur l'agriculture, et spécialement sur le defrichement projeté de La-lande dite Pont-Long dans le département des Basses-Pyrennées, *in*-8°. imprimé par ordre du ministre de l'intérieur, an II , 183

TREILHARD (J. B.) ancien jurisconsulte, ex-membre de l'Assemblée constituante, de la Convention, du conseil des Cinq-Cents, ex-directeur et premier président du tribunal d'appel du département de la Seine, aujourd'hui conseiller d'Etat. — On a de lui un grand nombre de Mémoires imprimés dans des affaires importantes, entr'autres dans celles de Montesquiou et de l'hôtel de Soissons pour l'archevêque de Paris, *in*-4°. 1779. J'ai rendu compte de plusieurs de ces Mémoires dans mon journal des Causes Célèbres. Il a rédigé plusieurs articles dans le Répertoire Universel de Jurisprudence. On a encore de lui, comme membre de l'Assemblée constituante, un grand nombre de discours et de rapports qui ont été imprimes dans le Moniteur et le Journal des Débats, et plusieurs discours qu'il a prononces pendant l'exercice des différentes fonctions qu'il a remplies, qui ont été imprimes dans le Moniteur et les autres journaux.

F I N.

ERRATA.

PAGE première de la Notice, supprimez d'*Homs*. — Au lieu de *Linnus*, lisez *Linus*.

Page 5, au lieu d'*Arbbaud*, lisez *Arbaud*.

Page 56, article *Bosc*, au lieu d'*essai d'améliorer*, lisez : *essai sur les moyens d'améliorer*.

Page 171, l'article *Guy Chaumont-Guitry* est un double emploi de l'article *Chaumont*. Voyez cet article.

Page 189, dans l'article du sénateur Lacépède, après la 10e. ligne de la 1ere. colonne, au lieu de ces mots : *digne de son exemple*, lisez : *digne de suivre son exemple*.

Page 195, l'article *La Richardière* est un double emploi de l'article *Boucher de La Richardière*.

Page 213, article *Mares*, au lieu d'*aldade*, lisez *alidade*.

Page 253, article *Polignac*, au lieu de *Batant*, lisez *Bataut*.

Page 413, article *Langles*, au lieu de *ge voya*, lisez *voyage*.

Page 416, au lieu de *Regnaug*, lisez *Regnaut*.







